



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

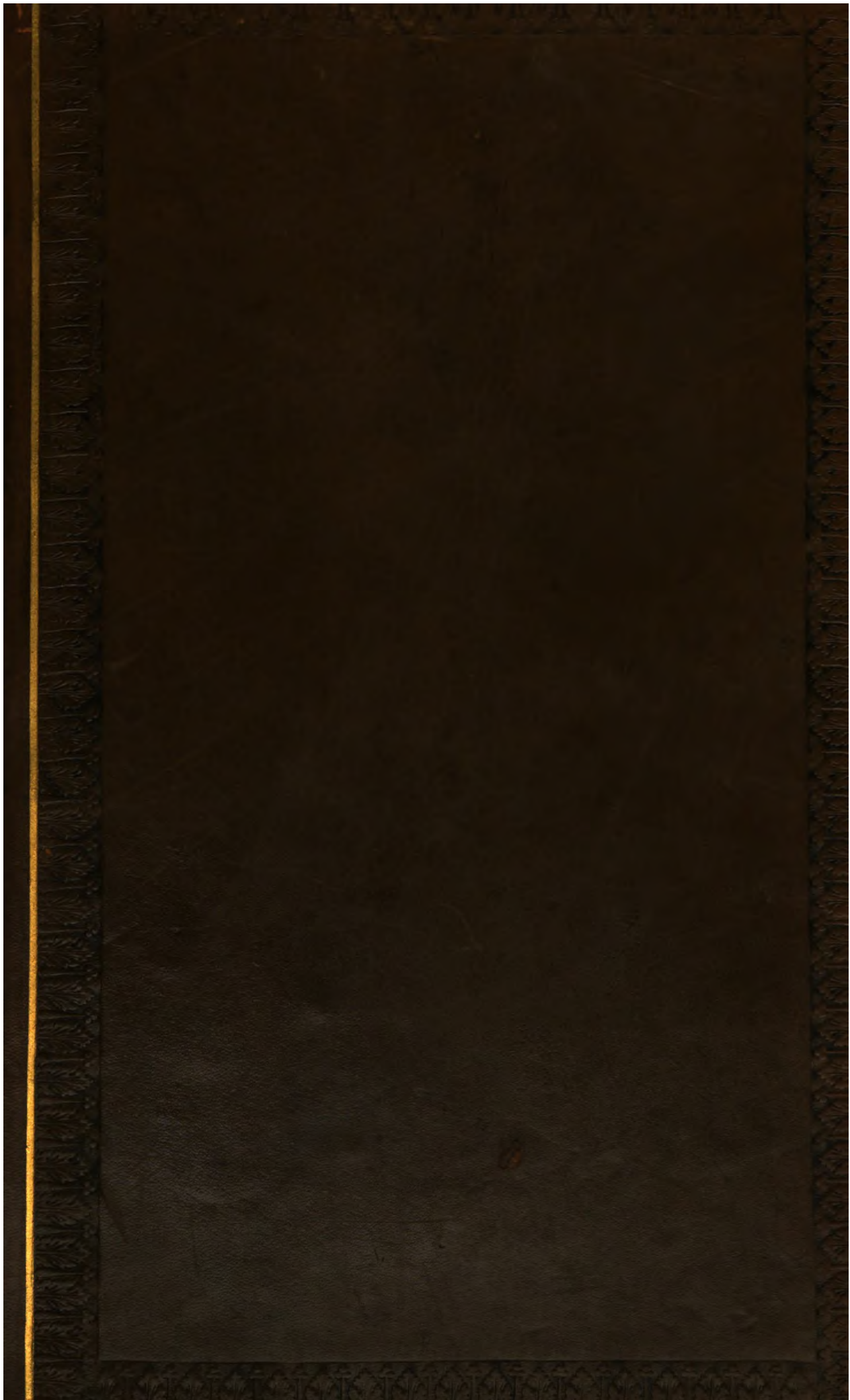
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

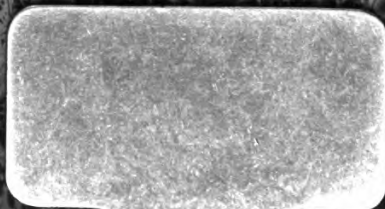
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



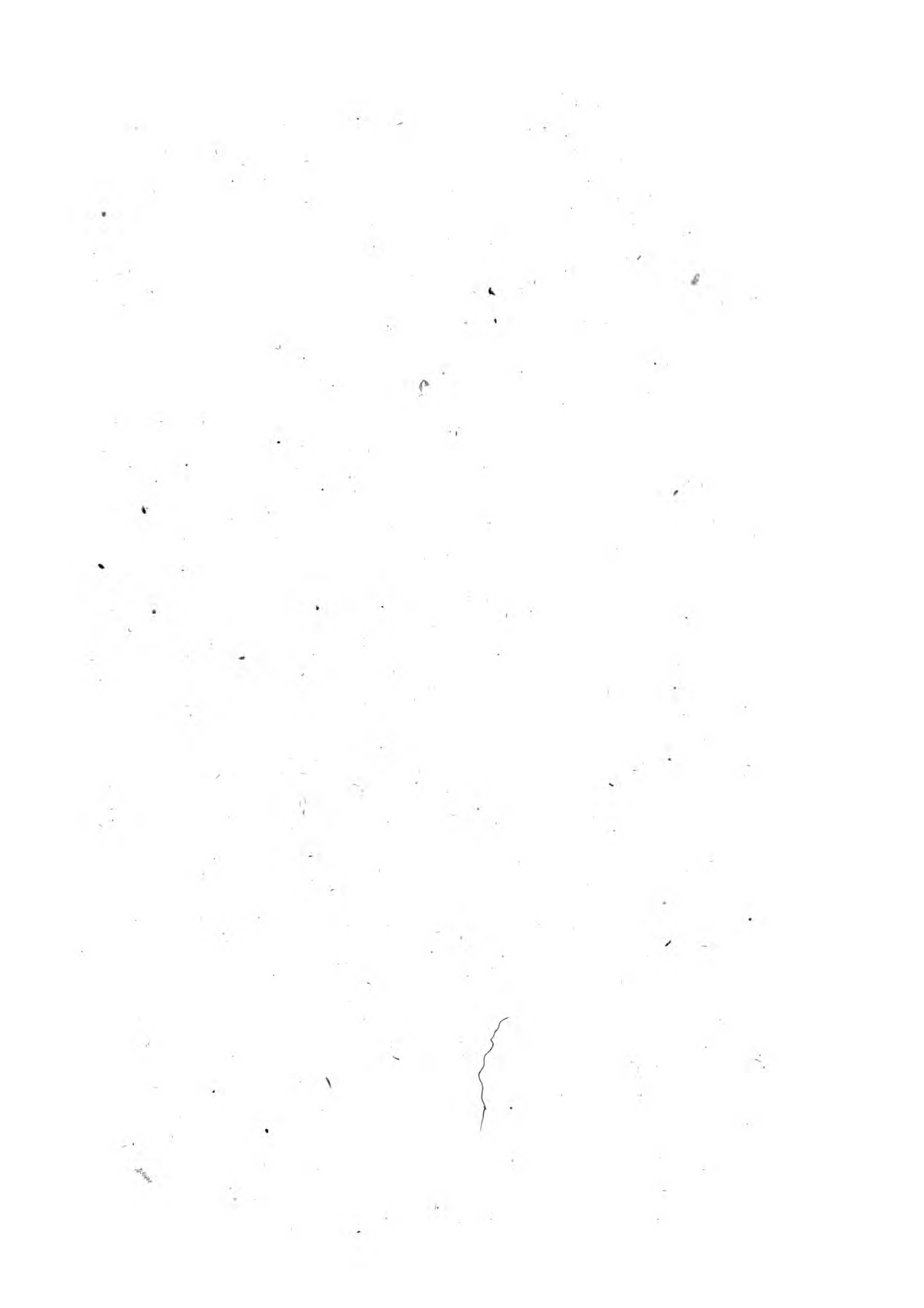
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



82. e. 6







OEUVRES
COMPLÈTES
DE ROLLIN.

TOME QUATRIÈME.

A PARIS,

CHEZ { **FIRMIN DIDOT, PÈRE ET FILS, Libraires,**
rue Jacob, n° 24;
LOUIS JANET, Libraire, rue St-Jacques, n° 59;
BOSSANGE, Libraire, rue de Tournon, n° 6;
VERDIÈRE, Libraire, quai des Augustins, n° 25.

OEUVRES
COMPLÈTES
DE ROLLIN.

NOUVELLE ÉDITION,
ACCOMPAGNÉE D'OBSERVATIONS ET D'ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES.

PAR M. LETRONNE,
MEMBRE DE L'INSTITUT
(ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES).

HISTOIRE ANCIENNE.

TOME IV.



PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,
IMPRIMEUR DU ROI ET DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N^o 24.

M DCCC XXI.

HISTOIRE ANCIENNE DES PERSES,

DES GRECS ET DES MACÉDONIENS.

LIVRE NEUVIÈME.

HISTOIRE DES PERSES ET DES GRECS,

PENDANT LES QUINZE PREMIÈRES ANNÉES DU RÈGNE
D'ARTAXERXE-MNÉMON.

CHAPITRE PREMIER.

CE chapitre renferme les troubles domestiques de la cour de Perse, la mort d'Alcibiade, le rétablissement de la liberté à Athènes, les secrets desseins de Lysandre pour se faire roi.

§ I. *Sacre d'Artaxerxe-Mnémon. Cyrus entreprend d'égorger son frère; il est renvoyé dans l'Asie mineure. Cruelle vengeance de Statira, femme d'Artaxerxe, sur les auteurs et les complices du meurtre de son frère. Mort d'Alcibiade; son caractère.*

Arsace, en montant sur le trône, prit le nom d'Artaxerxe : c'est celui à qui les Grecs, à cause de sa mémoire

AN M. 3600
AV. J.C. 404.

Athen. l. 12,
p. 548.

[Diod. Sic.
l. 13, § 107.
Justin.
5, 8 et 11.]

prodigieuse, ont donné le surnom de MNÉMON¹. Étant auprès du lit de son père malade, il lui demanda, un moment avant qu'il expirât, quelle avait été la règle de sa conduite pendant un règne aussi long et aussi heureux que le sien, afin de pouvoir l'imiter : *C'a été*, lui répondit-il, *de faire toujours ce que la justice et la religion demandaient de moi* : paroles mémorables, et qui méritent d'être gravées en lettres d'or dans le palais des rois, pour les faire souvenir continuellement de ce qui doit régler toutes leurs actions. Il est assez ordinaire aux princes de donner en mourant d'excellentes instructions à leurs enfants : elles seraient plus efficaces, si l'exemple et la pratique les avaient précédées ; sans cela, elles sont aussi faibles que le malade qui les donne, et ne lui survivent de guère.

Plut.
in Artax.
p. 1012.

Peu de jours après la mort de Darius, le nouveau roi partit de sa capitale ; et alla à la ville de Pasargades² pour s'y faire sacrer, selon la coutume, par les prêtres de Perse. Il y avait dans cette ville un temple de la déesse qui préside à la guerre, où se faisait le sacre des rois. Il était accompagné de cérémonies très-singulières, qui sans doute ont un sens caché ; mais Plutarque ne l'explique point. Le prince qui devait être sacré dépouillait sa robe dans ce temple, et y prenait celle que l'ancien Cyrus avait portée avant que de devenir roi, laquelle y était gardée avec beaucoup de vénération. Ensuite, après avoir mangé une figue sèche, il mâchait des feuilles de térébinthe, et avalait un breuvage composé de vinaigre et de lait. Cela signifierait-il que les douceurs qu'on goûte dans la royauté sont mêlées de

¹ Ce mot signifie en grec un *homme qui a une bonne mémoire*.

² Ville de Perse, bâtie par le grand Cyrus.

beaucoup d'amertumes, et que, si le trône est environné de plaisirs et d'honneurs, il ne l'est pas moins de peines et d'inquiétudes? Il paraît assez clair qu'en revêtant le nouveau roi de la robe de Cyrus, on voulait lui faire entendre qu'il devait aussi être revêtu de ses grandes qualités et de ses rares vertus.

Le jeune Cyrus, dévoré d'ambition, était au désespoir d'être frustré pour toujours de l'espérance du trône que sa mère lui avait donnée, et de voir passer dans les mains de son frère un sceptre qu'il croyait lui être dû. Les crimes les plus noirs ne coûtent rien à un ambitieux. Celui-ci résolut d'égorger son frère dans le temple même, en présence de toute la cour, dans le moment qu'il quitterait sa robe pour prendre celle de Cyrus. Artaxerxe en eut avis par le prêtre même qui avait élevé son frère, et à qui ce jeune prince avait fait confidence de son dessein. Cyrus fut arrêté et condamné à mort. Sa mère Parysatis, étant accourue toute hors d'elle-même, le prit entre ses bras, le lia avec les tresses de ses cheveux, attacha son cou au sien, et fit tant par ses cris, par ses larmes et par ses prières, qu'elle obtint sa grace, et qu'elle le fit renvoyer dans les provinces maritimes dont il avait le gouvernement. Il y porta une ambition non moins ardente qu'auparavant, animée de plus par le dépit de l'affront qu'il avait reçu et par un vif desir de vengeance, et armé d'un pouvoir presque sans bornes. Artaxerxe, dans cette occasion, manqua contre les règles les plus communes de la politique, qui ne permettent pas de ¹ nourrir et d'enflammer par des honneurs extraordinaires la fierté d'un jeune prince

¹ « Ne quis mobiles adolescentium animos præmaturis honoribus ad superbiam extolleret. » (TACIT. *Annal.* lib. 4, cap. 17.)

hardi et entreprenant comme était Cyrus, qui avait porté la haine personnelle contre son frère jusqu'à vouloir l'assassiner de sa main, et l'ambition de régner jusqu'à mettre en œuvre les moyens les plus criminels pour parvenir à son but.

Ctes.
cap. 51-55.

Artaxerxe avait épousé Statira. A peine son mari fut-il monté sur le trône, qu'elle employa l'empire que sa beauté lui donnait sur lui pour tirer vengeance de la mort de son frère Téríteuchme. C'est une des scènes les plus tragiques que fournisse l'histoire, et une complication monstrueuse d'adultères, d'incestes et de meurtres, qui, après avoir causé de grands désordres dans la famille royale, eurent enfin l'issue la plus tragique pour tous ceux qui y avaient eu part. Mais il faut reprendre les choses de plus haut pour mettre le lecteur au fait.

Hidarne, père de Statira, Perse de fort grande qualité, était gouverneur d'une des principales provinces de l'empire. Statira était d'une rare beauté, et c'est ce qui engagea Artaxerxe à l'épouser : il portait alors le nom d'Arsace. Téríteuchme, frère de Statira, épousa en même temps Hamestris, sœur d'Arsace, une des filles de Darius et de Parysatis ; et, en faveur de ce mariage, Téríteuchme, quand son père fut mort, eut son gouvernement. Il y avait encore dans cette famille une autre sœur nommée *Roxane*, qui n'était pas moins belle que Statira, et qui, avec cela, excellait dans l'art de tirer de l'arc et de lancer le dard. Téríteuchme, son frère, conçut pour elle une passion criminelle ; et, pour la satisfaire, il résolut de se mettre en liberté, et de tuer Hamestris qu'il avait épousée. Darius, ayant été informé de ce complot, engagea, à force de présents et de pro-

messes, Udiaste, ami intime de Téríteuchme et son confident, à prévenir ce funeste dessein en l'assassinant. Il obéit, et eut pour récompense le gouvernement de celui qu'il avait assassiné de ses propres mains.

Parmi les gardes de Téríteuchme, il y avait un fils d'Udiaste, nommé *Mithridate*, fort attaché à son maître. Ce jeune cavalier, ayant appris que son père avait lui-même commis le meurtre, fit contre lui toutes sortes d'imprécations, et, plein d'horreur pour cette lâche et noire action, il s'empara de la ville de Zaris, et, se révoltant ouvertement, il voulut rétablir le fils de Téríteuchme. Mais ce jeune homme ne put pas tenir longtemps contre Darius. On le renferma dans sa place avec le fils de Téríteuchme qu'il avait auprès de lui, et tout le reste de la famille d'Hidarne fut mis en prison, et livré à Parysatis pour en faire ce qu'il plairait à cette mère irritée au dernier point du traitement qu'on avait ou fait ou voulu faire à Hamestris sa fille. Cette cruelle princesse commença par faire scier en deux Roxane, la cause de tout le mal, et ordonna de faire mourir tout le reste, excepté Statira, qu'elle accorda aux larmes et aux sollicitations les plus tendres et les plus fortes d'Arsace, à qui l'amour qu'il avait pour sa femme fit tout employer pour la sauver, quoique Darius, son père, crût qu'il convenait, pour son bien même, de l'envelopper dans le sort du reste de sa famille. Voilà l'état où étaient les choses quand Darius vint à mourir.

Statira, dès que son mari fut sur le trône, se fit livrer Udiaste. Elle lui fit arracher la langue, et le fit mourir dans les tourments les plus cruels qu'elle put inventer, pour punir la noire action qui avait causé la ruine de sa famille; et elle donna son gouvernement à Mithridate

Plut.
in Artax.
p. 1012.

pour récompense de l'attachement qu'il avait eu aux intérêts de sa maison. Parysatis, de son côté, se vengea sur le fils de Téríteuchme. Elle le fit empoisonner; et l'on verra bientôt venir le tour de Statira.

Voilà des exemples bien terribles de la vengeance des femmes, et en général des excès où se portent ceux qui se sentent au-dessus des lois, et qui n'ont d'autre règle de leurs actions que leur volonté et leurs passions.

AN. M. 5601
Av. J.C. 403.

Cyrus, ayant résolu de détrôner son frère, se servit de Cléarque, général lacédémonien, pour faire lever un corps d'armée de troupes grecques, sous prétexte d'une guerre que ce Lacédémonien prétendait aller faire en Thrace. Je diffère à parler de cette fameuse expédition, aussi-bien que de la mort de Socrate, qui arriva dans le même temps, ayant dessein de traiter ces deux grands événements avec toute l'étendue qu'ils méritent. Ce fut sans doute dans la même vue que Cyrus fit présent à Lysandre d'une galère de deux coudées de long, qui était d'ivoire et d'or, pour le féliciter de la victoire navale qu'il avait remportée. Cette galère fut consacrée dans le temple de Delphes. Lysandre, bientôt après, alla le trouver à Sardes, chargé pour lui de présents magnifiques de la part des alliés.

Plut. in Lys.
p. 443.

Xenoph. OE-
con. p. 830.

C'est dans cette occasion que Cyrus eut avec Lysandre le célèbre entretien dont Xénophon nous a laissé le récit, et que Cicéron, après lui, a tant fait valoir¹. Ce

¹ « Narrat Socrates in eo libro Cyrum minorem, regem Persarum, præstantem ingenio atque imperii gloriâ, quum Lysander Lacedæmonius, vir summæ virtutis, venisset ad eum Sardes, eique dona a sociis attulisset, et cæteris in rebus comem erga Lysan-

drum atque humanum fuisse, et ei quemdam conseptum agrum diligenter consitum ostendisse. Quum autem admiraretur Lysander et proceritates arborum, et directos in quincuncem ordines, et humum subactam atque puram, et suavitatem odorum qui ef-

jeune prince, qui se piquait encore plus d'honnêteté et de politesse que de noblesse et de grandeur, se fit un plaisir de conduire lui-même un hôte si illustre dans ses jardins, et de lui en faire remarquer les différentes beautés. Lysandre, frappé du premier coup-d'œil, admirait la belle distribution de toutes les parties du jardin, la hauteur des arbres, la propreté et la disposition des allées, la richesse des vergers plantés en quinconce, où l'on avait su joindre l'agréable à l'utile, l'agrément des parterres, l'éclatante variété des fleurs dont l'odeur les suivait par-tout. Tout me charme, et m'enlève ici, dit Lysandre en s'adressant à Cyrus : mais ce qui m'occupe le plus, c'est le goût exquis et l'ingénieuse industrie de celui qui vous a tracé le plan de toutes ces parties, et qui leur a donné ce bel ordre, ce merveilleux arrangement, et cette heureuse symétrie, que je ne me lasse point d'admirer. Cyrus, ravi de ce discours : C'est moi-même, dit-il, qui ai tracé ce plan, et qui en ai pris tous les alignements; et il y a plusieurs de ces arbres que vous voyez que j'ai plantés de ma main. Quoi, reprit Lysandre en le considérant depuis la tête jusqu'aux pieds, est-il possible qu'avec cette pourpre, ces précieux habillements, ces colliers et ces bracelets d'or, ces brodequins relevés d'une si riche broderie, ces essences et ces parfums exquis, devenu jardinier vous ayez employé vos mains royales à planter des arbres!

flarentur e floribus; tum eum dixisse, mirari se non modò diligentiam, sed etiam solertiam ejus a quo essent illa dimensa atque descripta. Et ei Cyrum respondisse: Atqui ego ista sum dimensus, mei sunt ordines, mea descriptio; multæ etiam istarum arborum meâ manu sunt satæ. Tum Ly-

sandrum, intuentem ejus purpuram, et nitorem corporis, ornatumque persicum multo auro multisque gemmis, dixisse: Rectè verò te, Cyre, beatum ferunt, quoniam virtuti tuæ fortuna conjuncta est. » (Cic. *de Senect.* n. 59.)

Cela vous étonne? répliqua Cyrus. Je jure par le dieu Mithras ¹, que, quand la santé me le permet, je ne me mets jamais à table sans avoir pris de la fatigue jusqu'à suer, soit dans les exercices militaires, soit dans les travaux rustiques, soit dans quelque autre occupation pénible, à laquelle je me livre avec plaisir et sans ménagement. Lysandre, hors de lui-même à un tel discours, et lui serrant la main : Vous êtes ², dit-il, Cyrus, bien digne de votre haute fortune; car en vous elle se trouve accompagnée de la vertu.

[Diod. Sic.
l. 14, 2.
Plutarch. in
Alcibiad. 39.
Nepos. 10.]

Alcibiade démêla sans peine le secret des levées que faisait Cyrus. Il alla dans la province de Pharnabaze, pour se rendre de là à la cour de Perse, et pour donner avis à Artaxerxe de ce qui se tramait contre lui. S'il eût pu y arriver, une découverte de cette importance lui aurait inmanquablement procuré la faveur d'Artaxerxe, et l'assistance dont il avait besoin pour le rétablissement de sa patrie. Mais les partisans des Lacédémoniens à Athènes, c'est-à-dire les trente tyrans, craignirent les intrigues d'un génie supérieur comme le sien, et avertirent leurs maîtres que leurs affaires étaient perdues, si on ne trouvait le moyen de se défaire d'Alcibiade. Les Lacédémoniens en écrivirent à Pharnabaze, et, par une noire lâcheté qui ne peut s'excuser, et qui montre combien Sparte avait dégénéré de ses anciennes mœurs, ils le pressèrent de les délivrer, à quelque prix que ce fût, d'un ennemi si formidable. Le satrape les servit à leur gré. Alcibiade était pour-lors dans une

¹ Les Perses adoraient le soleil sous ce nom, et c'était leur premier dieu.

² Δικαίως, ὦ Κύρε, εὐδαιμονεῖς ἀγαθὸς γὰρ ὢν εὐδαιμονεῖς. Cicéron

a traduit ainsi ces mots : « Rectè verò te, Cyre, beatum ferunt, quoniam virtuti tuæ fortuna conjuncta est. »

bourgade de la Phrygie, où il vivait avec sa concubine appelée *Timandre*¹. Ceux qu'on envoya pour le tuer, n'ayant pas eu le courage d'entrer où il était, se contentèrent d'environner la maison et d'y mettre le feu. Alcibiade étant sorti à travers les flammes l'épée à la main, les Barbares n'osèrent l'attendre, ni en venir aux mains avec lui, mais tous, en fuyant et en reculant, l'accablèrent de dards et de flèches : il tomba mort sur la place. Timandre alla ramasser son corps, et l'ayant enveloppé et couvert des plus belles robes qu'elle eût, elle lui fit des funérailles aussi magnifiques que l'état de sa fortune présente le permettait.

Telle fut la fin d'Alcibiade, en qui de grandes vertus étaient étouffées par des vices encore plus grands ; et il n'est pas aisé de dire² lesquelles de ses bonnes ou mauvaises qualités furent les plus pernicieuses à sa patrie : car, par les unes il trompa ses citoyens, et par les autres il les perdit. Il joignait à une grande naissance une valeur distinguée. Il était beau, bien fait, éloquent, habile dans les affaires, insinuant, et propre à charmer tout le monde. Il aimait la gloire, mais sans préjudice à son penchant pour les plaisirs : comme aussi il n'aimait pas les plaisirs jusqu'au point d'oublier le soin de sa gloire. Il savait s'y livrer ou s'en arracher selon la situation où ses affaires se trouvaient. Jamais souplesse d'esprit ne fut égale à la sienne. Il se travestissait avec une facilité incroyable, comme un Protée, dans toutes les formes les plus contraires, et les

¹ On prétend que Laïs, cette célèbre courtisane qu'on appelait la *Corinthienne*, était fille de cette Timandre.

² « Cujus nescio utrùm bona an vitia patriæ perniciosiora fuerint : illis enim cives suos decepit, his afflixit. » (VAL. MAX. lib. 3, cap. 1.)

soutenait d'un air aussi aisé que si chacune lui eût été naturelle.

Ces métamorphoses, par lesquelles il passait selon les occasions, les coutumes des lieux et ses intérêts, montraient un cœur sans principes ni pour la vérité, ni pour la justice. Il ne tenait ni à la religion, ni à la vertu, ni aux lois, ni aux devoirs, ni à la patrie. Il n'avait pour toute règle que son ambition, à laquelle il rapportait tout le reste. Il cherchait à plaire aux hommes, à les éblouir, à s'en faire aimer, mais c'était pour les asservir en les flattant. Il ne les ménageait qu'autant qu'ils lui étaient utiles, et il faisait de la société un trafic, dans lequel il voulait attirer tout à lui.

Sa vie a été un mélange perpétuel de bien et de mal. Ses saillies pour la vertu étaient mal soutenues, et dégénéraient bientôt en vices et en crimes, qui ont fait peu d'honneur aux instructions qu'un grand philosophe s'était efforcé de lui donner pour le rendre homme de bien. Ses actions ont eu de l'éclat, mais sans règle. Son caractère avait de l'élévation et du grand, mais sans suite. Il fut successivement l'appui et la terreur des Lacédémoniens et des Perses. Il fit le malheur et la ressource de sa patrie, selon qu'il se déclara pour ou contre elle. Enfin, il alluma une guerre funeste dans toute la Grèce par la seule passion de dominer, en portant les Athéniens à assiéger Syracuse, bien moins dans l'espérance de conquérir toute la Sicile et ensuite l'Afrique, que dans le dessein de tenir Athènes dans sa dépendance; persuadé qu'ayant à manier un peuple inconstant, soupçonneux, ingrat, jaloux et ennemi de ceux qui le gouvernent, il fallait l'occuper sans cesse de quelque grande affaire, afin que ses services lui

fussent toujours nécessaires, et qu'on n'eut pas le loisir d'examiner, de censurer, de condamner sa conduite.

Il eut le sort que les personnes de son caractère éprouvent ordinairement, et dont ils ne peuvent se plaindre. Il n'aima jamais personne, rapportant tout à lui seul; et il ne trouva point d'amis. Il se fit un mérite et une gloire de jouer tout le monde; et personne aussi ne se fia et ne s'attacha à lui. Il n'avait cherché qu'à vivre avec éclat, et à se rendre maître de tout; et il périt misérablement dans un abandon général, réduit, pour toute ressource, aux faibles secours et au zèle impuissant d'une femme, qui seule prenait soin de lui rendre les derniers devoirs.

C'est environ dans ce temps-ci que mourut le philosophe Démocrite. Il en sera parlé ailleurs.

§ II. *Les trente exercent d'affreuses cruautés à Athènes. Ils font mourir Théràmène, un de leurs collègues. Socrate prend sa défense. Thrasibule attaque les tyrans, se rend maître d'Athènes, et y rétablit la liberté.*

Le conseil des trente que Lysandre avait établi à Athènes y exerçait d'horribles cruautés. Sous prétexte de contenir la multitude dans le devoir et d'arrêter les séditions, ils s'étaient fait donner des gardes, avaient armé trois mille d'entre les citoyens qui leur servaient de satellites, et en même temps avaient ôté les armes à tous les autres. Toute la ville était dans l'effroi et le tremblement. Quiconque s'opposait à leur injustice et à leur violence en devenait la victime. Les richesses étaient un crime, et attiraient à leurs maîtres une condamnation certaine, qui était toujours suivie de la

Xenoph.
Histor. l. 2,
p. 462-479.
Diod. l. 14,
p. 235-238.
Justin. l. 5,
cap. 8-10.

mort et de la confiscation des biens, que les trente tyrans partageaient entre eux. Ils firent mourir, dit Xénophon, plus de gens en huit mois de paix que les ennemis n'en avaient tué en trente ans de guerre.

Les deux plus considérables d'entre les trente étaient Critias et Théràmène¹, qui d'abord avaient été fort unis ensemble, et avaient toujours agi de concert. Ce dernier paraissait avoir de l'honneur et aimer sa patrie. Quand il vit les violences et les cruautés où se portaient ses collègues, il se déclara ouvertement contre eux, et par là s'attira leur haine. Critias devint son plus mortel ennemi, et se porta pour son délateur devant le sénat, l'accusant de troubler l'état, et de vouloir renverser le gouvernement présent. Comme il s'aperçut qu'on écoutait avec silence et avec approbation la défense de Théràmène, il craignit que, si on laissait la chose à la disposition du sénat, il ne le renvoyât absous. Ayant donc fait approcher des barreaux la jeunesse qu'il avait armée de poignards, il dit qu'il croyait que c'était le devoir d'un souverain magistrat d'empêcher que la justice ne fût surprise, et qu'il le voulait faire en cette rencontre. « Mais, continua-t-il, puisque la loi ne veut pas qu'on « fasse mourir ceux qui sont du nombre des trois mille, « autrement que par l'avis du sénat, j'efface Théràmène « de ce nombre, et le condamne à mort en vertu de « mon autorité et de celle de mes collègues. » A ce mot, Théràmène sautant sur l'autel, « Je demande, « dit-il, Athéniens, que mon procès me soit fait conformément à la loi, et l'on ne peut me le refuser sans « injustice. Ce n'est pas que je ne voie assez que mon bon

¹ Le premier était arrière-petit-neveu de Solon (PLATON. *Charmid.* pag. 154); le second, fils d'Agnon, fondateur d'Amphipolis. — L.

« droit ne me servira de rien, non plus que la franchise
 « des autels : mais je veux montrer au moins que mes
 « ennemis ne respectent ni les dieux ni les hommes. Je
 « m'étonne seulement que des gens sages comme vous
 « ne voient point qu'il n'est pas plus difficile d'effacer
 « leur nom du rôle des citoyens que celui de Théra-
 « mène. » Alors Critias ordonna aux officiers de la justice
 de l'arracher de l'autel. Tout était dans le silence et dans
 la crainte à la vue des soldats armés qui environnaient le
 sénat. De tous les sénateurs, Socrate seul, dont Théra-
 mène avait reçu les leçons, prit sa défense, et se mit en
 devoir de s'opposer aux officiers de la justice. Mais ses
 faibles efforts ne purent délivrer Théramène, et malgré
 lui il fut conduit au lieu du supplice à travers une foule
 de citoyens qui fondaient tous en larmes, et voyaient
 dans le sort d'un homme également considérable par
 son zèle pour la liberté et par ses grands services, ce
 qu'ils devaient craindre pour eux-mêmes. Quand on
 lui eut présenté la ciguë, c'est-à-dire le poison (c'était
 la manière dont on faisait mourir les citoyens à Athènes),
 il le prit d'un air intrépide, et après l'avoir bu, il en
 jeta le reste sur la table de la façon qui s'observait dans
 les repas de réjouissance, en disant : *Ceci est pour le
 beau Critias*. Xénophon rapporte cette circonstance,
 peu considérable en elle-même, pour faire voir, dit-il,
 quelle était la tranquillité de Théramène dans ce der-
 nier moment.

Les tyrans, délivrés d'un collègue dont la présence
 seule était pour eux un reproche continuel, ne gardèrent
 plus de mesure. Ce ne fut dans toute la ville qu'emprison-
 nements et que meurtres¹ ; chacun craignait pour

¹ « Poteratne civitas illa conquiescere, in quâ tot tyranni erant, quot

soi-même ou pour les siens. Nulle ressource dans une désolation si générale; nulle espérance de recouvrer la liberté. Où trouver autant ¹ d'Harmodius qu'il y avait alors de tyrans? Le découragement avait saisi tous les esprits. Tout le monde déplorait en secret la perte de sa liberté, sans qu'il se trouvât dans la ville aucun citoyen assez généreux pour tenter de rompre ses chaînes. Il semblait que le peuple athénien eût perdu ce courage qui jusque-là l'avait toujours fait craindre et respecter par ses voisins et par ses ennemis; ils semblaient même avoir perdu jusqu'à l'usage de la voix, n'osant plus faire entendre les moindres plaintes, de peur qu'on ne leur en fit un crime. Socrate seul demeura intrépide; il consolait les sénateurs affligés, il animait les citoyens réduits au désespoir, et donnait à tous un exemple admirable de courage et de fermeté, conservant sa liberté, et marchant tête levée au milieu de trente tyrans, qui faisaient tout trembler, mais qui ne purent jamais, par leurs menaces, ébranler la constance de Socrate. Critias, qui avait été son disciple, fut celui qui se déclara le plus ouvertement contre lui, choqué des discours libres et hardis qu'il tenait contre le gouvernement des trente : il alla jusqu'à lui interdire l'instruction de la jeunesse; mais Socrate, qui ne reconnaissait point son autorité, et qui n'en redoutait point

Xenoph.
memorabil.
lib. 1,
p. 716-717.

satellites essent? Ne spes quidem ulla recipiendæ libertatis animis poterat offerri, nec ulli remedio locus apparebat contra tantam vim malorum. Unde enim miseræ civitati tot Harmodios? Socrates tamen in medio erat et lugentes patres consolabatur, et desperantes de rep. exhorta-

batur... et imitari volentibus magnum circumferebat exemplar, quum inter triginta dominos liber incederet. » (SENEC. *de tranquill. anim.* cap. 3.)

¹ Harmodius était celui qui avait formé une conspiration pour délivrer Athènes de la tyrannie des Pisistratides.

les suites violentes, n'eut aucun égard à une défense si injuste.

Tout ce qu'il y avait alors à Athènes de citoyens un peu considérables, et qui conservaient encore quelque amour de la liberté, sortirent d'une ville réduite à une dure et honteuse servitude, et allèrent chercher ailleurs un asyle et un lieu de retraite où ils pussent vivre en sûreté. Ils avaient à leur tête Thrasybule, citoyen d'un rare mérite, et qui sentait avec une vive douleur les maux de sa patrie. Les Lacédémoniens eurent l'inhumanité de vouloir ôter cette dernière ressource à ces malheureux fugitifs. Ils défendirent aux villes de la Grèce, par un édit public, de leur donner retraite, ordonnèrent qu'on les livrât aux trente tyrans, et condamnèrent à une amende de cinq talents ¹ quiconque s'opposerait à l'exécution de cet édit. Deux villes seules méprisèrent une ordonnance si injuste, Mégare et Thèbes; et cette dernière fit un édit pour punir quiconque, voyant un Athénien attaqué par ses ennemis, ne lui prêterait pas main forte. Lysias, orateur de Syracuse, que les trente avaient exilé ², leva à ses dépens cinq cents soldats, et les envoya au secours de la patrie commune de l'éloquence.

Thrasybule ne perdit pas de temps. Après avoir pris Phylé, petit fort de l'Attique, il marcha vers le Pirée, et s'en rendit maître. Les trente y accoururent aussitôt avec leurs troupes. Il se donna un combat qui fut assez rude; mais, comme les soldats combattaient d'un côté avec force et vigueur pour leur propre liberté, et de l'autre avec mollesse et nonchalance pour la domination

[Xenoph.
Hellen. l. 2,
4-3 sq.]

¹ Cinq mille écus.

= 27,500 francs. — L.

² « Quingentos milites, stipendio

suo instructos, in auxilium patriæ
communis eloquentiæ misit. » (JUST.

lib. 5, cap. 9.)

d'autrui, le succès ne fut pas douteux, et suivit la bonne cause. Les tyrans furent vaincus. Critias demeura sur la place; et comme le reste de l'armée prenait la fuite : « Pourquoi, s'écria Thrasybule, me fuyez-vous comme vainqueur, plutôt que de m'aider comme vengeur de votre liberté? Vous voyez ici, non des ennemis, mais des concitoyens. Ce n'est point à la ville, mais aux trente tyrans que nous avons déclaré la guerre. » Il les fit souvenir ensuite qu'ils avaient tous même origine, même patrie, mêmes lois, mêmes sacrifices : il les exhorta à avoir compassion de leurs confrères exilés, à leur restituer leur patrie, et à rentrer eux-mêmes en possession de leur liberté. Ce discours fit impression sur les esprits. L'armée, de retour à Athènes, chassa les trente, qui se retirèrent à Élésis, et substitua en leur place dix hommes pour gouverner, qui ne se conduisirent pas mieux que les trente.

Il est étonnant qu'une conspiration contre le bien public, si subite, si universelle, si persévérante, si uniforme, s'empare toujours de ces compagnies qu'on établit pour le gouvernement. On l'a vu dans les quatre cents choisis ci-devant à Athènes : on l'a vu dans les trente : on le voit dans ces dix. Ce qui augmente l'étonnement, c'est que cette passion tyrannique saisisse si promptement même des républicains, nés dans le sein de la liberté, accoutumés à vivre dans l'égalité qui en est le fondement, et nourris dans la haine de tout assujettissement et de toute dépendance. Il faut que, d'un côté, il y ait dans le commandement et dans la domination une force bien violente¹ pour entraîner ainsi tant de personnes, dont plusieurs ne manquaient pas sans doute de

¹ « Vi dominationis convulsus. » [Tac. *Annal.* vi, 47.]

sentiments de vertu et d'honneur, et pour les arracher tout d'un coup aux principes et aux mœurs qui faisaient leur caractère naturel; et que, de l'autre, il y ait dans l'homme un penchant bien furieux à s'assujettir ses égaux et à les dominer avec empire, pour le porter aux derniers excès de violence et de cruauté, et pour lui faire oublier en même temps toutes les lois et de la nature et de la religion.

Les trente, déchus de leur pouvoir et de leurs espérances, députèrent à Lacédémone pour demander du secours. Il ne tint pas à Lysandre, qui y fut envoyé avec des troupes, que les tyrans ne fussent rétablis; mais le roi Pausanias, qui marcha aussi contre Athènes, touché de compassion pour l'état pitoyable où était réduite cette ville autrefois si florissante, eut la générosité d'en favoriser secrètement les citoyens, et enfin leur procura la paix. Elle fut scellée par le sang des tyrans, qui, ayant pris les armes pour se rétablir dans leur domination, et en étant venus à un pourparler, furent tous égorgés, et laissèrent Athènes dans une pleine liberté. Tous les exilés y furent rappelés. Thrasybule alors proposa cette célèbre amnistie par laquelle les citoyens s'engagèrent avec serment à oublier tout le passé. On rétablit le gouvernement tel qu'il était auparavant; on remit en vigueur les lois anciennes, et l'on nomma des magistrats selon la forme ordinaire.

Je ne puis m'empêcher de faire remarquer ici la sagesse et la modération de Thrasybule, si salutaire et si nécessaire après de longs troubles domestiques. C'est un des beaux événements de l'antiquité, digne de la douceur des Athéniens, et qui a servi de modèle aux siècles suivants dans les bons gouvernements.

Jamais tyrannie n'avait été plus cruelle ni plus sanglante que celle dont Athènes venait de sortir. Chaque maison était en deuil, chaque famille pleurait la perte de quelque parent. C'était été un brigandage public, où la licence et l'impunité avaient fait régner tous les crimes. Les particuliers semblaient avoir droit de demander le sang de tous les complices d'une si criante oppression; et l'intérêt même de l'état paraissait autoriser leurs desirs, pour arrêter à jamais, par l'exemple d'une sévère punition, de pareils attentats; mais Thrasybule, s'élevant au-dessus de tous ces sentiments par une supériorité d'esprit plus étendue, et par les vues d'une politique plus éclairée et plus profonde, comprit que de songer à punir les coupables ce serait laisser des semailles éternelles de divisions et de haine, affaiblir par ces dissensions domestiques les forces de la république qu'elle avait intérêt de réunir contre l'ennemi commun, et faire perdre à l'état un grand nombre de citoyens qui pouvaient lui rendre d'importants services dans la vue même de réparer leurs premières fautes.

Cette conduite, après de grands troubles, a toujours paru aux plus habiles politiques le moyen le plus sûr et le plus prompt de rétablir la paix et la tranquillité. Cicéron ¹, voyant Rome partagée en deux factions à

¹ « In ædem Telluris convocati sumus, in quo templo, quantum in me fuit, jeci fundamenta pacis, Atheniensiumque renovavi vetus exemplum, græcum etiam verbum usurpavi, quod tum in sedandis discordiis usurpaverat civitas illa; atque omnem memoriam discordiarum oblivione sempiternâ delendam censei. » (*Philipp.* 1, n. 1.)

Quelques-uns croient que ce mot grec (*græcum verbum*), dont parle Cicéron est ἀμνηστία: mais comme il ne se trouve point dans les historiens qui ont rapporté ce fait, il y a plus de vraisemblance que c'est μὴ μνησικακήσαι, qui a le même sens, et dont ils se sont tous servis. = En effet, Plutarque est le premier qui désigne ce décret par

l'occasion de la mort de Jules César, qui avait été tué par les conjurés, rappela le souvenir de cette célèbre amnistie, et proposa d'ensevelir, à l'exemple des Athéniens, dans un éternel oubli tout ce qui s'était passé. Le cardinal Mazarin faisait remarquer à don Louis de Haro, premier ministre d'Espagne, que c'était cette conduite de bonté et de douceur qui faisait qu'en France les troubles et les révoltes n'avaient point de suites funestes, *et que jusque-là elles n'avaient pas encore fait perdre un pouce de terre au roi*; au lieu que la sévérité inflexible des Espagnols *faisait que les sujets qui avaient une fois levé le masque ne retournaient jamais à l'obéissance que par la force, ainsi qu'il paraît assez, dit-il, par l'exemple des Hollandais, qui sont paisibles possesseurs de plusieurs provinces, qui étaient le patrimoine du roi d'Espagne il n'y a pas encore un siècle.*

Lettre xv du
cardinal Ma-
zarin.

Diodore de Sicile, à l'occasion des trente tyrans d'Athènes, dont l'ambition effrénée se porta aux derniers excès contre leurs propres citoyens, fait observer quel malheur ¹ c'est pour ceux qui sont dans les premières places, d'être peu sensibles à l'honneur, et de faire peu de cas, soit de ce qu'on pense actuellement d'eux, soit du jugement qu'en doit porter la postérité : car du mépris de la réputation on passe ordinairement à celui de la vertu même. Ils peuvent bien peut-être,

Diod. l. 14,
pag. 234.

les mots τὸ τῆς ἀμνησίας ψήφισμα.
(*Reipubl. gerendæ præcepta*, pag.
814. — L.

¹ « Cætera principibus statim adese : unum insatiabiliter parandum, prosperam suæ memoriæ, nam contentâ famâ contemni virtutes... Quò

magis socordiam eorum inridere libet, qui præsentî potentiâ credunt extingui posse etiam sequentis ævi memoriæ.... suum cuique decus posteritas rependit. » (TACIT, *Annal.* lib. 4, cap. 30 et 35.)

par la terreur de leur puissance, étouffer pendant quelque temps la voix publique, et lui imposer un silence forcé; mais plus elle a été contrainte pendant leur vie, plus après leur mort elle éclate librement en plaintes et en reproches, et plus elle les couvre de honte et d'opprobre. Le pouvoir des trente, dit-il, a été d'une fort courte durée, mais leur infamie sera éternelle : leur mémoire sera en exécration à tous les siècles, et l'histoire ne parlera d'eux que pour rendre leur nom odieux et pour faire détester leurs crimes. Il applique le même principe aux Lacédémoniens, lesquels, après s'être rendus les maîtres de la Grèce par une conduite sage et modérée, sont déchus de cette gloire par la dureté, la hauteur, l'injustice avec laquelle ils traitaient leurs alliés. Il n'y a point de lecteur sans doute que leur basse et cruelle jalousie à l'égard d'Athènes soumise et humiliée n'ait révolté, et l'on ne reconnaît point ici la grandeur d'ame ni la noble générosité de l'ancienne Sparte : tant le desir de la domination et de la prospérité ont de pouvoir pour corrompre les hommes même vertueux ! Diodore finit sa réflexion par une maxime qui est bien vraie, mais bien peu connue. « La « grandeur et la majesté des princes, dit-il (et il en « faut dire autant de toutes les personnes constituées « en dignité), ne peut se soutenir que par la bonté et « la justice à l'égard des sujets : comme au contraire « elle se ruine et se détruit par un gouvernement dur « et injuste, qui leur attire la haine des peuples. »

§ III. *Lysandre abuse étrangement de son pouvoir. Sur les plaintes de Pharnabaze, il est rappelé à Sparte.*

Lysandre avait eu la plus grande part aux célèbres exploits qui avait si fort relevé la gloire des Lacédémoniens. Aussi était-il parvenu à un degré d'autorité et de puissance dont on n'avait point encore vu d'exemple ; mais il se laissa emporter à une présomption et à une vanité plus grandes encore que sa puissance. Il souffrit que les villes grecques lui consacrasent des autels comme à un Dieu, qu'elles lui fissent des sacrifices, et qu'on chantât des hymnes et des cantiques en son honneur. Les Samiens ordonnèrent, par un décret public, que les fêtes qu'ils célébraient en l'honneur de Junon, et qui portaient le nom de cette déesse, seraient appelées *les fêtes de Lysandre*. Il avait toujours autour de lui une foule de poètes, nation vendue souvent à la flatterie, lesquels chantaient à l'envi ses grands exploits et en étaient richement payés. La louange est due aux belles actions, mais elle ternit l'éclat quand elle est ou excessive ou mendée.

Plut. in Lys.
P. 443-445.

Cette sorte d'ambition et de vanité, s'il en était demeuré là, n'aurait nui qu'à lui seul, en l'exposant à l'envie et au mépris ; mais, ce qui en était une suite naturelle, l'arrogance et la hauteur s'y étant jointes par les flatteries continuelles de ceux qui l'obsédaient, il poussa l'esprit de domination à un excès insupportable, et ne garda plus de mesures ni dans les récompenses, ni dans les punitions. Les gouvernements absolus des villes avec un pouvoir tyrannique étaient le fruit de l'amitié ou des liaisons d'hospitalité qu'on avait avec

lui ; et la mort seule de ceux qu'il haïssait était la fin de son ressentiment et de sa colère , sans qu'il fût possible de se dérober à sa vengeance. On aurait pu mettre sur son tombeau ce que Sylla fit mettre sur le sien , que jamais personne ne l'avait surpassé ni à faire du bien à ses amis , ni à faire du mal à ses ennemis.

La perfidie et le parjure ne lui coûtaient rien pour venir à bout de ses desseins , et il n'était pas moins cruel que vindicatif. Ce qu'il fit à Milet en est une preuve : craignant que ceux qui étaient à la tête du peuple ne lui échappassent , et voulant faire sortir de leur asyle ceux qui s'étaient cachés , il jura qu'il ne leur ferait aucun mal. Ces malheureux se fièrent à ce serment et se montrèrent : mais sur-le-champ il les donna à égorger aux nobles , qui les firent tous mourir , quoiqu'ils ne fussent pas moins de huit cents. Le nombre de ceux du parti du peuple qu'il mit à mort dans les autres villes est incroyable ; car il ne tuait pas seulement pour satisfaire ses ressentiments particuliers , il servait encore l'inimitié , la haine , et l'avarice des amis qu'il avait dans toutes les villes , et leur aidait à les assouvir par la mort de leurs ennemis.

Il n'y avait point d'injustice et de violence que les peuples ne souffrissent sous le gouvernement de Ly sandre , sans que les Lacédémoniens , qui en étaient suffisamment informés , se missent en devoir d'y remédier. Il est assez ordinaire à ceux qui sont en place d'être peu touchés des vexations de personnes faibles et sans crédit , et de se rendre sourds à leurs plaintes , quoique l'autorité leur ait été confiée principalement pour la défense des pauvres , qui n'ont point d'autres protecteurs ; mais si ces plaintes viennent de la part

d'un grand, d'un puissant, d'un riche, de qui l'on peut avoir à craindre ou à espérer, cette même autorité, qui était lente et endormie, devient tout-à-coup vive et agissante ; preuve certaine que ce n'est pas l'amour de la justice qui la met en mouvement. C'est ce qui paraît ici dans la conduite des magistrats de Lacédémone. Pharnabaze, las d'essuyer les injustices de Lysandre, qui pillait et ravageait les provinces où il commandait, ayant envoyé à Sparte des ambassadeurs pour se plaindre des torts qu'il avait reçus, les éphores le rappellèrent. Lysandre était alors dans l'Hellespont. La lettre des éphores le jeta dans une grande consternation. Comme il craignait sur-tout les plaintes et les accusations de Pharnabaze, il se hâta de s'expliquer avec lui, dans l'espérance qu'il l'adoucirait et ferait sa paix. Il alla donc le trouver, et le pria d'écrire aux éphores une autre lettre, où il marquerait qu'il était content de lui ; mais Lysandre, dit Plutarque, en s'adressant ainsi à Pharnabaze, ignorait ce proverbe ¹, à *fourbe fourbe et demi*. Le satrape lui promit tout ce qu'il voulut. En effet, il écrivit devant Lysandre une lettre telle qu'il la pouvait désirer, mais il en avait préparé une autre toute contraire : et quand il fallut la cacher, comme ces deux lettres étaient de même grandeur et de même figure, il mit adroitement à la place de la première celle qu'il avait écrite en secret, qu'il cacheta et qu'il lui donna.

Lysandre partit bien content, et étant arrivé à Lacédémone, il alla descendre au palais, où le sénat était

¹ Le proverbe grec est, *Crétois* fourbes et les plus grands menteurs contre *Crétois* : fondé sur ce que les du monde. Crétois passaient pour les plus grands

assemblé, et rendit aux éphores la lettre de Pharnabaze. Mais il fut étrangement surpris quand il en entendit le contenu, et se retira fort troublé. Peu de jours après il revint au sénat, et dit aux éphores qu'il était obligé d'aller au temple d'Ammon pour s'acquitter des sacrifices qu'il avait voués à ce dieu avant ses combats. Ce pèlerinage n'était qu'un prétexte, qui couvrait la peine qu'il avait de vivre en simple particulier à Sparte, et d'y subir le joug de l'obéissance, lui qui jusque-là avait toujours commandé. Accoutumé depuis long-temps au commandement des armées, et aux distinctions flatteuses d'une espèce de souveraineté qu'il avait exercée dans l'Asie, il ne pouvait souffrir cette égalité humiliante qui le confondait dans la multitude, ni se réduire à la simplicité d'une vie privée. Ayant obtenu son congé après beaucoup de difficultés, il s'embarqua.

Dès qu'il fut parti, les rois, ayant fait réflexion qu'il tenait dans sa dépendance toutes les villes par le moyen des gouverneurs et des magistrats qu'il y avait établis, et auxquels il avait donné toute autorité, et que par là il était véritablement seigneur et maître de toute la Grèce, travaillèrent à y rétablir le gouvernement du peuple, et à en chasser toutes ses créatures et tous ses amis. Ce changement excita d'abord un grand tumulte. C'est dans ce temps que Lysandre, averti que Thrasybule songeait à rétablir la liberté dans sa patrie, revint en toute diligence à Sparte, et persuada aux Lacédémoniens de soutenir dans Athènes le parti des nobles. Nous avons marqué ci-devant comment Pausanias, rempli d'un esprit plus équitable et plus généreux, rendit la paix aux Athéniens, et coupa par ce moyen, dit Plutarque, les ailes à l'ambition de Lysandre.

CHAPITRE II.

LE JEUNE CYRUS, SOUTENU DES TROUPES GRECQUES,
ENTREPREND DE DÉTRÔNER SON FRÈRE ARTAXERXE.
IL EST TUÉ DANS LE COMBAT. FAMEUSE RETRAITE
DES DIX-MILLE.

L'ANTIQUITÉ ne présente guère d'événements plus mémorables que ceux dont j'entreprends ici de faire le récit. On voit, d'une part, un jeune prince, rempli d'ailleurs d'excellentes qualités, mais dévoré d'ambition, porter au loin la guerre contre son frère et son souverain, et l'aller attaquer presque dans son propre palais, pour lui arracher en même temps le sceptre et la vie : on le voit, dis-je, tomber mort dans le combat aux pieds de ce même frère, et terminer par une fin si funeste une entreprise également éclatante et criminelle. De l'autre côté, les Grecs qui l'ont suivi¹, destitués de tout secours après la perte de leurs chefs, sans alliés, sans vivres, sans argent, sans cavalerie ni gens de trait, réduits à moins de dix mille hommes, ne trouvant de ressource qu'en eux-mêmes et dans leur courage, soutenus uniquement par le vif desir de conserver leur liberté et de revoir leur patrie : ces Grecs, avec une fière et intrépide assurance, font leur retraite devant une armée d'un million d'hommes et victorieuse, traversent cinq ou six cents lieues, malgré les plus

¹ « Post mortem Cyri, neque armis a tanto exercitu, neque dolo capi potuerunt ; revertentesque inter tot indomitas nationes et barbaras gen-

tes, per tanta itineris spatia virtute se usque terminos patriæ defenderunt. » (JUST. lib. 5, cap. 11.)

grosses rivières et des défilés sans nombre; et arrivent enfin dans leur pays à travers mille nations féroces et barbares, vainqueurs de tous les obstacles qu'ils ont rencontrés sur leur route, et de tous les périls que la perfidie cachée ou la force ouverte leur ont fait essuyer.

Cette retraite, selon les bons connaisseurs et les gens du métier, est l'entreprise la plus hardie et la plus sagement conduite que nous fournisse l'histoire ancienne, et on l'a regardée comme un modèle parfait dans ce genre. Heureusement pour nous elle est décrite dans le dernier détail par un historien non-seulement témoin oculaire des faits qu'il rapporte, mais qui a été le principal mobile et l'âme de cette grande entreprise. Je ne ferai que l'abréger, et comme en cueillir la fleur: mais je ne puis m'empêcher d'exhorter les jeunes gens destinés à la profession des armes à consulter eux-mêmes l'original, dont nous avons une bonne traduction, quoique bien éloignée de la beauté du texte primitif. Il est difficile qu'ils rencontrent un maître plus habile que Xénophon pour le métier de la guerre; et je puis bien lui appliquer ici ce qu'Homère dit de Phénix gouverneur d'Achille: qu'il était également en état de former son disciple et pour la parole et pour l'action:

Iliad. 1,
v. 443.

Μύθων τε ῥητῆρ' ἔμεναι, πρηκτῆρά τε ἔργων.

§ I. *Cyrus lève secrètement des troupes contre Artaxerxe son frère. Treize mille Grecs se joignent à lui. Il part de Sardes. Après une marche de plus de six mois, il arrive dans la Babylonie.*

AN. M. 3600
AV. J.C. 404.

Nous avons déjà dit que Cyrus le jeune, fils de Da-

rius Nothus et de Parysatis, voyait avec peine sur le trône Artaxerxe son frère aîné; et que, dans le moment même que celui-ci était près d'en prendre possession, il avait entrepris de lui ôter en même temps le sceptre et la vie. Artaxerxe sentit bien ce qu'il avait à craindre d'un frère hardi, entreprenant, ambitieux; mais il ne put refuser sa grace aux prières et aux larmes de Parysatis sa mère, qui aimait passionnément ce cadet. Il le renvoya donc en Asie dans son gouvernement, en lui confiant, contre toutes les règles de la politique, une autorité absolue sur les provinces que le roi lui avait laissées par son testament.

Diod. l. 14,
p. 243
et 249-252.
Justin. l. 5,
cap. 11.
Xenoph.
de Exped.
Cyri, lib. 1,
p. 243-248.

Dès qu'il y fut arrivé, il songea sérieusement à se venger de l'affront qu'il prétendait avoir reçu de son frère, et à le détrôner. Il recevait avec bonté et affabilité tous ceux qui venaient de la cour de son frère, pour les détacher insensiblement du service du roi et se les attacher. Il gagnait aussi le cœur des Barbares qui étaient sous sa conduite, se familiarisant avec eux, et se mêlant avec le simple soldat, mais sans que la dignité de commandant en souffrît; et il les formait par différents exercices au métier de la guerre. Il s'appliqua sur-tout à lever secrètement en divers endroits, sous différents prétextes, des troupes grecques, sur lesquelles il comptait beaucoup plus que sur celles des Barbares. Cléarque se retira auprès de lui après avoir été banni de Lacédémone, et lui fut d'un grand secours: c'était un capitaine habile, expérimenté, et plein de courage. Dans le même temps plusieurs villes du gouvernement de Tissapherne s'étant soustraites à son obéissance, se donnèrent à Cyrus¹. Cet incident,

AN. M. 3601
Av. J.C. 403.

AN. M. 3602
Av. J.C. 402.

¹ Voici une autre circonstance à remarquer: dans le même temps que

qui ne fut point un effet du hasard, mais des intrigues secrètes de Cyrus, alluma la guerre entre eux. Cyrus, sous prétexte d'armer contre Tissapherne, assembla plus ouvertement des troupes; et, pour mieux éblouir la cour, il y envoya de grandes plaintes au roi contre ce gouverneur, et lui demandait de la manière la plus humble sa protection et du secours. Artaxerxe y fut trompé. Il crut que tous les préparatifs de Cyrus ne regardaient que Tissapherne¹, et, persuadé qu'il n'avait rien à craindre pour lui-même, il demeura tranquille.

Plut.
in Artax.
p. 1013.

Cyrus sut bien profiter de l'imprudente sécurité et de la molle nonchalance de son frère, laquelle était regardée par plusieurs comme une marque de douceur et d'humanité. En effet, au commencement de son règne, il parut imiter la bonté du premier Artaxerxe, dont il portait le nom; car il se montrait doux et affable à ceux qui l'approchaient; il honorait et récompensait magnifiquement tous ceux qui l'avaient mérité par leurs services: quand il ordonnait des punitions, il en retranchait toujours l'outrage et l'insulte; et quand il faisait des présents, c'était toujours avec un air gracieux et des manières obligeantes, qui en relevaient infiniment le prix, et qui montraient qu'il n'était jamais plus content que quand il pouvait faire du bien à ses

toutes les villes Ioniennes, excepté Milet, venaient de se donner à Cyrus, il eut la bassesse de demander instamment le gouvernement de ces villes, à son frère, dont il se préparait à ravir la couronne. C'est un trait de duplicité que nous a conservé Xénophon dans le cours de ses histoires, et presque malgré lui (*Anab.* liv. 1, 8.); car il s'est bien gardé d'en dire un mot dans le pa-

négyrique qu'il a fait de ce jeune ambitieux. — L.

¹ On voit que les rois de Perse suivaient alors cette déplorable politique, adoptée de nos jours par la Porte Ottomane, de favoriser et même de fomenter la guerre entre les gouverneurs des provinces, pour les mettre hors d'état de rien entreprendre contre l'autorité royale.

— L.

sujets. A toutes ces rares qualités il aurait dû en ajouter une qui n'est pas moins royale, et qui l'aurait mis en garde contre les entreprises d'un frère dont il devait connaître le caractère : je veux dire une sage prévoyance, qui pénètre dans l'avenir, et qui rend un prince attentif à prévenir ou à dissiper tout ce qui peut troubler le repos de l'état.

Les émissaires que Cyrus avait à la cour ne cessaient de répandre dans le public des discours qui préparaient les esprits au changement et à la révolte. Ils disaient que les affaires demandaient un roi tel que Cyrus, magnifique et libéral, qui aimât la guerre, et qui comblât de bien ses serviteurs ; et que la grandeur de l'empire avait besoin d'un roi plein d'ambition et de courage pour en soutenir et en augmenter l'éclat.

Ce jeune prince, de son côté, ne perdait point de temps, et il se hâtait de mettre en exécution son grand dessein. Il n'avait alors que vingt-trois ans tout au plus. Après les services importants qu'il avait rendus aux Lacédémoniens, services sans lesquels ils n'auraient jamais pu gagner les victoires qui les avaient rendus maîtres de la Grèce, il crut pouvoir s'ouvrir à eux. Il leur fit donc part de l'état présent de ses affaires et de ses vues, persuadé que cette ouverture même les disposerait encore davantage à le servir.

Dans la lettre qu'il leur écrivit, il parlait de lui-même en termes magnifiques. Il disait qu'il avait le cœur plus grand et plus royal que son frère, qu'il était plus exercé dans la philosophie et mieux instruit dans la magie ¹, et qu'il pouvait boire et porter plus de vin que lui,

¹ Par la magie chez les Perses on entendait la science de la religion et celle du gouvernement.

AN. M. 3603
AV. J. C. 401..

qualité qui était d'un grand mérite parmi les Barbares , mais qui ne devait pas le relever beaucoup dans l'esprit de ceux à qui il écrivait. Les Lacédémoniens envoyèrent ordre à leur flotte de joindre incessamment celle de ce prince , et d'obéir en tout à Tamos son amiral ; mais ce fut sans rien dire d'Artaxerxe , et sans qu'il parût en aucune sorte qu'il fussent du secret. Cette précaution leur parut ¹ nécessaire pour se justifier auprès d'Artaxerxe en cas que les choses vinsent à tourner à son avantage.

Voici à quoi montait l'armée de Cyrus , selon la revue qui en fut faite dans la suite. Il avait treize mille Grecs , qui faisaient l'élite et la principale force de son armée , et cent mille hommes d'autres troupes réglées de nations barbares. Cléarque de Lacédémone commandait les troupes du Péloponnèse , excepté les Achéens. Ceux-ci avaient pour chef Socrate d'Achaïe. Les Béotiens étaient sous Proxène de Thèbes , et les Thessaliens sous Ménon. Les Barbares avaient pour commandants , des Perses , à la tête desquels était Ariée. La flotte était composée de trente-cinq vaisseaux commandés par Pythagore , Lacédémonien , et de vingt-cinq commandés par Tamos , Égyptien , amiral de toute la flotte. Elle suivait l'armée de terre , en côtoyant les bords de la mer.

Cyrus ne s'était ouvert de son dessein qu'à Cléarque seul parmi les Grecs , prévoyant bien que la vue d'une si longue et si hardie entreprise ne manquerait pas d'effrayer et de rebuter les officiers aussi-bien que les soldats. Il s'appliqua seulement à les gagner pendant la

Xenoph. de
exped. Cyri,
lib. 1, p. 252.

¹ « Quærentes apud Cyrum gratiam ; et apud Artaxerxem , si vicisset , veniæ patrocînia , quum nihil

adversus eum apertè decrevissent. »
(JUSTIN. lib. 5, cap. 11.)

marche en les traitant avec bonté et humanité, en se familiarisant avec eux, et donnant de bons ordres afin qu'ils ne manquassent de rien. Proxène, dont la famille était amie de celle de Xénophon, présenta ce jeune Athénien à Cyrus, qui le reçut très-favorablement, et lui donna de l'emploi dans son armée parmi les Grecs. Enfin il partit de Sardes¹, et marcha vers les hautes provinces de l'Asie. Les troupes ne savaient ni quel était le sujet de la guerre, ni en quel pays on les conduisait : Cyrus avait fait entendre seulement qu'il portait les armes contre les Pisidiens, qui par leurs courses infestaient sa province.

Xenoph. *ibid.*
lib. 3, p. 294.

Tissapherne, jugeant bien que tous ces préparatifs étaient trop grands pour une aussi petite entreprise que celle de la Pisidie, était parti en poste de Milet pour en donner avis au roi. Cette nouvelle jeta la cour dans un grand trouble. Parysatis, mère d'Artaxerxe et de Cyrus, fut regardée comme la principale cause de cette guerre : tous ceux qui étaient attachés à son service et à ses intérêts furent soupçonnés d'entretenir des intelligences avec Cyrus. Statira sur-tout, qui était la reine régnante, ne cessait de lui faire de violents reproches : « Qu'est devenue, lui disait-elle, la foi que vous avez si souvent donnée en vous rendant caution pour votre fils ? que sont devenues les ardentés prières dont vous vous êtes servie pour arracher à la mort celui qui avait conjuré contre le roi son frère ? C'est par cette malheureuse tendresse que vous avez allumé cette guerre, et que vous nous avez précipités dans cet abîme de maux. » L'antipathie et la haine était déjà grande entre les deux reines. De si vifs reproches l'allumèrent

Plut. in
Artax.
p. 1014.

¹ Le 6 mars de l'an 401 avant J. C. selon le major Rennel. — L.

encore plus fortement. Nous verrons quelles en furent les suites. Artaxerxe prépara une armée nombreuse pour recevoir son frère.

Xenoph.
de Exp. Cyr.
lib. 1,
p. 258-261.

Cyrus s'avancait toujours à grandes journées. Ce qui l'inquiéta le plus dans sa marche fut le pas de la Cilicie. C'était un défilé très-étroit entre des montagnes fort hautes et fort escarpées, qui ne laissaient qu'autant d'espace qu'il en faut pour un chariot. Syennésis, roi du pays, se disposait à lui en disputer le passage, et il y aurait infailliblement réussi, sans la diversion que fit Tamos avec sa flotte jointe à celle des Lacédémoniens¹. Pour défendre la côte que cette flotte menaçait, Syennésis abandonna ce poste important, où un très-petit corps de troupes était capable d'arrêter la plus grosse armée.

Quand on fut arrivé à Tarse, les Grecs refusèrent de passer outre, se doutant bien qu'on les menait contre le roi, et criant hautement qu'ils ne s'étaient point enrôlés à cette condition. Cléarque, qui les commandait, eut besoin de toute son adresse et de toute son habileté pour étouffer ce mouvement dans sa naissance. Il avait d'abord voulu employer la voie de l'autorité et de la force, qui lui avait fort mal réussi. Il cessa de s'opposer de front à leur dessein; il parut même entrer dans leurs vues, et les appuyer de son approbation et de son crédit. Il déclara ouvertement qu'il ne se séparerait point d'eux, et leur conseilla de députer vers le prince, pour savoir de lui-même contre qui il prétendait les mener, afin de le suivre volontairement, si le parti leur plaisait, sinon de lui demander la permission de se retirer. Par ce

¹ Et Ménon qui était entré en Cilicie par une route plus courte, à travers les montagnes. (XENOPH. *Cyrop.* I, 2, 20.) — L.

détour adroit, il apaisa le tumulte et ramena les esprits. Il fut député lui-même avec quelques officiers. Cyrus, qu'il avait averti de tout secrètement, répondit qu'il voulait aller combattre Abrocomas¹, son ennemi, qui était à douze journées de là sur l'Euphrate. Quand on leur eut rapporté cette réponse, quoiqu'ils vissent bien où on les menait, ils résolurent de marcher, et demandèrent seulement qu'on augmentât leur paie. Cyrus, au lieu d'un darique² qu'il donnait par mois à chaque soldat, leur en promit un et demi.

Quelque temps après, on vint dire à Cyrus que deux des principaux officiers, pour une querelle particulière qu'ils avaient eue avec Cléarque, s'étaient sauvés sur un vaisseau marchand avec une partie de leur équipage. Plusieurs étaient d'avis qu'on envoyât après eux quelques galères, ce qui était fort facile, et qu'après les avoir ramenés, on en fit un exemple, en les punissant de mort à la vue de toute l'armée. Cyrus, persuadé³ que les bienfaits étaient la voie la plus sûre pour gagner les cœurs, et que les punitions, non plus que les remèdes violents, ne devaient être employés que dans l'extrême nécessité, déclara publiquement qu'il ne souffrirait pas qu'on pût dire qu'il eût retenu quelqu'un par force à son service; et il ajouta qu'il leur renverrait leurs femmes et leurs enfants qu'ils lui avaient laissés en ôtage. Une réponse si sage et si généreuse fit un effet merveilleux

¹ Il n'est point marqué où il commandait. Il paraît que c'était vers l'Euphrate. Il marchait avec trois cent mille hommes pour se joindre à l'armée du roi, mais il n'arriva qu'après la bataille.

² Le darique valait dix livres.

Tome IV. Hist. anc.

= 20 fr. 11 cent. Voyez les observations faites plus haut sur la valeur de la darique (t. II, p. 275).—L.

³ « Beneficiis potius quam remediis ingenia experiri placuit. » (PLIN. in *Traj.*)

sur les esprits, et attacha auprès de lui pour toujours ceux mêmes qui auparavant avaient eu quelque envie de se retirer. C'est ici une grande leçon pour ceux qui gouvernent. Il y a dans les hommes un fonds de générosité naturelle qu'il faut connaître et ménager. Les menaces les aigrissent, et les châtimens les révoltent, quand on veut les porter à leur devoir malgré eux¹. Ils desirerent qu'on s'en fie à eux jusqu'à un certain point, qu'on leur laisse la gloire de s'en acquitter par leur choix; et souvent un moyen sûr de les rendre fidèles, est de montrer qu'on les suppose tels.

Cyrus leur déclara pour-lors qu'il marchait contre Artaxerxe. A cette parole, il s'éleva d'abord quelque murmure, mais qui fit bientôt place aux marques de joie et d'allégresse, sur les magnifiques promesses que leur fit le prince.

Plut. in
Artax.
p. 1014.
Xenoph.
in exped.
Cyri, l. 1,
p. 261-266.

Comme Cyrus s'avancait à grandes journées, il lui vint des avis de toutes parts que le roi ne songeait point à combattre si tôt, mais qu'il avait résolu d'attendre dans le fond de la Perse que toutes ses forces fussent assemblées, et que, pour arrêter les ennemis, il avait fait dans une plaine de la Babylonie un fossé qui avait cinq toises de large sur trois de profondeur, et qui s'étendait par l'espace de douze² parasanges ou de douze lieues, depuis l'Euphrate jusqu'au mur de la Médie. Entre

¹ « Nescio an plus moribus conferrat princeps, qui bonos esse patitur, quàm qui cogit. » (PLIN. in *Traj.*)

« Plerumque habita fides ipsam obligat fidem. » (LIV.)

² La parasange est une mesure itinéraire propre aux Perses. Elle était ordinairement de trente stades, qui font une lieue et demie de France. Il y

en avait depuis vingt jusqu'à soixante stades. Dans la marche de l'armée de Cyrus, je suppose que la parasange n'est que de vingt stades, c'est-à-dire d'une lieue : j'en marquerai dans la suite la raison.

= Voyez, page 55, la note de Rollin et la mienne, sur la longueur de la parasange. — L.

l'Euphrate et le fossé, on avait laissé un chemin de vingt pieds de large, et ce fut par là que Cyrus passa avec toute son armée, dont il avait fait la revue le jour précédent. Le roi avait négligé de lui disputer ce passage, et le laissait toujours approcher de Babylone. Ce fut Tiribase qui le détermina à ne point fuir ainsi devant un ennemi sur lequel il avait des avantages infinis, et par le nombre de ses troupes et par la valeur de ses chefs. Il se détermina donc à aller à la rencontre de l'ennemi.

§ II. *La bataille se donne à Cunaxa. Les Grecs remportent la victoire de leur côté; Artaxerxe, du sien. Cyrus est tué.*

Le lieu où se donna la bataille s'appelait *Cunaxa*¹, et était à vingt-cinq lieues² environ de Babylone. L'armée de Cyrus était composée de treize mille Grecs, de cent mille Barbares et de vingt chariots armés de faux. Celle des ennemis, tant d'infanterie que de cavalerie, devait monter à douze cent mille hommes sous quatre généraux, Tissapherne, Gobryas, Arbace et Abrocomas, sans compter les six mille chevaux d'élite qui combattaient devant le roi et ne le quittaient point. Mais Abrocomas, qui avait avec lui trois cent mille hommes,

Xenoph.
in expedit.
Cyr. lib. 1,
p. 263-266.
Diod. l. 14,
p. 253-254.
Plut.
p. 1014-1017.

¹ Le nom du lieu où s'est donnée la bataille manque dans Xénophon et dans Diodore de Sicile. C'est Plutarque qui nous l'a conservé (*in Artax.* § 8). — L.

² 500 stades.

= Cette mesure est donnée par Plutarque. Xénophon ne met que 360 stades de distance entre le lieu de la bataille et Babylone (*Anabas.*

II, 2, 6). Les anciennes éditions, et même celle d'Hutchinson, portaient 3600 (ἐξήκοντα καὶ τρισχίλιοι), au lieu de ἐξήκοντα καὶ τριακόσιοι, excellente leçon que donnent les meilleurs manuscrits, et que Larcher a adoptée le premier, dans sa traduction; comme cette distance était absurde, Rollin a préféré avec raison de suivre le texte de Plutarque. — L.

n'arriva que cinq jours après la bataille. Il ne s'y trouva que cent cinquante chariots armés de faux.

Cyrus, voyant que l'ennemi n'avait point défendu le passage du fossé, crut qu'il n'y aurait point de combat : ainsi le lendemain on marcha avec beaucoup de négligence. Mais le troisième jour, Cyrus étant sur son char avec peu de soldats rangés devant lui, et les autres marchant confusément ou faisant porter leurs armes, tout-à-coup, sur les neuf heures du matin, un cavalier accourut à toute bride, criant, par-tout où il passait, que l'ennemi approchait, prêt à combattre. Alors le désordre fut grand, dans la crainte qu'on n'eût pas le loisir de se ranger en bataille. Cyrus, sautant en bas de son char, s'arma en diligence, et monta à cheval ses javelots à la main, criant à chacun qu'il reprit ses armes et son rang ; ce qui fut aussitôt exécuté avec tant de promptitude, que les troupes n'eurent pas le temps de prendre leur repas.

Cyrus plaça à la droite mille chevaux paphlagoniens appuyés à l'Euphrate, avec l'infanterie légère des Grecs ; ensuite Cléarque, Proxène et les autres colonels, jusqu'à Ménon, chacun avec leurs troupes. L'aile gauche, composée de Lydiens, de Phrygiens et d'autres peuples d'Asie, était commandée par Ariée, qui avait aussi mille chevaux. Cyrus se mit au centre, où était l'élite des Perses et des autres Barbares. Il était environné de six cents cavaliers armés de toutes pièces, et leurs chevaux de chanfreins et de poitrails. Le prince avait la tête nue, aussi-bien que tous les autres Perses ; car c'est leur coutume d'aller ainsi au combat : tous ses gens avaient des cottes-d'armes rouges, au lieu que ceux d'Artaxerxe en avaient de blanches.

Un peu avant le combat, Cléarque conseilla à Cyrus de ne point s'engager dans la mêlée, et de mettre sa personne en sûreté derrière les bataillons des Grecs. *Que me dis-tu là ?* répliqua Cyrus. *Quoi ! tu veux que dans le temps même que je cherche à me faire roi, je me montre indigne de l'être !* Cette sage et généreuse réponse fait voir qu'il savait quel est le devoir d'un général d'armée, sur-tout dans un jour de bataille. S'il s'était retiré lorsque sa présence était le plus nécessaire, il aurait témoigné peu de cœur et l'aurait ôté aux autres. Il faut, en gardant toujours la différence qui doit être entre le commandant et les soldats, que le péril soit commun, et que personne ne s'en exempte, si l'on veut que les troupes n'en soient pas alarmées. Le courage dans une armée dépend de l'exemple, du désir d'être remarqué, de la crainte de se déshonorer, de l'impuissance de faire autrement que les autres, et de l'égalité du danger. La retraite de Cyrus aurait ruiné ou affaibli tous ces puissants motifs, en décourageant les officiers aussi-bien que les soldats. Il crut qu'étant leur général, il en devait faire les fonctions, et se montrer digne d'être l'ame et le chef de tant de gens de cœur prêts à répandre leur sang pour lui.

Il était déjà midi, et l'ennemi ne paraissait point encore. Mais sur les trois heures il s'éleva une grande poussière comme une nuée blanche, suivie quelque temps après d'une noirceur qui couvrit toute la plaine, après quoi l'on vit briller les armes, les lances et les étendards. Tissapherne commandait la gauche, qui était composée de la cavalerie armée de cuirassés blancs, et de l'infanterie légère; au centre était l'infanterie pesamment armée, dont une grande partie avait des boucliers de

bois qui couvraient le soldat tout entier (c'étaient des Égyptiens). Le reste de l'infanterie légère et de la cavalerie formait l'aile droite. Toute l'infanterie était rangée par nations, avec autant de profondeur que de front, et formait ainsi des bataillons carrés. Le roi s'était mis au corps de bataille avec l'élite de toutes ses troupes, et il avait autour de lui six mille chevaux commandés par Artagerse. Quoiqu'il fût au centre, il débordait l'aile gauche de Cyrus, tant le front de son armée surpassait en étendue celui de l'armée ennemie. On avait placé cent cinquante chariots armés de faux à la tête de l'armée, à quelque distance les uns des autres. Les faux étaient attachées à l'essieu, tant en bas que de travers, pour couper et renverser tout ce qu'ils trouveraient à leur rencontre.

Comme Cyrus comptait beaucoup sur la valeur et l'expérience des Grecs, il dit à Cléarque qu'après qu'il aurait battu les ennemis qui étaient devant lui, il eût soin de se rabattre sur sa gauche pour tomber sur le centre, où était le roi, parce que de là dépendait tout le succès de la bataille. Mais Cléarque, trouvant beaucoup de difficulté à pouvoir percer un si gros corps de troupes, lui répondit qu'il ne se mît en peine de rien, et qu'il aurait soin de faire ce qu'il faudrait.

Cependant l'armée ennemie s'avancait au petit pas en bon ordre. Cyrus marchait entre les deux corps de bataille, quoique plus près du sien, et les considérait attentivement l'un après l'autre. Xénophon l'apercevant, piqua droit à lui pour savoir s'il n'avait point quelque ordre à lui donner. Il lui cria que les sacrifices étaient favorables, et qu'il en informât les troupes. Aussitôt il se mit à parcourir les rangs pour donner ses ordres, et

il se montra aux soldats avec une joie sur le visage et une sérénité qui inspiraient le courage, et en même temps avec un air de bonté et de familiarité qui excitaient leur affection et leur zèle. On ne saurait comprendre ce que peut sur les esprits une parole, un air de bonté, un regard du général, dans un jour d'action, et avec quelle ardeur un homme ordinaire court au péril quand il croit n'être pas inconnu à son général, et qu'il pense qu'il lui saura gré de son courage.

Artaxerxe approchait toujours, quoique lentement, sans bruit et sans confusion. Cette belle ordonnance et cette exacte discipline surprirent extrêmement les Grecs, qui s'attendaient à voir beaucoup de désordre et de tumulte dans une si grande multitude, et à entendre des cris confus, comme Cyrus le leur avait annoncé.

Les armées n'étaient éloignées que de quatre à cinq cents pas, lorsque les Grecs commencèrent à chanter l'hymne du combat, et à marcher, lentement d'abord et en silence. Quand ils furent près de l'ennemi, ils jetèrent de grands cris, frappant de leurs javelots contre leurs boucliers pour épouvanter les chevaux; et s'ébranlant tous ensemble, ils coururent de toutes leurs forces contre les Barbares, qui ne les attendirent pas, mais lâchèrent le pied, et s'enfuirent tous, à l'exception de Tissapherne, qui demeura avec une petite partie de ses troupes.

Cyrus voyait avec plaisir la déroute des ennemis causée par les Grecs, et ceux qui étaient autour de lui le proclamèrent roi. Mais il ne se livra pas à une vaine joie, et ne se compta point encore vainqueur. Il s'aperçut qu'Artaxerxe faisait faire un mouvement à sa droite pour le prendre en flanc : il marche droit à lui avec ses

six cents chevaux, tue de sa main Artagerse, commandant des six mille chevaux qui environnaient le roi, et les met tous en fuite. Découvrant son frère, il s'écrie, les yeux étincelants de feu, *Je le vois*¹, et pique vers lui, accompagné seulement de ses principaux officiers : car ses troupes s'étaient débandées en poursuivant les fuyards, ce qui fut une faute essentielle.

Diod. 1. 14,
p. 254.

Alors le combat devint comme singulier entre Artaxerxe et Cyrus; et l'on vit, dit un historien, ces deux frères, transportés de fureur et acharnés l'un contre l'autre, chercher, comme autrefois Étéocle et Polynice, à enfoncer chacun le fer dans le sein de son rival, et à s'assurer du trône par sa mort.

Cyrus, ayant écarté ceux qui étaient en bataille devant Artaxerxe, le joint, tue son cheval sous lui, et le fait tomber par terre. Celui-ci s'étant relevé, et ayant monté sur un autre cheval, Cyrus pousse encore à lui, le blesse du second coup, et se prépare à lui en porter un troisième, qu'il espère devoir être le dernier. Le roi, comme un lion blessé par les chasseurs qui n'en devient que plus furieux, s'élançe avec impétuosité et pousse son cheval contre Cyrus, qui, tête baissée et sans aucun ménagement, se jetait au travers d'une grêle de traits qu'on lui lançait de toutes parts, et le frappe de sa javeline dans le même temps que tous les autres tiraient aussi sur lui. Cyrus tombe mort. Les uns disent que ce fut du coup que le roi lui donna; les autres assurent qu'il fut tué par un soldat carien. Mithridate, jeune seigneur persan, prétendait lui avoir porté le coup mortel en lui enfonçant sa javeline près de l'œil dans la

¹ Dans le grec de Xénophon: *Je vois l'homme*, ἴδῶ τὸν ἄνδρα (ΧΕ ΝΟΡΗ. *Anab.* I, 8, 28). — L.

tempe, avec tant de roideur qu'il lui perça la tête de part en part. Les plus grands de sa cour ¹, ne pouvant se résoudre de survivre à un si bon maître, se firent tous tuer auprès de son corps; preuve certaine, dit Xénophon, qu'il savait bien choisir ses amis, et qu'il en était véritablement aimé. Ariée, qui aurait dû lui être plus attaché que tout autre, s'enfuit avec sa gauche sitôt qu'il eut appris sa mort.

Artaxerxe, après avoir fait couper la tête et la main droite de son frère par l'eunuque Mésabate, poursuivit les ennemis jusque dans leur camp. Ariée ne s'y était pas arrêté; mais l'ayant traversé, il continua sa retraite jusqu'au lieu où l'armée avait campé le jour précédent, qui était éloigné d'environ quatre lieues ².

Tissapherne, après la défaite de la plus grande partie de sa gauche par les Grecs, mena le reste contre l'ennemi, et donna le long du fleuve à travers l'infanterie légère des Grecs, qui s'ouvrit pour lui faire passage, et fit sa décharge sur lui en passant sans perdre un seul homme. Elle était commandée par Épisthène d'Amphipolis, qui passait pour un habile capitaine. Tissapherne passa outre sans retourner à la charge, parce qu'il se sentait trop faible, et il s'avança jusqu'au camp de Cyrus, où il trouva le roi qui le pillait, mais qui n'avait pu forcer l'endroit défendu par les Grecs qu'on y avait laissés pour la garde, et qui sauvèrent leur bagage.

Les Grecs de leur côté, et Artaxerxe de l'autre, qui

¹ Xénophon ne parle réellement que d'un seul, nommé *Artapate*, qui, dit-on, se tua sur le corps de Cyrus: encore d'autres prétendaient-

ils que ce fut le Roi qui le fit égorger. — L.

² Quatre parasanges.

ne savaient point ce qui se passait ailleurs, comptaient chacun avoir remporté la victoire : les premiers, parce qu'ils avaient mis en fuite et poursuivi les ennemis ; le roi, parce qu'il avait tué son frère, battu les troupes qui s'étaient présentées devant lui et pillé leur camp. Leur sort fut bientôt éclairci de part et d'autre. Tissapherne, en arrivant au camp, apprit au roi que les Grecs avaient renversé son aile gauche et la poursuivaient vivement : et les Grecs, de leur côté, apprirent que le roi, en poursuivant la gauche de Cyrus, avait percé jusqu'au camp. Sur ces avis, le roi rallia ses troupes, et se mit en marche pour aller chercher l'ennemi ; et Cléarque, de son côté, revenant de la poursuite des Perses, s'avança pour aller au secours du camp.

Les deux armées se trouvèrent bientôt assez près l'une de l'autre. Il parut, par un mouvement que fit le roi, qu'il avait dessein d'attaquer les Grecs par la gauche. Ceux-ci, craignant d'être enveloppés de toutes parts, firent un quart de conversion, et mirent le fleuve à leur dos, pour n'être point pris par derrière. Ce que le roi ayant vu, il fit changer de forme aussi à sa bataille, se vint ranger devant eux, et marcha pour les attaquer. Dès que les Grecs virent qu'ils s'approchaient, ils entonnèrent l'hymne du combat, et marchèrent à l'ennemi avec plus d'ardeur encore qu'à la première action.

Les Barbares aussi lâchèrent le pied comme la première fois, et encore de plus loin, et furent poursuivis jusqu'à un village qui était au pied d'une colline, sur laquelle leur cavalerie fit halte. On y remarqua l'étendard du roi, qui était un aigle d'or au bout d'une pique,

les ailes déployées. Les Grecs se préparant à les y poursuivre, ils abandonnèrent aussi la colline, prirent la fuite précipitamment, et toutes les troupes se débandèrent. Cléarque, après avoir rangé ses troupes au pied de la colline, y fit monter Lycius de Syracuse avec un autre, pour voir ce qui se passait dans la campagne. Ils rapportèrent que les ennemis fuyaient de tous côtés, et que toute l'armée était en déroute.

Comme il était presque nuit, les Grecs mirent bas les armes pour se reposer, bien étonnés de ce que Cyrus ne paraissait point, ni personne de sa part, et s'imaginant qu'il s'était engagé à la poursuite des ennemis, ou qu'il se hâtait de se rendre maître de quelque place importante; car ils ne savaient pas encore sa mort, ni la défaite du reste de son armée. Ils se déterminent à retourner dans leur camp, où ils arrivent à nuit fermée, et trouvent la plupart du bagage pris, avec tous les vivres, et quatre cents chariots chargés de farine et de vin, que Cyrus faisait toujours mener pour les Grecs en cas de besoin et de quelque nécessité pressante. Ils passèrent la nuit dans le camp, la plupart sans avoir encore pris de nourriture, comptant que Cyrus était vivant, et qu'il avait remporté la victoire.

Le succès du combat que je viens de décrire montre ce que peuvent la bravoure et la science militaire contre le grand nombre. Le petit corps d'armée des Grecs ne montait qu'à douze ou treize mille hommes : mais c'étaient des troupes aguerries, disciplinées, endurcies à la fatigue, accoutumées à affronter les dangers, sensibles à la gloire et à la réputation, et qui, pendant la longue guerre de Péloponnèse, avaient eu le temps et les moyens de s'instruire et de se perfectionner dans

l'art de combattre. Du côté d'Artaxerxe, on comptait près d'un million d'hommes : mais ce n'étaient point des soldats, ils n'en avaient que le nom, sans force, sans courage, sans discipline, sans expérience, sans aucun sentiment d'honneur. Aussi, dès que les Grecs paraissaient, la frayeur et le désordre se mettaient parmi les ennemis ; et, dans la seconde action, Artaxerxe lui-même n'osa pas les attendre, et prit honteusement la fuite.

Plutarque ici blâme fort Cléarque, commandant des Grecs, et lui impute à lâcheté de n'avoir pas suivi l'ordre de Cyrus, qui lui avait recommandé sur-tout de donner du côté où était Artaxerxe. Ce reproche paraît sans fondement. Il n'est pas aisé de comprendre comment ce capitaine, qui était placé à l'aile droite, pouvait attaquer d'abord Artaxerxe, qui, étant au centre, débordait, comme on l'a dit, toute l'armée ennemie. Il semble que Cyrus, comptant comme il faisait, et avec beaucoup de raison, sur le courage des Grecs, et desirant qu'ils attaquassent l'endroit où était Artaxerxe, aurait dû les placer à l'aile gauche, qui répondait directement à cet endroit, c'est-à-dire au corps de bataille, et non pas à la droite, qui en était fort éloignée.

Le reproche qu'on pourrait faire à Cléarque, c'est d'avoir poussé trop vivement et trop long-temps les fuyards. Si, après avoir mis en désordre l'aile gauche qui lui était opposée, il eût pris le reste des ennemis en flanc, et eût pénétré jusqu'au centre où était Artaxerxe, il y a très-grande apparence qu'il aurait remporté une victoire complète, et qu'il aurait placé Cyrus sur le trône. Les six cents cavaliers de ce prince

firent la même faute, et, poursuivant avec trop de chaleur le corps de cavalerie qu'ils avaient mis en fuite, ils laissèrent leur maître presque seul, et l'abandonnèrent à la merci des ennemis, sans penser qu'ils étaient choisis sur toute l'armée pour veiller à la garde du prince, et pour mettre sa personne en sûreté. Trop d'ardeur nuit souvent dans un combat : il est du devoir et de l'habileté d'un chef de savoir la modérer et la conduire.

Cyrus lui-même s'y abandonna trop, et se laissa emporter à un désir aveugle de gloire et de vengeance. Allant tête baissée attaquer son frère, il oublia qu'il y a une extrême différence entre un général et un simple soldat. Il ne devait s'exposer que comme il convient à un prince ; comme la tête, et non comme la main ; comme celui qui doit donner les ordres, et non comme ceux qui doivent les exécuter.

Je ne parle ainsi qu'après les gens du métier, et je ne m'ingère pas d'interposer mon jugement propre sur des matières qui ne sont pas de ma compétence.

§ III. *Éloge de Cyrus.*

Xénophon fait un éloge magnifique de Cyrus ; et ce n'est point simplement sur le rapport d'autrui qu'il en parle, mais sur ce qu'il en avait vu et connu par lui-même. C'était, dit-il, au jugement de tous ceux qui l'ont connu, le prince, après le grand Cyrus, le plus digne de commander, et qui avait l'ame la plus noble et la plus royale. Dès son enfance, il surpassait tous ceux de son âge en toute sorte d'exercices, soit qu'il fallût manier un cheval, ou tirer de l'arc, ou lancer un javelot, ou se distinguer à la chasse, jusque-là qu'un

De Expedit.
Cyr. lib. 1,
p. 266-269.

jour il soutint l'attaque d'un ours, et le terrassa. Ces avantages étaient soutenus en lui par un air noble, par une physionomie prévenante, et par toutes ces graces de la nature qui servent comme de recommandation au mérite.

Quand son père l'eut fait satrape de la Lydie et des provinces voisines ¹, son grand soin fut de bien faire entendre aux peuples qu'il n'avait rien tant à cœur que de tenir inviolablement sa parole, soit pour les traités publics, soit même pour de simples promesses : qualité bien rare dans les princes, et qui est néanmoins la base de tout bon gouvernement, et la source du bonheur des rois et des peuples. Non-seulement les villes soumises à son autorité, mais les ennemis mêmes, prenaient en lui une pleine confiance.

Soit qu'on lui fît du mal ou du bien, il le voulait rendre au double, et ne souhaitait de vivre, disait-il, que jusqu'à ce qu'il eût surmonté en bienfaits ou en vengeance ses amis et ses ennemis. (Il y aurait eu plus de gloire à vaincre ceux-ci mêmes à force de bienfaits.) Aussi n'y eut-il jamais de prince que l'on craignît davantage d'offenser, ni pour qui l'on fût plus prêt à exposer ses biens, sa fortune et sa vie.

Moins occupé du soin de se faire craindre que de celui de se faire aimer, il s'étudiait à ne montrer sa grandeur que par le côté qui la faisait paraître utile et avantageuse, et à éteindre tous les autres sentiments par celui de la reconnaissance et de l'amour. Il était attentif à toutes les occasions de faire du bien, de placer à propos une grace, de montrer qu'il ne se croyait puissant, riche, heureux, qu'autant qu'il pouvait le

¹ La grande Phrygie et la Cappadoce.

faire sentir aux autres par ses bienfaits. Mais il évitait d'en tarir la source par une profusion indiscrete. Il ne prodiguait pas les graces, il les distribuait ¹. Il voulait que ses libéralités fussent des récompenses, et non de pures faveurs, et qu'elles servissent à aider la vertu, et non pas à entretenir la molle oisiveté du vice.

Il aimait sur-tout à faire du bien aux vaillants hommes : les gouvernements et les récompenses n'étaient que pour ceux qui s'étaient distingués dans l'occasion. Il n'accordait jamais les honneurs et les dignités à la brigue ni à la faveur, mais au mérite seul; ce qui fait non-seulement la gloire, mais le succès du gouvernement. Par là, il mit bientôt la vertu en honneur, et rendit le vice méprisable. Les provinces, animées d'une noble émulation, lui fournirent en peu de temps un nombre considerable d'excellents sujets en tout genre, qui, sous un autre gouvernement, seraient demeurés inconnus et inutiles.

Personne n'a jamais su obliger de meilleure grace, ni mieux possédé l'art de gagner par des manières prévenantes le cœur de ceux qui pouvaient lui rendre service. Comme il sentait bien qu'il avait besoin du secours des autres pour exécuter ses desseins, il jugeait que l'équité et la reconnaissance demandaient qu'il rendît à ceux qui s'attachaient à sa personne tous les services qui dépendaient de lui. Tous les présents qu'on lui faisait, soit d'armes éclatantes, soit de riches étoffes, il les distribuait à ses amis, consultant le goût ou le besoin de chacun d'eux; et il avait coutume de dire que le plus bel ornement et la plus grande richesse d'un

¹ « Habebit sinum facilem, non nihil excidat. » (SENEC, *de beat. vitâ*, perforatum : ex quo multa exeant, cap. 23.)

prince étaient d'orner et d'enrichir ceux qui le servaient bien. En effet, dit Xénophon, de faire du bien à ses amis et de les vaincre en libéralités, je ne trouve pas que ce soit une chose si admirable dans une si haute fortune; mais de les vaincre par la bonté du cœur et par les sentiments d'affection et d'amitié, et de trouver plus de plaisir à les obliger qu'eux à recevoir des graces, c'est en quoi je trouve Cyrus véritablement digne d'estime et d'admiration. Le premier de ces avantages il le tire de son rang, et l'autre de son propre fonds.

C'est par ces rares qualités qu'ils s'acquit généralement l'estime et l'amour tant des Grecs que des Barbares. Une grande preuve de ce que dit ici Xénophon, c'est qu'on ne quitta jamais le service de Cyrus pour celui du roi; au lieu qu'il en passait tous les jours une infinité du parti du roi au sien depuis que la guerre fut déclarée, et même de ceux qui avaient le plus de crédit à la cour, parce qu'ils étaient tous persuadés que Cyrus saurait mieux reconnaître leurs services.

On ne peut pas douter certainement que le jeune Cyrus n'eût de grandes vertus et un mérite supérieur: mais je suis surpris que Xénophon, en traçant son portrait, n'emploie que des traits brillants et propres à le faire admirer, et ne dise pas un seul mot de ses défauts¹, et sur-tout de cette ambition démesurée qui fut l'ame de toutes ses actions, et qui enfin lui mit les armes à la main contre son frère aîné et contre son roi. Est-il permis à un historien, dont le principal devoir est de peindre les vertus et les vices avec les couleurs qui leur conviennent, de décrire fort au long une telle entreprise sans laisser entrevoir aucune marque

¹ Voyez la note p. 27. — L.

d'improbation ? Mais chez les païens, l'ambition, loin d'être regardée comme un vice, passait souvent pour une vertu.

§ IV. *Le roi veut contraindre les Grecs à livrer leurs armes. Ils prennent la résolution de mourir plutôt que de se rendre. On fait un traité avec eux. Tissapherne se charge de les conduire jusque dans leur patrie. Il arrête par trahison Cléarque et quatre autres généraux, qui sont tous mis à mort.*

Les Grecs, ayant appris le lendemain de la bataille que Cyrus était mort, députèrent vers Ariée, général des Barbares, qui s'était retiré avec ses troupes au lieu d'où ils étaient partis la veille de l'action, pour lui offrir, comme vainqueurs, la couronne de Perse à la place de Cyrus. Dans le même temps arrivèrent des hérauts d'armes ¹ persans, de la part du roi, pour les sommer de rendre les armes. Ils répondirent fièrement qu'on ne parlait point ainsi à des vainqueurs : que si le roi souhaitait avoir leurs armes, il vînt lui-même les leur arracher ; mais qu'ils mourraient plutôt que de les livrer : que s'il voulait les recevoir au nombre de ses alliés, ils le serviraient avec fidélité et courage ; mais ², s'il songeait à les réduire en esclavage comme vaincus, qu'il sût qu'ils avaient en main de quoi se défendre, et qu'ils étaient déterminés à perdre la vie plutôt que la liberté. Les hérauts ajoutèrent qu'ils avaient ordre de leur dire que, s'ils demeuraient au lieu où ils les avaient trouvés,

Xenoph. in
exped. Cyr.
lib. 2,
p. 272-292.
Diod. 1. 14,
p. 255-257.

¹ Simplement des *hérauts*, κήρυκες. — L.

² « Sin ut victis servitium indice-

retur, esse sibi ferrum et juventutem, et promptum libertati aut ad mortem animum. » (TACIT. *Ann.* lib. 4, c. 46.)

il y aurait suspension d'armes ; que s'ils avançaient ou reculaient, ils seraient traités comme ennemis. Les Grecs y consentirent. Mais lequel dirai-je, reprit le héraut ? Paix en demeurant, et guerre en marchant, répliqua Cléarque, sans s'expliquer davantage, pour tenir toujours le roi en incertitude.

La réponse d'Ariée aux députés des Grecs fut, qu'il y avait plusieurs autres Perses plus considérables que lui qui ne le souffriraient pas sur le trône, et qu'il partirait le lendemain de grand matin pour retourner en Ionie : que, s'ils voulaient être de la partie, ils arrivassent dans la nuit. Cléarque, ayant pris l'avis des officiers, se prépara au départ. Il commanda toujours depuis, comme étant le seul capable de le faire ; car du reste il n'avait point été élu.

La nuit venue, Miltocythe, Thracien, qui commandait quarante chevaux et environ trois cents soldats de son pays, s'alla rendre au roi : et le reste des Grecs partit sous la conduite de Cléarque, et arriva sur le minuit au camp d'Ariée. Après qu'ils se furent mis en bataille, les officiers l'allèrent trouver dans sa tente, où ils jurèrent alliance ; et les Barbares ajoutèrent qu'ils conduiraient l'armée sans fraude. Pour confirmation du traité, on égorgea un loup, un bélier, un sanglier et un taureau : les Grecs trempaient leurs épées dans le sang des victimes, et les Barbares la pointe de leurs javelots.

Ariée ne jugea pas à propos de retourner par le chemin par où ils étaient venus, parce que, n'y ayant rien trouvé pour leur subsistance les dix-sept derniers jours de marche, ils auraient eu beaucoup plus à y souffrir à leur retour. Il prit donc une autre route. Il les exhorta seulement à faire d'abord de grandes journées

pour éviter la poursuite du roi ; mais ils n'y purent réussir. Vers le soir, lorsqu'ils étaient près de certains villages où ils devaient s'arrêter, des coureurs rapportèrent qu'on voyait quelques équipages ; ce qui fit juger que l'ennemi n'était pas loin. On l'attendit de pied ferme. Le lendemain, au point du jour, l'armée se rangea dans le même ordre qu'elle était lors de la bataille. Une contenance si hardie épouvanta le roi. Il envoya des hérauts, non plus pour demander, comme auparavant, qu'on livrât les armes, mais pour parler de paix et de traité. Cléarque, qu'on avertit de leur arrivée, et qui était occupé à ranger ses troupes, leur fit dire d'attendre, et qu'il n'avait pas encore le loisir de leur parler. Il affectait exprès un air de fierté et de grandeur, pour marquer son intrépidité ; et d'ailleurs il était bien aise de faire paraître sa phalange en bon état. Quand il se fut avancé avec ce qu'il avait de plus leste ¹ parmi ses officiers, et qu'il eut entendu la proposition que lui faisaient les hérauts, il répondit qu'il fallait commencer par se battre, parce que l'armée, manquant de vivres, ne pouvait pas attendre plus long-temps. Les hérauts, étant retournés pour porter cette parole à leur maître, revinrent fort peu de temps après, ce qui fit connaître que le roi, ou celui qui parlait en son nom, n'était pas éloigné. Ils dirent qu'ils avaient ordre de les conduire dans les villages, où ils trouveraient des vivres en abondance ; et ils les y conduisirent effectivement.

L'armée y séjourna trois jours, pendant lesquels Tis-sapherne y arriva de la part du roi, avec le frère de la

¹ Dans le grec : *escorté de ses soldats les mieux armés et de meilleure mine* : τούς τε εὐοπλοτάτους ἔχων καὶ εὐειδεστάτους τῶν αὐτοῦ στρατιωτῶν (XENOPH. *Anabas.* II, 3, 1). — L.

reine, et trois autres grands de Perse, suivis d'un grand nombre d'officiers et de domestiques. Après avoir salué les généraux, qui s'avancèrent pour le recevoir, il leur dit, par l'entremise de son truchement, qu'étant voisin de la Grèce, et les ayant vus engagés dans des périls d'où ils auraient peine à se tirer, il avait interposé ses bons offices auprès du roi pour obtenir qu'il lui fût permis de les remener dans leur pays, persuadé que, lorsqu'ils y seraient arrivés, ni eux ni leurs villes ne perdraient le souvenir d'une telle faveur : que le roi, sans s'expliquer encore positivement, l'avait chargé de venir savoir d'eux pourquoi ils avaient pris les armes contre lui ; et il leur conseilla de répondre au roi d'une manière qui ne lui déplût point, et qui le mît, lui Tissapherne, en état de leur rendre service. « Les dieux nous sont « témoins, reprit Cléarque, que nous ne nous sommes « point enrôlés pour faire la guerre au roi ni pour mar- « cher contre lui. Cyrus, couvrant sa marche de divers « prétextes, nous a amenés presque jusqu'ici sans s'ex- « pliquer, afin d'être plus en état de vous surprendre. « Et lorsque nous l'avons vu engagé dans les dangers, « nous avons eu honte de l'abandonner après les faveurs « que nous en avons reçues. Mais, puisqu'il est mort, « nous sommes quittes de notre parole, et nous ne de- « sirons ni contester la couronne à Artaxerxe, ni ravager « son pays, ni lui faire aucun déplaisir, pourvu qu'il « ne s'oppose point à notre retour. Que si quelqu'un « nous attaque, nous tâcherons, avec l'aide des dieux, « de nous bien défendre, et ne serons point ingrats aussi « à l'égard de ceux qui nous auront rendu quelque « service. » Tissapherne répondit qu'il porterait cette parole au roi, et qu'il leur rapporterait sa réponse. Il ne

revint pas le lendemain, ce qui mit les Grecs en inquiétude; mais il arriva le troisième jour, et dit qu'il avait enfin obtenu leur grace après beaucoup de contradiction: car on avait représenté au roi qu'il ne devait pas laisser retourner impunément en leur pays des gens qui avaient eu l'insolence de lui venir faire la guerre. « Enfin, dit-il, vous pouvez vous assurer maintenant qu'on n'apportera aucun obstacle à votre retour, et qu'on vous fournira des vivres, ou qu'on vous en laissera prendre en payant; et vous jurerez aussi que vous passerez sans faire aucun désordre, et que vous prendrez seulement ce qui vous sera nécessaire, si on ne vous le fournit pas. » Ces conditions furent jurées de part et d'autre. Tissapherne et le frère de la reine donnèrent la main aux colonels et aux capitaines, et reçurent la leur. Ensuite Tissapherne se retira pour aller donner ordre à ses affaires, avec promesse de revenir au plus tôt pour s'en retourner avec eux dans son gouvernement.

Les Grecs l'attendirent plus de vingt jours, demeurant campés près d'Ariée, qui était visité souvent par ses frères et par ses autres parents, et les officiers de son armée par d'autres Perses, qui les assuraient de la part du roi qu'il ne se souviendrait plus du passé, de sorte qu'on voyait l'amitié d'Ariée envers les Grecs se refroidir de jour en jour. Ce changement leur donnait de l'inquiétude. Plusieurs des officiers vinrent trouver Cléarque et les autres capitaines, et leur dirent: « Que faisons-nous ici plus long-temps? Ne savons-nous pas que le roi nous voudrait voir tous périr, pour inspirer de la terreur aux autres? Peut-être qu'il nous arrête en attendant qu'il ait rassemblé ses forces dispersées, ou envoyé saisir les passages qui sont sur notre route,

« car il ne souffrira jamais que nous retournions en « Grèce pour y publier notre gloire et sa honte. » Cléarque répondait à ceux qui lui tenaient ces discours que, de partir ainsi sans le congé du roi, c'était rompre avec lui, et lui déclarer la guerre en violant le traité : qu'on demeurerait sans conducteur dans un pays étranger où personne ne voudrait fournir des vivres : qu'Ariée les quitterait, et que leurs amis mêmes deviendraient leurs ennemis : qu'il ne savait pas s'il y avait encore quelque autre fleuve à passer, mais que, quand il n'y aurait que l'Euphrate, on ne le pouvait traverser, pour peu qu'on leur disputât le passage : que, s'il fallait combattre, on se trouvait sans cavalerie contre des ennemis qui en avaient une très-nombreuse et très-excellente ; de sorte que, si l'on remportait la victoire, on n'en tirerait pas grand avantage ; et si l'on était vaincu, on périrait sans ressource. « D'ailleurs, pourquoi le roi, « qui avait tant d'autres moyens de nous perdre, nous « aurait-il donné sa parole pour la violer, afin de se « rendre exécration devant les dieux et devant les « hommes? »

Cependant Tissapherne arriva avec ses troupes pour retourner en son gouvernement ¹. Ils partirent donc tous ensemble sous la conduite de Tissapherne, qui leur faisait fournir des vivres. Ariée et ses gens campaient avec les Barbares, et les Grecs séparément à quelque distance d'eux, ce qui entretenait toujours les défiances. D'ailleurs il survenait des querelles pour le bois et le fourrage, qui aliénaient de plus en plus les

¹ Il y a dans le grec : *comme ayant* ὡς εἰς οἶκον ἀπιῶν (XENOPH. *Anab.* II, 4, 5). — L.
dessein de retourner, etc., c'est-à-dire, faisant mine de retourner,

esprits. Après trois jours de marche on arriva au mur de la Médie, qui a cent pieds de haut, vingt de large, et vingt lieues d'étendue¹, tout bâti de briques, liées ensemble avec du bitume, comme les murs de Babylone, dont, par une de ses extrémités, il n'était pas fort éloigné. Lorsqu'on l'eut passé, on fit huit lieues en deux jours, et l'on vint au fleuve du Tigre, après avoir traversé deux de ses canaux, faits de main d'homme pour arroser le pays². On passa ensuite le Tigre sur un pont de vingt-sept bateaux³ près de Sitace⁴, ville fort grande et fort peuplée. Après quatre jours de marche ils arrivèrent à une autre ville, fort puissante aussi, nommée *Opis*⁵. Ils y rencontrèrent un frère bâtard d'Artaxerxe, qui amenait de Suse et d'Ecbatane à son secours un corps de troupes fort considérable. Il

¹ 20 parasanges.

² La marche des Grecs et du reste de l'armée, depuis le lendemain de la bataille jusqu'au passage du Tigre, est remplie dans le texte de Xénophon de très-grandes obscurités, qui demanderaient, pour être pleinement éclaircies, une longue dissertation. Mon plan ne me permet pas d'entrer dans ces sortes de discussions : j'en laisse le soin à des personnes plus habiles que moi.

= Une partie de ces difficultés a été levée par les critiques modernes : elles tiennent toutes à la position de Cunaxa, par rapport à l'endroit où les Grecs ont passé le Tigre. — L.

³ Non pas *vingt-sept*, mais *trente-sept* bateaux (XÉNOPH. *Anab.* II, 4, 22). — L.

⁴ La position de Sitace est incertaine. Contre l'opinion de d'Anville et de Rennell, cette ville a dû être

située au nord de Cunaxa : tout prouve que les Grecs, après la bataille, se dirigèrent vers le nord ; on ne peut donc pas croire qu'ensuite ils aient changé de direction et tourné au sud. C'est cette invraisemblance qui avait frappé Voltaire (*Dict. philosoph. art. Xenoph.*). M. Macdonald Kinneir me paraît avoir indiqué la vraie position de cette ville (*Journey through Asia minor, etc.*, p. 477). — L.

⁵ Cette ville qui n'est point l'*Opis* d'Hérodote (I, 189) et des géographes Alexandrins (STRAB. II, p. 134 ; XI, p. 802 ; XVI, p. 1074), comme l'ont pensé d'Anville et Rennell, était située près de la rivière appelée *Kufri-su*, l'ancien *Physcus* (MACDON. KINNEIR, *ouvrage cité*, p. 477), à environ 60 milles géographiques au nord de Bagdad. — L.

admira la belle disposition de celles des Grecs. De là, ayant passé par les déserts de la Médie, ils vinrent, après six jours de marche, à un endroit appelé *les Villages de Parysatis*, dont les revenus appartenaient à cette princesse. Tissapherne, pour insulter à la mémoire de Cyrus, qui était son cher fils, en abandonna le pillage aux Grecs. Avancant toujours dans le désert le long du Tigre qu'ils avaient à gauche, ils arrivèrent à Cœnæ, ville très-grande et très-riche, située au-delà du Tigre, et de là au fleuve Zabate ¹.

Les sujets de défiance augmentaient tous les jours entre les Grecs et les Barbares. Cléarque crut devoir s'éclaircir une bonne fois avec Tissapherne. Il commença par lui faire valoir la sainteté inviolable des traités qui les liaient ensemble. « Un homme, lui dit-il, qui se sentirait coupable d'un parjure pourrait-il vivre tranquille? Comment éviterait-il la colère des dieux témoins des traités, et comment se déroberait-il à leur vengeance, puisque leur pouvoir s'étend par-tout? » Il ajouta ensuite et montra par bien des preuves que les Grecs étaient obligés par leur propre intérêt à lui demeurer fidèles; et que, pour renoncer à son amitié, il faudrait qu'ils eussent renoncé auparavant, non-seulement à la religion, mais au bon sens et à toute raison. Tissapherne sembla goûter son discours, et lui parla avec toutes les apparences d'une parfaite sincérité, lui insinuant que quelques personnes lui rendaient de mauvais offices. Si vous voulez amener ici vos officiers, lui dit-il, je déclarerai ceux qui vous calomnient. Il le retint à souper, et lui témoigna plus d'amitié que jamais.

¹ C'est le grand *Zab*. — L.

Le lendemain Cléarque proposa dans l'assemblée de mener chez Tissapherne tous les commandants des corps. Il soupçonnait en particulier Ménon, qu'il savait avoir eu un entretien secret avec le satrape en présence d'Ariée; et d'ailleurs ils avaient déjà eu quelques différends ensemble. Quelques-uns représentèrent qu'il n'était pas à propos que tous les chefs allassent chez Tissapherne, et que la prudence demandait qu'on ne se fiât pas aveuglément aux paroles d'un Barbare. Mais Cléarque insista toujours, jusqu'à ce qu'il eût obtenu qu'on enverrait avec lui les quatre autres colonels et vingt capitaines, qu'on fit accompagner d'environ deux cents soldats, sous prétexte d'aller acheter des vivres dans le camp des Perses, où il y avait un marché. Quand ils furent arrivés à la tente de Tissapherne, on fit entrer les cinq colonels, qui étaient Cléarque, Ménon, Proxène, Agias et Socrate, mais les capitaines demeurèrent à la porte. Aussitôt, à un certain signal dont on était convenu, ceux de dedans furent arrêtés, et les autres massacrés. Quelques cavaliers persans coururent ensuite par la campagne, et tuèrent tous les Grecs qu'ils rencontrèrent, soit libres ou esclaves. Cléarque fut mené avec les autres chefs vers le roi, qui leur fit trancher la tête. Xénophon marque assez au long le caractère de ces officiers.

Cléarque était brave, hardi, intrépide, et propre à former de grandes entreprises. En lui le courage n'était point téméraire, mais conduit par la prudence; et au milieu du plus grand danger il conservait tout son sang-froid. Il aimait les troupes, et ne les laissait manquer de rien. Il savait se faire obéir, mais par la crainte. Il avait la mine sévère, la parole rude, le châtiment

prompt et rigoureux : il s'abandonnait quelquefois à la colère, mais revenait bientôt à lui : il punissait toujours avec justice. Sa grande maxime était qu'on ne saurait rien faire d'une armée sans une sévère discipline ; et c'est de lui qu'on tient ce mot, qu'un soldat doit plus craindre son général que les ennemis. Les soldats estimaient son courage ¹, rendaient justice à son mérite ; mais ils redoutaient son humeur, et n'aimaient point à servir sous lui. En un mot, dit Xénophon, les troupes le craignaient comme des écoliers craignent un sévère pédagogue. On pourrait dire de lui ce que dit Tacite, que par une sévérité outrée il gâtait même ce qu'il faisait de bien d'ailleurs : *cupidine severitatis, in his etiam quæ ritè faceret acerbis*.

Tacit. Annal.
lib. cap. 75.

Proxène était de Béotie. Dès sa jeunesse il aspira aux grandes choses, et tâcha de s'en rendre capable. Il n'épargna rien pour se faire instruire, et prit les leçons de Gorgias le Léontin, célèbre rhéteur, qui les vendait fort cher. Lorsqu'il se vit en état de pouvoir commander, et de faire du bien à ses amis aussi-bien que d'en recevoir, il se mit au service de Cyrus, dans l'espérance de s'y avancer. Il ne manquait pas d'ambition, mais ne voulait point aller à la gloire par un autre chemin que par celui de la vertu. C'eût été un capitaine parfait, s'il n'eût eu à faire qu'à des hommes braves et disciplinés, et s'il n'eût fallu que se faire aimer. Il craignait plus d'être mal avec ses soldats que ses soldats d'être mal avec lui. Il croyait qu'il suffisait, pour commander, de louer les bonnes actions, sans châtier les mauvaises : c'est pourquoi il était aimé des

¹ « Manebat admiratio viri et fama, sed oderant. » (TACIT. *Histor.* lib. 2, cap. 68.)

honnêtes gens, mais les autres abusaient de sa facilité. Il mourut à l'âge de trente ans.

Des deux hommes que nous venons de peindre d'après Xénophon, si l'on eût pu les fondre ensemble¹, on eût fait quelque chose de parfait, en leur ôtant à chacun leurs défauts, et ne leur laissant que leurs vertus. Mais il est bien rare qu'un même homme², comme Tacite le dit d'Agricola, se montre, selon l'occurrence des affaires et des temps, tantôt doux, tantôt sévère, sans que ni la douceur diminue rien de l'autorité, ni la sévérité de l'amour qu'on a pour lui.

Ménon était de Thessalie, homme avare et ambitieux, mais qui ne se livrait à l'ambition que pour contenir son avarice, et qui ne cherchait de l'honneur et de l'estime que pour avoir de l'argent. Il brigua l'amitié des grands et de ceux qui étaient en crédit, pour être en état de commettre plus impunément des injustices. Pour arriver à ses fins, le mensonge, la fraude, le parjure, ne lui coûtaient rien : la sincérité et la droiture du cœur n'étaient, selon lui, que faiblesse et bêtise. Il n'aimait personne, et s'il témoignait de l'amitié, ce n'était que pour tromper. Comme on fait gloire de religion, de probité, d'honneur, il faisait vanité d'injustice, de fourberie, de trahison. Il gagnait l'amitié des grands par les faux rapports et les calomnies, et celle des soldats par la licence et l'impunité. Enfin, il cherchait à se rendre terrible par le mal qu'il

¹ « Egregium principatûs temperamentum, si, demptis utriusque vitiiis, solæ virtutes miscerentur. » (TACIT. *Histor.* lib. 2, cap. 5.)

² « Pro variis temporibus ac ne-

gotiis severus et comis... nec illi, quod est rarissimum, aut facilitas auctoritatem, aut severitas amorem demittit. » (TACIT. *in Agric.* cap. 9.)

pouvait faire, et il l'imputait comme une faveur à ceux à qui il n'en faisait point.

J'avais songé à retrancher ces portraits qui rompent le fil de l'histoire ; mais comme les hommes, dans tous les temps, sont toujours les mêmes, j'ai cru que ces portraits pourraient ne pas déplaire aux lecteurs.

§ V. *Retraite des dix mille Grecs, depuis la province de Babylonie jusqu'à Trébisonde.*

Xenoph. in
exped. Cyr.
lib. 3 et 4.

Les généraux des Grecs ayant été arrêtés, et ceux qui les avaient suivis massacrés, les Grecs furent dans une grande consternation. Ils étaient à cinq ou six cents lieues de la Grèce, environnés de grands fleuves et de nations ennemies, sans guide ni conducteur, et sans que personne leur fournît des vivres. Dans l'abattement général où l'on était, on ne songeait à prendre ni nourriture, ni repos. Vers le milieu de la nuit, Xénophon, jeune Athénien, mais sensé et prudent au-dessus de son âge, va trouver quelques officiers, et leur représente qu'il n'y a point de temps à perdre : qu'il est de la dernière conséquence de prévenir les mauvais desseins de leurs ennemis : qu'en quelque petit nombre qu'ils soient, ils se rendront terribles s'ils montrent de la hardiesse : que c'est le courage et non la multitude qui décide de la victoire : qu'avant tout il faut nommer des commandants, parce qu'une armée sans chefs est un corps sans ame. Sur-le-champ on tient conseil, où se trouvent plus de cent officiers. Xénophon, étant prié d'y parler, déduit fort au long les raisons qu'il n'avait d'abord touchées que légèrement, et sur son avis on nomme des commandants, savoir : Timasion, à la place

de Cléarque ; pour Socrate , Xanthiclès ; au lieu d'Agias , Cléanor ; Philésie , pour Ménon ; et Xénophon pour Proxène.

Avant la pointe du jour on assembla l'armée. Les chefs parlèrent pour animer les troupes, et entre autres Xénophon. « Camarades, dit-il, il est bien triste
« pour nous d'avoir perdu tant de braves gens par une
« lâche trahison, et de nous voir abandonnés de nos
« amis. Mais il ne faut point succomber à notre mal-
« heur ; et si nous ne pouvons vaincre , choisissons
« plutôt de périr glorieusement que de tomber sous la
« puissance des Barbares, qui nous feraient souffrir les
« maux les plus extrêmes. Souvenons-nous des célèbres
« journées de Platée, des Thermopyles, de Salamine,
« et de tant d'autres, où nos ancêtres, quoiqu'en petit
« nombre, ont terrassé et vaincu des armées innom-
« brables de Perses, et leur ont rendu pour toujours
« formidable le nom seul des Grecs. C'est à leur courage
« invincible que nous sommes redevables de l'honneur
« que nous avons de ne reconnaître sur la terre d'autres
« maîtres que les dieux, ni d'autre bonheur que la li-
« berté. Ils nous seront favorables ces dieux, vengeurs
« du parjure, et témoins de la perfidie de nos ennemis ;
« et comme c'est à eux qu'on s'attaque en violant les
« traités, et qu'ils se plaisent à abaisser les grands et
« à élever les petits, c'est eux aussi qui combattront
« avec nous et pour nous. Au reste, camarades, comme
« nous n'avons de ressource que dans la victoire, qui
« nous tiendra lieu de tout, et nous dédommagera avec
« usure de tout ce que nous aurons pu perdre, je croi-
« rais, si c'est votre avis, que, pour faire une retraite
« plus prompte et moins embarrassée, il serait à propos

« de nous défaire de tout le bagage inutile, et de ne
« garder que celui dont on ne peut se passer absolu-
« ment. » Tous les soldats, dans le moment, levèrent
les mains pour marque d'approbation et de consente-
ment à tout ce qu'on venait de dire, et sans perdre de
temps allèrent brûler leurs tentes et leurs chariots :
ceux qui avaient trop d'équipage en donnèrent aux
autres, et le reste fut consumé.

La résolution de l'armée était de marcher sans tu-
multe et sans violence, si l'on ne s'opposait point à son
retour, sinon de se faire un passage l'épée à la main
à travers les ennemis. Elle se mit donc en marche en
formant un grand bataillon carré¹, le bagage au milieu.
Chrisophe, Lacédémonien, était à l'avant-garde :
deux des plus vieux colonels commandaient la droite
et la gauche du bataillon carré : Timasion et Xéno-
phon, comme les plus jeunes, étaient chargés de l'ar-
rière-garde. La première journée fut rude, parce que,
n'ayant ni cavalerie, ni frondeurs, ils furent extrême-
ment harcelés par un détachement qu'on avait envoyé
contre eux. On pourvut à cet inconvénient en suivant
le conseil de Xénophon. Parmi les Rhodiens qui étaient
dans le camp, on en choisit deux cents, qu'on arma de
frondes, et on augmenta leur paie pour les encourager.
Ils tiraient une fois plus loin que les Perses, parce-
qu'ils se servaient de balles de plomb², au lieu que

¹ Après avoir passé le fleuve Zaba-
bate. — L.

² Ces balles de plomb étaient ap-
pelées *μολυβδίνες* (*POLYB. passim.*)
ou *πεσσοί μολυβδίναι* ou *μολυβδαίνας*
(*ARRIAN. Bell. Mithrid. § 31, 33,*
34). Les voyageurs trouvent sou-

vent dans les lieux de la Grèce où
se sont données des batailles et no-
tamment à Marathon, de ces balles
en plomb, ayant la forme d'amandes,
et sur lesquelles on lit des noms tels
que ΠΕΡΔΙΚΚΑΣ, ΦΙΛΙΠΠΟΣ etc.
qui sont probablement ceux des fa-

les autres n'usaient que de gros cailloux. On équipa cinquante cavaliers, en leur donnant des chevaux destinés à porter le bagage, à la place desquels on substitua des bêtes de somme. Moyennant ce secours, un second détachement que firent les ennemis fut fort maltraité.

Après quelques jours de marche Tissapherne parut avec toutes ses forces. Il se contenta d'abord de harceler les Grecs, qui avançaient toujours. Ceux-ci, s'étant aperçus que, lorsqu'on veut se retirer en présence de l'ennemi, un bataillon carré est très-incommodé, par l'inégalité du terrain, les haies, et les autres obstacles qui peuvent obliger à le rompre, en changèrent la forme, en marchant sur deux colonnes, et plaçant dans l'intervalle le peu de bagage qu'ils avaient. Ils formèrent un corps de réserve de six cents hommes d'élite, dont ils firent six compagnies, divisées par cinquantaines et par dixaines, pour pouvoir les remuer

bricants. Les Rhodiens, fondateurs d'une colonie, dans les îles Baléares, y avaient porté, avec l'usage de la fronde, celui des balles de plomb dont il a été parlé plus haut (tom. I. p. 183), témoins ces vers d'Ovide :

Et æthere pendens
Non secus exarsit quam quum balarica
plumbum

Funda jacit. (*Metam.* II, 727.)

et ceux-ci de Silius Italicus :

Funda bella serens Baliaris et alite plumbo,
(III, 365.)

Ac torto miscens Baliaris prælia plumbo.
(IX, 233.)

L'origine Rhodienne des habitants des îles Baléares, connue par des traditions assez vagues (Voy. RAOUL ROCHETTE, *Hist. des colon. grecques*,

t. II, pag. 369), trouve une sorte de confirmation dans cet usage des balles de plomb qui paraît avoir été pratiqué sur-tout par les Rhodiens.

Aristote (*de Cælo*, II, 7) et Sénèque (*Quæst. natur.* II, 57, § 1) donnent, comme une chose certaine, que les balles de plomb, lancées par la fronde, se liquéfiaient par le frottement de l'air : les poètes n'ont pas manqué de répéter ce fait merveilleux :

Et media adversi liquefacto tempora plumbo
Difidit. (VIRG. *Æn.* IX, 588 : cf. LUCR. VI,
176-305; OVID. *Metam.* XIV, 825.)

Mais comme rien de pareil n'arrive à nos balles de fusil et de pistolet, on peut douter de la réalité du fait.

—L.

plus aisément. Quand ces colonnes venaient à se resserrer, ils demeuraient à la queue, ou filaient sur les flancs de part et d'autre pour éviter l'embarras ; et lorsqu'elles s'ouvraient, ils remplissaient à l'arrière-garde le vide entre les deux colonnes. Si l'on avait besoin de secours en quelque endroit, ils y couraient aussitôt. Les Grecs essayèrent plusieurs attaques, mais peu considérables, et sans beaucoup de perte.

On arriva au fleuve du Tigre. Comme on ne pouvait le repasser à cause de sa profondeur, faute de bateaux, on fut contraint de traverser les montagnes des Carduques¹, parce qu'il n'y avait point d'autre chemin, et que les prisonniers rapportaient qu'on entrerait de là dans l'Arménie, où l'on passerait le Tigre à sa source, et ensuite l'Euphrate, qui n'en est pas fort éloigné. Pour gagner ces défilés avant que l'ennemi s'en pût saisir, on trouva à propos de partir de nuit, afin d'arriver au point du jour au pied des montagnes, comme on fit. Chirisophe menait toujours l'avant-garde avec les gens de trait, outre ses troupes ordinaires ; et Xénophon, l'arrière-garde, sans avoir avec lui que des soldats pesamment armés, parce qu'alors elle n'avait rien à craindre. Les habitants du pays s'étaient emparés de plusieurs hauteurs dont il fallut les chasser, ce qui ne put se faire sans beaucoup de peine et de danger.

Les officiers, ayant tenu un conseil de guerre, furent d'avis de laisser toutes les bêtes de charge qui n'étaient pas absolument nécessaires, avec tous les esclaves qu'on avait pris nouvellement, parce que les uns et les autres retarderaient trop la marche dans les grands défilés

¹ Les *Curdes* actuels. — L.

qu'on avait à passer; outre qu'il fallait plus de provisions, et que ceux qui avaient soin de ces animaux étaient inutiles pour le combat. Ce règlement fut exécuté sans délai. On continua la marche, tantôt en combattant, tantôt en faisant halte. Le passage des montagnes, qui dura sept jours, fatigua beaucoup les troupes, et on y fit quelque perte. Enfin on arriva à des villages où l'on trouva des vivres en abondance, et où l'armée se reposa quelques jours pour se refaire des rudes fatigues qu'elle avait essuyées, en comparaison desquelles tout ce qu'elle avait souffert dans la Perse n'était rien.

Mais ils se virent bientôt exposés à un nouveau danger. Presque au pied des montagnes se trouva une rivière nommée *Centritès*, large de deux cents pieds¹, qui arrêta leur marche. Ils avaient à se défendre et des ennemis qui les poursuivaient par-derrière, et des Arméniens, soldats du pays, qui bordaient l'autre côté de la rivière. Ils en tentèrent inutilement le passage par un endroit où ils avaient de l'eau jusque sous les bras, et étaient emportés par la rapidité du courant, à laquelle la pesanteur de leurs armes ne leur permettait pas de résister. Heureusement ils découvrirent un autre endroit moins profond, par où quelques soldats avaient vu passer des gens du pays. Il fallut employer beaucoup d'adresse, de diligence et de courage, pour écarter les ennemis de part et d'autre. Enfin l'armée passa la rivière sans beaucoup de perte.

Elle marcha ensuite plus tranquillement, passa les sources du Tigre, et arriva à la petite rivière de Télé-

¹ Deux plèthres = 61 mètres. Ce tuel (MACDON. KINNEIR, ouvrage cité, pag. 483). — L.

boas¹, qui est fort belle, et a plusieurs villages sur ses bords. C'est là que commence l'Arménie occidentale : elle était sous le commandement de Tiribaze, satrape fort aimé du roi, et qui avait l'honneur de le² placer sur son cheval quand il se trouvait auprès de lui. Il offrit de livrer passage à l'armée, et de laisser prendre aux soldats tout ce dont ils auraient besoin, pourvu qu'on ne fit aucun dégât en passant, ce qui fut accepté et exécuté de part et d'autre : Tiribaze côtoyait toujours l'armée à une petite distance. Il tomba une grande quantité de neige, qui incommoda un peu les troupes. On apprit par un prisonnier que Tiribaze avait dessein d'attaquer les Grecs au passage des montagnes, dans un défilé par où il fallait nécessairement passer. Ils le prévirent, et s'en emparèrent, après avoir mis l'ennemi en fuite. Après quelques jours de marche au travers des déserts, on passa l'Euphrate vers sa source, n'ayant pas de l'eau jusqu'à la ceinture.

On eut ensuite beaucoup à souffrir d'un vent de bise qui soufflait dans le visage, et empêchait la respiration; de sorte qu'on crut devoir sacrifier au vent, et il parut s'apaiser. On marchait dans la neige haute de cinq à six pieds³; ce qui fit mourir plusieurs valets et plusieurs bêtes de somme, avec trente soldats. On fit du feu toute la nuit; car on trouvait quantité de bois. Le lendemain, on marcha encore tout le jour à travers la

¹ On croit que cette rivière est l'*Arsanias* de Plutarque, de Pline, de Tacite, de Dion Cassius (REN-
NELL's *Illustrations*, p. 207). — L.

² Le traducteur français a mis qu'il lui tenait l'étrier lorsqu'il montait à cheval, sans faire attention que les Anciens ne se servaient point d'étriers.

= Le grec dit en effet : *ὠδεις ἄλλος βασιλέα ἐπὶ τὸν ἵππον ἀνέβαλλον*, expression qui se retrouve dans la *Cyropédie* (VII, I, 38). — L.

³ D'une orgyie ou 6 pieds grecs. = 1 mètre 85. — L.

neige, où plusieurs, accablés d'une grande faim, suivie de langueur et de défaillance, demeureraient couchés dans les chemins sans force et sans vigueur ¹. Quand on leur eut donné à manger, ils reçurent du soulagement, et continuèrent leur marche.

Ils étaient toujours poursuivis par l'ennemi. Plusieurs, surpris par la nuit, demeureraient dans les chemins sans feu et sans vivres; de sorte qu'il en mourut quelques-uns, et les ennemis qui les suivaient enlevèrent du bagage. Il y demeura aussi des soldats, dont les uns avaient perdu la vue à cause de la neige; les autres, les doigts des pieds. Contre le premier mal, il était bon de porter quelque chose de noir devant les yeux ²; et contre l'autre, de remuer toujours les jambes et de se déchausser la nuit. Étant arrivés dans un lieu plus commode, ils se répandirent dans les villages voisins pour s'y rafraîchir et s'y reposer. Les maisons

¹ Le récit de tout ce que les Grecs ont souffert par le froid, dans leur passage à travers l'Arménie, surprendra peu, quand on saura que leur route s'est effectuée vers le milieu de décembre (année 401 avant J. C., selon le major Rennell, *Illustrations of the expedit. of Cyrus. Voy. le Journal des Savants*, n° cité, pag. 17); et que le plateau de l'Arménie, près d'Erzeroum, paraît élevé de plus de 4000 pieds au-dessus de la mer, d'après les expériences de Browne sur le degré d'ébullition de l'eau dans cette région (WALPOLE's *Travels in Turkey*, t. II, p. 178). — L.

² Ἦν δὲ τοῖς μὲν ὀφθαλμοῖς ἐπικούρημα τῆς χιόνος, εἰ τις μέλαν τι ἔχων πρὸ τῶν ὀφθαλμῶν πορεύοιτο (XENOPH. *Anab. IV*, 5, 9). Ceux

qui voyagent dans les hautes Alpes, où l'on fait souvent plusieurs lieues dans la neige, ont le soin de se couvrir les yeux d'un morceau de crêpe noir ou vert (Ébel, *Manuel des voyageurs en Suisse*, tom. I, pag. 74), parce que la répercussion des rayons du soleil fatigue excessivement la vue, et cause des douleurs cuisantes au visage.

Il est vraisemblable que Xénophon parle d'un moyen analogue, et qu'il s'agit ici de se couvrir les yeux et le visage d'un morceau de toile noire, dont le tissu était cependant assez clair pour laisser voir les objets: selon M. Macdonald Kinneir, c'est encore l'usage dans les montagnes de l'Arménie et du Kourdistan (ouvrage cité, pag. 487).

— L.

étaient bâties sous terre, avec une ouverture en haut comme un puits, par où l'on y descendait avec une échelle; mais il y avait une autre descente pour les bêtes¹. On y trouva des brebis, des vaches, des chèvres et des poules, avec du froment, de l'orge et des légumes, et pour breuvage de la bière, qui était bien forte quand on n'y mettait point d'eau, mais semblait douce à ceux qui y étaient accoutumés. On buvait avec un chalumeau dans les vaisseaux mêmes où était la bière, sur laquelle on voyait nager l'orge. L'hôte chez qui logeait Xénophon le reçut fort bien, et lui découvrit même un endroit où il y avait du vin caché; et il lui fit présent de quelques chevaux. Il lui enseigna aussi à leur attacher aux pieds des espèces de raquettes², et à en faire autant aux bêtes de somme, pour

¹ Les villages en Arménie sont encore bâtis exactement de la même manière (MACDON, KINNEIR, p. 487). Hommes, femmes, enfants, bestiaux, tout habite dans la même chambre.

—L.

² Xénophon se sert du mot Σάκκια, que les traducteurs latins rendent par *Sacculi*, et les traducteurs français par de *petits sacs* (*Trad. de M. Gail*, t. IV, p. 164), quoiqu'il soit assez difficile de savoir comment on marche avec des sacs aux pieds. Rollin qui traduit ce mot par espèces de *raquettes* en a trouvé le vrai sens.

Il est évident en effet que ces Σάκκια ne sont autre chose que des *patins de neige*, dont Chardin a retrouvé l'usage chez les Mingreliens: «ce sont des sandales dont la semelle a la forme et la longueur d'une raquette, mais pas aussi

«larges: cette chaussure empêche les habitants d'enfoncer dans la neige; car elle n'y entre pas d'un travers de doigt (*Voyage en Perse*).» On a retrouvé l'usage de ces patins chez les sauvages du Canada et chez les montagnards norvégiens (*Annales des voyages*, tom. XII, pag. 208).

Le mot Σάκκιον, dont se sert Xénophon en cet endroit, sert à expliquer le passage où Strabon dit que les habitants de l'Adiabène (dont une partie comprenait le versant des montagnes de l'Arménie) s'appelaient *Adiabéniens* et *Saccopodes*: ce dernier mot, qu'on a cherché vainement à expliquer, me paraît entièrement grec, et désigner les habitants de la partie montagneuse de l'Adiabène: car il signifie très-probablement *ceux qui garnissent leurs pieds de patins*. — L.

les empêcher d'enfoncer dans la neige, sans quoi ils en auraient eu jusqu'aux sangles. L'armée, après avoir reposé dans ces villages pendant sept jours, se remit en chemin.

Après une marche de sept jours, elle arriva au fleuve d'Araxe, appelé aussi *le Phase*, qui a environ cent pieds de large. Deux jours après, ils aperçurent les Phasiens, les Chalybes et les Taoques, qui tenaient le passage des montagnes pour les empêcher de descendre dans la plaine. On vit bien qu'il faudrait nécessairement en venir à un combat, et l'on résolut de le donner dès le jour même. Xénophon, qui avait observé que les ennemis ne gardaient que le passage ordinaire, et que la montagne avait trois lieues d'étendue, proposa d'envoyer un détachement pour se saisir des hauteurs qui dominaient sur l'ennemi; ce qui serait facile en lui dérochant tout soupçon de leur dessein par une marche de nuit, et faisant une fausse attaque par le grand chemin pour amuser les Barbares. La chose fut exécutée de la sorte : ceux-ci furent mis en fuite, et laissèrent le passage libre.

On traversa le pays des Chalybes, qui sont les plus vaillants des Barbares de ces quartiers-là. Quand ils avaient tué quelqu'un, ils lui coupaient la tête, et en faisaient montre en chantant et dansant. Ils se tenaient enfermés dans leurs villes; et lorsque l'armée marchait, ils venaient fondre sur l'arrière-garde, après avoir mis tout le bien de la campagne à couvert. Après douze ou quinze jours de marche, on arriva à une montagne fort haute, nommée *Théchès*, d'où l'on voyait la mer. Les premiers qui l'aperçurent jetèrent de grands cris de joie pendant un assez long temps; ce qui fit croire à Xénophon que l'avant-garde était attaquée. Il accourut

aussitôt pour la soutenir. Quand on fut plus près, on entendit distinctement crier, *mer, mer!* et alors l'alarme se changea en joie et en allégresse; et quand on fut arrivé au haut, ce ne fut plus qu'un bruit confus de toute l'armée, tous les soldats criant ensemble, *mer, mer!* et ne pouvant s'empêcher de pleurer, et d'embrasser leurs colonels et leurs capitaines. Alors, sans en avoir reçu l'ordre, ils amassèrent des pierres, et dressèrent un trophée de boucliers rompus et d'armes brisées ¹.

De là ils s'avancèrent vers les montagnes de la Colchide ². Il y en avait une plus haute que les autres, que ceux du pays avaient occupée. Les Grecs se mirent en bataille au pied pour monter; car elle n'était pas d'un accès impraticable. Xénophon ne jugea pas qu'il fût à propos de marcher en bataille, mais à la file, parce que les soldats ne pourraient garder leur rang à cause de l'inégalité du terrain, facile à grimper dans un endroit, et difficile en un autre; ce qui leur ferait perdre courage. Cet avis fut approuvé, et l'on rangea l'armée de la sorte. Il se trouva quatre-vingts files de soldats pesamment armés, chacune de cent hommes ou environ, avec dix-huit cents soldats armés à la légère, et partagés en trois corps, dont il y en avait un à la droite, l'autre à la gauche, et le troisième dans le centre. Après qu'il eut encouragé ses troupes, en leur représentant que c'était là le dernier obstacle qu'il leur restait à surmonter, et qu'il eut imploré l'aide des dieux, chacun se mit à monter. Les ennemis ne purent soutenir leur choc, et se dissipèrent. Descendus de la montagne, ils vinrent

¹ Pris sur l'ennemi, αἰχμῶτα.

— L.

² Ils firent alliance avec les Mærons, peuple du pays.

camper dans les villages, où ils trouvèrent des vivres en abondance.

Là il leur arriva un accident fort étrange, et qui causa une grande consternation; car, comme il y avait plusieurs ruches d'abeilles, les soldats s'étant mis à manger du miel, il leur prit un dévoiement par haut et par bas, suivi de rêves : les moins malades ressembaient à des hommes enivrés, et les autres à des personnes furieuses ou moribondes. On voyait la terre jonchée de corps comme après une défaite. Personne néanmoins n'en mourut, et le mal cessa le lendemain environ l'heure qu'il avait pris. Les soldats se levèrent le troisième ou le quatrième jour; mais en l'état où l'on est après une forte médecine.

Deux jours après, l'armée arriva près de Trébisonde, qui est une colonie grecque de Sinopiens, située sur le Pont-Euxin ou mer Noire, dans la Colchide. Elle demeura campée en cet endroit-là pendant l'espace de trente jours. On s'y acquitta des vœux qu'on avait faits à Jupiter, à Hercule et aux autres dieux, pour obtenir un heureux retour dans la patrie. On y célébra aussi des jeux de la course à pied et à cheval, de la lutte, du pugilat, du pancrace, et le tout se passa avec beaucoup de joie et de solennité.

§ VI. *Les Grecs, après avoir essuyé beaucoup de fatigues et surmonté beaucoup de dangers, arrivent au bord de la mer vis-à-vis de Byzance. Ayant passé le détroit, ils s'engagent au service de Seuthès, prince de Thrace. Enfin, Xénophon, ayant repassé la mer avec ses troupes, s'avance jusqu'à Pergame, et se joint à Thimbron, général des Lacédémoniens, qui marchait contre Tissapherne et Pharnabaze.*

Xenoph. 1. 5
[c. 1].

Après qu'on eut offert des sacrifices à différentes divinités et qu'on eut célébré les jeux, on délibéra sur le parti qu'il y avait à prendre pour le retour. Il fut conclu qu'on retournerait en Grèce par mer ; et pour cet effet, Chirisophe s'offrit d'aller trouver Anaxibie, l'amiral de Sparte, qui était de ses amis, se promettant d'obtenir de lui des vaisseaux. Il partit sur-le-champ. Cependant Xénophon régla l'ordre qu'il fallait faire garder, et les précautions qu'il fallait prendre pour la sûreté du camp, pour les vivres, pour les fourrages. Il jugea à propos aussi de s'assurer de quelques vaisseaux, indépendamment de ceux qu'on attendait. Il se fit quelques expéditions contre les peuples voisins.

Comme on vit que Chirisophe ne revenait pas aussitôt qu'on avait pensé, et que les vivres commençaient à manquer, on résolut de s'en retourner par terre, parce qu'on n'avait pas assez de vaisseaux pour embarquer toute l'armée, et l'on chargea sur ceux que la prévoyance de Xénophon avait procurés, les femmes, les vieillards et les infirmes, avec tout le bagage inutile. L'armée continua sa marche. Elle séjourna dix jours

à Cérasonte ¹. On y fit la revue générale des troupes, qui se trouvèrent monter à huit mille six cents hommes, restés d'environ dix mille, les autres étant morts dans la retraite, de fatigue, de maladie ² ou de leurs blessures.

Dans le peu de temps que les Grecs demeurèrent sur cette côte, il y eut divers mouvements, tant de la part des habitants du pays que de celle de quelques officiers, qui étaient jaloux de l'autorité de Xénophon, et qui tâchèrent de le rendre odieux aux troupes. Celui-ci, par sa sagesse et sa modération, arrêta tous ces mouvements, ayant fait entendre aux soldats que leur salut dépendait de l'union et de la bonne intelligence qu'ils garderaient entre eux, et de l'obéissance qu'ils rendraient à leurs chefs.

De Cérasonte ils arrivèrent à Cotyore, qui n'en était pas éloignée. Là ils délibérèrent de nouveau sur le parti qu'il fallait prendre pour le retour. Les habitants du pays représentèrent qu'il y aurait par terre des difficultés presque insurmontables, à cause des défilés et des fleuves qu'il faudrait passer. Ils offraient de fournir aux Grecs des vaisseaux. Ce parti parut le plus sûr : ainsi l'armée s'embarqua. On arriva le lendemain à Sinope, ville de la Paphlagonie, et colonie des Milésiens. Chiriosophe s'y rendit avec des galères, mais sans argent,

¹ La ville de Cérasonte est devenue célèbre par les cérisiers que Lucullus en remporta le premier en Italie, et qui de là se sont répandus dans tout l'Occident. (PLUT. *in vit. Luculli.*)

= Je ne vois pas que Plutarque fasse mention de ce fait : mais on le trouve dans Athénée (I, p. 51), Pline (XV, c. 25), Ammien Marcellin (XXII, p. 213; *ed. Vales.*), Tertul-

lien (*Apolog.* XI, p. 12). — L.

² La phrase de Xénophon est remarquable, en ce qu'elle donne clairement à entendre que les maladies en enlevèrent extrêmement peu, *si même elles en enlevèrent* : οἱ δὲ ἄλλοι ἀπώλοντο ὑπό τε τῶν πολεμίων καὶ τῆς χιόνος, καὶ εἰ τις νόσῳ (*Anab.* V, 3, 2). — L.

quoique les soldats s'attendissent à en recevoir. Il assura qu'on paierait l'armée lorsqu'elle serait hors du Pont-Euxin, et que leur retraite était célébrée par-tout, et faisait le sujet des discours et de l'admiration de toute la Grèce.

Xenoph. I. 6,
p. 372, etc.

Les soldats, se voyant assez près de la Grèce, souhaitaient faire quelque butin avant que d'y arriver; et, dans cette vue, ils résolurent de se nommer un général qui aurait une pleine autorité, au lieu que jusque-là toutes les affaires se décidaient dans le conseil de guerre, à la pluralité des voix. Ils jetèrent les yeux sur Xénophon, et le firent prier de vouloir accepter cette charge. Il n'était pas insensible à l'honneur de commander en chef; mais il en prévoyait les suites : il demanda du temps pour délibérer. Après avoir marqué la vive reconnaissance dont il était pénétré pour l'offre avantageuse qu'on lui faisait, il représenta que, pour éviter la jalousie et la division, le bien des affaires et l'intérêt de l'armée semblaient demander qu'ils choisissent un général de Lacédémone, qui se trouvait actuellement maîtresse de la Grèce, et qui, en considération de ce choix, serait plus disposée à les soutenir. Cette raison ne fut point goûtée. Ils se récrièrent qu'ils ne prétendaient point dépendre servilement de Sparte, ni s'assujettir à se régler dans leurs entreprises sur ce qui pourrait lui plaire ou non, et ils le pressèrent encore plus d'accepter le commandement. Alors, forcé de s'expliquer nettement et sans détour, il déclara qu'ayant consulté les dieux par la voie des sacrifices sur l'offre qu'on lui faisait, leur volonté s'était manifestée par des signes non douteux, et qu'ils avaient paru ne point approuver ce choix. Il est étonnant de voir quelle impression le seul nom

des dieux faisait sur des soldats pleins de passions d'ailleurs, et peu touchés ordinairement des motifs de religion. Le vif empressement des Grecs s'amortit tout-à-coup. On ne répliqua rien, et Chirisophe, quoique Lacédémonien, fut choisi pour général.

Son autorité ne fut pas de longue durée. La discorde, comme Xénophon l'avait prévu, se mit parmi les troupes, qui étaient fâchées que le général les empêchât de piller les villes grecques par où ils passaient. Ce trouble fut excité principalement par ceux du Péloponnèse, qui faisaient la moitié de l'armée, et qui voyaient avec peine Xénophon, Athénien, en place. On proposa différents partis. Comme on ne convenait de rien, les troupes se partagèrent en trois corps, dont ceux d'Achaïe et d'Arcadie, c'est-à-dire les Péloponnésiens, faisaient le principal, au nombre de plus de quatre mille cinq cents hommes d'infanterie pesamment armés, qui avaient pour chefs Lycon et Callimaque. Chirisophe en commanda un autre d'environ quatorze cents, avec sept cents soldats d'infanterie légère. Xénophon eut le troisième, de presque pareil nombre, dont il y en avait trois cents légèrement armés, et environ quarante chevaux, qui étaient toute la cavalerie de l'armée. Les premiers ayant obtenu des vaisseaux de ceux d'Héraclée¹, à qui ils en avaient envoyé demander, partirent devant les autres pour faire quelque butin, et descendirent au port de Calpé. Chirisophe, qui était malade, marcha par terre, mais sans quitter les côtes. Xénophon aborda avec ses vaisseaux à Héraclée, et entra dans le milieu du pays.

Il se fit divers mouvements. L'imprudence des soldats

¹ Ville du Pont. = Ville sur le bord du Pont-Euxin, en Bithynie. — L.

et des chefs les engagea dans de mauvais pas , où il en demeura plusieurs , et d'où l'habileté de Xénophon les tira plus d'une fois. S'étant tous réunis de nouveau après différents succès , ils arrivèrent par terre à Chrysopolis de Chalcédoine , qui était vis-à-vis de Byzance , où ils se rendirent peu de jours après , ayant passé le petit bras de mer qui sépare les deux continents. Ils étaient près de piller cette ville riche et puissante pour venger une tromperie et une injure qu'on leur avait faite , et dans l'espérance de s'y enrichir pour toujours : Xénophon y accourut aussitôt. Il convint que leur vengeance était juste , mais il leur fit sentir combien les suites en seraient funestes. « Après le sac de la ville , leur dit-il , « et le meurtre des Lacédémoniens qui y sont établis , « vous deviendrez ennemis mortels de leur république « et de tous leurs alliés. Athènes , ma patrie , qui avait « quatre cents galères en mer ou dans ses arsenaux lorsqu'elle prit les armes contre eux , beaucoup d'argent « dans son épargne , plus de mille talents ¹ de revenu , « et qui était maîtresse de toutes les îles de la Grèce , « et de plusieurs villes de l'Asie et de l'Europe , dont « celle-ci était une , a pourtant été obligée de leur céder , « et de se soumettre à leur empire. Espérez-vous , une « petite poignée de gens comme vous êtes , sans chefs , « sans vivres , sans argent , sans alliés , sans aucune ressource ni de la part de Tissapherne qui vous a trahis , « ni de celle du roi des Perses que vous avez voulu « détrôner , espérez-vous , dis-je , pouvoir en cet état « tenir tête aux Lacédémoniens ? Demandons qu'on nous « fasse satisfaction , et ne vengeons pas la faute des « Byzantins par un crime encore plus grand , et qui nous

¹ 5,500,000 francs. — L.

« attirera une ruine certaine. » On le crut, et l'affaire s'accommoda.

De là il les mena à Salmydesse, au service de Seuthès, prince de Thrace, qui l'avait déjà sollicité auparavant par ses envoyés de lui amener des troupes, et qui songeait à se rétablir dans les états de son père que ses ennemis lui avaient enlevés. Il avait fait de grandes promesses à Xénophon, pour lui et pour ses troupes; mais quand il en eut tiré le service dont il avait besoin, loin de tenir sa parole, il ne leur donna pas la paie dont il était convenu. Xénophon lui en fit de grands reproches, rejetant cette perfidie sur Héraclide, son ministre, qui croyait faire sa cour à son maître en lui épargnant quelques sommes d'argent aux dépens de la droiture et de la bonne foi, qualités qui doivent être les plus chères à un prince, et qui contribuent le plus à sa réputation, aussi-bien qu'aux succès des affaires et à la sûreté de l'état; mais ce ministre perfide, persuadé que l'honneur, la probité, la justice, ne sont qu'une chimère, et que ce qu'il y a de réel, c'est d'avoir bien de l'argent, ne songeait en effet qu'à s'enrichir par quelque voie que ce fût, et pillait impunément son maître tout le premier, et avec lui tous ses sujets. « Cependant, continue Xénophon, tout « homme sage, sur-tout s'il est en place et qu'il com-
« mande, doit regarder la justice, la probité, la bonne
« foi, comme le plus précieux trésor qu'il puisse pos-
« séder, et comme une ressource assurée et un appui
« inébranlable dans tous les événements de la vie. » Héraclide avait d'autant plus de tort d'en user ainsi à l'égard des troupes, qu'il était Grec de nation et

Xenoph. 1.7
[5, 12].

non pas Thracè; mais l'avarice avait étouffé en lui tout sentiment d'honneur.

Dans le moment même que la dispute entre Seuthès et Xénophon éclatait le plus vivement, arrivèrent Charmine et Polynice, ambassadeurs de Lacédémone, qui dirent que la république avait déclaré la guerre à Tissapherne et à Pharnabaze, que Thimbron s'était déjà embarqué avec des troupes, et qu'il promettait un darique¹ par mois à chaque soldat, deux aux capitaines, et quatre aux colonels, s'ils voulaient s'engager à son service. Xénophon accepta cette offre, et ayant tiré de Seuthès, par l'entremise des ambassadeurs, une partie de la paie qui lui était due, il se rendit par mer à Lampsaque avec l'armée, qui montait alors à-peu-près à six mille hommes : de là il avança jusqu'à Pergame, ville de la Troade². Ayant rencontré près de Parthénie, qui fut le terme de l'expédition des Grecs, un grand seigneur qui retournait en Perse, il le prit, lui, sa femme, ses enfants et tout son équipage, et par là se vit en état de faire des libéralités à ses soldats, et de les dédommager avantageusement de toutes les pertes qu'ils avaient souffertes. Ensuite Thimbron arriva, qui prit la conduite des troupes; et les ayant jointes aux siennes, il marcha contre Tissapherne et Pharnabaze.

Xenoph. de
exped. Cyr.
lib. 2, p. 276.

Tel fut le succès de l'entreprise de Cyrus. Xénophon compte, depuis le départ de l'armée de ce prince de la ville d'Éphèse jusqu'à son arrivée au lieu de la bataille, cinq cent trente-cinq parasanges ou lieues, et

¹ 18 francs 33 centimes. — L. dans la Troade (XENOPH. *Anab.* VII, 8, 7). — L.

² Pergame était dans la Mysie, non

quatre-vingt-treize jours de marche. Il compte pour le retour, depuis le lieu de la bataille jusqu'à Cotyore, ville située sur le bord de Pont-Euxin ou mer Noire, six cent vingt parasanges ou lieues, et cent vingt-deux jours de marche. Enfin, reprenant le tout ensemble, il dit que le chemin, tant à aller qu'à revenir, fut de onze cent cinquante-cinq ¹ parasanges ou lieues, et de deux cent quinze jours de marche; et que le temps que mit l'armée à faire tout ce chemin, en y comptant les séjours, fut de quinze mois.

Il paraît par ce calcul que les jours de marche de l'armée de Cyrus étaient en allant, l'un portant l'autre, à-peu-près de six ² parasanges ou six lieues, et dans

Id. lib. 5,
P. 355.

Id. lib. 7,
P. 427.

¹ J'ajoute ces *cinq* qui manquent dans le texte, pour faire cadrer le total avec les deux parties.

= Ces *cinq* parasanges manquent, il est vrai, dans les anciennes éditions; mais la leçon πεντήκοντα πέντε existe dans l'édition de Hutchinson et dans les éditions subséquentes. Elle est donnée par 4 manuscrits de la bibliothèque du roi (XÉNOPHON, traduit par M. Gail, tom. VII, p. 290). — L.

² La parasange est une mesure itinéraire propre aux Perses, et qui est composée de trente stades. Le stade, mesure propre aux Grecs, est composé, selon la plus commune opinion, de cent vingt-cinq pas géométriques: par conséquent il en faut vingt pour faire la lieue commune de France, qui est de deux mille cinq cents pas. C'est le sentiment que j'ai toujours suivi jusqu'ici, selon lequel la parasange est d'une lieue et demie.

Or j'y vois ici une grande difficulté. Dans cette supposition, il se trouve-

rait que les marches ordinaires de Cyrus avec une armée de plus de cent mille hommes auraient été, pendant un si long espace, de neuf lieues chaque jour, l'un portant l'autre; ce qui est, selon les gens du métier, absolument insoutenable. C'est ce qui m'a déterminé à ne compter ici la parasange que pour une lieue. Plusieurs auteurs ont remarqué, et la chose n'est pas douteuse, que le stade et toutes les autres mesures itinéraires des Anciens ont beaucoup varié selon les temps et les lieux; et il en est encore de même des nôtres.

= La parasange dont s'est servi Xénophon, n'est pas une mesure d'une longueur uniforme. Il est certain que Xénophon l'estime toujours à 30 stades; mais évidemment il n'a pas voulu parler du stade olympique de 8 au mille romain. En deux endroits de sa route, la comparaison des distances données par Xénophon en parasanges, avec celles qu'on trouve dans l'itinéraire de Jérusalem, éva-

le retour, de cinq seulement¹. Il était naturel que Cyrus, qui voulait surprendre son frère, fit le plus de diligence qu'il lui était possible.

Cette retraite des dix mille Grecs a toujours passé parmi les connaisseurs, comme je l'ai déjà remarqué, pour un modèle parfait dans ce genre, et qui n'a jamais eu rien de pareil. En effet, on ne peut pas voir une entreprise ni formée avec plus de hardiesse et de courage, ni conduite avec plus de prudence, ni exécutée avec plus de bonheur. Dix mille hommes, éloignés de leur patrie de cinq ou six cents lieues, qui ont perdu leur général et leurs meilleurs capitaines, qui se trouvent dans le cœur du pays ennemi, entreprennent, à la vue d'un ennemi victorieux et de ses nombreuses

luées en milles romains, prouve que, dans l'Asie mineure, la parasange était égale à 3 milles romains; conséquemment chacun des 30 stades qui la composaient, répondait à la 10^e partie du mille romain (RENNELL'S *Geogr. system of Herodot.* p. 21).

D'après cette évaluation, on voit que le terme moyen des marches fut, en allant, de 14⁵ milles géographiques; en revenant, de 12² milles géographiques; terme moyen, 13³ milles: ce qui est plus que le terme moyen des marches de nos armées, lequel n'exède pas 10⁵ milles. On peut supposer, en conséquence, que la parasange a pu être dans certaines parties de la route moindre que trois milles romains: quoi qu'il en soit, il est bien difficile, en toute hypothèse, que la parasange ait été une mesure de même longueur, depuis Éphèse jusqu'à Babylone: les Anciens eux-mêmes nous apprennent qu'il y en avait de

30, de 40 et de 50 stades (STRAB. XI, pag. 518, 530). En comparant la route royale dans Hérodote (V, 53) avec celle des dix-mille, j'ai fait voir ailleurs (*Journal des Savants*, janvier 1818, p. 6.) que la parasange de Xénophon, prise sur l'ensemble de la route, était plus courte que celle d'Hérodote, dans le rapport de 2 à 3.

Les difficultés qui s'opposent à l'évaluation précise des distances de la route des dix-mille sont telles, que les efforts des critiques ont été jusqu'ici infructueux; et tout récemment le major Rennell, dans un ouvrage spécial sur ce sujet, n'a pu obtenir que des résultats très-hypothétiques, et souvent très-peu probables. — L.

¹ En allant, de 5⁷⁵ parasanges; en revenant, de 5⁸: terme moyen 5⁴ parasanges. — L.

armées, de se retirer du fond de son empire, et, pour ainsi dire, des portes de son palais, et de traverser une vaste étendue de pays inconnus et presque tous ennemis, sans être effrayés par la vue des obstacles et des dangers sans nombre qui pouvaient les arrêter à chaque moment : passages de rivières, de montagnes, de défilés; attaques ouvertes ou embûches cachées à essayer de la part des peuples sur leur route; la famine presque assurée dans des régions vastes et désertes : plus que tout cela, trahisons à craindre de la part des troupes qui semblaient leur devoir servir d'escorte, mais qui en effet avaient ordre de les faire périr; car Artaxerxe, qui sentait combien le retour de ces Grecs dans leur pays était capable de le couvrir de honte, et de décrier dans l'esprit des peuples la majesté de l'empire, n'avait rien omis pour l'empêcher; et il désirait leur perte, dit Plutarque, avec plus de passion qu'il n'avait désiré de vaincre Cyrus lui-même, et de conserver ses états. Cependant ces dix mille hommes, malgré tant d'obstacles, viennent à bout de leur dessein, et à travers mille dangers arrivent victorieux et triomphants dans leur patrie. Long-temps après, Antoine poursuivi par les Parthes, à-peu-près dans le même pays, et se trouvant dans un pareil danger, s'écria, plein d'admiration pour un courage si invincible ¹, *ó retraite des Dix-Mille!*

Plut. in Anton. p. 937.

Aussi fut-ce l'heureux succès de cette fameuse retraite qui remplit de mépris pour Artaxerxe les peuples de la Grèce, en leur montrant que l'or, l'argent, le luxe, les délices, un nombreux sérail de femmes, faisaient tout le mérite du grand-roi; mais que du reste

¹ Ὁ μύριοι.

toute son opulence et toute sa puissance si vantées n'étaient que faste et vaine ostentation. C'est ce préjugé, répandu plus que jamais dans toute la Grèce depuis cette célèbre expédition, qui donna lieu à ces hardies entreprises des Grecs dont nous parlerons bientôt, qui firent trembler Artaxerxe jusque sur son trône, et qui mirent l'empire des Perses à deux doigts de sa perte.

§ VII. *Suite qu'eut la mort de Cyrus à la cour d'Artaxerxe. Cruauté et jalousie de Parysatis : empoisonnement de Statira.*

Plut.
in Artax.
p. 1018-
1021.

Je reviens à ce qui se passa, après la bataille de Cunaxa, à la cour d'Artaxerxe. Comme il croyait avoir tué Cyrus de sa main, et qu'il regardait cette action comme la plus glorieuse de sa vie, il voulait que tout le monde en pensât de même, et c'était le blesser par l'endroit le plus délicat que de lui disputer cet honneur, ou de le vouloir partager avec lui. Le soldat carien dont nous avons parlé, non content des riches présents dont le roi l'avait comblé sous un autre prétexte, ne cessait de déclarer à quiconque voulait l'entendre que nul autre que lui n'avait tué Cyrus, et que le roi lui faisait une grande injustice de le priver de la gloire qui lui était due. Le prince, quand on l'eut informé de cette insolence, ayant conçu une jalousie aussi basse que cruelle, eut la faiblesse de le livrer à Parysatis, qui avait juré la perte de tous ceux qui avaient eu part à la mort de son fils. Animée d'une barbare vengeance, elle commanda aux exécuteurs de prendre ce malheureux, de lui faire souffrir les plus vives douleurs pendant dix jours; ensuite, après qu'ils lui auraient arra-

ché les yeux, de lui verser dans les oreilles de l'airain fondu, jusqu'à ce qu'il expirât dans ce cruel supplice : ce qui fut exécuté.

Mithridate de même, s'étant vanté dans un repas où il avait la tête échauffée par le vin, que c'était lui qui avait porté le coup mortel à Cyrus, paya bien cher cette sottise et imprudente vanité. Il fut condamné au supplice des auges¹, l'un des plus cruels qui aient jamais été inventés; et après avoir languï dans les tourments pendant dix-sept jours, il mourut enfin avec beaucoup de peine.

Il ne restait à Parysatis, pour exécuter tout son projet et assouvir pleinement sa vengeance, que de punir l'eunuque du roi, nommé Mésabate, qui, par l'ordre de son maître, avait coupé la tête et la main de Cyrus : mais, comme il ne donnait aucune prise sur lui, voici le piège que lui tendit Parysatis. C'était une femme fort adroite, qui avait beaucoup d'esprit, et qui excellait à un certain jeu des dés. Depuis la guerre elle s'était raccommoquée avec le roi, jouait souvent avec lui, était de toutes ses parties, avait pour lui une complaisance sans bornes, et, loin de le contredire en quoi que ce fût, allait elle-même au-devant de ses desirs, et ne rougissait point de favoriser ses passions et de lui en fournir la matière; mais sur-tout elle ne le perdait point de vue, et ne laissait Statira seule avec lui que le moins de temps qu'elle pouvait, voulant se rendre absolument maîtresse de l'esprit de son fils.

Un jour, voyant que le roi était sans affaires, et qu'il ne pensait qu'à se divertir, elle lui proposa de jouer

¹ V. la description de ce supplice, t. III de cette édition, p. 203. — L.

aux dés mille dariques ¹. Il accepta volontiers la proposition. Elle se laissa perdre, et paya les mille dariques comptant; mais, faisant semblant d'avoir du chagrin et d'être piquée, elle le pressa de recommencer, et de vouloir bien jouer un eunuque. Le roi, qui ne se doutait de rien, y consentit. Ils convinrent que chacun d'eux excepterait de son côté cinq de ses eunuques les plus chéris et les plus considérés; que celui qui gagnerait en prendrait un parmi les autres à son choix, et que le perdant serait tenu de le livrer. Ces conditions faites, ils se mettent à jouer. La reine apporte à ce jeu toute son application, y emploie tout ce qu'elle a de science et d'adresse, et, favorisée d'ailleurs par le dé, elle gagne, et choisit Mésabate, car il n'était pas du nombre des exceptés. Dès qu'elle l'eut entre ses mains, avant que le roi pût entrer dans aucun soupçon de la vengeance qu'elle méditait, elle le livra aux exécuteurs, et leur commanda de l'écorcher tout vif, de le coucher ensuite tout de travers sur trois croix ², et d'étendre sa peau à part sur des pieux dressés tout auprès; ce qui fut exécuté. Quand le roi le sut, il en fut très-fâché, et entra dans une furieuse colère contre sa mère; mais elle, sans s'en mettre autrement en peine, lui dit en riant et en plaisantant ³: « Vraiment! vous faites bien l'enchéri, et vous êtes bien délicat de vous fâcher pour un méchant décrépît d'eunuque; et moi, qui ai perdu mille bons dariques que j'ai payés sur-le-champ, je n'en dis mot, et je suis contente. »

Toutes ces cruautés n'étaient, ce semble, que des

¹ Le darique valait dix francs.

= J'ai dit plus haut que sa valeur nominale était de 18 francs 33 centimes et sa valeur intrinsèque de

20 fr. 11 c. — L.

² Plutarque n'explique pas davantage cette circonstance.

³ ἡδὺς καὶ μακάριος.

essais et des préparatifs d'un autre crime que méditait Parysatis. Elle conservait depuis long - temps dans son cœur une haine violente contre la reine Statira, et l'avait fait éclater en plusieurs occasions. Elle sentait bien que le crédit qu'elle avait auprès du roi son fils n'était que l'effet du respect et de la considération qu'il avait pour elle comme pour sa mère, au lieu que celui de Statira était fondé sur l'amour et sur la confiance, qui rendaient ce crédit bien plus sûr. De quoi n'est point capable la jalousie d'une femme ambitieuse! celle-ci résolut de se défaire, à quelque prix que ce fût, d'une rivale si redoutable.

Pour parvenir plus sûrement à ses fins, elle feignit de se réconcilier avec sa belle-fille, et lui donna toutes les marques extérieures d'une sincère amitié et d'une vraie confiance. Les deux reines, paraissant donc avoir oublié leurs anciens soupçons et leurs anciennes querelles, vivaient bien ensemble, se voyaient comme auparavant, et mangeaient l'une chez l'autre; mais, comme elles connaissaient toutes deux le fond qu'il faut faire sur les amitiés et les caresses de cour, surtout parmi les femmes, elles n'étaient point dupes de part ni d'autre; et les mêmes craintes subsistant toujours, elles se tenaient sur leurs gardes, et ne mangeaient que des mêmes viandes et des mêmes morceaux. Croirait-on qu'il fût possible de tromper une vigilance si attentive et si précautionnée? Parysatis, un jour qu'elle donnait à manger à sa belle-fille, prit sur la table un oiseau fort rare qu'on y avait servi, le partagea par le milieu, en donna la moitié à Statira, et mangea l'autre. Statira, bientôt après, sentit de vives douleurs, et, étant sortie de table, mourut dans des

convulsions horribles, après avoir inspiré au roi de violents soupçons contre sa mère, dont il connaissait d'ailleurs la cruauté et l'esprit implacable et vindicatif. Il fit une exacte recherche du crime; tous les domestiques et les officiers de sa mère furent arrêtés et appliqués à la question. Gigis, femme-de-chambre de Parysatis, et la confidente de tous ses secrets, avoua tout : elle avait fait frotter de poison un côté du couteau; ainsi Parysatis ayant coupé l'oiseau en deux parts, mit promptement le côté sain dans sa bouche, et donna à Statira le côté empoisonné. Gigis fut mise à mort. Voici le supplice auquel la loi des Perses condamne les empoisonneurs : il y a une grande pierre fort large, sur laquelle on leur fait mettre la tête, et avec une autre pierre on frappe dessus jusqu'à ce que la tête soit écrasée, et qu'il n'en reste pas la moindre figure. Pour Parysatis, le roi se contenta de la confiner à Babylone, où elle demanda de se retirer, et lui dit que tant qu'elle y serait il n'y mettrait jamais le pied.

CHAPITRE III.

CE chapitre renferme principalement les entreprises des Lacédémoniens dans l'Asie mineure, leur défaite près de Cnidos, le rétablissement des murailles et de la puissance d'Athènes, la fameuse paix d'Antalcidas, prescrite aux Grecs par Artaxerxe-Mnémon, les guerres de ce prince contre Évagoras, roi de Cypre, et contre les Cadusiens. Les personnages qui y paraissent le plus, sont : Lysandre et Agésilas du côté des Lacédémoniens, et Conon de celui des Athéniens.

§ I. *Les villes grecques d'Ionie implorent le secours des Lacédémoniens contre Artaxerxe. Rare prudence d'une dame conservée dans le gouvernement de son mari après sa mort. Agésilas est élu roi à Sparte ; son caractère.*

Les villes d'Ionie qui avaient suivi le parti de Cyrus, craignant le ressentiment de Tissapherne, avaient eu recours aux Lacédémoniens, comme aux libérateurs de la Grèce, pour les prier de les maintenir dans la possession où elles étaient de leur liberté, et d'empêcher qu'on ne ravageât leur pays. Nous avons déjà dit qu'ils y envoyèrent Thimbron, aux troupes duquel Xénophon joignit les siennes au retour de la Perse. Thimbron fut bientôt rappelé pour quelque mécontentement ¹, et on lui donna pour successeur Dercyllidas, surnommé Sisyphus, à cause de son industrie à trouver des ressources, et de son habileté à inventer des machines de guerre et à en faire usage ². Il prit le commandement de l'armée à Éphèse. Quand il y fut arrivé, il apprit qu'il y avait de la division entre les deux satrapes qui commandaient dans le pays.

Les provinces de la monarchie persane, dont plusieurs, situées à l'extrémité de l'empire, demandaient trop de soins pour être gouvernées immédiatement par le prince, étaient confiées à de grands seigneurs, appelés communément *satrapes*. Ils avaient chacun dans

¹ On l'accusait d'avoir souffert l'indiscipline dans son armée, et d'avoir permis qu'elle rançonnât les pays alliés. Il fut condamné à une amende et banni. — L.

² Dans le texte : ἀνὴρ δοκῶν εἶναι

μᾶλα μηχανικός (XENOPH. *Hellen.* I, 3, 8.) Rollin a pris μηχανικός dans le sens de μηχανηποῖός qui fait, construit des machines de guerre : mais ce mot ne signifie que fécond en ressources. — L.

Xenoph.
hist. græc.
l. 3, p. 479
487.

AN. M. 3605
Av. J. C. 399.

leur département une autorité presque souveraine, et étaient, à proprement parler, comme des vice-rois, tels que nous en voyons de nos jours dans quelques états voisins. On leur fournissait un nombre de troupes suffisant pour la défense du pays. Ils en nommaient tous les officiers. Ils donnaient les gouvernements des places. Ils étaient chargés de faire payer les tributs, et de les envoyer au prince. Ils avaient pouvoir de faire de nouvelles levées, de traiter avec les états voisins, et même avec les généraux des ennemis; en un mot, de faire tout ce qu'ils jugeaient nécessaire pour entretenir le bon ordre et la tranquillité dans leur gouvernement. Ils étaient indépendants les uns des autres; et quoiqu'ils servissent un même maître, et qu'ils dussent concourir à la même fin, néanmoins, plus touchés chacun en particulier de l'avantage de leur province que du bien général de l'empire, ils avaient souvent des disputes ensemble, formaient des desseins tout différents, refusaient de secourir leurs collègues dans le besoin, et quelquefois même leur étaient entièrement opposés. L'éloignement de la cour et l'absence du prince donnaient lieu à ces dissensions; et peut-être qu'une politique secrète contribuait à les entretenir, pour dissiper ou prévenir les conspirations qu'une trop grande intelligence entre les gouverneurs aurait pu exciter.

Dercyllidas, ayant donc appris que Tissapherne et Pharnabaze n'étaient pas bien ensemble, fit trêve avec le premier pour ne les avoir pas tous deux en même temps sur les bras, entra dans la province de Pharnabaze, et s'avança jusque dans l'Éolie.

Zénis, Dardanien, avait gouverné cette province sous l'autorité de ce satrape; et, comme après sa mort

on la voulait donner à un autre, Mania, sa veuve, vint trouver Pharnabaze avec des troupes et des présents, et lui dit qu'étant veuve d'un homme qui lui avait rendu de grands services, elle le priait de ne lui point ôter les récompenses de son mari; qu'elle le servirait avec le même zèle et la même obéissance; et que, si elle y manquait, il lui serait toujours libre de lui ôter son gouvernement. Elle le conserva donc, et s'y conduisit avec toute la sagesse et toute l'habileté qu'on aurait pu attendre de l'homme le plus consommé dans l'art de commander. Aux tributs ordinaires qu'avait payés son mari elle ajoutait des présents d'une magnificence extraordinaire; et lorsque Pharnabaze venait dans sa province, elle le traitait plus splendidement que ne faisaient tous les autres gouverneurs. Elle ne se contenta pas de conserver les places qu'on avait commises à sa garde, elle en conquit de nouvelles ¹, et prit sur la côte Larisse, Hamaxite et Colone ².

On voit ici que la prudence, le bon esprit et le courage sont de tout sexe. Elle se trouvait présente à tout, montée sur un char, et ordonnait elle-même des peines et des récompenses. Il n'y avait point dans les provinces voisines de plus belle armée que la sienne, et elle y tenait à sa solde un grand nombre de soldats grecs. Elle accompagnait même Pharnabaze dans toutes ses entre-

¹ Sur les Mysiens et les Pisidiens.
= Cette femme extraordinaire, qui commandait en Éolie, ne peut avoir fait des conquêtes sur les Pisidiens, qui en étaient si éloignés: aussi n'est-ce point là ce que dit Xénophon. Selon cet auteur, elle accompagnait le satrape Pharnabaze

jusque dans ses expéditions contre les Mysiens et les Pisidiens qui infestaient le territoire du grand-roi (XΕΝΟΦΩΝ. *Hellen.* III, 1, 13). — L.

² Ces trois villes étaient dans la Troade (DIOD. SIC. XIV, 38; STRAB. XIII, pag. 620). — L.

prises, et ne lui était pas d'un médiocre secours. Aussi ce satrape, qui connaissait tout le prix d'un si rare mérite, faisait à cette dame plus d'honneur qu'à tous les autres gouverneurs, jusqu'à lui donner entrée dans son conseil; et il la traitait avec une distinction qui aurait été capable d'exciter la jalousie, si la modestie et la douceur de cette dame n'en eussent prévenu les tristes effets, en jetant pour ainsi dire un voile sur toutes ses vertus, qui en amortissait l'éclat, et ne les laissait entrevoir que pour les faire admirer.

Elle ne trouva d'ennemis que dans sa propre famille. Midias, son gendre, piqué des reproches qu'on lui faisait de laisser commander une femme en sa place, et abusant de l'entière confiance qu'elle avait en lui, et qui lui laissait les entrées libres en tout temps, l'étrangla avec son fils. Après sa mort, il se saisit de deux places fortes où elle avait renfermé ses trésors : les autres villes se déclarèrent contre lui. Il ne jouit pas long-temps du fruit de son crime. Dercyllidas arriva heureusement dans cette conjoncture. Toutes les places de l'Éolie, soit de gré, soit de force, se rendirent à lui, et Midias fut dépouillé des biens qu'il avait si injustement acquis. Le général lacedémonien, ayant accordé une trêve à Pharnabaze, alla prendre ses quartiers d'hiver dans la Bithynie, pour n'être point à charge aux alliés.

AN. M. 3606
Av. J. C. 398.

Xenoph.
P. 487 - 488.

L'année suivante, le commandement lui ayant été continué, il passa en Thrace, et arriva dans la Chersonèse. Il savait que les députés du pays avaient été à Sparte pour représenter le besoin qu'il y aurait de fermer l'isthme d'un bon mur contre les incursions fréquentes des Barbares, qui empêchaient de cultiver les terres. Ayant pris la mesure de cet espace, qui a plus d'une

lieue de largeur¹, il distribua l'ouvrage entre ses soldats, et le mur fut achevé à la fin de l'automne de la même année. Dans cet espace étaient renfermés onze villes, plusieurs ports, grand nombre de terres labourables et de vergers, et toutes sortes de pâturages. L'ouvrage étant achevé, il repassa en Asie; et faisant la revue des villes, il y trouva tout en bon état.

Conon, Athénien, depuis la bataille qu'il avait perdue à Ægos-Potamos, s'étant condamné lui-même à un exil volontaire, se tenait dans l'île de Cypre, chez le roi Évagoras, non-seulement pour y être en sûreté de sa personne, mais aussi pour y attendre un changement dans les affaires, comme un homme, dit Plutarque, attend le retour de la marée pour s'embarquer². Il avait toujours en vue de rétablir la puissance d'Athènes, à laquelle sa défaite avait porté un coup mortel; et, toujours plein de fidélité et de zèle pour sa patrie, quoiqu'elle lui fût peu favorable, il cherchait tous les moyens de relever ses ruines, et de lui rendre son ancienne splendeur.

Ce général athénien, voyant que les desseins qu'il méditait avaient besoin, pour réussir, d'une grande

Plut. in A1-
tax. p. 1021.

¹ L'endroit le plus étroit de l'isthme a 2500 toises sur la carte dressée par les ordres de M. le comte de Choiseul-Gouffier. — L.

² Il est bien douteux que Plutarque ait voulu parler ici de la marée; on sait qu'elle est presque insensible dans les ports de la Méditerranée; et il n'a pu prendre pour exemple que ce qui arrive sur cette mer: aussi le texte grec τὴν τῶν πραγμάτων μεταβολὴν ὡσπερ ἐν πελάγει τροπὴν περιμένων, me

paraît-il avoir un sens différent de celui de la version latine qu'a suivie Rollin: τροπή signifie non pas la marée, mais un *changement de temps*, ce que Plutarque exprime ailleurs par ἡ περὶ τὸν ἀέρα τροπή (in *Numa*, § 2): le sens est donc: *Conon attendait auprès d'Évagoras que les affaires prissent une meilleure tournure, comme les navigateurs attendent le retour du beau temps pour se remettre en mer.* — L.

puissance, écrivit à Artaxerxe pour lui expliquer ses projets, et chargea le porteur de la lettre de s'adresser à Ctésias, qui la donnerait au roi en main propre. Elle fut remise, en effet, à ce médecin; et l'on dit, quoiqu'il n'en convînt pas, qu'à ce que Conon avait écrit il ajouta *qu'il pria le roi de lui envoyer Ctésias, comme un homme très-utile à son service, sur-tout pour les affaires de la marine.* Pharnabaze, de concert avec Conon, était allé en cour pour décrier la conduite de Tissapherne, comme trop déclaré en faveur des Lacédémoniens. Sur les vives instances de Pharnabaze, le roi lui fit compter cinq cents talents ¹ pour équiper la flotte, avec ordre d'en donner le commandement à Conon. Il envoya aussi Ctésias en Grèce, qui passa à Sparte, après avoir visité Cnide, sa patrie.

Diod. l. 14,
pag. 267.
Justin. lib. 6,
cap. 1.

Strab. l. 14,
p. 656.
Plut. in Ar-
tax. p. 1014-
1017-1020.
Diod. l. 14,
p. 273.
Aristot. de
hist. animal.
lib. 8, c. 28.
Phot. Cod.
LXII.

Ce Ctésias avait d'abord été à Cyrus, et l'avait suivi dans son expédition. Il fut fait prisonnier à la bataille où Cyrus fut tué. On se servit de lui pour panser quelques blessures qu'Artaxerxe y avait reçues; et il s'en acquitta si bien, que le roi le retint à son service, et le fit son premier médecin. Il passa plusieurs années à sa cour en cette qualité. Pendant qu'il y fut, les Grecs, dans toutes les affaires qu'ils y avaient, s'adressaient à lui, comme fit Conon dans celle-ci. Le long séjour qu'il fit en Perse et à la cour lui donna tout le temps et tous les moyens nécessaires pour s'instruire de l'histoire du pays. Il l'écrivit en vingt-trois livres : les six premiers contenaient l'histoire de l'empire des Assyriens et des Babyloniens, depuis Ninus et Sémiramis jusqu'à Cyrus; les dix-sept derniers traitaient des affaires de Perse, depuis le commencement du règne de Cyrus jusqu'à la

¹ Cinq cent mille écus. = 2,750,000 francs. — L.

troisième année de la 95^e olympiade, qui tombe sur la 398^e année avant Jésus-Christ. Il avait aussi écrit une histoire de l'Inde. Photius a donné des extraits de ces deux histoires, et ces extraits sont tout ce qui nous reste de Ctésias. Il contredit souvent Hérodote, et se trouve aussi quelquefois en opposition avec Xénophon. Les Anciens ne l'estimaient pas beaucoup, et ils en parlent comme d'un homme fort vain, sur la bonne foi de qui l'on ne peut pas compter, et qui a mêlé dans son histoire des fables et quelquefois même des mensonges.

Tissapherne et Pharnabaze, quoique secrètement ennemis l'un de l'autre, avaient, sur les ordres du roi, réuni leurs troupes pour s'opposer aux entreprises de Dercyllidas, qui était passé en Carie. Ils le poussèrent dans un terrain si désavantageux, qu'il y aurait infailliblement péri, s'ils l'eussent chargé dans le moment sans lui laisser le temps de se reconnaître. C'était l'avis de Pharnabaze; mais Tissapherne, redoutant la valeur des Grecs qui avaient suivi Cyrus, dont il avait fait épreuve, et auxquels il croyait que tous les autres ressemblaient, proposa une entrevue qui fut acceptée. Dercyllidas ayant demandé que les villes grecques demeurassent libres, et Tissapherne que l'armée et les généraux de Lacédémone se retirassent, ils firent trêve jusqu'à ce qu'ils pussent avoir réponse de leurs maîtres.

Tandis que ces choses se passaient en Asie, les Lacédémoniens résolurent de châtier l'insolence des habitants de l'Élide, qui, non contents de s'être alliés avec leurs ennemis dans la guerre du Péloponnèse, les empêchaient de disputer le prix aux jeux olympiques. Sous prétexte d'une amende que Sparte n'avait pas payée, ils avaient fait un affront à un de leurs citoyens

AN. M. 3607
Av. J.C. 397.
Xenoph.
hist. græc.
lib. 3,
p. 489-490.
Diod. l. 14,
pag. 267.

Xenoph.
ibid. p. 491-
492.

pendant les jeux, et empêché Agis de sacrifier au temple de Jupiter Olympien. Ce roi fut chargé de cette expédition, qui ne fut terminée que la troisième année après. Il aurait pu prendre Olympie, leur ville ¹, qui n'était point fermée de murailles; il se contenta de saccager les faubourgs et les lieux des exercices, qui étaient fort beaux. Ils demandèrent la paix, qui leur fut accordée. On leur laissa l'intendance du temple de Jupiter Olympien, où ils n'avaient pas beaucoup de droit : mais ceux qui le leur contestaient n'étaient pas dignes de cet honneur.

Xenoph.
p. 493.
Plut. in Lys.
p. 445;
in Agesil.
pag. 597.

Agis, à son retour, tomba malade, et mourut en arrivant à Sparte. On lui rendit des honneurs plus qu'humains; et après avoir laissé passer quelques jours, selon la coutume, Léotychide et Agésilas, l'un fils, et l'autre frère du défunt, se disputèrent la couronne. Celui-ci soutenait que son concurrent n'était point fils d'Agis, et appuyait sa prétention sur le témoignage même de la reine, qui le savait mieux que personne, et qui l'avait avoué plusieurs fois aussi-bien que son mari. En effet, le bruit commun était que sa femme l'avait eu d'Alcibiade, comme je l'ai rapporté dans son temps, et que cet Athénien l'avait corrompue en lui faisant présent de mille ² dariques. Agis, en mourant, protesta du contraire. Léotychide étant venu se jeter à ses pieds tout fondant en larmes, il ne put lui refuser

Athen. l. 12,
p. 534.

¹ Xénophon ne parle pas d'Olympie : τὸ ἄστυ et ἡ πόλις, en cet endroit de son texte, désignent la ville d'Élis qui était la capitale des Éléens (XENOPH. *Hellen.* III, 2, 26). En comparant Xénophon avec Diodore de Sicile (XIV, § 17), on voit que cette partie du récit de Xénophon,

bien loin d'établir l'existence d'Olympie comme ville, est une des plus fortes preuves qu'Olympie n'a jamais été qu'un territoire consacré (Voy. tom. II, pag. 339, n. 2). — I.

² Mille pistoles.

= 18,333 francs. — L.

la grace qu'il demandait, et le reconnut pour son fils devant tous ceux qui étaient présents.

La plupart des Spartiates, charmés de la vertu et du mérite d'Agésilas, et comptant pour un très-grand avantage d'avoir pour roi un homme nourri avec eux, et qui avait essuyé comme eux toute la rigueur de l'éducation lacédémonienne, l'aidèrent de tout leur pouvoir. On faisait valoir contre lui un ancien oracle qui avertissait Sparte d'éviter avec soin *un règne boiteux*. Lysandre ne fit qu'en plaisanter, et en détourna le sens contre Léotyche même, prétendant que, comme bâtard, il était ce roi boiteux dont l'oracle commandait de se donner de garde. Agésilas, et par ses grandes qualités et par la puissante protection de Lysandre, l'emporta sur son neveu, et fut déclaré roi.

Comme par les lois le royaume appartenait à Agis, son frère Agésilas, qui paraissait devoir passer sa vie dans l'état de simple particulier, avait été élevé comme les autres enfants dans la discipline de Lacédémone, qui était très-rude pour la manière de vivre, et pleine d'exercices laborieux, mais aussi qui enseignait¹ parfaitement aux enfants à obéir. La loi ne dispensait de cette nécessité que les enfants qui étaient élevés pour le trône. Ainsi Agésilas eut cela de particulier, qu'il ne parvint pas à commander sans avoir auparavant parfaitement appris à obéir. De là vint que, de tous les rois de Sparte, il fut celui qui sut le mieux se faire

¹ De là vient que le poète Simonide appelait Sparte *la dompteuse d'hommes*, *δαμασίμετροτον*, comme celle de toutes les villes qui par l'habitude rendait ses citoyens les plus

souples de tous les hommes et les plus soumis aux lois : *ὡς μάλιστα διὰ τῶν ἐθῶν τοὺς πολίτας τοῖς νόμοις πειθηνίους καὶ χειροθήεις ποιῶσαν.*
[PLUTARCH. *in Agesil.* § I.]

estimer et aimer de ses sujets, parce que¹ ce prince aux qualités que lui avaient données la nature pour le commandement et la royauté avait ajouté, par l'éducation, l'avantage d'être humain et populaire.

Il est étonnant que Sparte, cette ville si renommée en matière d'éducation et de politique, ait cru devoir relâcher quelque chose de la sévérité de sa discipline en faveur des princes qui devaient régner; au lieu que c'étaient eux qui avaient plus besoin que les autres d'être soumis de bonne heure au joug de l'obéissance, pour être dans la suite en état de mieux commander.

In Agesil.
p. 596.

Plutarque observe que, dès l'enfance, on voyait réunies dans Agésilas des qualités qui sont pour l'ordinaire incompatibles : une vivacité d'esprit, une véhémence, une fermeté insurmontables en apparence, un desir violent de primer et de l'emporter sur tous les autres, avec une douceur, une soumission, une docilité, qui cédaient au premier mot, et qui le rendaient infiniment sensible aux plus légères réprimandes; de sorte qu'on obtenait tout de lui par des motifs d'honneur, et rien par la crainte ni par la violence.

Il était boiteux; mais ce défaut était couvert par la grace de sa personne, et encore plus par la gaîté avec laquelle il le supportait et en raillait le premier. On peut dire même que ce vice du corps mettait dans un plus grand jour son courage et son ardeur pour la gloire, n'y ayant aucun travail, aucune entreprise, quelque difficile qu'elle fût, qu'il refusât à cause de son incommodité.

Plut. in
Moral. p. 55.

Les louanges qui n'avaient point un air de vérité et

¹ Τῷ φύσει ἡγεμονικῶ καὶ βασιλικῶ προσηκούμενος ἀπὸ τῆς ἀγωγῆς τὸ δημοτικὸν καὶ φιλόνητον.

de sincérité le blessaient, loin de lui faire plaisir; et elles n'avaient pour lui ce caractère que quand elles sortaient de la bouche de ceux qui, dans d'autres occasions, lui avaient représenté ses défauts avec liberté. Il ne souffrit point, de son vivant, qu'on tirât son portrait, et en mourant même il défendit très-expressément qu'on fit de lui aucune image, soit en plate peinture, soit en relief. Sa raison était que ses belles actions, s'il en avait fait, lui tiendraient lieu de monuments; sans quoi, toutes les statues du monde ne pourraient lui faire aucun honneur. On sait seulement qu'il était de petite taille, ce que les Lacédémoniens n'aimaient pas dans leurs rois; et Théophraste assure que les éphores condamnèrent à une amende leur roi Archidamus, père de celui dont nous parlons, parce qu'il avait épousé une femme fort petite : *car*¹, disaient-ils, *elle ne nous donnera pas des rois, mais des roi-telets.*

Plut. in Moral. p. 191.

[Plut. in Agesil. p. 2; Moral. p. 1, etc.]

On a remarqué qu'Agésilas, dans sa manière de vivre avec les autres citoyens, se gouverna mieux envers ses ennemis qu'envers ses amis : car il ne fit jamais à ses ennemis la moindre injustice, et il viola souvent la justice en faveur de ses amis. Il aurait eu honte de ne pas honorer et récompenser ses ennemis quand ils avaient bien fait, et il n'avait pas la force de reprendre ses amis quand ils avaient fait des fautes. Il allait même jusqu'à les soutenir, quoiqu'ils eussent tort, et regardait en cette occasion le zèle pour la justice comme un vain prétexte dont on couvrait le refus de les servir. Et, à ce propos, l'on rapporte un petit billet qu'il

Id. in Agesil. p. 598.

Pag. 603.

¹ Οὐ γὰρ βασιλεῖς, ἔφασαν, ἁμῶν, ἀλλὰ βασιλεῖδια γεννάσει.

écrivit à un juge en ces termes, en lui recommandant son ami : *Si Nicias n'est pas coupable, déchargez-le de l'accusation à cause de son innocence; s'il l'est, déchargez-le à ma considération : de quelque manière que ce soit, déchargez-le* ¹.

C'est bien mal connaître les droits et les privilèges de l'amitié que de vouloir ainsi la rendre complice des crimes et protectrice des actions injustes. La loi fondamentale de l'amitié, dit Cicéron, c'est de ne jamais rien demander à ses amis, et de ne leur jamais rien accorder, qui soit contraire à la justice ou à l'honnêteté :

De Amicit.
n. 40.

Hæc prima lex in amicitia sancitur, ut neque rogemus res turpes, nec faciamus rogati.

Plut. in Agesil.
p. 598.

Agésilas ne se montra pas si délicat sur ce point, du moins dans les commencements, et il ne négligeait aucune occasion de faire plaisir à ses amis, et même à ses ennemis. Par ces manières officieuses et obligeantes, soutenues d'ailleurs d'un grand mérite, il se fit un grand crédit, et acquit dans la ville un pouvoir presque absolu, qui alla jusqu'à le rendre suspect à sa patrie. Les éphores, pour en prévenir les suites, et pour amortir son ambition, le condamnèrent à une amende, alléguant pour toute raison ² qu'il s'attachait à lui seul les cœurs de tous les citoyens, qui appartenaient à la république, et ne devaient être possédés qu'en commun.

Quand il eut été déclaré roi, il fut mis en possession de tous les biens de son frère Agis, dont Léotychide fut privé comme bâtard. Mais, voyant que les parents de

¹ Le texte est d'une concision remarquable : Νικίας εἰ μὲν οὐκ ἀδικεῖ, ἄφες· εἰ δὲ ἀδικεῖ, ἡμῖν ἄφες.

πάντως δ' ἄφες. — L.

² Ὅτι τοὺς κοινούς πολίτας, ἰδίους κτᾶται.

ce prince, du côté de sa mère Lampito, tous gens de bien, étaient très-pauvres, il partagea avec eux tous les biens dont il avait hérité, et par cette générosité il acquit une grande réputation, et gagna la bienveillance de tout le monde, au lieu de l'envie et de la haine qu'il se serait attirées par cette succession. Il est beau, mais rare, de faire de ces sortes de sacrifices, et l'on n'en connaît point assez le prix.

Jamais roi à Sparte ne fut si puissant qu'Agésilas, et ce ne fut, dit Xénophon, qu'en obéissant en tout à sa patrie qu'il s'acquit une si grande autorité : ce qui paraît une espèce de paradoxe, dont Plutarque donne l'explication. La plus grande puissance était alors entre les mains des éphores et du sénat. Les éphores n'étaient en charge qu'un an ; ils avaient été établis pour modérer le pouvoir trop absolu des rois, et pour y servir de barrière, comme nous l'avons marqué ailleurs. C'est pourquoi, dès les premiers temps, les rois de Sparte eurent toujours pour eux une haine comme héréditaire, et leur furent toujours opposés. Agésilas prit un chemin tout contraire. Au lieu de leur faire une guerre continuelle, et de heurter en toute occasion leurs volontés, il prit à tâche de les ménager, eut toujours pour eux beaucoup de considération et de déférence, ne fit jamais la moindre entreprise sans la leur avoir communiquée, et quand il était mandé par eux il quittait tout, et se rendait au sénat avec une extrême promptitude. Toutes les fois qu'il était assis sur son trône pour rendre la justice, quand les éphores entraient, il ne manquait jamais de se lever pour leur faire honneur. Par toutes ces déférences il paraissait augmenter la dignité de leurs charges, mais il augmentait en effet sa

propre puissance sans qu'on s'en aperçût, et ajoutait à la royauté une grandeur d'autant plus solide et plus ferme, qu'elle était le fruit de la bienveillance qu'on lui portait. Les plus grands empereurs romains, comme Auguste, Trajan, Marc Antonin, étaient persuadés que tout ce qu'un prince peut faire pour honorer et pour augmenter la dignité des premiers magistrats relève d'autant sa puissance et affermit son autorité, qui ne doit et ne peut être fondée que sur la justice.

Tel fut Agésilas, dont il sera beaucoup parlé dans la suite, et dont, par cette raison, il était important de faire connaître par avance le caractère.

§ II. *Agésilas part pour l'Asie. Lysandre se brouille avec lui. Il retourne à Sparte. Ses desseins ambitieux pour changer la succession au trône.*

AN. M. 3608
Av. J. C. 396.
Xenoph.
hist. græc.
lib. 3,
p. 495 - 496 ;
id. de Agesil.
p. 652.
Plut.
in Agesil.
p. 598,
et in I.ys.
p. 446.

A peine Agésilas était-il monté sur le trône, que des gens qui revenaient d'Asie rapportèrent que le roi de Perse faisait équiper en Phénicie une nombreuse flotte pour venir ôter aux Lacédémoniens l'empire de la mer. Les lettres de Conon, appuyées des remontrances de Pharnabaze, qui tous deux de concert avaient représenté à Artaxerxès la puissance de Sparte comme formidable, avaient fait une forte impression sur l'esprit de ce prince. Depuis ce temps, il songea sérieusement à humilier cette fière république en travaillant à relever sa rivale, et à rétablir par ce moyen entre elles l'ancien équilibre, qui seul pouvait faire sa sûreté, en les tenant occupées l'une contre l'autre, et les empêchant de réunir leurs forces contre lui.

Lysandre, qui souhaitait d'être envoyé en Asie pour rétablir dans le commandement des places ses créatures

et ses amis que Sparte en avait écartés, porta fortement Agésilas à se charger de cette guerre, et à prévenir le roi barbare en allant l'attaquer fort loin de la Grèce avant qu'il eût achevé ses préparatifs. La république lui ayant fait cette proposition, il ne put s'y refuser, et se chargea de l'expédition contre Artaxerxe, à condition qu'on lui donnerait trente capitaines spartiates pour l'assister et pour composer son conseil, deux mille nouveaux citoyens d'élite ¹ tirés des Ilotes à qui l'on avait donné le droit de bourgeoisie, et six mille hommes de troupes des alliés : ce qui lui fut accordé sur-le-champ. Lysandre fut mis à la tête des trente Spartiates, non-seulement à cause de sa grande réputation et de la grande autorité qu'il s'était acquise, mais encore à cause de l'amitié particulière qu'avait pour lui Agésilas, qui lui était redevable et du trône et de l'honneur qu'on venait de lui faire en le nommant généralissime.

Le retour glorieux des Grecs attachés à Cyrus, que toute la puissance des Perses n'avait pu empêcher de revenir dans leur patrie, avait inspiré à la Grèce une merveilleuse confiance en ses forces, et un souverain mépris pour les Barbares. Dans cette disposition des esprits, les Lacédémoniens trouvèrent qu'il leur serait honteux de ne pas profiter d'une conjoncture si favorable pour délivrer de la servitude de ces Barbares les Grecs d'Asie, et pour faire cesser les outrages et les violences dont ils les accablaient continuellement. Ils l'avaient déjà tenté par le moyen de leur capitaine Thimbron, puis de Dercyllidas. Tous leurs efforts jusquelà ayant été inutiles, enfin ils remirent la conduite de

¹ On les appelait *Néodamodes*, c'est-à-dire, *nouvellement reçus parmi le peuple*. -- L.

cette guerre entre les mains d'Agésilas. Il leur promit, ou de conclure une paix glorieuse avec les Perses, ou de leur susciter tant d'affaires, qu'ils n'auraient ni le temps ni l'envie de porter leurs armes dans la Grèce. Ce roi avait de grandes vues, et il ne songeait à rien moins qu'à aller attaquer Artaxerxe dans la Perse même.

Xenoph. p.
496 et 652.

Quand il fut arrivé à Éphèse, Tissapherne lui fit demander quel était le sujet qui l'avait attiré en Asie, et qui lui avait fait prendre les armes. Il répondit que c'était pour secourir les Grecs qui y habitaient, et pour les rétablir dans leur ancienne liberté. Le satrape, qui n'était pas encore prêt, substitua l'artifice à la force, et lui donna parole que son maître laisserait aux villes grecques de l'Asie leur liberté, pourvu qu'il ne fit aucun acte d'hostilité jusqu'au retour des courriers. Agésilas y consentit, et la trêve fut jurée de part et d'autre. Tissapherne, qui ne faisait pas grand cas du serment, profita de ce délai pour assembler des troupes de tous côtés. Le général lacédémonien en fut averti : mais il n'en garda pas moins sa parole, persuadé que, dans les affaires d'état, la mauvaise foi ne peut avoir qu'un succès court et passager, au lieu qu'une réputation bien affermie d'une fidélité inviolable à garder ses engagements, sans que la perfidie même de l'autre partie contractante puisse l'altérer, établit une confiance également utile et glorieuse. En effet, Xénophon remarque que cette religieuse observation des traités lui acquit l'estime et la confiance des peuples, et qu'une conduite opposée décria entièrement Tissapherne dans leur esprit.

AN. M. 3609
AV. J.C. 395.

Agésilas mit cet intervalle à profit, en s'occupant à prendre une exacte connaissance des villes, et à en régler l'intérieur. Il y trouva tout dans un grand désordre, le

gouvernement n'y étant ni démocratique, comme sous les Athéniens, ni aristocratique, comme Lysandre l'y avait établi. Les gens du pays n'avaient nulle habitude avec Agésilas, et ne l'avaient jamais connu : c'est pourquoi ils lui faisaient peu leur cour, comptant qu'il n'avait que le titre de général pour la forme seulement, et regardant Lysandre comme celui en qui seul résidait tout le pouvoir. Comme jamais gouverneur n'avait fait ni tant de bien à ses amis, ni tant de mal à ses ennemis, il n'est pas étonnant qu'il fût tant aimé des uns, et tant redouté des autres. Tous donc s'empressaient à lui rendre leurs hommages, se trouvaient tous les jours en foule à sa porte, lui faisaient un nombreux cortège lorsqu'il sortait, pendant qu'Agésilas demeurait presque seul. Une telle conduite ne pouvait pas ne point blesser un général et un roi, extrêmement sensible et délicat sur ce qui regardait son autorité, quoique d'ailleurs il ne fût point jaloux du mérite d'autrui, et qu'au contraire il aimât à le faire valoir. Il ne dissimula pas son mécontentement. Il n'eut plus aucun égard aux recommandations de Lysandre, et cessa de l'employer lui-même. Lysandre s'aperçut bientôt du changement arrivé à son égard. Il cessa de s'employer auprès du roi pour ses amis, et les pria de ne plus venir le visiter, et de ne plus s'attacher à lui, mais de s'adresser directement au roi, et de rechercher les bonnes grâces de ceux qui dans le temps présent avaient le pouvoir de servir et d'avancer leurs créatures. La plupart cessèrent de l'importuner de leurs affaires, mais ils ne cessèrent pas de lui faire leur cour. Au contraire, ils ne furent que plus assidus auprès de sa personne : ils l'accompagnaient en foule à toutes ses promenades, et assistaient régulière-

Plut. in
Agesil.
p. 599-600;
in Lys.
p. 446-447.

ment à tous ses exercices. Lysandre , naturellement vain, et accoutumé depuis long-temps aux respects et aux soumissions qui accompagnent le pouvoir absolu , n'eut pas assez de soin d'écarter de sa personne la foule empressée de ceux qui continuaient à lui rendre leurs hommages avec plus d'assiduité que jamais.

Cette ridicule affectation d'autorité et de grandeur aigrissait de plus en plus Agésilas, comme si l'on eût pris à tâche de le braver. Il porta le dépit si loin, qu'ayant donné à de simples officiers des commandements considérables et les plus beaux gouvernements, il nomma Lysandre commissaire des vivres, et distributeur des viandes, et pour insulter ensuite les Ioniens, et se moquer d'eux, il dit : *Qu'ils aillent présentement faire la cour à mon maître boucher.*

Lysandre alors crut devoir lui parler, et en venir avec lui à un éclaircissement. Leur conversation fut courte et laconique. *Certes, dit Lysandre, vous savez bien, seigneur, rabaisser vos amis. — Oui, quand ils veulent s'élever au-dessus de moi : mais quand ils travaillent à relever ma grandeur, je sais leur en faire part. Mais peut-être, seigneur, répliqua Lysandre, vous a-t-on fait de faux rapports en m'imputant ce que je n'ai point fait. Je vous prie donc, sur-tout à cause des étrangers, qui tous ont les yeux sur nous, de me donner dans votre armée un emploi où vous croirez que je pourrai vous déplaire le moins et vous servir le plus utilement.*

Le fruit de cette conversation fut la lieutenance de l'Hellespont, qu'Agésilas lui donna. Dans cet emploi, il conserva toujours son ressentiment contre lui, sans pourtant rien négliger de ce qui était de son devoir, et

de ce qui allait au bien des affaires. Peu de temps après il s'en retourna à Sparte sans aucune marque d'honneur ni de distinction, extrêmement piqué contre Agésilas, et se promettant bien de le lui faire sentir.

Il faut avouer que la conduite de Lysandre, telle que nous venons de la représenter, montre de sa part une vanité et une petitesse d'esprit bien indignes de sa réputation. Peut-être qu'Agésilas porta trop loin la sensibilité et la délicatesse sur le point d'honneur, et qu'il ne ménagea pas assez un bienfaiteur et un ami, que des avertissements secrets, accompagnés d'ouverture de cœur et de marques de bonté, auraient pu rappeler à son devoir. Mais, quelque éclatant que fût le mérite de Lysandre, quelque considérables que fussent les services qu'il avait rendus à Agésilas, tout cela ne le mettait pas en droit, non-seulement de s'égaliser à son général et à son roi, mais de vouloir même l'emporter sur lui et en quelque sorte l'effacer. Il devait se souvenir qu'il n'est jamais permis à un inférieur de s'oublier, ni de sortir des bornes d'une juste subordination.

Quand il fut de retour à Sparte, il songea réellement à exécuter un projet qu'il roulait dans son esprit depuis plusieurs années. Il n'y avait à Sparte que deux familles, ou plutôt deux branches de la postérité d'Hercule, qui eussent le droit de régner. Quand Lysandre fut parvenu à ce haut degré de puissance que lui avaient acquis ses grandes actions, il commença à voir avec peine qu'une ville dont il avait relevé l'éclat par ses grands exploits fût soumise à des princes auxquels il ne cédait ni pour le courage ni pour la naissance, car il descendait comme eux d'Hercule. Il chercha donc les moyens d'ôter à ces deux maisons le droit de succéder seules au royaume,

Plut. in Lys.
p. 447-448.
Diod. l. 14,
p. 244-245.

pour l'étendre à toutes les autres branches des Héraclides, et même, selon quelques-uns, à tous les naturels de Sparte, se flattant qu'aucun Spartiate, s'il venait à bout de son dessein, ne pourrait lui disputer cet honneur, et qu'il aurait la préférence sur tous.

Ce projet ambitieux de Lysandre fait voir que les plus grands capitaines sont souvent ceux dont on a le plus à craindre dans un état républicain. Ces courages si fiers, accoutumés dans les armées à un pouvoir absolu, rapportent avec la victoire un esprit de hauteur toujours à craindre dans un état libre. Sparte, en donnant un pouvoir sans bornes à Lysandre, et en le lui laissant pendant tant d'années, ne fit pas assez réflexion que rien n'est plus dangereux que de confier à des hommes d'un mérite supérieur des emplois dont l'autorité suprême les expose à la tentation de se rendre les maîtres. Lysandre y succomba, et entreprit de s'ouvrir un chemin au trône.

L'entreprise était hardie, et demandait de longs préparatifs. Il ne crut pas pouvoir y réussir, si auparavant, par la crainte de la Divinité et par les frayeurs de la superstition, il n'étonnait et ne subjuguait ses citoyens, pour les amener plus facilement à ce qu'il voulait leur faire entendre : car il savait qu'à Sparte, comme dans toute la Grèce, on ne faisait rien, pour peu qu'il fût important, sans consulter les oracles. Il tenta, à force de présents, la fidélité des prêtres ou prêtresses de Delphes, de Dodone, d'Ammon, mais ce fut inutilement pour-lors : ces derniers même envoyèrent des ambassadeurs à Sparte pour l'accuser d'impiété et de sacrilège ; mais il se tira de cette mauvaise affaire par son adresse et par son crédit.

Il fallut mettre en œuvre d'autres machines. Une femme, dans le royaume de Pont, se disant grosse d'Apollon, était accouchée depuis quelques années d'un enfant à qui l'on donna le nom de Silène; et les plus puissants du royaume demandèrent avec empressement l'honneur de le faire nourrir et de l'élever. Lysandre, prenant cette naissance pour en faire le commencement et comme le fond de la pièce qu'il méditait, suppléa le reste de lui-même en employant bon nombre de gens, et de gens même considérables, qui débitaient, comme le prologue de la pièce, cette naissance miraculeuse de l'enfant; et qui, sans qu'il parût aucune affectation, disposaient par là les esprits à la croire. Cela fait, ils apportèrent de Delphes à Sparte certains discours qu'ils semaient et répandaient par-tout: que les prêtres du temple gardaient dans quelques livres tenus fort secrets des oracles très-anciens, dont il n'était permis ni à eux, ni à qui que ce fût, de prendre connaissance, mais seulement à un fils d'Apollon, qui viendrait dans la suite des temps, et qui, après avoir donné des preuves certaines de sa naissance à ceux qui gardaient les livres où étaient contenus ces oracles, les prendrait et les emporterait.

Tout cela étant bien préparé, Silène devait venir se présenter aux prêtres, et demander ces oracles en qualité de fils d'Apollon; et les prêtres, qui étaient du complot, comme acteurs bien dressés et bien instruits, devaient de leur côté approfondir bien exactement toutes choses et faire en apparence bien des difficultés et bien des questions sur cette naissance pour l'éclaircir. Enfin, comme persuadés et convaincus que ce Silène était le véritable fils d'Apollon, ils devaient lui

montrer et lui remettre ces livres : et alors ce fils du dieu lirait en présence de tout le monde toutes ces prophéties, et particulièrement celle pour laquelle seule était ourdie toute cette trame. Elle portait *qu'il était plus expédient et plus utile aux Spartiates de n'élire désormais pour leurs rois que les plus vertueux de leurs citoyens*. En conséquence Lysandre devait monter sur la tribune pour haranguer le peuple, et pour le porter à faire ce changement. Cléon d'Halicarnasse, célèbre rhéteur, lui avait composé sur ce sujet un discours fort éloquent, qu'il avait appris par cœur.

Silène, devenu grand, s'étant rendu en Grèce pour jouer son rôle, Lysandre eut le déplaisir de voir manquer sa pièce par la timidité et la désertion de l'un de ses principaux acteurs, lequel, dans le moment précis de l'exécution, manqua de parole et disparut. Quoique cette intrigue eût été menée depuis un fort long temps, elle fut conduite avec tant de secret jusqu'au temps même où elle devait éclore, qu'on n'en sut rien pendant la vie de Lysandre. Ce ne fut qu'après sa mort qu'elle fut découverte, comme nous le dirons bientôt. Mais il faut revenir à Tissapherne.

§ III. *Expéditions d'Agésilas dans l'Asie. Disgrace et mort de Tissapherne. Sparte donne à Agésilas le commandement des troupes de terre et de mer. Il commet Pisandre à sa place sur la flotte. Entrevue d'Agésilas et de Pharnabaze.*

Xenoph.
hist. græc.
lib. 3,
p. 497-502 ;
id. de Agesil.
p. 652-656.

Quand Tissapherne eut reçu les troupes que le roi lui envoyait, et qu'il eut réuni toutes ses forces, il envoya commander à Agésilas de se retirer de l'Asie, et lui déclara la guerre en cas de refus. Tous ses officiers

en furent alarmés, ne croyant pas être en état de résister aux grandes forces du roi de Perse. Pour lui, il écouta les hérauts de Tissapherne avec un visage gai et tranquille, et leur ordonna de dire à leur maître qu'il lui avait une très-grande obligation *de ce que par son parjure il avait rendu les dieux ennemis des Perses et favorables aux Grecs*. Il se promettait de grandes choses de cette expédition, et aurait regardé comme un très-grand affront pour lui que dix mille Grecs, sous la conduite de Xénophon, fussent venus du fond de l'Asie jusqu'à la mer de Grèce, qu'ils eussent battu le roi de Perse autant de fois qu'il s'était présenté; et que lui, qui commandait les Lacédémoniens, dont l'empire s'étendait sur la terre et sur la mer, ne pût faire voir aux Grecs aucun exploit éclatant et digne de mémoire.

Plut. in Agesil. p. 600.

D'abord donc, pour se venger de la perfidie de Tissapherne par une tromperie juste et permise, il fit semblant de mener son armée vers la Carie, lieu de la résidence du satrape; et dès que le Barbare eut fait marcher toutes ses troupes de ce côté-là, il tourna tout court, et se jeta dans la Phrygie, où il prit plusieurs villes, et amassa d'immenses richesses, qu'il distribuait aux officiers et aux soldats: faisant voir à ses amis, dit Plutarque, que de manquer à un traité et violer un serment, c'est mépriser les dieux mêmes; et qu'au contraire, à tromper ses ennemis par des ruses de guerre, il y a de la justice, de la gloire, et un plaisir sensible, accompagné d'un très-grand profit.

Le printemps venu, il rassembla toutes ses forces à Éphèse; et, pour exercer ses soldats, il proposa des prix tant à la cavalerie qu'à l'infanterie. Ce léger attrait mit tout en mouvement. Le lieu des exercices était

toujours plein de troupes de toute sorte, et la ville d'Éphèse paraissait n'être qu'une place d'armes et une école de guerre. Tout le marché était rempli d'armes et de chevaux, et les boutiques de diverses sortes d'équipages. On voyait revenir Agésilas des exercices suivi d'une foule d'officiers et de soldats, tous ayant sur leurs têtes des guirlandes qu'ils allaient poser dans le temple de Diane, ce qui donnait de l'admiration et de la joie à tout le monde. Car, dit Xénophon, où l'on voit fleurir la piété et la discipline, on ne doit concevoir que de belles espérances.

Pour redoubler la valeur des soldats par le mépris des ennemis, voici ce qu'il imagina. Un jour il commanda aux commissaires qu'il avait chargés de la garde du butin de dépouiller les prisonniers et de les vendre. Il se présentait beaucoup de gens pour acheter leurs habits; mais, pour les corps, on les trouvait si délicats, si tendres et si blancs, parce qu'ils avaient toujours été nourris et élevés à l'ombre, qu'on s'en moquait, les regardant comme de nul service et de nul prix. Alors Agésilas s'approchant, dit à ses soldats, en leur montrant les hommes : *Voilà contre qui vous combattez*; et en leur montrant leurs riches dépouilles : *voilà pour quoi vous combattez*.

Quand le temps de se remettre en campagne fut venu, Agésilas dit tout haut qu'il marcherait en Lydie. Tissapherne, qui n'avait pas oublié la première ruse dont il avait usé à son égard, et qui ne voulait pas qu'on le trompât une seconde fois, fit marcher promptement ses troupes vers la Carie, ne doutant point que pour cette fois Agésilas ne tournât ses forces de ce côté-là, d'autant plus qu'il était naturel que, man-

quant de cavalerie, il s'établît dans un pays rude et difficile, qui rendrait inutile celle des ennemis. Il fut lui-même sa dupe. Agésilas entra en Lydie, et s'approcha de Sardes. Tissapherne accourut avec sa cavalerie, et hâta sa marche pour venir au secours de cette place. Agésilas, sachant que son infanterie ne pouvait pas encore être arrivée, crut devoir profiter de cette occasion favorable pour lui livrer bataille avant qu'il eût rassemblé toutes ses troupes. Il rangea son armée sur deux lignes. Il forma la première de ses escadrons, dont il remplit les intervalles par des pelotons de gens de pied armés à la légère; et il leur ordonna de commencer la charge, pendant qu'il les suivrait avec la seconde ligne, composée de son infanterie pesamment armée. Les Barbares ne soutinrent pas le premier choc, et prirent d'abord la fuite. Les Grecs les poursuivirent, se rendirent maîtres de leur camp, et y firent un grand carnage, et un plus grand butin encore.

Depuis ce combat les troupes d'Agésilas eurent une entière liberté de ravager et de piller tout le pays du roi, et en même temps la satisfaction de voir la punition exemplaire que ce prince fit de Tissapherne, qui était un très-méchant homme, et le plus dangereux ennemi des Grecs. Le roi avait déjà reçu beaucoup de plaintes de sa conduite. Ici il fut accusé de trahison, comme n'ayant pas fait son devoir dans le combat dont on vient de parler. La reine Parysatis, toujours animée de haine et de vengeance contre tous ceux qui avaient eu quelque part à la mort de son fils Cyrus, ne contribua pas peu à la mort de Tissapherne, en aggravant par son crédit les charges qui étaient contre lui : car

Xenoph. p.
501 et 657.
Plut. in Ar-
tax. p. 1022,
et in Ages.
p. 601.
Diod. l. 14,
p. 299.
Polyæn.
Strateg. l. 7.

elle était rentrée entièrement dans les bonnes grâces du roi son fils.

Comme Tissapherne avait une grande autorité dans l'Asie, le roi n'osa pas l'attaquer ouvertement, mais crut devoir prendre de justes précautions pour s'assurer d'un officier si puissant, et qui pouvait devenir un ennemi dangereux. Il chargea Tithrauste de cette importante commission. Il était porteur de deux lettres : la première était pour Tissapherne, où le roi lui donnait ses ordres sur la guerre contre les Grecs, et lui laissait un plein pouvoir ; la seconde était adressée à Ariée, gouverneur de Larissa, par laquelle le roi lui ordonnait d'aider de son conseil et de toutes ses forces Tithrauste pour arrêter Tissapherne. Il ne perdit point de temps. Il pria Tissapherne de vouloir bien le venir trouver pour conférer ensemble sur les expéditions de la campagne prochaine. Tissapherne, qui ne se doutait de rien, se rendit chez lui, escorté seulement de trois cents hommes. Pendant qu'il était dans le bain, sans sabre et sans armes, il fut arrêté, et remis entre les mains de Tithrauste, qui lui fit couper la tête, laquelle il envoya sur-le-champ en Perse. Le roi la remit entre les mains de Parysatis, spectacle agréable pour une princesse emportée et vindicative. Quoique la conduite d'Artaxerxe parût ici peu digne d'un roi, personne ne plaignit le sort de ce satrape, qui n'avait nul respect pour les dieux, nul égard pour les hommes ; qui comptait pour rien la probité et l'honneur ; pour qui les serments les plus sacrés étaient un jeu ; et qui faisait consister toute l'habileté et toute la politique d'un homme d'état à savoir tromper les autres par l'hypocrisie, le mensonge, la perfidie et le parjure.

Tithrauste était chargé d'une troisième lettre du roi, qui lui donnait le commandement des armées à la place de Tissapherne. Après avoir exécuté sa commission, il envoya de grands présents à Agésilas, pour le faire entrer plus facilement dans ses vues et dans ses intérêts, et lui fit dire que, la cause de la guerre étant ôtée, et l'auteur de tous ces troubles mis à mort, rien n'empêchait plus l'accommodement : que le roi de Perse consentait que les villes d'Asie jouissent de leur liberté en lui payant le tribut ordinaire, pourvu qu'il retirât ses troupes et retournât dans la Grèce. Agésilas répondit qu'il ne pouvait rien conclure sans l'ordre de Sparte, de qui seule dépendait la paix : que, pour lui, il était plus aise d'enrichir ses soldats que de s'enrichir lui-même : que d'ailleurs les Grecs trouvaient qu'il était beau et honorable, non de recevoir des présents, mais de prendre les dépouilles de leurs ennemis. Cependant, voulant faire en quelque sorte plaisir à Tithrauste en déchargeant sa province, et lui témoigner sa reconnaissance de ce qu'il avait puni l'ennemi commun des Grecs, il mena son armée en Phrygie, qui était le département de Pharnabaze. Tithrauste lui-même le lui avait proposé, et lui compta trente talents ¹ pour les frais de son voyage.

En chemin il reçut une lettre des magistrats de Sparte, qui lui ordonnaient de prendre le commandement de l'armée navale, avec pouvoir de mettre en sa place qui il lui plairait. Par ce nouveau pouvoir il se vit maître absolu de toutes les troupes de terre et de mer que cet état avait en Asie. On prit ce parti-là, afin que, toutes les opérations étant dirigées par une

¹ Trente mille écus. = 165,000 francs. — L.

Xenoph.
Hist. græc.
lib. 3, p. 501
Plut. in Agé-
sil. p. 601.

seule tête, et les deux armées agissant de concert, le plan qu'on formerait s'exécutât avec plus d'uniformité, et que tout conspirât au même but. Jamais Sparte jusque-là n'avait fait cet honneur à aucun de ses généraux de lui confier en même temps le commandement des armées de terre et de mer. Aussi tout le monde tombait d'accord que c'était le plus grand personnage de son temps, et qui soutenait le mieux la haute réputation dont il jouissait. Mais il était homme, et il avait des faiblesses.

La première chose qu'il fit ce fut d'établir sur la flotte Pisandre pour son lieutenant ; en quoi il parut avoir fait une faute considérable, parce qu'ayant auprès de lui plusieurs autres capitaines plus âgés et plus expérimentés, cependant, sans aucun égard à ce qui pouvait être utile à son pays, et pour honorer un allié et faire plaisir à sa femme, qui était sœur de ce Pisandre, il lui avait confié le commandement de la flotte, emploi qui était beaucoup au-dessus de ses forces, quoiqu'il ne fût point sans mérite.

C'est la tentation ordinaire de ceux qui sont en place, mais qui croient n'y être que pour eux et pour leur famille : comme si l'avantage de leur appartenir devenait un titre pour remplir dignement des postes qui demandent de grands talents. Ils ne considèrent pas que non-seulement ils s'exposent à ruiner les affaires d'un état par des vues particulières, mais qu'ils sacrifient encore les intérêts de leur propre gloire, qui ne peut se soutenir que par des succès qu'ils ne doivent pas attendre des instruments qu'ils ont si mal choisis.

AN. M. 3610.
AV. J. C. 394.

Agésilas établit son armée en Phrygie, dans les terres du gouvernement de Pharnabaze, où il fut dans l'abon-

dance de toutes choses, et amassa de grosses sommes d'argent. De là, s'avancant jusqu'à la Paphlagonie, il fit alliance avec le roi Cotys, qui souhaita passionnément son amitié à cause de sa bonne foi et de sa vertu. Les mêmes motifs avaient déjà obligé, quelque temps auparavant, Spithridate, un des principaux officiers du roi, à quitter le service de Pharnabaze, et à s'aller rendre à Agésilas; et depuis ce temps-là il lui avait rendu de grands services, car il avait beaucoup de troupes, et était fort brave. Cet officier, étant entré dans la Phrygie, avait fait le dégât dans tout le pays de Pharnabaze, qui n'osa jamais l'attendre, ni se confier même à ses forteresses; mais emportant ce qu'il avait de plus précieux et de plus cher, il fuyait toujours devant lui, et se retirait d'un lieu dans un autre, changeant tous les jours de camp. Enfin Spithridate, prenant avec lui le Spartiate Hérrippidas avec quelques troupes (c'était le chef du nouveau conseil des trente que les Spartiates avaient envoyé la seconde année à Agésilas), l'observa un jour de si près, et l'attaqua si à propos, qu'il se rendit maître de son camp et de toutes les richesses dont il était plein. Mais Hérrippidas, s'érigeant mal à propos en contrôleur inexorable de tout ce qui avait été soustrait du butin, força les soldats mêmes de Spithridate à rendre ce qu'ils avaient pris; et en les visitant, et faisant ses recherches avec une exactitude et une sévérité hors de saison, il irrita Spithridate au point qu'il se retira sur-le-champ à Sardes avec ses Paphlagoniens.

On dit que dans toute cette expédition il n'arriva rien à Agésilas qui lui fût si sensible que cette retraite de Spithridate : car, outre qu'il était très-fâché d'avoir

Xenoph.
Hist. græc.
lib. 4,
p. 507-510.

perdu un si bon officier et de si bonnes troupes, il avait honte du reproche qu'on pouvait lui faire d'une basse et sordide avarice, défaut également déshonorant pour lui et pour sa patrie, et dont il avait travaillé pendant toute sa vie à éloigner de lui jusqu'au plus léger soupçon. Il ne croyait pas que le devoir de sa place lui permît de fermer les yeux, par une molle et aveugle indolence, sur toutes les malversations qui se commettaient sous lui : mais il savait aussi qu'il y a une exactitude et une sévérité qui, pour être poussée trop loin, dégénère en petitesse et en vétilerie, et qui, par trop d'affectation de vertu, devient un vice réel et dangereux.

Xenoph.
Hist. græc.
lib. 4,
p. 510-512.
Plut. in Age-
sil. p. 602.

Quelque temps après, Pharnabaze, qui voyait tout son pays ravagé, demanda à avoir une conférence avec Agésilas. Un ami commun ménagea cette entrevue. Agésilas arriva le premier au rendez-vous avec ses amis, et, en attendant Pharnabaze, il s'assit à l'ombre d'un arbre sur du gazon qui s'y rencontra. Dès que Pharnabaze fut arrivé, ses gens étendirent à terre des peaux très-douces et à long poil, de riches tapis de diverses couleurs, et de magnifiques coussins. Mais, voyant Agésilas assis tout simplement à terre sans appareil, il eut honte de sa mollesse, et s'assit comme lui sur l'herbe nue. Ainsi l'on vit, dans cette occasion, tout le faste persan venir faire hommage à la simplicité et à la modestie spartaines.

Quand ils se furent salués, Pharnabaze prit la parole ¹, et dit : qu'il avait servi de bonne foi les Lacédémoniens dans la guerre du Péloponnèse, combattu

¹ Xénophon dit : *Pharnabaze, premier la parole (Hellen. iv, 1, 31). comme étant le plus âgé, prit le pre-* — L.

pour eux diverses fois, et entretenu leur armée navale, sans qu'on pût lui reprocher ni trahison, ni supercherie, comme à Tissapherne : qu'il s'étonnait qu'ils fussent venus l'attaquer dans son gouvernement, brûler ses maisons, couper ses arbres, et ravager son pays sans ménagement : que, si c'était la coutume des Grecs, qui faisaient profession d'honneur et de vertu, de traiter ainsi leurs amis et leurs bienfaiteurs, il ne savait plus ce qu'on devait appeler juste et équitable. Ces plaintes n'étaient point tout-à-fait sans fondement : il les faisait d'un air et d'un ton modestes, mais touchants : les Spartiates qui accompagnaient Agésilas, ne voyant point ce qu'on y pouvait répondre, tenaient les yeux baissés et gardaient un profond silence. Agésilas, qui s'en aperçut, répondit à-peu-près en ces termes : « Seigneur
 « Pharnabaze ¹, vous n'ignorez pas que la guerre arme
 « quelquefois les meilleurs amis les uns contre les autres
 « pour la défense de leur patrie. Pendant que nous
 « l'avons été du roi votre maître, nous l'avons traité
 « en ami : maintenant que nous sommes devenus ses
 « ennemis, nous lui faisons une guerre ouverte, comme
 « cela est juste, et nous cherchons à lui nuire en vous
 « faisant du mal. Mais, dès le jour même que, secouant
 « le joug honteux de la servitude, vous vous jugerez
 « digne d'être appelé plutôt l'ami et l'allié des Grecs que
 « l'esclave du roi des Perses, comptez que toutes ces
 « troupes que vous voyez devant vos yeux, que toutes
 « ces armes, tous ces vaisseaux, et nous-mêmes tous
 « tant que nous sommes, que tout cela n'est ici que
 « pour garder vos biens et pour assurer votre liberté,

¹ Ce mot *Seigneur* n'est pas dans le grec. Agésilas, en vrai Spartiate, dit simplement ici et plus bas : *Pharnabaze*. — L.

« qui est de tous les biens le plus précieux et le plus « désirable. »

Pharnabaze repartit que, si le roi envoyait un autre général à sa place, et qu'il le soumit à un nouveau venu, il prendrait volontiers le parti qu'on lui offrait : qu'autrement il ne se départirait point de la fidélité qu'il lui avait jurée, et ne quitterait point son service. Alors Agésilas, le prenant par la main et se levant avec lui : « Plaise aux dieux, seigneur Pharnabaze, lui dit-il, qu'avec de si nobles sentiments vous soyez plutôt « notre ami que notre ennemi. » Il promit de sortir de son gouvernement, et de n'y point rentrer tant qu'il pourrait subsister ailleurs.

§ IV. *Ligue contre les Lacédémoniens. Agésilas, rappelé par les éphores au secours de sa patrie, obéit sur-le-champ. Mort de Lysandre. Victoire des Lacédémoniens près de Némée. Leur flotte est battue par Conon près de Cnidos. Bataille gagnée par les Lacédémoniens à Coronée.*

AN. M. 3610
Av. J. C. 394.
Plut.
in Agesil.
p. 603 - 604.
Xenoph.
in Agesil.
pag. 657.

Il y avait deux ans qu'Agésilas était à la tête de l'armée, et déjà son nom faisait trembler les provinces de la haute Asie : tout y retentissait du bruit de sa grande sagesse, de son désintéressement, de sa modération, de son courage intrépide dans les plus grands dangers, et de son invincible patience pour supporter les plus rudes fatigues. De tant de milliers de soldats qu'il commandait, il n'y en avait pas un seul qui eût une paille plus méchante et plus dure que celle sur laquelle il couchait. Il était si indifférent sur le froid et sur le chaud, qu'il paraissait seul fait à supporter les saisons

les plus rigoureuses, et telles qu'il plaisait à Dieu de les donner; ce sont les termes mêmes de Plutarque ¹.

Le plus agréable de tous les spectacles pour les Grecs établis en Asie, c'était de voir les lieutenants du grand-roi, ses satrapes, et autres grands seigneurs, qui étaient autrefois si fiers et si intraitables, radoucir leur ton devant un homme couvert d'une méchante cape, et à une seule de ses paroles, très-courte et très-laconique, changer de langage et de conduite, et se transformer pour ainsi dire en d'autres hommes. Il lui arrivait de tous côtés des députés, que les peuples lui envoyaient pour faire amitié avec lui, et son armée grossissait tous les jours par les troupes des Barbares qui venaient s'y joindre.

Toute l'Asie était déjà émue, et la plupart des provinces prêtes à se révolter. Agésilas avait remis l'ordre et le calme dans toutes les villes, leur avait rendu leur franchise et leur liberté avec les modifications raisonnables, non-seulement sans verser de sang, mais sans bannir même un seul homme. Non content de tels progrès, il songeait à aller attaquer le roi de Perse dans le cœur de ses états, à le faire craindre pour sa propre personne et pour la tranquillité dont il jouissait dans ses villes d'Ecbatane et de Suse, et à l'embarrasser de tant d'affaires, qu'il ne pût plus, du fond de son cabinet, troubler toute la Grèce, en corrompant par ses présents les orateurs et ceux qui avaient le plus d'autorité dans les villes.

Tithrauste, qui commandait pour le roi dans l'Asie, voyant où allaient les desseins d'Agésilas, et voulant en

Xenophon.
Hist. græc.
lib. 3,
p. 502-507.

¹ Ὅσπερ μόνος ἀεὶ χρῆσθαι ταῖς ὑπὸ θεοῦ κεκραμέναις ὥραις πεφυκώς.

Plut. in Lys.
P. 449-451.

prévenir l'effet, avait envoyé dans la Grèce Timocrate de Rhodes avec de grosses sommes, pour corrompre les principaux des villes, et y exciter par leur moyen des soulèvements contre Sparte. Il savait que la fierté des Lacédémoniens (car tous leurs commandants ne ressemblaient point à Agésilas), et les manières impérieuses qu'ils employaient à l'égard de leurs alliés et de leurs voisins, sur-tout depuis qu'ils se regardaient comme les maîtres de la Grèce, avaient généralement indisposé les esprits, et excité contre eux une jalousie qui n'attendait qu'une occasion pour éclater. Cette dureté de gouvernement avait une cause naturelle dans leur éducation. Accoutumés dès l'enfance à obéir sans délai et sans réplique, premièrement aux maîtres, ensuite aux magistrats, ils exigeaient une pareille obéissance des villes qui dépendaient d'eux, s'irritaient aisément des moindres résistances, et par cette exactitude et cette sévérité outrées se rendaient insupportables.

Tithrauste n'eut donc pas de peine à détacher les alliés de leur parti. Thèbes, Argos, Corinthe, entrèrent dans ses vues : le député ne se présenta point à Athènes. Ces trois villes, animées par ceux qui les gouvernaient, font ligue contre Lacédémone, qui de son côté se prépare fortement à la guerre. Ceux de Thèbes en même temps députent vers les Athéniens pour implorer leur secours, et les faire entrer dans la ligue. Les députés, après avoir passé légèrement sur leurs anciennes divisions, insistent avec force sur les services considérables qu'ils ont rendus à Athènes, en refusant de se joindre à ses ennemis dans le temps qu'ils voulaient la ruiner de fond en comble. Ils leur représentent l'occasion favorable qu'ils ont de se rétablir dans leur an-

rien pouvoir, et d'enlever aux Lacédémoniens l'empire de la Grèce : que tous les alliés de Sparte, soit au dedans, soit au dehors de la Grèce, ennuyés de leur dure et injuste domination, n'attendaient qu'un signal pour se révolter : qu'au moment que les Athéniens se seraient déclarés, toutes les villes se réveilleraient au bruit de leurs armes : et que le roi de Perse, qui avait juré la ruine de Sparte, les aiderait de toutes ses forces, tant par terre que par mer. Thrasybule, à qui les Thébains avaient fourni des armes et de l'argent lorsqu'il entreprit de rétablir la liberté à Athènes, appuya fortement leur demande, et le secours fut accordé d'une commune voix.

Les Lacédémoniens, de leur côté, se mirent en campagne sans perdre de temps, et entrèrent dans la Phocide. Lysandre écrivit à Pausanias, qui commandait l'une des deux armées, pour l'avertir de se rendre le lendemain de bonne heure devant Haliarte qu'il voulait assiéger, et que, pour lui, il s'y rendrait au point du jour. La lettre fut interceptée. Lysandre, l'ayant attendu fort long-temps, fut obligé de donner le combat, et il y fut tué. Pausanias apprit cette triste nouvelle en chemin. Il ne laissa pas de continuer sa marche vers Haliarte. On délibéra si l'on donnerait un nouveau combat. Il ne crut pas qu'il fût de la prudence de le hasarder, et se contenta de faire une trêve, pour enlever les corps de ceux qui étaient restés sur la place. A son retour à Sparte, il fut cité pour rendre compte de sa conduite : et sur ce qu'il refusa de comparaître, il fut condamné à mort. Mais il se déroba au supplice par la fuite, et se retira à Tégée, où il passa le reste de ses jours,

sous la sauve-garde et la protection de Minerve, dont il s'était rendu le suppliant; et il y mourut de maladie.

La pauvreté de Lysandre, ayant été reconnue après sa mort, fit beaucoup d'honneur à sa mémoire, quand on vit que de tant d'or et d'argent qui lui avait passé par les mains, d'une puissance si grande qu'il avait eue, de tant de villes qui lui avaient été soumises et qui lui avaient fait la cour, en un mot, de cette espèce de royauté et de souveraineté qu'il avait toujours exercée, il n'en avait profité en rien pour avancer et pour enrichir sa maison.

Quelques jours avant sa mort, deux des principaux citoyens de Sparte avaient fiancé ses deux filles; mais quand ils surent l'état où Lysandre avait laissé ses affaires, ils refusèrent de les épouser. La république ne laissa point impunie une telle bassesse d'ame, et ne put souffrir que la pauvreté de Lysandre, qui était la plus grande preuve de sa justice et de sa vertu, fût regardée comme un obstacle qui dût empêcher de s'allier dans sa famille. Ils furent condamnés à une amende, couverts de honte et exposés au mépris de tous les gens de bien : car à Sparte il y avait des peines établies, non-seulement contre ceux qui refusaient de se marier ou qui se mariaient trop tard, mais aussi contre ceux qui se mariaient mal; et l'on rangeait dans ce nombre ceux sur-tout qui, au lieu de s'allier dans les maisons de vertu et de leur parenté, ne cherchaient que les maisons des riches : loi admirable, qui servirait à perpétuer dans les familles la probité et l'honneur, qu'un sang impur vient bientôt à bout d'y altérer!

Il faut avouer qu'un généreux désintéressement au

milieu de tout ce qui peut irriter la cupidité est bien rare et bien digne d'admiration ; mais il était accompagné dans Lysandre de grands défauts qui en ternissaient tout l'éclat. Sans parler de l'imprudence qu'il eut de faire entrer dans Sparte l'or et l'argent qu'il méprisait lui-même, mais qu'il rendit estimable à ses citoyens, ce qui causa leur perte, quel cas peut-on faire d'un homme, brave à la vérité, propre à manier les esprits, intelligent dans les affaires, et habile dans l'art de gouverner et dans ce qu'on appelle *politique* ; mais qui ne compte pour rien la probité et la justice, à qui le mensonge, la fourbe, la perfidie paraissent des moyens légitimes pour parvenir à ses fins ; qui ne craint point, pour avancer ses amis et se faire des créatures, de commettre les injustices et les violences les plus criantes ; enfin, qui ne rougit pas de profaner ce que la religion a de plus sacré, jusqu'à corrompre les prêtres et supposer des oracles, pour satisfaire la folle ambition qu'il avait de s'égalier aux rois et de monter sur le trône ?

Dans le temps même qu'Agésilas se préparait à mener ses troupes dans la Perse, arrive le Spartiate Épicydidas, qui lui annonce que Sparte est menacée d'une furieuse guerre, que les éphores le rappellent, et lui ordonnent de venir au secours de son pays. Agésilas ne délibéra pas un moment, et fit sur-le-champ aux éphores cette réponse, que Plutarque nous a conservée : *Agésilas aux éphores, salut. Nous avons soumis une partie de l'Asie, mis en déroute les Barbares, et fait dans l'Ionie de grands préparatifs de guerre. Mais puisque vous m'ordonnez de retourner, je suis de près*

Xenoph.
Hist. græc.
lib. 4,
pag. 513;
id. in Agesil.
pag. 657.
Plut.
in Agesil.
p. 603-604.

Plut. in
Apophtheg.
Lacon.
pag. 211.

votre lettre, et je la préviendrais, s'il m'était possible¹. J'ai reçu le commandement, non pour moi, mais pour ma ville et pour les alliés. Je sais qu'un commandant ne mérite et ne remplit véritablement ce nom que lorsqu'il se laisse conduire par les lois et par les éphores, et qu'il obéit aux magistrats.

On a fort admiré et fait valoir cette prompte obéissance d'Agésilas, et ce n'est pas sans raison. Annibal, déjà accablé de malheurs, chassé de presque toute l'Italie, eut beaucoup de peine à obéir à ses citoyens qui le rappelaient pour délivrer Carthage du malheur dont elle était menacée. Ici c'est un roi vainqueur, prêt à entrer dans le pays ennemi et à aller attaquer le roi des Perses jusque sur son trône, presque sûr de l'heureux succès de ses armes, qui, au premier ordre des éphores, renonce à de si flatteuses et de si magnifiques espérances. Il montre bien la vérité de ce qu'on disait : *qu'à Sparte c'étaient les lois qui commandaient aux hommes, et non les hommes aux lois.*

En partant, il dit que *trente mille archers du roi le chassaient d'Asie*; désignant par ces mots une monnaie de Perse², qui avait d'un côté la figure d'un archer, parce qu'on avait répandu dans la Grèce trente mille pièces de cette monnaie pour corrompre les orateurs et ceux qui avaient le plus de pouvoir dans les villes.

Agésilas, en quittant l'Asie, où il fut regretté comme

¹ En grec ἔπομαι τῇ ἐπιστολῇ, σχεδὸν δ' αὐτὰν καὶ φθασῶ, « Je suis de près cette lettre (c'est-à-dire « ma lettre), et je la préviendrai « presque. » Ou bien, et peut-être même : « J'arriverai avant elle. » En traduisant *votre lettre* (celle des

éphores), comme le fait Rollin, le passage me paraît avoir peu de sens. — L.

² C'est la *darique d'or* dont nous avons déjà parlé plusieurs fois. Les 30,000 dariques valaient 100 talents d'argent, 550,000 fr. — L.

le père commun des peuples, y établit Euxène pour son lieutenant, et lui donna quatre mille hommes pour la défense du pays. Xénophon partit avec lui. Il laissa à Éphèse chez Mégabyze, qui prenait soin du temple de Diane, la moitié de l'or qu'il avait rapporté de son expédition en Perse avec Cyrus, pour le lui garder comme un dépôt, et, en cas de mort, pour le consacrer à Diane.

Xenoph.
Hist. græc.
l. 4, p. 513.

Id.
de Expedit.
Cyr. lib. 5,
pag. 350.

Cependant les Lacédémoniens avaient levé une armée, et l'avaient mise sous le commandement d'Aristodème, tuteur du roi Agésipolis, encore enfant. Leurs ennemis s'assemblèrent pour délibérer comment ils devaient faire la guerre. Timolaüs de Corinthe dit que les Lacédémoniens ressemblaient à un fleuve qui grossit à mesure qu'il s'éloigne de sa source, ou à un essaim d'abeilles qu'on peut brûler aisément dans sa ruche, mais qui se répand bien loin à sa sortie, et se rend redoutable par ses piqûres. Il était donc d'avis qu'on les allât attaquer chez eux, et, s'il se pouvait, jusque dans leur capitale; ce qui fut approuvé et résolu. Mais les Lacédémoniens ne leur en laissèrent pas le temps. Ils se mirent en campagne, et trouvèrent l'ennemi près de Némée, ville assez voisine de Corinthe. Il s'y donna un combat fort rude. Les Lacédémoniens eurent l'avantage, qui fut très-considerable. Agésilas, ayant reçu cette nouvelle à Amphipolis, comme il accourait au secours de sa patrie, la manda aussitôt aux villes d'Asie pour leur donner du courage, et leur fit espérer qu'elles le reverraient bientôt, si les affaires tournaient bien.

Id.
Hist. græc.
p. 514-517.

Quand on sut à Sparte qu'Agésilas approchait, les Lacédémoniens, qui étaient restés dans la ville, voulant

Plut.
in Agesil.
pag. 605.

lui faire honneur à cause de sa prompte obéissance à leurs ordres, firent publier à son de trompe que tous les jeunes gens qui voudraient aller au secours de leur roi n'avaient qu'à venir s'enrôler. Il n'y en eut pas un seul qui ne vînt se présenter avec joie et donner son nom. Mais les éphores en choisirent seulement cinquante des plus braves et des plus robustes qu'ils lui envoyèrent, et le firent prier de se rendre le plus tôt qu'il pourrait en Béotie; ce qu'il exécuta sans délai.

Xenoph.
Hist. græc.
l. 4, p. 518.
Diod. l. 14,
pag. 302.
Justin. l. 6,
cap. 2 et 3.

Dans ce même temps les deux flottes ennemies se rencontrèrent près de Cnidos, ville de Carie. Celle des Lacédémoniens était commandée par Pisandre¹, beau-frère d'Agésilas; celle des Perses, par Pharnabaze et Conon, Athénien. Ce dernier, voyant que les secours du roi de Perse venaient lentement, et faisaient manquer bien des occasions, avait pris le parti d'aller lui-même en cour solliciter en personne l'assistance du roi. Comme il ne voulut point se prosterner devant lui selon la coutume ordinaire, il ne put s'ouvrir et s'expliquer que par des entremetteurs. Il lui représenta avec une force et une vivacité qu'on pardonne rarement à ceux qui parlent aux princes, qu'il était bien étonnant et bien honteux que ses ministres, contre son intention, laissassent manquer et dépérir ses affaires par une indigne épargne: que le plus opulent roi de la terre le cédât à ses ennemis par l'endroit même où il leur était infiniment supérieur, c'est-à-dire par les richesses; et que, faute d'envoyer à ses généraux l'argent nécessaire, il fit avorter tous leurs desseins. Ces

¹ Diodore l'appelle Périarchus. Plutarque montrent que cet historien
Mais les textes de Xénophon et de ou ses copistes se sont trompés. — L.

remontrances étaient libres, mais sensées et solides. Le roi les reçut parfaitement bien, et il montra par son exemple que souvent on pourrait dire la vérité aux princes avec succès, si l'on en avait le courage. Conon obtint tout ce qu'il demanda, et le roi le fit amiral de sa flotte.

Elle était composée de plus de quatre-vingt-dix galères¹ ; celle des ennemis était un peu inférieure en nombre. Elles vinrent à la vue l'une de l'autre près de Cnidos, ville maritime de l'Asie mineure. Conon, qui avait été cause en quelque sorte de la prise d'Athènes par la perte du combat naval près d'Ægos-Potamos, fit ici des efforts extraordinaires pour réparer son malheur et pour effacer par une victoire éclatante la honte de sa première défaite. Il avait cet avantage², que, dans le combat qu'il allait donner, les Perses en faisaient tous les frais, et en devaient porter seuls toute la perte; au lieu que tout le fruit de la victoire serait pour les Athéniens, sans qu'ils y hasardassent rien du leur. Pisandre avait aussi de grands motifs de montrer du courage dans cette occasion, pour ne pas dégénérer de la gloire de son beau-frère, et pour justifier le choix qu'il avait fait de lui en le nommant amiral de la flotte. En effet, il fit paraître beaucoup de valeur, et eut d'abord quelque avantage; mais le combat s'étant échauffé, et les alliés de Sparte ayant pris la fuite, il ne put se résoudre à les suivre, et mourut les armes à la main. Conon prit cinquante galères; le reste se sauva à Cnidos. La suite de cette victoire

¹ D'environ 85 vaisseaux, selon Diodore. — L.

² « Eò speciosius, quòd ne ipsorum quidem Atheniensium, sed alieni

imperii viribus dimicet, pugnaturus periculo regis, victurus præmio patriæ. » (JUSTIN.)

fut la révolte presque générale des alliés de Sparte, dont plusieurs se déclarèrent pour les Athéniens, et les autres se rétablirent dans leur ancienne liberté. Depuis cette bataille, les affaires des Lacédémoniens allèrent toujours en déclinant. Toutes leurs actions en Asie ne furent plus que de faibles efforts d'un pouvoir mourant, jusqu'à ce que les défaites de Leuctres et de Mantinée achevèrent de les accabler.

Isocr. in
Orat. Areop.
p. 278-280.

Isocrate fait une réflexion bien sensée au sujet des révolutions de Sparte et d'Athènes, qui ont toujours eu leur cause et leur source dans la prospérité orgueilleuse de ces deux républiques. En effet, les Lacédémoniens, qui d'abord étaient incontestablement reconnus pour les maîtres de la Grèce, ne déchurent de leur autorité que par l'abus énorme qu'ils en firent. Les Athéniens succédèrent à leur puissance, et en même temps à leur fierté, et nous avons vu dans quel abîme de maux elle les précipita. Sparte, ayant encore repris le dessus par la défaite des Athéniens en Sicile et par la prise de leur ville, semblait devoir profiter de la double expérience du passé, tant de la sienne propre que de celle de sa rivale, qui était encore toute récente; mais il est rare que les exemples et les événements les plus frappants fassent changer de conduite. Sparte devint aussi fière et aussi intraitable qu'auparavant; aussi éprouva-t-elle encore le même sort.

C'était pour faire éviter ce malheur aux Athéniens qu'Isocrate leur rappelait le souvenir du passé, leur parlant dans un temps où tout leur réussissait. « Vous
« croyez, leur dit-il, que, munis d'une flotte nom-
« breuse, maîtres absolus de la mer, soutenus par de
« puissants alliés toujours prêts à vous secourir, vous

« n'avez rien à craindre, et que vous pouvez jouir en
 « repos et en tranquillité du fruit de vos victoires. Et
 « moi (souffrez que je vous parle avec franchise et vé-
 « rité), je pense tout autrement. Ce qui fait le sujet de
 « ma crainte, c'est que je vois que la décadence des
 « plus grandes villes a toujours commencé dans le temps
 « qu'elles se croyaient le plus puissantes, et que c'est
 « leur sécurité même qui a creusé le précipice où elles
 « sont tombées. Et la raison en est bien claire. La
 « prospérité et l'adversité ne marchent jamais seules ;
 « mais elles ont chacune leur cortège, qui produit des
 « effets bien différents. La première est accompagnée
 « de faste, d'orgueil, d'insolence, qui aveuglent, et
 « inspirent des projets téméraires et insensés : au con-
 « traire, l'adversité a pour compagnes la modestie, la
 « défiance de soi-même, la circonspection, dont l'effet
 « naturel est de rendre les hommes prudents, et de leur
 « faire tirer avantage de leurs propres fautes : de sorte
 « que l'on ne sait lequel de ces deux états l'on doit
 « souhaiter à une ville, puisque celui qui paraît mal-
 « heureux est un acheminement presque sûr à la pros-
 « périté, et que celui qui est si flatteur et si brillant
 « conduit pour l'ordinaire aux plus grands malheurs. »
 L'échec reçu par les Lacédémoniens à la journée de
 Cnidos en fut une triste preuve.

Agésilas était en Béotie, prêt à donner la bataille, quand il apprit cette fâcheuse nouvelle. Dans la crainte qu'elle ne décourageât et n'effrayât ses troupes, qui se préparaient au combat, il fit courir le bruit dans l'armée que les Lacédémoniens avaient remporté sur mer une victoire considérable, et lui-même, paraissant en public couronné d'un chapeau de fleurs, fit un sacrifice

Plut. in Agé-
 sil. p. 605.

Plut. in Agesil. p. 605.
Xenoph.
Hist. græc.
p. 518-520, et
in Agesil.
p. 659-660.

d'action de grâces pour cette bonne nouvelle, et envoya aux officiers des portions du sacrifice. Les deux armées, à-peu-près égales en force, se trouvèrent en présence dans les plaines de Coronée, et se mirent en bataille. Agésilas donna aux Orchoméniens l'aile gauche, et prit pour lui la droite. De l'autre côté, les Thébains étaient à la droite, et les Argiens à la gauche. Xénophon écrit que ce fut la plus furieuse de toutes les batailles qui eussent été données de son temps; et il doit en être cru, car il y était, et il combattait auprès d'Agésilas, avec lequel il était revenu d'Asie.

La première charge ne fut pas fort opiniâtre, et ne dura pas long-temps. Les Thébains mirent d'abord en fuite les Orchoméniens, et Agésilas renversa et mit en déroute les Argiens. Mais les uns et les autres ayant su que leur aile gauche était fort maltraitée et qu'elle fuyait, ils tournèrent incontinent, Agésilas pour s'opposer aux Thébains et pour leur ravir la victoire, et les Thébains pour suivre leur aile gauche qui s'était retirée vers l'Hélicon. Dans ce moment, Agésilas pouvait remporter une victoire sûre, s'il avait voulu laisser passer les Thébains pour les charger ensuite en queue: mais, emporté par l'ardeur de son courage, il voulut s'opposer à leur passage, et les attaquer de front pour les renverser de vive force: en quoi, dit Xénophon, il montra plus de valeur que de prudence.

Les Thébains, voyant qu'Agésilas marchait contre eux, réunirent dans l'instant toute leur infanterie en un seul corps, en formèrent un bataillon carré, et reçurent l'ennemi sans s'étonner. La mêlée fut âpre et sanglante dans tous les endroits, mais plus encore dans celui où Agésilas combattait au milieu de cinquante

jeunes Spartiates que la ville lui avait envoyés. La valeur et l'émulation de ces jeunes gens furent d'un grand secours pour Agésilas, et l'on peut dire qu'ils lui sauvèrent la vie, combattant autour de lui avec beaucoup d'ardeur, et s'exposant les premiers pour mettre sa personne en sûreté. Ils ne purent pas néanmoins l'empêcher d'être blessé, et il reçut au travers de ses armes plusieurs coups de pique et d'épée. Mais, après de grands efforts, ils l'arrachèrent encore vivant aux ennemis, et lui faisant un rempart de leurs corps, ils lui immolèrent grand nombre de Thébains, et plusieurs de ces jeunes gens demeurèrent aussi sur la place. Enfin, voyant que c'était une affaire trop difficile que de renverser de front les Thébains, ils furent forcés d'en venir à ce qu'ils avaient refusé de faire d'abord. Ils ouvrirent leur phalange pour leur donner passage; et après qu'ils furent passés, comme ils marchaient avec plus de désordre, ils tombèrent sur eux, et les attaquèrent par les flancs et par la queue. Ils ne purent pourtant jamais les rompre, ni les mettre en fuite. Ces braves Thébains firent leur retraite en combattant toujours, et gagnèrent l'Hélicon, bien fiers du succès de ce combat, où, de leur côté, ils s'étaient toujours maintenus invincibles.

Agésilas, quoique très-affaibli par le grand nombre de ses blessures, et par la quantité de sang qu'il avait perdu, ne voulut point se retirer dans sa tente qu'il ne se fût fait porter au lieu où était sa phalange, et qu'il n'eût vu emporter devant lui tous les morts sur leurs armes mêmes. Là, on vint lui dire que plusieurs des ennemis s'étaient réfugiés dans le temple de Minerve Itonienne, qui était près du lieu où s'était donné le

combat, et on lui demanda ce qu'il voulait qu'on en fit. Comme il était plein de respect pour les dieux, il ordonna qu'on les laissât aller, et leur donna même une escorte pour les conduire en sûreté où ils voudraient.

Le lendemain matin, Agésilas, voulant éprouver si les Thébains auraient le courage de recommencer le combat, commanda à ses troupes de se couronner de chapeaux de fleurs, et à ses flûteurs de jouer de la flûte pendant qu'il ferait dresser et orner un trophée pour monument de sa victoire. Dans ce même moment les ennemis lui envoyèrent des hérauts pour demander la permission d'enterrer les morts. Il la leur accorda avec une trêve; et ayant confirmé sa victoire par cette action de vainqueur, il se fit porter à Delphes, où l'on célébrait les jeux pythiques. Il y fit une procession solennelle, qui fut suivie d'une sacrifice, et il consacra au dieu la dîme du butin qu'il avait fait en Asie, qui montait à cent talents ¹. Ces grands hommes, encore plus religieux que braves, ne manquaient jamais de marquer aux dieux par des présents leur reconnaissance pour les victoires qu'ils avaient remportées, déclarant par cet hommage public qu'ils s'en croyaient redevables à leur protection.

§ V. *Agésilas victorieux retourne à Sparte. Il se conserve toujours dans sa simplicité et dans ses mœurs anciennes. Conon rétablit les murailles d'Athènes. Paix honteuse aux Grecs, conclue par Antalcide, Lacédémonien.*

Plut. in Agésilas. p. 606.

Après la fête, Agésilas s'en retourna par mer à Sparte. Ses citoyens le reçurent avec toutes les marques

¹ Cent mille écus. = 550,000 francs. — L.

d'une véritable joie, et le regardèrent avec admiration, voyant ses mœurs simples et sa vie pleine de frugalité et de tempérance. A son retour des pays étrangers où dominaient le faste, la mollesse, l'amour des délices, on ne le vit point infecté des mœurs barbares, comme l'avaient été la plupart des autres généraux. Il ne changea rien ni à ses repas, ni à ses bains, ni à l'équipage de sa femme, ni aux ornements de ses armes, ni aux meubles de sa maison. Au milieu d'une réputation si brillante et des applaudissements universels, toujours le même, et plus modeste encore qu'auparavant, il ne se distinguait des autres citoyens que par une plus grande soumission aux lois, et un plus inviolable attachement aux coutumes de sa patrie, persuadé qu'il n'était roi que pour en donner l'exemple aux autres.

[Xenoph.
Hellen. IV,
3, 23.]

Il ne faisait consister la grandeur que dans la vertu. Un jour qu'on parlait en termes magnifiques du grand-roi (c'est ainsi que les rois de Perse se faisaient appeler), et qu'on relevait extrêmement sa puissance : « Je ne comprends pas ¹, dit-il, comment il est plus grand que moi, s'il n'est pas plus vertueux. »

Plut.
de sui laude,
p. 545.

Il y avait à Sparte quelques citoyens, qui, gâtés par le goût dominant de la Grèce, se faisaient un mérite et une gloire d'entretenir beaucoup de chevaux pour les courses. Il persuada à sa sœur, appelée *Cynisca*, de disputer le prix aux jeux olympiques, pour faire voir aux Grecs que la victoire qu'on y remportait, et dont on faisait tant de cas, n'était pas le fruit du courage et de la valeur, mais des richesses et de la dépense. Elle fut la première des personnes de son sexe qui eut part à cet honneur. Il ne portait pas le même juge-

¹ Τί δ' ἐμοῦ γε μείζων ἐκεῖνος, εἰ μὴ καὶ δικαιοτέρος.

ment des exercices qui contribuent à rendre le corps plus robuste, et qui l'endurcissent aux travaux et à la fatigue ; et pour les mettre plus en honneur, il les honorait souvent de sa présence.

Plut. in Agésilas. p. 606.

Quelque temps après la mort de Lysandre, il découvrit le complot qu'il avait formé contre les deux rois, dont jusque-là on n'avait point entendu parler, et dont on n'eut connaissance que par une espèce de hasard. Voici ce qui donna lieu à cette découverte. Sur quelques affaires qui regardaient le gouvernement, on eut besoin d'aller consulter les mémoires que Lysandre avait laissés, et Agésilas se transporta dans sa maison. En parcourant ses papiers, il tomba sur le cahier où était écrite tout du long la harangue de Cléon, qu'il avait préparée sur la nouvelle manière de procéder à l'élection des rois. Frappé de cette lecture, il quitta tout, et sortit brusquement pour aller communiquer cette harangue à ses citoyens, et leur faire voir quel homme c'était que Lysandre, et combien on s'était trompé à son égard. Mais Lacratidas, homme sage et prudent, et qui était le président des éphores, le retint en lui disant « qu'il ne fallait pas déterrer Lysandre, « mais au contraire qu'il fallait enterrer avec lui sa harangue, comme une pièce très-dangereuse par le « grand art avec lequel elle était composée, et par la « force de persuasion qui y régnait par-tout, et à laquelle « il serait difficile de résister. » Agésilas le crut, et la harangue demeura ensevelie dans le silence et l'oubli, ce qui était le meilleur usage qu'on en pût faire.

Id. ibid.
P. 607.

Comme il avait beaucoup de crédit dans la ville, il fit déclarer amiral de la flotte Téléutias son frère utérin. Il serait à souhaiter que l'histoire, pour justifier ce

choix, marquât dans ce commandant d'autres qualités que celle de proche parent du roi. Bientôt après, Agésilas partit avec son armée de terre, alla mettre le siège devant Corinthe, et prit ce que l'on appelait les *longues murailles*¹, pendant que son frère Téléutias l'assiégeait par mer. Il fit plusieurs autres exploits particuliers contre les peuples de la Grèce ennemis de Sparte, qui marquent toujours à la vérité beaucoup de valeur et d'expérience de la part de ce chef, mais qui ne sont pas fort importants ni décisifs, et que j'ai cru par cette raison pouvoir omettre.

Dans le même temps, Pharnabaze et Conon, avec la flotte du roi, s'étant rendu maîtres de la mer, ravageaient toute la côte de la Laconie. Ce satrape, retournant dans son gouvernement de Phrygie, laissa à Conon le commandement de l'armée navale, avec des sommes fort considérables pour travailler au rétablissement d'Athènes. Conon, victorieux et couvert de gloire, s'y rendit, et y fut reçu avec un applaudissement général. Le triste spectacle d'une ville autrefois si florissante, et alors réduite à un triste état, lui causa plus de douleur qu'il ne ressentit de joie de revoir sa chère patrie après tant d'années. Il ne perdit point de temps, et commença aussitôt l'ouvrage, y employant, outre les maçons et les ouvriers ordinaires, les soldats, les matelots, les citoyens, les alliés, en un mot, tous ceux qui étaient bien intentionnés pour Athènes; la Providence voulant que cette ville, brûlée anciennement par les Perses fût alors rebâtie de leurs propres mains, et qu'ayant été démantelée et démolie par les

AN. M. 3611
Av. J.C. 393.
Xenoph.
Hist. græc.
lib. 4,
p. 534-537.
Diod. l. 14,
p. 303.
Justin. l. 6,
cap. 5.

¹ Elles joignaient la ville au port de *Lechæum*, sur le golfe de Corinthe (XÉNOPH. *Hellen.* IV, 4, 7). — L.

Lacédémoniens¹, elle fût rétablie de leurs propres deniers, et des dépouilles qu'on avait prises sur eux. Quelle vicissitude! quel changement! Athènes avait alors pour alliés ceux qui avaient été autrefois ses plus cruels ennemis, et pour ennemis ceux avec qui elle avait contracté dans ces premiers temps une si étroite et si intime alliance. Conon, secondé par le zèle des Thébains, releva en peu de temps les murs d'Athènes, rétablit cette ville dans son ancien éclat, et la rendit plus formidable que jamais à ses ennemis. Après avoir offert aux dieux une véritable hécatombe, c'est-à-dire un sacrifice de cent bœufs, en action de grâces pour l'heureux rétablissement d'Athènes, il fit un festin à toute la ville, et tous les citoyens généralement y furent invités.

Athen. l. 1,
p. 3.

Xenoph.
Hist. græc.
lib. 4.
p. 537-538.
Plut. in Age-
sil. p. 608.

Sparte ne put voir sans une extrême douleur un rétablissement si glorieux. Elle regardait la grandeur et la puissance d'une ville anciennement rivale, et presque toujours ennemie, comme sa propre ruine. C'est ce qui fit prendre aux Lacédémoniens la lâche résolution de se venger en même temps et d'Athènes, et de Conon, son restaurateur, en faisant la paix avec le roi de Perse. Dans cette vue, ils envoyèrent Antalcide à Téribaze. Sa commission renfermait deux articles principaux. Le premier était d'accuser Conon devant le satrape d'avoir volé au roi l'argent qu'il avait employé au rétablissement d'Athènes, et d'avoir formé le dessein d'enlever aux Perses l'Éolide et l'Ionie, pour

¹ Ces expressions manquent d'exactitude. Athènes n'avait été ni *démantelée* ni *démolie* par les Lacédémoniens : ils avaient démoli les murs

du Pirée, et seulement une longueur de douze stades des *longs murs*. Ceux de la ville avaient été respectés. — L.

les assujettir de nouveau à la république d'Athènes, de qui elles avaient autrefois dépendu. Par le second, il avait ordre de faire à TérIBAZE les propositions les plus avantageuses que son maître pût souhaiter. Sans se mettre aucunement en peine de qui regardait l'Asie, il stipulait seulement que toutes les îles et les autres villes jouiraient de leur liberté et de leurs lois. Ainsi les Lacédémoniens livraient au roi, avec la dernière injustice, et avec une extrême lâcheté, tous les Grecs établis en Asie, pour la liberté desquels Agésilas avait si long-temps combattu. Il est vrai que celui-ci n'eut aucune part à une si indigne négociation. Toute la honte en doit tomber sur Antalcide, qui, étant l'ennemi juré de ce roi de Sparte, hâtait cette paix par toutes sortes de voies, parce que la guerre augmentait l'autorité, la gloire et la réputation d'Agésilas.

Les plus considérables villes de la Grèce avaient envoyé en même temps des députés à TérIBAZE, et Conon était à la tête de ceux d'Athènes. Tous, d'un commun accord, rejetèrent de telles propositions. Sans parler de l'intérêt des Grecs d'Asie, qui les touchait vivement, ils se voyaient exposés par ce traité, les Athéniens, à perdre les îles de Lemnos, d'Imbros et de Scyros; les Thébains, à abandonner les villes de Béotie dont ils étaient maîtres, et qui voudraient rentrer dans leur liberté; les Argiens, à renoncer à Corinthe, dont la perte entraînerait bientôt celle d'Argos même. Ainsi les députés se retirèrent sans avoir rien conclu.

TérIBAZE arrêta Conon, et le fit mettre en prison. N'osant pas se déclarer ouvertement pour les Lacédémoniens sans en avoir reçu un ordre exprès, il se contenta de leur fournir sous main des sommes con-

sidérables pour l'équipement d'une flotte, afin que les autres villes de la Grèce ne fussent point en état de leur résister. Après avoir pris ces précautions, il partit sur-le-champ pour la cour, et alla rendre compte au roi de l'état de sa négociation. Le prince en fut fort content, et le pressa fort d'y mettre la dernière main. Téribaze lui fit aussi le rapport des accusations des Lacédémoniens contre Conon. Quelques auteurs, selon le témoignage de Cornélius Népos, ont écrit qu'il fut conduit à Suse, et qu'il y fut exécuté par ordre du roi. Le silence que Xénophon, qui lui était contemporain, garde sur sa mort, laisse en doute s'il se sauva de la prison, ou s'il subit le dernier supplice.

Dans l'intervalle jusqu'à la conclusion du traité, il se passa quelques actions peu considérables entre les Athéniens et les Lacédémoniens. Ce fut aussi alors qu'Évagore poussa ses conquêtes dans l'île de Chypre : nous en parlerons bientôt.

AN. M. 3617
AV. J.C. 387.
Xenoph. l. 5,
p. 548-551.

Enfin Téribaze, étant de retour, manda les députés des villes de Grèce pour leur faire la lecture du traité. Il portait que toutes les villes grecques de l'Asie demeureraient soumises au roi, et que toutes les autres, tant petites que grandes, conserveraient leur liberté. Le roi retenait, outre cela, la possession des îles de Chypre et de Clazomène¹, et laissait celle de Scyros, de Lemnos et d'Imbros aux Athéniens, à qui elles appartenaient depuis long-temps. Par ce même traité,

¹ Clazomène, ville de l'Ionie, avait d'abord été construite sur le continent. Dans la suite, la crainte des Perses força les habitants à s'établir sur une île à peu de distance de la côte

(PAUSAN. VII, cap. 3) : voilà pourquoi Xénophon compte Clazomène parmi les îles. Plus tard, Alexandre joignit la ville au continent par un môle dont les traces subsistent encore.

il promettait de se joindre aux peuples qui l'accepteraient, pour faire la guerre par terre et par mer à ceux qui refuseraient d'y entrer. Nous avons déjà dit que c'était Sparte même qui avait proposé de telles conditions.

Toutes les autres villes de la Grèce, ou du moins le plus grand nombre, rejetaient avec horreur un traité si infâme. Cependant, comme ces peuples étaient affaiblis par les divisions domestiques qui les avaient épuisés, et qu'ils étaient hors d'état de soutenir la guerre contre un prince si puissant, qui menaçait de tomber avec toutes ses forces contre quiconque refuserait d'entrer dans cet accord, ils furent contraints malgré eux d'y consentir, excepté les Thébains, qui eurent le courage de s'y opposer d'abord ouvertement, mais qui furent enfin obligés de l'accepter comme les autres, de qui ils se voyaient généralement abandonnés.

Voilà quel fut le fruit de la jalousie et des dissensions qui armèrent les villes grecques les unes contre les autres, et quel avait été le but que s'était proposé la politique d'Artaxerxe en répandant des sommes considérables parmi des peuples invincibles au fer et aux armes, mais non à l'or et aux présents des Perses, bien éloignés en cela du caractère des anciens Grecs.

Pour bien comprendre combien Sparte et Athènes, dans les temps dont nous parlons, étaient différentes de ce qu'elles avaient été autrefois, il ne faut que comparer les deux traités de paix conclus entre les Perses et les Grecs, le premier par Cimon, Athénien, sous Artaxerxe Longue-Main, plus de soixante ans auparavant, et le dernier par Antalcide, Lacédémonien, sous Artaxerxe Mnémon. Dans le premier, la Grèce victo-

Diod. l. 12,
p. 74-75.

rieuse et triomphante assure la liberté des Grecs d'Asie, donne la loi aux Perses, leur impose telles conditions qu'il lui plaît, leur prescrit des bornes et des limites, en leur défendant de faire approcher de la mer leurs troupes de terre plus près qu'à la distance de trois journées de chemin, et de paraître avec de longs vaisseaux dans l'étendue des mers qui sont depuis les îles Cyanées jusqu'aux Chélidoniennes, c'est-à-dire depuis le Pont-Euxin jusqu'aux côtes de la Pamphylie. Dans le second, au contraire, la Perse, devenue fière et impérieuse, se plaît à humilier ses vainqueurs en leur enlevant d'un seul trait de plume l'empire qu'ils avaient sur l'Asie mineure, en les forçant d'abandonner lâchement tous les Grecs établis dans ces riches provinces, et de souscrire à leur servitude; enfin, en les resserrant eux-mêmes à son tour dans les bornes étroites de la Grèce.

D'où peut venir un si étrange changement? Ne sont-ce pas de part et d'autre les mêmes villes, les mêmes peuples, les mêmes forces, les mêmes intérêts? Oui, sans doute; mais ce ne sont plus les mêmes hommes, ou plutôt ce ne sont plus les mêmes principes de gouvernement. Rappelons-nous ces beaux temps de la Grèce si glorieux pour Athènes et pour Sparte, où la Perse vint fondre sur ce petit pays avec toutes les forces de l'Orient. Qu'est-ce qui rendit ces deux villes invincibles et supérieures à des armées si nombreuses et si formidables? leur union et leur bonne intelligence. Nulle dissension entre ces deux peuples, nulle jalousie de commandement, nulle vue particulière d'intérêt, enfin nul autre combat entre eux que d'honneur, que de gloire, que d'amour de la patrie.

A cette union si louable se joignit une haine irréconciliable contre les Perses, qui devint comme naturelle aux Grecs, et qui était le caractère le plus marqué de la nation. C'était un crime capital, et puni de mort, que de faire mention de paix avec eux, et de proposer aucun accommodement; et l'on vit une mère athénienne jeter la première pierre contre son fils qui avait osé le faire, et donner aux autres l'exemple de le lapider.

Isocr.
in Panegy.
p. 143.

Cette ferme union des deux peuples, et cette haine déclarée contre l'ennemi commun, furent long-temps comme deux fortes barrières qui firent leur sûreté, et les rendirent invincibles; et l'on peut dire qu'elles furent la source et le principe de tous ces glorieux succès qui ont élevé la Grèce à un si haut point de réputation. Mais, par un malheur ordinaire aux états les plus florissans, ces succès mêmes devinrent la cause de sa perte, et frayèrent le chemin aux disgraces qui lui arrivèrent dans la suite.

Ces deux peuples, qui auraient pu porter leurs armes victorieuses jusque dans le fond de la Perse, et aller à leur tour attaquer le grand-roi jusque sur son trône même, au lieu de former de concert une telle entreprise, qui les aurait comblés en même temps et de gloire et de richesses, ont la folie de laisser en repos l'ennemi commun, de se brouiller ensemble pour des pointilleries d'honneur et pour des intérêts de peu d'importance, et de consumer inutilement contre eux-mêmes des forces qui ne devaient être employées que contre les Barbares, qui n'auraient pu y résister : car il est remarquable que jamais les Perses n'ont remporté aucun avantage contre les Athéniens ni contre les Lacédémoniens, tant qu'ils ont été unis ensemble, et que ce

Id. ibid.
p. 132-137;
in Panathen.
p. 524-525.

n'est que par leurs divisions qu'ils ont trouvé le moyen de les vaincre alternativement, et toujours les uns par les autres.

Ces divisions les conduisirent à des démarches dont Sparte et Athènes n'auraient jamais paru capables. On les vit l'une et l'autre se déshonorer par leurs lâches et basses flatteries, à l'égard non-seulement du roi de Perse, mais même de ses Satrapes; leur faire la cour, rechercher leurs bonnes grâces, ramper devant eux, essuyer leur mauvaise humeur, et cela pour obtenir quelques secours de troupes ou d'argent, oubliant que les Perses, fiers et insolents quand on paraissait les craindre, devenaient eux-mêmes timides et petits à l'égard de ceux qui avaient le courage de les mépriser. Mais enfin, que gagnèrent-ils par toutes ces bassesses? le traité qui a donné lieu à ces réflexions, et qui sera à jamais l'opprobre de Sparte et d'Athènes.

§ VI. *Guerre d'Artaxerxe contre Évagore, roi de Salamine. Éloge et caractère de ce prince. Tëribaze accusé faussement : son accusateur puni.*

Ce que je viens de dire sur la facilité avec laquelle les Grecs auraient pu se rendre redoutables à leurs ennemis, devient encore plus sensible quand on jette les yeux, d'un côté, sur la diversité des peuples et l'étendue des contrées qui composaient le vaste empire des Perses, et, de l'autre, sur la faiblesse du gouvernement, incapable d'animer une si grande masse, et de soutenir le poids de tant d'affaires et de soins. A la cour tout se conduisait par les intrigues des femmes et par les cabales des favoris, dont souvent tout le mérite consistait à flatter le prince et à l'entretenir dans ses passions. C'était par

leur crédit que se faisait le choix des officiers, et que se donnaient les premières dignités : c'était sur leurs avis qu'on jugeait des services des généraux d'armée, et qu'on décidait de leur récompense. La suite fera voir que c'était là la source des mouvements des provinces, de la défiance de la plupart des gouverneurs, du mécontentement et ensuite de la révolte des meilleurs officiers, et du mauvais succès de presque toutes les entreprises que l'on formait.

Artaxerxe, délivré des soins et de l'embarras que lui causait la guerre contre les Grecs, songea à terminer celle de Cypre, qui durait depuis quelques années, mais qui était poussée faiblement, et il tourna le gros de ses forces de ce côté-là.

Évagore régnait alors dans Salamine, ville capitale de l'île de Cypre. Il descendait de Teucer le Salaminien ¹, qui, au retour de la guerre de Troie, avait bâti cette ville, et lui avait donné le nom de sa patrie. Ses descendants y avaient toujours régné depuis : mais un étranger venu de Phénicie, ayant dépossédé le roi légitime, avait pris sa place; et pour se maintenir dans son usurpation, il avait rempli la ville de Barbares, et soumis toute l'île à la domination du roi des Perses.

C'est sous ce tyran qu'Évagore vint au monde. On prit grand soin de son éducation. Il se distingua parmi les jeunes gens par la beauté de son visage, par la force de son corps, et encore plus par un air de modestie et de pudeur ², qui fait le plus grand ornement de cet âge. A mesure qu'il avançait on voyait briller en lui les plus

Isocr.
in Evag.
p. 380.

¹ Ce Teucer était de Salamine, petite île près d'Athènes, devenue si célèbre par le combat naval qui s'y

donna sous Xerxès.

² « Et, qui ornat ætatem, pudor. » (Cic.)

grandes vertus, le courage, la sagesse, la justice. Il porta dès-lors ces vertus à un degré éminent, jusqu'à donner de la jalousie à ceux qui gouvernaient, qui sentaient bien qu'un mérite si éclatant ne pouvait pas demeurer dans l'obscurité d'une condition privée : mais sa modestie, sa probité, sa droiture les rassurèrent, et ils eurent en lui une pleine confiance, à laquelle il répondit toujours par une fidélité inviolable, sans jamais songer à les chasser du trône par la violence ni par la trahison.

Une voie plus honnête l'y conduisit, et ce fut la Providence, dit Isocrate, qui la lui ménagea. Un des principaux citoyens de la ville égorgea celui qui était sur le trône, et songea à arrêter Évagore et à se défaire de lui pour s'assurer le sceptre : mais celui-ci, s'étant dérobé à ses poursuites, se retira à Solos, ville de Cilicie. Son exil, loin de lui abattre le courage, lui donna de nouvelles forces. Accompagné seulement de cinquante hommes déterminés comme lui à vaincre ou à mourir, il revint à Salamine, et chassa du trône celui qui s'en était emparé, et qui était soutenu par le crédit et la protection du roi des Perses. Rétabli dans Salamine, il rendit bientôt son petit royaume très-florissant, par son application à soulager ses sujets et à les protéger en toute manière, à les gouverner avec justice et bonté, à les rendre actifs et laborieux, à leur inspirer du goût pour la culture des terres, la nourriture des troupeaux, le commerce, la marine. Il les forma aussi à la guerre, et en fit d'excellents soldats.

AN. M. 3599
AV. J.C. 405.
Isocrat. in
Evag.
p. 393-395.

Il était déjà fort puissant, et s'était acquis une grande réputation, lorsque Conon, général athénien, après sa défaite près d'Ægos-Potamos, se retira chez lui, ne

croyant point pouvoir trouver ailleurs ni d'asyle plus sûr pour lui-même, ni de protection plus puissante pour sa patrie. La ressemblance de caractères et de sentiments lia bientôt entre eux une étroite amitié, qui dura toujours depuis, et leur fut également utile à l'un et à l'autre. Conon avait beaucoup de crédit à la cour du roi de Perse : il s'employa auprès de ce prince par le moyen de Ctésias, son médecin, pour le réconcilier avec Évagore, son hôte, et il en vint à bout.

AN. M. 3605
Av. J.C. 399.

Évagore et Conon, occupés du grand dessein d'abattre ou du moins d'affaiblir la puissance de Sparte, qui s'était rendu formidable à toute la Grèce, concertaient ensemble les moyens de parvenir à leurs fins. Ils étaient tous deux citoyens d'Athènes; le dernier par sa naissance, l'autre par le droit d'adoption que ses grands services et son zèle pour la république lui avaient mérité. Les satrapes d'Asie voyaient avec peine leur pays ravagé par les Lacédémoniens, et se trouvaient dans un grand embarras, parce qu'ils n'étaient pas en état de leur tenir tête. Évagore leur remontra que ce n'était point par terre qu'il fallait les attaquer, mais par mer; et il ne contribua pas peu, par le crédit qu'il avait encore auprès du roi de Perse, à faire nommer Conon général de sa flotte. La célèbre victoire remportée près de Cnidos sur les Lacédémoniens en fut la suite, et porta à cette république un coup mortel.

AN. M. 3606
Av. J.C. 398.

AN. M. 3610
Av. J.C. 394.

Les Athéniens, pour reconnaître le service important qu'Évagore et Conon leur avaient rendu auprès d'Artaxerxe, leur érigèrent des statues à Athènes.

Pausan. l. 1
p. 5.

Évagore, de son côté, poussant ses conquêtes de ville en ville, travaillait à se rendre maître de l'île entière. Les Cypriotes eurent recours au roi de Perse. Ce prince,

Diod. l. 14,
p. 311.

alarmé des progrès rapides d'Évagore, dont il craignait les suites, et comprenant de quelle importance il était pour lui de ne point laisser tomber en des mains ennemies une île dont la situation était si favorable pour tenir en bride l'Asie mineure, leur promit un prompt et puissant secours, sans se déclarer encore ouvertement contre Évagore.

AN. M. 3614
Av. J. C. 390.
Isocrat. in
Paneg.
p. 135 - 136.

Occupé ailleurs par des soins plus importants, il ne put pas leur tenir parole aussi promptement qu'il l'avait espéré et promis. Cette guerre de Cypre durait depuis six ans, et le succès avec lequel Évagore la soutenait contre le grand-roi devait dissiper dans l'esprit des Grecs la terreur du nom persan, et les réunir tous contre l'ennemi commun. Il est vrai que les secours qu'Artaxerxe avait envoyés jusque-là étaient peu considérables, et il en fut de même des deux années suivantes. Pendant tout ce temps ce fut moins une guerre véritable que des préparatifs à la guerre. Mais quand il fut libre du côté des Grecs, il y donna une sérieuse application, et attaqua Évagore avec toutes ses forces.

AN. M. 3618.
Av. J. C. 386.
Diod. l. 15,
p. 328-333.

L'armée de terre, commandée par Oronte son gendre, était composée de trois cent mille hommes, et la flotte de trois cents galères : elle avait pour amiral Téribaze, Persan d'une grande noblesse et d'une grande réputation. Gaos son gendre commandait sous lui. Évagore de son côté rassembla le plus de troupes et de vaisseaux qu'il lui fut possible, mais c'était peu de chose en comparaison du formidable appareil des Perses. Sa flotte n'était que de quatre-vingt-dix galères, et son armée ne montait à guère plus de vingt mille hommes. Comme il avait beaucoup de frégates légères, il tendit des pièges à celles qui portaient des vivres à l'armée ennemie,

en coula à fond un grand nombre, en prit plusieurs, et empêcha les autres d'approcher; ce qui mit la famine parmi les Persès, et y excita de violentes séditions, qu'on ne put apaiser qu'en faisant venir de Cilicie de nouveaux convois. Évagore fortifia sa flotte de soixante galères qu'il fit construire¹, et de cinquante qu'Achoris, roi d'Égypte, lui envoya, avec tout l'argent et tout le blé dont il pouvait avoir besoin.

Évagore, avec ses troupes de terre, attaqua d'abord une partie de l'armée ennemie qui était séparée du reste, et la mit entièrement en déroute. Cette première action fut suivie de près du combat naval, où les Perses eurent encore du dessous dans le commencement : mais, animés par les reproches et les vives remontrances de l'amiral de la flotte, ils reprirent courage, et remportèrent une pleine victoire. Salamine aussitôt fut assiégée par terre et par mer. Évagore, ayant laissé la défense de la ville à son fils, nommé *Pythagore*, en sortit de nuit avec dix galères, et fit voile vers l'Égypte, pour engager le roi à le soutenir fortement contre l'ennemi commun. Il n'en tira pas tous les secours qu'il avait espérés. A son retour, il trouva la ville extrêmement pressée. Se voyant sans ressource et sans espérance, il fut contraint de capituler. Les conditions qu'on lui proposa furent qu'il abandonnerait toutes les villes de Cypre, excepté Salamine, où il se contenterait de régner; qu'il paierait au roi un tribut annuel, et qu'il lui demeurerait soumis comme un serviteur à son maître. L'extrémité où il était réduit l'obligea d'accepter les autres conditions, quelque dures qu'elles fussent; mais il ne put jamais se

¹ Dans le grec : *qu'il fit équiper*, προσεπλήρωσε. — L.

résoudre de consentir à la dernière, et persista toujours à déclarer qu'il ne pouvait traiter que de roi à roi. Téribaze, qui avait la conduite du siège, ne rabattit rien de ses prétentions.

Oronte, l'autre général, jaloux de la gloire de son collègue, avait écrit secrètement contre lui en cour, l'accusant, outre plusieurs autres chefs, de former des desseins contre le roi; et il apportait pour preuves de cette accusation l'intelligence secrète qu'il conservait avec les Lacédémoniens, et l'attention marquée qu'il avait à s'attacher les chefs de l'armée et à les gagner par des présents, des promesses, et des manières engageantes qui ne lui étaient pas naturelles. Artaxerxe, sur ces lettres, jugea qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour étouffer promptement une conspiration près d'éclater. Il expédie un ordre, et charge Oronte d'arrêter Téribaze, et de le faire conduire en cour pieds et mains liés : l'ordre est exécuté sur-le-champ. Téribaze, étant arrivé, demande qu'on lui fasse son procès dans les formes, qu'on lui communique les chefs d'accusation, et qu'on produise les preuves et les témoins. Le roi, occupé d'autres soins, n'eut pas le temps de prendre alors connaissance de cette affaire.

Cependant Oronte, voyant que les assiégés se défendaient vigoureusement, et que les soldats de l'armée, mécontents du départ de Téribaze, se débandaient, et refusaient de lui obéir, craignit que les choses ne tournassent mal pour lui. Il fait parler sous main à Évagore : on reprend la négociation; les offres que ce dernier avait faites d'abord sont acceptées, et l'on retranche la condition humiliante qui avait empêché la conclusion du traité. Ainsi le siège est levé; Évagore demeure roi

de Salamine seulement, et s'engage à payer tous les ans un certain tribut.

AN. M. 3619.
AV. J. C. 385.

Il paraît que ce prince vécut encore douze ou treize ans depuis la conclusion de ce traité, car on ne place sa mort qu'à l'an du monde 3632. Il eut une vieillesse heureuse et tranquille, et qui ne fut jamais troublée par aucune maladie, suite ordinaire d'une vie sobre et tempérante¹. Nicoclès, son fils aîné, lui succéda, et hérita de ses vertus aussi-bien que de son sceptre. Il lui fit de magnifiques funérailles. Le discours intitulé *Évagore*², qu'Isocrate composa pour animer le jeune roi à marcher sur les traces de son père, et dont j'ai tiré l'éloge qui suit, lui tint lieu d'oraison funèbre. Il adressa encore à Nicoclès un autre traité qui porte son nom, où il lui donne d'admirables préceptes pour bien régner. J'aurai peut-être lieu d'en parler dans le volume suivant.

Éloge et caractère d'Évagore.

Quoique Évagore ne fût roi que d'un petit état, Isocrate, qui se connaissait bien en vertu et en mérite, le compare aux plus puissants monarques, et le propose comme un modèle parfait d'un bon roi, persuadé que ce n'est pas l'étendue des provinces, mais l'étendue d'esprit et la grandeur d'ame qui fait les grands princes. En effet, il nous montre en lui plusieurs qualités véritablement royales, et qui doivent nous en donner une grande idée.

Isocrat.
in Evagora.

¹ Selon Diodore, Évagoras fut assassiné par un eunuque nommé Nicoclès, qui obtint le royaume après lui. On peut voir à cet égard la note de Paulmier et de Wesseling (*ad xv*, cap. 47). — L.

² Ou *éloge d'Évagoras*, Εὐαγόρου ἐγκώμιον. — L.

Évagore n'était pas du nombre de ces princes qui croient que, pour régner, il suffit d'être de la famille royale, et que la naissance, qui donne droit à la couronne, donne aussi le mérite et les talents nécessaires pour la soutenir avec honneur. Il ne concevait pas qu'on pût s'imaginer que, tout autre état, toute autre condition exigeant nécessairement une espèce d'apprentissage pour y réussir, l'art de régner, le plus difficile et le plus important de tous, n'eût besoin d'aucun travail ni d'aucune préparation. Il avait apporté en naissant d'heureuses dispositions : un grand fonds de génie, une conception aisée, une pénétration vive et prompte à laquelle rien n'échappait, une solidité de jugement qui saisissait tout d'un coup le parti qu'il fallait prendre ; qualités qui semblaient pouvoir le dispenser de toute étude et de toute application : et cependant, comme s'il fût né sans talents, et qu'il se fût vu obligé de suppléer par l'étude à ce qui pouvait lui manquer du côté de la nature, il ne négligea rien de ce qui pouvait servir à lui orner l'esprit ¹, et il donna un temps considérable à s'instruire, à réfléchir, à méditer, à consulter les gens habiles.

Quand il fut monté sur le trône, son grand soin, sa grande application fut de connaître les hommes, en quoi consiste principalement la science d'un prince et de ceux qui sont à la tête des affaires. Il s'y était sans doute préparé par l'étude de l'histoire, qui donne une prudence anticipée, tient lieu de l'expérience, et apprend ce que sont les hommes avec qui l'on a à vivre par ce qu'ont été ceux des autres siècles. Mais on étudie

¹ Ἐν τῷ ζητεῖν, καὶ φροντίζειν, καὶ βουλευέσθαι, τὸν πλεῖστον χρόνον διέτριβεν.

tout autrement les hommes en eux-mêmes, dans leur caractère, dans leur conduite, dans leurs démarches. L'amour de la république le rendit attentif à tous ceux qui étaient capables de la servir ou de lui nuire. Il s'appliqua à entrer dans leurs plus secrètes inclinations, à découvrir les plus secrets ressorts qui les faisaient agir, à connaître leurs différents talents et leurs divers degrés de capacité, afin de marquer à chaque personne sa place, de donner de l'autorité à proportion du mérite, et de faire concourir le bien particulier avec le bien public. Ce n'était point sur le rapport d'autrui, dit Isocrate, qu'il récompensait ni qu'il punissait ses sujets, mais sur ce qu'il en connaissait par lui-même; et ni la vertu des gens de bien, ni les mauvais desseins des méchants, n'échappaient à ses lumières et à ses recherches.

Il avait une qualité bien rare dans ceux qui occupent les premières places, sur-tout lorsqu'ils se croient capables de gouverner par eux-mêmes; je veux dire une docilité merveilleuse, qui naissait de la défiance où il était de ses propres lumières. Éclairé comme il était, il n'avait pas, ce semble, besoin d'avoir recours au conseil des autres; et cependant il ne prenait aucune résolution et ne formait aucune entreprise sans avoir consulté les personnes sages qui étaient à sa cour: au lieu que l'orgueil, qui est le venin secret de la souveraine puissance, porte la plupart de ceux qui sont arrivés au trône à ne plus demander conseil, ou à ne le plus suivre.

Attentif à étudier dans chaque forme de gouvernement et dans chaque condition particulière ce qu'elles avaient de plus excellent, il se proposait d'en réunir

en lui toutes les bonnes qualités et tous les avantages : affable et populaire comme dans un état républicain ; grave et sérieux comme dans un conseil de vieillards et de sénateurs ; après avoir pris avec maturité un parti , ferme et décidé comme dans une monarchie ; profond politique , par l'étendue et la justesse de ses vues ; homme de guerre accompli , par un courage intrépide dans les combats , conduit par une sage modération ; bon père , bon parent , bon ami ; et , ce qui met le comble à son éloge , en tout cela toujours grand et toujours roi ¹.

Il soutenait sa dignité et son rang , non par un air de fierté et de hauteur , mais par une sérénité de visage et une majesté douce que donnent la vertu et le témoignage d'une bonne conscience. Il gagnait ses amis par ses libéralités , et soumettait les autres par une grandeur d'ame à laquelle ils ne pouvaient refuser leur estime et leur admiration.

Mais ce qu'il y avait de plus rare en lui , et qui lui attirait pleinement la confiance de ses sujets , de ses voisins , et même de ses ennemis , c'est sa sincérité , sa bonne foi , son respect pour les engagements qu'il avait pris , sa haine ou plutôt la détestation qu'il témoignait pour tout déguisement , tout mensonge , toute fourberie. Une simple parole de sa part était regardée comme un serment sacré , et l'on savait que rien n'était capable de le porter à y donner la plus légère atteinte.

C'est par toutes ces excellentes qualités qu'il vint à bout de réformer la ville de Salamine , et d'en changer entièrement la face en assez peu de temps. Il la trouva grossière , féroce , barbare , ennemie des savants et des

¹ Τυραννικὸς δὲ τῶ πᾶσι τούτοις διαφέρειν.

sciences, sans goût ni pour les lettres, ni pour le commerce, ni pour les armes. Que ne peut point un prince qui aime son peuple et qui en est aimé, qui ne se croit grand et puissant que pour le rendre heureux, et qui sait mettre en honneur le travail, l'industrie, le mérite, de quelque genre qu'il soit ! Assez peu d'années après qu'il fut monté sur le trône, on vit fleurir à Salamine les arts, les sciences, le commerce, la marine, la guerre; en sorte que cette ville ne le cédait à aucune des plus opulentes de la Grèce.

Isocrate répète bien des fois que, dans les louanges qu'il donne à Évagore, dont je n'ai rapporté qu'une partie, loin de rien exagérer, il demeure toujours au-dessous de la vérité. A quoi peut-on attribuer un règne si sage, si juste, si modéré, si constamment employé à rendre les sujets heureux et à procurer le bien public ? Il me semble que l'état où s'était trouvé Évagore avant que de régner y contribua beaucoup. C'est un grand obstacle à la connaissance et à la pratique des devoirs d'un prince que d'être né tel, et que de n'avoir jamais éprouvé d'autre situation que celle de maître et de souverain. Évagore, qui était né sous un tyran, avait long-temps obéi avant que de commander. Il avait senti dans une vie privée et dépendante le joug d'une puissance absolue et despotique. Il s'était vu exposé à l'envie et à la calomnie, et avait été en péril à cause de son mérite et de sa vertu. Il ne fallait dire à un tel prince, quand il monta sur le trône, que ce qu'on disait à un grand empereur ¹ : « Vous n'avez pas toujours été ce que vous êtes devenu ². L'adversité

¹ Trajan.

dorum per adversa venisse ! Vixisti

² « Quàm utile est ad usum secun- nobiscum, periclitatus es, timuisti.

« vous a préparé à user bien de la souveraine puissance.
 « Vous avez long-temps vécu parmi nous et comme
 « nous. Vous avez été en péril sous de mauvais princes.
 « Vous avez tremblé : vous avez su par votre expérience
 « comment on traitait l'innocence et la vertu. » Ce qu'il
 avait souffert, ce qu'il avait craint pour lui-même ou
 pour les autres, ce qu'il avait vu d'injuste et de déraison-
 nable dans la conduite de ses prédécesseurs, lui avait
 ouvert les yeux sur toutes ses obligations. Il suffisait de
 lui dire ce que l'empereur Galba disait à Pison en
 l'adoptant pour l'associer à l'empire ¹ : « Souvenez-vous
 « de ce que vous avez condamné ou loué dans les princes
 « lorsque vous étiez particulier. Il ne faut que consulter
 « le jugement que vous en avez porté alors, et le
 « suivre, pour être instruit et pour bien régner. »

Jugement de Téribaze.

Diod. l. 15,
p. 334-335.

Nous avons dit que Téribaze, accusé par Oronte de former une conspiration contre Artaxerxe, avait été conduit en cour pieds et mains liés. Gaos, amiral de la flotte, qui avait épousé sa fille, craignant que le roi ne l'enveloppât dans l'affaire de son beau-père, et ne le fît mourir sur un simple soupçon, ne crut pouvoir trouver de sûreté pour lui que dans une révolte ouverte. Il était fort aimé des soldats, et tous les officiers de la flotte lui étaient particulièrement attachés. Sans perdre de temps, il envoie des députés au roi d'Égypte Achoris, et conclut avec lui une ligue contre le roi de

Quæ tunc erat innocentium vita scis,
et expertus es. » (PLIN. *in Panegy.*)

¹ « Utilissimus quidem ac brevis-
simus bonarum malarumque rerum

delectus, cogitare quid aut nolueris
sub alio principe, aut volueris. »

(TACIT. *Hist.* lib. 1, cap. 16.)

Perse. D'un autre côté, il sollicite vivement les Lacédémoniens à entrer dans cette ligue, avec assurance de les rendre maîtres de toute la Grèce, et d'y établir par-tout leur manière de gouverner, à quoi il paraît qu'ils aspiraient depuis long-temps. Ils écoutèrent favorablement cette proposition, et saisirent avec joie cette occasion de prendre les armes contre Artaxerxe, d'autant plus que la paix qu'ils avaient conclue depuis peu avec lui, par laquelle ils lui abandonnaient tous les Grecs de l'Asie, les avait couverts de honte.

Aussitôt qu'Artaxerxe eut terminé la guerre de Cypre¹, il songea à finir aussi l'affaire de Téribaze. Il a l'équité de lui donner pour commissaires trois des plus grands seigneurs de Perse d'une probité reconnue, et d'une réputation qui les rendait respectables à toute la cour. L'affaire est donc examinée, et l'on écoute de part et d'autre les parties. Pour un crime aussi considérable que celui d'avoir conspiré contre la personne du roi, on ne produisait d'autres preuves que la lettre d'Oronte, c'est-à-dire d'un ennemi déclaré qui cherchait à supplanter son rival. Oronte avait espéré de son crédit à la cour que l'affaire ne serait point discutée selon les formes ordinaires, et que, sur les mémoires qu'il avait envoyés, l'accusé, sans autre examen, serait condamné. Mais on n'en usait pas ainsi chez les Perses. Une règle anciennement établie parmi eux, et qui fait partie du droit naturel, était de ne condamner jamais personne sans l'avoir entendu, et sans lui avoir confronté ses accusateurs. Téribaze fut donc écouté. Il répond à tous les articles de la lettre. Quant à sa con-

¹ Diodore remet la décision de cette affaire après la guerre des Cadusiens dont nous parlerons bientôt, ce qui paraît peu vraisemblable.

nivence avec Évagore , le traité même conclu par Oronte fait son apologie , puisqu'il est absolument le même que celui qu'il avait offert , excepté une condition qui aurait fait honneur à son maître. Pour son amitié avec les Lacédémoniens , le traité glorieux qu'il leur avait fait signer doit faire connaître si elle avait pour but ses propres intérêts ou ceux du roi. Il ne désavoue pas le crédit qu'il a dans l'armée ; mais depuis quand est - ce un crime d'être venu à bout de se faire aimer des officiers et des soldats ? Enfin , il termine sa défense en rappelant le souvenir des longs services qu'il a rendus au roi avec une fidélité qui ne s'est jamais démentie , et sur-tout du bonheur qu'il a eu de lui sauver la vie dans une chasse où deux lions étaient près de le dévorer. Les trois commissaires , d'un commun suffrage , déclarèrent innocent Téribaze. Le roi lui rendit son ancienne amitié ; et justement irrité du noir complot d'Oronte , il fit tomber sur lui tout le poids de son indignation. Un seul exemple de cette sorte contre les délateurs convaincus de fausseté fermerait pour toujours la porte à la calomnie. Que d'innocents opprimés faute de garder cette règle , que des païens même ont regardée comme la base de toute justice et la gardienne du repos public !

§. VII. *Expédition d'Artaxerxe contre les Cadusiens. Histoire de Datame, Carien.*

Plut.
in Artax.
p. 1023-1024

Quand Artaxerxe eut terminé la guerre de Cypre , il en commença une nouvelle contre les Cadusiens , qui s'étaient apparemment révoltés , et avaient refusé de payer le tribut ordinaire ; car les auteurs ne disent rien du sujet de cette guerre. Ces peuples habitaient

une partie des montagnes situées entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne au nord de la Médie. Le terroir y est si ingrat et si peu propre au labourage, qu'on n'y semait point de blé. Les habitants n'avaient presque pour toute nourriture que des pommes, des poires, et quelques autres fruits de cette espèce. Accoutumés de bonne heure à une vie dure et laborieuse, ils comptaient pour rien les fatigues et les dangers, et, par cette raison, étaient fort propres au métier de la guerre. Le roi marcha en personne contre eux à la tête d'une armée de trois cent mille hommes d'infanterie et de dix mille chevaux. Téribaze le suivit dans cette expédition.

A peine Artaxerxe fut-il un peu avancé dans le pays, que son armée souffrit une disette affreuse. Les troupes ne trouvaient rien pour subsister, et il était impossible de faire venir des vivres d'ailleurs, à cause des chemins difficiles et impraticables. Tout le camp ne vivait donc que de bêtes de somme qu'on tuait, et elle devinrent bientôt si rares, que la tête d'un âne y valait soixante dragmes¹, et on avait encore bien de la peine à en trouver. La table du roi même vint à manquer, et il ne restait que peu de chevaux, tous les autres ayant été consommés.

Dans cette fâcheuse conjoncture, Téribaze sauva le roi et l'armée par un stratagème dont il s'avisa. Il y avait deux rois des Cadusiens, tous deux campés séparément avec leurs troupes. Téribaze, qui s'informait de tout, avait appris qu'ils n'étaient pas en bonne intelligence, et que la jalousie les empêchait d'agir de concert comme ils devaient. Après avoir communiqué son dessein à Artaxerxe, il s'en va trouver l'un de ces

¹ 30 livres. = 55 francs. — L.

deux rois , et envoie son fils à l'autre. Chacun d'eux fit entendre à celui à qui il parlait que l'autre roi envoyait à son insu des ambassadeurs à Artaxerxe pour traiter avec ce prince , et lui conseilla de prendre les devants afin de rendre ses conditions meilleures , promettant de l'aider de tout son crédit. La fraude réussit. Les païens la croyaient permise à l'égard des ennemis¹. Les ambassadeurs partirent chacun de leur côté , les uns avec Téribaze , les autres avec son fils.

Comme cette double négociation dura un peu de temps , Artaxerxe commença à entrer en soupçon contre Téribaze , et ses ennemis , profitant de cette occasion , n'oublèrent rien pour le calomnier , et pour le perdre dans l'esprit du roi. Déjà même ce prince se repentait de s'être fié à lui , et par là il donnait lieu à ses envieux de répandre leurs calomnies : à quoi tient la fortune des plus fidèles sujets auprès d'un prince soupçonneux et crédule ! Sur ces entrefaites arrivent Téribaze de son côté , et son fils de l'autre , chacun avec les ambassadeurs des Cadusiens. Le traité ayant été conclu avec les uns et les autres , et la paix faite , Téribaze devint plus puissant que jamais dans l'esprit de son maître , et partit avec lui.

Le roi , dans cette marche , se fit beaucoup admirer. Ni l'or dont il était couvert , ni sa robe de pourpre , ni les pierreries qui brillaient sur sa personne , et qui montaient à la somme de trente-six millions² , ne l'empêchaient point de se livrer à la fatigue comme le moindre soldat. On le voyait , le carquois sur l'épaule ,

¹ ... Dolus , an virtus , quis in hoste requirat ?
(VIRGIL.)

lions , si ce sont des talents attiques.
Somme exorbitante.

² Douze mille talents. = 66 mil-

et le bras chargé de son bouclier, laisser son cheval et marcher le premier dans ces chemins raboteux et difficiles. Les soldats, voyant sa patience et son courage, animés par son exemple, devenaient si légers, qu'il semblait qu'ils eussent des ailes. Enfin il arriva à une de ses maisons royales, où il y avait des jardins parfaitement bien tenus et un parc d'une grande étendue, et d'autant plus merveilleux que toute la campagne des environs était nue et sans aucun arbre. Comme on était au cœur de l'hiver, et qu'il faisait un froid excessif, il permit à ses soldats de couper du bois dans son parc, sans épargner ses plus beaux arbres, ni ses pins ni ses cyprès. Mais les soldats ne pouvant se résoudre à abattre des arbres dont ils admiraient la beauté et la grandeur, le roi prit la cognée lui-même, et commença à couper l'arbre qui lui parut le plus beau et le plus grand : après quoi les soldats ne ménagèrent plus rien, coupèrent tout le bois qui leur était nécessaire, et allumèrent tant de feux, qu'ils passèrent la nuit sans aucune incommodité. Quand on fait réflexion combien les grands seigneurs tiennent à leurs jardins et à leurs maisons de plaisance, on doit savoir gré à Artaxerxe du généreux sacrifice qu'il fait ici, qui marquait en lui un bon cœur, sensible à la peine et aux souffrances de ses soldats. Mais il ne soutint pas toujours ce caractère.

Le roi avait perdu dans ce voyage un grand nombre de braves gens, et presque tous ses chevaux. Et comme il s'imagina qu'on le méprisait à cause de ses grandes pertes et du mauvais succès de son expédition, il devint de mauvaise humeur contre les grands de sa cour, et en fit mourir un grand nombre dans des emportements de colère, et un plus grand nombre par défiance et par

crainte qu'ils n'entreprissent quelque chose contre lui : car la crainte, dans un prince ombrageux, est une passion très-meurtrière et très-sanguinaire; au lieu que le véritable courage est doux, humain, et éloigné de tout soupçon.

Cornel. Nep.
vit. Datamis
[I, 3].

Un des principaux officiers qui périrent dans l'expédition contre les Cadusiens, fut Camissare, Carien de nation, gouverneur de la Leuco-Syrie¹, province enclavée entre la Cilicie et la Cappadoce. Son fils Datame lui succéda dans ce gouvernement, qui lui fut donné en récompense des bons services qu'il avait aussi rendus au roi dans cette même expédition. C'était le plus grand capitaine de son temps, et Cornélius Népos, qui nous a donné sa vie, ne met au-dessus de lui parmi les Barbares qu'Amilcar et Annibal. Il paraît par cette vie que personne ne l'a jamais surpassé en hardiesse, en valeur, en habileté à inventer des ruses et des stratagèmes, en activité pour pousser vivement ses desseins, en présence d'esprit pour prendre son parti sur-le-champ, et pour trouver des ressources dans les occasions les plus désespérées; en un mot, dans tout ce qui regarde la science de la guerre. Il semble que, pour avoir un nom plus illustre, il ne lui a manqué qu'un plus grand théâtre, et peut-être un historien qui nous eût marqué ses actions dans un plus grand détail; car Cornélius Népos, selon son plan général, n'a pu les rapporter que d'une manière fort succincte.

Il commença à se distinguer particulièrement dans

¹ Cornélius Népos dit : *de la partie de la Cilicie, voisine de la Cappadoce, et qu'habitent les Leuco-Syri*. Le nom de *Leuco-Syri* (Syriens blancs) est appliqué par Hérodote

aux Cappadociens en général (I, 72), et en opposition aux *Syriens* proprement dits qui s'étendaient au sud du mont Taurus (STRAB. XII, p. 542; XVI, p. 737). — L.

une commission qui lui fut donnée de réduire Thyus, prince très-puissant, et gouverneur de Paphlagonie, qui s'était révolté contre le roi. Comme il était son proche parent, il crut devoir employer d'abord les voies de douceur et de conciliation, qui pensèrent lui coûter la vie par les embûches que lui dressa le perfide Thyus. Échappé d'un si grand péril, il l'attaqua à force ouverte, quoiqu'il se vît abandonné par Ariobarzane, satrape de la Lydie, de l'Ionie et de toute la Phrygie, que la jalousie empêcha de le secourir. Il se saisit de son ennemi, et le prit vif avec sa femme et ses enfants. Il savait quelle joie cette nouvelle causerait au roi, et il chercha à la lui rendre encore plus sensible par le plaisir de la surprise. Il partit avec son illustre prisonnier sans en donner avis à la cour, et marcha à grandes journées pour prévenir le bruit que la renommée pourrait en répandre. Quand il y fut arrivé, il équipa Thyus d'une manière fort singulière. C'était un homme d'une haute taille, d'un visage hagard et terrible; il avait le teint noir, les cheveux fort longs et la barbe de même. Il le revêtit d'un habit magnifique, lui mit au cou et aux bras un collier et des bracelets d'or, et lui donna tout l'équipage d'un roi; et il l'était en effet. Pour lui, couvert d'un habit grossier de paysan, et vêtu comme un chasseur, la main droite armée d'une massue, il conduisait de la gauche Thyus en lesse, comme on mène une bête qu'on a prise. La nouveauté du spectacle attira toute la ville. Mais personne ne fut plus surpris ni plus content que le roi quand il les vit paraître l'un et l'autre devant lui dans ce plaisant appareil. La rébellion de ce prince, très-puissant dans son pays, lui avait causé de grandes et de justes alarmes. Il ne s'attendait pas à le

voir si tôt livré entre ses mains. Une si prompte et si heureuse exécution lui fit mieux connaître que jamais tout le mérite de Datame.

Pour marquer le cas qu'il en faisait, il voulut qu'il partageât avec Pharnabaze et Tithrauste, les deux premiers hommes de l'état, le commandement de l'armée qu'on destinait contre l'Égypte, et même il l'en chargea en chef quand il eut rappelé Pharnabaze.

Comme il était près de partir pour cette expédition, Artaxerxe lui ordonna de marcher promptement contre Aspis, qui avait fait révolter le pays où il commandait, dans le voisinage de la Cappadoce. La commission était peu importante pour un officier qu'on venait de nommer général, et d'ailleurs fort périlleuse, parce qu'il fallait aller chercher l'ennemi dans un pays très-éloigné. Le roi s'aperçut bientôt qu'il avait fait une faute, et le contre manda. Mais Datame était parti sur-le-champ avec une poignée de gens, et il avait marché jour et nuit, comptant que, pour surprendre et vaincre l'ennemi, il n'avait besoin que de diligence, et non d'un grand nombre de troupes. Il le surprit en effet, et les courriers que le roi lui avait dépêché rencontrèrent en chemin Aspis, qu'on menait à Suse pieds et mains liés.

Il n'était parlé en cour que de Datame. On ne savait ce qu'on devait le plus admirer, ou de sa prompte obéissance, ou de sa courageuse et sage hardiesse, ou de son rare bonheur. Une gloire si brillante blessa ceux des courtisans qui gouvernaient. Ennemis en secret les uns des autres, et séparés par la contrariété d'intérêts et le concours des mêmes prétentions, ils se réunirent contre un mérite supérieur qui les effaçait tous, et qui dès-là était un crime à leur égard. Ils conspirèrent en-

semble pour le ruiner dans l'esprit du roi, et ils n'y réussirent que trop. Comme ils l'obsédaient sans cesse et qu'il n'était point en garde contre des personnes qui paraissaient affectionnées à son service, ils lui inspirèrent de la jalousie et du soupçon contre le plus zélé et le plus fidèle de ses serviteurs.

Un ami intime que Datame avait à la cour, et qui était dans une des premières places, lui donna avis de ce qui s'y passait, et de la conspiration qu'on avait formée contre lui, qui avait déjà indisposé le roi à son égard¹. Il lui représentait que, si l'expédition d'Égypte dont on l'avait chargé venait à tourner mal, il se trouverait exposé à un grand danger : que la coutume des rois était de s'attribuer à eux seuls et à leur bonheur les heureux succès, et d'imputer les mauvais à la faute de leurs généraux, et de les en rendre responsables au péril de leur tête : qu'il courait d'autant plus de risque, que tous ceux qui environnaient le roi, et qui s'étaient rendu maîtres de son esprit, étaient ses ennemis déclarés et avaient juré sa perte.

Sur ces avis, Datame se détermine à quitter le service du roi, sans pourtant rien faire encore qui fût contraire à la fidélité qu'il lui devait. Il laisse le commandement de l'armée à Mandrocle de Magnésie, part avec ses troupes particulières pour la Cappadoce, s'empare de la Paphlagonie, qui en était voisine, s'unit sous main avec Ariobarzane, assemble des troupes,

¹ « Docet eum magnò fore in periculo, si quid illo imperante in Ægypto adversi accidisset. Namque eam esse consuetudinem regum, ut casus adversos hominibus tribuant, secundos fortunæ suæ : quo facile fieri, ut im-

pellantur ad eorum perniciem, quorum ductu res malè gestæ nunciuntur : illum hoc majore fore in discrimine, quòd, quibus rex maximè obediat, eos habeat inimicissimos. » (CORNEL. NEP. [V, 4].)

s'assure des places et y met bonne garnison. Il apprit que ceux de Pisidie armaient contre lui. Il ne les attendit pas, et y fit marcher son armée, commandée par son fils puîné, qui eut le malheur d'être tué dans un combat. De quelque vive douleur que fût pénétré ce père, il céla sa mort, de peur qu'une si fâcheuse nouvelle ne jetât le découragement dans ses troupes. Quand il fut arrivé près de l'ennemi, son premier soin fut d'occuper un poste avantageux. Mithrobarzane, son beau-père, qui commandait la cavalerie, croyant son gendre absolument perdu, se détermina à passer du côté des ennemis. Datame, sans se troubler ni se concerter, fit courir le bruit dans l'armée que c'était une feinte concertée entre son beau-père et lui, et le suivit de près, comme pour se mettre en état d'attaquer en même temps l'ennemi des deux côtés. La ruse eut tout le succès qu'il en attendait. Quand on en vint aux mains, Mithrobarzane fut traité de part et d'autre comme ennemi, et taillé en pièces avec les siens. L'armée des Pisidiens prit la fuite, et laissa Datame maître du champ de bataille et de tout le riche butin qui se trouva dans le camp des vaincus.

Diod. l. 15,
pag. 399.

Jusque-là Datame ne s'était point encore déclaré ouvertement contre le roi, les actions dont nous avons parlé n'étant que contre des gouverneurs avec qui il pouvait avoir des querelles particulières, comme nous avons remarqué ailleurs que cela était assez ordinaire. Son propre fils aîné (il s'appelait Scismas) se rendit son accusateur auprès du roi, et lui découvrit tous ses desseins. Artaxerxe en fut vraiment effrayé. Il connaissait tout le mérite de ce nouvel ennemi; il savait qu'il ne s'engageait point dans une entreprise sans en avoir mû-

rement pesé toutes les suites, et sans avoir pris toutes les mesures nécessaires pour la faire réussir, et que jusque-là l'exécution avait toujours répondu à tous ses projets. Il envoya contre lui en Cappadoce une armée de près de deux cent mille hommes, dont il y en avait vingt mille de cavalerie, le tout sous la conduite d'Autophradate. Les troupes de Datame n'égalaien pas la vingtième partie de celles du roi. Ainsi toute sa ressource était en lui-même, dans le courage de ses soldats, et dans l'heureuse situation du poste qu'il avait choisi ; car c'était là sa grande science, et jamais capitaine ne sut mieux que lui prendre ses avantages, ni mieux profiter du terrain quand il s'agissait de ranger une armée en bataille.

La sienne, comme je l'ai déjà dit, était infiniment inférieure à celle des ennemis. Il s'était posté de telle sorte qu'ils ne pouvaient pas l'envelopper, qu'au moindre mouvement qu'ils faisaient il leur tombait sur les bras et les incommodait considérablement, et que, s'ils prenaient la résolution d'en venir aux mains, leur grand nombre leur devenait absolument inutile. Autophradate sentait bien que, selon toutes les règles de la guerre, il ne fallait point, dans une telle conjoncture, hasarder la bataille ; mais il trouvait aussi qu'il était honteux pour lui, avec une armée si nombreuse, de prendre le parti de la retraite, ou de demeurer plus long-temps dans l'inaction devant une petite poignée de soldats. Il donna donc le signal. La première attaque fut rude : mais les troupes d'Autophradate plièrent bientôt, et furent mises en déroute. Le vainqueur les poursuivit pendant quelque temps et en fit un grand

carnage. Il n'y eut que mille hommes de tués du côté de Datame.

Il se donna encore plusieurs combats, ou plutôt plusieurs escarmouches, où celui-ci avait toujours le dessus, parce que, connaissant parfaitement le pays, et réussissant sur-tout dans les ruses de la guerre, il se postait toujours avantageusement, et engageait les ennemis dans des terrains difficiles, d'où ils ne pouvaient se tirer sans perte. Autophradate, voyant tous ses efforts inutiles et toutes ses ressources épuisées, et désespérant de pouvoir soumettre par la force un ennemi si rusé et si courageux, parla d'accommodement, et lui proposa de rentrer en grace avec le roi à des conditions honorables. Datame comprenait bien qu'il y avait peu de sûreté pour lui dans ce parti, parce qu'il est rare que les princes se réconcilient de bonne foi avec un sujet qui a manqué à son devoir, et à qui ils se voient en quelque sorte obligés de céder. Cependant, comme ce n'était que par désespoir qu'il s'était précipité dans la révolte, et qu'au fond du cœur il conservait toujours pour son prince des sentiments d'affection et de zèle, il accepta avec joie des offres qui feraient cesser l'état violent où son malheur l'avait engagé, et qui lui donneraient moyen de rentrer dans son devoir et d'employer ses talents au service du prince à qui ils étaient dus. Il promit d'envoyer des députés au roi. Les actes d'hostilité cessèrent, et Autophradate se retira dans la Phrygie, qui était son gouvernement.

Datame ne s'était pas trompé. Artaxerxe, outré de dépit contre lui, avait changé en une haine implacable l'estime et l'affection qu'il lui avait autrefois témoi-

gnées. Voyant qu'il ne pouvait le vaincre par la force et par les armes, il ne rougit point d'employer l'artifice et la trahison pour s'en défaire; moyens indignes de tout homme d'honneur; combien plus d'un prince! Il aposta plusieurs meurtriers pour l'assassiner: mais Datame fut assez heureux pour éviter leurs embûches. Enfin Mithridate, fils d'Ariobarzane, à qui le roi avait fait de magnifiques promesses, s'il pouvait le délivrer d'un si redoutable ennemi, s'étant insinué dans son amitié, et lui ayant donné pendant un assez long temps bien des marques d'une fidélité à toute épreuve pour gagner sa confiance, profita d'un moment favorable où il le trouva seul, et le perça de son épée avant qu'il fût en état de se défendre.

Ainsi périt dans les pièges d'une fausse amitié ce brave capitaine¹, qui s'était toujours fait honneur de garder une fidélité inviolable à l'égard de ceux qui s'étaient attachés à lui: heureux s'il s'était toujours piqué d'être aussi fidèle sujet que bon ami, et s'il n'avait pas terni sur la fin de ses jours l'éclat de ses qualités héroïques par le mauvais usage qu'il en fit, et que la crainte des disgrâces, l'injustice des envieux, l'ingratitude du maître pour les services rendus, ni aucun autre prétexte, ne peuvent jamais autoriser!

Je m'étonne que, comparable par ses rares vertus militaires aux plus grands hommes de l'antiquité, son mérite soit demeuré comme enseveli dans le silence et l'oubli. Ses actions et ses exploits méritent bien pourtant d'être relevés; car c'est dans ces petits corps de troupes, tels que ceux de Datame, où tout est nerf,

¹ « Ita vir, qui multos consilio, neminem perfidiâ ceperat, simulatâ captus est amicitia. » (CORNEL. NEP.)

tout est conduit par la prudence, et où le hasard n'a point de lieu, que paraît dans tout son jour l'habileté d'un commandant.

CHAPITRE IV.

HISTOIRE ABRÉGÉE DE SOCRATE.

COMME la mort de Socrate est un des plus considérables événements de l'antiquité, j'ai cru devoir traiter ce sujet avec toute l'étendue qu'il mérite. Dans cette vue, je reprendrai les choses d'un peu plus haut, pour donner aux lecteurs une juste idée du prince des philosophes.

Deux auteurs principalement me fourniront ce que j'ai à dire sur ce sujet, Platon et Xénophon, tous deux disciples de Socrate. C'est eux qui ont transmis à la postérité plusieurs de ses entretiens¹, car ce philosophe n'a rien laissé par écrit, et qui nous ont conservé dans dans un grand détail toutes les circonstances de sa condamnation et de sa mort. Platon en avait été témoin. Il raconte dans son Apologie la manière dont Socrate fut accusé et se défendit ; dans Criton, le refus qu'il fit de se sauver de la prison ; et dans le Phédon, son discours admirable sur l'immortalité de l'ame, qui fut aussitôt suivi de sa mort. Xénophon était pour-lors absent, et en chemin pour revenir dans sa patrie après l'expédition du jeune Cyrus contre son frère Artaxerxe. Ainsi il n'a écrit l'apologie de Socrate que sur le rapport des autres : mais ce qu'il a écrit de ses actions et de ses

¹ « Socrates, cujus ingenium varios sermones immortalitati scriptis suis Plato tradidit, litteram nul-

lam reliquit. » (Cic. *de Orat.*, lib. 3, n. 57.)

discours dans ses quatre livres des choses mémorables, il le savait par lui-même. Diogène de Laerce a écrit la vie de Socrate, mais d'une manière fort sèche et fort abrégée.

§ I. *Naissance de Socrate. Il s'applique d'abord à la sculpture, puis à l'étude des sciences; les merveilleux progrès qu'il y fait. Son goût pour la morale; son caractère; ses emplois. Ce qu'il eut à souffrir de la mauvaise humeur de sa femme.*

Socrate naquit à Athènes, la quatrième année de la 77^e olympiade. Son père était sculpteur, et se nommait Sophronisque; sa mère était sage-femme, et s'appelait Phénérète¹. On voit ici que la bassesse de la naissance n'est point un obstacle au vrai mérite, qui seul fait la solide gloire et la véritable noblesse. Il paraît, par les comparaisons que Socrate employait assez souvent dans ses discours, qu'il ne rougissait point de la profession de son père, ni de celle de sa mère. Il s'étonnait qu'un sculpteur appliquât tout son esprit à faire qu'une pierre brute devînt semblable à un homme, et qu'un homme se mît si peu en peine de n'être pas semblable à une pierre brute. Il avait coutume de dire qu'il exerçait la fonction d'accoucheur à l'égard des esprits, en leur faisant produire au-dehors toutes leurs pensées; et c'était là en effet le rare talent de Socrate. Il traitait les matières dans un ordre si simple, si naturel, si net, qu'il faisait dire à ceux avec qui il entrait en dispute tout ce qu'il voulait, et qu'il leur faisait trouver dans leur propre fonds la réponse à toutes les questions qu'il

AN. M. 3533
AV. J. C. 471.
Diog. Laert.
in Socrat.
pag. 100.

Id. p. 110.

Plat. in
Theætet.
p. 149, etc.

¹ Le vrai nom est Phénarète (Φαιναρέτη). — L.

leur proposait. Il apprit d'abord le métier de son père, et s'y rendit fort habile. On voyait encore, du temps de Pausanias, à Athènes, un Mercure et des Graces de sa façon; et il est à présumer que ces ouvrages n'auraient pas trouvé lieu parmi ceux des plus grands maîtres de l'art, s'ils n'en avaient été jugés dignes¹.

Pausan. l. 9,
pag. 596,
[et lib. 1,
c. 22].

Diog. p. 101.

On dit que ce fut Criton qui le retira de la boutique de son père, ayant admiré la beauté de son esprit, et ne jugeant pas raisonnable qu'un jeune homme capable des plus grandes choses demeurât perpétuellement attaché sur la pierre, le ciseau à la main. Il fut disciple d'Archélaüs, qui le prit fort en affection: celui-ci l'avait été d'Anaxagore, philosophe très-célèbre. Ses premières études eurent pour objet la physique et les choses de la nature, le mouvement des cieus et des astres, selon la coutume de ce temps-là, où l'on ne connaissait encore que cette partie de la philosophie; et Xénophon nous assure qu'il y était très-savant. Mais¹, après avoir connu par sa propre expérience combien ces sortes de connaissances étaient difficiles, abstruses, enveloppées

Xenoph.
Memorabil.
l. 1, p. 710.

¹ Socrate fit aussi plusieurs campagnes, où il donna des preuves de courage. Au siège de Potidée, il sauva le jeune Alcibiade qui, tout couvert de blessures, était tombé dans les mains de l'ennemi (PLAT. *Alcib.* I, p. 194); à la bataille de Delium, ayant trouvé Xénophon épuisé de fatigue et renversé de cheval, il le prit sur ses épaules et le ramena dans le camp. (PLAT. *ibid.* p. 221; STRAB. IX, p. 403).—L.

² «Socrates primus philosophiam devocavit e cœlo, et in urbibus collocavit, et in domos etiam introduxit, et coegit de vita et moribus,

rebusque bonis et malis quærere.» (CIC. *Tusc. Quæst.* lib. 5, n. 10.)

«Socrates mihi videtur, id quod constat inter omnes, primus a rebus occultis et ab ipsa natura involutis, in quibus omnes ante eum philosophi occupati fuerunt, avocavisse philosophiam, et ad vitam communem adduxisse; ut de virtutibus et vitiis, omninòque de bonis rebus et malis quæreret; cœlestia autem vel procul esse a nostra cognitione censeret, vel, si maximè cognita essent, nihil tamen ad benè vivendum conferre.» (CIC. *Academic. Quæst.* lib. 1, n. 15).

par la nature même, et d'ailleurs peu utiles pour le commun des hommes, il fut le premier, comme dit Cicéron, qui s'avisa de faire descendre la philosophie du ciel, de la placer dans les villes, de l'introduire même dans les maisons particulières, l'humanisant pour ainsi dire, la rendant plus familière, plus à l'usage de la vie commune, plus à la portée des hommes, et l'appliquant uniquement à ce qui pouvait les rendre plus raisonnables, plus justes et plus vertueux. Il trouvait qu'il y avait une espèce de folie de consumer toute la vivacité de son esprit et d'employer tout son temps dans des recherches purement curieuses, environnées de ténèbres impénétrables, absolument incapables de contribuer au bonheur de l'homme¹, pendant qu'on négligeait de s'instruire des devoirs communs et ordinaires de la vie, et d'apprendre ce qui est conforme ou contraire à la piété, à la justice, à l'honnêteté; en quoi consistent la force, la tempérance, la sagesse; quel est le but de tout gouvernement; quelles en sont les règles; quelles qualités sont nécessaires pour bien commander et bien gouverner. Nous verrons dans la suite l'usage qu'il fit de cette étude.

Id. Ibid.

Bien loin qu'elle l'empêchât de remplir les devoirs d'un bon citoyen, elle servit à l'y rendre plus fidèle. Il porta les armes, comme le faisaient tous ceux d'Athènes,

¹ Cependant on a peut-être eu raison de lui reprocher l'espèce d'affectation qu'il mettait à négliger ou à dédaigner les connaissances qui lui étaient peu familières. Son goût exclusif pour les sciences morales ne lui permit pas d'apercevoir que les vérités de tous genres se lient et se coordonnent, et ont toutes une

influence sur le perfectionnement de la raison humaine. Il faut en convenir toutefois, les rêveries absurdes, qui déshonoraient alors l'étude des sciences naturelles, étaient bien propres à faire naître des préventions chez un homme dont l'esprit était à-la-fois et si fin et si juste. — L.

[V. plus haut
p. 170, n. 1.]

mais avec des motifs plus purs et plus éclairés. Il fit plusieurs campagnes, se trouva à plusieurs actions, et s'y distingua toujours par son courage et sa bravoure. On le vit, sur la fin de sa vie, donner dans le sénat, dont il était membre, des preuves éclatantes de son zèle pour la justice, sans que les plus grands dangers pussent l'affaiblir.

Xenoph.
Memorabil.
l. 1, p. 731.

Il s'était accoutumé de bonne heure à une vie sobre, dure, laborieuse, sans laquelle il est rare qu'on soit en état de satisfaire à la plupart des devoirs d'un bon citoyen. Il est difficile de porter plus loin qu'il le fit le mépris des richesses et l'amour de la pauvreté. Il regardait comme une perfection divine de n'avoir besoin de rien, et il croyait qu'on approchait d'autant plus près de la Divinité, qu'on se contentait de moins de choses. Voyant la pompe et l'appareil que le luxe étalait dans de certaines cérémonies, et la quantité infinie d'or et d'argent qu'on y portait¹ : « Que de choses, » disait-il en se félicitant lui-même sur son état, que « de choses dont je n'ai pas besoin ! *quantis non egeo !* »

Liban. in
apol. Socrat.
pag. 640.

Il avait hérité de son père quatre-vingts mines², c'est-à-dire quatre mille livres ; et un de ses amis ayant eu besoin de cette somme, il la lui prêta : mais, les affaires de cet ami ayant mal tourné, il perdit tout, et il souffrit cette perte avec tant d'indifférence et de tranquillité, qu'il ne songea pas même à s'en plaindre. On voit, dans l'*OEconomique* de Xénophon, que son bien ne montait en tout qu'à cinq mines³, c'est-à-dire à deux cent cinquante livres. Il avait pour amis les plus riches

Xenoph. in
OEcon.
pag. 822.

¹ « Socrates in pompa, quum magna vis auri argenticque ferretur : Quam multa non desidero !, inquit. » (Cic.

Tusc. Quest. lib. 5.)

² 7330 francs. — L.

³ 458 francs. — L.

d'Athènes, qui ne purent jamais gagner sur lui qu'il souffrît qu'ils lui fissent part de leurs richesses. Quand il avait quelque besoin, il ne rougissait point de l'avouer : *Si j'avais de l'argent*¹, dit-il un jour dans une assemblée de ses amis, *j'aurais acheté un manteau*. Il ne s'adressa à personne en particulier, il se contenta d'un avis général. Ce fut un combat entre ses disciples à qui lui ferait ce petit présent. C'était s'y prendre trop tard, dit Sénèque ; leur attention aurait dû prévenir ses besoins et sa demande.

Il rejeta généreusement les offres et les présents d'Archélaüs, roi de Macédoine, qui voulait l'attirer chez lui, ajoutant *qu'il ne voulait point aller trouver un homme qui pouvait lui donner plus qu'il n'était en état de lui rendre*. Un autre philosophe n'approuve pas cette réponse. « Eût-ce donc été rendre à ce prince « un petit service, dit le même Sénèque, que de le « détromper de ses fausses idées de grandeur et de « magnificence, de lui inspirer du mépris pour les ri- « chesses, de lui en montrer le véritable usage, de « l'instruire dans le grand art de régner, en un mot, « de lui apprendre à bien vivre et à bien mourir ? Veut- « on savoir, continue Sénèque, la véritable raison qui « l'empêcha de se rendre à la cour de ce prince ? Il ne « crut pas qu'il lui convînt d'aller chercher la servitude, « lui qui sentait que, dans une ville libre, on ne pou- « vait souffrir sa liberté : *Noluit ire ad voluntariam « servitutem is cujus libertatem civitas libera ferre non « potuit.* »

Senec. de
Benef. lib. 5,
cap. 6.

¹ « Socrates, amicis audientibus : *Emissem, inquit, pallium, si nummos haberem. Neminem poposcit, omnes admonuit. A quo acciperet,*

ambitus fuit.... Post hoc, quisquis properaverit, serò dat : jam Socrati defuit. » (SENEC. de Benef. lib. 7., c. 24.)

Xenoph.
in Conviv.

L'austérité dans laquelle il vivait en particulier ne le rendait point sombre ni sauvage, comme cela était assez ordinaire pour-lors aux philosophes. Dans les compagnies et les conversations, il était fort gai et fort enjoué; c'était lui qui faisait la joie et l'agrément des repas. Quoique très-pauvre, il se piquait d'être propre sur soi et dans sa maison; et ne pouvant souffrir la ridicule affectation d'Antisthène, qui portait toujours des habits sales et déchirés, il lui disait qu'à travers les trous de son manteau et ses vieux haillons on entrevoyait beaucoup de vanité.

AElian. l. 4,
c. 11, et
lib. 9, c. 35.

Une des qualités les plus marquées de Socrate était une tranquillité d'ame que nul accident, nulle perte, nulle injure, nul mauvais traitement ne pouvait altérer. Quelques-uns ont cru qu'il était naturellement fougueux et emporté, et que la modération à laquelle il était parvenu était l'effet de ses réflexions et des efforts qu'il avait faits pour se vaincre lui-même et se corriger; ce qui en augmenterait encore le mérite. Sénèque dit qu'il avait exigé de ses amis de l'avertir quand ils le verraient près de se mettre en colère, et qu'il leur avait donné ce droit sur lui, comme il l'avait pris sur eux. En effet¹, le temps d'appeler du secours contre une passion qui a sur l'homme un empire si puissant et si prompt, c'est lorsque nous sommes encore à nous et de sang-froid. Au premier signal, au premier mot d'avis, il baissait le ton, ou même se taisait. Se sentant de l'émotion contre un esclave, « Je te « frapperais, dit-il, si je n'étais en colère » : *Cæderem te, nisi irascerer*. Ayant reçu un soufflet, il se con-

Senec.deIra,
lib. 3, c. 13.

Id. ibid.
lib. 1, c. 15.

¹ « Contra potens malum, et apud nos gratiosum, dum conspicimus, et nostri sumus, advocemus.

tenta de dire en riant : *Il est fâcheux de ne pas savoir quand il faut s'armer d'un casque.*

Senec. de Ira,
lib. 3, c. 11.

Sans sortir de sa propre maison, il trouva de quoi exercer sa patience dans toute son étendue. Xanthippe, sa femme, la mit aux plus rudes épreuves par son humeur bizarre, emportée, violente. Il paraît qu'avant que de la prendre pour sa compagne, il n'avait pas ignoré son caractère; et il dit lui-même, dans Xénophon, qu'il l'avait choisie exprès, persuadé que, s'il venait à bout de souffrir ses brusqueries, il n'y aurait personne, quelque difficile qu'il fût, avec qui il ne pût vivre. S'il l'avait épousée dans cette vue, il dut certainement en être content. Jamais femme ne porta plus loin la bizarrerie d'esprit et la mauvaise humeur. Il n'y eut sorte d'outrage ni d'avanie qu'il n'eût à essayer de sa part. Elle en venait quelquefois jusqu'à cet excès de colère, que de lui arracher son manteau en pleine rue; et même un jour, après avoir vomi contre lui toutes les injures dont son dépit était capable, à la fin elle lui jeta un pot d'eau sale sur la tête. Il ne fit qu'en rire, disant *qu'il fallait bien qu'il plût après un si grand tonnerre.*

Xenoph.
in Conviv.
p. 876.

Diog. in So-
crat. p. 112.

Quelques auteurs anciens ont écrit que Socrate épousa une seconde femme, nommée Myrto, qui était petite-fille d'Aristide-le-Juste; et qu'il eut beaucoup à souffrir de ces deux femmes, qui étaient perpétuellement en querelle ensemble, et qui ne se réunissaient que pour le charger d'injures et lui faire les outrages les plus piquants. Ils prétendent que, pendant la guerre du Péloponnèse, après que la peste eut emporté une grande partie des Athéniens, il fut rendu à Athènes une ordonnance par laquelle, pour réparer plus tôt les

Plut. in vit.
Aristid.
pag. 335.
Athen. l. 13,
pag. 555.
Diog. Laert.
in Socrat.
pag. 105.

ruines de la république, il était permis à chaque citoyen d'avoir deux femmes à-la-fois, et que Socrate usa du bénéfice de la nouvelle loi. Ces auteurs étaient fondés uniquement sur un passage d'un traité de la noblesse, attribué à Aristote. Mais, outre que, selon Plutarque même, Panétius, auteur fort grave, avait pleinement réfuté cette opinion, ni Platon ni Xénophon, qui étaient bien instruits de ce qui regardait leur maître, ne parlent de ce second mariage de Socrate; et, d'un autre côté, Thucydide, Xénophon et Diodore de Sicile, qui ont rapporté dans un grand détail toutes les particularités de la guerre du Péloponnèse, gardent le même silence sur le prétendu décret d'Athènes qui permettait la bigamie. On verra, dans les premiers volumes des mémoires de l'académie des Belles - Lettres qui paraîtront, une dissertation de M. Hardion sur ce sujet¹, où il démontre que le second mariage de Socrate et l'ordonnance sur la bigamie sont des faits supposés.

§ II. *Du Démon ou esprit familier de Socrate.*

Ce ne serait pas bien connaître Socrate que de ne rien savoir du Génie qu'il prétendait lui avoir servi de conseil et de guide dans la plupart de ses actions. On ne convient pas de ce qu'était ce génie, appelé ordinairement *le démon de Socrate*, du mot grec δαιμόνιον,

¹ Elle parut en effet dans le tome VIII, p. 267.

M. Luzac de Leyde a composé sur ce sujet un ouvrage intitulé *Lectioes Atticæ: de digamiâ Socratis*, où il reprend en détail tous les faits qui se rattachent à cette question, pour prouver, comme Bentley, Matthias Gesner, Hardion, etc., que

cette *bigamie* de Socrate est un conte sans vraisemblance. L'ouvrage de Luzac a été publié par J. Otto Sluiter (Lugd. Batav. 1809, 4^o), après la mort de l'auteur, une des nombreuses victimes de l'explosion qui bouleversa une partie de la ville de Leyde. — L.

qui signifie quelque chose qui tient du divin, conçu comme une voix secrète, ou comme un signe, ou comme une inspiration telle qu'en éprouvaient les devins; génie qui le détournait des entreprises qu'il formait, quand elles devaient lui être préjudiciables, sans jamais le porter à aucune action : *esse divinum quoddam, quod Socrates dæmonium appellat, cui semper ipse paruerit, nunquam impellenti, sæpè revocanti*. Plutarque, dans un traité qui a pour titre *du génie de Socrate*,

Cic. de Divin. lib. 1,
n. 122.

Pag. 580.

rapporte les différents sentiments des Anciens sur l'existence et sur la nature de ce génie. Je m'en tiens à celui de tous ces sentiments qui me paraît le plus naturel et le plus raisonnable, quoiqu'il y insiste peu.

On sait que la Divinité seule a une connaissance certaine et claire de l'avenir; que l'homme n'en peut pénétrer les ténèbres que par des conjectures incertaines et confuses; que ceux qui y réussissent le mieux sont ceux qui, par une comparaison plus exacte et plus suivie des différentes causes qui peuvent influer dans l'événement futur, démêlent, d'une vue plus ferme et plus distincte, quel sera le résultat et l'issue du combat de ces diverses causes pour contribuer au succès d'un effet et d'une entreprise, ou pour y mettre obstacle. Cette prévoyance et ce discernement tiennent du divin, nous élèvent au-dessus des autres hommes, nous approchent de la Divinité, nous font entrer en quelque sorte dans ses conseils et dans ses desseins, en nous faisant entrevoir et pressentir jusqu'à un certain point ce qu'elle a réglé pour l'avenir. Socrate avait un jugement juste et pénétrant, et une prudence exquise. Il pouvait appeler ce jugement, cette prudence, *δαιμόνιον*, quelque chose de divin; usant d'une sorte d'équivoque,

pour dire vrai, sans pourtant s'attribuer à lui-même le mérite de sa justesse à conjecturer sur l'avenir. M. l'abbé Fraguier approche de ce sentiment dans la dissertation qu'il nous a laissée sur ce sujet dans les Mémoires de l'académie des Belles-Lettres.

Tom. 4, pag.
368.

Plat.
in Theag.
p. 128.

L'effet, ou plutôt la fonction de ce génie, était de l'arrêter, de l'empêcher d'agir, sans le porter jamais à agir. Il recevait aussi le même avertissement lorsque ses amis allaient s'engager dans quelque mauvaise affaire qu'ils lui communiquaient; et l'on rapporte plusieurs occasions où ils se trouvèrent fort mal de ne l'avoir pas cru. Or quelle autre signification donner à cela que de lui faire signifier, sous des paroles mystérieuses, un esprit que ses propres lumières et la connaissance des hommes rendent éclairé sur l'avenir? Et si Socrate n'eût voulu diminuer en sa personne le mérite d'un jugement très-sûr en le rapportant à une espèce d'instinct; si dans le fond il eût voulu faire entendre autre chose que ce secours général de la sagesse divine, qui, dans chaque homme, s'explique par la voix de la raison, eût-il évité, dit Xénophon, de passer pour un arrogant et un menteur?

Memorabil.
l. 1, p. 708.

Plat. in Alcib.
p. 150.

Dieu m'a toujours empêché de vous parler, dit-il à Alcibiade, tandis que la faiblesse de l'âge eût rendu mes discours inutiles. Mais présentement je crois pouvoir entrer en dispute avec un jeune homme ambitieux, à qui les lois ouvrent le chemin aux honneurs de la république. N'est-ce pas visiblement la prudence qui empêchait Socrate de traiter sérieusement avec Alcibiade dans un temps où des propos graves et sérieux eussent pu lui donner une sorte de dégoût, dont peut-être ne serait-il jamais revenu? Et lorsque, dans le dialogue

de la République, Socrate rejette sur l'inspiration d'en-haut son éloignement pour les affaires publiques, dit-il autre chose que ce qu'il avance dans son Apologie, qu'un homme de bien qui, dans un état corrompu, se mêle du gouvernement, n'est pas long-temps sans périr? Si, lorsqu'il alla se présenter aux juges qui le devaient condamner, cette voix céleste ne se fit point entendre pour l'arrêter, comme elle faisait dans les occasions dangereuses, c'est qu'il n'estima pas que ce fût pour lui un mal de mourir, sur-tout à l'âge et dans les circonstances où il était. Tout le monde sait quel avait été, long-temps auparavant, son pronostic sur la malheureuse expédition de Sicile. Il l'attribuait à son démon, et déclarait que cela lui était inspiré. Un homme sage qui voit une affaire conduite avec passion et mal concertée peut être prophète sur l'événement; il n'a pas besoin d'un démon qui l'inspire.

Plat. lib. 6,
de Rep.
pag. 496.

Apolog. So-
crat. p. 31-32.

Ibid. p. 40.

Il faut pourtant avouer que le sentiment qui attribue aux hommes des génies, des anges pour les conduire et les garder, n'était pas inconnu même aux païens. Plutarque cite des vers de Ménandre, où ce poète dit, en termes exprès, *qu'à chaque homme est donné en naissant un bon génie, qui lui sert pendant toute la vie de maître et de guide.*

De animi
Tranquill.
p. 474.

Ἄπαντι δαίμων ἀνδρὶ συμπαρασταεῖ

Ἐυθὺς γενομένῳ, μυσταγωγὸς τοῦ βίου

Ἄγαθός.

On peut croire avec assez de vraisemblance que le démon de Socrate dont on a parlé si diversement, jusqu'à mettre en question si c'était un bon ou un mauvais ange, n'était autre chose que la justesse et la force de son jugement, qui par les règles de la prudence, et par

le secours d'une longue expérience soutenue de sérieuses réflexions, lui faisait prévoir quel devait être le succès des affaires sur lesquelles il était consulté, ou sur lesquelles il délibérait pour lui-même.

Je pense en même temps qu'il n'était pas fâché de laisser croire au peuple que c'était en effet une divinité, de quelque genre qu'elle fût, qui l'inspirait et lui découvrait l'avenir. Cette opinion pouvait le relever beaucoup dans l'esprit des Athéniens, et lui donner une autorité dont on sait que les plus grands hommes du paganisme étaient fort jaloux¹, et qu'ils tâchaient de se procurer par des communications secrètes et des entretiens prétendus avec quelque divinité : mais elle lui attira aussi la jalousie de plusieurs citoyens.

§ III. *Socrate déclaré le plus sage des hommes par l'oracle de Delphes.*

Cette déclaration de l'oracle, si avantageuse en apparence pour Socrate, ne contribua pas peu à allumer contre lui l'envie, et à lui susciter des ennemis, comme lui-même nous l'apprend dans son Apologie, où il raconte ce qui donna lieu à cet oracle, et quel en est le véritable sens.

Chæréphon, disciple zélé de Socrate, étant un jour allé à Delphes, demanda à l'oracle s'il y avait au monde un homme plus sage que Socrate. La prêtresse répondit qu'il n'y en avait aucun. Cette réponse jeta Socrate

Plat.
in Apolog.
p. 21-23.

¹ Lycurgue et Solon eurent recours à l'autorité des oracles pour se donner plus de crédit. Zéléucus prétendait que ses lois lui avaient été dictées par Minerve. Numa Pompilius vantait ses entretiens avec la déesse

Égérie. Le premier Scipion l'Africain faisait croire au peuple que les dieux lui donnaient des avis secrets. Il n'est pas jusqu'à la biche de Sertorius qui avait quelque chose de divin.

dans l'embarras, et il eut peine à en comprendre le sens : car, d'un côté, il savait bien, dit-il lui-même, qu'il n'y avait en lui aucune sagesse, ni petite ni grande; et, de l'autre, il ne pouvait soupçonner l'oracle de fausseté ou de mensonge, la Divinité étant incapable de mentir. Il se mit donc en mouvement, et se donna beaucoup de peine pour en pénétrer le sens. D'abord il s'adresse à un puissant citoyen, homme d'état et grand politique, qui passait pour un des plus sages de la ville, et qui lui-même était encore plus persuadé que tous les autres de son mérite. Il trouve dans la conversation qu'il ne sait rien, et le lui insinue assez clairement : ce qui le rendit extrêmement odieux à ce citoyen et à tous ceux qui étaient présents. Il en fut de même de plusieurs autres de même profession, et tout le fruit de ses recherches fut de s'attirer un plus grand nombre d'ennemis. De ces hommes d'état il passe aux poètes, qui lui parurent encore plus remplis d'estime pour eux-mêmes, mais en effet plus vides de science et de sagesse. Il pousse ses enquêtes jusqu'aux artisans. Il n'en trouva pas un qui, parce qu'il réussissait dans son art, ne se crût très-capable et très-instruit des plus grandes choses : cette présomption était le défaut presque général des Athéniens. Comme ils avaient naturellement beaucoup d'esprit, ils prétendaient se connaître à tout, et se croyaient capables de juger de tout. Ses recherches parmi les étrangers ne furent pas plus heureuses.

Socrate ensuite, rentrant en lui-même, et se comparant à tous ceux qu'il avait interrogés¹, reconnaissait

¹ « Socrates in omnibus ferè sermonibus sic disputat, ut nihil affirmet ipse, refellat alios : nihil se scire

dicat, nisi id ipsum, eoque præstare cæteris, quòd illi, quæ nesciant, scire se putent; ipse se nihil scire id

que la différence qui était entre eux et lui, c'est que tous les autres croyaient savoir ce qu'ils ne savaient pas, au lieu que, pour lui, il avouait sincèrement son ignorance. Et de là il conclut qu'il n'y a que Dieu seul qui soit véritablement sage, et que c'est aussi ce qu'il a voulu dire par son oracle, en faisant entendre que toute la sagesse humaine n'est pas grand' chose, ou, pour mieux dire, qu'elle n'est rien. Et quant à ce que l'oracle a nommé Socrate, il s'est sans doute servi de mon nom, dit-il, pour me proposer en exemple, comme disant à tous les hommes : Le plus sage d'entre vous c'est celui qui reconnaît, comme Socrate, qu'il n'y a véritablement aucune sagesse en lui.

§ IV. *Socrate se donne tout entier à l'instruction de la jeunesse d'Athènes. Attachement de ses disciples pour lui. Principes admirables qu'il leur inspire, soit pour le gouvernement, soit pour la religion.*

Après avoir rapporté quelques particularités de la vie de Socrate, il est temps de passer à ce qui a fait son caractère principal et dominant, je veux dire au soin qu'il prenait d'instruire les hommes, et sur-tout de former la jeunesse d'Athènes.

In Apolog.
Socrat.
pag. 64r.

Il semblait, dit Libanius, qu'il fût le père commun de la république, tant il était attentif au bien et à l'utilité de tous les citoyens. Mais, comme il est bien difficile de corriger les vieillards, et de faire changer de principes à des personnes qui respectent les erreurs dans

unum sciat, ob eamque rem se arbitrari ab Apolline omnium sapientissimum esse dictum, quòd hæc esset

una omnis sapientia, non arbitrari se scire quod nesciat.» (Cic. Acad. Quæst. lib. 1, n. 15-16.)

lesquelles ils ont blanchi, il consacra principalement ses travaux à l'instruction de la jeunesse, afin de répandre les semences de la vertu dans un champ plus propre à fructifier.

Il n'avait point une école ouverte comme les autres philosophes, ni d'heure marquée pour ses leçons. Il ne faisait point apprêter de bancs, et ne montait point en chaire. C'était un philosophe de tous les temps et de toutes les heures. Il enseignait en tout lieu et en toute occasion : dans les promenades, dans les conversations, dans les repas ; à l'armée et au milieu du camp, dans les assemblées publiques du peuple ou du sénat, dans la prison même, et lorsqu'il buvait la ciguë, il philosophait, dit Plutarque, et il instruisait le genre humain. Et de là cet auteur sensé prend occasion d'établir un grand principe en matière de gouvernement, que Sénèque avant lui avait mis dans tout son jour¹. Pour être un homme public, dit-il, il n'est pas nécessaire d'être actuellement en charge, de porter la robe de juge ou de magistrat, de prendre séance dans les plus grands tribunaux. Plusieurs de ceux qui le font, quoiqu'ils soient honorés des beaux noms d'orateurs, de préteurs, de

Plut.
an seni sit
ger. resp.
p. 796.

¹ « Habet ubi se etiam in privato latè explicet magnus animus..... Ita delituerit (vir ille) ut ubicumque otium suum absconderit, prodesse velit et singulis et universis, ingenio, voce, consilio. Nec enim is solus reipublicæ prodest, qui candidatos extrahit, et tuetur reos, et de pace belloque censet : sed, qui juventutem exhortatur, qui, in tanta bonorum præceptorum inopia, virtute instruit animos, qui ad pecuniam luxuriamque cursu ruentes prensat ac

retrahit, et, si nihil aliud, certè moratur, in privato publicum negotium agit. An ille plus præstat, qui inter peregrinos et cives, aut urbanus prætor adeuntibus adsectoris verba pronuntiat, quàm qui docet quid sit justitia, quid pietas, quid patientia, quid fortitudo, quid mortis contemptus, quid deorum intellectus, quàm gratuitum bonum sit conscientia ? » (SEN. de *Tranquill. animi*, cap. 3.)

sénateurs, s'ils n'en ont pas le mérite, doivent être regardés comme de simples particuliers, et souvent même méritent d'être confondus avec la plus vile populace. Mais quiconque sait donner de sages conseils à ceux qui le consultent, animer les citoyens à la vertu, leur inspirer des sentiments de probité, d'équité, de générosité, d'amour de la patrie : voilà, dit Plutarque, le véritable magistrat et l'homme d'état, de quelque condition qu'il soit et en quelque place qu'il se trouve.

Tel était Socrate. On ne peut exprimer les services qu'il rendit à l'état par les instructions qu'il donna à la jeunesse, et par les disciples qu'il forma. Jamais maître n'en eut ni en plus grand nombre, ni de plus illustres. Platon, quand il serait le seul, en vaudrait une foule. Près de mourir, il louait et remerciait Dieu de trois choses : de ce qu'il lui avait donné une ame raisonnable, de ce qu'il l'avait fait naître Grec et non pas Barbare, et de ce qu'il avait placé sa naissance au temps où vivait Socrate. Xénophon eut le même avantage. On dit qu'un jour, comme il passait dans la rue, Socrate l'ayant arrêté avec son bâton, lui demanda s'il savait où l'on vendait des vivres. Il n'eut pas de peine à répondre à cette question ; mais Socrate lui ayant demandé en quel lieu les hommes apprenaient la vertu, et voyant que cette seconde question l'embarrassait : Si tu es curieux de le savoir, répliqua le philosophe, suis-moi, et tu l'apprendras : ce qu'il fit sur l'heure même ; et il fut depuis le premier qui recueillit ses discours et qui les publia.

Plut. in Mario, p. 433.

Diog. in Xenoph. p. 120.

Plut. de Curios. p. 516.

Aristippe, sur un entretien avec Ischomachus, dans lequel il avait recueilli quelques traits de la doctrine de Socrate, conçut un si vif desir d'aller l'entendre, qu'il

en devint tout maigre et tout pâle, jusqu'à ce qu'il pût aller puiser à la source, et se remplir d'une philosophie dont le fruit était de connaître ses maux et de s'en guérir.

Ce qu'on raconte d'Euclide le Mégarien montre encore mieux jusqu'où allait la passion des disciples de Socrate pour profiter de ses instructions. Il y avait pour lors une guerre déclarée entre Athènes et Mégare qui allait si loin, qu'on faisait prêter serment aux généraux athéniens de ravager le territoire de Mégare deux fois l'année, et qu'il était interdit aux Mégariens, sous peine de la vie, de mettre le pied dans l'Attique. Cette défense ne put éteindre ni arrêter le zèle d'Euclide. Il sortait de sa ville sur le soir en habit de femme, la tête couverte d'un voile, et se rendait la nuit au logis de Socrate, où il se tenait jusqu'à ce que, le jour approchant, il s'en retournait dans le même état où il était venu.

Plut. in Pericl. p. 168.

A.Gell.Noct. att. l. 6, c. 10.

L'ardeur des jeunes Athéniens pour le suivre était incroyable. Ils quittaient père et mère, et renonçaient à toutes leurs parties de plaisir pour s'attacher à Socrate et pour l'entendre. On en peut juger par l'exemple d'Alcibiade, le plus vif et le plus fougueux des jeunes gens d'Athènes. Cependant ce philosophe ne l'épargnait pas, et en toute occasion il était attentif à calmer les saillies de ses passions et à réprimer son orgueil, qui était sa grande maladie. J'en ai rapporté quelques traits dans le volume précédent. Un jour qu'Alcibiade faisait valoir ses richesses et les grandes terres qu'il possédait (car c'est ce qui enfle le cœur de la plupart des jeunes gens de qualité), il le mena devant une carte de géographie ¹, et lui demanda où était l'Attique.

AElian. l. 3. c. 28.

¹ Cette carte représentait toute la terre (πινάκιον ἔχον γῆς περίοδον).

A peine y tenait-elle quelque place ; il l'entrevit néanmoins , et la démêla. Mais , étant prié d'y montrer ses terres : « C'est trop peu de chose , dit-il , pour être « marqué dans un si petit espace. Voilà donc , répliqua « Socrate , ce qui vous entête si fort , un point de terre « imperceptible ! » Le raisonnement pouvait être poussé encore bien plus loin ; car qu'était l'Attique comparée à toute la Grèce , et la Grèce à l'Europe , et l'Europe à toute la terre , et la terre elle-même à la vaste étendue de ces globes infinis qui l'entourent ? Quel avorton , quel néant que le prince le plus puissant de la terre au milieu de cet abîme de corps et d'espaces immenses ! et quelle place y occupe-t-il !

Les jeunes gens d'Athènes , éblouis de la gloire de Thémistocle , de Cimon , de Périclès , et pleins d'une folle ambition , après avoir reçu pendant quelque temps les leçons des sophistes , qui leur promettaient de les rendre de très-grands politiques , se croyaient capables de tout , et aspiraient aux premières places : l'un d'eux , nommé Glaucon , s'était mis si fortement en tête d'entrer dans le maniement des affaires publiques , quoiqu'il n'eût pas encore vingt ans , que personne dans sa famille , ni parmi ses amis , n'avait eu le pouvoir de le détourner d'un dessein si peu convenable à son âge et à sa capacité. Socrate , qui l'affectionnait à cause de Platon son frère , fut le seul qui réussit à lui faire changer de résolution.

Un jour , l'ayant rencontré , il l'aborda avec un discours si adroit , qu'il l'engagea à l'écouter ; c'était déjà avoir beaucoup gagné sur lui. « Vous avez donc envie de gouverner la république ? lui dit-il. Il est vrai , répondit Glaucon. Vous ne sauriez avoir un plus beau

Xenoph.
Memorabil.
l. 3, p. 772-
774.

dessein, repartit Socrate ; car si vous y réussissez , vous vous mettrez en état de servir utilement vos amis , d'agrandir votre maison , et d'étendre les bornes de votre patrie. Vous vous ferez connaître non-seulement dans Athènes , mais par toute la Grèce ; et peut-être que votre renommée volera jusque chez les nations barbares , comme celle de Thémistocle. Enfin , quelque part que vous soyez , vous attirerez sur vous le respect et l'admiration de tout le monde. »

Un début si insinuant et si flatteur plut extrêmement au jeune homme , qui se trouvait pris par son faible ; il resta volontiers , sans qu'il fût besoin de l'en presser , et la conversation continua. « Puisque vous desirez de vous faire estimer et honorer , il est clair que vous songez à vous rendre utile au public. — Assurément. — Dites-moi donc , je vous prie au nom des dieux , quel est le premier service que vous prétendez rendre à l'état ? » Comme Glaucon paraissait embarrassé , et rêvait à ce qu'il devait répondre : « Apparemment , reprit Socrate , ce sera de l'enrichir , c'est - à - dire d'augmenter ses revenus ? — C'est cela même. — Et , sans doute vous savez en quoi consistent les revenus de l'état et à combien ils peuvent monter. Vous n'aurez pas manqué d'en faire une étude particulière , afin que , si un fonds vient à manquer tout-à-coup , vous puissiez aussitôt le remplacer par un autre. Je vous jure , répondit Glaucon , que c'est à quoi je n'ai jamais songé. — Marquez-moi au moins les dépenses que fait la république ; car , vous savez de quelle importance il est de retrancher celles qui sont superflues. — Je vous avoue que je ne suis pas plus instruit sur cet article que sur l'autre. — Il faut donc remettre à un autre temps le

dessein que vous avez d'enrichir la république ; car il vous est impossible de le faire , si vous en ignorez les revenus et les dépenses.

« Mais , dit Glaucon , il y a encore un autre moyen que vous passez sous silence : on peut enrichir un état par la ruine de ses ennemis. Vous avez raison , répondit Socrate ; mais pour cela il faut être le plus fort , autrement on court risque soi-même de perdre ce que l'on a. Ainsi , celui qui parle d'entreprendre une guerre doit connaître les forces des uns et des autres , afin que , s'il trouve son parti le plus fort , il conseille hardiment la guerre ; et que s'il le trouve le plus faible , il dissuade le peuple de s'y engager : or , savez-vous quelles sont les forces de notre république , tant par mer que par terre , et quelles sont celles de nos ennemis ? En avez-vous un état par écrit ? vous me ferez plaisir de me le communiquer. Je n'en ai point encore , répondit Glaucon. Je vois bien , dit Socrate , que nous ne ferons pas si tôt la guerre , si l'on vous charge du gouvernement ; car il vous reste bien des choses à savoir et bien des soins à prendre. »

Il parcourut ainsi plusieurs autres articles non moins importants , sur lesquels il le trouva également neuf ; et il lui fit toucher au doigt le ridicule de ceux qui ont la témérité de s'ingérer dans le gouvernement , sans y apporter d'autre préparation qu'une grande estime d'eux-mêmes , et une ambition démesurée de s'élever aux premières places. « Craignez , mon cher Glaucon , lui dit Socrate , craignez qu'un désir trop vif des honneurs ne vous aveugle , et ne vous fasse prendre un parti qui vous couvrirait de honte en mettant au grand jour votre incapacité et votre peu de talent. »

Glaucon profita des sages avis de Socrate, et prit du temps pour s'instruire en particulier avant que de se produire en public. Cette leçon est pour tous les siècles, et elle peut convenir à beaucoup de personnes de tout état et de toute condition.

Socrate ne pressait point ses amis d'entrer de bonne heure dans les emplois, et il voulait qu'auparavant on eût travaillé à se remplir l'esprit des connaissances nécessaires pour y réussir. Il faudrait être bien simple, disait-il, pour croire qu'on ne peut apprendre les arts mécaniques sans le secours des maîtres, et que la science de gouverner les états, qui est le plus grand effort de la prudence humaine, n'a besoin d'aucun travail, ni d'aucune préparation. Son grand soin, par rapport à ceux qui aspiraient aux charges, était de les former aux bonnes mœurs, de jeter en eux de solides principes de probité et de justice, et sur-tout de leur inspirer un sincère amour de la patrie, un grand zèle pour le bien public, et une haute idée de la puissance et de la bonté des dieux; parce que, sans ces qualités, toutes les autres connaissances ne servent qu'à rendre les hommes plus méchants et plus capables de faire du mal. Xénophon nous a conservé un entretien de Socrate avec Euthydème sur la Providence, qui est un des plus beaux endroits qui se trouvent dans les écrits des Anciens.

« Ne vous est-il jamais venu en pensée, dit Socrate à Euthydème, combien les dieux ont eu soin de donner aux hommes tout ce qu'il leur faut? Jamais, je vous assure, répondit-il. Vous voyez, reprit Socrate, combien la lumière nous est nécessaire, et combien le présent que les dieux nous en ont fait doit paraître

Xenoph.
Memorabil.
lib. 4,
pag. 800.

Ibid. p. 792.

précieux. En effet, répondit Euthydème, sans elle nous serions semblables à des aveugles, et toute la nature serait comme morte. Mais, parce que nous avons besoin de relâche, ils nous ont aussi donné la nuit pour nous reposer. — Vous avez raison, et cela mérite bien que nous leur en rendions de continuelles actions de grâces. Ils ont voulu que le soleil, cet astre si éclatant et si lumineux, présidât au jour pour en marquer les différentes parties, et que sa lumière servît non-seulement à découvrir les merveilles de la nature, mais à porter par-tout la vie et la chaleur; et en même temps ils ont commandé aux étoiles et à la lune d'éclairer la nuit, qui par elle-même est obscure et ténébreuse. Y a-t-il rien de plus admirable que cette variété et cette vicissitude du jour et de la nuit, de la lumière et des ténèbres, du travail et du repos? et tout cela pour le bien de l'homme. » Socrate parcourt de même les avantages infinis que nous tirons et de l'eau et du feu pour les besoins de la vie; et continuant à faire remarquer l'attention merveilleuse de la Providence sur tout ce qui nous regarde: « Que dites-vous, poursuit-il, en voyant qu'après l'hiver le soleil revient vers nous, et qu'à mesure que les fruits d'une saison se flétrissent et se sèchent, il en mûrit de nouveaux qui leur succèdent; qu'après avoir rendu ce service à l'homme, il se retire de crainte de nous incommoder par sa chaleur; puis, quand il s'est reculé jusqu'à un certain terme qu'il ne pourrait passer sans nous mettre en danger de mourir de froid, qu'il retourne sur ses pas pour reprendre sa place en cette partie du ciel où sa présence nous est le plus avantageuse? Et parce que nous ne pourrions supporter ni le froid ni le chaud, si

nous passions en un instant de l'un à l'autre, n'admirez-vous point que cet astre s'approche et s'éloigne de nous si lentement, que nous arrivons aux deux extrémités par des degrés presque insensibles? Serait-il possible ¹ de ne pas reconnaître dans cet arrangement des saisons de l'année une providence et une bonté attentives non-seulement à nos besoins, mais même jusqu'à nos délices?

« Toutes ces choses, dit Euthydème, me font douter si les dieux ont d'autres occupations que de combler l'homme de bienfaits. Un seul point m'arrête; c'est que les animaux participent à tous ces biens autant que nous. Oui, reprit Socrate, mais ne voyez-vous pas que tous ces animaux ne subsistent que pour le service de l'homme? Les plus forts et les plus robustes d'entre eux, il les dompte, il les apprivoise, il s'en sert très-utilement pour la guerre, pour le labourage, et pour les autres nécessités de la vie.

« Que sera-ce, si nous considérons l'homme en lui-même? » Ici Socrate examina la diversité des sens, par le ministère desquels l'homme jouit de tout ce qu'il y a de beau et d'excellent dans la nature; la vivacité de l'esprit et la force de la raison, qui l'élève infiniment au-dessus de tous les autres animaux; le don merveilleux de la parole, par le moyen de laquelle nous nous communiquons réciproquement nos pensées, nous publions nos lois, nous gouvernons les républiques.

« De tout cela, dit Socrate, il est aisé de conclure qu'il y a des dieux, et qu'ils prennent un soin particulier de l'homme, quoiqu'il ne puisse les découvrir par les

¹ Ὄρας ἀρμοττούσας πρὸς τοῦτο παρέρχειν, αἱ ἡμῖν οὐ μόνον ὦν δεόμεθα πολλά καὶ παντῶν παρασκευάζουσιν, ἀλλὰ καὶ οἷς εὐφραϊνόμεθα.

sens. Apercevons-nous la foudre qui brise tout ce qu'elle rencontre ? Distinguons-nous les vents qui font sous nos yeux de si terribles ravages ? Notre ame même, qui nous est si intime, qui nous meut et nous anime, la voyons-nous ? Il en est de même de tous les dieux, dont aucun ne se rend visible pour nous distribuer ses faveurs. Ce grand Dieu même (ces paroles sont remarquables, et montrent que Socrate reconnaissait un Dieu souverain, seul auteur de tout, et supérieur à tous les autres, qui n'étaient que ses ministres), ce grand Dieu même qui a bâti l'univers, et qui soutient ce grand ouvrage, dont toutes les parties sont accomplies en bonté et en beauté ; lui qui fait qu'elles ne vieillissent point avec le temps, et qu'elles se conservent toujours dans une immortelle vigueur ; qui fait encore qu'elles lui obéissent avec une ponctualité qui ne manque jamais, et avec une rapidité que notre imagination ne peut suivre ; ce Dieu se rend assez visible par tant de merveilles dont il est l'auteur, mais il demeure toujours invisible en lui-même. Ne refusons donc point de croire même ce que nous ne voyons pas : au défaut des yeux du corps, usons de ceux de l'ame ; mais surtout apprenons à rendre de justes hommages de respect et de vénération à la Divinité, qui semble ne vouloir se faire sentir que par ses bienfaits. Or ce culte, cet hommage, consiste à lui plaire ; et on ne peut lui plaire qu'en faisant sa volonté.»

Voilà de quelle manière Socrate instruisait la jeunesse, voilà les principes et les sentiments qu'il lui inspirait : d'un côté une parfaite soumission aux magistrats et aux lois, en quoi il faisait consister la justice ; de l'autre, un profond respect pour la Divinité,

Xenoph.
Memorabil.
lib. 4,
p. 803 et 805.

ce qui constitue la religion. Il voulait que l'on consultât les dieux sur toutes les choses qui passent notre connaissance; et comme ils ne se découvrent qu'à ceux qu'il leur plaît, parce qu'ils ne doivent rien à personne, il recommandait avant tout de se les rendre propices par une conduite sage et réglée. *Les dieux sont libres, dit-il, et il dépend d'eux d'accorder ce qu'on leur demande ou de donner tout le contraire*¹. Il cite une belle prière, tirée d'un poète dont le nom n'est pas connu. *Grand Dieu, donnez-nous les biens qui nous sont nécessaires, soit que nous vous les demandions ou non; et éloignez de nous toutes les choses qui pourraient nous nuire, quand même nous vous les demanderions.* Le vulgaire pensait qu'il y a des choses que les dieux remarquent, d'autres qu'il ne remarquent point. Mais Socrate enseignait que les dieux observent toutes nos actions et toutes nos paroles; qu'ils pénètrent jusque dans nos plus secrètes pensées, qu'ils sont présents à toutes nos délibérations, et qu'ils nous inspirent dans toutes nos affaires.

Xenoph.
Memorabil.
l. 1, p. 711.

§ V. *Socrate s'applique à décréditer les sophistes dans l'esprit des jeunes gens d'Athènes. Ce qu'il faut entendre par l'ironie qui lui est attribuée.*

Socrate avait à prémunir les jeunes gens contre un mauvais goût qui, depuis quelque temps, commençait à prévaloir dans la Grèce. On voyait paraître des hommes fastueux, qui, prenant la place des premiers sages de la Grèce, avaient une conduite entièrement opposée : car, au lieu qu'infiniment éloignés de toute

¹ Ἐπὶ θεοῖς ἐστὶν, οἶμαι, ὥστε καὶ νῆ καὶ τάναντία τούτων. (PLUT. in Alcib. p. 148.)

Plat.
in Apolog.
pag. 19 et 20.

avarice et de toute ambition, Pittacus, Bias, Thalès, et les autres faisaient leur principale occupation de l'étude de la sagesse ; ceux-ci, ambitieux et avarés, s'intriguaient dans les affaires du monde, et trafiquaient de leur prétendu savoir. Ils se nommaient *sophistes*¹. Ils allaient de ville en ville. Ils s'y faisaient annoncer comme des oracles. Ils marchaient accompagnés d'une foule de disciples, qui, par une espèce d'enchantement, abandonnaient le sein de leurs parents pour se livrer à ces maîtres orgueilleux qu'ils payaient bien chèrement. Il n'y avait rien que ces docteurs n'enseignassent : théologie, physique, morale, arithmétique, astronomie, grammaire, musique, poésie, rhétorique, histoire ; ils savaient tout, et pouvaient tout enseigner. Leur fort était la philosophie et l'éloquence. La plupart, comme Gorgias, se piquaient de satisfaire sur-le-champ à toutes les questions qu'on leur pouvait faire. Les jeunes gens n'emportaient de leurs instructions qu'une sotte estime d'eux-mêmes, et qu'un mépris général pour tous les autres ; et il ne sortait aucun disciple de ces écoles qui ne fût plus impertinent que quand il y était entré.

Il s'agissait de décréditer dans l'esprit des jeunes Athéniens la fausse éloquence et la mauvaise dialectique de ces orgueilleux maîtres. Les attaquer de front, et les combattre directement par un discours suivi, Socrate était très-capable de le faire ; car il possédait dans un souverain degré le talent de la parole et celui du raisonnement : mais ce n'eût pas été le moyen de réussir contre de grands discoureurs, qui ne cher-

¹ « Sic enim appellantur hi qui, philosophantur. (CICERO, in *Lucul.* ostentationis aut quæstus causâ, II. 129.)

chaient qu'à éblouir leurs auditeurs par un vain éclat et un flux rapide de paroles. Il suivit une autre route, et, employant les détours et la souplesse de l'ironie¹, qu'il savait manier avec un art et une délicatesse merveilleuse, il prit le parti de cacher sous une simplicité apparente et sous une ignorance affectée toute la beauté et toutes les richesses de son esprit. La nature, qui lui avait donné une si belle âme, semblait lui avoir formé l'extérieur exprès pour soutenir le caractère ironique. Il était fort laid, et, outre sa laideur, il avait dans la physionomie quelque chose d'hébéte et de stupide². Tout l'air de sa personne, qui n'avait rien que de très-commun et de très-pauvre, répondait parfaitement à l'air de son visage.

Xenoph.
in Conviv. 5,
p. 883.

Quand il se trouvait dans une compagnie avec quelqu'un de ces sophistes³, il proposait ses doutes d'un air timide et modeste, faisait des questions toutes simples; et comme s'il n'eût pu se faire entendre autrement, il usait de comparaisons triviales, et prises des métiers les plus vils. Le sophiste l'écoutait avec une attention dédaigneuse, et, au lieu de donner une réponse précise, il se jetait dans des lieux communs, et discourait beaucoup sans rien dire qui fût à propos. Socrate, après

Plat. in Protag. p. 314, 315 et 335;
in Lachet. p. 186, etc.

¹ « Socrates in ironia dissimulantiaque longè omnibus lepore atque humanitate præstitit. » (Cic. *de Orat.* lib. 2, n. 270.)

² « Zopyrus physiognomon... stupidum esse Socratem dixit et bardum. » (Cic. *de Fat.* n. 10.)

³ Socrates, de se ipse detrahens in disputatione, plus tribuebat iis quos volebat refellere. Ita, quum aliud diceret atque sentiret, libenter uti solitus est illà dissimulatione, quam

Græci εἰρωνείαν vocant. » (Cic. *Academ. Quæst.* lib. 4, n. 15.)

« Sed et illum quem nominavi (Gorgiam) et cæteros Sophistas, ut e Platone intelligi potest, lusus videmus a Socrate. Is enim percontando atque interrogando elicere solebat eorum opiniones quibuscum disserebat, ut ad ea, quæ ii respondissent, si quid videretur, diceret. » (Cic. *de Finib.* lib. 2, n. 2.)

avoir applaudi pour ne pas effaroucher son homme, le priaient de vouloir bien se proportionner à sa faiblesse et descendre jusqu'à lui en satisfaisant à ses demandes en peu de mots, parce que ni son esprit ni sa mémoire n'étaient capables de comprendre et de retenir tant de choses si belles et si relevées, et que toute sa science se réduisait à interroger ou à répondre.

Cela se disait devant une nombreuse assemblée, et le docteur ne pouvait reculer. Quand une fois Socrate l'avait tiré de son fort en l'obligeant de répondre succinctement à ses questions, alors, par la justesse de sa dialectique, il le conduisait de l'une à l'autre jusqu'aux conséquences les plus absurdes; et, après l'avoir forcé à se contredire lui-même ou à se taire, il se plaignait de ce que ce savant homme ne daignait pas l'instruire. Cependant les jeunes gens apercevaient le faible de leur maître, et l'admiration qu'il avaient eue pour lui se tournait en mépris. Le nom de *sophiste* devenait odieux et ridicule.

On juge aisément que des hommes du caractère des sophistes dont je viens de parler, qui étaient en crédit chez les grands, qui dominaient parmi la jeunesse d'Athènes, qui depuis long-temps étaient en possession de la gloire de bel-esprit et de la réputation de savant, ne pouvaient être attaqués impunément, d'autant plus qu'on les prenait en même temps par les deux endroits les plus sensibles, l'honneur et l'intérêt. Aussi Socrate, pour avoir osé entreprendre de démasquer leurs vices et de décrier leur fausse éloquence, éprouva-t-il de la part de ces hommes également corrompus et orgueilleux tout ce qu'on peut craindre et attendre de l'envie la plus

maligne et de la haine la plus envenimée. C'est ce qu'il est temps d'exposer.

§ VI. *Socrate est accusé de penser mal des dieux et de corrompre la jeunesse d'Athènes. Il se défend sans art et sans bassesse. Il est condamné à mort.*

L'accusation de Socrate fut intentée un peu avant la première année de la 95^e olympiade, peu de temps après que les trente tyrans eurent été chassés d'Athènes, la soixante-neuvième année de la vie de Socrate : mais elle avait été préparée long-temps auparavant. L'oracle de Delphes, qui l'avait déclaré le plus sage des hommes, le décria où il mettait la doctrine et les mœurs des sophistes de son temps, qui étaient fort accrédités, la liberté avec laquelle il attaquait tous les vices, l'attachement singulier de ses disciples pour sa personne et pour ses maximes, tout cela avait indisposé les esprits contre lui, et lui avait attiré beaucoup d'envieux.

Ses ennemis, ayant juré sa perte, et sentant la difficulté de l'entreprise, dressèrent de loin leurs batteries, et l'attaquèrent d'abord, non à visage découvert, mais par des souterrains et par des voies sourdes et cachées. On dit que, pour sonder la disposition du peuple à l'égard de Socrate, et pressentir s'ils pourraient en sûreté le citer un jour devant les juges, ils engagèrent Aristophane à le jouer sur le théâtre dans une comédie où il jetterait les semences de l'accusation qu'ils méditaient contre lui. Il n'est pas bien sûr qu'Aristophane ait été suborné par Anitus et par les ennemis de Socrate pour composer contre lui une pièce satirique. Il y a beaucoup d'apparence que le mépris déclaré de Socrate

AN. M. 3602.
Av. J.C. 402.

AElian. l. 2,
cap. 13.
Plat.
in Apolog.
Socr. p. 19.

pour toutes les comédies en général, et en particulier pour celles d'Aristophane, pendant qu'il témoignait une estime extraordinaire pour les tragédies d'Euripide; que ce mépris, dis-je, fut le vrai motif qui engagea le poète à se venger du philosophe. Quoi qu'il en soit, Aristophane, à la honte de la poésie, prêta sa plume à la mauvaise volonté des ennemis de Socrate, ou à son propre ressentiment, et employa tous ses talents et tout son génie à décrier le plus homme de bien qu'ait eu le paganisme.

Il composa une pièce intitulée *les Nuées*. Il introduit sur la scène le philosophe perché dans un panier, et guindé au milieu des airs et des nuées, d'où il débite les maximes, ou plutôt les subtilités les plus ridicules. Un débiteur fort âgé, qui desire se dérober aux vives poursuites de ses créanciers, vient le trouver pour apprendre de lui l'art de tromper en justice ses parties, de leur prouver par des raisons sans réplique qu'il ne leur doit rien, en un mot, d'une mauvaise cause d'en faire une très-bonne. Mais se sentant incapable de profiter des sublimes leçons de son nouveau maître, il lui amène son fils à sa place. Ce jeune homme, fort peu de temps après, sort de cette savante école si bien instruit, qu'à la première rencontre il bat son père, et lui prouve, par des arguments subtils mais invincibles, qu'il a eu raison d'en user de la sorte. Dans toutes les scènes où paraît Socrate, le poète lui fait dire mille impertinences, mille impiétés contre les dieux, et sur-tout contre Jupiter. Il le fait parler comme un homme plein de vanité, d'estime pour soi-même et de mépris pour tous les autres; qui veut, par une curiosité criminelle, pénétrer ce qui se passe dans les cieux et sonder ce qui

[Aristoph.
Nub. v. 229.]

est dans les abîmes de la terre ; qui se vante d'avoir des moyens de faire toujours triompher l'injustice , et qui ne se contente pas de garder ces secrets pour lui , mais qui les enseigne aux autres , et par là corrompt la jeunesse. Tout cela est accompagné d'une finesse de raillerie et d'un sel qui ne pouvait pas manquer de plaire infiniment à un peuple d'un goût aussi délicat et raffiné qu'était celui d'Athènes , et naturellement envieux de tout mérite qui excellait au-dessus des autres. Aussi les Athéniens en furent si charmés , que , sans attendre que la représentation fût finie , ils ordonnèrent que le nom d'Aristophane serait écrit au-dessus des noms de tous ses rivaux.

Sostrate , qui avait su qu'on devait le jouer sur le théâtre , se trouva ce jour-là à la comédie , contre son ordinaire : car il n'avait pas coutume d'aller à ces assemblées , sinon lorsqu'on devait représenter quelque nouvelle tragédie d'Euripide , qui était son intime ami , et dont il estimait les pièces à cause des principes solides de morale qu'il avait soin d'y répandre. Encore remarque-t-on qu'une fois il n'eut pas la patience d'en voir achever une où l'acteur avait avancé quelque maxime dangereuse , mais qu'il sortit aussitôt sans considérer qu'il pouvait nuire à la réputation de son ami. Il n'allait jamais aux comédies que quand Alcibiade ou Critias l'y entraînaient malgré lui , choqué de la licence effrénée qui y régnait , et ne pouvant souffrir qu'on déchirât ouvertement la réputation de ses concitoyens. Il assista à celle-ci sans s'émouvoir et sans marquer le moindre mécontentement ; et quelques étrangers étant en peine de savoir qui était ce Socrate dont on parlait dans toute la pièce , il se leva de sa place , et se laissa voir tant que

Plut. de
Educ. liber.
p. 10.

l'action dura. Il disait à ceux qui étaient autour de lui, et qui s'étonnaient de son sang-froid et de sa patience, qu'il s'imaginait être à un grand repas où l'on se moquait de lui agréablement, et qu'il fallait entendre raillerie.

Il n'y a point d'apparence, comme je l'ai déjà remarqué, qu'Aristophane, quoiqu'il ne fût pas ami de Socrate, soit entré dans les noirs complots de ses ennemis, et qu'il ait songé à le faire périr¹. Il est plus croyable qu'un poète qui divertissait le public aux dépens des premiers magistrats et des généraux les plus célèbres ait aussi voulu le faire rire aux dépens d'un philosophe. Toute la noirceur était du côté de ses envieux et de ses ennemis, qui espéraient tirer contre lui un grand avantage de la représentation de cette comédie. En effet, l'artifice était profond et habilement imaginé. En jouant un homme sur le théâtre, on ne le montre que par ses endroits mauvais, ou faibles, ou équivoques. Cette vue conduit au ridicule, le ridicule accoutume au mépris de la personne, et le mépris à l'injustice : car on est naturellement plus hardi à insulter, à maltraiter, à offenser un homme que tout le monde méprise.

Voilà les premiers coups qu'on lui porta, qui servirent comme d'essai et d'épreuve pour la grande affaire qu'on songeait à lui susciter. On la laissa dormir long-

¹ Il est à remarquer qu'il s'écoula à-peu-près 22 ans entre la représentation des *Nuées*, et l'accusation de Socrate. Cette pièce n'eut que deux représentations. Diverses circonstances empêchèrent qu'on en donnât une troisième (SAM. PET. *Miscell.* lib. I, c. 6). On peut donc regarder comme fort douteux, non-seulement qu'Aristophane ait trem-
pé dans le complot contre Socrate, mais même que sa comédie ait influé sur la condamnation de ce philosophe, plus que celles d'Eupolis et d'Amipsias qui le jouèrent également sur le théâtre (SCHOL. in *Aristoph. Nub.* v. 96; MENAG. in *Laert.* II, § 28), comme ils avaient joué Périclès, Alcibiade et d'autres personnages remarquables dans la république.

temps, et ce ne fut que plus de vingt ans après qu'elle éclata. Les troubles de la république purent bien donner lieu à ce long délai : car ce fut dans cet intervalle que se fit l'entreprise contre la Sicile, dont le succès fut si malheureux, qu'Athènes fut assiégée et prise par Lyandre, qui y changea la forme du gouvernement et y établit les trente tyrans, qui n'en furent chassés que fort peu de temps avant l'événement dont nous parlons.

Alors Mélitus se porta pour accusateur, et intenta un procès dans les formes à Socrate. Il formait contre lui deux chefs d'accusation : le premier, qu'il n'admettait point les dieux qui étaient reconnus dans la république, et qu'il introduisait de nouvelles divinités; le second, qu'il corrompait la jeunesse d'Athènes : et il concluait à la mort.

AN. M. 3603
AV. J.C. 401.

Jamais accusation n'eut moins de fondement que celle-ci, ni même moins d'apparence et de prétexte. Il y avait quarante ans que Socrate faisait profession d'instruire la jeunesse d'Athènes. Il n'avait jamais dogmatisé en secret, ni dans les ténèbres. Ses leçons étaient publiques, et se faisaient à la vue d'un grand nombre d'auditeurs. Il avait toujours gardé la même conduite et enseigné les mêmes principes. De quoi s'avise donc Mélitus après tant d'années? Comment son zèle pour le bien public, après avoir été si long-temps endormi et languissant, se réveille-t-il tout-à-coup et devient-il si vif? Est-il pardonnable à un citoyen aussi zélé et aussi homme de bien que le veut paraître Mélitus, d'être demeuré muet et immobile pendant que sous ses yeux on corrompait toute la jeunesse de la ville en lui inspirant des maximes séditeuses, et en lui donnant du dégoût et du mépris pour le gouvernement présent? car celui

Liban.
in Apolog.
Socr.
p. 645-648.

qui n'empêche point un mal quand il le peut est aussi criminel que celui qui le commet. C'est Libanius qui parle ainsi dans une déclamation qui a pour titre *Apologie de Socrate*. Mais, continue-t-il, je veux que Mélitus, soit distraction, soit indifférence, soit véritables et sérieuses occupations, n'ait point songé pendant tant d'années à intenter une accusation contre Socrate; comment, dans une ville comme Athènes, pleine de sages magistrats, et, ce qui est bien plus fort, pleine de hardis délateurs, a-t-il pu se faire qu'une conspiration aussi publique que celle qu'on attribuait à Socrate ait échappé à des yeux que l'amour de la patrie ou la malignité de la calomnie rendaient si attentifs et si vigilants? Rien ne fut jamais moins croyable ni plus destitué de toute vraisemblance.

Cicer. lib. 1,
de Orat.
n. 231-233.
Quintil.
lib. 11, c. 1.

Dès que le complot eut éclaté, les amis de Socrate se préparèrent à sa défense. Lysias, le plus habile orateur de son temps, lui apporta un discours qu'il avait travaillé avec grand soin, où il mettait les raisons et les moyens de Socrate dans tout leur jour, et où il avait répandu des passions tendres et touchantes, capables d'émouvoir les cœurs les plus durs. Socrate le lut avec plaisir, et le trouva fort bien fait : mais, comme il était plus conforme aux règles de la rhétorique qu'aux sentiments de fermeté d'un philosophe, il lui dit franchement qu'il ne lui était pas propre. Sur quoi Lysias lui ayant demandé comment il était possible que ce discours fût bien fait, s'il ne lui était pas propre : De même, dit-il, en se servant selon sa coutume de comparaisons vulgaires, qu'un excellent ouvrier pourrait m'apporter des habits ou des souliers magnifiques, brodés d'or, et auxquels il ne manquerait rien, mais

qui ne me conviendraient pas. Il demeura donc ferme dans la résolution qu'il avait prise de ne point s'abaisser à mendier des suffrages par toutes les voies pleines de lâcheté qui étaient alors en usage. Il n'employa ni les artifices ni les couleurs de l'éloquence. Il n'eut point recours aux sollicitations ni aux prières. Il ne fit point venir sa femme ni ses enfants, pour fléchir ses juges par leurs gémissements et leurs larmes. Néanmoins¹, s'il refusa constamment d'employer une voix étrangère pour se défendre, et de paraître devant ses juges dans la posture humiliante de suppliant, il n'en usa point ainsi par un sentiment d'orgueil ni de mépris pour ses juges; ce fut par une noble et fière assurance qui partait de grandeur d'âme, et que donnent ordinairement l'innocence et la vérité. Ainsi sa défense n'eut rien de timide ni de faible. C'est un discours ferme, mâle, généreux, sans passion, sans émotion, qui ressent la liberté d'un philosophe, sans autre ornement que celui de la vérité, et où l'on voit briller par-tout le caractère et le langage de l'innocence. Platon, qui y était présent, le recueillit ensuite, et, sans rien ajouter à la vérité², en composa l'ouvrage intitulé l'*Apologie de Socrate*, l'un des chefs-d'œuvre de l'antiquité les plus parfaits. J'en ferai un extrait.

Au jour marqué, le procès fut instruit dans les formes; les parties comparurent devant les juges, et

Plat.
in Apolog.
Socrat.

¹ « His et talibus adductus Socrates, nec patronum quæsit ad judicium capitis, nec judicibus supplex fuit; adhibuitque liberam contumaciam a magnitudine animi ductam, non a superbia. » (CICER. *Tusc. Quæst.* lib. I.)

² Cela est douteux. Platon, selon le témoignage des Anciens (DIOG.

LAERT. III, § 36; ATHEN. XI, pag. 505), a beaucoup ajouté aux discours de son maître: et l'*Apologie*, comme tous les autres, a pu être embellie et arrangée par lui. Ce qui n'empêche pas que ce ne soit, comme le dit Rollin, l'un des morceaux les plus parfaits de l'antiquité. — L.

Xenoph.
in Apolog.
Socrat. et in
Memorabil.

Mélitus porta la parole. Plus sa cause était mauvaise et dépourvue de preuves, plus il eut besoin d'adresse et d'artifice pour en couvrir le faible. Il n'omit rien de ce qui pouvait rendre sa partie adverse odieuse, et à la place des raisons qui lui manquaient il substitua l'éclat séduisant d'une éloquence vive et brillante. Socrate, en marquant qu'il ne savait pas quelle impression avait faite sur les juges le discours de ses accusateurs, avoue, pour ce qui le regarde, qu'il s'était presque méconnu lui-même, tant ils avaient donné de couleur et de vraisemblance à leurs raisons, quoiqu'il n'y eût pas un mot de vrai dans tout ce qu'ils avaient avancé.

Plat.
in Apolog.
p. 24.

J'ai déjà dit qu'ils établissaient deux chefs d'accusation. Le premier regarde la religion. Socrate recherche avec une curiosité impie ce qui se passe dans les cieus et dans le sein de la terre. Il ne reconnaît point les dieux que sa patrie révère. Il travaille à introduire de nouvelles divinités; et, si on l'en croit, un dieu inconnu l'inspire dans toutes ses actions. Pour trancher le mot, il ne croit aucun dieu.

Le second chef regarde l'intérêt de l'état et le gouvernement public. Socrate corrompt les jeunes gens en leur inspirant de mauvais sentiments sur la Divinité, en leur apprenant à mépriser les lois et l'ordre établi dans la république, en déclarant publiquement qu'on a tort de choisir les magistrats au sort¹, en décriant les assemblées publiques, où l'on ne le voit jamais pa-

¹ Socrate en effet n'approuvait pas cette manière de choisir les magistrats. Il faisait remarquer que, si l'on avait affaire d'un pilote, d'un musicien, d'un architecte, on ne voudrait pas le prendre au hasard;

quoique les fautes de ces gens-là ne soient pas d'une si grande importance que celles qui se commettent dans le gouvernement de la république. (XENOPH. *Memorabil.* lib. 1, p. 712.)

raître ; en enseignant l'art de rendre bonnes les plus méchantes causes ; en s'attachant la jeunesse par un esprit d'orgueil et d'ambition, sous prétexte de l'instruire ; en montrant aux enfants qu'ils peuvent impunément maltraiter leurs pères. Il se prévaut d'un oracle prétendu, et se croit le plus sage de tous les hommes. Il taxe tous les autres de folie, et condamne sans réserve toutes leurs maximes et toutes leurs actions, se constituant de sa propre autorité le censeur et le réformateur général de l'état : et cependant on voit quel a été le fruit de ses leçons dans la personne de Critias et dans celle d'Alcibiade, ses plus intimes amis, qui ont fait beaucoup de mal à leur patrie, et ont été de très-méchants citoyens et des hommes très-dérégés.

On finissait par avertir les juges de se bien tenir sur leurs gardes contre l'éloquence éblouissante de Socrate, et de se défier extrêmement des tours insinuants et artificieux qu'il emploierait pour les séduire.

C'est par où Socrate commença son discours, en déclarant qu'il parlerait aux juges comme il avait coutume de le faire dans ses entretiens ordinaires, c'est-à-dire avec beaucoup de simplicité et sans art.

Puis il entre dans le détail. Sur quel fondement peut-on soutenir qu'il ne reconnaît point les dieux de la république, lui qu'on a vu souvent sacrifier dans sa maison et dans les temples ? Peut-on douter qu'il ne se serve de la divination, puisqu'on lui fait un crime de publier qu'il recevait des conseils d'une certaine divinité ; d'où l'on a conclu qu'il en voulait introduire de nouvelles ? Mais, en cela, il n'introduit rien de plus nouveau que les autres, qui, ajoutant foi à la divination, observent le vol des oiseaux, consultent les en-

Plat. p. 17.

Id. p. 27.
Xenoph.
p. 703.

trailles des victimes, remarquent jusqu'aux paroles et aux rencontres inopinées; moyens différents, dont les dieux se servent pour donner aux hommes la connaissance de l'avenir. Anciennes ou nouvelles, il est toujours vrai que Socrate reconnaît des divinités, de l'aveu même de Mélitus, qui, dans son information, avoue que Socrate croit des démons, c'est-à-dire des esprits subalternes, enfants des dieux : or tout homme qui croit des enfants des dieux croit des dieux.

Xenoph.
p. 710.

Quant à ce qui regarde les recherches impies des choses naturelles qu'on lui impute, sans mépriser ni condamner ceux qui s'appliquent à l'étude de la physique, il déclare que, pour lui, il s'est donné tout entier à ce qui concerne les mœurs, la conduite de la vie, les règles du gouvernement, comme à une connaissance infiniment plus utile que toutes les autres; et il prend à témoin de ce qu'il avance tous ceux qui l'ont écouté, qui peuvent le démentir, s'il ne dit pas vrai.

Plat.
p. 31-33.

« On m'accuse de corrompre les jeunes gens, et de
« leur inspirer des maximes dangereuses, soit par rap-
« port au culte des dieux, soit par rapport aux règles
« du gouvernement. Vous savez, Athéniens, que je n'ai
« jamais fait profession d'enseigner, et l'envie, quelque
« animée qu'elle soit contre moi, ne me reproche point
« d'avoir jamais vendu mes instructions : j'ai sur cela
« un témoin qu'on ne peut démentir, c'est la pauvreté.
« Toujours également prêt à me livrer au riche et au
« pauvre, et à leur donner tout le loisir de m'interroger
« ou de me répondre, je me prête à quiconque cherche
« à devenir vertueux; et si parmi mes auditeurs il s'en
« trouve qui deviennent honnêtes gens ou malhonnêtes
« gens, il ne faut ni m'attribuer la vertu des uns, dont

« je ne suis point la cause, ni m'imputer les vices des
 « autres, auxquels je n'ai point contribué. Toute mon
 « occupation, c'est de vous persuader, jeunes et vieux,
 « qu'il ne faut pas tant aimer son corps, ni les richesses,
 « ni toutes les autres choses, de quelque nature qu'elles
 « soient, qu'il faut aimer son ame : car je ne cesse de
 « vous dire que la vertu ne vient point des richesses, mais
 « au contraire que les richesses viennent de la vertu, et
 « que c'est de là que naissent tous les autres biens qui
 « arrivent aux hommes, et en public et en particulier.

« Si parler de la sorte c'est corrompre la jeunesse,
 « j'avoue, Athéniens, que je suis coupable, et que je
 « mérite d'être puni. En cas que ce que je dis ne soit
 « pas vrai, il est aisé de me convaincre de mensonge.
 « Je vois ici un grand nombre de mes disciples : ils
 « n'ont qu'à paraître. Mais un sentiment de retenue et
 « de considération les empêche peut-être d'élever leur
 « voix contre un maître qui les a instruits : du moins
 « leurs pères, leurs frères, leurs oncles, ne peuvent se
 « dispenser, comme bons parents et bons citoyens, de
 « venir demander vengeance contre le corrupteur de
 « leurs fils, de leurs frères, ou de leurs neveux ; mais
 « ce sont ceux-là mêmes qui prennent ici ma défense,
 « et qui s'intéressent au succès de ma cause.

« Jugez comme il vous plaira, Athéniens ; mais je
 « ne puis ni me repentir de ma conduite, ni en chan-
 « ger. Il ne m'est point libre de quitter ou d'interrompre
 « une fonction que Dieu même m'a imposée : or c'est
 « lui qui m'a chargé du soin d'instruire mes concitoyens.
 « Si, après avoir gardé fidèlement tous les postes où
 « j'ai été mis par nos généraux à Potidée, à Amphipo-
 « lis, à Délium, la crainte de la mort me faisait main-

Plat.
 p. 28-29.

« tenant abandonner celui où la divine providence m'a
 « placé, en m'ordonnant de passer mes jours dans
 « l'étude de la philosophie pour ma propre instruction
 « et pour celle des autres, ce serait là véritablement
 « une désertion bien criminelle, et qui mériterait qu'on
 « me citât devant ce tribunal comme un impie qui ne
 « croit point de dieux. Quand vous seriez disposés à me
 « renvoyer absous, à condition que dorénavant je gar-
 « derais le silence, je vous répondrais sans balancer :
 « Athéniens, je vous honore et je vous aime, mais
 « j'obéirai plutôt à Dieu qu'à vous ¹; et, pendant qu'il
 « me restera un souffle de vie, je ne cesserai jamais de
 « philosopher, en vous exhortant toujours, en vous re-
 « prenant à mon ordinaire, et en vous disant à chacun,
 « quand je vous rencontrerai : *O mon cher* ², *ó citoyen*
 « *de la plus fameuse cité du monde et pour la sagesse*
 « *et pour la valeur, n'avez-vous point de honte de ne*
 « *penser qu'à amasser des richesses, et qu'à acquérir*
 « *de la gloire, du crédit, des honneurs, et de négliger*
 « *les trésors de la prudence, de la vérité, de la sa-*
 « *gesse, et de ne pas travailler à rendre votre ame aussi*
 « *bonne et aussi parfaite qu'elle puisse être!*

Plat. p. 31.

« On me reproche, et l'on impute à lâcheté, de ce
 « que, m'ingérant de donner des avis à chacun en par-
 « ticulier, j'ai toujours évité de me trouver dans vos
 « assemblées pour donner mes conseils à la patrie. Je
 « croyais avoir fait suffisamment mes preuves de cou-
 « rage et de hardiesse, et dans les campagnes où j'ai
 « porté les armes avec vous, et dans le sénat lorsque

¹ Πείσομαι τῷ θεῷ μᾶλλον ἢ ὑμῖν.

² Le grec porte, *O le meilleur des hommes, Ὁ ἀριστος ἀνδρῶν*; ce qui

était une manière obligeante de saluer.

« seul je m'opposai au jugement injuste que vous pro-
 « nonçâtes contre les dix capitaines qui n'avaient pas
 « recueilli et enterré les corps de ceux qui avaient été
 « tués ou noyés au combat naval des îles Arginuses,
 « et lorsqu'en plus d'une occasion je résistai aux ordres
 « violents et cruels de trente tyrans. Ce qui m'a donc
 « empêché de paraître dans vos assemblées, Athéniens,
 « c'est cet esprit familier, cette voix divine dont vous
 « m'avez si souvent entendu parler, et que Mélitus a
 « si fort tâché de tourner en ridicule. Cet esprit s'est
 « attaché à moi dès mon enfance : c'est une voix qui
 « ne se fait entendre que lorsqu'elle veut me détourner
 « de ce que j'ai résolu ; car jamais elle ne m'exhorte à
 « rien entreprendre. C'est elle qui s'est toujours oppo-
 « sée à moi, quand j'ai voulu me mêler des affaires de
 « la république ; et elle s'y est opposée fort à propos,
 « car il y a long-temps que je ne serais plus en vie, si
 « je m'étais mêlé des affaires d'état, et je n'aurais rien
 « avancé ni pour vous ni pour moi. Ne vous fâchez
 « point, je vous prie, si je ne vous déguise rien, et si
 « je vous parle avec liberté et vérité. Tout homme qui
 « voudra s'opposer généreusement à un peuple entier,
 « soit à vous ou à d'autres, et qui se mettra en tête
 « d'empêcher qu'on ne viole les lois, qu'on ne com-
 « mette des iniquités dans la ville, ne le fera jamais
 « impunément. Il faut de toute nécessité que celui qui
 « veut combattre pour la justice, pour peu qu'il veuille
 « vivre, demeure simple particulier, et qu'il ne soit pas
 « homme public.

« Au reste, Athéniens, si, dans l'extrême danger où
 « je me trouve, je n'imite point la conduite de plu-
 « sieurs citoyens qui, dans un péril beaucoup moins

Plat.
 p. 54 - 35.

« grand, ont conjuré et supplié leurs juges avec larmes,
« et ont fait paraître ici leurs enfants, leurs parents,
« leurs amis, ce n'est ni par une opiniâtreté superbe,
« ni par aucun mépris que j'aie pour vous, mais pour
« votre honneur et pour celui de toute la ville. Il faut
« qu'on sache que vous avez des citoyens qui ne re-
« gardent point la mort comme un mal, et qui ne
« donnent ce nom qu'à l'injustice et à l'infamie. A l'âge
« où je suis, et avec toute ma réputation vraie ou
« fausse, me conviendrait-il, après toutes les leçons que
« j'ai données sur le mépris de la mort, de la craindre,
« et de démentir par un dernier acte tous les principes
« et les sentiments de ma vie passée ?

« Mais, sans parler de la gloire, qui serait si fort
« blessée par une telle démarche, je ne crois pas qu'il soit
« permis de prier son juge, ni de se faire absoudre par
« ses supplications : il faut le persuader et le convaincre.
« Le juge n'est pas assis sur son siège pour faire plaisir
« en violant la loi, mais pour rendre justice en obéis-
« sant à la loi ; il n'a point prêté serment de faire grace
« à qui il lui plaira, mais de faire justice à qui il la doit.
« Il ne faut donc pas que nous vous accoutumions au
« parjure, et vous ne devez pas vous-mêmes vous y laisser
« accoutumer ; car les uns et les autres nous blesserions
« également la justice et la religion, et nous devien-
« drions tous coupables.

« N'attendez donc point de moi, Athéniens, que j'aie
« recours auprès de vous à des moyens que je ne crois
« ni honnêtes ni permis, sur-tout dans une occasion où
« je suis accusé d'impiété par Mélitus : car, si je vous
« fléchissais par mes prières, et que je vous forçasse à
« violer votre serment, ce serait une chose tout évidente

« que je vous enseignerais à ne pas croire de dieux ;
 « et, en voulant me défendre et me justifier, je fournirais
 « des armes à mes adversaires, et je prouverais contre
 « moi-même que je ne crois point de dieux. Mais je
 « suis bien éloigné de penser ainsi. Je suis plus persuadé
 « de l'existence de Dieu que mes accusateurs ; et j'en
 « suis tellement persuadé, que je m'abandonne à vous
 « et à Dieu, afin que vous me jugiez comme vous le
 « trouverez le meilleur et pour vous et pour moi. »

Socrate prononça ce discours d'un ton ferme et intrépide¹. Son air, son geste, son visage, ne sentaient point l'accusé : on l'eût pris pour le maître de ses juges, tant il parlait avec assurance et grandeur d'âme, sans pourtant rien perdre de la modestie qui lui était naturelle. Une contenance si noble et si majestueuse déplut et indisposa les esprits. Les juges², pour l'ordinaire, parce qu'ils se regardent comme maîtres absolus de la vie et de la mort des hommes, exigent, par une disposition secrète du cœur, que les parties ne paraissent devant eux qu'avec une humble soumission et un respectueux tremblement ; hommage qu'ils croient dû à leur souveraine puissance.

C'est ce qui arriva ici. Mélitus pourtant n'avait pas eu d'abord la cinquième partie des voix. On peut supposer avec fondement qu'ici l'assemblée des juges était de cinq cents, sans compter le président. La loi condamnait l'accusateur à une amende de mille dragmes³,

¹ « Socrates ita in judicio capitis pro se ipse dixit, ut non supplex aut reus, sed magister aut dominus videretur esse judicium. » (CIC. *de Orat.* lib. 1, n. 231.)

² « Odit judex ferè litigantis securitatem ; quumque jus suum intelligat, tacitus reverentiam postulat. » (QUINT. lib. 4, cap. 1.)

³ Cinq cents livres. = 916 fr.

s'il n'avait pas la cinquième partie des suffrages. Cette loi était sagement établie pour mettre un frein à la hardiesse et à l'impudence des calomniateurs. Mélitus aurait été obligé de payer cette amende, si Anytus et Lycon ne se fussent joints à lui, et ne se fussent aussi portés pour accusateurs. Leur crédit entraîna un grand nombre de voix, et il y en eut deux cent quatre-vingt-une contre Socrate, et par conséquent deux cent vingt pour lui. Il ne tint donc qu'à trente et une voix ¹ qu'il ne fût renvoyé absous : car, en ce cas, il y en aurait eu deux cent cinquante et une; ce qui aurait fait la pluralité.

Par cette première sentence ², les juges déclaraient simplement que Socrate était coupable, sans rien statuer sur la peine qu'il devait souffrir; car, lorsqu'elle n'était pas déterminée par la loi, et qu'il ne s'agissait pas d'un crime d'état (c'est ainsi, je crois, qu'on peut expliquer le mot de Cicéron, *fraus capitalis*), on laissait au coupable le choix de la peine qu'il croyait mériter. Sur sa réponse, on opinait une seconde fois, et ensuite il recevait son dernier arrêt. Socrate fut averti qu'il avait droit de demander diminution de peine, et qu'il pouvait faire changer la punition de mort en un exil, en une prison, ou en une amende pécuniaire. Il répondit géné-

Plat.
p. 36-38.

¹ Dans Platon le texte varie, et met 33 ou 30, ce qui marque qu'il peut être défectueux.

≡ La vraie leçon est *trois*, τρεῖς μόναι : le nombre des juges fut de 556; dont 281 contre Socrate, et 275 pour. Il n'en fallait que 3 de plus pour que le nombre des suffrages fût égal des deux parts (FISCHER, *ad Apol. Socrat.*, p. 139).

² « Primis sententiis statuebant tantum judices, damnarent an absolverent. Erat autem Athenis, reo damnato, si fraus capitalis non esset, quasi poenæ æstimatio. Ex sententia, quum judicibus daretur, interrogabatur reus, quam quasi æstimationem commeruisse se maximè confiteretur. » (CIC. *de Orat.* lib. 1, n. 231-232.)

reusement qu'il ne choisirait aucune de ses punitions, parce que ce serait se reconnaître coupable. « Athéniens, « dit-il, pour ne pas vous tenir plus long-temps en sus-
« pens, puisque vous m'obligez de me taxer moi-même
« à ce que je mérite, je me condamne, pour avoir passé
« toute ma vie à vous instruire, vous et vos enfants ;
« pour avoir négligé, dans cette vue, affaires domes-
« tiques, emplois, dignités ; pour m'être consacré tout
« entier au service de la patrie, en travaillant sans cesse
« à rendre vertueux mes concitoyens : je me condamne,
« dis-je, à être nourri le reste de mes jours dans le
« Prytanée aux dépens de la république¹. » Cette dernière
réponse² révolta tous les juges. Ils le condamnèrent à
boire la ciguë, qui était une sorte de supplice fort usitée
parmi eux.

Cette sentence n'ébranla en rien la constance de
Socrate. « Je vais, dit-il, en s'adressant aux juges avec
« une noble tranquillité, être livré à la mort par votre
« ordre ; la nature m'y avait condamné dès le premier
« moment de ma naissance : mais mes accusateurs vont
« être livrés à l'infamie et à l'injustice par l'ordre de la
« vérité. Auriez-vous exigé de moi que, pour me tirer
« de vos mains, j'eusse employé, selon la coutume, des
« paroles flatteuses et touchantes, et les manières timides

Plat. p. 39.

¹ Il paraît dans Platon qu'après ce discours, Socrate, apparemment pour éloigner de lui toute idée de fierté et de bravade, offrit modestement de payer une amende proportionnée à son indigence, c'est-à-dire une mine (cinquante livres), et que, forcé par ses amis qui se rendirent ses cautions, il fit monter cette offre jusqu'à trente mines (PLAT. *in Apolog. Socrat.* p. 38). Mais Xéno-

phon assure positivement le contraire (pag. 705). On peut peut-être les concilier en disant que Socrate d'abord refusa de faire aucune offre ; et qu'ensuite il se laissa vaincre aux pressantes sollicitations de ses amis.

² « Cujus responso sic judices exarserunt, ut capitis hominem innocentissimum condemnarent. » (CIC. *de Orat.* lib. 1, n. 233.)

« et rampantes d'un suppliant? Mais, en justice comme
 « à la guerre, un honnête homme ne doit pas sauver sa
 « vie par toute sorte de moyens. Il est également dés-
 « honorant dans l'une et dans l'autre de ne la racheter
 « que par des prières, par des larmes, et par toutes les
 « autres bassesses que vous voyez faire tous les jours à
 « ceux qui sont où je me vois. »

Apollodore, l'un de ses disciples et de ses amis, s'étant
 avancé pour lui témoigner sa douleur de ce qu'il mou-
 rait innocent : *Voudriez-vous*, lui répliqua-t-il en sou-
 riant, *que je mourusse coupable?*

De animi
 Tranquillit.
 p. 475.

Plutarque, pour montrer qu'il n'y a que la partie
 de nous-mêmes la plus faible, c'est-à-dire le corps, sur
 laquelle les hommes aient quelque pouvoir, mais qu'il
 y a en nous une autre partie infiniment plus noble,
 qui est entièrement supérieure à leurs menaces et inac-
 cessible à leurs coups, cite ces belles paroles de Socrate,
 qui regardaient encore plus ses juges que ses accusa-
 teurs : *Anytus et Mélitus peuvent me tuer, mais ils ne
 peuvent me faire de mal.* Comme s'il eût dit : La fortune
 (c'était le langage des païens) peut m'ôter les biens, la
 santé, la vie; mais j'ai en moi-même un trésor que nulle
 violence étrangère ne peut m'enlever; je veux dire la
 vertu, l'innocence, le courage, la grandeur d'ame.

Ce grand homme ¹, pleinement convaincu de ce
 principe qu'il avait si souvent inculqué à ses disciples,
 que le crime est le seul mal que doive craindre le sage,
 aima mieux être privé de quelques années qui lui res-

¹ « Maluit vir sapientissimus quod
 superesset ex vita sibi perire, quàm
 quod præterisset; et, quando ab ho-
 minibus sui temporis parùm intelli-
 gebatur, posterorum se judiciis re-

servavit, brevi detrimento jam ul-
 timæ senectutis ævum seculorum
 omnium consecutus. » (QUINT. lib. 1,
 cap. 1.)

taient peut-être encore à vivre que de se voir enlever en un moment la gloire de toute sa vie passée en se déshonorant pour toujours par la démarche honteuse qu'on lui conseillait de faire auprès des juges. Voyant que les hommes de son siècle le connaissaient peu et lui rendaient peu de justice, il s'en remit au jugement de la postérité, et, par le sacrifice généreux qu'il fit des restes d'une vieillesse déjà fort avancée, il acquit et s'assura l'estime et l'admiration de tous les siècles.

§ VII. *Socrate refuse de se sauver de la prison. Il passe le dernier jour de sa vie à s'entretenir avec ses amis sur l'immortalité de l'ame. Il boit la ciguë. Punition de ses accusateurs. Honneurs rendus à la mémoire de Socrate.*

Après que la sentence eut été prononcée¹, Socrate, avec cette même fermeté de visage qui avait tenu les tyrans en respect, s'achemina vers la prison, qui perdit ce nom dès qu'il y fut entré, dit Sénèque, étant devenue le séjour de la probité et de la vertu. Ses amis l'y suivirent, et continuèrent à le visiter durant trente jours qui se passèrent entre sa condamnation et sa mort. La cause de ce long délai était que les Athéniens envoyaient tous les ans un vaisseau dans l'île de Délos pour y faire quelques sacrifices²; et il était défendu de faire mourir

¹ « Socrates eodem illo vultu, quo aliquandò solus triginta tyrannos in ordinem redegerat, carcerem intravit, ignominiam ipsi loco detracturus: neque enim poterat carcer videri, in quo Socrates erat. » (SEN. *in consolat. ad Helv.* cap. 13.)

« Socrates carcerem intrando pur-

gavit, omnique honestiorem curiâ reddidit. » (Id. *de Vit. beat.* cap. 27.)

² Thésée, lorsqu'il conduisit en Crète les sept jeunes garçons et les sept jeunes filles qui devaient périr avec lui, fit vœu à Apollon d'envoyer chaque année une *théorie* ou députation, s'ils échappaient à la mort.

personne dans la ville depuis que le prêtre d'Apollon avait couronné la poupe de ce vaisseau pour marque de son départ, jusqu'à ce que le même vaisseau fût de retour. Ainsi l'arrêt ayant été prononcé contre Socrate le lendemain de cette cérémonie, il fallut en différer l'exécution de trente jours qui s'écoulèrent dans ce voyage.

Pendant ce long temps, la mort eut tout le loisir de présenter à ses yeux toutes ses horreurs, et de mettre sa constance à l'épreuve, non-seulement par les dures rigueurs du cachot où il avait les fers aux pieds, mais encore plus par la vue continuelle et la cruelle attente d'un événement avec lequel la nature ne se familiarise point. Dans ce triste état il ne laissait pas de jouir de cette profonde tranquillité d'esprit que ses amis avaient toujours admirée en lui. Il les entretenait avec la même douceur qu'il avait toujours fait paraître; et Criton remarque que la veille de sa mort il dormait aussi paisiblement qu'en un autre temps. Il composa même alors un hymne en l'honneur d'Apollon et de Diane, et tourna en vers une fable d'Ésope.

Plat.
in Criton.

La veille du jour, ou le jour même que devait arriver de Délos ce vaisseau dont le retour devait être suivi de la mort de Socrate, Criton, son intime ami, vient le trouver de grand matin dans la prison pour lui apprendre cette triste nouvelle, et pour lui annoncer en même temps qu'il ne tient qu'à lui de sortir de la prison; que le geôlier est gagné; qu'il trouvera les portes ouvertes; et il lui offre une retraite sûre en Thessalie. Socrate se prit à rire de cette proposition, et lui demanda

C'est en mémoire de cet événement les ans des offrandes solennelles à que les Athéniens envoyaient tous Délos (PLAT. *Phædon*. § 1). — L.

s'il savait un lieu hors de l'Attique où l'on ne mourût point. Criton traite la chose fort sérieusement, et le presse de profiter d'un temps si précieux, en lui apportant raisons sur raisons pour tirer son consentement, et l'engager à prendre ce parti. Sans parler de la douleur inconsolable que lui causera la mort d'un tel ami, comment pourra-t-il soutenir les reproches d'une infinité de gens qui croiront qu'il n'aura tenu qu'à lui de le sauver, mais qu'il n'aura pas voulu sacrifier pour cela quelque légère portion de son bien? Le peuple pourra-t-il jamais se persuader qu'un homme sage comme Socrate n'aura pas voulu sortir de prison, le pouvant faire en toute sûreté? Peut-être craint-il d'exposer ses amis, de leur causer la perte de leurs biens, ou même de leur liberté et de leur vie : y a-t-il donc quelque chose qui doive leur être plus cher et plus précieux que la conservation de Socrate? Il n'y a pas jusqu'à des étrangers qui leur disputent cet honneur. Plusieurs sont venus exprès avec des sommes très-considérables pour les frais de son évasion, et déclarent qu'ils se trouveront très-honorés de le recevoir chez eux, et de lui fournir abondamment tout ce qui lui sera nécessaire. Doit-il donc se livrer lui-même à des ennemis qui l'ont fait condamner injustement, et lui est-il permis de trahir sa propre cause? N'est-il pas de sa bonté et de sa justice d'épargner à ses citoyens le crime de faire mourir un innocent? Mais si tous ces motifs ne l'ébranlent point, et qu'il ne soit point touché de ses propres intérêts, peut-il être insensible à ceux de ses enfants? en quel état les laisse-t-il! prévoit-il ce qu'ils deviendront? et peut-il oublier qu'il est père pour se souvenir seulement qu'il est philosophe?

Socrate, après l'avoir écouté attentivement, loue son zèle, et lui en marque sa reconnaissance : mais, avant de se rendre, il veut examiner s'il est juste qu'il sorte de la prison sans le consentement des Athéniens. Il est donc question ici de savoir si un homme qui est condamné à mort, quoique injustement, peut sans crime se dérober aux lois et à la justice. Je ne sais si, même parmi nous, il se trouverait beaucoup de personnes qui crussent que cela pût faire une question.

Socrate commence par écarter tout ce qui est étranger au sujet, et vient d'abord au fond de l'affaire. « Je
« serais assurément très-ravi, mon cher Criton, que
« vous pussiez me persuader de sortir d'ici, mais je ne
« le puis faire sans être persuadé. Nous ne devons pas
« nous mettre en peine de ce que dira le peuple, mais
« de ce que dira celui-là seul qui juge de ce qui est juste
« ou injuste; et ce seul n'est autre que la Vérité. Toutes
« les considérations que vous m'avez alléguées, d'ar-
« gent, de réputation, de famille, ne prouvent rien; à
« moins qu'on ne me montre que ce que l'on me pro-
« pose est juste et permis. C'est un principe avoué et
« constant parmi nous, que toute injustice est honteuse
« et funeste à celui qui la commet, quelque chose que
« les hommes en disent, et quelque bien ou quelque
« mal qui lui en puisse arriver. Nous avons toujours rai-
« sonné sur ce principe, même dans les derniers jours,
« et nous n'avons jamais varié sur cet article. Serait-il
« possible, mon cher Criton, qu'à notre âge nos en-
« tretiens les plus sérieux eussent été semblables à ceux
« des enfants, qui disent presque en même temps le oui
« et le non, et qui n'ont rien de fixe? » A chaque propo-
sition il tirait la réponse et le consentement de Criton.

« Rappelons-donc nos principes, et tâchons ici d'en
« faire usage. Il est toujours demeuré constant parmi
« nous qu'il n'est jamais permis, sous quelque prétexte
« que ce puisse être, de commettre aucune injustice,
« pas même à l'égard de ceux qui nous en font, ni de
« rendre le mal pour le mal; et que, quand on a une
« fois engagé sa parole, on est tenu de la garder in-
« violablement, sans qu'aucun intérêt puisse nous en
« dispenser. Or, si dans le temps que je serais près de
« m'enfuir, les Lois et la République venaient se présen-
« ter en corps devant moi, que répondrais-je aux
« questions suivantes qu'elles pourraient me faire? A
« quoi songez-vous, Socrate? Vous dérober ainsi à la
« justice, est-ce autre chose que ruiner entièrement
« les lois et la république? Croyez-vous qu'une ville
« subsiste après que la justice non-seulement n'y a
« plus de force, mais qu'elle a été même corrompue,
« renversée et foulée aux pieds par des particuliers?
« Mais, dira-t-on, la république nous a fait injustice,
« et n'a pas bien jugé. Avez-vous oublié, me réplique-
« raient les lois, que vous êtes convenu avec nous de
« vous soumettre au jugement de la république? Vous
« pouviez, si notre police et nos réglemens ne vous
« accommodaient pas, vous retirer ailleurs, et vous y
« établir. Mais un séjour de soixante et dix ans dans
« notre ville marque assez que ses réglemens ne vous
« ont point déplu, et que vous les avez acceptés en
« connaissance de cause et avec liberté. En effet, vous
« leur devez tout ce que vous êtes, et tout ce que vous
« possédez, naissance, nourriture, éducation, établis-
« sement; car tout cela est sous la sauve-garde et sous
« la protection de la république. Vous croyez-vous

« maître de rompre l'engagement que vous avez pris
« avec elle, et que vous avez scellé par plus d'un ser-
« ment? Quand elle songerait à vous perdre, pouvez-
« vous lui rendre mal pour mal, injure pour injure?
« êtes-vous en droit d'en user ainsi à l'égard de père
« et mère? et ignorez-vous que la patrie est plus con-
« sidérable, plus digne de respect et de vénération
« devant Dieu et devant les hommes que ni père, ni
« mère, ni tous les parents ensemble; qu'il faut honorer
« sa patrie, lui céder dans ses emportements, la mé-
« nager avec douceur dans le temps de sa plus grande
« colère; en un mot, qu'il faut ou la ramener par de
« sages conseils et de respectueuses remontrances, ou
« obéir à ses commandements, et souffrir sans mur-
« murer tout ce qu'elle vous ordonnera? Pour ce qui
« est de vos enfants, Socrate, vos amis leur rendront
« tous les services dont ils seront capables; et en tout
« cas la Providence ne leur manquera pas. Rendez-
« vous donc à nos raisons, et suivez les conseils de celles
« qui vous ont fait naître, nourri, élevé. Ne faites point
« tant d'état de vos enfants, de votre vie, ni de quelque
« chose que ce puisse être, que de la justice; afin que,
« quand vous serez arrivé devant le tribunal de Plu-
« ton, vous ayez de quoi vous défendre devant vos juges:
« autrement, nous serons toujours vos ennemies tant
« que vous vivrez, sans vous donner jamais ni relâche
« ni repos: et quand vous serez mort, nos sœurs, les
« Lois qui sont dans les enfers, ne vous seront pas plus
« favorables, sachant que vous aurez fait tous vos ef-
« forts pour nous perdre. »

Socrate dit à Criton qu'il lui semblait entendre réel-
lement tout ce qu'il venait de lui dire, et que le son

de ces paroles retentissait si fortement et si continuellement à ses oreilles, qu'il étouffait en lui toute autre pensée et toute autre voix. Criton, convenant de bonne foi qu'il n'avait rien à répliquer, demeura en repos, et y laissa son ami.

Enfin le funeste vaisseau revint à Athènes : c'était comme le signal de la mort de Socrate. Le lendemain, ses amis, à l'exception de Platon, qui était malade, se rendirent à la prison dès le matin. Le geôlier les pria d'attendre un peu, parce que les onze magistrats (c'étaient ceux qui avaient l'intendance des prisons) annonçaient au prisonnier qu'il devait mourir ce jour-là. Ils entrèrent un moment après, et trouvèrent Socrate, qu'on venait de délier ¹, et Xanthippe, sa femme, assise auprès de lui, et tenant un de ses enfants entre ses bras. Dès qu'elle les aperçut, jetant des cris et des sanglots, et se meurtrissant le visage, elle fit retentir la prison de ses plaintes : *O! mon cher Socrate, vos amis vous voient aujourd'hui pour la dernière fois!* Il donna ordre qu'on la fit retirer; et, dans le moment même, on l'emmena chez elle.

Plat.
in Phædon.
p. 59, etc.

Socrate passa le reste de la journée avec ses amis, et s'entretint tranquillement et gaîment avec eux, selon sa coutume ordinaire. Le sujet de la conversation fut des plus intéressants et des plus convenables au moment où il se trouvait; je veux dire l'immortalité de l'ame. Ce qui donna lieu à cet entretien, c'est une proposition avancée en quelque sorte au hasard, qu'un véritable philosophe doit souhaiter de mourir et tra-

¹ A Athènes, dès qu'on avait prononcé à un criminel sa sentence, on le déliait, et on le regardait comme une victime de la mort qu'il n'était plus permis de tenir dans les chaînes.

vaille à mourir. Cela, pris trop à la lettre, menait à croire qu'un philosophe pouvait se tuer lui-même. Socrate fait voir qu'il n'y a rien de plus injuste que ce sentiment, et que, l'homme appartenant à Dieu qui l'a formé, et ayant été placé par sa main dans le poste qu'il occupe, il ne doit point le quitter sans sa permission, ni sortir de la vie sans son ordre. Qu'est-ce donc qui peut donner à un philosophe cet amour pour la mort? Ce ne peut être que l'espérance des biens qu'il attend dans l'autre vie, et cette espérance ne peut être fondée que sur l'opinion de l'immortalité de l'ame.

Socrate emploie le dernier jour de sa vie à entretenir ses amis sur ce grand et important sujet, et c'est ce qui fait la matière de l'admirable dialogue de Platon, qui a pour titre *le Phédon*. Il développe à ses amis toutes les raisons qu'on a de croire que l'ame est immortelle, et il réfute toutes les objections qu'on lui fait, qui sont à-peu-près les mêmes qu'on fait aujourd'hui. Ce traité est trop long pour que j'entreprenne d'en faire l'extrait.

Plat.
p. 90-91.

Avant que de répondre à quelques-unes de ces objections, il déplore un malheur assez commun aux hommes, qui, à force d'entendre disputer des ignorants qui contredisent tout et doutent de tout, se persuadent qu'il n'y a rien de certain. « N'est-ce pas un malheur
« très-déplorable, mon cher Phédon, qu'y ayant des
« raisons qui sont vraies, certaines et très-capables
« d'être comprises, il se trouve pourtant des gens qui
« n'en soient point du tout frappés, pour avoir entendu
« de ces disputes frivoles où tout paraît tantôt vrai et
« tantôt faux? Ces hommes injustes et déraisonnables,
« au lieu de s'accuser eux-mêmes de ces doutes, ou
« d'en accuser leur manque de lumière, en rejettent la

« faute sur les raisons mêmes, qu'ils viennent à bout en-
 « fin de prendre en haine pour toujours, se croyant plus
 « habiles et plus éclairés que tous les autres, parce qu'ils
 « s'imaginent être les seuls qui aient compris que dans
 « toutes ces matières il n'y a rien de vrai ni d'assuré. »

Socrate démontre l'injustice de ce procédé. Il fait voir que, dans deux partis même également incertains, la sagesse voudrait qu'on choisît celui qui est le plus avantageux avec le moins de risque. « Si ce que je dis se trouve vrai, dit Socrate, il est très-bon de le croire; et si, après ma mort, il ne se trouve pas vrai, j'en aurai toujours tiré cet avantage dans cette vie, que j'aurai été moins sensible aux maux qui l'accompagnent ordinairement. » Ce raisonnement de Socrate¹, qui ne se trouve réel et vrai que dans la bouche d'un chrétien, est bien remarquable : si ce que je dis est vrai, je gagne tout en ne hasardant que peu de chose; et, s'il est faux, je ne perds rien; au contraire, j'y gagne encore beaucoup.

Socrate ne s'en tient pas à la simple spéculation de cette grande vérité, que l'ame est immortelle; il en tire des conclusions utiles et nécessaires pour la conduite de la vie, en faisant voir tout ce que l'espérance d'une heureuse éternité exige des hommes afin qu'elle ne soit pas vaine, et qu'au lieu de trouver les récompenses préparées aux bons, il ne trouvent pas les supplices destinés aux méchants. Ici le philosophe expose ces grandes vérités qu'une tradition constante, quoique beaucoup obscurcie par les fictions fabuleuses, a toujours conservées parmi les païens : le dernier juge-

¹ Monsieur Pascal a étendu ce raisonnement dans son article VII, et en a fait une démonstration d'une force infinie.

ment des bons et des méchants, les supplices éternels où sont condamnés les grands criminels, un séjour de paix et de délices sans fin pour les ames qui se sont conservées pures et innocentes, ou qui pendant la vie ont expié leurs péchés par le repentir et la satisfaction; enfin, un lieu et un état mitoyen où l'on se purifie pendant un certain temps des fautes moins considérables qui n'ont point été expiées pendant la vie.

Plat. p. 107.

« Mes amis, une chose encore qu'il est très-juste de
 « penser, c'est que, si l'ame est immortelle, elle a
 « besoin qu'on la cultive et qu'on en prenne soin, non-
 « seulement pour ce temps que nous appelons le temps
 « de la vie, mais encore pour le temps qui la suit, c'est-
 « à-dire pour l'éternité; et la moindre négligence sur
 « ce point peut avoir des suites infinies. Si la mort
 « était la ruine et la dissolution du tout, ce serait un
 « grand gain pour les méchants après leur mort, d'être
 « délivrés en même temps de leur corps, de leur ame
 « et de leurs vices. Mais, puisque l'ame est immor-
 « telle, elle n'a d'autre moyen de se délivrer de ses
 « maux, et il n'y a de salut pour elle, que de devenir
 « très-bonne et très-sage; car elle n'emporte avec elle
 « que ses bonnes ou ses mauvaises actions, que ses
 « vertus ou ses vices, qui sont une suite ordinaire de
 « l'éducation qu'on a reçue, et la cause d'un bonheur
 « ou d'un malheur éternel.

Id.
 p. 113-114.

« Quand les morts sont arrivés au rendez-vous fatal
 « des ames, au lieu où leur démon¹ les conduit, ils sont
 « tous jugés. Ceux qui ont vécu de manière qu'ils ne
 « sont ni entièrement criminels ni absolument inno-

¹ *Démon* est un mot grec, qui signifie *esprit, génie, et, selon nous, ange.*

« cents, sont envoyés dans un endroit où ils souffrent des
« peines proportionnées à leurs fautes, jusqu'à ce que,
« purgés et nettoyés de leurs péchés et mis ensuite en li-
« berté, ils reçoivent la récompense des bonnes actions
« qu'ils ont faites. Ceux qui sont jugés incurables à
« cause de la grandeur de leurs péchés, et qui ont com-
« mis (de volonté délibérée) des sacrilèges et des meur-
« tres ou d'autres crimes semblables, la fatale destinée,
« qui leur rend justice, les précipite dans le Tartare,
« d'où ils ne sortent jamais. Mais ceux qui se trouvent
« avoir commis des péchés, grands à la vérité, mais
« dignes de pardon, comme de s'être laissé aller à des
« violences contre leur père ou leur mère dans l'empor-
« tement de la colère, ou d'avoir tué quelqu'un par un
« pareil mouvement, et qui s'en sont repentis dans la
« suite, ils souffrent les mêmes peines que les derniers
« et dans le même lieu, mais pour un temps seulement,
« jusqu'à ce que, par leurs prières et leurs supplica-
« tions, ils aient obtenu le pardon de la part de ceux
« qu'ils ont maltraités.

« Enfin, ceux qui ont passé leur vie dans une sainteté
« particulière, délivrés des demeures basses et terrestres
« comme d'une prison, sont reçus là-haut dans une terre
« pure où ils habitent; et comme la philosophie les a
« suffisamment purifiés, ils y vivent sans¹ leurs corps
« pendant toute l'éternité dans une joie et dans des dé-
« lices qu'il n'est pas facile d'expliquer, et que le peu
« de temps qui me reste ne me permet pas de vous dire.

« Ce que je vous en ai exposé suffit bien, ce me
« semble, pour faire voir que nous devons travailler

¹ La résurrection des corps était peu connue chez les païens.

« toute notre vie à acquérir la vertu et la sagesse ; car
 « voilà un grand prix et une grande espérance qui nous
 « est proposée. Et quand l'immortalité de l'ame ne serait
 « que douteuse , au lieu qu'elle paraît assurée , tout
 « homme de bon sens doit trouver certainement que
 « cela vaut bien la peine d'en courir le risque. En effet ,
 « quel plus beau danger ? Il faut s'enchanter soi-même
 « de cette espérance bienheureuse ; et c'est pour cela que
 « j'ai si fort prolongé ce discours. »

Cicéron exprime ces nobles sentiments de Socrate avec sa délicatesse ordinaire ¹. Dans le moment presque , dit-il , qu'il tenait à la main ce breuvage mortel , il parla de manière à faire entendre qu'il regardait la mort non comme une violence qu'on lui faisait , mais comme un moyen qu'on lui donnait de monter dans le ciel. Il déclare qu'au sortir de cette vie s'ouvrent deux routes , dont l'une mène à un lieu de supplices éternels les ames qui se sont souillées ici-bas par des plaisirs honteux et par des actions criminelles , l'autre conduit à l'heureux séjour des dieux celles qui se sont conservées pures sur la terre , et qui dans des corps humains ont mené une vie toute divine.

Plat. *ibid.*
 p. 115-118.

Quand Socrate eut achevé de parler , Criton le pria

¹ « Quum penè in manu jam mortiferum illud teneret poculum , locutus ita est , ut non ad mortem trudi , verùm in cœlum videretur ascendere. Itaque enim censebat , itaque disseruit : duas esse vias duplicesque cursus animorum e corpore excedentium. Nam qui se humanis vitiis contaminassent , et se totos libidinibus dedidissent , quibus coarctati velut domesticis vitiis atque flagitiis se

inquinassent , iis devium quoddam iter esse , seclusum a concilio deorum : qui autem se integros castosque servavissent , quibusque fuisset minima cum corporibus contagio , seseque ab his semper sevocassent , essentque in corporibus humanis vitam imitati deorum , his ad illos , a quibus essent profecti , reditum facilem patere. » (Cic. *Tusc. Quæst.* lib. 1 , n. 71-72.)

de lui donner ses derniers ordres à lui et aux autres amis sur ce qui regardait ses enfants et toutes ses affaires, afin qu'en les exécutant ils eussent la consolation de lui faire quelque plaisir. « Je ne vous recommande aujourd'hui autre chose, reprit Socrate, que ce que je vous ai toujours recommandé, qui est d'avoir soin de vous¹. « Vous ne sauriez vous rendre à vous-même un plus grand service, ni me faire à moi et à ma famille un plus grand plaisir. » Criton lui ayant ensuite demandé comment il souhaitait qu'on l'enterrât : « Comme il vous plaira, dit Socrate, si pourtant vous pouvez me saisir, et que je n'échappe pas de vos mains. » Et en même temps regardant ses amis avec un petit sourire : « Je ne saurais venir à bout, dit-il, de persuader à Criton que Socrate est celui qui s'entretient avec vous, et qui arrange toutes les parties de son discours, et il s'imagine toujours que je suis celui qu'il va voir mort tout-à-l'heure. Il me confond avec mon cadavre ; c'est pour quoi il me demande comment il faut m'enterrer. » En finissant ces paroles, il se leva, et passa dans une chambre voisine pour se baigner. Après qu'il fut sorti du bain, on lui porta ses enfants ; car il en avait trois, deux tout petits, et un qui était déjà assez grand. Il leur parla pendant quelque temps, donna ses ordres aux femmes² qui en prenaient soin, puis les fit retirer. Étant rentré dans la chambre, il se mit sur son lit.

¹ Le texte (*Phédon*. § 64) ὅτι ὑμῶν αὐτῶν ἐπιμελόμενοι signifie non pas seulement *si vous avez soin de vous*, mais *si vous veillez sur toutes vos actions ; si vous portez sur toute votre vie une attention scrupuleuse.*

— L.

² Dans le grec, οἰκεῖται γυναῖκες, ce qui pourrait signifier, comme l'ont cru Ficin et H. Estienne, *mulieres domesticæ* : le mot οἰκεῖος signifiant aussi *ceux qui appartiennent à une famille par alliance*, il est vraisemblable que Platon entend par

Le valet des onze entra en même temps, et lui ayant déclaré que le temps de prendre la ciguë était venu (c'était au coucher du soleil), ce valet se sentit attendri, et, tournant le dos, il se mit à pleurer. « Voyez, dit « Socrate, le bon cœur de cet homme ! Pendant ma « prison, il m'est venu voir souvent, et s'est entretenu « avec moi. Il vaut mieux que tous les autres. Qu'il me « pleure de bon cœur ! » Cet exemple est remarquable, et montre à ceux qui sont chargés d'un pareil ministère comment ils doivent se conduire à l'égard de tous les prisonniers en général, et sur-tout à l'égard des gens de bien, s'il arrive qu'il en tombe quelques-uns entre leurs mains. On apporta la coupe. Socrate demanda ce qu'il avait à faire. Rien autre chose, reprit le valet, sinon, quand vous aurez bu, de vous promener jusqu'à ce que vous sentiez vos jambes appesanties, et de vous coucher ensuite sur votre lit. Il prit la coupe sans aucune émotion, et sans changer ni de couleur ni de visage, et regardant cet homme d'un œil ferme et assuré à son ordinaire : « Que dites-vous de ce breuvage ? lui dit- « il ; est-il permis d'en faire des libations ? » On lui répondit ¹ qu'il n'y en avait que pour une prise. « Au « moins, continua-t-il, il est permis, et il est bien juste « de faire ses prières aux dieux, et de les supplier de « rendre mon départ de dessus la terre et mon dernier « voyage heureux : c'est ce que je leur demande de tout « mon cœur. » Après avoir dit ces paroles, il garda quelque temps le silence, et but ensuite toute la coupe

là, des femmes alliées à la famille de Socrate. — L.

n'en broyons (de la ciguë) que ce que nous croyons nécessaire et suffisant. — L.

¹ Dans le grec : il répondit, nous

avec une tranquillité merveilleuse, et avec une douceur qu'on ne saurait exprimer.

Jusque-là ses amis s'étaient fait violence pour retenir leurs larmes; mais en le voyant boire, et après qu'il eut bu, ils n'en furent plus les maîtres, et elles coulèrent en abondance. Apollodore, qui n'avait presque pas cessé de pleurer pendant toute la conversation, se mit alors à hurler, et à jeter de grands cris, de manière qu'il n'y eut personne à qui il ne fit fendre le cœur. Socrate seul n'en fut point ému : il en fit même quelques reproches à ses amis, mais avec sa douceur ordinaire. « Que faites-vous? leur dit-il. Je vous admire. Eh! où est donc la vertu? N'est-ce pas pour cela que j'avais renvoyé ces femmes, de peur qu'elles ne tombassent dans ces faiblesses? Car j'ai toujours ouï dire qu'il faut mourir tranquillement et en bénissant les dieux. Demeurez donc en repos, et témoignez plus de fermeté et plus de force. » Ces paroles les remplirent de confusion, et les forcèrent de retenir leurs larmes.

Cependant il continuait à se promener; et quand il sentit ses jambes appesanties, il se coucha sur le dos, comme on le lui avait recommandé.

Le poison alors produisit son effet de plus en plus. Quand Socrate vit qu'il commençait à gagner le cœur, s'étant découvert, car il avait la tête couverte, apparemment afin que rien ne le troublât : *Criton*, dit-il, et ce furent ses dernières paroles, *nous devons un coq à Esculape; acquittez-vous de ce vœu pour moi, et ne l'oubliez pas*¹. Il rendit bientôt après le dernier soupir.

¹ On a beaucoup écrit sur ce mot de Socrate. Les défenseurs du christianisme, dans les premiers siècles de

l'église, triomphèrent de ce que le plus sage des Grecs avait donné une preuve de faiblesse d'esprit, et de

Criton s'approcha, et lui ferma la bouche et les yeux¹. Telle fut la fin de Socrate, la première année de la 95^e olympiade et la soixante-et-dixième de son âge. Cicéron² dit qu'il ne pouvait lire la description de sa mort dans Platon sans être attendri jusqu'aux larmes.

Platon et les autres disciples de Socrate, craignant que la rage de ses calomniateurs ne fût pas bien apaisée par cette victime, se retirèrent à Mégare chez Euclide, où ils laissèrent passer le reste de l'orage. Cependant, Euripide, voulant reprocher aux Athéniens le crime horrible qu'ils avaient commis en condamnant si légèrement le plus homme de bien qui fût alors, composa la tragédie intitulée *Palamède*; où, sous le nom de ce héros qui fut aussi accablé par une noire calomnie, il déplorait le malheur de son ami. Quand l'acteur vint à prononcer ce vers,

Au plus juste des Grecs vous arrachez la vie!

tout le théâtre, reconnaissant Socrate à des traits si marqués, fondit en larmes : il fut fait défense de plus parler de lui en public. Quelques-uns croient qu'Euripide était mort avant Socrate, et rejettent cette histoire.

Quoi qu'il en soit, le peuple d'Athènes n'ouvrit les yeux que quelque temps après la mort de Socrate. Leur

superstition ridicule. Mais il est vraisemblable que Socrate, toujours le même, au dernier moment de sa vie, n'a dit qu'une plaisanterie innocente, en ordonnant de faire au dieu de la médecine le sacrifice qu'on lui faisait ordinairement, quand on était délivré de ses maux (V. THUROT, *notes sur le Phédon*, p. 139). C'était aussi l'opinion du fils aîné du grand Racine, écrivant à son frère pour le reprendre d'avoir dit de Socrate dans

son poème de la religion :

Et je l'admire jusqu'au dernier moment
S'il ne me nommait pas, ô demande frivole!
La victime qu'il veut que pour lui l'on immole.

— L.

¹ C'était, chez les Grecs et chez les Romains, un devoir sacré pour les plus proches parents du mort, ou pour ses amis, de lui fermer la bouche et les yeux. — L.

² « Quid dicam de Socrate, cujus morti illacrymari soleo Platonem legens ? » (*De nat. Deor.* lib. 3, n. 82.)

haine étant satisfaite, les préventions se dissipèrent, et le temps ayant donné lieu aux réflexions, l'injustice criante de ce jugement se montra à eux dans toute sa noirceur. Tout déposait dans la ville, tout parlait en faveur de Socrate. L'Académie, le Lycée, les maisons particulières, les places publiques, semblaient encore retentir du son de sa douce voix. Là, disait-on, il formait notre jeunesse, et apprenait à nos enfants à aimer la patrie et à respecter leurs pères et leurs mères : ici, il nous donnait à nous-mêmes d'utiles leçons, et nous faisait quelquefois de salutaires reproches pour nous porter plus vivement à la vertu. Hélas ! comment avons-nous payé de si importants services ? Athènes fut plongée dans un deuil et dans une consternation universelle. Les écoles furent fermées, et tous les exercices interrompus. On demanda compte aux accusateurs du sang innocent qu'ils avaient fait répandre. Mélitus fut condamné à mort, et les autres furent bannis¹. Plutarque observe que tous ceux qui avaient trempé dans cette calomnie furent en telle abomination parmi les citoyens, qu'on ne leur voulait point donner de feu, ni leur répondre quand ils faisaient quelque question, ni se trouver avec eux aux bains ; et l'on faisait jeter l'eau où ils s'étaient baignés, comme étant souillée par leur attouchement : ce qui les porta à un tel désespoir, que plusieurs se firent mourir.

Liban.p.685.

Plut. de Invid. et odio, p. 538.

Les Athéniens, non contents d'avoir ainsi puni ses calomniateurs, lui firent élever une statue de bronze de la main du célèbre Lysippe, et la placèrent dans un lieu

Diog. p. 116.

¹ D'après le silence de Platon et de Xénophon, Barthélemy conjecture, que l'on a beaucoup exagéré les re-

grets des Athéniens sur la mort de Socrate (*Voy. du jeune Anacharsis*, chap. LXVII, not. 2). — L.

des plus apparents de la ville. Leur respect et leur reconnaissance passèrent jusqu'à une vénération religieuse : ils lui dédièrent une chapelle comme à un héros et à un demi-dieu, laquelle ils nommèrent en leur langue Σωκρατεῖον, c'est-à-dire *la chapelle de Socrate*.

§ VIII. *Réflexions sur le jugement porté contre Socrate par les Athéniens, et sur Socrate lui-même.*

On doit être bien surpris quand, d'un côté, l'on considère l'extrême délicatesse du peuple d'Athènes par rapport à ce qui regarde le culte des dieux, délicatesse qui va jusqu'à condamner à mort les plus gens de bien sur un simple soupçon de manquer de respect pour eux; et que, de l'autre, on voit l'extrême patience, pour ne rien dire de plus, avec laquelle ce même peuple écoute tous les jours des comédies, où tous les dieux sont tournés en ridicule de la manière du monde la plus capable d'en inspirer un souverain mépris. Toutes les pièces d'Aristophane sont pleines de ces sortes de plaisanteries, ou plutôt de bouffonneries; et s'il est vrai que ce poète ne savait ce que c'était que de ménager les plus grands hommes de la république, on peut dire aussi avec vérité qu'il épargnait encore moins les dieux¹.

Voilà ce qui était représenté tous les jours sur le théâtre, et ce que le peuple d'Athènes entendait, non-seulement sans peine, mais avec joie, avec plaisir, avec applaudissement, jusqu'à récompenser par des honneurs publics le poète qui les divertissait si agréablement. Qu'y avait-il dans Socrate qui approchât de cette licence effrénée? Jamais personne dans le paganisme

¹ Voy. la note plus haut, p. 200. — L.

n'a parlé de la Divinité, ni du culte qu'on doit lui rendre, d'une manière si pure, si noble, si respectueuse. Il ne se déclarait point contre les dieux reconnus et honorés publiquement par une religion plus ancienne que la ville : il évitait seulement de leur imputer les crimes et les infamies qu'une crédulité populaire leur attribuait, et qui n'étaient propres qu'à les avilir et à les diffamer dans l'esprit des peuples. Il ne blâmait point les sacrifices, les fêtes, ni toutes les autres cérémonies de la religion : il enseignait seulement que toute cette pompe et cet appareil extérieur ne pouvaient être agréable aux dieux sans la droiture de l'intention et sans la pureté du cœur.

Cependant cet homme si sage, si éclairé, si religieux, si plein de respect et de nobles sentiments pour la Divinité, est condamné comme un impie par les suffrages de presque tout un peuple, sans que ses accusateurs citent contre lui aucun fait avéré, et produisent aucune preuve qui ait la moindre vraisemblance.

D'où a pu venir chez les Athéniens une contradiction si réelle, si universelle, si constante? Un peuple, d'ailleurs plein d'esprit, de goût, de sagesse, a eu sans doute des raisons, au moins apparentes, pour garder une conduite si différente, et pour avoir des sentiments si opposés. Ne peut-on pas dire que les Athéniens envisageaient leurs dieux sous une double idée? Ils bornaient leur véritable religion au culte public, héréditaire et solennel, tel qu'ils l'avaient reçu de leurs ancêtres, qu'il était établi par les lois de l'état, pratiqué dans la patrie de temps immémorial, et constaté sur-tout par les oracles, les augures, les offrandes et les sacrifices. C'est à ce point fixe qu'ils rappelaient leur piété, et qu'ils

ne pouvaient souffrir qu'on voulût donner la moindre atteinte : c'est uniquement de ce culte qu'ils étaient jaloux, c'est de ces cérémonies anciennes qu'ils se montraient zélateurs ardents, et ils crurent, quoique sans fondement, que Socrate en était ennemi. Mais il y avait une autre sorte de religion, fondée sur la Fable, sur les fictions des poètes, sur des opinions populaires, sur des coutumes étrangères : pour celle-là, ils s'y intéressaient peu, et ils l'abandonnaient à la discrétion des poètes, aux représentations du théâtre et aux discours du vulgaire.

Plut.
de Superst.
p. 170.

Quelles saletés n'attribuaient-ils point à Junon et à Vénus ! Aucun citoyen d'Athènes n'eût voulu que sa femme ou ses filles eussent ressemblé à de telles déesses. Aussi Timothée, ce fameux musicien, ayant représenté sur le théâtre d'Athènes Diane comme transportée de folie, de fureur, de rage, un des spectateurs ne crut pas pouvoir faire contre lui de plus funeste imprécation qu'en souhaitant que sa fille devînt semblable à cette divinité. Il valait mieux, dit Plutarque, ne point croire de dieux que de les supposer tels ; et l'impiété ouverte et déclarée était moins impie, s'il est permis de parler ainsi, qu'une si grossière et si absurde superstition.

Quoi qu'il en soit, ce jugement, dont nous avons rapporté toutes les circonstances, couvrira dans tous les siècles Athènes d'une honte et d'une infamie que tout l'éclat des belles actions qui l'ont rendue d'ailleurs si fameuse ne pourra jamais effacer ; et il montre en même temps ce qu'il faut attendre d'un peuple doux, humain, bienfaisant dans le fond (car tels étaient les Athéniens), mais vif, fier, hautain, inconstant, mobile à tout vent et à toute impression, et dont on a raison

de comparer les assemblées à une mer orageuse, puisque cet élément, aussi-bien que le peuple, tranquille et paisible par lui-même, ne laisse pas d'être souvent agité par une violence étrangère.

Pour Socrate, il faut l'avouer, le paganisme n'a jamais rien eu de plus grand ni de plus parfait. Quand on voit jusqu'où il a porté la sublimité de ses sentiments, non-seulement sur les vertus morales, la tempérance, la sobriété, la patience dans les maux, l'amour de la pauvreté, le pardon des injures, mais, ce qui est bien plus considérable, sur la Divinité, sur son unité, sur son pouvoir infini, sur la formation du monde, sur la Providence, qui préside à son gouvernement; sur l'origine de l'ame, qui vient de Dieu seul, sur son immortalité, sur sa dernière fin et sa destinée éternelle, sur les récompenses des bons et la punition des méchants: quand on envisage toutes ces sublimes connaissances, on se demande à soi-même si c'est donc un païen qui pense et parle ainsi; et l'on a peine à se persuader que d'un fond aussi ténébreux qu'est celui du paganisme puissent sortir des lumières si vives et si brillantes.

Il est vrai que sa réputation n'a point été sans atteinte, et qu'on a prétendu que la pureté de ses mœurs ne répondait pas à celle de ses sentiments. C'est une question agitée parmi les savants, dans laquelle mon plan ne me permet pas d'entrer à fond. On peut voir la dissertation de M. l'abbé Fraguier¹, où il justifie Socrate sur les reproches qu'on lui fait par rapport à sa conduite.

¹ Mémoire de l'Académie des Inscriptions, tom. IV, p. 372. — Et surtout le curieux mémoire de Mathias

Gesner, intitulé, *Sanctus Socrates pæderasta* (Comment. Acad. Gæting.). — L.

L'argument négatif qu'il emploie pour sa défense paraît bien fort. Il remarque que ni Aristophane dans sa comédie des *Nuées*, qui est tout entière contre Socrate, ni les scélérats qui l'accusèrent en justice, n'ont pas avancé un mot qui tende à ternir la pureté de ses mœurs : et il n'est pas vraisemblable que des ennemis aussi animés qu'étaient ceux-ci eussent négligé un des moyens les plus capables de décrier Socrate dans l'esprit des juges, s'il avait eu quelque fondement ou quelque apparence.

J'avoue cependant que certains principes de Platon, son disciple, qui lui étaient communs avec son maître, sur la nudité de ceux qui luttaient dans les jeux publics, dont il n'excluait pas les personnes du sexe, et la pratique de Socrate même qui combattait en cet état seul à seul contre Alcibiade, ne donnent pas une grande idée de la délicatesse de ce philosophe sur ce qui regarde la modestie et la pudeur. Que dire de la visite qu'il rend à une femme d'Athènes d'une médiocre réputation (elle s'appelait Théodote), uniquement pour s'assurer par ses propres yeux de sa rare beauté, qui faisait grand bruit ; et des préceptes qu'il lui donne pour s'attirer des amis, et pour leur tendre des pièges dont ils ne puissent se débarrasser ? De telles leçons conviennent-elles beaucoup à un philosophe ? Je passe bien d'autres choses sous silence.

Xenoph.
Memorabil.
lib. 3,
p. 783 - 786.

Je suis moins étonné après cela que plusieurs d'entre les Pères l'aient décrié, même par rapport à la pureté des mœurs, et qu'on ait cru devoir lui appliquer, aussi bien qu'à Platon son disciple, ce que dit saint Paul des philosophes, que Dieu, par un juste jugement, a livrés à un sens réprouvé, et qu'il a abandonnés aux passions

Rom. cap. 1,
v. 17-32.

les plus honteuses pour les punir de ce qu'ayant connu clairement qu'il n'y avait qu'un seul vrai Dieu, ils ne l'avaient pas honoré comme ils devaient en lui rendant un témoignage public, et n'avaient pas rougi de lui associer une multitude innombrable de divinités, selon eux-mêmes ridicules et infâmes.

C'est là, à proprement parler, le crime de Socrate, qui ne le rendait pas coupable aux yeux des Athéniens, mais qui l'a fait justement condamner par la vérité éternelle. Elle l'avait éclairé des lumières les plus pures et les plus sublimes dont le paganisme fût capable : car on n'ignore pas que toute connaissance de Dieu, même naturelle, ne peut venir que de lui. Il avait sur la Divinité des principes admirables. Il se raillait agréablement de toutes les fables des poètes, qui servaient de fondement aux ridicules mystères de son siècle. Il parlait souvent et en termes magnifiques de l'existence d'un seul Dieu, éternel, invisible, créateur de l'univers, souverain maître et arbitre de tous les événements, vengeur des crimes et rémunérateur des actions vertueuses ; mais ¹ il n'osait rendre un témoignage public à toutes ces vérités. Il sentait parfaitement le faux et le ridicule du paganisme ; et cependant, comme Sénèque le dit du sage, et comme il le pratiquait lui-même, il

¹ « Quæ omnia (ait Seneca) sapiens servabit tanquam legibus jussa, non tanquam diis grata... Omnem istam ignobilem deorum turbam, quam longo ævo longa superstitio congressit, sic, inquit, adorabimus, ut meminerimus cultum ejus magis ad morem, quàm ad rem, pertinere... Sed iste, quem philosophia quasi liberum fecerat, tamen, quia illustris senator erat, colebat quod re-

prehendebat, agebat quod arguebat, quod culpabat adorabat... eò damnableius, quò illa, quæ mendaciter agebat, sic ageret, ut eum populus veraciter agere existimaret. » (S. AUGUST. *de Civit. Dei*, lib. 6, cap. 10.)

« Eorum sapientes, quos philosophos vocant, scholas habebant dissentientes et templa communia. » (Id. lib. *de ver. Relig.* cap. 1.)

en gardait exactement toutes les coutumes et les cérémonies, non comme agréables aux dieux, mais comme étant commandées par les lois. Il ne reconnaissait dans le fond qu'une seule Divinité; et il adorait avec le peuple cette foule de dieux ignobles, qu'une ancienne superstition avait entassés les uns sur les autres pendant une longue suite de siècles. Il tenait un langage particulier dans les écoles, mais suivait la multitude dans les temples. Comme philosophe, il méprisait et détestait en secret les idoles; comme citoyen d'Athènes et sénateur, il leur rendait en public le même culte que les autres: d'autant plus condamnable, dit saint Augustin, que ce culte, qui n'était qu'extérieur et simulé, paraissait au peuple partir d'un fond de vérité et de conviction.

Et l'on ne peut pas dire que Socrate ait changé de conduite sur la fin de sa vie, et qu'il ait alors marqué plus de zèle pour la vérité. En se défendant devant le peuple, il déclara qu'il avait toujours reconnu et honoré les mêmes dieux que les Athéniens; et le dernier ordre qu'il donna avant que d'expirer fut qu'on immolât en son nom un coq au dieu Esculape¹. Voilà donc le prince des philosophes, déclaré par l'oracle de Delphes le plus sage des hommes, qui, malgré sa conviction intime d'une unique Divinité, meurt dans le sein de l'idolâtrie et en faisant profession d'adorer tous les dieux du paganisme. En cela Socrate est d'autant plus inexcusable que, se donnant pour un homme chargé exprès du Ciel de rendre témoignage à la vérité, il manque au devoir le plus essentiel de la glorieuse commission qu'il s'attribuait: car, s'il y a quelque vérité

¹ Voyez note 1, p. 229. — L.

dans la religion pour laquelle on doit se déclarer hautement, c'est celle qui regarde l'unité d'un Dieu et la vanité des idoles. C'est là que le courage aurait été bien placé : et il ne devait pas coûter beaucoup à Socrate, déterminé d'ailleurs à mourir. Mais ¹, dit saint Augustin, ce n'était pas ces philosophes que Dieu avait destinés pour éclairer le monde et pour faire passer les hommes du culte impie des fausses divinités à la sainte religion du vrai Dieu.

On ne peut disconvenir que Socrate, pour ce qui regarde les vertus morales, ne soit le héros du paganisme. Mais, pour en bien juger, qu'on mette en parallèle ce prétendu héros avec les martyrs du christianisme, c'est-à-dire, souvent de faibles enfants, de tendres vierges, qui n'ont point craint de répandre tout leur sang pour défendre et sceller les mêmes vérités que Socrate connaissait, mais qu'il n'osait soutenir en public, je veux dire l'unité d'un Dieu, et la vanité des idoles. Que l'on compare même la mort si vantée de ce prince des philosophes avec celle de nos saints évêques, qui ont fait tant d'honneur à la religion chrétienne par la sublimité de leur génie, l'étendue de leurs connaissances, la beauté et la solidité de leurs écrits ; un saint Cyprien, un saint Augustin, et tant d'autres, qu'on voit tous mourir dans le sein de l'humilité, pleinement convaincus de leur indignité et de leur néant, pénétrés d'une vive crainte des jugements de Dieu, et n'attendant leur salut que de sa pure bonté et de sa

¹ « Non sic isti nati erant, ut populorum suorum opinionem ad verum cultum veri Dei a simulacrorum superstitione atque ab hujus mundi vanitate converterent. » (S. AUGUSTIN. lib. *de ver. Relig.* c. 2.)

miséricorde toute gratuite. La philosophie n'inspire point de tels sentiments ; ils ne peuvent être l'effet que de la grace du Médiateur, que Socrate ne méritait pas de connaître.

LIVRE DIXIÈME.

MOEURS ET COUTUMES DES GRECS.

LA partie la plus essentielle de l'histoire, et qui doit le plus intéresser les lecteurs, est celle qui fait connaître le caractère et les mœurs tant des peuples en général que des grands hommes en particulier dont il y est parlé; et l'on peut dire que c'est là en quelque sorte l'ame de l'histoire, au lieu que les faits n'en sont que le corps. J'ai tâché, à mesure que j'en ai trouvé l'occasion, de tracer le portrait des plus illustres personnages de la Grèce: il me reste maintenant à faire connaître le génie et le caractère des peuples mêmes. Je me renferme dans ceux de Lacédémone et d'Athènes, qui ont toujours tenu le premier rang dans la Grèce; et je réduis à trois chefs ce que j'ai à dire sur cette matière, qui sont le gouvernement politique, la guerre, la religion.

Sigonius, Meursius, Pottérus, et plusieurs autres qui ont écrit sur les antiquités grecques, fournissent de grandes lumières, et sont d'un grand secours sur la matière qui me reste à traiter.

CHAPITRE PREMIER.

DU GOUVERNEMENT POLITIQUE.

IL y a trois principales espèces de gouvernement, *la monarchie*, où un seul homme commande ; *l'aristocratie*, où ce sont les anciens et les plus sages qui gouvernent ; *la démocratie*, où l'autorité est entre les mains du peuple. Les plus célèbres écrivains de l'antiquité, tels que Platon, Aristote, Polybe, Plutarque, donnent la préférence à la première sorte de gouvernement, comme à celle qui renferme un plus grand nombre d'avantages, et où il se trouve moins d'inconvénients. Mais tous conviennent, et l'on ne peut le répéter trop souvent, que la fin de tout gouvernement, et le devoir de quiconque en est chargé, de quelque manière que ce soit, est de travailler à rendre heureux et justes ceux à qui il commande, en leur procurant, d'un côté, la sûreté, la tranquillité, les avantages et les commodités de la vie, et, de l'autre, tous les secours qui peuvent contribuer à les rendre vertueux : comme le but d'un pilote ¹, dit Cicéron, est de conduire heureusement son vaisseau dans le port, celui d'un médecin de conserver ou de rétablir la santé, celui d'un général d'armée de remporter la victoire : de même un

¹ « Tenesne igitur, moderatorem illum reip. quò referre velimus omnia?... Ut gubernatori cursus secundus, medico salus, imperatori victoria, sic huic moderatori reip. beata civium vita proposita est, ut opibus

firma, copiis locuples, gloriâ ampla, virtute honesta sit. Hujus enim operis maximi inter homines atque optimi illum esse perfectorem volo. »
(*Ad Attic.* lib. 8, epist. 10.)

prince, et tout homme qui commande aux autres, doit se proposer pour fin leur utilité, et se souvenir que la loi souveraine de tout bon gouvernement est le bien public : *Salus populi suprema lex esto*. Il ajoute que c'est la plus grande et la plus noble fonction qui soit au monde, que d'être préposé par son état pour faire le bonheur des peuples.

Cic. de Leg.
lib. 3, n. 8.

Platon, en cent endroits, compte pour rien les qualités et les actions les plus brillantes dans ceux qui gouvernent, si elles ne tendent à la double fin que je viens de marquer, qui est de rendre les citoyens plus gens de bien et plus heureux ; et il réfute fort au long, dans le premier livre de la République, un certain Thrasymaque, qui prétendait que les sujets étaient nés pour le prince, et non le prince pour les sujets, et que tout ce qui était utile au prince ou à la république devait être regardé comme juste et honnête.

P. 338-343.

Dans le partage qu'on fait des différentes espèces de gouvernement, on convient que celui-là serait le plus parfait qui réunirait en lui par un heureux mélange tous les avantages des autres, et qui en écarterait tous les inconvénients ; et presque tous les Anciens ont cru que le gouvernement de Lacédémone était celui qui avait approché le plus près de cette idée de perfection.

Polyb. l. 6,
p. 458-459.

ARTICLE PREMIER.

Du gouvernement de Sparte.

Depuis que les Héraclides étaient rentrés dans le Péloponnèse, Sparte était gouvernée par deux rois, toujours pris de deux mêmes familles qui descendaient d'Hercule par deux branches différentes, comme je l'ai

observé ailleurs. Soit orgueil et abus du pouvoir despotique du côté des rois, soit esprit d'indépendance et amour démesuré de la liberté de la part du peuple, Sparte, dans ses commencements, fut toujours agitée de dissensions et de révoltes, qui auraient infailliblement causé sa ruine, comme il arriva à Argos et à Messène, deux villes voisines de Sparte et aussi puissantes qu'elle, si la sage prévoyance de Lycurgue n'en eût prévenu les funestes suites par la réforme qu'il mit dans l'état. Je l'ai rapportée fort au long dans la vie de Lycurgue : je ne toucherai ici que ce qui regarde le gouvernement.

§ I. *Idee abrégée du gouvernement de Sparte. La parfaite soumission aux lois en était comme l'ame.*

Lycurgue rétablit l'ordre et la paix dans Sparte par l'établissement du sénat. Il était composé de vingt-huit sénateurs, et les deux rois y présidaient. Cette auguste compagnie, formée de ce qu'il y avait dans la nation d'hommes les plus sages et les plus expérimentés, servait comme de contre-poids aux deux autres autorités, je veux dire à celle des rois et à celle du peuple; et quand l'une voulait prendre le dessus, le sénat se rangeait du côté de l'autre, et les tenait ainsi toutes deux dans un juste équilibre. Dans la suite¹, pour empêcher que cette compagnie même n'abusât de son pouvoir, qui était fort grand, on lui mit une espèce de frein en nommant cinq éphores qui étaient tirés du peuple, dont la charge ne durait qu'un an,

¹ Voyez tome II, pag. 364. — L.

mais qui avaient autorité et sur les sénateurs, et sur les rois mêmes.

Le pouvoir des rois était fort borné, sur-tout dans la ville et en temps de paix. Dans la guerre, c'étaient eux qui commandaient les flottes et les armées, et pour-lors ils avaient plus d'autorité. Cependant on leur donnait alors même des espèces d'inspecteurs et de commissaires qui leur tenaient lieu d'un conseil nécessaire, et l'on choisissait ordinairement pour cette fonction ceux des citoyens qui étaient mal avec eux, afin qu'il n'y eût point de connivence de leur part, et que le public fût mieux servi. Il y avait presque toujours une secrète mésintelligence entre les deux rois, soit qu'elle vînt de la jalousie entre les deux branches, soit qu'elle fût l'effet de la politique spartaine, à qui leur trop grande union aurait pu donner de l'ombrage.

Arist de Rep.
lib. 2, p. 331.

Les éphores avaient encore plus d'autorité à Sparte que les tribuns du peuple à Rome ¹ : ils présidaient à l'élection des magistrats, et leur faisaient rendre compte de leur administration. Leur pouvoir s'étendait jusque sur la personne des rois et des princes de la famille royale, qu'ils avaient droit de faire mettre en prison, comme ils le firent à l'égard de Pausanias. Quand ils étaient assis sur leur siège dans le tribunal, ils ne se levaient point à l'arrivée des rois, marque de respect qui était rendu à ceux-ci par tous les autres magistrats; ce qui semblait supposer dans les éphores une espèce de supériorité, parce qu'ils représentaient le peuple; et il est marqué d'Agésilas que, lorsqu'il était assis sur son trône pour rendre la justice, et que

Plut. in Agésilas. p. 597.

¹ C'était également le peuple qui élisait les éphores : il pouvait les choisir dans toutes les classes de citoyens. — L.

les éphores arrivaient, il ne manquait jamais de se lever pour leur faire honneur. Il y a beaucoup d'apparence qu'avant lui les rois n'en usaient pas toujours ainsi, Plutarque rapportant cette démarche d'Agésilas comme lui étant particulière.

Les affaires se proposaient et s'examinaient dans le sénat, c'était là que se formaient les résolutions. Mais les décrets du sénat n'avaient point de force s'ils n'étaient ratifiés par le peuple¹.

Il fallait qu'il y eût une grande sagesse dans les lois que Lycurgue avait établies pour le gouvernement de Sparte, puisque, tant qu'elles furent exactement observées, jamais on ne vit dans cette ville de mouvements ni de séditions de la part du peuple, jamais on n'y proposa de faire aucun changement dans la manière de gouverner, jamais aucun particulier n'y usurpa l'autorité par violence et ne s'y fit tyran, jamais le peuple ne songea à faire sortir la royauté des deux familles où elle avait toujours été, et jamais aussi aucun roi n'entreprit de s'attribuer plus de pouvoir que les lois ne lui en donnaient. Cette réflexion, qui est de Xénophon et de Polybe, marque l'idée qu'ils avaient de la sagesse de Lycurgue en matière de politique, et le cas qu'on en doit faire. En effet, nulle autre ville de la Grèce n'a eu cet avantage, et toutes ont eu à essayer plusieurs chan-

Xenoph.
in Agesil.
p. 651.
Polyb. l. 6,
p. 459.

¹ Les assemblées du peuple étaient de deux espèces : la petite assemblée ne se composait que de Spartiates; elle s'occupait de la succession au trône, de l'élection ou de la déposition des magistrats, et des objets relatifs à la religion et à la législation. L'assemblée générale, composée des

députés de toute la Laconie, était convoquée quand il s'agissait de paix, de guerre ou d'alliance : on y admettait même des députés des peuples alliés. Les rois, le sénat et les différentes classes de magistrats assistaient à ces deux espèces d'assemblées. — L.

gements et plusieurs vicissitudes, faute de pareilles lois qui y fixassent pour toujours la forme du gouvernement.

La raison de cette constance et de cette stabilité des Lacédémoniens dans leur gouvernement et dans leur conduite, c'est qu'à Sparte c'étaient les lois qui dominaient absolument, et qui y avaient une autorité souveraine; au lieu que la plupart des autres villes grecques, livrées aux caprices des particuliers, au pouvoir despotique, à une domination arbitraire et sans règles, éprouvaient la vérité de ce que dit Platon, qu'une ville est malheureuse où ce sont les magistrats qui commandent aux lois, et non les lois aux magistrats.

Plat. lib. 1,
de Leg.
pag. 635.

L'exemple d'Argos et de Messène, que j'ai déjà indiqué, suffirait seul pour montrer combien la réflexion que je viens de faire est juste et véritable. Au retour de l'expédition de Troie, les Grecs, connus sous le nom de *Doriens*, s'établirent dans trois villes du Péloponnèse, qui sont Lacédémone, Argos, Messène, et jurèrent de s'entre-secourir les uns les autres. Ces trois villes, soumises également au pouvoir monarchique, avaient les mêmes avantages, si ce n'est que les deux dernières l'emportaient beaucoup sur l'autre par la fertilité du terroir où elles étaient situées. Cependant Argos et Messène ne conservèrent pas long-temps leur supériorité. La hauteur des rois et la désobéissance des peuples les firent tomber de l'état florissant où elles avaient été d'abord, et elles montrèrent par leur exemple, dit Plutarque après Platon, que c'était une grâce toute particulière que les dieux avaient faite aux Spartiates de leur donner un homme comme Lycurgue, capable de leur prescrire un plan de gouvernement si sage et si raisonnable.

Plat. lib. 3,
de Leg.
p. 683 - 685.
Plut. in Ly-
curg. p. 43.

Pour le maintenir sans altération, on s'appliquait avec un soin particulier à élever les jeunes gens selon les lois et les mœurs du pays, afin qu'enracinées et fortifiées par une longue habitude, elles devinssent en eux comme une seconde nature. La manière dure et sobre dont ils étaient nourris répandait dès-lors dans tout le reste de leur vie un goût naturel pour la frugalité et la tempérance, qui les distinguait de tous les autres peuples, et qui les rendait merveilleusement propres à supporter les fatigues de la guerre. Platon remarque que cette salutaire coutume avait banni de Sparte et de tout le territoire qui en dépendait l'ivrognerie, les débauches, et tous les désordres qui en sont la suite; de sorte que c'était un crime puni par la loi que de prendre du vin avec excès, même dans les fêtes des bacchanales, qui par-tout ailleurs étaient des jours de licence où les villes entières se permettaient les derniers excès.

Plat. de Leg.
lib. 1, p. 637.

On accoutumait aussi les enfants, dès l'âge le plus tendre, à une parfaite soumission aux lois, aux magistrats, et à tous ceux qui étaient en place¹; et leur éducation n'était, à proprement parler, qu'un apprentissage d'obéissance. C'est pour cela qu'Agésilas conseilla à Xénophon de faire venir ses enfants à Sparte, comme à une école excellente², pour y apprendre la plus belle et la plus grande de toutes les sciences, qui est celle d'obéir et de commander; car l'une conduit à l'autre. Ce n'étaient pas seulement les petits, les pauvres, les citoyens du commun qui étaient ainsi soumis aux lois; c'étaient les plus riches, les plus puissants, les magis-

¹ Ὡς τὴν παιδείαν εἶναι μελέτην τὸ κάλλιστον, ἀρχεσθαι καὶ ἀρχεῖν. εὐπειθείας. (PLUT. in *Lycurg.*, p. 50.) (PLUT. in *Agesil.* p. 606.)

² Μαθησομένους τῶν μαθημάτων

trats, les rois mêmes, et ils ne se distinguaient des autres que par une obéissance plus exacte, persuadés que c'était le moyen le plus sûr de se faire eux-mêmes obéir et respecter par leurs inférieurs.

De là ces réponses si célèbres de Démarate. Xerxès ne pouvait comprendre que les Lacédémoniens, qui n'avaient point de maître qui pût les contraindre, fussent capables d'affronter les périls et la mort. « Ils sont libres « et indépendants de tout homme, répliqua Démarate; « mais ils ont au-dessus d'eux la loi qui les domine : « et cette loi leur ordonne de vaincre ou de mourir. » Dans une autre occasion, comme on s'étonnait qu'étant roi il se fût laissé exiler : *C'est, dit-il, qu'à Sparte la loi est plus forte que les rois.*

Herod. 1. 7,
c. 145-146.

Plut. in
Apophtheg.
Lacon.
pag. 220.

Cela parut bien dans la prompte obéissance d'Agésilas aux ordres des éphores qui le rappelaient au secours de sa patrie; occasion délicate pour un roi et pour un conquérant, mais où il crut¹ qu'il était plus glorieux pour lui d'obéir à la patrie et aux lois que de commander de nombreuses armées, et même que de faire la conquête de l'Asie.

Id. in Agesil.
p. 603-604.

§ II. *Amour de la pauvreté établi à Sparte.*

A cette soumission parfaite aux lois de l'état Lycurgue ajouta un autre principe de gouvernement non moins admirable, qui fut d'écarter de Sparte tout luxe, toute dépense, toute magnificence; d'y décrier absolument les richesses, d'y mettre en honneur la pauvreté, et de l'y rendre nécessaire, en substituant une monnaie de fer à la monnaie d'or et d'argent, qui jusque-là y avait été en usage. J'ai exposé ailleurs comment il s'y

¹ « Multò gloriosius duxit, si in bello superasset Asiam. » (CORNEL. NEP. in Agesil. cap. 4.)

prit pour faire réussir une entreprise si difficile¹. Je me borne ici à examiner ce qu'on en doit penser par rapport au gouvernement.

Cette pauvreté où Lycurgue avait réduit Sparte, et qui semblait lui interdire toute conquête et lui ôter tout moyen de s'accroître et de s'agrandir, était-elle bien propre à la rendre puissante et florissante? Une telle constitution de gouvernement, qui jusque-là était sans exemple, et qui depuis n'a été imitée de personne, marque-t-elle dans ce législateur un grand fonds de prudence et de politique? et le tempérament qu'on imagina dans la suite sous Lysandre, en laissant aux particuliers leur pauvreté, et rétablissant le public dans l'usage de la monnaie d'or et d'argent, n'était-il pas un sage correctif de ce qu'il y avait d'outré et d'excessif dans la loi de Lycurgue dont il s'agit?

Il semble, à ne consulter que les vues ordinaires de la prudence humaine, qu'il faudrait raisonner ainsi : mais l'événement, qui est ici un garant et un juge non suspect, nous force de penser tout autrement. Pendant que Sparte demeura pauvre et qu'elle se maintint dans le mépris de l'or et de l'argent, ce qui dura plusieurs siècles, elle fut puissante et glorieuse; et la date du temps où elle commença à déchoir est celle où elle commença à donner atteinte à la sévère défense que Lycurgue lui avait faite d'user jamais d'or et d'argent.

L'éducation qu'il voulait qu'on donnât aux jeunes Lacédémoniens, la vie sobre et dure qu'il recommanda avec tant de soin, les exercices du corps pénibles et violents qu'il leur prescrivit, l'éloignement de tout autre soin et de toute autre occupation, en un mot, toutes

¹ Voyez tome II, p. 367. — L.

ses lois et tous ses établissements montrent que sa vue était de former un peuple de soldats, uniquement dévoués aux armes et aux fonctions militaires. Je ne prétends pas justifier absolument cette vue, qui avait de grands inconvénients, et j'ai marqué ailleurs ce que j'en pensais. Mais, en la supposant, il faut avouer que ce législateur fait paraître une grande sagesse dans les moyens qu'il prend pour l'exécution.

Le danger presque inévitable d'un peuple destiné uniquement à la guerre, et qui a toujours les armes à la main, et ce qu'il a de plus à craindre, est l'injustice, la violence, l'ambition, le desir de s'accroître, de profiter de la faiblesse de ses voisins, de les opprimer par la force, d'envahir leurs terres sous de faux prétextes que la cupidité ne manque pas de suggérer, et d'étendre ses limites le plus loin qu'il est possible : tous vices et excès qui font horreur dans les particuliers et dans le commerce ordinaire de la vie, mais qu'il a plu aux hommes de revêtir d'un air de grandeur et de gloire dans les princes et dans les conquérants.

Le grand soin de Lycurgue fut de prémunir son peuple contre cette dangereuse tentation. Sans parler des autres moyens qu'il mit en usage, il en employa deux qui ne pouvaient pas manquer de produire leur effet. Le premier fut d'interdire à ses citoyens toute navigation et tout combat naval¹. La situation de sa ville, et la crainte que le commerce, source ordinaire du luxe et du dérèglement, ne corrompît la pureté des mœurs de Sparte, purent avoir part à cette défense. Mais son principal motif fut de mettre ses citoyens hors d'état

¹ Ἀπείρητο δὲ αὐτοῖς ναύταις εἶναι, καὶ ναυμαχεῖν. (PLUT. *in Lacon. instit.* p. 239.)

de songer à faire des conquêtes, qu'un peuple renfermé dans les bornes étroites d'une péninsule ne pouvait pas pousser fort loin, à moins qu'il ne fût maître de la mer.

Le second moyen était encore plus efficace : ce fut d'interdire tout usage de la monnaie d'or et d'argent, et d'en introduire à sa place une de fer, qui était d'un grand poids et d'une très-petite valeur, et qui ne pouvait avoir de cours que dans le pays même. Comment, avec une telle monnaie, lever et soudoyer des troupes étrangères, équiper des flottes, entretenir de nombreuses armées, soit de terre soit de mer ?

Polyb. 1. 6,
p. 49^r.
Plut. in Ly-
curg. p. 59.

Aussi le dessein de Lycurgue, en rendant ses citoyens belliqueux et leur mettant les armes à la main, ne fut pas, comme le remarque Polybe, et Plutarque après lui, d'en faire d'illustres conquérants, qui pussent porter la guerre au loin et subjuguier un grand nombre de peuples. Son unique but était, que, renfermés dans le Péloponnèse, et contents de l'étendue de terres et de domaine que leur avaient laissés leurs ancêtres, ils ne songeassent qu'à s'y maintenir en paix, et à s'y défendre avantageusement contre les voisins qui auraient la témérité de les attaquer; et ils n'avaient pas besoin pour cela d'or ni d'argent, trouvant dans leur pays, et encore plus dans leur manière de vivre sobre et tempérante, de quoi entretenir leurs armées, lorsqu'elles ne sortaient point de l'enceinte de leur pays, ou des terres voisines.

Or, dit Polybe, ce plan une fois supposé, il faut avouer qu'il n'y a rien de plus sage et de mieux imaginé que les établissements de Lycurgue pour maintenir un peuple dans la possession de sa liberté, et pour le faire jouir d'une paix et d'une tranquillité parfaite. En effet, représentons-nous une petite république, telle qu'était

celle de Sparte, dont tous les citoyens soient endurcis au travail, accoutumés à vivre de peu, aguerris, courageux, intrépides; et supposons que le principe fondamental de cette petite république est de ne faire tort à personne, de ne point inquiéter ses voisins, de ne point envahir leurs terres ni leurs biens, mais au contraire de se déclarer en faveur des opprimés contre l'injustice et la violence des oppresseurs : n'est-il pas certain qu'une telle république, environnée d'un grand nombre d'états d'une pareille étendue, serait généralement respectée par tous les peuples voisins, qu'elle deviendrait l'arbitre souveraine de toutes leurs querelles, et qu'elle exercerait sur eux un empire d'autant plus glorieux et d'autant plus durable, qu'il serait volontaire, et fondé uniquement sur l'idée que ces peuples auraient de sa vertu, de sa justice, et de son courage.

Voilà le but que Lycurgue s'était proposé. Convaincu que le bonheur d'une ville, comme celui d'un particulier, dépend de la vertu et d'être bien avec soi-même, il régla Sparte de manière qu'elle se pût être toujours suffisante à elle-même, et toujours dans les principes de sagesse et d'équité. De là cette estime universelle des peuples voisins, et même des étrangers, qui ne demandaient aux Lacédémoniens ni argent, ni vaisseaux, ni troupes, mais un seul Spartiate pour commander leurs armées : et quand ils l'avaient obtenu, ils lui rendaient une entière obéissance avec toutes sortes d'honneurs et de respects. C'est ainsi que les Siciliens obéirent à Gylippe, les Chalcidiens à Brasidas, et tous les Grecs d'Asie à Lysandre, à Callicratidas, et à Agésilas¹; re-

¹ Πρὸς σύμπασαν τὴν τῶν Σπαρτιατῶν πόλιν, ὡς περ παιδαγωγὸν ἢ διδάσκαλον εὐσχήμονος βίου καὶ ταγμένης πολιτείας, ἀποβλέποντες.

gardant la ville de Sparte comme la maîtresse des autres dans l'art de bien vivre et de bien gouverner.

L'époque du commencement de la décadence de Sparte fut le violement ouvert des lois de Lycurgue. Je ne prétends pas que jusque-là elles y eussent toujours été observées exactement, il s'en faut bien : mais l'esprit de ces lois avait presque toujours dominé dans la plupart de ceux qui gouvernaient. Aussitôt que l'ambition de régner sur toute la Grèce leur eut inspiré le dessein d'avoir des armées navales et des troupes étrangères, et qu'il fallut avoir de l'argent pour les entretenir, Sparte, oubliant ses anciennes maximes, se vit contrainte de recourir aux Barbares qu'elle avait jusque-là détestés, et de faire bassement la cour aux rois de Perse qu'elle avait vaincus autrefois avec tant de gloire; et cela pour tirer d'eux quelques sommes d'argent et quelques secours de troupes et de vaisseaux contre leurs propres frères, c'est-à-dire contre des peuples nés ou établis comme eux dans la Grèce. Ils eurent ainsi l'imprudence et le malheur de rappeler dans Sparte, avec l'or et l'argent, tous les vices et tous les crimes que la monnaie de fer en avait bannis; et ils préparèrent la voie aux changements qui y arrivèrent depuis, et qui en causèrent la ruine. Et c'est ce qui relève infiniment la sagesse de Lycurgue, d'avoir prévu de si loin ce qui pouvait donner atteinte au bonheur de ses citoyens, et d'y avoir préparé de salutaires remèdes par la sorte de gouvernement qu'il établit à Sparte. On ne doit pas néanmoins lui en attribuer à lui seul tout l'honneur. Un autre législateur qui l'avait précédé de plusieurs siècles en partage la gloire avec lui.

§ III. *Lois de Crète établies par Minos, modèles de celles de Sparte.*

Tout le monde sait que Lycurgue avait formé le plan de la plupart de ses lois sur le modèle de celles qui pour-lors étaient observées dans l'île de Crète, où il passa un temps assez considérable pour les étudier de plus près. Je crois devoir en donner ici quelque idée, ayant omis par oubli de le faire dans l'endroit où cela aurait été plus naturel, c'est-à-dire lorsque j'ai parlé pour la première fois de Lycurgue et de ses établissements.

Minos, que la Fable nous donne pour fils de Jupiter, était l'auteur de ces lois. Il vivait environ cent ans avant la guerre de Troie¹. C'était un prince puissant, sage, modéré, plus estimable encore par ses vertus morales que par ses qualités guerrières. Après avoir conquis l'île de Crète et plusieurs autres îles voisines, il songea à affermir par de sages lois le nouvel état dont il s'était rendu maître par la force des armes. Le but qu'il se proposa dans l'établissement de ces lois fut de rendre ses sujets heureux en les rendant vertueux. Il écarta de ses états l'oisiveté, la volupté, le luxe, les délices, sources fécondes de tous les vices. Sachant que la liberté est regardée comme le plus doux et le plus grand de tous les biens, et qu'elle ne peut subsister sans une parfaite union entre les citoyens, il travailla à établir entre eux une sorte d'égalité qui en est le nœud et la base, et qui est fort propre à en éloigner toute envie, toute jalousie, toute haine, toute dissension. Il n'en-

AN. M. 2720
AV. J. C. 1284

Strab. l. 10,
p. 480.

¹ Cette date est incertaine : Minos I en l'année 1548 av. J. C. M. Larcher place la naissance de (*Chronol. d'Hérodote*, p. 338.)

treprit point de faire de nouveaux partages de terres, ni d'interdire tout usage de l'or et de l'argent; il songea à unir ses sujets par d'autres liens qui ne lui parurent pas moins fermes ni moins raisonnables.

Il ordonna que les enfants fussent tous nourris et élevés ensemble par troupes et par bandes, afin que de bonne heure on leur enseignât les mêmes principes et les mêmes maximes. Leur vie était dure et sobre. On les accoutumait à se passer de peu, à souffrir le chaud et le froid, à marcher dans des endroits rudes et escarpés, à faire entre eux de petits combats bande contre bande, à souffrir courageusement les coups qu'ils se portaient l'un à l'autre, et à s'exercer à une sorte de danse qui se faisait les armes à la main, et qu'on appela depuis la *pyrrhique*; afin, dit Strabon, que jusqu'à leurs divertissements tout ressentît la guerre et les y formât. On leur faisait aussi apprendre de certains airs de musique, mais d'une musique mâle et martiale.

Plat. de Leg.
lib. 1, p. 625.

Ils n'étaient point instruits ni à monter à cheval, ni à porter des armes pesantes; mais en récompense ils excellaient à tirer de l'arc, et c'était là leur exercice le plus ordinaire. La raison en est toute naturelle. La Crète n'est point un pays plat et uni, ni propre à nourrir des chevaux comme celui des Thessaliens, qui passaient pour les meilleurs cavaliers de la Grèce; mais un pays raboteux et fourré, plein de buttes et de hauteurs, où des hommes pesamment armés n'auraient pu s'exercer à la course. Mais en fait d'archers, et de soldats armés à la légère, propres pour les ruses de guerre et pour les stratagèmes, les Crétois prétendaient tenir le premier rang.

Minos crut devoir établir dans la Crète la commu-

nauté des tables et des repas. Outre plusieurs autres grands avantages qu'il y trouvait, comme d'introduire dans ses états une sorte d'égalité, les riches et les pauvres ayant la même nourriture, d'accoutumer ses sujets à une vie sobre et frugale, de cimenter l'amitié et l'union entre les citoyens par la familiarité et la gaiété qui règnent à la table, il avait aussi en vue les exercices de la guerre, où les soldats sont obligés de manger ensemble. C'était le public qui fournissait aux dépenses de la table. Des revenus de l'état, on en employait une partie pour ce qui regarde les frais de la religion et l'honoraire des magistrats : l'autre était destinée pour les repas communs. Ainsi femmes, enfants, hommes faits, vieillards, tous étaient nourris au nom et aux dépens de la république; en quoi Aristote donne la préférence aux repas de Crète sur ceux de Sparte, où les particuliers étaient obligés de fournir leur quote-part, faute de quoi ils n'étaient point reçus dans les assemblées, ce qui était en exclure les pauvres.

Aristot.
de Rep.
lib. 2, c. 10.

Après le repas, les vieillards parlaient des affaires d'état. La conversation roulait le plus souvent sur l'histoire du pays, sur les actions et les vertus des grands hommes qui s'y étaient distingués par leur courage dans la guerre, ou par leur sagesse dans le gouvernement; et l'on exhortait les jeunes gens, qui assistaient à ces sortes d'entretiens, à se proposer ces grands hommes comme des modèles sur lesquels ils devaient former leurs mœurs et régler leur conduite.

Athen. 1. 4,
p. 143.

On reproche à Minos, aussi-bien qu'à Lycurgue, de n'avoir envisagé que la guerre dans toutes ses lois, ce qui est un grand défaut pour un législateur. Il est vrai qu'il y a fait beaucoup d'attention, parce qu'il était

Plat. de Leg.
lib. 1, p. 626.

persuadé que le repos, la liberté, les richesses de ses sujets étaient sous la protection et comme sous la sauvegarde des armes et de la science militaire, tous ces avantages étant enlevés par le vainqueur à ceux qui succombent dans la guerre. Mais il voulait qu'on ne fit la guerre que pour arriver à la paix; et il s'en faut bien que ses lois se bornassent à ce seul objet.

Chez les Crétois la culture de l'esprit n'était pas entièrement négligée, et l'on avait soin d'y donner aux jeunes gens quelque teinture des lettres. Les poésies d'Homère, bien postérieures à Minos, n'y étaient pas inconnues, quoiqu'ils fissent peu de cas et peu d'usage des poètes étrangers. Ils étaient curieux des connaissances propres à former les mœurs; et, ce qui n'est pas un petit éloge¹, ils se piquaient plus de penser beaucoup que de parler beaucoup. Le poète Épiménide, qui fit un voyage à Athènes du temps de Solon, et qui y fut fort estimé, était de Crète: quelques-uns le mettent au nombre des sept sages.

Un des établissements de Minos que Platon admirait le plus, était qu'on inspirât de bonne heure aux jeunes gens un grand respect pour les maximes de l'état, pour les coutumes, pour les lois, et qu'on ne leur permît jamais de mettre en question ni de révoquer en doute si elles étaient sagement établies ou non; parce qu'ils devaient les regarder, non comme prescrites et imposées par les hommes, mais comme émanées de la Divinité même. En effet, il avait eu grand soin d'avertir son peuple que c'était Jupiter qui les lui avait dictées. Il eut la même attention par rapport aux magistrats et aux personnes âgées, qu'il recommandait d'honorer d'une

¹ Πολύνοιαν μᾶλλον ἢ πολυλογίαν ἀσχεῖν.

manière particulière ; et afin que rien ne pût donner atteinte au respect qui leur est dû , il voulut que , si l'on remarquait en eux quelques défauts , on n'en parlât jamais en présence des jeunes gens : sage précaution , et qui serait bien nécessaire dans l'usage commun de la vie !

Le gouvernement de Crète fut d'abord monarchique , et Minos en a laissé à tous les siècles un modèle parfait. Selon lui , comme le remarque un grand homme ¹ , le roi peut tout sur les peuples , mais les lois peuvent tout sur lui. Il a une puissance absolue pour faire le bien , et les mains liées dès qu'il veut faire le mal. Les lois lui confient les peuples comme le plus précieux de tous les dépôts , à condition qu'il sera le père de ses sujets. Elles veulent qu'un seul homme serve par sa sagesse et par sa modération à la félicité d'un nombre infini de sujets , non pas que ceux-ci servent par leur misère et par leur lâche servitude à flatter l'orgueil et la mollesse d'un seul homme. Selon lui , le roi doit être au-dehors le défenseur de la patrie en commandant les armées , et au-dedans le juge des peuples pour les rendre bons , sages et heureux. Ce n'est point pour lui-même que les dieux l'ont fait roi : il ne l'est que pour être l'homme des peuples. Il leur doit tout son temps , tous ses soins , toute son affection ; et il n'est digne du trône qu'autant qu'il s'oublie lui-même pour se sacrifier au bien public. Voilà l'idée que Minos avait de la royauté , dont il nous

Plat. in Min.
p. 320.

a laissé une image vivante dans sa personne , et qu'Hésiode a parfaitement exprimée en deux mots en appelant ce prince *le plus roi de tous les rois mortels* , βασιλεύτατον θνητῶν βασιλῆων ; c'est-à-dire qu'il possédait dans

¹ M. de Fénelon.

un souverain degré toutes les vertus royales, et qu'il était roi en tout.

Arist.
de Rep.
lib. 2, c. 10.

Il paraît que l'autorité des rois ne fut pas d'une longue durée, et qu'elle fit place à un gouvernement républicain; et ç'avait été l'intention de Minos. Le sénat, composé de trente sénateurs, formait le conseil public. C'était là que s'examinaient les affaires, et que se prenaient les résolutions : mais elles n'avaient de force qu'après que le peuple y avait joint ses suffrages et donné son approbation. Des magistrats établis au nombre de dix pour maintenir le bon ordre dans l'état, et pour cette raison appelés *cosmes*¹, tenaient en respect les deux autres corps de l'état, et en faisaient l'équilibre. C'étaient eux qui, en temps de guerre, commandaient les armées. On les choisissait au sort, mais seulement dans de certaines familles. Ils étaient à vie, et ne rendaient compte à personne de leur administration. On tirait les sénateurs de cette compagnie.

Les Crétois faisaient cultiver leurs terres par des esclaves ou des mercenaires, qui étaient tenus de leur en payer tous les ans une certaine somme. On les appelait *perioeci*², apparemment parce qu'ils étaient tirés des peuples du voisinage que Minos avait subjugués. Comme ils habitaient dans une île, c'est-à-dire dans un pays séparé, les Crétois n'avaient pas autant à craindre de leur part que les Lacédémoniens de la part des Ilotes, qui se joignaient souvent aux peuples voisins pour les attaquer. Une coutume établie anciennement dans la Crète, d'où elle a passé chez les Romains,

¹ Κόσμος, *ordo*. = Aristote et d'autres auteurs les comparent aux éphores de Lacédémone. — L.

² Περίοικοι, *qui habitent dans le voisinage*. — L.

donne lieu de croire que ceux qui servaient ce peuple, et qui cultivaient ses terres, étaient traités avec bonté et douceur. Dans les fêtes de Mercure, les maîtres servaient à table leurs esclaves, et leur rendaient tous les mêmes offices qu'ils recevaient d'eux pendant toute l'année : restes et vestiges précieux des temps primitifs où tous les hommes étaient égaux, et qui semblaient avertir les maîtres que les serviteurs sont de même condition qu'eux, et que c'est renoncer à l'humanité que de les traiter durement et avec hauteur.

Athen l. 14 ,
p. 639.

Comme un prince ne peut pas tout faire par lui-même, et qu'il est obligé de s'associer des coopérateurs, de la conduite desquels il se rend responsable, Minos se déchargea en partie sur son frère Rhadamanthe de l'administration de la justice dans la ville capitale, fonction la plus essentielle et la plus indispensable de la royauté. Il connaissait sa probité, son désintéressement, ses lumières, sa fermeté ; et il s'était appliqué à le former lui-même pour cette place importante. Un autre ministre était chargé du soin des autres villes, qu'il parcourait trois fois chaque année, pour examiner si les lois que le prince avait établies y étaient exactement observées, et si les magistrats et les officiers subalternes s'y acquittaient religieusement de leur devoir.

Plat. in Min.
pag. 320.

La Crète, sous un gouvernement si sage, changea entièrement de face, et parut être devenue le domicile de la vertu, de la probité, de la justice. On en peut juger par ce que la Fable nous apprend de l'honneur que Jupiter fit à ces deux frères en les établissant juges des enfers : car tout le monde sait que la Fable est fondée sur des histoires réelles et véritables, mais déguisées

sous d'agréables emblèmes, propres à en mieux faire goûter la vérité.

Plat.
in Gorg.
p. 523-526;
in Axioch.
p. 371.

C'était, selon la tradition fabuleuse, une loi établie de tout temps, qu'au sortir de la vie les hommes fussent jugés pour recevoir la récompense ou le châtiment de leurs bonnes ou mauvaises actions. Sous le règne de Saturne, et dans les premières années de celui de Jupiter, ce jugement se prononçait dans l'instant même qui précédait la mort, ce qui donnait lieu à de criantes injustices. Des princes qui avaient été injustes et cruels, paraissant devant leurs juges avec toute la pompe et tout l'appareil de leur puissance, et produisant des témoins qui déposaient en leur faveur parce qu'ils redoutaient encore leur colère tant qu'ils étaient en vie, les juges, éblouis par ce vain éclat, et séduits par ces témoignages trompeurs, déclaraient ces princes innocents et les faisaient passer dans l'heureuse demeure des justes. Il en faut dire autant à proportion des gens de bien, mais pauvres et sans appui, que la calomnie poursuivait encore jusqu'à ce dernier tribunal, et trouvait le moyen de les y faire condamner comme coupables.

La Fable ajoute que, sur les plaintes réitérées qu'on en porta à Jupiter, et sur les vives remontrances qu'on lui fit, il changea la forme de ces jugements. Le temps en fut fixé au moment même qui suit la mort. Rhadamanthe et Éaque, tous deux fils de Jupiter, sont établis juges, le premier pour les Asiatiques, l'autre pour les Européens; et Minos au-dessus d'eux, pour décider souverainement en cas d'obscurité et d'incertitude. Leur tribunal est placé dans un endroit appelé *le champ de la vérité*, parce que le mensonge et la calomnie n'en

peuvent approcher. Là comparait un prince dès qu'il a rendu le dernier soupir, dépouillé de toute sa grandeur, réduit à lui seul, sans défense et sans protection, muet et tremblant pour lui-même, après avoir fait trembler toute la terre. S'il est trouvé coupable de crimes qui soient d'un genre à pouvoir être expiés, il est relégué dans le Tartare pour un temps seulement, et avec assurance d'en sortir quand il aura été suffisamment purifié. Mais si ce sont des crimes impardonnables, tels que l'injustice, le parjure, l'oppression des peuples, il est précipité dans le même Tartare pour y souffrir des peines éternelles. Les justes, au contraire, de quelque condition qu'ils soient, sont conduits dans l'heureux séjour de la paix et de la joie pour y jouir d'un bonheur qui ne finira jamais.

Qui ne voit que les poètes, sous le voile de ces fictions, ingénieuses à la vérité, mais peu honorables aux dieux, ont voulu nous donner le modèle d'un prince accompli, dont le premier soin est de rendre la justice aux peuples, et nous peindre le rare bonheur dont jouit la Crète sous le sage gouvernement de Minos? Ce bonheur ne finit pas avec lui. Les lois qu'il avait établies étaient encore dans toute leur vigueur du temps de Platon, c'est-à-dire plus de neuf cents ans après; aussi les regardait-on comme le fruit des longs¹ entretiens qu'il avait eus pendant plusieurs années avec Jupiter, qui avait bien voulu devenir son maître, se² rendre familier avec lui comme avec un bon ami, et le former

Plat. in Min.
p. 321.

Id. p. 319.

¹ « Et Jovis arcanis Minos admis-
sus. » (HORAT. lib. I, od. 23.)

Moïse : Dieu parlait à Moïse face à
face comme un ami parle à son ami.

² Cette fiction des poètes a pu être
tirée de l'Écriture sainte, qui dit de

(Exod. 33, 11.)

au grand art de régner avec une complaisance secrète ,
comme un disciple chéri et un fils tendrement aimé.
C'est ainsi que Platon explique ces paroles d'Homère :

Odyss.
T. v. 179.

Διὸς μεγάλου ὀαριότης ; éloge, selon lui , le plus magnifique qu'on puisse faire d'un mortel, et que ce poète n'a accordé qu'à Minos seul.

Malgré un mérite si éclatant et si solide, les théâtres d'Athènes ne retentissaient que d'imprécations contre la mémoire de Minos; et Socrate, dans le dialogue de Platon que j'ai déjà cité plusieurs fois, en fait la remarque, et en apporte la raison. Mais auparavant il fait une réflexion bien digne d'être pesée. « Quand il « s'agit de louer ou de blâmer les grands hommes, il « importe infiniment, dit-il, de le faire avec circonspection et sagesse, parce que de là dépend l'idée qu'on « se forme de la vertu et du vice, et le discernement « que l'on doit faire entre les bons et les mauvais : car, « ajoute-t-il, Dieu entre dans une juste indignation « quand il voit qu'on blâme un prince qui lui ressemble, et qu'au contraire on loue celui qui lui est « opposé en tout. Il ne faut pas croire qu'il n'y ait de « sacré que le bronze et le marbre (il parle des statues « qu'on adorait) : l'homme de bien est ce qu'il y a dans « le monde de plus sacré, et le méchant ce qu'il y a de « plus détestable. »

Après cette réflexion, Socrate marque que la source et la cause de la haine des Athéniens contre Minos était le tribut injuste et cruel qu'il avait exigé d'eux en les obligeant de lui envoyer, de neuf ans en neuf ans, sept jeunes hommes et sept jeunes filles qui devaient être dévorés par le Minotaure; et il ne peut s'empêcher de faire un reproche à ce prince de s'être attiré la haine

d'une ville pleine de savants comme Athènes, et d'avoir armé contre lui la langue des poètes, nation dangereuse et redoutable par les traits empoisonnés qu'elle ne manque pas de lancer contre ses ennemis.

Il paraît, par tout ce que je viens de dire, que Platon attribuait à Minos l'imposition de ce cruel tribut. Apollodore, Strabon et Plutarque semblent avoir pensé de même. Monsieur l'abbé Banier prétend et prouve qu'ils se sont trompés, et qu'ils ont confondu avec le premier Minos dont il s'agit ici un second Minos¹, son petit-fils, qui régna comme lui dans la Crète, et qui, pour venger la mort de son fils Androgée, tué dans l'Attique, déclara la guerre aux Athéniens, et leur imposa ce tribut, auquel Thésée mit fin en tuant le Minotaure. Il serait difficile, en effet, de concilier une conduite si inhumaine et si barbare avec ce que toute l'antiquité nous apprend de la bonté, de la douceur, de l'équité de Minos, et avec les magnifiques éloges qu'elle fait de la police et des réglemens de Crète.

Il est vrai que dans la suite les Crétois dégénérent beaucoup de leur ancienne réputation, et se décrièrent absolument par un changement de mœurs entier, étant devenus avares, intéressés jusqu'à ne trouver aucun gain sordide, ennemis du travail et d'une vie réglée, menteurs et fourbes déclarés, en sorte que *crétiser* était devenu chez les Grecs un proverbe pour signifier mentir et tromper. On sait² que saint Paul cite contre eux comme véritable un témoignage d'un de leurs anciens

Mém.
de l'Acad.
des Inscript.
tom. III.

¹ M. Larcher place la mort de Minos II, en 1355 av. J. C. — L.

² Κρητες ἀει ψεύσαι, κακὰ θηρία, γαστέρες ἀργαί. Les Crétois sont toujours menteurs; ce sont de méchantes bêtes qui n'aiment qu'à manger et à ne rien faire. (*Ép. à Tite*, 1, 12.)

poètes (on croit que c'est Épiménide) qui les caractérise par des traits bien déshonorants. Mais ce changement, dans quelque temps qu'il soit arrivé, ne diminue rien de l'ancienne probité des Crétois, ni de la gloire de Minos, leur roi.

Plat. p. 320. La preuve la plus certaine de la sagesse de ce législateur, est, comme le remarque Platon, le bonheur solide et stable que la simple imitation de ses lois a procuré à la ville de Sparte, dont Lycurgue avait réglé le gouvernement sur l'idée et le plan de celui de Crète, et qui s'y conserva toujours d'une manière uniforme pendant plusieurs siècles, sans éprouver ces vicissitudes si ordinaires à tous les autres états.

ARTICLE II.

Du gouvernement d'Athènes.

Le gouvernement d'Athènes n'a pas été si constant ni si uniforme que celui de Sparte, mais a éprouvé divers changements, selon la diversité des temps et des conjonctures. Athènes, après avoir été long-temps sous les rois, puis sous les archontes, se mit en pleine possession de la liberté, qui céda pourtant pour quelques années au pouvoir tyrannique des Pisistratides, mais qui, bientôt après, fut rétablie, et subsista avec éclat jusqu'à l'échec de Sicile et la prise d'Athènes par les Lacédémoniens. Ceux-ci la soumirent aux trente tyrans, dont l'autorité ne fut pas de longue durée, et fit encore place à la liberté, qui s'y conserva au milieu de divers événements pendant une assez longue suite d'années, jusqu'à ce qu'enfin la puissance romaine eut subjugué la Grèce et l'eut réduite en province.

Je ne considérerai ici que le gouvernement populaire, et j'y examinerai en particulier cinq ou six chefs : le fond du gouvernement tel que Solon l'établit ; les différentes parties dont la république était composée ; le conseil ou sénat des cinq-cents ; les assemblées du peuple ; les différents tribunaux où se rendaient les jugements ; les revenus ou finances de la république. Je serai obligé de donner plus d'étendue à ce qui regarde le gouvernement d'Athènes que je n'ai fait pour celui de Sparte, parce que ce dernier est presque suffisamment connu par ce qui en a été dit dans la vie de Lycurgue¹.

§ I. *Fond du gouvernement d'Athènes établi par Solon.*

Ce n'est pas Solon qui le premier établit le gouvernement populaire à Athènes. Thésée, long-temps au-
 paravant, en avait tracé le plan et commencé le projet. Après avoir réuni les douze bourgs en une seule ville, il en partagea les habitants en trois corps : celui des nobles, à qui il confia le soin des choses de la religion et toutes les charges ; celui des laboureurs, et celui des artisans. Il avait prétendu établir quelque sorte d'égalité entre ces trois ordres ; car si les nobles étaient plus considérables par leurs honneurs et par leurs dignités, les laboureurs avaient l'avantage par l'utilité qu'on en tirait et par le besoin qu'on avait d'eux, et les artisans l'emportaient sur les deux autres corps par leur nombre. Athènes, à proprement parler, ne devint un état populaire que depuis qu'on établit neuf archontes, dont l'autorité n'était que pour un an, au lieu qu'auparavant elle en durait dix ; et ce ne fut encore que plusieurs

Plut. in Thes.
P. 10 et 11.

¹ Voyez tome II, pag. 400. — L.

années après que Solon, par la sagesse de ses lois, fixa et régla la forme de ce gouvernement.

Plut.
in Solon.
p. 87.

Le grand principe de Solon fut d'établir entre les citoyens, autant qu'il le pourrait, une sorte d'égalité, qu'il regardait avec raison comme le fondement et le point essentiel de la liberté. Il résolut donc de laisser les charges entre les mains des riches comme elles y avaient été jusque-là ; mais de donner aussi aux pauvres quelque part au gouvernement dont ils étaient exclus. Pour cela, il fit une estimation des biens de chaque particulier. Ceux qui se trouvèrent avoir de revenu annuel cinq cents mesures, tant en grains qu'en choses liquides, furent mis dans la première classe, et appelés les *pentacosiomédimnes*, c'est-à-dire qui avaient cinq cents mesures de revenu. La seconde classe fut de ceux qui en avaient trois cents, et qui pouvaient nourrir un cheval de guerre : on les appela les *chevaliers*. Ceux qui n'en avaient que deux cents firent la troisième, et on les nomma *zeugites*¹. C'était dans ces trois classes seulement qu'on choisissait les magistrats et les commandants. Tous les autres citoyens qui étaient au-dessous de ces trois classes, et qui avaient moins de revenu, furent compris sous le nom de *thètes*, c'est-à-dire de mercenaires ou plutôt d'ouvriers travaillant de leurs mains. Solon ne leur permit point d'avoir aucune charge, et leur accorda seulement le droit d'opiner dans les assemblées et dans les jugements du peuple ; ce qui, dans les commencements, ne parut rien, mais se trouva à la

¹ On croit qu'ils furent appelés ainsi parce qu'ils tenaient le milieu entre les *chevaliers* et les *thètes* ; comme dans les vaisseaux les rameurs

du milieu étaient appelés *zugites* : ils étaient entre les *thalamites* et les *thranites*.

fin un très-grand avantage, comme la suite le fera connaître. Je ne sais si Solon le prévint; mais il avait coutume de dire que jamais le peuple n'est plus obéissant ni plus souple que lorsqu'on ne lui donne ni trop ni trop peu de liberté; ce qui revient assez à cette belle parole de Galba, lorsque, pour engager Pison à traiter le peuple romain avec bonté et douceur, il le pria de se souvenir ¹ qu'il allait commander à des hommes qui n'étaient pas capables de porter ni une pleine liberté ni une entière servitude.

Id. p. 110.

Tacit. histor. lib. 1, c. 16.

Le peuple d'Athènes, devenu plus fier depuis les victoires remportées contre les Perses, prétendit avoir part à toutes les charges et à toutes les magistratures; et Aristide, pour prévenir les troubles auxquels une résistance opiniâtre aurait pu donner lieu, crut devoir lui céder en ce point. Il paraît cependant, par un endroit de Xénophon, que le peuple se contenta des charges qui produisaient quelque émolument, et laissa entre les mains des riches celles qui avaient un rapport plus particulier au gouvernement de l'état.

Plut. in Aristid. p. 332.

Xenoph. de Rep. Athen. p. 691.

Les citoyens des trois premières classes payaient chaque année une certaine somme ² pour être mise dans

Pollux. l. 8, cap. 10.

¹ « Imperaturus es hominibus qui nec totam servitutem pati possunt, nec totam libertatem. »

² C'est Pollux qui nous a conservé ce fait; mais il me semble impossible: la première classe était celle des *Pentacosimedimni*, qui avaient 500 médimnes de revenu; chaque médimne de blé valait 2 drachmes: ainsi les 500 médimnes, en blé, n'auraient valu que 1000 drachmes ou $\frac{1}{6}$ de talent. Comment est-il possible que ces *Pentacosimedimni* payassent un talent ou 6

fois plus que leur revenu présumé? Ou Pollux s'est trompé, en disant un talent, un demi-talent, dix mines au lieu de une mine, une demi-mine, dix drachmes; ou bien plutôt il s'agit d'une de ces contributions extraordinaires, qu'on exigeait en certaines circonstances, comme, par exemple, lorsqu'il fallait équiper un grand nombre de vaisseaux (Демостр. de *Classib.* p. 182). Il est à remarquer en effet que Pollux n'a pas dit κατ' ἔτος chaque année (VIII. § 130). — L.

le trésor public : ceux de la première, un talent¹ ; les chevaliers, un demi-talent ; les zeugites, dix mines².

Pollux. *ibid.* Comme la mesure des revenus réglait l'ordre des classes, quand les revenus augmentaient, on pouvait passer dans une classe supérieure.

In Solon.
p. 88.

Si l'on en croit Plutarque, Solon forma deux conseils qui étaient comme une double ancre, pour fixer et modérer l'inconstance des assemblées populaires. Le premier s'appelait l'*Aréopage* ; mais il était bien plus ancien, et il ne fit que le réformer et lui donner un nouveau lustre en augmentant son pouvoir. Le second était le conseil des quatre-cents, savoir cent de chaque tribu ; car Cécrops, le premier roi des Athéniens, avait distribué tout le peuple en quatre tribus ; Clisthène, long-temps après, changea cet ordre et en établit dix. C'est dans ce conseil des quatre-cents qu'on rapportait toutes les affaires avant de les proposer dans l'assemblée du peuple, comme nous le dirons bientôt.

Je ne parle point d'une autre division du peuple en trois partis, trois factions, qui, jusqu'au temps de Pisistrate, furent une source de troubles et de séditions. L'un de ces trois partis était formé par ceux de la montagne, et ils favorisaient le gouvernement populaire ; l'autre par ceux de la plaine, et ils étaient pour l'oligarchie ; le troisième enfin par ceux de la côte, qui tenait le milieu entre les deux autres.

Il est nécessaire d'entrer dans un plus grand détail pour éclaircir et développer tout ce que nous venons de dire.

¹ Mille écus. = 5500 fr. — L.

² Cinq cents livres. = 916 francs.
— L.

§ II. *Des habitants d'Athènes.*

Il y avait trois sortes d'habitants à Athènes : les citoyens, les étrangers, les serviteurs. Dans le dénombrement que fit faire Démétrius de Phalère, la 116^e olympiade, on voit qu'il y avait pour-lors vingt et un mille citoyens ¹, dix mille étrangers ², quarante mille serviteurs ³. Le nombre des citoyens était à peu près le même dès le temps de Cécrops : il se trouva moindre sous Périclès ⁴.

AN. M. 3690
Av. J. C. 314.
Athen. l. 6,
P. 272.

¹ Ce qui donne, pour la population mâle de tout âge, environ 35,000 individus ; en y comprenant les femmes, on a une population totale de 70,000 ames. — L.

² En tout 40,000 ames, y compris les femmes et les enfants.

³ Le texte porte *μυριάδας τεσσαράκοντα*, quatre cent mille, ce qui est une faute visible.

— David Hume a retranché également un zéro du nombre de 400,000 et l'a réduit à 40,000. J'ai prouvé dans mon mémoire sur la population de l'Attique (*Acad. des Inscript.* tome VI, pag. 165), que cette correction est arbitraire. Le nombre de 400,000 est sans aucun doute exagéré : mais on n'a point de raison suffisante pour le corriger de cette manière plutôt que d'une autre. En combinant les textes des auteurs athéniens eux-mêmes, j'ai établi que le nombre des esclaves de tout âge et de tout sexe, dans l'Attique, était d'environ 110,000, dont 60,000 esclaves mâles, employés aux travaux des mines, des fabriques et de l'agriculture. Ainsi la population

de l'Attique, au temps de la plus grande splendeur d'Athènes, se composait ainsi qu'il suit :

Athéniens proprement dits	70,000
Étrangers domiciliés.....	40,000
Esclaves.....	110,000
	220,000

sans compter les étrangers non inscrits sur les rôles, et dont le nombre a pu s'élever à 20 ou 30,000 individus. — L.

⁴ J'ai montré, dans le mémoire cité plus haut, que le nombre des citoyens s'était maintenu à-peu-près le même dans tous les temps ; j'ai attribué la cause de cette population stationnaire à la loi qui paraît avoir été fondamentale dans les républiques grecques, et en vertu de laquelle le nombre des citoyens devait être renfermé entre des limites fixées. C'est pour remédier à une restriction qui aurait pu nuire au développement de l'industrie et du commerce, qu'on avait encouragé l'établissement des *métèques* ou *étrangers domiciliés*, qui ne jouissaient pas des droits politiques accordés aux citoyens. — L.

Des citoyens.

On était de ce nombre, ou par la naissance, ou par l'adoption. Pour être citoyen naturel d'Athènes, il fallait être né de père et de mère libres et athéniens. Nous avons vu que Périclès remit en vigueur cette loi¹, qui n'était pas observée exactement, et que lui-même, peu de temps après, y donna atteinte. Le peuple pouvait donner le droit de bourgeoisie aux étrangers, et ceux qui avaient été ainsi adoptés jouissaient des mêmes droits et des mêmes privilèges que les citoyens naturels, à peu de chose près. La qualité de citoyen d'Athènes était quelquefois accordée par honneur et par reconnaissance à ceux qui avaient rendu de grands services à l'état, comme à Hippocrate; et les rois mêmes briguaient quelquefois ce titre pour eux ou pour leurs enfants. Évagore, roi de Chypre, s'en faisait un grand honneur.

Lorsque les jeunes gens avaient atteint l'âge de vingt ans, ils étaient inscrits sur la liste des citoyens après avoir prêté serment, et ce n'était qu'en vertu de cet acte public et solennel qu'ils devenaient membres de l'état. La formule de ce serment est tout-à-fait remarquable. Stobée et Pollux nous l'ont conservée en ces termes : « Je ne déshonorerai point la profession des armes², et ne sauverai jamais ma vie par une fuite honteuse³. Je combattrai jusqu'au dernier soupir

[Stob.
Serm. XLI,
p. 243.]
Pollux. l. 8,
c. 9 [§ 106].

¹ V. tome III, p. 343 de cette édition. — L.

² Le texte dit : « *Je ne déshonorerai point ces armes* », οὐ καταισχυνῶ τὰ ὄπλα : lorsqu'ils prêtaient ce serment, les jeunes gens étaient couverts de leurs armes. (SAM. PETIT. *Leges Attic.* lib. II, tit. 4,

pag. 155. — L.

³ Il y a dans le texte : « *Je n'abandonnerai pas mon compagnon d'armes ou celui auprès duquel on m'aura placé pour combattre* », οὐδὲ καταλείψω τὸν παραστάτην ᾧ ἂν στοιχῶ. — L.

« pour les intérêts de la religion et de l'état, de concert
 « avec les autres citoyens, et seul, s'il le faut. Je ne
 « mettrai point ma patrie dans un état pire que celui
 « où je l'ai trouvée, mais je ferai tous mes efforts pour
 « la rendre plus florissante ¹. Je serai soumis aux ma-
 « gistrats et aux lois, et à tout ce qui sera réglé par le
 « commun consentement du peuple. Si quelqu'un viole
 « ou tâche d'anéantir les lois, je ne dissimulerai point
 « un tel attentat, mais je m'y opposerai, ou seul, ou
 « conjointement avec mes concitoyens. Enfin je demeu-
 « rerai constamment attaché à la religion de mes pères.
 « Je prends sur tout ceci à témoin, Agraule ², Énya-
 « lius ³, Mars et Jupiter. » Je laisse aux lecteurs à faire
 leurs réflexions sur cette auguste cérémonie, bien ca-
 pable d'allumer l'amour de la patrie dans le cœur des
 jeunes citoyens.

Tout le peuple d'abord avait été divisé en quatre tri-
 bus : il le fut dans la suite en dix. Chaque tribu était
 partagée en différentes portions, qui étaient appelées
δήμοι, *pagi*. C'était par ces deux titres que les citoyens
 étaient désignés dans les actes : *Melitus*, *e tribu Cecro-*
pide, *e pago pitthensi* ⁴.

¹ Rollin a passé une des phrases
 les plus remarquables de ce serment
*πλεύσω δὲ καὶ καταρόσω, ὅποσιν ἂν
 παραδέξωμαι. Je naviguerai vers
 tout pays qu'on me désignera et
 m'y établirai.* Cette clause du ser-
 ment, qui existait sans doute dans
 les autres états de la Grèce, était une
 des bases de leur système de coloni-
 sation : l'état jugeait de la nécessité
 d'envoyer une colonie dans tel et
 tel lieu ; il désignait les hommes qui
 devaient en faire partie : et ceux-ci

obéissaient sans murmure, parce
 qu'au moment d'être inscrits au nom-
 bre des citoyens, ils avaient fait le
 serment de se rendre et de s'établir
 par-tout où l'intérêt de la patrie
 l'exigerait. — L.

² Agraule, fille de Cécrops. — L.

³ Le fils de Mars. — L.

⁴ La formule grecque serait : Μέ-
 λιτος Πιτθεὺς ἐκ τῆς Κεκροπίδος :
 mais le plus souvent on n'ajoutait
 point le nom de la tribu. — L.

Des étrangers.

J'appelle ainsi ceux qui, étant d'un pays étranger, venaient s'établir à Athènes ou dans l'Attique, soit pour y faire le commerce, soit pour y exercer différents métiers. Ils étaient nommés μέτοικοι¹, *inquilini*. Ils n'avaient aucune part au gouvernement, ne donnaient point leurs suffrages dans l'assemblée, et ne pouvaient être admis à aucune charge. Ils se mettaient sous la protection de quelque citoyen², comme on le voit par un endroit de Térence³; et, par cette raison, ils étaient obligés de lui rendre certains devoirs et services, comme à Rome les clients à leurs patrons⁴. Ils étaient tenus d'observer toutes les lois de la république, et d'en suivre exactement toutes les coutumes. Ils payaient chaque année à l'état un tribut de douze dragmes⁵, et, faute de paiement, ils étaient réduits en servitude et exposés en vente. Ce malheur pensa arriver à Xénocrate, célèbre philosophe, mais pauvre, et on le menait déjà en prison; mais l'orateur Lycurgue, ayant payé sa taxe, le tira des mains des fermiers, nation de tout temps peu sensible au mérite, si l'on en excepte un petit nombre. Ce philosophe, ayant rencontré peu de temps après les fils de son libérateur, leur dit : *Je paie*

Plut.
in Flamin.
p. 375.

¹ De μετά et οἰκεῖν, *changer de demeure.* — L.

² Qu'on appelait *Prostate*, c'est-à-dire *tuteur.* — L.

³ « Thais patri se commendavit : in clientelam et fidem Nobis dedit se.

(*Eunuch.*, act. 5, sc. 9.)

⁴ Les métèques étaient astreints à plusieurs servitudes : par exemple, à la fête des Panathénées, leurs femmes

et leurs filles étaient obligées de suivre les femmes athéniennes, avec des parasols pour les garantir du soleil, et des sièges pour qu'elles pussent s'asseoir. On peut consulter sur tout ce qui concerne les métèques, un savant mémoire de M. de Ste.-Croix (*Acad. Insc.* t. XLVIII, p. 176-208). — L.

⁵ Six livres. = 11 fr. 11 c. — L.

avec usure à votre père le plaisir qu'il m'a fait ; car je suis cause que tout le monde le loue.

Des serviteurs.

Il y en avait de deux sortes : les uns, qui étaient de condition libre, ne pouvant gagner leur vie par le travail de leurs mains, se trouvaient obligés, par le mauvais état de leurs affaires, à se mettre en servitude ; et la condition de ceux-là était plus honnête et moins pénible. Le service des autres était contraint et forcé : c'étaient des esclaves, ou qu'on avait faits prisonniers à la guerre, ou qu'on avait achetés de ceux qui faisaient publiquement ce trafic. Ils faisaient partie du bien de leurs maîtres, qui en disposaient absolument, mais qui les traitaient pour l'ordinaire avec beaucoup de douceur. Démosthène remarque dans une de ses harangues que la condition des serviteurs était infiniment plus douce à Athènes que par-tout ailleurs. Il y avait dans cette ville un asyle, un refuge pour les esclaves, dans le lieu où l'on avait enterré les os de Thésée, et cet asyle subsistait encore du temps de Plutarque. Quelle gloire pour Thésée que son tombeau ait fait plus de douze cents ans après lui ce qu'il avait fait lui-même pendant sa vie, et qu'il ait été le protecteur des opprimés !

Quand les esclaves étaient traités avec trop de dureté et d'inhumanité, ils avaient action contre leurs maîtres, qui étaient obligés de les vendre à d'autres, si le fait était bien prouvé. Ils pouvaient se racheter, même malgré leurs maîtres, quand ils avaient amassé une somme assez considérable pour cela : car de ce qu'ils

Philip. 3.

Plut. in Thes.

P. 17.

Plut.
de superstit.

p. 166.

[Dio Chrys.
xv, p. 241.]

Plaut.
in Casin.
[Act. II. 5. 5.]

[Xenoph.
p. 548.]

[Aristoph.
Ran. v. 705.]

gagnaient par le travail de leurs mains, après en avoir payé une certaine portion à leurs maîtres, ils gardaient le reste pour eux, et s'en faisaient un pécule dont ils disposaient. Les particuliers, lorsqu'ils étaient contents de leurs services, leur donnaient assez souvent la liberté¹; et cette grace leur était presque toujours accordée de la part du public, lorsque la nécessité des temps avait obligé de leur mettre les armes entre les mains, et de les enrôler avec les citoyens.

Plut.
in Catone,
p. 338-339.

La manière humaine et équitable dont les Athéniens traitaient leurs serviteurs et leurs esclaves était un effet de la douceur naturelle à ce peuple, bien éloignée de l'austère et cruelle sévérité des Lacédémoniens à l'égard des Ilotes, qui mit souvent leur république à deux doigts de sa perte. Plutarque condamne avec beaucoup de raison une telle dureté. Il voudrait qu'on s'accoutumât à user toujours de bonté à l'égard des bêtes mêmes, ne fût-ce, dit-il, que pour apprendre par là à bien traiter les hommes, et pour faire une espèce d'apprentissage de douceur et d'humanité. Il raconte à cette occasion un fait très-singulier, et bien propre à faire connaître le caractère des Athéniens. Après avoir achevé le temple qu'on nommait *Hecatompédon*², ils renvoyèrent libres toutes les bêtes de charge qui avaient fourni à ce travail, et leur assignèrent de gras pâturages, comme à des animaux consacrés. Et l'on dit qu'une de ces bêtes étant allée d'elle-même se présenter au travail, se mettre à la tête de celles qui

¹ Ils étaient obligés, en ce cas, de payer au trésor la moitié du prix de l'esclave (DEMOSTH. *contr. Theocrin.* p. 1328.) — L.

² C'est le fameux temple de Minerve, ou *Parthénon* : on l'appelait *Hecatompédon*, parce que la façade avait cent pieds de largeur. — L.

traînaient des charrettes à la citadelle, et marcher devant elles comme pour les exhorter et les encourager, ils ordonnèrent par un décret qu'elle serait nourrie jusqu'à sa mort aux dépens du public.

§ III. *Du conseil, ou sénat des cinq-cents.*

En conséquence des établissements de Solon, le peuple d'Athènes avait une grande part et une grande autorité dans le gouvernement. On pouvait appeler à son tribunal de tous les jugements; il avait le droit de casser les lois anciennes et d'en établir de nouvelles : en un mot, toutes les affaires importantes, soit qu'elles regardassent la paix ou la guerre, se décidaient dans les assemblées du peuple. Or, afin que les décisions s'y fissent avec plus de sagesse et de maturité, Solon avait établi un conseil composé de quatre cents sénateurs, cent de chacune des tribus, qui étaient pour-lors au nombre de quatre; et ce conseil préparait, et pour ainsi dire dirigeait les affaires qui devaient être portées devant le peuple, comme nous l'expliquerons bientôt plus au long. Clisthène, environ cent années après Solon, ayant porté le nombre des tribus jusqu'à dix, augmenta aussi celui des sénateurs, et le fit monter à cinq cents, chaque tribu en fournissant cinquante¹. C'est ce qui s'appelait le conseil ou le sénat des cinq cents. Ils recevaient leur honoraire du trésor public².

Le choix en était confié au sort, pour lequel on se servait de fèves blanches et noires, qu'on mêlait et

¹ Outre cinquante adjoints, destinés à remplir les places que la mort ou l'inconduite auraient laissées videntes. — L.

² Cet honoraire était d'une drachme par jour (91 cent.), et n'était accordé qu'aux membres présents à l'assemblée. — L.

qu'on remuait dans une urne ; et chaque tribu fournissait les noms de ceux qui aspiraient à cette charge, et qui avaient le revenu marqué par les lois pour y être admis. Il fallait avoir au moins trente ans pour y être reçu. Après qu'on avait fait l'enquête des mœurs et de la conduite du récipiendaire, on lui faisait prêter serment, et il s'engageait à donner toujours le meilleur conseil qu'il pourrait au peuple d'Athènes, et à ne s'écarter jamais de la teneur des lois.

Ce sénat s'assemblait tous les jours, excepté ceux qui étaient occupés par des fêtes. Chaque tribu fournissait à son rang ceux qui devaient y présider¹, appelés *prytanes*², et le sort décidait de ce rang. Le temps de cette présidence durait trente-cinq jours, qui, étant répété dix fois, égalait, à quatre jours moins³, le nombre des jours de l'année lunaire suivie à Athènes. On partageait ce temps de la présidence ou de la prytanie en cinq semaines, eu égard aux cinq dixaines de prytanes qui devaient y présider ; et, chaque semaine, sept de ces dix prytanes, tirés au sort, présidaient chacun leur jour, et ils étaient appelés *πρόεδροι*, c'est-à-dire *présidents*. Celui⁴ qui était de jour présidait à l'assemblée des sénateurs et à celle du peuple : il était chargé du sceau public, comme aussi des clefs de la citadelle et du trésor.

¹ C'est-à-dire que les députés de chaque tribu avaient tour-à-tour la prééminence ; c'est ce qu'on avait soin de marquer dans les dates des actes publics : elles étaient indiquées de cette manière : *Sous l'archonte... , le.... du mois de...., la tribu de.... exerçant la Prytanie* ; par exemple : *Ἐπὶ ἀρχοντος Μνησιφίλου, Ἐκα-*

τομβαιῶνος πέμπτη, φυλῆς πρυτανευούσης Πανδιονίδος.... — L.

² Πρυτάνεις.

³ On retrouvait ces quatre jours, en réglant que les quatre tribus qui devaient présider les premières, présideraient pendant 36 jours (CORSINI, *Faßt. Attic.* I, 103). — L.

⁴ Il était appelé *ἐπιστάτης*.

Les sénateurs, avant que de s'assembler, offraient un sacrifice à Jupiter et à Minerve, sous le surnom de *bon conseil*¹, pour leur demander la prudence et les lumières dont ils avaient besoin pour délibérer sagement. Le président proposait l'affaire qui faisait le sujet de l'assemblée. Chacun opinait à son rang, et toujours debout. Après qu'on avait formé un avis, il était mis par écrit; et lu à haute voix. Pour-lors chacun donnait son suffrage par scrutin, en jetant une fève dans l'urne. Si le nombre des blanches l'emportait, l'avis passait : autrement il était rejeté. Cette sorte de décret s'appelait ψήφισμα ou προβούλευμα, comme qui dirait *ordonnance préparatoire*. On le portait ensuite à l'assemblée du peuple : s'il y était reçu et approuvé, pour-lors il avait force de loi ; sinon, il n'avait d'autorité que pour un an. On voit par là avec quelle sagesse Solon avait établi ce conseil, pour éclairer et conduire le peuple, pour fixer son inconstance, pour arrêter sa témérité, et pour prêter à ses délibérations une prudence et une maturité qu'on n'a pas lieu d'attendre d'une assemblée confuse et tumultueuse, composée d'un grand nombre de citoyens, la plupart sans éducation, sans lumières, et sans beaucoup d'amour du bien public. D'ailleurs cette dépendance réciproque et ce concours mutuel des deux corps de l'état, qui étaient obligés de se prêter l'un à l'autre leur autorité, et qui demeuraient également sans force quand ils étaient sans union et sans intelligence, était un moyen habilement inventé pour entretenir entre ces deux corps un sage équilibre, le peuple ne pouvant rien statuer qui n'eût été proposé et approuvé par le sénat, et le sénat ne

¹ Βούλαιος, Βούλαια.

pouvant établir aucune loi qui n'eût été ratifiée par le peuple.

On peut juger de l'importance de ce conseil par les matières qui s'y traitaient, les mêmes sans exception que celles qui étaient portées devant le peuple : guerre, finance, marine, traités de paix, alliance, en un mot, toutes les affaires qui ont rapport au gouvernement ; sans parler du compte qu'ils faisaient rendre aux magistrats quand ils sortaient de charge, et de plusieurs jugements qu'ils rendaient sur les matières les plus graves.

§ IV. De l'Aréopage.

Ce conseil portait le nom du lieu où il tenait ses assemblées, appelé *le Bourg* ou *la colline de Mars* ¹, parce que, selon quelques-uns, Mars y avait été appelé en jugement pour un meurtre qu'il avait commis. On le croit presque aussi ancien que la nation. Cicéron et Plutarque en attribuent l'établissement à Solon ² : mais il ne fit que le rétablir, en lui donnant plus de lustre et d'autorité qu'il n'avait eu jusque-là, et pour cette raison il en fut regardé comme le fondateur. Le nombre des sénateurs de l'Aréopage n'était point fixe : on voit que dans de certains temps il montait jusqu'à deux et trois cents. Solon jugea à propos qu'il n'y eût que les archontes sortis de charge qui fussent honorés de cette dignité.

[Plut. in Solon. p. 88.]

Ce sénat était chargé du soin de faire observer les lois, de l'inspection des mœurs, du jugement sur-tout des causes criminelles. Il tenait ses séances dans un

¹ Ἀρείος πάγος.

² D'autres l'attribuent à Cécrops.
— L.

lieu découvert, et pendant la nuit: le premier, apparemment pour ne se point trouver sous un même toit avec les criminels, et ne se point souiller par cette sorte de commerce; le second, pour ne se point laisser attendrir par la vue des coupables, et pour ne juger que selon les lois et la justice. C'est pour cette même raison que devant ces juges l'orateur ne pouvait employer ni exorde ni péroraison, qu'il ne lui était point permis d'exciter les passions, et qu'il était obligé de se renfermer uniquement dans sa cause. La sévérité de leurs jugements était fort redoutée, principalement pour ce qui regarde les meurtres, et ils avaient une attention particulière à en inspirer de l'horreur aux citoyens. Ils condamnèrent un enfant qui mettait son plaisir à crever les yeux à des cailles¹, regardant cette inclination sanguinaire comme la marque d'un très-méchant naturel, qui pourrait un jour devenir funeste à plusieurs, si on la laissait croître impunément.

Les affaires de la religion, comme les blasphèmes contre les dieux, le mépris des sacrés mystères, les différentes espèces d'impiété, l'introduction de nouvelles cérémonies et de nouvelles divinités, étaient aussi portées à ce tribunal. On lit dans saint Justin-le-Martyr que Platon, qui dans son voyage en Égypte avait puisé

Cohortat. ad
Græc.

¹ « Nec mihi videntur areopagitæ, quum damnaverunt puerum oculos coturnicum eruentem, aliud judicasse, quàm id signum esse perniciosissimæ mentis, multisque malo futuræ, si adolevisset. » (QUINTIL. lib. 5, cap. 9.)

Act. 17,
v. 18-20.

compte : et l'on sait que saint Paul fut traduit devant eux comme enseignant une nouvelle doctrine et voulant introduire de nouveaux dieux.

Ad Attic.
l. 1, epist. 13.

Ces juges avaient une grande réputation de probité, d'équité, de prudence, et étaient généralement respectés. Cicéron, en écrivant à son ami Atticus sur la fermeté, la constance et la sage sévérité qu'avait fait paraître le sénat de Rome, croit en faire un éloge parfait en le comparant à l'Aréopage : *Senatus*, Ἀρείος πάγος, *nil constantius, nil severius, nil fortius*. Il fallait que Cicéron en eût conçu une idée bien avantageuse, pour en parler comme il fait dans le premier livre de ses Offices ¹. Il compare la fameuse bataille de Salamine, où Thémistocle avait eu tant de part, avec l'établissement de l'Aréopage, qu'il attribue à Solon, et n'hésite point à préférer ou du moins à égaler le service rendu par le législateur à celui dont Athènes fut redevable au général d'armée. « Car enfin, dit-il, cette « victoire n'a été utile à la république qu'une seule fois ; « mais l'Aréopage le sera pendant tous les siècles, puis- « que c'est à l'ombre de ce tribunal que se conservent « les lois d'Athènes et les coutumes anciennes de l'état. « Thémistocle n'a servi de rien à l'Aréopage, mais l'Aréo- « page a beaucoup contribué à la victoire de Thémis-

¹ « Quamvis Themistocles jure laudetur, et sit ejus nomen quàm Solonis illustrius, citeturque Salamis clarissimæ testis victoriæ, quæ anteponatur consilio Solonis ei, quo primum constituit areopagitas; non minùs præclarum hoc, quàm illud, judicandum est. Illud enim semel profuit, hoc semper proderit civi-

tati: hoc consilio leges Atheniensium, hoc majorum instituta servantur. Et Themistocles quidem nihil dixerit, in quo ipse Areopagum juverit: at ille adjuvit Themistoclem. Est enim bellum gestum consilio senatus ejus, qui a Solone erat constitutus.» (*Offic. lib. 1, n. 75.*)

« tocle , puisque alors la république se conduisit par les « sages conseils de cet auguste sénat. »

Il paraît par cet endroit de Cicéron que l'Aréopage avait grande part au gouvernement ; et je ne doute point qu'il ne fût consulté dans les affaires importantes. Mais peut-être que Cicéron confond ici le conseil de l'Aréopage avec celui des cinq-cents. Quoi qu'il en soit, les aréopagites s'intéressaient extrêmement aux affaires publiques.

Périclès, qui n'avait pu entrer dans l'Aréopage, parce que, le sort lui ayant toujours été contraire, il n'avait passé par aucune des charges nécessaires pour y être admis, entreprit d'en affaiblir l'autorité, et il en vint à bout : ce qui est une tache pour sa réputation.

§ V. *Des magistrats.*

On en avait établi un grand nombre pour différents emplois. Je ne parlerai ici que des archontes, qui sont les plus connus. J'ai remarqué ailleurs qu'ils succédèrent aux rois, et d'abord leur autorité durait autant que leur vie. Elle fut ensuite bornée à dix ans, et enfin réduite à une année seule. Quand Solon fut chargé de travailler à la réforme du gouvernement, il les trouva en cet état, et au nombre de neuf. Il les laissa en place, mais diminua beaucoup leur pouvoir.

Le premier de ces neuf magistrats s'appelait proprement l'ARCHONTE, et l'année était désignée par son nom ¹ : *sous tel archonte telle bataille a été donnée*. Le second était nommé le ROI : c'était un reste et un vestige de l'autorité à laquelle ils avaient succédé. Le troisième était le POLÉMARQUE, qui d'abord avait eu le comman-

¹ De là vient qu'il était appelé ἐπώνυμος.

dement des armées, et avait toujours retenu ce nom, quoiqu'il n'eût plus la même autorité, dont il avait pourtant conservé encore quelque partie : car nous avons vu, en parlant de la bataille de Marathon, que le polémarque avait droit de suffrage dans le conseil de guerre aussi-bien que les dix généraux qui commandaient pour-lors. Les six autres archontes étaient appelés d'un nom commun THESMOTHÈTES, ce qui marque qu'ils avaient une intendance particulière sur les lois pour les faire observer. Ces neuf archontes avaient chacun un département propre, et ils jugeaient de certaines affaires dont la connaissance leur était attribuée. Je ne crois pas devoir entrer dans ce détail, non plus que dans celui de beaucoup d'autres magistratures et charges établies pour l'administration de la justice, pour la levée des impôts et des tributs, pour la manutention de bon ordre dans la ville, pour le soin des vivres, en un mot, pour tout ce qui regarde le commerce et la société civile.

§ VI. *Des assemblées du peuple.*

Il y en avait de deux sortes : les unes ordinaires et fixées à de certains jours ¹, et pour celles-là il n'y avait point de convocation ; d'autres extraordinaires, selon les différents besoins qui survenaient, et le peuple en était averti par une convocation expresse.

Le lieu de l'assemblée n'était point fixe : tantôt c'était la place publique ; tantôt un endroit de la ville près de la citadelle, appelé Πυθῆς ² ; quelquefois, le théâtre de Bacchus.

¹ Le 11, le 20, le 30 et le 33 de chaque Prytanie. — L.

² Sur une colline à l'ouest et vis-à-vis de la citadelle. — L.

C'étaient les prytanes qui pour l'ordinaire assemblaient le peuple. Quelques jours avant l'assemblée on affichait des placards, où le sujet de la délibération était marqué.

Tous les citoyens avaient droit de suffrage, les pauvres comme les riches. Il y avait une peine contre ceux qui manquaient de se trouver à l'assemblée, ou qui y venaient tard; et pour engager les citoyens à s'y rendre exactement, on y attacha une rétribution, d'abord d'une obole, qui était la sixième partie d'une dragme, puis de trois oboles, qui faisaient cinq sous de notre monnaie ¹.

L'assemblée commençait toujours par des sacrifices et par des prières ², afin d'obtenir des dieux toutes les lumières nécessaires pour délibérer sagement; et l'on ne manquait pas d'y joindre des imprécations terribles contre ceux qui conseilleraient quelque chose de contraire au bien public.

Le président proposait l'affaire sur laquelle on devait délibérer. Si elle avait été examinée dans le sénat, et qu'on y eût formé un avis, on en faisait la lecture; après quoi l'on invitait ceux qui voulaient parler à monter sur la tribune, pour se mieux faire entendre du peuple, et pour l'instruire sur l'affaire proposée. C'étaient les plus anciens ordinairement qui commençaient à porter la parole, puis les autres à proportion de leur âge ³. Quand les orateurs avaient parlé, et conclu; savoir, par exemple, qu'il fallait approuver le décret du

¹ Une obole vaut 15 cent.; trois oboles, 45 centimes: cette rétribution était appelée *ἐκκλησιαστικόν*. — L.

² Elle commençait de grand matin. — L.

³ Le héraut invitait d'abord à parler ceux qui avaient plus de cinquante ans: ensuite parlait qui voulait (*Æschin. contr. Timarch.*, p. 4). — L.

sénat ou le rejeter, alors le peuple donnait son suffrage, et la manière la plus ordinaire de le donner était de lever les mains pour marque d'approbation, ce qui s'appelait χειροτονεῖν. On voit quelquefois que l'assemblée était remise à un autre jour, parce qu'il était trop tard, et qu'on n'aurait pu distinguer le nombre de ceux qui levaient ainsi leurs mains, ni décider de quel côté était la pluralité. Après que l'avis avait été ainsi formé, on le rédigeait par écrit, et un officier en faisait lecture à haute voix au peuple, qui le confirmait de nouveau en levant les mains comme auparavant; et pour-lors ce décret avait force de loi. C'est ce qu'on appelait ψήφισμα, du mot grec ψῆφος, qui signifie *caillou*, *petite pierre*, parce qu'on s'en servait quelquefois pour donner son suffrage par scrutin.

Toutes les plus grandes affaires de la république se discutaient dans ces assemblées. C'est là qu'on portait de nouvelles lois, et qu'on réformait les anciennes; qu'on examinait tout ce qui a rapport à la religion et au culte des dieux; qu'on créait les magistrats, les commandants, les officiers, qu'on leur faisait rendre compte de leur gestion et de leur conduite; que l'on concluait la paix ou la guerre; qu'on nommait les députés et les ambassadeurs; qu'on ratifiait les traités et les alliances; qu'on accordait le droit de bourgeoisie; qu'on ordonnait des récompenses et des marques d'honneur pour ceux qui s'étaient distingués à la guerre, ou qui avaient rendu de grands services à la république; qu'on décernait aussi des peines contre ceux qui s'étaient mal conduits, ou qui avaient violé les lois de l'état, et qu'on bannissait par l'ostracisme. Enfin on y exerçait la justice, et on y rendait des jugements sur les affaires les

plus importantes. On voit par ce dénombrement, qui est encore très-imparfait, jusqu'où allait le pouvoir du peuple, et combien il est vrai de dire que le gouvernement d'Athènes, quoique tempéré par l'aristocratie et l'autorité des anciens, était par sa constitution un gouvernement démocratique et populaire.

J'aurai lieu d'observer dans la suite de quel poids devait être le talent de la parole dans une telle république, et combien les orateurs y devaient être considérés. On a de la peine à comprendre comment ils pouvaient se faire entendre dans une assemblée si nombreuse, et où il se trouvait une si grande multitude d'auditeurs. On peut juger combien elle était nombreuse par ce qui en est dit dans deux occasions : la première regarde l'ostracisme ; et l'autre, l'adoption d'un étranger pour citoyen. Dans ces deux cas, il fallait qu'il ne se trouvât pas moins de six mille citoyens dans l'assemblée.

Je réserve pour un autre endroit les réflexions qui naissent naturellement de ce que j'ai déjà rapporté, et de ce qui me reste encore à dire sur le gouvernement d'Athènes.

§ VII. *Des jugements.*

Il y avait différents tribunaux ¹, selon la différence des affaires ; mais on pouvait appeler de toutes les ordonnances des autres juges au peuple, et c'est ce qui rendait son pouvoir si grand et si considérable. Tous les alliés, quand ils avaient quelque procès à vider,

Xenoph. de
Rep. Athen.
p. 664.

¹ On en comptait dix principaux : quatre pour les meurtres, et six pour les autres causes tant criminelles que civiles. Presque tous étaient composés de 500 juges ; quelques-uns, d'un plus grand nombre encore. — L.

étaient obligés de se transporter à Athènes; et souvent ils y demeuraient un temps considérable sans pouvoir obtenir audience, à cause de la multitude des affaires qu'il y avait à juger. Cette loi leur avait été imposée pour les rendre plus dépendants du peuple et plus soumis à son autorité; au lieu que, si l'on eût envoyé des commissaires sur les lieux, ils auraient été les seuls à qui les alliés eussent fait la cour et rendu hommage.

Les parties plaidaient elles-mêmes leur cause, ou employaient le secours des avocats. On fixait ordinairement le temps que devait durer le plaidoyer, et l'on se réglait sur une horloge à eau, appelée en grec κλεψύδρα. L'arrêt se formait à la pluralité, et quand les suffrages étaient égaux, les juges penchaient du côté de la douceur, et renvoyaient l'accusé absous. Il est remarquable qu'on n'obligeait point un ami de porter témoignage contre son ami.

Tous les citoyens, même les plus pauvres, et qui étaient sans revenu, étaient reçus au nombre des juges, pourvu qu'ils eussent atteint l'âge de trente ans, et qu'ils fussent reconnus de bonnes mœurs. Pendant qu'ils jugeaient, ils avaient en main une espèce de sceptre, qui était la marque de leur dignité, et ils le déposaient en sortant.

L'honoraire des juges a été différent selon les temps. Ils avaient d'abord par jour une obole seulement, puis on en donna trois, et c'est à quoi cet honoraire demeura fixé. C'était peu de chose en soi, mais qui devint fort à charge au public, et épuisa le trésor sans beaucoup enrichir les particuliers. On en peut juger par ce qui est rapporté dans les Guêpes d'Aristophane, comédie où ce poète tourne en ridicule l'empressement des

[V. 653 sq.]

Athéniens pour juger, et leur avidité pour le gain, qui prolongeait et multipliait les procès à l'infini.

Dans cette comédie, un jeune Athénien, chargé du rôle dont je viens de parler, qui était de tourner en ridicule les juges et les jugements d'Athènes, par la supputation qu'il fait des revenus qui allaient au trésor public, trouve qu'ils montaient à deux mille talents¹. Puis il examine combien il en revient aux six mille juges qui inondent Athènes, à donner trois oboles par tête². Il trouve que la somme annuelle qui leur revient à tous par indivis ne monte qu'à cent cinquante talents³. Le calcul est facile. Il n'y avait que dix mois de paiement pour les juges, les deux autres mois étant employés en fêtes qui interdisaient toute affaire juridique : or, en donnant trois oboles par tête à six mille hommes, on trouvera quinze talents employés par mois, et les dix mois donneront cent cinquante talents. Selon ce calcul, le juge le plus assidu ne gagnait que soixante-quinze livres par an. « A quoi donc va le reste des deux mille talents ? s'écrie le jeune Athénien. A quoi ? répond son père, qui était un des juges, à ces gens.... Mais non, ne révélons pas la honte d'Athènes, et soyons toujours pour le peuple. » Puis le jeune Athénien fait entendre que ce reste allait aux voleurs du trésor public, c'est-à-dire aux orateurs qui ne cessaient de flatter le peuple, et à ceux qui étaient employés dans le gouvernement et dans les armées. J'ai tiré cette remarque des livres du Père Brumoi, jésuite, dont je ferai grand usage dans la suite quand je parlerai des spectacles.

¹ Six millions. = 11,000,000 fr.
— L.

³ Cent cinquante mille écus.
= 825,000 francs. — L.

² 45 centimes. — L.

§ VIII. *Des amphictyons.*

Je place ici le fameux conseil des amphictyons , quoiqu'il ne fût point particulier aux Athéniens , mais commun à tous les Grecs , parce qu'il en est souvent fait mention dans l'histoire grecque , et que je ne sais pas si je trouverai une occasion plus naturelle d'en parler.

L'assemblée des amphictyons était comme la tenue des états de la Grèce. On en attribue l'établissement à Amphictyon , roi d'Athènes , et fils de Deucalion , qui leur donna son nom. Sa première vue , en établissant cette compagnie , fut de lier par les nœuds sacrés de l'amitié les différents peuples de la Grèce qui y étaient admis , et de les obliger , par cette union , à entreprendre la défense les uns des autres , et à veiller ainsi mutuellement au bonheur et à la tranquillité de leur patrie. Les amphictyons furent aussi créés pour être les protecteurs de l'oracle de Delphes et les gardiens des richesses prodigieuses de ce temple , et pour juger les différends qui pouvaient survenir entre les Delphiens et ceux qui venaient consulter l'oracle. Ce conseil se tenait aux Thermopyles ¹ , et quelquefois à Delphes même ; et il s'assemblait régulièrement deux fois l'année , au printemps et en automne , et plus souvent quand les affaires l'exigeaient.

On ne sait point précisément le nombre des peuples ni des villes qui avaient droit de séance dans cette assemblée , et il varia sans doute selon les temps. Lorsque les Lacédémoniens , pour s'y rendre maîtres des délibérations , voulurent en exclure les Thessaliens , les

Plut.
in Themist.
p. 122.

¹ Au bourg d'*Anthéla*. — L.

Argiens et les Thébains, Thémistocle, dans le discours qu'il prononça devant les amphictyons pour rompre cette entreprise, semble insinuer qu'il n'y avait alors que trente et une villes qui eussent ce droit.

Chaque ville envoyait deux députés, et avait par conséquent dans les délibérations deux voix; et cela sans distinction, et sans que les plus puissantes eussent aucune prérogative d'honneur, ni aucune prééminence sur les plus petites par rapport aux suffrages, la liberté dont se piquaient ces peuples demandant que tout fût égal parmi eux.

Les amphictyons avaient plein pouvoir de discuter et de juger en dernier ressort les différends qui survenaient entre les villes amphictyoniques; de condamner à de grosses amendes celles qu'ils trouvaient coupables; et d'employer, non-seulement toute la rigueur des lois pour l'exécution de leurs arrêts, mais même encore de lever, s'il le fallait, des troupes pour forcer les rebelles à y obéir. Les trois guerres sacrées, entreprises par leur ordre, dont je parlerai ailleurs, en sont une preuve éclatante.

Avant que d'être installés dans la compagnie, ils prêtaient un serment qui est remarquable; c'est Eschine qui nous en a conservé la formule, dont voici le sens :

« Je jure de ne jamais renverser aucune des villes
 « honorées du droit d'amphictyonie, et de ne point dé-
 « tourner ses eaux courantes ni en temps de paix, ni
 « en temps de guerre : que si quelque peuple venait à
 « faire une pareille entreprise, je m'engage à porter la
 « guerre en son pays, à raser ses villes, ses bourgs et
 « ses villages, et à le traiter en toutes choses comme
 « mon plus cruel ennemi. De plus, s'il se trouvait un

AEschin.
 in Orat.
 περί παρα-
 πρεσβείας.
 [p. 43;
 ed. Steph.]

« homme assez impie pour oser dérober quelques-unes
 « des riches offrandes conservées à Delphes dans le
 « temple d'Apollon, ou pour faciliter à quelque autre
 « les moyens de commettre ce crime soit en lui prêtant
 « aide pour cela, soit même en ne faisant que le lui
 « conseiller, j'emploierai mes pieds, mes mains, ma
 « voix, en un mot, toutes mes forces, pour tirer ven-
 « geance de ce sacrilège. » (Ce serment était accompagné
 d'imprécations et d'exécutions terribles).¹ « Que si
 « quelqu'un enfreint ce qui est contenu dans le serment
 « que je viens de faire, soit que ce quelqu'un soit un
 « simple particulier, soit même que ce soit une ville
 « ou un peuple, que ce particulier, cette ville ou ce
 « peuple soit regardé comme exécration, et qu'en cette
 « qualité il éprouve toute la vengeance d'Apollon, de
 « Diane, de Latone et de Minerve la Prévoyante; que
 « leur terre ne produise aucun fruit; que leurs femmes,
 « au lieu d'engendrer des enfants ressemblants à leurs
 « pères, ne mettent au monde que des monstres, et
 « que les animaux mêmes éprouvent une semblable
 « malédiction : que ces hommes sacrilèges perdent tous
 « leurs procès : s'ils ont la guerre, qu'ils soient vaincus ;
 « que leurs maisons soient rasées, et qu'eux et leurs
 « enfants soient passés au fil de l'épée. » Je ne m'étonne
 pas si, après de si redoutables engagements, la guerre
 sacrée, entreprise par l'ordre des amphictyons, se pou-
 sait avec tant d'acharnement et de fureur. La religion
 du serment avait une grande force chez les Anciens :
 combien devrait-elle être respectée dans le christianisme,
 où l'on fait profession de croire que le violement en

¹ Ce qui suit est tiré du discours contre Ctésiphon (p. 69. ed. Steph.) — L.

sera puni par des supplices éternels, et où néanmoins on regarde pour l'ordinaire le serment comme un jeu!

L'autorité des amphictyons avait toujours été d'un grand poids dans la Grèce : mais elle commença fort à déchoir dès le moment qu'ils eurent eu la condescendance d'admettre Philippe dans leur corps ; car ce prince, étant par ce moyen entré en jouissance de tous leurs droits et de tous leurs privilèges, sut bientôt se mettre au-dessus des lois, et abusa de son pouvoir jusqu'au point de présider par procureur et à cette illustre assemblée, et aux jeux pythiques ; jeux dont les amphictyons étaient les juges-nés et les agonothètes. C'est ce que Démosthène lui reproche dans sa troisième Philippique : *Lorsqu'il ne daigne pas, dit-il, nous honorer de sa présence, il envoie présider SES ESCLAVES* : terme odieux, mais énergique et qui sent bien la liberté grecque, par lequel l'orateur athénien désigne le bas et indigne asservissement des plus grands seigneurs de la cour de Philippe.

Si l'on veut connaître plus à fond ce qui regarde les amphictyons, on peut consulter les dissertations de M. de Valois, insérées dans les mémoires de l'académie des Belles-Lettres, où cette matière est traitée avec beaucoup d'étendue et d'érudition.

Tom. III.

§ IX. *Des revenus d'Athènes.*

Les revenus d'Athènes, selon le passage d'Aristophane que j'ai cité ci-devant, et par conséquent du temps de la guerre du Péloponnèse, montaient à deux mille talents, c'est-à-dire à six millions de notre monnaie¹. On réduit ces revenus ordinairement à quatre espèces.

¹ 11,000,000 francs. — L.

Τελ.η.

1° La première regarde les revenus qu'on tirait de la culture des terres, de la vente des bois, de l'exploitation des mines d'argent et d'autres fonds appartenant au public. On y comprend aussi les droits d'entrée et de sortie sur les marchandises, et ceux qu'on tirait des habitants de la ville, tant naturels qu'étrangers.

De ratione
redituum.

Pag. 925.

Il est souvent parlé, dans l'histoire des Athéniens, des mines d'argent de Laurium, qui était une montagne située entre le Pirée et le cap Sunium¹, et de celles de Thrace, d'où plusieurs particuliers tiraient des richesses infinies². Xénophon, dans un écrit où il traite cette matière à fond, démontre combien les mines d'argent, bien exploitées, pourraient rapporter au public, par l'exemple de plusieurs particuliers qui s'y étaient enrichis. Hipponicus louait ses mines et ses esclaves, qui étaient au nombre de six cents, à un entrepreneur, lequel rendait au propriétaire une obole³ chaque jour pour chaque esclave, tous frais faits; ce qui montait chaque jour à une mine, c'est-à-dire à cinquante francs. Nicias, qui périt en Sicile, louait pareillement ses mines avec mille esclaves, et en tirait un égal profit, proportionné à ce nombre⁴.

2° La seconde espèce de revenus était les contribu-

¹ Tout près de ce cap. — L.

² En admettant que le nombre des esclaves qui travaillaient aux mines du mont Laurium, fût de 12,000 environ, et que ces mines fussent aussi riches que celles d'Himmelsfurst en Saxe, on peut estimer, à raison de 14 marcs d'argent affiné par tête d'ouvrier, qu'elles produisaient annuellement 168,000 marcs d'argent; ce qui est les $\frac{3}{4}$ du produit annuel de toutes les mines de l'Eu-

rope. — L.

³ Il y avait six oboles à une dragme, cent dragmes à la mine, et soixante mines au talent.

⁴ Hipponicus retirait par an de ces 600 esclaves environ 6 talents ou 33,000 francs : Nicias retirait du loyer des siens 10 talents ou 55,000 francs. Hipponicus et Nicias étaient des *loueurs d'esclaves*, métier fort lucratif et qui n'avait rien de déshonorant à Athènes. — L.

tions que les Athéniens tiraient des alliés pour les frais communs de la guerre. D'abord, sous Aristide, elles n'étaient que de quatre cent soixante¹ talents². Périclès les augmenta de près du tiers, et les fit monter à six cents³; et, peu de temps après, on les poussa jusqu'à treize cents talents⁴. Des impositions modiques et nécessaires dans les commencements devinrent ainsi en peu de temps outrées et exorbitantes, malgré toutes les protestations du contraire qu'ils avaient faites à leurs alliés, et les engagements les plus solennels qu'ils avaient pris avec eux.

3° Une troisième sorte de revenus était les taxes extraordinaires imposées par tête, dans les grands besoins et les nécessités de l'état, sur tous les habitants du pays, tant naturels qu'étrangers.

4° Enfin, les taxes auxquelles les particuliers étaient condamnés par les juges pour différents délits tournaient au profit du public, et étaient mises dans le trésor, à l'exception du dixième, réservé à Minerve, et du cinquantième pour d'autres divinités.

L'emploi le plus naturel et le plus légitime de ces différents revenus de la république était pour payer les troupes tant de terre que de mer, à construire et à équiper des flottes, à entretenir ou à réparer les bâtiments publics, les temples, les murs, les ports, les citadelles. Mais une grande partie de ces revenus, surtout depuis le temps de Périclès, fut détournée à des usages non nécessaires, et souvent même consumée en des dépenses frivoles, pour des jeux, des fêtes, des spec-

¹ Le talent valait mille écus.

= 5,500 fr. — L.

² 2,530,000 fr. — L.

³ 3,300,000 fr. — L.

⁴ 7,150,000 fr. — L.

tacles, qui coûtaient des sommes immenses, et n'étaient d'aucune utilité pour l'état.

§ X. *De l'éducation de la jeunesse.*

Je mets cet article dans celui du gouvernement, parce que tous les plus célèbres législateurs ont cru avec raison que l'éducation de la jeunesse en faisait une partie essentielle.

Les exercices qui servaient à former soit le corps, soit l'esprit des jeunes Athéniens (et il en faut dire autant de presque tous les peuples de la Grèce), étaient la danse, la musique, la chasse, l'art de faire des armes et de monter à cheval, l'étude des belles-lettres et celle des sciences. On sent bien que je ne puis qu'effleurer et toucher très-légèrement tant de matières.

Danse, musique.

La danse est un des exercices du corps que les Grecs ont cultivés avec beaucoup de soin. Elle faisait partie de ce que les Anciens appelaient la *gymnastique*, partagée, suivant Platon, en deux genres, l'*orchestique*¹, qui tire son nom de la danse, et le *palestrique*², appelé ainsi d'un mot grec qui signifie *la lutte*. Les exercices de ce dernier genre contribuaient principalement à former le corps pour les travaux de la guerre, de la marine, de la campagne, et pour les autres services de la société.

La danse se proposait un autre but, et prescrivait des règles sur les mouvements les plus propres à rendre la taille libre et dégagée, à former un corps bien proportionné, à donner à toute la personne un air aisé,

¹ ὀρχεῖσθαι, saltare.

² Πάλη.

noble, gracieux, en un mot, une certaine politesse d'extérieur, s'il est permis de parler ainsi, qui prévient toujours en faveur de ceux qui y ont été formés de bonne heure.

La musique n'était pas cultivée avec moins d'application ni moins de succès. Les Anciens lui attribuaient des effets merveilleux. Ils la croyaient très-propre à calmer les passions, à adoucir les mœurs, et même à humaniser des peuples naturellement sauvages et barbares. Polybe, historien grave et sérieux, et qui certainement mérite quelque créance, attribue la différence extrême qui se trouvait entre deux peuples de l'Arcadie, les uns infiniment estimés et aimés pour la douceur de leurs mœurs, pour leur inclination bienfaisante, pour leur humanité envers les étrangers, et leur piété envers les dieux; les autres, au contraire, généralement décriés et haïs, à cause de leur férocité et de leur irréligion; Polybe, dis-je, attribue cette différence à l'étude de la musique (j'entends, dit-il, la saine et véritable musique), cultivée avec soin par les uns, et négligée absolument par les autres.

Polyb. l. 4,
p. 289-291.

Après cela il n'est pas étonnant que les Grecs aient regardé la musique comme une partie essentielle de l'éducation des jeunes gens. Socrate lui-même¹, dans un âge déjà avancé, ne rougit pas d'apprendre à jouer des instruments. Quelque estimé d'ailleurs que fût Themistocle², on crut qu'il manquait quelque chose à son mérite parce qu'après un repas il ne put, comme les

¹ « Socrates, jam senex, institui lyrà non erubescbat. » (QUINTIL. lib. 1, cap. 10.)

² « Themistocles, quum in epulis

recusasset lyram, habitus est indoctor. » (CIC. *Tusc. Quæst.* lib. 1, n. 4.)

autres, toucher la lyre. L'ignorance sur ce point passait pour un défaut d'éducation¹ : au contraire, l'habileté en ce genre faisait honneur aux plus grands hommes. Épaminondas fut loué², parce qu'il savait danser et jouer de la flûte. On doit ici remarquer le différent goût et le différent génie des nations. Les Romains pensaient tout autrement que les Grecs sur ce qui regarde la musique et la danse, et n'en faisaient aucun cas pour eux-mêmes. Il y a bien de l'apparence que parmi les Grecs ceux qui étaient les plus sages et les plus sensés n'y donnaient qu'une application médiocre; et le mot de Philippe à son fils Alexandre, qui dans un repas avait marqué trop d'habileté dans la musique, me porte à le croire. *N'as-tu pas honte, lui dit-il, de chanter si bien?*

Au reste, cette estime des Grecs pour la danse et pour la musique avait son fondement; l'une et l'autre étaient employées dans les fêtes et dans les cérémonies les plus augustes de la religion, pour témoigner aux dieux avec plus de force et de vivacité sa reconnaissance pour les biens qu'on en avait reçus. Elles faisaient un des plus ordinaires et des plus grands agréments des repas, qu'on ne commençait et qu'on ne finissait guère sans y chanter quelques odes, comme celles qui étaient faites à l'honneur des vainqueurs aux jeux olympiques, et sur d'autres sujets pareils. Elles avaient lieu même dans la guerre, et l'on sait que les Lacédémoniens allaient au combat en dansant et au son de la flûte.

¹ « Summam eruditionem Græci sitam censebant in nervorum vocumque cantibus.... discebantque id omnes; nec, qui nesciebat, satis excultus doctrinâ putabatur. » (CIC. *ib.*)

² « In Epaminondæ virtutibus

commemoratum est, saltasse eum commodè, scienterque tibiis cantasse... Scilicet non eadem omnibus honesta sunt atque turpia, sed omnia majorum institutis judicantur. » (CORNEL. NEP. *in Præfat.*)

Platon, le plus grave philosophe de l'antiquité, considérait l'un et l'autre de ces deux arts, non comme un simple amusement, mais comme faisant une partie considérable des cérémonies de la religion et des exercices militaires; aussi le voit-on fort occupé, dans ses livres des Lois, à prescrire de sages réglemens sur la danse et sur la musique, pour les renfermer dans les bornes de l'utilité et de l'honnêteté. De Leg. l. 7.

Elles ne s'y conservèrent pas long-temps. La licence de la scène grecque où la danse triomphait, et où elle était pour ainsi dire prostituée aux baladins et aux gens les plus méprisables, qui ne s'en servaient que pour réveiller ou nourrir les passions les plus vicieuses; cette licence, dis-je, ne tarda guère à corrompre un art dont on pouvait tirer quelque avantage, s'il avait été réglé comme Platon le prétendait. La musique eut une pareille destinée, et peut-être même que la corruption de celle-ci contribua beaucoup au dérèglement et à la dépravation de la danse. La volupté fut presque le seul arbitre que l'on consulta sur l'usage qu'on devait faire de l'une et de l'autre, et le théâtre devint une école de toutes sortes de vices.

Plutarque, en se plaignant que la danse était fort déchue du mérite qui la rendait si estimable aux grands hommes de l'antiquité, ne manque pas d'observer qu'elle s'était corrompue par le caractère vicieux d'une poésie et d'une musique molles et efféminées, auxquelles elle s'était associée mal à propos, et qui avaient pris la place de cette poésie et de cette musique anciennes qui avaient quelque chose de noble, de mâle, et même de religieux et de céleste. Il ajoute que, s'étant rendu esclave de la volupté, elle exerce en son nom une espèce d'empire Symposiac.
lib. 9, quæst.
15, p. 748.

tyrannique sur les théâtres, devenus une école publique des passions et des vices, où la raison n'est point écoutée.

Le lecteur, sans que j'aie besoin de l'en avertir, fera de lui-même l'application de cet endroit de Plutarque à cette sorte de musique dont retentissent aujourd'hui nos théâtres, et qui, par ses airs efféminés et lascifs, a achevé d'empoisonner le peu de vertu et d'éteindre le peu de vigueur qui nous restait. Ce sont les termes dont se sert Quintilien pour décrire la musique de son temps : *Quæ nunc in scenis effeminata, et impudicis modis fracta, non ex parte minima, si quid in nobis virilis roboris manebat, excidit.*

Quintil.
lib. 1, c. 10.

Des autres exercices du corps.

Les jeunes Athéniens, et en général tous les Grecs, avaient grand soin de se former aux exercices du corps, et de prendre régulièrement des leçons des maîtres de palestre. On appelait *palestres* ou *gymnases* les lieux destinés à ces sortes d'exercices, ce qui répondait à peu près à nos académies. Platon, dans ses livres des Lois, après avoir montré de quelle importance il était pour la guerre de cultiver la force et l'agilité des pieds et des mains, ajoute que, loin de bannir d'une république bien policée la profession des athlètes, on doit au contraire y proposer des prix pour tous les exercices qui servent à perfectionner l'art militaire, tels que sont ceux qui rendent le corps plus léger et plus propre à la course, plus ferme, plus robuste, plus souple, plus capable de soutenir de grandes fatigues et de faire de grands efforts. Il faut se souvenir qu'il n'y avait pas un Athénien qui ne dût être prêt à manier la rame dans les plus grandes galères. C'étaient les citoyens qui fai-

Lib. 8, de Leg.
p. 832-833.

saient cette fonction, et elle n'était pas renvoyée aux esclaves ou aux criminels comme aujourd'hui. Ils étaient tous destinés aussi au métier de la guerre, et obligés quelquefois de porter des armures de fer de pied en cap, qui étaient d'un fort grand poids. Voilà pourquoi Platon et tous les Anciens regardaient les exercices du corps comme très-utiles, et même comme absolument nécessaires pour le bien public. Ce philosophe ne donnait l'exclusion qu'à ceux qui n'étaient d'aucun usage pour la guerre.

Il y avait encore des maîtres qui montraient à monter à cheval, et à faire des armes; et d'autres qui se chargeaient d'enseigner aux jeunes gens tout ce qu'il faut savoir pour exceller dans l'art militaire et pour devenir un bon commandant. Toute la science de ces derniers se bornait à ce que les Anciens appelaient *la tactique*, c'est-à-dire l'art de ranger les soldats en bataille, et de faire des évolutions militaires. Cette science était utile, mais ne suffisait pas. Xénophon en montre l'insuffisance en produisant un jeune homme sorti tout récemment d'une pareille école où il croyait avoir tout appris, et d'où il n'avait remporté qu'une sotte estime de lui-même, accompagnée d'une parfaite ignorance; et il lui donne, par la bouche de Socrate, d'admirables préceptes sur le métier de la guerre, bien propres à former un excellent officier.

La chasse était regardée aussi par les Anciens comme un exercice très-propre à former les jeunes gens aux ruses et aux fatigues de la guerre: c'est pour cela que Xénophon, qui n'était pas moins bon guerrier que philosophe, n'a pas cru indigne de lui de composer un traité particulier sur la chasse, où il descend dans le

Plat.
in Lachete,
p. 181.

Memorabil.
lib. 3,
p. 761, etc.

De Vena-
tione.

dernier détail ; et il marque les avantages considérables qu'on en tire, en s'accoutumant à souffrir la faim, la soif, le chaud, le froid, et à n'être rebuté ni par la longueur de la course, ni par l'âpreté des lieux difficiles et des broussailles qu'il faut souvent percer, ni par le peu de succès des longs et pénibles travaux qu'on essuie quelquefois inutilement. Il ajoute que cet innocent plaisir en écarte d'autres également honteux et criminels, et qu'un homme sage et modéré ne s'y livre pas néanmoins jusqu'à négliger le soin de ses affaires domestiques. Le même auteur, dans la Cyropédie, fait souvent l'éloge de la chasse, qu'il regarde comme une étude sérieuse de la guerre, et il montre dans son jeune héros le bon usage qu'on en peut faire.

Cyrop. 1. 1,
pag. 5-6,
et lib. 2,
p. 59-60.

Des exercices de l'esprit.

Athènes était, à proprement parler, l'école et le domicile des beaux-arts et des sciences. L'étude de la poésie, de l'éloquence, de la philosophie, des mathématiques, y avait une grande vogue, et était fort cultivée par la jeunesse.

On envoyait d'abord les jeunes gens chez des maîtres de grammaire, qui leur apprenaient régulièrement et par principes leur propre langue, qui leur en faisaient sentir toute la beauté, l'énergie, le nombre, et la cadence. De là ce goût raffiné qui était répandu généralement dans Athènes, où l'histoire nous apprend qu'une simple vendeuse d'herbes s'aperçut, à la seule affectation d'un mot, que Théophraste était étranger. De là cette crainte qu'avaient les orateurs de blesser par quelque expression peu concertée des oreilles si fines

Cic. in Brut.
n. 172.
Quintil.
lib. 8, c. 1.
Plut.
in Pericl.
p. 156.

et si délicates. C'était une chose commune parmi les jeunes gens d'apprendre par cœur les tragédies qui se représentaient actuellement sur le théâtre. Nous avons vu qu'après la déroute des Athéniens à Syracuse, plusieurs d'entre eux, qui avaient été faits prisonniers, et réduits en servitude, en adoucirent le joug en récitant les pièces d'Euripide à leurs maîtres, lesquels, extrêmement sensibles au plaisir d'entendre de si beaux vers, les traitèrent depuis avec bonté et humanité. Il en était de même sans doute des autres poètes, et l'on sait qu'Alcibiade, encore tout jeune, étant entré dans une école où il ne trouva point d'Homère, donna un soufflet au maître, le regardant comme un ignorant, et comme un homme qui déshonorait sa profession.

Plut.
in Alcib.
p. 194.

Pour l'éloquence, il n'est pas étonnant qu'on en fit une étude particulière à Athènes. C'était elle qui ouvrait la porte aux premières charges, qui dominait dans les assemblées, qui décidait des plus importantes affaires de l'état, et qui donnait un pouvoir presque souverain à ceux qui avaient le talent de bien manier la parole.

C'était donc là la grande occupation des jeunes citoyens d'Athènes, sur-tout de ceux qui aspiraient aux premières places. A l'étude de la rhétorique ils joignaient celle de la philosophie : je comprends sous cette dernière toutes les sciences qui en font partie, ou qui y ont rapport. Des hommes, connus dans l'antiquité sous le nom de *sophistes*, s'étaient acquis une grande réputation à Athènes, sur-tout du temps de Socrate. Ces docteurs, également présomptueux et avarés, se donnaient pour des savants accomplis en tout genre. Leur fort était la philosophie et l'éloquence; et ils corrompaient l'une et l'autre par le mauvais goût et par les mauvais principes

qu'ils inspiraient à leurs disciples. J'ai marqué, dans la vie de Socrate, comment ce philosophe entreprit et vint à bout de les décrier.

CHAPITRE II.

DE LA GUERRE.

§ I. *Peuples de la Grèce de tout temps fort belliqueux, sur-tout les Lacédémoniens et les Athéniens.*

NUL peuple de l'antiquité (j'excepte les Romains) ne peut le disputer aux Grecs pour ce qui regarde la gloire des armes et la vertu militaire. Dès le temps de la guerre de Troie, la Grèce signala son courage dans les combats, et s'acquit une réputation immortelle par la bravoure des chefs qu'elle y envoya. Cette expédition ne fut pourtant, à proprement parler, que comme le berceau de sa gloire naissante; et les grands exploits par lesquels elle s'y distingua lui servirent comme d'essais et d'apprentissage dans le métier de la guerre.

Il y avait dans la Grèce plusieurs petites républiques, voisines les unes des autres par leur situation, mais extrêmement séparées par leurs coutumes, leurs lois, leurs caractères, et sur-tout par leurs intérêts. Cette différence de mœurs et d'intérêts fut parmi elles une source et une occasion continuelle de divisions. Chaque ville, peu contente de son propre domaine, songeait à s'agrandir aux dépens de celles qui étaient les plus voisines et le plus à sa bienséance. Ainsi tous ces petits

états, soit par ambition et pour étendre leurs conquêtes, soit par la nécessité d'une juste défense, étaient toujours sous les armes; et par cet exercice continuel de guerres il se forma parmi tous ces peuples un esprit martial et une intrépidité de courage qui en fit des soldats invincibles, comme il parut dans la suite, lorsque toutes les forces de l'Orient réunies ensemble vinrent fondre sur la Grèce, et lui firent connaître à elle-même ce qu'elle était et ce qu'elle pouvait.

Deux villes se distinguèrent entre les autres, et tinrent sans contredit le premier rang : Sparte, et Athènes. Aussi ce furent ces deux villes qui, ou successivement, ou toutes deux ensemble, eurent l'empire de la Grèce, et se maintinrent pendant un fort long temps dans un pouvoir que la supériorité seule de mérite, reconnue généralement de tous les autres peuples, leur avait acquis; et ce mérite consistait principalement dans la science des armes et dans la vertu guerrière, dont elles avaient donné l'une et l'autre des preuves éclatantes dans la guerre contre les Perses. Thèbes leur disputa cet honneur pendant quelques années par des actions de courage surprenantes, et qui tenaient du prodige : mais ce ne fut qu'une lumière de courte durée, qui, après avoir jeté un grand éclat, disparut aussitôt, et laissa cette ville dans sa première obscurité. Sparte et Athènes feront donc seules l'objet de nos réflexions sur ce qui regarde la guerre, et nous les joindrons ensemble pour être plus en état de connaître leurs caractères, tant par leur ressemblance que par leur différence.

§ II. *Origine et cause du courage et de la vertu militaire, par où les Lacédémoniens et les Athéniens se sont toujours distingués.*

Toutes les lois de Sparte et tous les établissements de Lycurgue n'avaient pour objet, ce semble, que la guerre, et ne tendaient qu'à faire des sujets de la république un peuple de soldats. Tout autre emploi, tout autre exercice leur était interdit. Arts, belles-lettres, sciences, métiers, culture même de la terre, rien de tout cela ne faisait leur occupation et ne leur paraissait digne d'eux. Dès la plus tendre enfance, on ne leur inspirait du goût que pour les armes, et il est vrai que l'éducation de Sparte était merveilleuse quant à ce point. Marcher nu-pieds, coucher sur la dure, se passer de peu pour le boire et le manger, souffrir le chaud et le froid, se faire un exercice continuel de la chasse, de la lutte, de la course à pied, de la course à cheval, s'endurcir même aux coups et aux plaies jusqu'à supprimer toute plainte et tout gémissement, voilà ce qui faisait l'apprentissage de la jeunesse spartaine par rapport à la guerre, et ce qui la mettait en état d'en soutenir un jour toutes les fatigues, et d'en affronter tous les dangers.

L'habitude d'obéir, contractée dès la plus tendre jeunesse, le respect pour les magistrats et pour les anciens, une soumission parfaite aux lois, dont nul âge, nulle condition ne dispensait, les disposaient merveilleusement à la discipline militaire, qui est le nerf de la guerre, et qui fait le succès des plus grandes entreprises.

Or une de ces lois était de vaincre ou de mourir, et de ne jamais se rendre à l'ennemi. Léonide, avec ses

trois cents Spartiates, en donna un illustre exemple ; et son courage intrépide, relevé d'âge en âge par des louanges magnifiques, et proposé pour modèle à toute la postérité, avait donné le ton à la nation, et tracé la route qu'elle devait tenir. La honte et l'infamie attachées à quiconque contrevenait à cette loi et mettait bas les armes, en maintenait l'observance, et la rendait en quelque sorte inviolable. Les mères recommandaient à leurs enfants, lorsqu'ils partaient pour la campagne, de revenir avec ou sur leur bouclier. Elles pleuraient, non ceux qui étaient morts les armes à la main, mais ceux qui s'étaient sauvés en fuyant. Faut-il s'étonner après cela qu'une petite troupe de pareils soldats, avec de tels principes, arrêât une armée innombrable de barbares ?

Les Athéniens étaient élevés moins durement que ceux de Sparte, mais ils n'avaient pas moins de courage. Le goût des deux peuples était tout différent pour ce qui regarde l'éducation et les occupations ; mais ils arrivaient au même but, quoique par diverses routes. Les Spartiates ne savaient que manier les armes, et n'étaient que soldats. Chez les Athéniens (et il en faut dire autant des autres peuples de la Grèce), les arts, les métiers, la culture des terres, le négoce, la marine, étaient en honneur, et ne dégradait personne. Ces occupations n'étaient point un obstacle à la valeur et à la science de la guerre ; elles n'empêchaient personne de s'élever aux plus grands commandements et aux premières dignités de la république. Plutarque observe que Solon, voyant que le territoire de l'Attique était stérile, s'appliqua à tourner l'industrie des citoyens aux arts, aux métiers, au trafic, pour suppléer par ce moyen à ce qui manquait au pays du côté de la fertilité. Ce goût

devint un des principes du gouvernement et des lois fondamentales de l'état , et il se perpétua dans les descendants , mais sans rien diminuer de l'ardeur de ce peuple pour la guerre.

La gloire ancienne de la nation , qui s'était toujours distinguée par la bravoure militaire , était un puissant motif pour ne pas dégénérer de la réputation de leurs ancêtres. La fameuse bataille de Marathon , où seuls ils avaient soutenu le choc des Barbares et remporté sur eux une victoire signalée , leur rehaussa infiniment le courage , et la journée de Salamine , au succès de laquelle ils eurent la plus grande part , mit le comble à leur gloire , et les rendit capables des plus grandes entreprises.

Une noble émulation pour ne point céder en mérite à Sparte rivale d'Athènes , et une vive jalousie de gloire , qui pendant la guerre des Perses se tint dans de justes bornes , furent encore pour les Athéniens un pressant aiguillon qui leur faisait faire tous les jours de nouveaux efforts pour se surmonter eux-mêmes et pour soutenir leur réputation.

Des récompenses et des marques d'honneur accordées à ceux qui s'étaient distingués dans les combats , des tombeaux érigés aux citoyens qui étaient morts pour la défense de la patrie , des oraisons funèbres prononcées en public au milieu des cérémonies les plus augustes de la religion , pour rendre leur nom immortel , tout cela contribuait infiniment à perpétuer le courage parmi les Athéniens sur-tout , et à leur en faire comme une loi et une nécessité indispensable.

Plut. in Solon. p. 96.

Il y avait à Athènes une loi qui ordonnait que ceux qui auraient été estropiés à la guerre seraient nourris

aux dépens du public. La même grace était accordée aux pères et mères aussi-bien qu'aux enfants de ceux qui, étant morts dans le combat, laissaient une famille pauvre et hors d'état de subsister. La république, comme une bonne mère, s'en chargeait généreusement, et remplissait à leur égard tous les devoirs, et leur procurait tous les secours qu'ils auraient pu attendre de ceux dont ils pleuraient la perte.

Voilà ce qui remplissait de courage les Athéniens, et ce qui rendait leurs troupes invincibles, quoique d'ailleurs elles fussent peu nombreuses. Dans la bataille de Platée, où l'armée des Barbares, commandée par Mardonius, montait au moins à trois cent mille hommes, et celle des Grecs réunis ensemble à cent huit mille deux cents, il n'y avait dans celle-ci que dix mille Lacédémoniens, dont la moitié étaient Spartiates, c'est-à-dire habitants de Sparte, et huit mille Athéniens. Il est vrai que chaque Spartiate avait amené avec lui sept Ilotes, qui faisaient en tout trente-cinq mille hommes; mais ils n'étaient presque point comptés comme soldats.

Ce mérite éclatant, en fait de courage guerrier, reconnu généralement par les autres peuples, n'étouffait pas dans leur esprit tout sentiment d'envie et de jalousie, comme il parut un jour, par rapport aux Lacédémoniens. Les alliés, qui leur étaient beaucoup supérieurs en nombre, souffrant avec peine de se voir soumis à leurs ordres, en murmuraient secrètement. Agésilas, roi de Sparte, sans faire paraître qu'il eût entendu leurs plaintes, rassembla toute son armée, et, après avoir fait asseoir d'un côté tous les alliés ensemble, et de l'autre les Lacédémoniens seuls, il fit crier par un héraut que tous les ouvriers en fer, tous

Plat.
in Menex.
p. 248-249.
Diog. Laert.
in Solon.
p. 37.

les maçons, tous les charpentiers, et ainsi des autres métiers, se levassent. Presque tous les alliés se levèrent, et aucun parmi les Lacédémoniens, à qui tous les métiers étaient interdits. Alors Agésilas, en souriant : « Voyez-vous, leur dit-il, combien Sparte seule fournit « plus de soldats que toutes les autres villes ensemble? » voulant faire entendre par là que, pour être bon soldat, il ne fallait être que soldat ; que les métiers étaient des distractions qui empêchaient l'artisan de se donner entièrement à la profession des armes et à la science de la guerre, et d'y réussir aussi bien que ceux qui en faisaient leur unique exercice. Mais Agésilas parlait et agissait ainsi par l'opinion avantageuse qu'il avait de l'éducation lacédémonienne ; car, dans le fond, ceux qu'il ne voulait faire regarder que comme de simples artisans montraient bien, par les éclatantes victoires qu'ils remportèrent contre les Perses et contre Sparte même, qu'ils ne le cédaient aucunement aux Lacédémoniens, tout soldats qu'ils étaient, ni en valeur ni en science militaire.

§ III. *Différentes sortes de troupes dont les armées des Lacédémoniens et des Athéniens étaient composées.*

Les armées, tant à Sparte qu'à Athènes, étaient composées de quatre sortes de troupes : citoyens, alliés, mercenaires, esclaves. On imprimait quelquefois aux soldats une marque sur la main pour les distinguer, à la différence des esclaves, à qui ce caractère était imprimé sur le front ¹. Les interprètes croient que c'est

¹ Il est fort douteux que l'usage Grecs : le seul auteur grec qui en fasse de ces *stigmates* existât chez les mention, est, je pense, le médecin

par allusion à cette double coutume qu'il est marqué dans l'Apocalypse que tous étaient obligés *de recevoir* Apoc. 13-16. *le caractère de la bête en leur main droite, ou sur leur front* : et que saint Paul dit de lui-même : *Je porte* Gal. 6-17. *imprimées sur mon corps les marques du seigneur Jésus.*

Les citoyens de Lacédémone étaient de deux sortes : ou ceux qui habitaient dans Sparte même, et qu'on appelait pour cette raison *Spartiates*; ou ceux qui demeuraient à la campagne. Du temps de Lycurgue, les Spartiates montaient à neuf mille, et les autres à trente mille. Il paraît que ce nombre était un peu diminué du temps de Xerxès, puisque Démarate, en lui parlant des troupes lacédémoniennes, ne compte que huit mille Spartiates. Ces derniers étaient l'élite de la nation, et l'on peut juger du cas qu'on en faisait, par l'inquiétude où fut la république pour les trois ou quatre cents qui furent assiégés par les Athéniens dans la petite île de Sphactérie, et qui y furent faits prisonniers. En général les Lacédémoniens ménageaient fort les troupes du pays, et n'en envoyaient que peu dans les armées; mais ce peu en faisait la plus grande force. Comme on demandait un jour à un général lacédémonien combien il y avait de Spartiates dans l'armée : *Autant qu'il en faut*, dit-il, *pour repousser l'ennemi*. Ils servaient l'état à leurs dépens, et ce ne fut que dans la suite des temps qu'ils reçurent du public la solde.

Les *alliés* faisaient le grand nombre des troupes dans les deux républiques, et ils étaient stipendiés par les villes qui les envoyaient.

Aétius, qui vivait sous Justinien; et je ne crois pas qu'avant le temps des empereurs on trouve des traces cer- taines de cet usage de marquer les soldats à la main. — L.

On appelait *mercenaires* les troupes étrangères qui étaient soudoyées par la république au secours de laquelle elles étaient appelées.

Les Spartiates ne marchaient jamais sans quelques Ilotes, et nous avons vu que dans la bataille de Platée chaque citoyen en avait sept. Je ne crois pas que ce nombre fût fixe, et je ne comprends pas bien même à quel usage ils étaient destinés. C'aurait été une bien mauvaise politique de mettre les armes entre les mains d'un si grand nombre d'esclaves, fort mécontents pour l'ordinaire de leurs maîtres, qui les traitaient durement, et qui en auraient eu tout à craindre dans un combat. Cependant Hérodote, dans l'endroit que j'ai cité, les représente comme des troupes armées à la légère.

L'infanterie était composée de deux sortes de soldats. Les uns étaient armés pesamment, et portaient de grands boucliers, des lances, des demi-piques, des sabres; ils faisaient la principale force de l'armée. Les autres étaient armés à la légère, c'est-à-dire d'arcs et de frondes. On les plaçait ordinairement au front de la bataille, ou sur les ailes, comme en première ligne, pour tirer des flèches et lancer des javelots et des pierres contre l'ennemi; et leurs décharges faites, ils se retiraient par les intervalles derrière leurs bataillons, comme en seconde ligne, pour y continuer à jeter leurs traits.

Thucydide, en décrivant la bataille de Mantinée ¹,

¹ Cette bataille se donna entre les Argiens et les Lacédémoniens, la 14^e année de la guerre du Péloponnèse, en 418 av. J. C. Elle fut gagnée par les Lacédémoniens, sous la conduite

d'Agis, fils d'Archidamus. Rollin n'en a point fait mention plus haut, parce qu'il ne la regardait pas comme un événement d'une importance assez grande (Voy. tome III, p. 408): elle

divise ainsi les troupes lacédémoniennes. Il y avait sept régiments de quatre compagnies chacun ¹, sans compter les squirites, qui étaient au nombre de six cents : c'étaient des gens de cheval, dont je parlerai bientôt. La compagnie était, selon l'interprète grec, de cent vingt-huit hommes, et se divisait en quatre escouades, chacune de trente-deux hommes. Ainsi le régiment montait en tout à cinq cent douze hommes, et les sept ensemble à trois mille cinq cent quatre-vingt-quatre. Chaque escouade avait quatre hommes de front sur huit de hauteur, car c'est la hauteur ordinaire des files, mais que les officiers pouvaient changer selon le besoin.

Thucyd. l. 5,
p. 390.

Les Lacédémoniens ne commencèrent proprement à faire usage de la cavalerie que depuis la guerre contre ceux de Messène, où ils en sentirent le besoin. Ils tiraient leurs cavaliers principalement d'une petite ville assez voisine de Lacédémone, appelée *Sciros*, d'où ces cavaliers furent nommés *scirites* ou *squirites*. Ils étaient toujours à la pointe de l'aile gauche, et cette place leur appartenait de droit.

Id. ibid.

La cavalerie était encore plus rare chez les Athéniens : la situation de l'Attique, coupée de beaucoup de montagnes, en était la cause. Elle ne montait, après la guerre contre les Perses, qui était le beau temps de la Grèce, qu'à trois cents chevaux : elle s'accrut depuis jusqu'à douze cents. Mais qu'est-ce que cela pour une république si puissante ?

mérait néanmoins d'entrer dans la série des faits, puisque, selon Thucydide, c'était une des plus considérables que les Grecs eussent livrées depuis long-temps (V. § 74). M. Gail en a fait l'objet d'un mémoire parti-

culier (*Recherches historiq.* p. 426-58). — L.

¹ Ce que Rollin appelle *Régiments*, *Compagnies*, *Escouades* est nommé *Lochos*, *Pentecostys* et *Énomoties* par Thucydide. — L.

J'ai déjà remarqué ailleurs que chez les Anciens, tant Grecs que Romains, il n'est fait nulle part mention d'étrier, ce qui est bien étonnant. Ils se jetaient agilement sur le dos du cheval :

Æneid. l. 12,
v. 287.

Corpora saltu

Subjiciunt in equos.

Quelquefois le coursier, accoutumé de bonne heure à ce manège, se baissait sur les jambes de devant, et donnait lieu à son maître de monter sur lui plus facilement :

Silius, l. 10,
[v. 465.]
de equo Clæ-
lii equitis
romani.

Indè inclinatus collum, submissus et armos¹
De more, inflexis præbebat scandere terga
Cruribus.

Xenoph.
de re equest.
p. 941 et 956.

Ceux que l'âge ou leur faiblesse rendaient plus pesants se servaient du secours d'un valet pour monter à cheval, et ils imitaient en cela les Perses, chez qui cet usage était ordinaire. Gracchus fit placer aux deux côtés des grands chemins de l'Italie de belles pierres, à une certaine distance les unes des autres, afin qu'elles aidassent les voyageurs à monter à cheval sans le secours de personne².

Plut.
in Gracch.
pag. 838.

Je m'étonne que les Athéniens, habiles comme ils étaient dans le métier de la guerre, n'aient pas compris que la cavalerie était la partie essentielle d'une armée, sur-tout pour les batailles, et que quelqu'un de leurs généraux n'ait pas tourné de ce côté-là leur attention et leur goût, comme Thémistocle le fit par rapport à la marine. Xénophon était bien capable de leur rendre

¹ On trouve, dans l'édition d'Ernesti :
Indè inclinatus colla et submissus in armos
leçon préférable. — L.

² Ἀναβολέως μὴ δεομένοις. Ce mot ἀναβολεύς, signifie un homme, un valet, qui aidait son maître à monter à cheval.

un pareil service pour la cavalerie, dont il comprenait parfaitement l'importance. Il a écrit sur ce sujet deux traités, dont l'un regarde le soin qu'il faut prendre des chevaux pour les bien connaître et pour les former, et il entre sur ce sujet dans un détail étonnant; et l'autre enseigne la manière de former et d'exercer les cavaliers mêmes : tous deux bien dignes d'être lus par les gens du métier. Dans le dernier, il donne des vues pour mettre la cavalerie en honneur, et il y prescrit en général des règles sur l'art militaire qui peuvent être d'un grand secours pour tous ceux qui sont destinés à la profession des armes.

J'ai été surpris, en parcourant ce second traité, de voir avec quel soin Xénophon, homme de guerre et païen, recommande le culte de la religion, le respect pour les dieux, et la nécessité d'implorer leur secours en toute occasion. Il répète cette maxime jusqu'à treize fois différentes dans un écrit d'ailleurs assez court; et sentant bien que cette sorte d'affectation religieuse pourrait choquer certains esprits, il en fait une espèce d'apologie, et termine cet écrit par une réflexion que je rapporterai ici tout entière. « Si quelqu'un, dit-il, « s'étonne que j'insiste si fort ici sur la nécessité qu'il y a « de ne former aucune entreprise sans se rendre la Divi- « nité propice et favorable, qu'il fasse attention qu'il y a « dans la guerre mille conjonctures douteuses et obscures « où les généraux, occupés à se tendre mutuellement « des embûches, ne peuvent, dans l'incertitude de ce qui « se passe chez les ennemis, prendre conseil d'autre que « des dieux. Rien n'est douteux ni obscur à leur égard; « ils découvrent à qui il leur plaît l'avenir par l'inspection « des entrailles des bêtes, par le chant des oiseaux, par

« les visions, par les songes. Or il est à présumer que
« les dieux sont plus disposés à favoriser de leurs lu-
« mières ceux qui ne les consultent pas seulement dans
« une nécessité urgente, mais qui, dans tous les temps,
« et lorsqu'ils sont loin du danger, leur rendent tout le
« culte dont ils sont capables. »

Il était digne de ce grand homme de donner la plus importante des instructions à son fils Gryllus, à qui il adresse le traité dont il s'agit, et qui, selon l'opinion commune, était chargé du soin de former les cavaliers d'Athènes.

§ IV. *De la marine, des vaisseaux, des troupes de mer, de l'équipement des galères à Athènes. Digression sur les exemptions et les autres marques d'honneur que cette ville accordait à ceux qui lui avaient rendu de grands services.*

Si les Athéniens le cédaient à ceux de Lacédémone pour la cavalerie, ils l'emportaient infiniment sur eux pour ce qui regarde la marine, et nous avons vu que cette science les avait rendus les maîtres de la mer, et leur avait donné une grande supériorité au-dessus de tous les autres peuples de la Grèce. Comme cette matière est importante pour l'intelligence de plusieurs endroits de l'histoire, je la traiterai avec un peu plus d'étendue que les autres; et je ferai grand usage de ce que le savant père dom Bernard de Montfaucon en a écrit dans ses livres de l'antiquité.

Les principales parties du vaisseau étaient, la proue, la poupe, et le milieu, qui s'appelait en latin *carina*, la carène.

La proue ¹ était ce qui avançait au-delà de la carène et du ventre du vaisseau; elle était ornée pour l'ordinaire de peintures et de différentes images de dieux, d'hommes ou d'animaux. L'éperon, qu'on appelait *rostrum*, était plus bas et à fleur d'eau : c'était une poutre qui avançait, munie d'une pointe de cuivre; et quelquefois de fer. Les Grecs l'appelaient ἔμβολον.

L'autre bout du navire, opposé à la proue, était ce qu'on appelait la *poupe* ². Là était assis le pilote, et il tenait le gouvernail, qui était une rame plus longue et plus large que les autres.

La *carène* était le creux du vaisseau, ou le fond de cale ³.

Les vaisseaux étaient de deux espèces. Les uns allaient à la rame, et étaient des vaisseaux de guerre; les autres allaient à la voile, et étaient des vaisseaux de charge destinés au négoce et aux transports. Les uns et les autres se servaient quelquefois en même temps de voiles et de rames, mais cela était plus rare. Les navires de guerre sont aussi appelés très-souvent, dans les auteurs, *des navires longs*, et sont par là distingués des vaisseaux de charge ⁴.

Les vaisseaux longs étaient encore divisés en deux espèces : en ceux qu'on appelait *actuariæ naves*, qui étaient des vaisseaux fort légers, comme nos brigantins; et en longs simplement. Les premiers s'appelaient or-

¹ Πρόρα οἰ μέτωπον (*le front*).
— L.

² Πρύμνα ou bien οὐρά (*la queue*).
— L.

³ La *Carène* (τροπίς) était plutôt la carcasse du bâtiment, où l'on dis-

tinguait les *bordages* (ὑποζώματα ou ἐγκοιλία) qui en formaient les flancs (πλευρά ou τοῖχοι); le pont s'appelait κατάσρωμα et le fond de cale πυθμῆν. — L.

⁴ Appelés ὀκιάδες et φορτηγαί.

— L.

dinairement *ouverts*, parce qu'ils n'avaient pas de pont ¹. De ces bâtiments légers, il y en avait de plus grands, et qui avaient les uns vingt, les autres trente, et les autres jusqu'à quarante rames, moitié d'un côté et moitié de l'autre, toutes sur la même file.

Les navires longs, qui servaient pour la guerre, étaient de deux sortes. Les uns n'avaient qu'un rang de rames de chaque côté; les autres en avaient deux, ou trois, ou quatre, ou cinq, ou en plus grand nombre, jusqu'à quarante : mais ces derniers étaient plus pour la montre que pour l'usage.

Les navires longs à un rang de rames s'appelaient *aphractes*, c'est-à-dire qu'ils n'étaient pas couverts et n'avaient point de pont : on les distinguait par là des *cataphractes*, qui en avaient. Ils avaient seulement vers la proue et vers la poupe de petits planchers où l'on se tenait pour combattre.

Les vaisseaux employés le plus ordinairement dans les combats des Anciens sont ceux à trois et à cinq rangs de rames, appelés *trirèmes* et *quinquérèmes*.

C'est une grande question, et qui a donné lieu à beaucoup de savantes dissertations, de savoir comment ces rangs de rames étaient disposés. Il y en a qui veulent qu'ils fussent mis en long, et à peu près comme sont aujourd'hui les rangs de rames dans les galères. D'autres soutiennent que les rangs des birèmes, des trirèmes, des quinquérèmes, et d'autres, multipliés jusqu'au nombre de quarante en certains vaisseaux, étaient les uns sur les autres. On cite, pour ce dernier sentiment, des

¹ *Pont*, en termes de marine, est le tillac, ou un plancher qui sépare les étages du navire. On dit aussi

qu'un vaisseau a deux ou trois *ponts*, quand il a dans son creux deux ou trois étages.

passages sans nombre d'auteurs anciens qui semblent ne laisser aucun doute, et qui sont considérablement fortifiés par le témoignage de la colonne Trajane, qui représente ces rangs les uns sur les autres. Cependant le Père de Montfaucon avoue que tout ce qu'il a consulté de gens plus habiles dans la marine déclarent que la chose, conçue de cette manière, leur paraît impossible. Mais le raisonnement est une faible preuve contre l'expérience de tant de siècles, et attestée par tant d'auteurs. Il est vrai qu'en supposant ces rangs de rames perpendiculairement les uns sur les autres, il n'est pas aisé de comprendre comment se pouvait faire la manœuvre : mais dans les birèmes et les trirèmes de la colonne Trajane, les rangs de dessous sont mis obliquement, et comme par degrés.

Dans les anciens temps on ne connaissait point les navires à plusieurs rangs de rames : on se servait de vaisseaux longs, où les rameurs, en quelque nombre qu'ils fussent, étaient tous sur la même ligne. Telle était la flotte que les Grecs envoyèrent contre Troie. Elle était composée de douze cents voiles, dont les galères de Béotie étaient de six-vingts hommes chacune, et celles de Philoctète de cinquante; ce qui désigne sans doute les plus grandes et les plus petites. Leurs galères n'avaient point de tillac, mais étaient faites comme de simples bateaux, ce qui se pratique encore, dit Thucydide, par les pirates, pour n'être pas si tôt découverts.

Les Corinthiens furent, à ce qu'on dit, les premiers qui changèrent la forme des vaisseaux; et au lieu de simples galères, ils en firent à trois rangs, pour donner, par la multiplication des rames, plus d'agilité et d'impétuosité à leurs galères. Leur ville, située avantageuse-

Thucyd. l. 1.
pag. 8.

Id. ibid.
p. 10.

ment entre deux mers, était fort propre pour le commerce, et servait comme d'entrepôt aux marchandises. A leur exemple, les habitants de Corcyre et les tyrans de Sicile équipèrent aussi plusieurs galères à trois rangs un peu avant la guerre contre les Perses. Ce fut vers ce même temps que les Athéniens, animés par les vives exhortations de Thémistocle, qui prévoyait la guerre qui éclata bientôt après, en construisirent de pareilles, encore le tillac ne régnait-il pas tout du long; et ils s'appliquèrent alors à la marine avec une ardeur et un succès incroyables.

Diod. l. 13,
pag. 141.

Le bec ou l'éperon de la proue (*rostrum*) était la partie du vaisseau dont on faisait le plus d'usage dans un combat naval. Ariston de Corinthe persuada aux Syracusains, dont la ville était alors assiégée par les Athéniens, de faire leurs proues plus basses et plus courtes, et cet avis leur procura la victoire : car les Athéniens ayant des proues fort hautes et fort faibles, leurs éperons ne frappaient que les parties élevées au-dessus de l'eau, et, par cette raison, faisaient peu de dommage aux vaisseaux ennemis; au lieu que ceux des Syracusains, qui avaient des proues fortes et basses, et les éperons à fleur d'eau, coulaient souvent à fond d'un seul coup les trirèmes des Athéniens.

Deux sortes de personnes servaient sur les vaisseaux. Les uns étaient employés à la conduite, à la manœuvre du vaisseau; c'étaient les rameurs, *remiges*¹; les matelots, *nautæ*: les autres étaient les soldats, destinés à combattre, et désignés en grec par ce mot, *ἐπιβάται*. Cette distinction n'avait pas lieu dans les premiers temps, et

¹ Κωπηλάται. — L.

c'étaient les mêmes qui ramaient, qui combattaient, et qui rendaient tous les autres services nécessaires dans un vaisseau; ce qui s'observait encore quelquefois dans les temps postérieurs: car Thucydide, en décrivant l'arrivée de la flotte des Athéniens à la petite île de Sphactérie, marque qu'il ne resta dans les vaisseaux que les rameurs du rang d'en bas, et que les autres descendirent avec leurs armes.

Lib. 4,
p. 275.

La condition des rameurs était la plus pénible et la plus dure. J'ai déjà observé que les rameurs, aussi-bien que les matelots, étaient tous citoyens et libres, et non esclaves ou étrangers comme aujourd'hui. Les rameurs étaient distingués par degrés. Ceux du plus bas s'appelaient *thalamites*, ceux du milieu *zugites*, ceux d'en haut *thranites*. Thucydide remarque qu'on donnait à ces derniers une plus forte paye, parce qu'ils maniaient des rames plus longues et plus pesantes que celles des degrés inférieurs. Il paraît que la chiourme, pour se mouvoir avec plus de justesse et de concert, était quelquefois conduite par le chant d'une voix, ou par le son de quelque instrument¹; et cette douce harmonie servait non-seulement à régler leurs mouvements, mais encore à diminuer et à charmer leurs peines.

C'est une question parmi les savants, si, dans les grands vaisseaux, chaque rame n'avait qu'un rameur, ou si elle en avait plusieurs, comme en ont aujourd'hui les rames de nos galères. Ce que Thucydide remarque de la paye des *thranites* semble insinuer qu'ils étaient

¹ « Musicam natura ipsa videtur ad tolerandos facilius labores veluti muneri nobis dedisse. Si quidem et remiges cantus hortatur; nec solùm in iis operibus, in quibus plurium

conatus præeunte aliquâ jucundâ voce conspirat, sed etiam singulorum fatigatio quàmlibet se rudi modulatione solatur. » (QUINTIL. lib. 1, cap. 10.)

seuls : car , si d'autres avaient partagé le travail avec eux , pourquoi auraient-ils reçu une plus forte paye que ceux qui menaient seuls une rame , puisque ceux - ci avaient autant et peut - être plus de peine qu'eux. Le Père de Montfaucon croit que dans les vaisseaux qui avaient plus de cinq rangs il pouvait y avoir plusieurs rameurs sur une seule rame.

Celui qui prenait soin de toute la ~~ch~~ourme , et qui commandait dans le vaisseau , s'appelait *nauclerus* , et était le premier officier. Le second était le pilote , *gubernator* ; il était assis à la poupe , tenait en main le gouvernail , et conduisait le vaisseau. Sa science consistait à bien connaître les côtes , les ports , les rochers , les bancs de sable , et sur-tout à bien discerner les vents et les astres : car , ayant l'invention de la boussole , le pilote , pendant la nuit , ne pouvait se conduire que par l'inspection des astres.

Plut. in The-
mist. p. 119.

Les soldats qui combattaient dans les vaisseaux étaient à peu près armés comme ceux des armées de terre. Le nombre n'en était pas fixé. Les Athéniens , à la bataille de Salamine , avaient cent quatre-vingts vaisseaux , et sur chacun dix-huit hommes de guerre , dont il y en avait quatre qui tiraient de l'arc , et les autres étaient pesamment armés. L'officier qui commandait ces soldats s'appelait *τρήραρχος* , et celui qui commandait toute la flotte *νάυαρχος* ou *στρατηγός*.

On ne peut pas marquer au juste le nombre de ceux qui servaient dans un vaisseau , tant soldats que matelots et rameurs ; mais , pour l'ordinaire , il montait à deux cents , plus ou moins , comme oela paraît dans le dénombrement que fait Hérodote de la flotte des Perses du temps de Xerxès , et dans d'autres endroits où il est

parlé de celle des Grecs. J'entends ici les grands vaisseaux, comme les trirèmes, qui était l'espèce la plus usitée.

La paye de ceux qui servaient sur les vaisseaux a fort varié, selon la différence des temps. Quand le jeune Cyrus arriva en Asie, elle n'était que de trois oboles, qui faisaient la moitié d'une dragme ¹, c'est-à-dire cinq sous; et le traité entre les Perses et les Lacédémoniens avait été conclu sur ce pied-là ² : ce qui donne lieu de croire que la paye ordinaire était de trois oboles. Cyrus, à la prière de Lysandre, en ajouta une quatrième, ce qui faisait par jour ³ six sous huit deniers. Souvent elle était portée jusqu'à la dragme entière ⁴, qui répond à nos dix sous. Dans la flotte qui partait pour la Sicile, les Athéniens donnaient par jour une dragme de paye. La somme de soixante talents ⁵ (180000 livres) que ceux d'Égeste avancèrent aux Athéniens pour l'entretien de soixante vaisseaux par mois, marque que la paye de chaque vaisseau pendant un mois montait à un talent, c'est-à-dire à trois mille livres; ce qui suppose qu'il y avait dans chaque vaisseau deux cents personnes qui recevaient par tête, chaque jour, une dragme ou dix sous. Comme la paye des officiers était plus forte, peut-être que la république fournissait le surplus ⁶, ou qu'on le prenait sur le total de la somme fournie pour un vaisseau, en rabattant quelque chose à chaque particulier.

Xenoph.
Hist. græc.
l. 1, p. 442.

Thucyd. l. 6,
pag. 431.

Id. p. 415.

¹ 45 centimes. — L.

² Ce traité portait que les Perses paieraient par mois pour chaque vaisseau trente mines, qui faisaient la moitié d'un talent; ce qui montait à trois oboles par tête pour ceux qui servaient dans le vaisseau.

³ 61 centimes. — L.

⁴ 92 centimes. — L.

⁵ 330,000 francs. — L.

⁶ Cette supposition n'est pas nécessaire : il est douteux que l'équipage de chaque vaisseau fût de 200 hommes; et plus douteux encore

Xenoph.
Exped. Cyr.
l. 7.

Il en faut dire autant des troupes de terre que de celles de mer, si ce n'est que les cavaliers avaient le double. Il paraît que la paye ordinaire des gens de pied était aussi de trois oboles, et qu'elle augmentait selon le temps et le besoin. Thimbron, Lacédémonien, qui marchait contre Tissapherne, promettait un darique par mois à chaque soldat, deux aux capitaines, et quatre aux colonels. Or un darique par mois à chaque soldat faisait par jour quatre oboles¹. Le jeune Cyrus, pour animer ses troupes, que la crainte d'une trop longue marche décourageait, au lieu d'un darique qu'il donnait par mois à chaque soldat leur en promit un et demi; ce qui montait par jour à une dragme, c'est-à-dire à dix sols.

On peut demander comment les Lacédémoniens, dont la monnaie de fer qui seule avait cours chez eux n'était de mise nulle part ailleurs, pouvaient entretenir des armées de terre et de mer, et d'où ils tiraient l'argent nécessaire pour les faire subsister. Il n'y a point de doute qu'ils ne levassent, comme les Athéniens, des contributions sur leurs alliés, et encore plus sur les villes qu'ils mettaient en liberté, qu'ils protégeaient, ou qu'ils avaient conquises sur leurs ennemis. Le second fonds pour payer leurs troupes et leurs flottes consistaient dans les secours qu'ils tiraient du roi de Perse, comme on l'a vu en plusieurs occasions.

Je joins ici ce que j'avais mis en digression à la fin du tome cinquième de l'*in-12* sur l'équipement des galères des Athéniens, et sur les exemptions et les autres mar-

que tous les hommes de l'équipage reçussent une drachme : ainsi le talent pouvait suffire pour la paye de

tous, y compris les officiers. — L.
¹ La darique valait 20 drachmes et 120 oboles. — L.

ques d'honneur que cette ville accordait à ceux qui lui avaient rendu de grands services.

Le mot de *triérarques*¹ ne signifie par lui-même que *commandants de galères*; mais on appelait aussi *triérarques* les citoyens que l'on chargeait du soin d'armer les galères en guerre, et de les équiper de toutes les choses nécessaires, ou du moins d'une partie.

On les choisissait parmi les plus riches. Le nombre n'en était pas fixé. Quelquefois, pour équiper un vaisseau, il y avait deux triérarques, quelquefois trois, et quelquefois jusqu'à dix.

A la fin, on fixa le nombre des triérarques en général à douze cents hommes; et voici de quelle manière on s'y prit : Athènes était composée de dix tribus; par chaque tribu on nomma, pour fournir à la dépense des armements, les six-vingts citoyens qui étaient les plus riches; et ainsi chacune des dix tribus fournissant six-vingts hommes, le nombre des triérarques monta à douze cents.

Ulpian.
in Olynth. 2,
p. 33.

On divisait encore ces douze cents hommes en deux moitiés², dont chacune était composée de six cents hommes : et l'on subdivisait chaque moitié en deux parties égales, qui contenaient chacune trois cents hommes. Les trois cents premiers étaient choisis d'entre les plus riches. Il faisaient les avances dans les besoins pressants, et avaient leur recours sur les trois cents autres moins riches, qui payaient à mesure que l'état de leurs affaires le leur permettait.

Après cela on fit une loi qui partageait ces douze cents hommes en diverses compagnies, dont chacune

¹ Τριήραρχος.

fournissait le contingent que de deux

² Parce que chacun d'eux ne années l'une. — L.

était composée de seize citoyens qui s'unissaient pour équiper une galère. Cette loi était fort onéreuse aux citoyens les moins riches, et, dans le fond, fort injuste, en ce qu'elle voulait qu'on choisît ce nombre de seize sur l'âge, et non sur la quantité du bien; car elle ordonnait que tout citoyen, depuis vingt-cinq ans jusqu'à quarante, serait compris dans une de ces compagnies, et contribuerait d'un seizième; en sorte que, par cette loi, les citoyens les moins riches contribueraient autant que les plus opulents, et que souvent même ils se trouvaient dans l'impossibilité de fournir à une dépense qui excédait leurs forces : d'où il arrivait que les vaisseaux n'étaient point armés à temps, ou qu'ils étaient fort mal équipés, et que, par cette raison, Athènes perdait les occasions les plus favorables pour agir.

Demosth. in
orat. de
Classibus.

Démosthène, toujours attentif au bien public, pour remédier à ces inconvénients, proposa une loi qui abrogeait celle dont nous venons de parler. Elle portait que les triérarques seraient choisis, non plus sur le nombre des années, mais sur l'évaluation des biens : que tout citoyen dont le bien montait à dix talents¹ serait tenu d'équiper à ses frais une galère : qu'il en équiperait deux, si son bien montait à vingt talents²; et ainsi du reste³ : que ceux dont le bien serait au-des-

¹ Dix mille écus. = 55,000 fr.
— L.

² Vingt mille écus. = 110,000 fr.
— L.

³ Ceci n'est pas tout-à-fait exact : il semblerait qu'un particulier qui aurait possédé 30, 40, 50 ou 100 talents, aurait été obligé de fournir 3, 4, 5 ou 10 vaisseaux. Le texte de

la loi de Démosthène porte, au contraire, qu'un particulier, quelle que soit sa fortune, ne pourra être obligé de fournir plus de trois galères et un vaisseau de charge; c'est là le *maximum* du contingent : *ἐὰν δὲ πλειόνων ἢ οὐσία ἀποτετιμημένη ἢ χρημάτων, κατὰ τὸν ἀναλογισμὸν, ἕως τριῶν πλοίων καὶ ὑπηρετικῶ ἢ*

sous de dix talents se joindraient plusieurs ensemble jusqu'à la concurrence du nombre nécessaire pour parfaire cette somme et pour équiper une galère.

Rien n'était plus sage que cette loi de Démosthène, et elle remédiait à tous les abus de la première. Par ce moyen les vaisseaux se trouvaient équipés à point, et pourvus de toutes les choses nécessaires : les pauvres étaient considérablement soulagés, et il n'y avait que les riches qui s'en trouvaient mal ; car, au lieu que tel d'entre eux n'était obligé par la première loi qu'à contribuer d'un seizième pour l'équipement d'une galère, il se voyait quelquefois obligé par la seconde à en équiper une lui seul, quelquefois deux, ou même plus encore, si son bien montait assez haut pour cela.

Aussi les riches surent-ils bien mauvais gré à Démosthène de cette réforme ; et il fallut sans doute avoir beaucoup de courage pour se mettre au-dessus de ces plaintes, et pour hasarder de se faire autant d'ennemis qu'il y avait de citoyens puissants dans la ville. Il faut l'entendre lui-même. « Voyant, dit-il en parlant aux
« Athéniens, votre marine déperie, les riches en pos-
« session d'une immunité rachetée à très-vil prix, les
« citoyens de médiocre ou de petite fortune abîmés
« de taxes, et de plus la république, par une suite de
« ces désordres, ne tenter jamais rien qu'après coup,
« j'osai établir une loi par laquelle je rangeai les riches
« à leur devoir, je tirai d'oppression les pauvres, et, ce
« qui était de la dernière importance, je viens à bout
« de procurer à la république les moyens de pourvoir
« à temps aux préparatifs militaires. » Il ajoute qu'il n'y

Demosth.
pro Ctesiph.
pag. 489.

a rien que les riches ne lui eussent donné pour l'engager à s'abstenir de proposer cette loi, ou du moins pour en suspendre l'exécution : mais il ne se laissa point entamer ni à leurs promesses, ni à leurs menaces, et tint ferme pour le bien public.

N'ayant pu ébranler sa constance, ils prirent un détour pour la rendre inutile ; car ce fut sans doute à leur instigation qu'un particulier, nommé *Patrocle*, appela Démosthène en justice, et le poursuivit juridiquement comme infracteur des lois de la patrie. L'accusateur, n'ayant pas eu pour lui la cinquième partie des voix, fut condamné, selon la coutume, à une amende de cinq cents dragmes¹, et Démosthène renvoyé absous. C'est lui-même qui nous apprend toutes ces circonstances.

Je doute fort qu'à Rome, sur-tout dans les derniers temps, l'affaire eût tourné de cette sorte ; car nous voyons que, quelques mouvements que se donnassent les tribuns du peuple, et à quelque extrémité que cette querelle fût poussée, il ne fut jamais possible de porter les riches, qui étaient bien plus puissants et plus entreprenants que ceux d'Athènes, à renoncer à la possession des terres qu'ils avaient usurpées par une contravention manifeste aux réglemens de l'état. La loi de Démosthène fut approuvée et ratifiée par le sénat et par le peuple.

On voit, par ce qui vient d'être dit, que les triérarques fournissaient à leurs frais et dépens les galères, et tout ce qui servait à les équiper. C'était l'état qui payait les matelots et les soldats, ordinairement sur le pied de trois oboles par jour, c'est-à-dire de cinq

¹ 250 livres. = 458 francs. — L.

sols, comme je l'ai marqué ailleurs. La paye des officiers montait plus haut.

Le triérarque commandait le vaisseau, et donnait l'ordre à tout l'équipage. Lorsqu'ils étaient deux, chacun exerçait pendant six mois.

Quand ils sortaient d'exercice, ils étaient obligés de rendre compte de leur administration. L'ex-triérarque remettait l'attirail de la galère, ou à son successeur, ou à la république; et le successeur était obligé d'aller aussitôt remplir la place vacante : s'il ne se rendait pas à son poste au temps marqué, il était mis à l'amende.

Au reste, comme la charge de triérarque engageait à une grande dépense, il était permis à ceux qui étaient nommés d'indiquer quelqu'un qui fût plus riche qu'eux, et de demander qu'on le mît à leur place, pourvu qu'ils fussent prêts à changer de biens avec lui, et à faire la fonction de triérarques après cet échange. Cette loi était de Solon, et s'appelait *la loi des échanges*.

[Demosth.
Philipp. I,
p. 52. — in
Phœnipp. p.
1023-1027,
ed. Francf.]

Outre l'équipement des galères, qui devait monter à une assez grosse dépense, les riches avaient encore une autre charge à porter dans les temps de guerre; je veux dire les taxes et les impositions extraordinaires sur les revenus des particuliers, sur lesquels on levait le centième, le cinquantième, quelquefois même le douzième, selon les divers besoins de l'état.

Personne à Athènes, pour quelque raison que ce fût, ne pouvait être exempté de ces deux charges, excepté les novemvirs, c'est-à-dire les neuf archontes, qui n'étaient point obligés d'équiper des galères. Et l'on voit bien que, sans vaisseaux et sans argent, la

Demosth.
advers. Lept.
p. 545.

république n'était pas en état de soutenir des guerres ni de se défendre.

Il y avait d'autres immunités, d'autres exemptions, qu'on accordait à ceux qui avaient rendu de grands services à la république, et quelquefois même à tous leurs descendants : comme d'entretenir les lieux d'exercice de tout ce qui était nécessaire à ceux qui les fréquentaient, de faire un festin public à une des dix tribus, de fournir aux dépenses des jeux et des spectacles ; ce qui entraînait de grands frais.

Ces immunités étaient, comme je l'ai déjà dit, des marques d'honneur et des récompenses de services rendus à l'état, aussi-bien que les statues qu'on érigeait aux grands hommes, le droit de bourgeoisie qu'on accordait aux étrangers, le privilège d'être nourri dans le Prytanée aux dépens du public. Et la vue d'Athènes, par ces distinctions honorables qui se perpétuaient quelquefois dans les familles, était de marquer qu'elle se piquait de reconnaissance, et d'allumer en même temps dans le cœur de ces citoyens un noble desir de la gloire, et un vif amour de la patrie.

Outre les statues qu'elle érigea à Harmodius et Aristogiton ses libérateurs, elle exempta à perpétuité leurs descendants de toute charge publique : et ils jouissaient encore de cet honorable privilège plusieurs siècles après.

Demosth. in
orat. ad
Leptin.
p. 558.

Comme Aristide était mort sans biens, et n'avait laissé à son fils Lysimaque d'autre patrimoine que sa gloire et sa pauvreté, la république donna à celui-ci, dans l'Eubée, cent arpents de terre ¹ plantés d'arbres,

¹ Le grec dit : cent *plèthres* ; mesure de 100 pieds grecs carrés, ou de 9 ares 48 centiares : les cent

plèthres valent donc seulement 9 hectares 48 ares, ou environ 18 arpents de Paris. — L.

et autant de terre labourable, outre cent mines ¹ d'argent une fois payées, et quatre dragmes ², c'est-à-dire quarante sols, par jour.

Athènes, dans les services qui lui étaient rendus, regardait encore plus la bonne volonté que les services mêmes. Un particulier de Cyrène, il s'appelait *Épicerde*, qui se trouva à Syracuse dans le temps de la déroute des Athéniens, touché de compassion envers ces malheureux prisonniers dispersés dans la Sicile, qu'il voyait près de mourir de faim, leur distribua cent mines, c'est-à-dire cinq mille livrés. Athènes l'adopta au nombre de ses citoyens, et lui accorda toutes les immunités dont il a été parlé auparavant. Peu de temps après, dans la guerre qu'elle fit aux trente tyrans ³, le même Épicerde donna à cette ville un talent ⁴. C'était dans l'une et l'autre occasion peu de chose par rapport à la grandeur et à la puissance d'Athènes : mais elle était infiniment sensible au bon cœur d'un étranger, qui, sans aucune vue d'intérêt, dans un temps de calamité, s'épuisait en quelque sorte pour soulager des personnes avec qui il n'avait nulle liaison, et de qui il ne pouvait rien attendre.

La même ville d'Athènes accorda le privilège de bourgeoisie et l'exemption du droit d'entrée à Leucon, qui régnait dans le Bosphore, et à ses enfants, parce qu'elle tirait des terres de ce prince une quantité con-

Id. ibid.
pag. 547.

Id.
p. 545-546.

¹ Cinq mille livres = 9 166 francs 66 centimes. — L.

² 3 fr. 66 centimes. — L.

³ Les manuscrits et anciennes éditions portent ἐν τῷ πολέμῳ τῷ πρὸ τῶν τριάκοντα μικρόν, c.-à.-d., « dans la guerre qui précéda de peu

les trente tyrans » : ce qui doit s'entendre de la guerre désastreuse qui finit à la bataille d'Égos-Potamos (TAYLOR *ad hunc loc.*, p. 468, *ed Reisk.*) — L.

⁴ Mille écus. = 5500 fr. — L.

sidérable de blé, dont elle avait un extrême besoin, ne subsistant presque que de ce qu'elle en faisait venir de dehors. Leucon, à son tour, se piquant de générosité, exempta les marchands athéniens du trentième imposé sur tous les grains qui sortaient de son pays, et leur accorda le privilège de se fournir chez lui de blé préférablement à tous les autres. Or, cette exemption montait à une somme considérable; car ils tiraient de ce pays seul quatre cent mille muids¹ de bled, et le trentième montait à plus de treize mille muids.

On avait aussi accordé à Conon et à Chabrias, et à leurs enfants, l'immunité des charges publiques. Le nom seul de ces deux illustres généraux justifie assez la libéralité du peuple d'Athènes. Cependant un particulier (il s'appelait *Leptine*), poussé par un zèle mal entendu du bien public, proposa d'abroger par une nouvelle loi toutes les concessions de ce genre qui avaient été accordées de temps immémorial, excepté celles qui regardaient la postérité d'Harmodius et d'Aristogiton, et de statuer qu'à l'avenir il ne serait plus permis au peuple d'en accorder de pareilles.

Démosthène s'opposa fortement à cette loi, en ménageant beaucoup néanmoins celui qui l'avait proposée, louant ses bonnes intentions, ne parlant de lui qu'avec estime; manière de réfuter bien plus efficace que ces violentes invectives dont le style aigre et passionné n'est propre qu'à aliéner les esprits, et à rendre suspect un orateur qui décrie lui-même sa cause et en montre le faible en substituant des injures aux raisons, seules capables de persuader.

Après avoir fait voir que cette odieuse réforme ne

¹ *Médimnes*, ou 1,400,000 boisseaux, ou 116,666 setiers. — L.

procure presque aucun avantage à la république , parce que le nombre des exempts est peu considérable , il en expose les inconvénients , et les met dans tout leur jour.

« C'est premièrement , dit-il , faire injure à la mé-
« moire de ces grands hommes , dont on a prétendu par
« ces exemptions reconnaître et récompenser le mérite :
« c'est , en quelque sorte , révoquer en doute les services
« qu'ils ont rendus à la patrie ; c'est jeter sur leurs
« belles actions un soupçon capable d'en ternir la gloire.
« Or , s'ils étaient encore en vie , et qu'ils assistassent à
« cette assemblée , quelqu'un de nous oserait-il leur faire
« cet affront ? Le respect que nous devons à leur mé-
« moire ne doit-il donc pas les rendre à notre égard
« toujours vivants et toujours présents ?

« Mais , si leur intérêt nous touche peu , pouvons-
« nous être insensibles au nôtre ? Outre que casser une
« loi si ancienne , c'est condamner la conduite de nos
« ancêtres , de quelle honte par là nous couvrons-nous
« nous-mêmes ! et quel tort ne faisons-nous pas à notre
« réputation ! La gloire d'Athènes , et de tout état bien
« réglé , c'est de se piquer de reconnaissance , c'est de
« garder religieusement ses paroles , et d'être fidèle à ses
« conventions. On blâme et l'on déteste un particulier
« qui ose y manquer , et qui ne craint point le reproche
« d'ingratitude : et l'on veut que la république , en cas-
« sant une loi scellée du sceau de l'autorité publique ,
« et consacrée en quelque sorte par l'usage de plu-
« sieurs siècles , se rende coupable d'une si honteuse
« prévarication ! Nous défendons , sous de grièves peines ,
« le mensonge jusque dans les marchés même , et nous
« voulons que la bonne foi y soit gardée : et nous y re-
« noncerions nous-mêmes en révoquant une grace ac-

« cordée dans toutes les formes , et sur laquelle les par-
« ticuliers ont droit de compter !

« En user ainsi , ce serait éteindre dans le cœur de
« nos citoyens toute émulation pour la gloire , tout desir
« de se distinguer par des actions éclatantes , tout zèle
« pour le bien et l'honneur de la patrie , qui sont les
« grands ressorts et les grands mobiles de presque toutes
« les actions de la vie. Et c'est en vain qu'on nous oppose
« l'exemple de Sparte et de Thèbes , où l'on n'accorde
« point de pareilles exemptions. Nous repentons-nous
« de ne leur pas ressembler en bien des choses ? et est-il
« sage de nous proposer pour modèles , non leurs vertus ,
« mais leurs défauts ? »

Au reste , Démosthène , en demandant que la loi qui accorde des exemptions soit conservée dans son entier , consent et demande même qu'on en prive ceux qui les possèdent sans un juste titre , et qu'on en fasse un rigoureux examen.

On sent assez que je n'ai pu faire ici qu'un très-léger extrait d'un discours qui est fort long , et que mon dessein n'a été que d'en rendre en partie l'esprit et les pensées , sans m'attacher aux tours ni aux expressions.

Il y avait de la petitesse d'esprit à Leptine de vouloir procurer à la république un léger soulagement en retranchant de médiocres dépenses qui lui faisaient honneur , et qui ne lui étaient point à charge , pendant qu'il y avait d'autres abus à réformer d'une bien plus grande importance.

Ces marques de reconnaissance perpétuées dans les familles perpétuent aussi dans l'état un zèle ardent pour la patrie et un vif desir de s'y distinguer par des actions glorieuses. J'ai quelque peine de voir que , parmi nous ,

on ait retranché une partie des privilèges accordés à la famille de la Pucelle d'Orléans. Charles VII l'avait anoblie, elle, son père, ses trois frères, et tous leurs descendants, même par filles. En 1614, sur la réquisition du procureur-général, on retrancha l'article de l'anoblissement par les femmes.

Mézerei.

§ V. *Caractère particulier des Athéniens.*

C'est Plutarque qui nous en fournira presque tous les traits. On sait combien, dans ses portraits, il réussit à peindre d'après nature, et combien, après l'étude profonde qu'il avait faite du génie et des mœurs de ce peuple, il était propre à en tracer le caractère.

« I. Le peuple d'Athènes ¹, dit Plutarque, se laisse « emporter aisément à la colère, et on le fait revenir « avec la même facilité à des sentiments de bonté et « de compassion. » L'histoire en fournit une infinité d'exemples : la sentence de mort prononcée contre les habitants de Mitylène, et révoquée le lendemain ; la condamnation des dix chefs, et celle de Socrate, suivies l'une et l'autre d'un prompt repentir et d'une vive douleur.

Plut.
de Præcept.
reip. ger.
P. 799.

« II. Il aime mieux saisir vivement une affaire par « lui-même ², et presque la deviner, que de se donner « le loisir de se laisser instruire avec étendue et à fond. »

Rien n'est plus étonnant que ce trait, et l'on a de la peine à le concevoir et à le croire vrai. Des artisans, des laboureurs, des soldats, des matelots, sont gens grossiers pour l'ordinaire, ignorants, et d'une concep-

¹ Ὁ δῆμος Ἀθηναίων εὐκίνητος
ἔστι πρὸς ὀργὴν, εὐμετάθετος πρὸς
ἔλεον.

² Μᾶλλον ὀξέως ὑπεννοεῖν, ἢ δι-
δάσκεσθαι καθ' ἡσυχίαν βουλόμενος.

tion pesante. Il n'en était pas ainsi du peuple d'Athènes. Il avait naturellement une pénétration, une vivacité, une délicatesse même d'esprit surprenantes. J'ai déjà rapporté plus d'une fois le fait de Théophraste¹. Il marchandait quelque chose à une vieille femme d'Athènes qui vendait des légumes. *Non, monsieur l'étranger*, lui dit-elle, *vous ne l'aurez point à meilleur marché*. Il fut étrangement surpris de se voir traité d'étranger, lui qui avait passé presque toute sa vie à Athènes, et qui se piquait de mieux parler que tout autre. Cependant c'est à son langage qu'elle reconnut qu'il n'était pas du pays. Nous avons vu que les soldats athéniens savaient par cœur les beaux endroits des tragédies d'Euripide. D'ailleurs ces artisans, ces soldats, qui assistaient à toutes les délibérations publiques, étaient rompus dans les affaires, et entendaient à demi-mot. On en peut juger par les harangues de Démosthène, dont on sait que le style était vif, serré, concis.

« III. Comme son inclination le porte à secourir les
« personnes d'une condition basse et qui sont sans con-
« sidération², aussi il aime les discours assaisonnés de
« plaisanteries et propres à le faire rire. »

Xenoph.
de Athen.
rep. p. 691.

Il soutient les personnes de basse condition, parce qu'il n'en a rien à craindre pour sa liberté, et qu'il y voit un caractère d'égalité et de ressemblance avec son état. Il aime la plaisanterie, et en cela marque qu'il est peuple, mais un peuple plein de bonté et d'indulgence,

¹ « Quum Theophrastus percontaretur ex anicula quadam quanti aliquid venderet, et respondisset illa; atque addidisset, Hospes, non potè minoris; tulit molestè se non effugere hospitii speciem, quum ætatem ageret

Athenis, optimè que loqueretur.» (Cic. *de clar. Orat.*, n. 172.)

² Ὅσπερ τῶν ἀνδρῶν τοῖς ἀδόξοις καὶ ταπεινοῖς βοηθεῖν προθυμότερος, οὕτως τῶν λόγων τοὺς παιγνιώδεις καὶ γελοίους ἀσπάζεται καὶ προτιμᾷ.

qui entend raillerie, qui ne se choque pas aisément, et qui n'est point délicat sur les égards qu'on lui doit. Un jour que l'assemblée était toute formée, et que le peuple était déjà assis, Cléon, après s'être fait long-temps attendre, arriva enfin couronné de fleurs, et il pria le peuple de remettre la délibération au lendemain; « car « aujourd'hui, dit-il, j'ai affaire : je viens de sacrifier « aux dieux, et je dois donner à souper à des étrangers « de mes amis. » Les Athéniens, s'étant mis à rire, se levèrent et rompirent l'assemblée. A Carthage, il en eût coûté la vie à quiconque aurait osé plaisanter de la sorte, et prendre une telle liberté avec un peuple fier¹, hautain, ombrageux, de mauvaise humeur, et qui n'était point né pour les graces, et encore moins pour la plaisanterie. Dans une autre occasion, l'orateur Stratoclès ayant annoncé au peuple une victoire et en conséquence fait faire des sacrifices, trois jours après arriva la nouvelle de la défaite de l'armée; comme le peuple parut mécontent et fâché : « De quoi avez-vous donc à vous « plaindre? leur dit-il; et quel mal vous ai-je causé, de « vous avoir fait passer trois jours plus agréablement « que vous n'eussiez fait sans moi? »

Plut. *ibid.*

IV. « Il prend plaisir à s'entendre louer², et il souffre « sans peine qu'on le raille et qu'on le critique. » Quelque légère teinture qu'on ait d'Aristophane et de Démosthène, on sait avec quel succès et quelle adresse ils employaient la louange et la critique à l'égard du peuple d'Athènes.

Quand la république était tranquille et en paix, dit

¹ Πικρὸν, σκυθρωπὸν... πρὸς παιδῖαν καὶ χάριν ἀνήδυντον καὶ σκληρόν.

² Τοῖς μὲν ἐπαινοῦσιν αὐτὸν μάλιχα χαίρει, τοῖς δὲ σκώπτουσιν ἤκιστα δυσχεραίνει.

Plut.
in Phoc.
p. 745.

ailleurs le même Plutarque, le peuple athénien se divertissait des orateurs qui le flattaient. Mais dans les affaires importantes et dans les dangers de l'état, il devenait sérieux, et préférait ceux qui avaient coutume de combattre ses injustes desirs, comme Périclès, Phocion, Démosthène.

V. « Il se rend redoutable même à ceux qui le gouvernent ¹, et il se montre humain même à l'égard de ses ennemis. »

Id. in Nic.
p. 526.

Le peuple d'Athènes profitait des lumières de ceux qui se distinguaient le plus par leur éloquence ou par leur prudence; mais il était plein de soupçons, et se tenait en garde contre la supériorité de leur esprit et contre leur habileté, et il prenait plaisir à rabaisser leur courage et à diminuer leur gloire et leur réputation. On en peut juger par l'ostracisme, qui ne fut établi que pour tenir en bride ceux qui avaient un mérite et un crédit trop éclatants, et qui n'épargna ni les plus grands hommes ni les plus gens de bien. La haine de la tyrannie et des tyrans, qui était devenue comme naturelle aux Athéniens, les rendait soupçonneux à l'excès, et leur faisait tout craindre pour leur liberté de la part de ceux qui les gouvernaient.

Pour ce qui regarde leurs ennemis, ils ne les traitaient point à la rigueur, ils n'abusaient pas insolemment de la victoire, et n'exerçaient point de dureté envers les vaincus. L'amnistie ordonnée après la tyrannie des Trente marque qu'ils savaient oublier les maux qu'on leur avait fait souffrir.

A ces différents traits que Plutarque a réunis dans

¹ φοβερός ἐστὶν ἄχρι τῶν ἀρχόντων, εἶτα φιλόνητος ἄχρι τῶν πολεμίων.

un même endroit on en peut joindre quelques autres, tirés pour la plupart du même auteur.

VI. C'était ce fonds de bonté et de douceur¹, dont j'ai déjà parlé, naturel aux Athéniens, qui les rendait si attentifs aux règles de la politesse, et si délicats sur les bienséances, qualités qu'on ne croirait pas devoir attendre du menu peuple. Dans la guerre que Philippe leur faisait, ayant arrêté un de ses courriers, ils lurent toutes les lettres dont il était porteur, excepté celle qu'Olympias, sa femme, lui écrivait, qu'ils lui renvoyèrent toute cachetée sans l'avoir ouverte, par considération pour l'amour et le secret conjugal, dont les droits sont sacrés et doivent être respectés même parmi les ennemis. Les mêmes Athéniens ayant ordonné qu'on fit une exacte recherche des présents qu'Harpalus avait distribués aux orateurs, ils ne souffrirent pas qu'on fit la visite dans la maison de Calliclès, nouvellement marié, et cela par respect pour sa nouvelle épouse qui y était logée. On n'a pas toujours ces égards, et en pareille occasion on ne se pique pas toujours de cette politesse.

VII. Le goût des Athéniens pour tous les arts et pour toutes les sciences est trop connu pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter long-temps. D'ailleurs j'aurai occasion d'en parler avec quelque étendue dans un autre endroit. Mais on ne peut voir sans admiration qu'un peuple composé pour la plus grande partie, comme je l'ai déjà dit, d'artisans, de laboureurs, de soldats, de matelots, ait porté la délicatesse du goût en tout genre à une si haute perfection; ce qui paraît le pri-

Plut.
[de Præcept.
reip. ger.
p. 799.]

Id.
in Demosth.
p. 857.

¹ Πάτριον αὐτοῖς καὶ σύμφυτον ἦν τὸ φιλόανθρωπον. (*In Pelop.* p. 280.)

vilége d'une condition plus relevée et d'une éducation plus noble.

VIII. Il n'est pas moins étonnant que ce peuple ¹ ait eu des vues si grandes et ait porté si haut ses prétentions. Dans la guerre qu'Alcibiade lui fit entreprendre, plein de vastes projets et de magnifiques espérances, il ne se bornait pas à la prise de Syracuse ni à la conquête de la Sicile; mais il embrassait déjà l'Italie, le Péloponnèse, la Libye, les états des Carthaginois, et l'empire de la mer jusqu'aux colonnes d'Hercule. Son entreprise manqua, mais il l'avait formée; et la prise de Syracuse, qui ne tint à rien, aurait pu la faire réussir.

[Thucyd.
VI, 90.
Plutarch. in
Niciâ, § 12.]

IX. Ce même peuple si grand, et, on peut le dire, si fier dans ses projets, n'avait rien de ce caractère dans tout le reste. Dans ce qui regardait la dépense de la table, les habits, les meubles, les bâtiments particuliers, en un mot la vie privée, il était frugal, simple, modeste, pauvre; mais somptueux et magnifique pour tout ce qui était public et capable de faire honneur à l'état. Ses victoires, ses conquêtes, ses richesses, ses liaisons continuelles avec les peuples de l'Asie mineure n'amenèrent point chez lui le luxe, la bonne chère, le faste, les folles dépenses. Xénophon remarque qu'on ne distinguait point un citoyen d'un esclave par l'habillement. Les plus riches habitants, les plus fameux généraux ne rougissaient point d'aller eux-mêmes au marché.

De rep.
Athen.
pag. 693.

X. C'a été une grande gloire pour Athènes d'avoir nourri et formé dans son sein tant d'hommes excellents dans la science de la guerre, dans l'art de gouverner, dans la philosophie, dans l'éloquence, dans la poésie, dans la peinture, la sculpture, l'architecture; d'avoir fourni

¹ Μέγα φρονεῖ· μεγάλων ὀρέγεται. (PLUT.)

elle seule plus de grands hommes en tout genre qu'aucune autre ville du monde, si peut-être on en excepte Rome¹, qui avait puisé chez elle ses lumières, et qui sut mettre à profit les leçons qu'elle en avait reçues : d'avoir été en quelque sorte l'école et la maîtresse de presque tout l'univers : d'avoir servi et de servir encore de modèle à toutes les nations qui se sont piquées de bon goût ; en un mot, de leur avoir donné le ton et prescrit la loi pour tout ce qui regarde les talents et les productions de l'esprit. L'endroit où je traiterai des sciences et des savants qui ont illustré la Grèce, aussi bien que des arts et de ceux qui s'y sont distingués, en sera la preuve.

XI. Je termine ce portrait des Athéniens par un dernier trait qui ne peut leur être disputé, et qui se montre dans toutes leurs actions et dans toutes leurs entreprises ; je veux dire l'amour et le zèle pour la liberté : c'était là leur qualité dominante et le grand mobile du gouvernement. On les voit, dès le commencement de la guerre des Perses, tout sacrifier à la liberté de la Grèce. Ils abandonnent sans hésiter leurs terres, leurs biens, leur ville, leurs maisons, pour se retirer sur des vaisseaux, afin de combattre l'ennemi commun qui voulait les asservir. Quel beau jour pour Athènes que celui où, tous les alliés tremblant à la vue des offres avantageuses que lui faisait le roi de Perse, elle répondit aux ambassadeurs de ce roi, par la bouche d'Aristide ; que tout l'or et l'argent du monde n'était pas capable de la tenter ou de la porter à vendre sa liberté ni celle de la Grèce !

Plut.
in Aristid.
p. 324.

¹ Græcia capta ferum victorem cepit, et artes
Intulit agresti Latio.

(HORAT. *Epist.* 1, lib. 2.)

C'est par de si généreux sentiments que les Athéniens non-seulement devinrent le rempart de la Grèce, mais qu'ils préservèrent le reste de l'Europe et tout l'Occident de l'invasion des Perses.

Ces grandes qualités étaient mêlées de grands défauts, et souvent tout contraires, tels qu'on peut se les imaginer dans un peuple volage, léger, inconstant, capricieux, comme était le peuple d'Athènes.

§ VI. *Caractère commun des Lacédémoniens et des Athéniens.*

Je ne puis m'empêcher de copier ici ce que dit M. Bossuet sur le caractère des Athéniens et des Lacédémoniens. L'endroit est long, mais ne le paraîtra pas, et il achèvera de faire connaître à fond le génie de ces deux peuples.

Parmi toutes les républiques dont la Grèce était composée, Athènes et Lacédémone étaient sans comparaison les principales. On ne peut avoir plus d'esprit qu'on en avait à Athènes, ni plus de force qu'on en avait à Lacédémone. Athènes voulait le plaisir; la vie de Lacédémone était dure et laborieuse. L'une et l'autre aimait la gloire et la liberté; mais à Athènes la liberté tendait naturellement à la licence; et, contrainte par des lois sévères à Lacédémone, plus elle était réprimée au-dedans, plus elle cherchait à s'étendre en dominant au-dehors. Athènes voulait aussi dominer, mais par un autre principe. L'intérêt se mêlait à la gloire. Ses citoyens excellaient dans l'art de naviguer, et la mer où elle régnait l'avait enrichie. Pour demeurer seule maîtresse de tout commerce, il n'y avait rien qu'elle ne

voulût assujettir ; et ses richesses , qui lui inspiraient ce desir , lui fournissaient le moyen de le satisfaire. Au contraire , à Lacédémone l'argent était méprisé : comme toutes les lois tendaient à en faire une république guerrière , la gloire des armes était le seul charme dont les esprits de ses citoyens fussent possédés. Dès-là naturellement elle voulait dominer ; et plus elle était au-dessus de l'intérêt , plus elle s'abandonnait à l'ambition.

Lacédémone , par sa vie réglée , était ferme dans ses maximes et dans ses desseins. Athènes était plus vive , et le peuple y était trop maître. La philosophie et les lois faisaient à la vérité de beaux effets dans des naturels si exquis ; mais la raison toute seule n'était pas capable de les retenir. Un sage Athénien , et qui connaissait admirablement le naturel de son pays , nous apprend que la crainte était nécessaire à ces esprits trop vifs et trop libres , et qu'il n'y eut plus moyen de les gouverner quand la victoire de Salamine les eut rassurés contre les Perses.

Plat. lib. 3,
de Leg.

Alors deux choses les perdirent , la gloire de leurs belles actions et la sûreté où ils croyaient être. Les magistrats n'étaient plus écoutés ; et comme la Perse était affligée par une excessive sujétion , Athènes , dit Platon , ressentit les maux d'une excessive liberté.

Ces deux grandes républiques , si contraires dans leurs mœurs et dans leur conduite , s'embarrassaient l'une l'autre dans le dessein qu'elles avaient d'assujettir toute la Grèce ; de sorte qu'elles étaient toujours ennemies , plus encore par la contrariété de leurs intérêts que par l'incompatibilité de leurs humeurs.

Les villes grecques ne voulaient la domination ni de l'une ni de l'autre ; car , outre que chacune souhaitait

pouvoir conserver sa liberté, elles trouvaient l'empire de ces deux républiques trop fâcheux. Celui de Lacédémone était dur. On remarquait dans son peuple je ne sais quoi de farouche. Un gouvernement trop rigide et une vie trop laborieuse y rendaient les esprits trop fiers, trop austères et trop impérieux ; joint qu'il fallait se résoudre à n'être jamais en paix sous l'empire d'une ville qui, étant formée pour la guerre, ne pouvait se conserver qu'en la continuant sans relâche. Ainsi les Lacédémoniens voulaient commander, et tout le monde craignait qu'ils ne commandassent.

Arist. Poljt.
lib. 8, c. 4.

Id. 7, c. 14.

Xenoph. de
rep. Lacon.

Plat. de Rep.
lib. 8.

Les Athéniens étaient naturellement plus doux et plus agréables. Il n'y avait rien de plus délicieux à voir que leur ville, où les festins et les jeux étaient perpétuels, où l'esprit, où la liberté et les passions donnaient tous les jours de nouveaux spectacles. Mais leur conduite inégale déplaisait à leurs alliés, et était encore plus insupportable à leurs sujets. Il fallait essuyer les bizarreries d'un peuple flatté, c'est-à-dire, selon Platon, quelque chose de plus dangereux que celles d'un prince gâté par la flatterie.

Ces deux villes ne permettaient point à la Grèce de demeurer en repos. On a vu la guerre du Péloponnèse et les autres toujours causées ou entretenues par les jalousies de Lacédémone et d'Athènes. Mais ces mêmes jalousies qui troublaient la Grèce la soutenaient en quelque façon, et l'empêchaient de tomber dans la dépendance de l'une ou de l'autre de ces républiques.

Les Perses aperçurent bientôt cet état de la Grèce. Ainsi tout le secret de leur politique était d'entretenir ces jalousies et de fomenter ces divisions. Lacédémone, qui était la plus ambitieuse, fut la première à les faire

entrer dans les querelles des Grecs. Ils y entrèrent dans le dessein de se rendre maîtres de toute la nation; et, soigneux d'affaiblir les Grecs les uns par les autres, ils n'attendaient que le moment de les accabler tous ensemble. Déjà les villes de Grèce ne regardaient dans leurs guerres que le roi de Perse, qu'elles appelaient *le grand-roi* ou *le roi par excellence*, comme si elles se fussent déjà comptées pour sujettes. Mais il n'était pas possible que l'ancien esprit de la Grèce ne se réveillât, à la veille de tomber dans la servitude et entre les mains des Barbares.

Plat lib. 3,
de Leg.
Isocrat.
Panegy.

De petits rois grecs entreprirent de s'opposer à ce grand-roi et de ruiner son empire. Avec une petite armée, mais nourrie dans la discipline que nous avons vue, Agésilas, roi de Lacédémone, fit trembler les Perses dans l'Asie mineure, et montra qu'on les pouvait abattre. Les seules divisions de la Grèce arrêtaient ses conquêtes. La fameuse retraite des dix mille Grecs qui, après la mort du jeune Cyrus, malgré les troupes victorieuses d'Artaxerxe, traversèrent quelque temps auparavant en corps d'armée tout l'empire des Perses, et retournèrent dans leur pays; cette action, dis-je, montra à la Grèce, plus que jamais, qu'elle nourrissait une milice invincible à laquelle tout devait céder, et que ses seules divisions la pouvaient soumettre à un ennemi trop faible pour lui résister quand elle serait unie.

Polyb. 1. 3.

Nous verrons dans la suite comment Philippe, roi de Macédoine, profitant de ces divisions, vint à bout à la fin, moitié par adresse et moitié par force, de se rendre le plus puissant de la Grèce, et comment il obligea tous les Grecs à marcher sous ses étendards

contre l'ennemi commun. Ce qu'il n'avait fait qu'ébaucher, Alexandre son fils l'acheva, et montra à l'univers étonné ce que peuvent l'habileté et le courage contre les armées les plus nombreuses et l'appareil le plus terrible.

Après ces réflexions sur le gouvernement des principaux peuples de la Grèce, tant en paix qu'en guerre, et sur leurs différents caractères, il me reste à parler de ce qui regarde la religion.

CHAPITRE III.

DE LA RELIGION.

ON a pu remarquer jusqu'ici, et on le remarquera encore dans la suite, que, dans tous les siècles et dans toutes les contrées, les nations, quelque différentes et quelque opposées qu'elles aient été par leurs caractères, leurs inclinations, leurs mœurs, se trouvent toutes réunies dans un point essentiel, qui est le sentiment intime d'un culte dû à un être suprême, et des pratiques extérieures qui servent à manifester ce sentiment au-dehors. Dans quelque pays qu'on se transporte, on y trouve des prêtres, des autels, des sacrifices, des fêtes, des cérémonies religieuses, des temples ou des lieux consacrés à la religion. Par-tout on aperçoit chez les peuples un respect et une crainte pour la Divinité, des hommages et des honneurs qui lui sont rendus, un aveu public de leur entière dépendance à son égard dans toutes leurs entreprises, dans tous leurs besoins, dans tous leurs périls. Incapables de pénétrer par eux-

mêmes dans l'avenir et de s'assurer des succès, on les voit attentifs à consulter la Divinité par les oracles et par d'autres voies semblables, et à mériter sa protection par des prières, des vœux, des offrandes. C'est par cette autorité suprême qu'ils croient mettre un sceau inviolable à la solennité des traités : c'est elle qu'ils font intervenir dans les serments : c'est à elle que, par les imprécations, ils confient et abandonnent la punition des crimes et des perfidies qui échappent à la connaissance ou au pouvoir des hommes. Dans tous les besoins particuliers, voyages, mariages, maladies, la Divinité est invoquée : c'est par là que commencent et finissent tous les repas. Nulle guerre ne se déclare, nul combat ne se donne, nulle entreprise ne se forme sans avoir auparavant imploré son secours ; et la gloire des succès lui est toujours rapportée par des actions de grâces publiques, et par l'oblation des plus précieuses dépouilles, que l'on ne manque jamais de mettre à part, comme appartenant de droit à la Divinité.

On ne voit point de variété sur le fond de cette croyance. Si quelques particuliers, gâtés par une mauvaise philosophie, osent de temps en temps s'élever contre cette doctrine, ils sont aussitôt désavoués par un cri public, et demeurent seuls sans faire corps et sans former de secte. Tout le poids de l'autorité publique tombe sur eux, jusqu'à mettre leur tête à prix ; et ils sont regardés par-tout comme des hommes exécrationnels et comme des pestes de la société civile, avec qui l'on ne peut conserver aucun commerce.

Un consentement si général, si uniforme, si constant de toutes les nations de l'univers, que ni l'intérêt des passions, ni les faux raisonnements de quelques philo-

sophes, ni l'autorité et l'exemple de certains princes n'ont jamais pu affaiblir ni faire varier; ce consentement n'a pu venir que d'un premier principe qui fait partie de la nature de l'homme, d'un sentiment intime gravé dans le fond de son cœur par l'auteur de son être, et d'une tradition primordiale aussi ancienne que le monde même.

Voilà l'origine et la source de la religion des Anciens, véritablement digne de l'homme, s'il avait pu se tenir à la simplicité et à la pureté de ses premiers principes. Mais les erreurs de l'esprit et les vices du cœur, funestes effets de la corruption de la nature humaine, ont étrangement altéré ces principes. Ce ne sont plus que de courtes lueurs et des étincelles brillantes qu'une dépravation générale n'a pu éteindre, mais incapables de dissiper la nuit profonde et noire qui règne presque par-tout, et qui ne présente qu'absurdités, que folies, qu'extravagance, que licence de mœurs et de désordres; en un mot, qu'un amas monstrueux d'égarements et de dissolutions.

Est-il rien de plus admirable que ces principes qu'établit Cicéron ¹, qu'avant tout il faut être persuadé qu'il y a un être suprême qui règle tous les événements de l'univers, et qui dispose de tout en maître et en arbitre souverain; que c'est lui qui comble de biens le genre humain; qu'il pénètre et connaît ce qui se passe

¹ « Sit hoc jam a principio persuasum civibus, dominos esse omnium rerum ac moderatores deos, eaque quæ gerantur eorum geri judicio ac numine; eosdemque optimè de genere hominum mereri; et qualis quisque sit, quid agat, quid in se

admittat, quâ mente, quâ pietate religiones colat, intueri; piorumque et impiorum habere rationem.... Ad divos adeunto castè, pietatem adhibento, opes amovento.» (Cic. de Leg. lib. 2, n. 15 et 19.)

de plus intime dans le fond de nos cœurs ; qu'il traite les gens de bien et les impies chacun selon leurs mérites ; que le vrai moyen de se rendre la Divinité favorable et de lui plaire n'est pas d'employer les richesses ni la magnificence dans le culte qu'on lui rend, mais de lui présenter un cœur pur et chaste, et d'avoir pour elle un sincère et profond respect.

Ces sentiments si sublimes et si religieux étaient l'effet des réflexions de quelques particuliers attentifs à étudier le cœur de l'homme et à remonter aux premiers principes de son institution, dont ils conservaient encore d'heureux restes. Mais le corps de la religion, l'esprit de ses fêtes et de ses cérémonies, l'âme de la théologie païenne, dont les poètes étaient les maîtres et les docteurs ; l'exemple même des dieux, dont les passions violentes, les aventures scandaleuses, les crimes abominables étaient célébrés dans les cantiques, et proposés en quelque sorte à l'imitation aussi-bien qu'au culte des peuples ; tout cela certainement n'était pas capable d'éclairer l'esprit des hommes, ni de les former aux bonnes mœurs.

Il est remarquable que, dans les plus grandes solennités de la religion païenne, dans les mystères les plus sacrés et les plus vénérables, loin qu'on y aperçût rien qui portât à la vertu, à la piété, à la pratique des devoirs les plus essentiels de la vie commune, l'autorité des lois, la force impérieuse de la coutume, la présence des magistrats, le concours de tous les ordres de l'état, l'exemple des pères et des mères, tout entraînait dès l'enfance une nation entière à un culte impur et sacrilège, sous le nom et comme sous la sauvegarde de la religion même, comme on le verra bientôt.

Après ces réflexions générales sur le paganisme, il est temps d'entrer dans le détail de ce qui regarde en particulier la religion des Grecs. Je réduirai cette matière, infinie par elle-même, à quatre articles, qui sont : 1^o les fêtes ; 2^o les oracles, les augures, les divinations ; 3^o les jeux et les combats ; 4^o les spectacles et les représentations de théâtre : et je ne prendrai dans chaque article que ce qui me paraîtra le plus digne de la curiosité du lecteur, et qui aura le plus de rapport à l'histoire. Je ne parle point des sacrifices, parce que j'en ai donné ailleurs ¹ une idée suffisante.

ARTICLE PREMIER.

DES FÊTES.

Il se célébrait dans les différentes villes de la Grèce, et sur-tout à Athènes, un nombre infini de fêtes : je n'en rapporterai ici que trois, qui sont les plus célèbres, savoir : les Panathénées, les fêtes de Bacchus, et les fêtes éleusiennes.

§ I. *Panathénées.*

Cette fête se célébrait à Athènes en l'honneur de Minerve, déesse tutélaire de cette ville, à qui elle donna son nom ², aussi-bien qu'à la fête dont il s'agit. L'institution en était ancienne. Elle s'appelait d'abord simplement *les Athénées*. Mais depuis que Thésée eut réuni dans une seule ville les différents bourgs de l'Attique, elle prit le nom de *Panathénées*. Il y en avait de deux sortes : les grandes, et les petites, qui se cé-

¹ *Manière d'étudier*, tom. I.

² Ἀθήνη.

lébraient à - peu - près avec les mêmes cérémonies ; les petites chaque année , les grandes après quatre ans révolus ¹.

On représentait dans ces fêtes trois sortes de combats : ceux de la course , les gymniques , ceux de musique ; et l'on comprend dans ces derniers les combats de poésie. Dix commissaires choisis des dix tribus présidaient à ces combats , en réglaient la forme , et en distribuèrent les récompenses. La fête durait plusieurs jours.

Le matin du premier jour il se faisait une course à pied , où les contendants portaient chacun un flambeau allumé , qu'ils se donnaient de main en main par un échange mutuel , sans interrompre leur course. Ils partaient du Céramique , faubourg d'Athènes , et traversaient toute la ville. Celui qui arrivait au but sans avoir laissé éteindre son flambeau remportait le prix. L'après-midi , la même course se faisait à cheval.

Le combat gymnique , ou des athlètes , succédait à la course. Le lieu de cet exercice était sur les bords de l'Ilisse , petite rivière qui passe dans Athènes , et va se rendre dans la mer au Pirée.

Ce fut Périclès qui le premier institua le combat de musique. On y chantait les louanges d'Harmodius et d'Aristogiton , qui sacrifièrent leur vie pour délivrer Athènes de la tyrannie des Pisistratides ; et on y joignit dans la suite l'éloge de Thrasybule , qui chassa les trente tyrans. Les disputes étaient très - vives , non - seulement entre les musiciens , mais encore plus entre les poètes , et c'était une grande gloire que d'y être déclaré vainqueur. On sait qu'Eschyle mourut de regret d'avoir vu

¹ Elles tombaient dans le premier mois qui suit le solstice d'été. — E.

la palme adjudgée à Sophocle, qui était beaucoup plus jeune que lui.

Ces combats étaient suivis d'une procession générale, où l'on portait avec grande pompe et grande cérémonie un voile brodé d'or, où étaient tracées artistement les actions guerrières de Pallas contre les Titans et les géants. Ce voile était attaché à un vaisseau qui portait le nom de la déesse. Ce vaisseau, équipé de voiles et de mille rames, était conduit par terre depuis le Céramique jusqu'au temple Éleusinien, non par des chevaux ou des bêtes de somme, mais par des machines cachées apparemment dans le fond du vaisseau, qui faisaient mouvoir les rames et glisser le vaisseau, où il y avait sans doute plusieurs personnes qui faisaient jouer les machines.

Philostrat.
in Herod.
Sophist.
l. 2, p. 549.

La marche était auguste et majestueuse. On voyait à la tête les vieillards, qui portaient en main des branches d'oliviers, *θαλλοφόροι*; et l'on choisissait ceux qui étaient les mieux faits et d'une meilleure santé. Des dames athéniennes, aussi fort âgées, les accompagnaient dans le même équipage.

Les hommes faits et robustes formaient le second corps. Ils étaient en armes, avec des boucliers et des lances, suivis des étrangers établis à Athènes, qui portaient un hoyau, c'est-à-dire un instrument propre à remuer la terre. Après eux marchaient les femmes athéniennes, de même âge, accompagnées des femmes étrangères, qui portaient des vases propres à puiser de l'eau.

Le troisième corps était composé de jeunes personnes de l'un et l'autre sexe, tirées des meilleures familles de la ville. Les garçons étaient en casaque, la tête cou-

verte de couronnes, et ils chantaient un hymne particulier en honneur de la déesse. Les filles portaient des corbeilles ¹ où étaient renfermées les choses sacrées nécessaires pour cette cérémonie, et couvertes d'un voile pour en dérober la vue aux spectateurs. Celui qui avait en dépôt ces choses sacrées devait, plusieurs jours avant que d'y toucher et de les distribuer aux vierges athéniennes, avoir gardé une exacte continence ²; ou plutôt, comme le dit Démosthène, toute sa vie et toute sa conduite devaient avoir été un modèle parfait de vertu et de pureté. C'était un grand honneur pour une fille d'être choisie pour ce noble et auguste ministère, et un affront insupportable d'en être jugée indigne. Nous avons vu qu'Hipparque fit cet affront à la sœur d'Harmodius, ce qui anima extrêmement les conjurés contre les Pisistratides. Ces vierges athéniennes étaient suivies de jeunes filles étrangères qui portaient pour elles des parasols et des sièges.

Des enfants de l'un et de l'autre sexe faisaient la clôture de cette pompe.

Il était ordonné de faire chanter dans cette auguste cérémonie, par ceux qui étaient appelés ῥαψωδοί, des vers d'Homère, preuve éclatante de l'estime qu'on faisait des ouvrages de ce poète, même par rapport à la religion : c'était Hipparque, fils de Pisistrate, qui le premier avait introduit cette coutume.

¹ Καμηφόροι.

² Οὐχὶ προειρημένον ἡμερῶν ἀριθμὸν ἀγνέειν μόνον, ἀλλὰ τὸν βίον ὅλον ἡγνευμέναι. (DEMOSTH. *in extrema aristocratia.*)

= Rollin a voulu dire, *in extre-*

Tome IV. Hist. an.

ma Androtiana : le passage cité se lit à la fin du discours contre Androtion (p. 618. *ed. Reisk.*), et dans le discours contre Timocrate (p. 758, l. 20). — L.

J'ai remarqué ailleurs ¹ que ce fut dans les combats gymniques de cette fête qu'un héraut prononça à haute voix que le peuple d'Athènes avait accordé une couronne d'or au célèbre médecin Hippocrate, pour marque de reconnaissance des services signalés qu'il avait rendus à l'état pendant la peste.

Dans cette fête, le peuple d'Athènes se mettait lui et toute la république sous la protection de Minerve, déesse tutélaire de la ville, et lui demandait toutes sortes de prospérités. Depuis la bataille de Marathon, on faisait dans ces vœux publics une mention expresse des Platéens, et on les joignait en tout à ceux d'Athènes.

§ II. Fêtes de Bacchus.

Le culte de Bacchus avait été apporté d'Égypte à Athènes. On y avait établi plusieurs fêtes à l'honneur de ce dieu : deux sur-tout, qui étaient plus communes que toutes les autres, appelées *les grandes* et *les petites fêtes de Bacchus* ². Celles-ci étaient comme une préparation aux premières. Elles se célébraient en pleine campagne, vers le temps de l'automne, et s'appelaient *lenea* ³, d'un mot grec qui signifie *pressoir*. Les grandes étaient nommées ordinairement *dionysia*, d'un des noms de ce dieu ⁴, et se célébraient dans la ville vers le printemps ⁵.

¹ Tom. III, pag. 334 de cette édition.

² C'est pourquoi on les appelait Διονύσια τὰ κατ' ἀγροῦς, par opposition aux grandes qu'on nommait Διονύσια τὰ κατ' ἄστου. — L.

³ Ληνός.

⁴ Dionysus.

⁵ Selon Corsini, on les célébrait le 12 du mois élaphébolion qui répond au 8 avril (*Fast. Attic.* t. II, p. 326, 385). — L.

Dans les unes et dans les autres , on donnait au peuple des jeux , des spectacles , des représentations de théâtre ; ce qui se faisait avec un grand concours et une grande magnificence , comme on le verra dans la suite. C'était pour-lors que les poètes disputaient entre eux le prix de la poésie , en soumettant au jugement des arbitres nommés pour cet effet les pièces , soit tragiques , soit comiques , qu'ils avaient composées , et que l'on représentait devant le peuple.

Ces fêtes duraient plusieurs jours. Ceux qui y étaient initiés imitaient tout ce qu'il a plu au poète de feindre du dieu Bacchus. Ils se couvraient de peaux de bêtes , tenaient en main des thyrses , c'est-à-dire des demi-piques couvertes de feuilles de lierre ; avaient des timbales , des cors , des sistres , et d'autres instruments propres à faire beaucoup de bruit ; portaient sur la tête des couronnes de branches de lierre , de vigne , et d'autres arbres consacrés à Bacchus. Les uns représentaient Silène , les autres Pan , les autres des satyres , tous habillés en mascarade. Plusieurs étaient montés sur des ânes : d'autres traînaient des chèvres ¹ pour les immoler. Hommes et femmes travestis de la sorte paraissaient en public et le jour et la nuit , contrefaisant les ivrognes , dansant d'une manière tout-à-fait indécente , et couraient en foule sur les montagnes et dans les forêts , poussant des cris et des hurlements terribles , les femmes sur-tout , qui paraissaient plus forcenées que les hommes , et qui , toutes hors d'elles-mêmes et transportées de fureur ² , appelaient à grands cris le dieu

¹ On immolait les chèvres parce qu'elles ruinent les vignes. qui faisait appeler ces fêtes *orgia* , ὄργη , *ira* , *furor*.

² C'est cette fureur des bacchantes

dont on célébrait la fête : *ἑυοῖ Βάκχε*, ou *ὦ Ἰακχε*, ou *Ἰόβακχε*, ou *ἰὼ Βάκχε*.

Cette troupe de bacchantes était suivie de ce qu'il y avait dans la ville de vierges plus respectables par leur naissance, appelées *κανηφόροι*, parce qu'elles portaient sur leurs têtes des corbeilles couvertes de pampres et de lierre.

On joignait à tout cela d'autres cérémonies de la dernière obscénité, et dignes du dieu qui voulait être ainsi honoré. Tous les spectateurs entraient dans les mêmes dispositions, et étaient saisis du même esprit. Ce n'étaient que danses, ivrogneries, débauches, et tout ce que la licence la plus effrénée peut imaginer de plus grandes abominations. Voilà ce que tout un peuple, qui a passé pour l'un des plus sages de la Grèce, non-seulement souffrait, mais admirait et pratiquait. Je dis tout un peuple, car Platon ¹, en parlant des bacchanales, dit en termes formels qu'il avait vu toute la ville d'Athènes plongée dans l'ivrognerie.

Liv. lib. 39,
n. 8-18.

Tite-Live nous apprend que, cette licence des bacchanales s'étant glissée secrètement à Rome, les plus affreux désordres s'y commettaient à la faveur des ténèbres de la nuit, aussi-bien que du religieux et inviolable secret qu'on exigeait avec les plus terribles imprécations de toutes les personnes qui se faisaient initier dans ces impurs et abominables mystères. Le sénat, en ayant été averti, arrêta le cours de ces fêtes sacrilèges sous les plus grièves peines, et en bannit absolument l'exercice, d'abord de Rome, puis de toute l'Italie. Ces exemples nous montrent ² combien une religion mal

¹ Πάσαν ἑθεασάμην τὴν πόλιν *de Leg.* p. 637.)
περὶ τὰ Διονύσια μεθύουσιν. (Lib. 1, ² « Nihil in speciem fallacius est

entendue, qui couvre du nom respectable de la Divinité les plus grands crimes, est capable de faire illusion à l'esprit humain.

§ III. Fête d'Éleusis.

Il n'y a rien dans toute l'antiquité païenne de plus célèbre que la fête de Cérès d'Éleusis. Les cérémonies de cette fête étaient appelées par excellence *les mystères*, comme étant, dit Pausanias, autant au-dessus de tous les autres que les dieux sont au-dessus des hommes. On en rapporte l'origine et l'établissement à Cérès même, laquelle, sous le règne d'Érechthée, étant venue à Éleusis, petite ville de l'Attique, pour chercher sa fille Proserpine que Pluton avait enlevée, et ayant trouvé le pays affligé d'une grande famine, y apporta un prompt remède par l'invention du blé, dont elle gratifia les habitants¹. Elle ne leur enseigna pas seulement à faire usage du blé, mais elle leur donna des principes de probité, de bonté, de douceur, d'humanité; ce qui a fait appeler ses mystères θεσμοφορία, et *initia*; et c'est à ces premières et heureuses leçons que l'antiquité fabuleuse attribuait le caractère de douceur, de politesse et d'urbanité qui régnait singulièrement à Athènes.

Liv. 10,
p. 670.

quàm prava religio, ubi deorum numen prætenditur sceleribus.» (Liv. *ibid.* n. 16.)

¹ « Multa eximia divinaque videntur Athenæ tuæ peperisse, atque in vitam hominum attulisse : tum nihil melius illis mysteriis, quibus ex agresti immanique vitâ exculti ad humanitatem et mitigati sumus, initiaque ut appellantur, ita reverà principia vitæ cognovimus. » (Cic.

lib. 2, *de Leg.* n. 36.)

« Teque, Ceres, et Libera, quarum sacra, sicut opinionones hominum ac religiones ferunt, longè maximis atque occultissimis ceremoniis continentur : a quibus initia vitæ atque victus, legum, morum, mansuetudinis, humanitatis exempla hominibus et civitatibus data ac dispersita esse dicuntur. » (Id. *in Verr. de supplic.* n. 186.)

Ces mystères étaient divisés en petits et grands mystères, dont les premiers servaient de préparation aux autres. Les petits se célébraient au mois anthestérion, qui répond à novembre; les grands, au mois boédromion, qui répond à celui d'août. Les Athéniens seuls y étaient reçus. Tout sexe, tout âge, toute condition, y avaient droit. Les étrangers en étaient absolument exclus. Il fallut qu'Hercule, Castor et Pollux se fissent adopter par des Athéniens pour y être admis : encore ne le furent-ils qu'aux petits mystères. Je m'arrêterai principalement aux grands, qui se célébraient à Éleusis.

Ceux qui demandaient à y être initiés étaient obligés de se purifier auparavant par les petits mystères, en se lavant dans la rivière d'Ilisse, en faisant certaines prières, offrant des sacrifices, et sur-tout en vivant dans la continence pendant un intervalle de temps qui leur était marqué. On employait ce temps à les instruire des principes et des éléments de la doctrine sacrée des grands mystères.

Quand le temps de s'y faire initier était venu, on les faisait entrer dans le temple, et la cérémonie se faisait de nuit, pour inspirer plus de respect et de frayeur. Là se passaient des choses bien merveilleuses. On avait des visions, on entendait des voix extraordinaires; un grand éclat de lumière dissipait tout d'un coup les ténèbres, et, disparaissant bientôt après, augmentait l'horreur de la nuit : des spectres, des coups de tonnerre, un tremblement de terre, achevaient de répandre la terreur. Le récipiendaire, glacé de crainte et tout couvert de sueur, écoutait en tremblant la lecture de certains livres mystérieux, si pourtant en cet état il pouvait rien écouter. Ces cérémonies nocturnes don-

naient lieu à bien des désordres, que la loi austère du silence imposée aux initiés servait à couvrir¹, comme le marque saint Grégoire de Nazianze. Que ne peut point la superstition sur l'esprit humain, quand une fois l'imagination est échauffée ! Celui qui présidait à la cérémonie s'appelait *hiérophante*, et il était revêtu d'un habit singulier : il ne lui était point permis de se marier. Le premier qui fit cette fonction, et que Cérès même en instruisit, fut Eumolpus, dont les successeurs, par cette raison, sont nommés *Eumolpides*². Il avait trois collègues, l'un qui tenait un flambeau ; un héraut, destiné apparemment à prononcer certaines paroles mystérieuses ; et un troisième, qui servait à l'autel³.

Outre ces officiers, il y avait un des premiers magistrats de la ville préposé pour veiller à l'exacte observance des cérémonies de cette fête ; il s'appelait *le roi*⁴ : c'était un des neuf archontes. Il était chargé du soin d'offrir les prières et les sacrifices. Le peuple lui donnait quatre adjoints⁵, dont l'un était choisi dans la famille des Eumolpides, le second dans celle des Céryces, et les deux derniers dans deux autres familles ; enfin dix autres ministres le soulageaient dans toutes ses fonctions, et sur-tout dans celle d'offrir des sacrifices⁶, d'où ils tirèrent leur nom.

Les Athéniens faisaient initier leurs enfants de l'un et de l'autre sexe dans ces mystères de fort bonne heure, et se seraient regardés comme criminels, s'ils les avaient

¹ Οἶδέν Ἐλευσίν ταῦτα, καὶ οἱ τῶν σιωπῶμένων, καὶ σιωπῆς ὄντων ἀξίων, ἐπόπται. (*Orat. de sacr. lumin.*)

² Qu'on désignait en conséquence

par les mots ὁ ἐπὶ θωμῶ. — L.

³ Δαδοῦχος, Κήρυξ.

⁴ Βασιλεύς.

⁵ Ἐπιμεληταί.

⁶ Ἱεροποιοί.

laissé mourir sans leur procurer cet avantage. L'opinion commune était que cette cérémonie était un engagement à mener une vie plus pure et plus réglée, qu'elle attirait une protection particulière des déesses au service desquelles on s'était dévoué¹, et qu'elle procurait même pour l'autre vie un bonheur plus complet et plus assuré; au lieu que ceux qui n'avaient point été initiés, outre les maux qu'ils avaient à craindre pour cette vie, étaient condamnés, après leur descente aux enfers, à demeurer éternellement dans la boue et dans l'ordure. Diogène le cynique n'en croyait rien; et comme ses amis l'exhortaient, par la crainte d'un tel malheur, à se faire initier avant sa mort: « Quoi! dit-il, Agésilas et Épaminondas « seront dans la boue et le fumier pendant que les plus « vils Athéniens, parce qu'ils auront été initiés, auront « une place distinguée dans les îles des bienheureux!» Socrate ne fut pas plus crédule. Il ne se fit point initier dans ces mystères; et peut-être fut-ce une des raisons qui rendirent sa religion suspecte.

Diog. Laert.
l. 6, p. 389.

[Lucian. in
Demonact.
II, p. 380.]

Liv. lib. 31,
n. 14.

Ceux qui n'étaient pas initiés ne pouvaient point entrer dans le temple de Cérès; et l'on voit, dans Tite-Live, que deux Acarnaniens, y étant entrés le jour de la fête en suivant la foule, quoique ce fût par mégarde et sans mauvais dessein, furent mis impitoyablement à mort. C'était aussi un crime capital de divulguer les secrets et les mystères de cette fête. C'est pour cette raison que Diagore le Mélien fut proscrit, et sa tête mise à prix. Il en pensa coûter la vie au poète Eschyle pour en avoir parlé trop ouvertement dans quelqu'une de ses tragédies. Ce fut aussi ce qui causa la disgrâce

¹ Cérès et Proserpine.

d'Alcibiade¹. On fuyait comme un maudit et comme un excommunié quiconque avait violé ce secret. Pausanias, en plusieurs endroits où il parle du temple d'Éleusis et des cérémonies qui s'y pratiquaient, s'arrête tout court, et marque qu'il n'en peut pas dire davantage, parce qu'il a eu en songe une vision qui le lui a défendu.

Lib. 1,
p. 26 et 71.

Cette fête, la plus célèbre de toute l'antiquité profane, durait neuf jours. Elle commençait le quinzième du mois boédromion. Après quelques cérémonies observées les premiers jours, et quelques sacrifices offerts aux déesses, le quatrième, vers le soir, se faisait la procession de la corbeille, qui était portée sur un char² traîné lentement par des bœufs, et suivie d'une grande troupe de femmes athéniennes. Elles portaient toutes des corbeilles mystérieuses, remplies de diverses choses qu'on tenait fort cachées, et couvertes d'un voile de pourpre. Cette cérémonie représentait la corbeille où Proserpine avait mis les fleurs qu'elle venait de cueillir lorsque Pluton l'enleva.

Le cinquième jour était appelé *le jour des flambeaux*, parce que la nuit de ce jour hommes et femmes en portaient, pour imiter l'action de Cérès, qui, ayant allumé un flambeau aux feux du mont Etna, allait errant de côté et d'autre pour chercher sa fille.

Le sixième jour était le plus célèbre de tous. Il s'appelait *Iacchus* : c'est le même que Bacchus, fils de Jupiter et de Cérès. On portait la statue de ce dieu en grande cérémonie. Il était couronné de myrte, et tenait

¹ Est et fideli tuta silentio
Merces. Vetabo, qui Cereris sacrum
Vulgârit arcanæ, sub isdem
Sit trabibus, fragilemque mecum

Solvat phaselum.
(HORAT. *Od.* 2, lib. 3.)
² Tarda que Eleusinæ matris volventia
plaostra.
(VIRG. *Georg.* lib. 1, v. 163.)

un flambeau à la main. La procession partait du Céramique, passait à travers les places de la ville, et continuait sa marche jusqu'à Éleusis. Le chemin qui y conduisait s'appelait *la voie sacrée*. On passait la rivière du Céphise sur un pont. Cette procession était très-nombreuse, et il s'y trouvait ordinairement jusqu'à trente mille personnes. Le temple d'Éleusis, où elle se rendait, était assez grand pour contenir toute cette multitude; et Strabon dit qu'il avait l'étendue des théâtres, où l'on sait qu'il tenait beaucoup plus de monde. Tout le chemin retentissait du son des trompettes, des clairons et des autres instruments. On chantait des hymnes à l'honneur des déesses, et ce chant était accompagné de danses et de marques de joie extraordinaires. La route que j'ai marquée, par la voie Sacrée et par le Céphise, était la route ordinaire; mais depuis que les Lacédémoniens, dans la guerre du Péloponnèse, eurent fortifié Décélie, les Athéniens furent obligés de conduire leur procession par mer : Alcibiade rétablit l'ancienne coutume.

Herod. l. 8,
cap. 65.

L. 9, p. 395.

Le septième jour était consacré par les jeux et les combats gymniques. La récompense du vainqueur était une mesure d'orge, apparemment parce que c'était à Éleusis que Cérès avait d'abord enseigné le moyen de faire venir l'orge et d'en user. Les deux jours suivants étaient destinés à certaines cérémonies particulières, qui sont peu importantes et peu remarquables.

Pendant que cette fête durait, il était défendu, sous de très-grandes peines, d'arrêter qui que ce fût pour le mettre en prison, ni même de présenter aux juges aucune requête. Elle se célébrait régulièrement de cinq ans en cinq ans, c'est-à-dire après quatre ans révolus ;

et l'histoire ne marque point qu'elle ait jamais été interrompue, si ce n'est lors de la prise de Thèbes par Alexandre-le-Grand. Les Athéniens, tout près alors de célébrer les grands mystères, furent tellement affligés de la ruine de cette ville, qu'ils ne purent se résoudre, dans un si grand deuil, à solenniser une fête qui ne respirait que la joie et l'allégresse. Elle continua jusque sous les empereurs chrétiens. Valentinien avait résolu de l'abolir; mais Prétextat, proconsul de la Grèce, lui représenta d'une manière si vive et si touchante la douleur que causerait à tous les peuples l'abolition de cette fête, qu'il la laissa encore subsister. On croit que ce fut le grand Théodose qui l'abolit entièrement, aussi-bien que toutes les autres cérémonies païennes.

Plut. in Alex.
p. 671.

Zosim. hist.
lib. 4,
[c. 3.]

ARTICLE II.

DES AUGURES, DES ORACLES, ETC.

Rien n'est plus commun dans l'histoire ancienne que d'entendre parler d'oracles, d'augures; de divinations. On ne faisait point de guerre, on n'envoyait point de colonies, on n'entreprenait, soit en public, soit en particulier, aucune affaire qui fût de quelque conséquence, sans avoir auparavant consulté les dieux. C'était une coutume généralement établie chez tous les peuples, Égyptiens, Assyriens, Grecs, Romains : ce qui marque sans doute, comme je l'ai déjà observé, qu'elle venait d'une ancienne tradition, et qu'elle avait pris son origine dans la religion même et dans le culte du vrai Dieu. En effet, on ne peut douter qu'avant le déluge Dieu ne manifestât aux hommes ses volontés en différentes manières, comme il l'a fait depuis à son peuple, tantôt

par lui-même et de vive voix, tantôt par le ministère des anges ou par des prophètes qu'il inspirait, d'autres fois par des apparitions ou par des songes. Quand les enfants de Noé se partagèrent en différents pays, ils y portèrent cette tradition, qui s'y conserva toujours, mais qui fut altérée et corrompue par les ténèbres de l'idolâtrie. Aucun des Anciens n'insiste plus sur la nécessité de consulter les dieux en tout par les augures et par les oracles, que Xénophon; et il fonde cette nécessité, comme je l'ai remarqué ailleurs plus d'une fois, sur un principe puisé dans les lumières de la raison la plus épurée. Il représente en plusieurs endroits que l'homme, par lui-même, ignore le plus souvent ce qui lui est utile ou pernicieux; que, loin de pouvoir percer dans l'avenir, le présent même échappe à sa vue, tant elle est courte et bornée; qu'il est arrêté dans ses plus grands projets par les plus légers obstacles; que la Divinité seule, à qui tous les siècles sont ouverts, peut lui faire connaître sûrement l'avenir; qu'elle seule peut lui faciliter le succès de ses entreprises; et qu'il est raisonnable de croire qu'elle accorde ses lumières et sa protection à ceux qui lui rendent un hommage plus pur, qui l'invoquent dans tous les temps avec plus de constance et de fidélité, et qui la consultent avec plus de sincérité et de bonne foi.

§ I. *Des augures.*

Quelle honte pour la raison humaine, qu'un principe si lumineux l'ait conduite à des raisonnements si pitoyables sur tout ce qui concerne la science des augures et des aruspices, et lui en ait fait embrasser avec un respect aveugle les puérités les plus ridicules ! Faire

dépendre les plus importantes affaires de l'état du chant d'un oiseau, du côté droit ou gauche où il a été aperçu, de l'avidité des poulets à manger, de l'inspection des entrailles des bêtes, du bon état et de l'intégrité du foie, qui, selon eux, disparaissait quelquefois tout-à-coup, et ne laissait aucune trace ni aucune marque qu'il eût jamais subsisté! Ajoutez à toutes ces observations superstitieuses les rencontres fortuites, les paroles dites au hasard, et ensuite tournées en bon ou mauvais présage, les pressentiments, les prodiges, les monstres, les éclipses, les comètes, tous les phénomènes extraordinaires, les accidents imprévus, et une infinité d'autres choses pareilles.

Comment a-t-il pu arriver que tant de grands hommes, tant d'illustres généraux, tant d'habiles politiques, et même tant de savants philosophes, aient donné de bonne foi dans des rêveries si absurdes? Plutarque sur-tout, si estimable d'ailleurs, me fait pitié par son asservissement aux usages les plus insensés des cérémonies païennes, et par sa ridicule crédulité pour les songes, les signes, les prodiges. Il avoue quelque part qu'il s'abstint long-temps de manger des œufs, à cause de quelque songe qu'il avait eu, et qu'il n'a pas jugé à propos de nous apprendre.

Les plus sensés d'entre les païens savaient bien ce qu'il fallait penser de tout ce qui regarde l'art de la divination, et ils en parlaient entre eux, et souvent même en public, de la manière du monde la plus méprisante et la plus propre à en faire sentir le ridicule. Caton, ce grave censeur, ne croyait pas qu'un aruspice en pût regarder un autre sans rire. Annibal admira la simplicité de Prusias, à qui il conseillait de donner la bataille,

Plut. Sym-
pos. lib. 2
quæst. 3,
p. 635.

Cic. lib. 1,
de Divin.
n. 5.
Id. n. 52.

et qui en était détourné par l'inspection des entrailles d'une victime. Quoi ! lui dit-il, vous en croyez plutôt le foie d'une bête qu'un vieux capitaine comme moi ?

Cic. lib. 1,
de Divin.
n. 77

Marcellus, qui avait été cinq fois consul, et qui était augure, disait avoir trouvé un bon moyen de ne pas être arrêté par le vol sinistre des oiseaux : c'était de tenir sa litière bien close et bien fermée.

Mém. de
l'Acad. des
bell.-lettres,
t. 1, p. 291.

Cicéron s'en explique sans ambiguité et sans ménagement. Personne n'était plus capable d'en parler pertinemment que lui, comme le remarque M. Morin dans la dissertation qu'il a faite sur ce sujet. Adopté dans le collège des augures, il avait eu la connaissance de leurs secrets les plus cachés, et toutes les facilités possibles pour étudier cette science à fond ; et il paraît qu'il l'avait fait par les deux livres qu'il nous a laissés de la Divination, où l'on peut dire qu'il a épuisé la matière. Dans le second, où il réfute son frère Quintus, qui avait pris le parti des augures, il combat et détruit ses faux raisonnements avec une force, et en même temps avec une finesse et une délicatesse de raillerie qui ne laissent rien à désirer ; et il démontre, par des preuves plus convaincantes les unes que les autres, l'inutilité de cet art, sa fausseté, ses contrariétés, son impossibilité¹. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'au milieu de tout cela il ne laisse pas de blâmer les généraux et les magistrats qui, dans les occasions importantes, en avaient méprisés les

¹ « Errabat multis in rebus antiquitas : quam vel usu jam, vel doctrina, vel vetustate immutatam videmus. Retinetur autem et ad opinionem vulgi, ad magnas utilitates reip. mos, religio, disciplina, jus augurum, collegii auctoritas. Nec

verò non omni supplicio digni P. Claudius, L. Junius consules, qui contra auspicia navigarunt. Parendum enim fuit religioni, nec patrius mos tam contumaciter repudiandus. » (Cic. *Divin.* lib. 2, n. 70, 71.)

pronostics, et de soutenir que cet usage, tout abusif qu'il était, selon lui, devait cependant être respecté par rapport à la religion et à la prévention des peuples.

Tout ce que j'ai dit jusqu'ici fait voir que le paganisme était partagé en deux sortes d'hommes, qui détruisaient presque également la religion; les uns par le respect superstitieux et aveugle qu'ils témoignaient pour les augures, les autres par le mépris irréligieux avec lequel ils s'en moquaient.

Le principe des premiers, fondé d'un côté sur l'ignorance et l'impuissance de l'homme dans les affaires de la vie, et de l'autre sur la prescience de la Divinité et sa providence toute-puissante, était vrai; mais la conséquence qu'ils en tiraient pour les augures était fautive. Ils auraient dû montrer qu'il était certain que la Divinité avait elle-même établi ces signes extérieurs pour manifester ses desseins, et qu'elle s'était engagée à y être fidèle en toutes les occasions; mais il n'y avait rien de tel: ces augures et ces aruspices étaient l'effet et l'invention de l'ignorance, de la témérité, de la curiosité, et de toutes les passions de l'homme, qui prétendait interroger Dieu, et l'obliger à lui répondre sur toutes ses fantaisies et sur ses entreprises les plus injustes.

Les autres, qui dans le fond ne croyaient rien de tout ce que la science des augures prescrivait, ne laissaient pas d'observer ces puériles cérémonies par politique, afin de mieux s'assujettir l'esprit des peuples et de les conduire à leurs fins par la superstition. Mais par le mépris qu'ils faisaient des augures, et par la conviction intime où ils étaient de leur fausseté, ils étaient conduits à nier la Providence divine et à mé-

priser la religion même, qu'ils regardaient comme inséparable de toutes ces absurdités, qui la rendaient en effet ridicule et indigne de tout homme sensé.

Les uns et les autres se sont conduits de la sorte, parce qu'ayant méconnu le Créateur, et n'ayant pas profité de la lumière naturelle qui devait le leur faire connaître et adorer, ils ont mérité d'être livrés à leurs propres ténèbres et à un sens réprouvé; et si la véritable religion ne nous avait éclairés, nous donnerions encore aujourd'hui dans les mêmes superstitions.

§ II. *Des oracles.*

Nul pays ne fut plus riche ni plus fertile en oracles que la Grèce : je ne parlerai que de ceux qui étaient les plus connus.

L'oracle de Dodone, ville située chez les Molosses dans l'Épire, était fort célèbre. Jupiter y rendait ses réponses, soit par les chênes parlants¹, soit par les colombes², qui avaient aussi leur langage, soit par les

¹ On attachait au haut des chênes certains instruments, lesquels, agités par le vent, ou d'une autre manière, rendaient un son confus. — Servius remarque que le même mot, en langue thessalienne, signifiait *colombe* et *devineresse*; ce qui avait donné lieu à la tradition fabuleuse des colombes qui parlaient. — Il était aisé d'exciter du bruit dans ces bassins d'airain par quelque voie secrète, et de faire signifier à ce bruit confus et inarticulé tout ce qu'on voulait.

— Les Anciens ne parlent point des instruments placés au haut des chênes : il paraît que le langage qui leur est attribué par les poètes (*Æs-*

CHYL. Prometh. v. 855, SOPHOCL. Trachin. v. 1166), n'était autre chose que l'agitation de leurs feuilles dont les prêtres tiraient tel ou tel augure.

Il n'est également question que d'un vase d'airain, placé sur une colonne : tout près de cette colonne, il y en avait une autre surmontée d'un enfant qui tenait à la main un fouet, dont les cordes d'airain agitées par le vent frappaient sans cesse les parois du vase.

Enfin il y avait à Dodone une fontaine dont le murmure était interprété par les prêtresses (V. CLAVIER, *sur les Oracles*, p. 33). — L.

² Les colombes ne sont que les prêtresses elles-mêmes, lesquelles se

bassins d'airain retentissants, soit par la bouche des prêtres et des prêtresses.

Les oracles de Trophonius dans la Béotie, quoiqu'il ne fût qu'un simple héros, avaient une grande réputation. Après beaucoup de cérémonies préliminaires, comme de se laver dans le fleuve, d'offrir des sacrifices, de boire d'une eau appelée *léthé* parce qu'elle faisait tout oublier, on descendait dans son antre sur de petites échelles, par un trou assez étroit. Quand on y était descendu, on trouvait une autre petite caverne, dont l'entrée était aussi fort étroite. On se couchait à terre; on prenait dans chaque main de certaines compositions de miel, qu'il fallait nécessairement porter; on passait les pieds dans l'ouverture de la petite caverne, et aussitôt on se sentait emporté au-dedans avec beaucoup de force et de vitesse. C'était là que l'avenir se déclarait, mais non pas à tous d'une même manière. Les uns voyaient, les autres entendaient. On sortait de là tout étourdi et tout hors de soi, et on était placé dans la chaise de Mnémosyne, déesse de la mémoire. On avait grand besoin de son secours pour se souvenir, dans un si grand trouble, de ce qu'on avait vu ou entendu, supposé qu'on eût vu ou entendu quelque chose. Pausanias, qui avait été lui-même consulter cet oracle, et qui avait passé par toutes ces cérémonies, nous en a laissé une description fort ample. Plutarque y ajoute encore quelques circonstances particulières, que j'ometts pour éviter une ennuyeuse longueur.

Pausanias,
lib. 9,
p. 602-604.

Plut. de gen.
Socr. p. 590.

nommaient Πηλείαδες, mot qui signifie *colombes* et en même temps *vieilles femmes*, dans la langue des

Épirotes, comme le disent Hésychius et le scholiaste de Sophocle (*ad Trachin.*, v. 172). — L.

Herod. l. 1,
cap. 157.
Strab. l. 14,
p. 634.

Le temple et l'oracle des Branchides dans le voisinage de Milet, ainsi appelé de Branchus, fils d'Apollon, était fort ancien, et extrêmement respecté par tous les Ioniens et les Doriens de l'Asie. Xerxès, à son retour de Grèce, fit brûler le temple, après que les prêtres lui en eurent livré les trésors. Ce prince, en récompense, leur accorda un établissement dans le fond de l'Asie, pour les mettre à l'abri de la vengeance des Grecs. Après la fin de la guerre, les Milésiens rétablirent ce temple avec une magnificence qui, selon Strabon, surpassait celle de tous les autres temples de la Grèce. Quand Alexandre-le-Grand eut défait Darius, il détruisit absolument la ville où les prêtres Branchides s'étaient établis, et où leurs descendants demeuraient encore actuellement, punissant dans les enfants la perfidie sacrilège des pères.

[Quint. Curt.
VII, 3.]

Tacit. Annal.
lib. 2, c. 54.

Tacite rapporte une chose bien singulière, mais peu vraisemblable, de l'oracle de Claros, ville d'Ionie dans l'Asie mineure, près de Colophon. « Germanicus, dit-il, alla consulter Apollon de Claros. Ce n'est point « une femme qui y rend les oracles comme à Delphes, « mais un homme qu'on choisit dans de certaines familles, et qui est presque toujours de Milet. Il suffit « de lui dire le nombre et les noms de ceux qui viennent le consulter : ensuite il se retire dans une grotte, « et ayant pris de l'eau d'une source qui y est, il répond « en vers sur ce que les consultants ont dans l'esprit, « quoique le plus souvent il soit très-ignorant et ne « sache ce que c'est que de versifier. On disait qu'il « avait prédit à Germanicus une prompte mort, mais « en termes obscurs et enveloppés, comme cela est ordinaire aux oracles. »

Je passe un grand nombre d'autres oracles pour venir au plus fameux de tous : on sent bien que je veux parler de celui d'Apollon à Delphes. Il y était honoré sous le nom de *Pythien*, nom qui vient ou du serpent Python qu'il avait vaincu et tué, ou d'un mot grec qui signifie *interroger*, πυθέσθαι, parce que c'était là qu'on allait le consulter. De là vient que la prêtresse de Delphes était appelée *la Pythie*, et les jeux qu'on y célébrait *pythiens*.

Delphes était une ancienne ville de la Phocide en Achaïe. Elle était sur la pente et vers le milieu de la montagne du Parnasse, bâtie sur un peu de terre-plain, et environnée de précipices qui la fortifiaient sans le secours de l'art. Diodore dit qu'il y avait sur le Parnasse un trou d'où il sortait une exhalaison qui faisait danser les chèvres, et qui montait à la tête. Un berger, curieux de connaître la cause d'un effet si extraordinaire, s'en étant approché, se sentit tout d'un coup saisi de mouvements violents, et prononça des mots que sans doute il n'entendait point, mais qui prédisaient l'avenir. D'autres firent la même épreuve. Le bruit s'en répandit bientôt dans tout le voisinage. On n'approcha plus de ce trou qu'avec respect. On conclut qu'il y avait quelque chose de divin dans cette exhalaison. Une prêtresse fut établie pour en recevoir les effets. On plaça sur le trou un trépied, appelé par les Latins *cortina*, peut-être à cause de la peau¹ qui le couvrait. C'est de là qu'elle rendait ses oracles. Autour de cet antre se forma insensiblement la ville de Delphes. On y bâtit un temple, qui dans la suite devint très-magnifique; et la réputation de cet oracle

Lib. 16,
p. 427-428.

¹ *Corium*.

effaça presque, ou du moins surpassa de beaucoup celle de tous les autres.

On se contenta, dans les commencements, d'une seule pythie. Elle suffisait pour-lors à ceux qui venaient consulter l'oracle, et qui n'étaient pas encore en grand nombre. Mais dans la suite, lorsque l'oracle fut tout-à-fait accrédité, on en élut une seconde pour monter sur le trépied alternativement avec la première, et une troisième pour les remplacer en cas de mort ou de maladie. Il y avait aussi d'autres ministres qui accompagnaient la Pythie dans le sanctuaire, dont les plus considérables étaient appelés *prophètes*¹. C'étaient eux qui prenaient soin des sacrifices et qui en faisaient l'examen; c'était à eux qu'on adressait ses demandes, soit qu'on les fît de vive voix, soit qu'on les écrivît sur des tablettes; et c'était d'eux que l'on recevait les réponses, comme il sera dit dans la suite.

Au reste, il ne faut pas confondre la Pythie avec la Sibylle de Delphes. Les Anciens nous représentent cette dernière comme une femme vagabonde, qui allait de contrée en contrée débiter ses prédictions. Elle était en même temps la sibylle de Delphes, d'Érythres, de Babylone, de Cumes, et de beaucoup d'autres endroits, parce qu'elle avait séjourné dans tous ces lieux-là.

La Pythie ne pouvait prophétiser qu'elle n'eût été enivrée par la vapeur qui sortait du sanctuaire d'Apolon. Cette vapeur miraculeuse ne l'enivrait pas en tout temps et en toute occasion. Le dieu n'était pas

¹ Προφῆται.

² D'après les paroles d'Hérodote (VIII, § 36 et 37), il paraît qu'il n'y avait qu'un *prophète*, qui était le principal de tous les prêtres (CLA-

VIER, sur les Oracles, pag. 112); après le prophète venaient les *hosii* (Ὅσιοι), au nombre de cinq, et nommés à vie (*Id.* p. 116). — L.

toujours en humeur de l'inspirer. D'abord il ne le faisait qu'une fois par an. On obtint dans la suite qu'il inspirerait la Pythie une fois le mois. Tous les jours n'étaient pas convenables, et il y en avait où il n'était pas permis de consulter l'oracle. A l'occasion de ces prétendus jours malheureux, il fut rendu à Alexandre un oracle digne de remarque. Il était allé à Delphes pour consulter le dieu; et la prêtresse, qui prétendait qu'il n'était point alors permis de l'interroger, ne voulait point entrer dans le temple. Alexandre, qui était vif dans tout ce qu'il voulait, la prit par le bras pour l'y mener de force, et elle s'écria : *Ah! mon fils, on ne peut te résister*; ou bien : *Ah! mon fils, tu es invincible*¹. A ces mots, Alexandre s'écria de son côté qu'il ne voulait point d'autre oracle, et qu'il était content de ce qu'il venait d'entendre.

Plut. in Alex.
P. 671.

La Pythie, avant que de monter sur le trépied, s'y disposait par de longs préparatifs, des sacrifices, des purifications, un jeûne de trois jours, et beaucoup d'autres cérémonies. Le dieu annonçait sa venue en secouant lui-même un laurier qui était devant la porte du temple, et faisant trembler le temple jusqu'aux fondements.

Dès que la vapeur divine², comme un feu pénétrant, s'était répandue dans les entrailles de la prêtresse, on voyait ses cheveux se dresser sur sa tête; son regard

¹ Ἀνίκητος εἶ, ὃ παῖ.

²

Cui talia fanti

Ante fores, subito non vultus, non color unus,
Non comptæ mansere comæ : sed pectus anhelum,
Et rabie fera corda tument ; majorque videri,
Nec mortale sonans, afflata est numine quando
Jam propiore dei.

(VIRG. *Aeneid.* lib. VI, v. 46-51.)

était farouche, sa bouche écumait, un tremblement subit et violent s'emparait de tout son corps; elle ressentait tous les symptômes d'une personne agitée de fureur¹. Elle proférait par intervalles quelques paroles mal articulées, que les prophètes recueillaient avec soin. Ils les arrangeaient, et leur donnaient la liaison et la structure nécessaires. Lorsqu'elle avait été un certain temps sur le trépied, ils la ramenaient dans sa cellule, où elle était ordinairement plusieurs jours à se remettre de ses fatigues; et souvent, dit Lucain, une mort prompte était le prix ou la peine de son enthousiasme :

Lib. 5.

Numinis aut pœna est mors immatura recepti,
Aut pretium.

Les prophètes avaient sous eux des poètes qui mettaient les oracles en vers²; et ces vers souvent étaient assez mauvais, ce qui donnait lieu de dire qu'il était étonnant qu'Apollon, qui présidait au chœur des Muses,

¹ Entre plusieurs marques que Dieu donne dans ses Écritures pour discerner ses oracles de ceux du démon, la fureur que Virgile attribue à la Pythie, et *rabie fera corda tumens*, en est une : « C'est moi, dit « Dieu, qui fais voir la fausseté des « prédictions des devins, et qui force « ceux qui se mêlent de deviner à « prendre tous les mouvements des « insensés et des furieux : » *Irrita faciens signa divinorum, et ariolos in furorem vertens* (Isaï. 44, 25). Au lieu que le caractère propre et constant des prophètes du vrai Dieu était de rendre les réponses divines d'un ton égal et modéré, et avec une noble tranquillité. Une autre marque distinctive, c'est que les démons

rendent leurs oracles dans des lieux secrets, à l'écart, dans l'obscurité des antres, et Dieu rend les siens en plein jour, et devant tout le monde. *Non in abscondito locutus sum, in loco terræ tenebroso* (Is. 45, 19). *Non a principio in abscondito locutus sum* (Is. 46, 16). Ainsi Dieu n'a permis au démon d'imiter ses oracles qu'en lui imposant des conditions qui pouvaient servir à reconnaître la différence des vrais et des faux.

² Les oracles de Delphes étaient toujours en vers hexamètres : aussi quelques anciens ont-ils rejeté, comme supposé, l'oracle rendu au sujet de Socrate, parce qu'il était en vers iambiques (SCHOL. *Aristoph. nub.* v. 145). — L.

inspirât si mal sa prêtresse. Mais Plutarque nous apprend que ce n'était point ce dieu qui composait les vers des oracles. Il échauffait l'imagination de la Pythie, il allumait dans son ame cette vive lumière qui lui dévoilait tout l'avenir. Les paroles qu'elle proférait dans le feu de son enthousiasme n'ayant ni liaison ni structure, et ne sortant, pour ainsi dire, que par élans du fond de son estomac, ou plutôt du ventre ¹, les prophètes les recueillaient avec soin et les donnaient ensuite aux poètes pour les mettre en vers. Or Apollon les abandonnait à leur génie et à leurs talents naturels. Et il en faut dire autant de la Pythie, lorsqu'elle-même composait les vers, ce qui était rare, mais arrivait quelquefois. Le fond de l'oracle était inspiré par Apollon, la manière de l'exprimer était de la prêtresse; souvent néanmoins les oracles se donnaient en prose ².

Le caractère ordinaire des oracles était l'ambiguïté³, l'obscurité, et, s'il est permis de parler ainsi, l'entortillement; en sorte qu'une même réponse pût convenir à plusieurs événements tout différents, et souvent même opposés. A la faveur de cet artifice, les démons, qui ne peuvent point connaître par eux-mêmes l'avenir, couvraient leur ignorance et se jouaient de la crédulité des païens. Lorsque Crésus, près d'attaquer les Mèdes, consulta l'oracle de Delphes sur le succès de cette guerre,

¹ Ἐγγαστριμυθός.

² Du temps de Plutarque, ils étaient en prose, comme le prouve le traité de cet auteur, intitulé: *Pourquoi la Pythie ne répond plus en vers*. Mais il est douteux qu'en des temps plus anciens, avant l'ère vulgaire, il soit sorti de Delphes un oracle en prose. — L.

³ « Quòd si aliquis dixerit multa ab idolis esse prædicta, hoc sciendum, quòd semper mendacium junxerint veritati, et sic sententias temperarint, ut, seu boni seu mali quid accidisset, utrumque possit intelligi.» (HIERONYM. in c. 42 *Isaïæ*.) Il cite les deux exemples de Crésus et de Pyrrhus.

on lui répondit *qu'en passant le fleuve Halys il ruinerait un grand empire*. Quel empire? le sien, ou celui des ennemis? C'était à lui à deviner : mais, quel que dût être le succès, l'oracle aura toujours dit vrai. Il en faut dire autant de la réponse du même dieu à Pyrrhus :

Aio te, Æacida, Romanos vincere posse.

Je la rapporte en latin, parce que l'équivoque, qui marque également que Pyrrhus peut vaincre les Romains, et les Romains Pyrrhus, ne subsiste plus dans la traduction. A la faveur de pareilles ambiguïtés le dieu se tirait toujours d'affaire et n'avait jamais tort.

Il faut pourtant avouer que quelquefois aussi la réponse des oracles était claire et circonstanciée. J'ai rapporté, dans l'histoire de Crésus, la ruse qu'il employa pour s'assurer de la véracité des oracles, qui fut de leur faire demander par ses ambassadeurs ce qu'il faisait dans un certain temps. L'oracle de Delphes répondit en vers qu'il faisait cuire une tortue avec un agneau dans un vase d'airain ; et cela était ainsi. L'empereur Trajan employa une pareille épreuve par rapport au dieu d'Héliopolis, en lui envoyant une lettre ¹ cachetée à laquelle il demandait réponse. L'oracle, pour toute réponse, commanda qu'on lui renvoyât un papier tout blanc, bien plié et bien cacheté. Trajan, l'ayant reçu, en fut dans l'admiration, en voyant une réponse si semblable à la lettre qu'il avait envoyée, et dans laquelle il savait lui seul qu'il n'avait rien écrit. La facilité ² merveilleuse

Macrob. l. 1, Saturnal. cap. 23.

¹ Les billets cachetés que l'on mettait sur l'autel du dieu sans les ouvrir étaient une des manières dont on consultait les oracles.

² « Omnis spiritus aëlis. Hoc et angelis, et dæmonibus. Igitur momento ubique sunt : totus orbis illis locus unus est : quid ubi geratur tam fa-

qu'ont les démons de se transporter presque en un moment en différents lieux fait qu'ils ont pu rendre par eux-mêmes les deux dernières réponses que je viens de rapporter, et prédire dans un pays ce qu'ils avaient vu dans un autre. C'est le sentiment de Tertullien.

Que si l'on rapporte quelques oracles que l'on assure avoir été suivis d'un événement précis, on peut penser que Dieu, pour punir l'aveugle et sacrilège crédulité des païens, a quelquefois permis que les démons eussent connaissance de l'avenir et le prédissent assez clairement. Cette conduite de Dieu, quoique fort élevée au-dessus de la raison humaine, est souvent attestée par les divines Écritures¹.

On demande si les oracles, dont il est parlé si souvent dans l'histoire profane, doivent être attribués à l'opération du démon, ou simplement à la malice et à la fourberie des hommes. Un médecin hollandais nommé Van-an-dale a soutenu ce dernier parti; et M. de Fontenelle, encore jeune pour-lors, adopta son sentiment, dans la persuasion où il était (c'est lui-même qui parle ainsi) qu'il était indifférent pour la vérité du christianisme que les oracles fussent l'ouvrage des démons ou

cilè sciunt quàm enuntiant. Velocitas divinitas creditur, quia substantia ignoratur.... Cæterùm testudinem decoqui cum carnibus pecudis Pythius eo modo renuntiavit, quo supra diximus. Memento apud Lydiam fuerat. » (TERTULL. in *Apolog.*)

¹ Il serait facile de montrer que les prédictions des oracles anciens, ne nécessitent nullement d'admettre l'intervention d'une puissance surnaturelle : ils étaient ambigus, le peuple était crédule; il ne fallait donc

qu'un peu d'habileté, pour mettre à profit cette disposition des esprits : voyez le crédit dont jouissent encore parmi nous, et même dans la classe élevée, les *diseurs de bonne aventure!* pour une fois qu'ils rencontrent juste, ils débitent cent faussetés : mais une seule vérité qu'ils doivent au hasard, suffit pour entretenir la crédulité dans les esprits faibles. Est-ce aussi le démon qui leur dicte les arrêts du destin? — L.

une suite d'impostures. Le P. Baltus, jésuite, professeur de l'Écriture sainte dans l'université de Strasbourg, les a réfutés l'un et l'autre par un écrit très-solide, où il démontre invinciblement¹, par le consentement unanime des pères de l'Église, que les démons agissaient véritablement dans les oracles, et où il attaque avec force et succès la téméraire hardiesse du médecin anabaptiste, qui, révoquant en doute la capacité et le discernement de ces saints docteurs, travaillait sourdement à effacer de l'esprit des fidèles la haute idée qu'ils doivent avoir des maîtres de l'Église, et à donner atteinte à une autorité si respectable, qui embarrasse tous ceux qui s'écartent des principes de l'ancienne tradition. Or s'il y en a une certaine et constante, c'est celle dont il s'agit ici, puisqu'elle est soutenue et attestée par tous les pères de l'Église et tous les auteurs ecclésiastiques de tous les siècles, qui tous ont reconnu le démon pour auteur de l'idolâtrie en général et des oracles en particulier.

Ce sentiment n'empêche pas de croire que souvent il y avait de la fraude et de l'imposture de la part des prêtres ou prêtresses dans les réponses des oracles. Le démon n'est-il pas le père et le maître du mensonge? Nous avons vu dans l'histoire grecque que plus d'une fois la prêtresse de Delphes s'était laissé corrompre par des présents. C'est ainsi qu'elle persuada aux Lacédémoniens d'aider ceux d'Athènes à chasser les tyrans; qu'elle fit dépouiller de la royauté Démarate, pour faire

¹ Une seule chose a été démontrée par le P. Balthus, c'est que les pères de l'Église ont cru que les oracles étaient rendus par le diable :

or, cette croyance toute seule est-elle une preuve décisive de la réalité du fait? — L.

entrer à sa place Cléomène; qu'elle avait préparé un oracle pour appuyer la fourberie de Lysandre, lorsqu'il entreprit à Sparte de changer la succession à la royauté; et je serais assez porté à croire que Thémistocle, qui sentait de quelle importance il était d'agir sur mer contre les Perses, inspira au dieu la réponse qu'il donna *de se défendre dans des murs de bois*. Démosthène, persuadé que les oracles étaient d'ordinaire suggérés par la passion ou par l'intérêt, et soupçonnant avec raison Philippe de les avoir fait parler en sa faveur, disait avec esprit que la Pythie *philippisait*; et il faisait ressouvenir les Athéniens et les Thébains que Périclès et Épaminondas, au lieu de prêter l'oreille et de s'amuser aux frivoles réponses de l'oracle, vain épouvantail des lâches et des timides, ne consultaient et n'écoutaient que la raison pour prendre leur parti et pour l'exécuter.

Plut.
in Demosth.
p. 854.

Le même P. Baltus examine avec un pareil succès un second point de dispute qui regarde la cessation des oracles. M. Van-an-dale, pour combattre avec quelque avantage une vérité si glorieuse à Jésus-Christ, destructeur de l'idolâtrie, avait falsifié le sentiment des Pères, en leur faisant dire que *les oracles cessèrent précisément au moment de la naissance de Jésus-Christ*. Le savant apologiste des Pères montre qu'ils ont tous enseigné que les oracles avaient cessé après la naissance de Jésus-Christ et la prédication de son Évangile, non pas tout d'un coup, mais à mesure qu'il a été connu des hommes et que sa doctrine salutaire s'est répandue dans le monde. Le sentiment unanime des Pères est confirmé par le témoignage irréprochable d'un grand nombre de païens, qui sont d'accord avec les Pères sur le temps où les oracles ont cessé.

Tertull.
in Apolog.

Lib. de
vera sapient.
c. 27.

Quel honneur ne faisait point à notre sainte religion ce silence imposé aux oracles par la victoire de Jésus-Christ ! Le premier venu d'entre les chrétiens avait ce pouvoir. Tertullien, dans une de ses apologies, défie les païens d'en faire l'épreuve, et consent qu'on fasse mourir un chrétien qui ne pourra pas obliger ces donneurs d'oracles à avouer qu'ils ne sont que des démons. Lactance nous apprend que tout chrétien, par le signe de la croix seulement, les rendait muets. Tout le monde sait que Julien l'apostat étant venu à Daphné, faubourg d'Antioche, pour consulter Apollon, ce dieu, malgré tous les sacrifices que l'empereur lui offrit, demeura muet, et ne recouvra la parole que pour répondre à ceux qui lui demandaient la cause de son silence, qu'il s'en fallait prendre à de certains morts enterrés dans le voisinage. Ces morts étaient des martyrs chrétiens, et entre autres saint Babylas.

Ce triomphe de la religion chrétienne nous doit faire comprendre quelle obligation nous avons à Jésus-Christ, et en même temps à quelles ténèbres tout le genre humain avant lui avait été livré. On voyait ¹, chez les Carthaginois, les pères et les mères, plus cruels que les bêtes mêmes, livrer impitoyablement leurs enfants, et les villes se dépeupler tous les ans de leur plus florissante jeunesse, pour obéir à l'ordre barbare de leurs

¹ « Tam barbaros, tam immanes fuisse homines, ut parricidium suum, id est tetrum atque execrabile humano generi facinus, sacrificium vocarent; quum teneras atque innocentes animas, qui maximè est ætas parentibus dulcior, sine ullo respectu pietatis extinguerent, immanitatemque omnium bestiarum, quæ tamen

foetus suos amant, feritate superarent. O dementiam insanabilem ! Quid illis isti dii amplius facere possent, si essent iratissimi, quàm faciunt propitii ? quum suos cultores parricidiis inquinant, orbitatibus mactant, humanis sensibus spoliant. » (LACTANT. lib. 1, cap. 21.)

oracles et de leurs dieux. On choisissait à leur gré des victimes de toute sorte d'état, de sexe, d'âge et de condition. Ces sanglantes exécutions étaient honorées du nom de *sacrifices*, et servaient à leur rendre leurs dieux propices. Quel plus grand mal, s'écrie Lactance, pouvaient-ils leur causer dans leur plus furieuse colère, que de dépouiller ainsi leurs adorateurs de tout sentiment d'humanité, de leur faire égorger à eux-mêmes leurs propres enfants, et de souiller leurs mains sacrilèges par de si exécrables parricides?

Mille fourberies, mille faussetés découvertes évidemment à Delphes et par-tout ailleurs n'avaient point dessillé les yeux des hommes, ni diminué en rien le crédit des oracles. Il subsista pendant plus de deux mille ans, et fut porté à un point qui ne se conçoit pas, et cela dans l'esprit des plus grands hommes, des philosophes les plus éclairés, des princes les plus puissants, et généralement chez tous les peuples les mieux policés, et qui se piquaient le plus de prudence et de politique. On peut juger de ce crédit par la magnificence du temple de Delphes, et par les richesses immenses que la crédulité des peuples et des rois y avait accumulées.

Le temple de Delphes ayant été brûlé vers la 58^e olympiade, les amphictyons, ces juges célèbres de la Grèce, se chargèrent du soin d'en rebâtir un autre. Ils firent marché avec l'architecte à trois cents talents¹, c'est-à-dire à neuf cent mille livres. Les villes de la Grèce devaient fournir cette somme. Les habitants de Delphes furent taxés à en donner la quatrième partie, et firent pour cela une quête de tous côtés jusque dans les pays étrangers. Amasis, pour-lors roi d'Égypte,

Herod. l. 2,
cap. 180; et
lib. 5, c. 62.

¹ 1,650,000 francs. — L.

aussi-bien que les Grecs qui habitaient dans son pays, les aidèrent de sommes considérables. Les Alcméonides, famille puissante d'Athènes, se chargèrent de la conduite de l'édifice, et le firent plus magnifique qu'on ne se l'était proposé dans le modèle, y ayant beaucoup mis du leur.

Gygès, roi de Lydie, et Crésus, l'un de ses successeurs, enrichirent le temple de Delphes d'un nombre incroyable de présents. A leur exemple, plusieurs autres princes, plusieurs villes, et même plusieurs riches particuliers, y avaient entassé, comme à l'envi les uns des autres, trépieds, vases, tables, boucliers, couronnes, chars et statues d'or et d'argent de toutes grandeurs, et d'un nombre aussi-bien que d'un prix infinis. Les

Herod. l. 1, c. 50-51.

seuls présents que Crésus avait faits en or au temple de Delphes montaient, selon Hérodote, à plus de deux cent cinquante-quatre talents, c'est-à-dire à sept cent soixante-deux mille livres de notre monnaie¹, et ceux d'argent n'allaient peut-être pas à moins. La plupart de ces présents subsistaient encore du temps d'Hérodote.

Diod. l. 16, p. 453.

Diodore de Sicile, en y joignant ceux des autres princes, les fait monter à dix mille talents², c'est-à-dire à trente millions.

Plut. de Pyth. orac. p. 401.

Parmi les statues d'or que Crésus consacra dans le temple de Delphes, il y mit celle de sa boulangère; et en voici la cause. Alyatte, père de Crésus, s'étant marié en secondes noces, et ayant eu des enfants de sa seconde femme, la marâtre songea à se défaire de son beau-fils pour faire tomber la couronne à l'un de ses enfants. Elle engagea la boulangère à mettre du poison

¹ Voyez la note, tom. II, p. 92. — L.

² 55,000,000 fr. — L.

dans l'un de ses pains, qui devait être servi au jeune prince. Celle-ci, à qui un tel crime fit horreur (elle n'aurait point dû y prêter en aucune sorte son ministère), en fit donner avis à Crésus. Le pain empoisonné fut servi aux enfants mêmes de la reine, et leur mort assura la couronne au successeur légitime. Quand il fut monté sur le trône, il voulut marquer sa reconnaissance à sa bienfaitrice, et lui érigea une statue d'or dans le temple de Delphes. Mais, peut-on dire, une personne d'une si basse condition méritait-elle un si grand honneur? Oui, répond Plutarque, et à plus juste titre que tous ces conquérants et tous ces héros tant vantés, qui ne sont devenus fameux qu'à force de meurtres et de carnages.

Il n'est pas étonnant que des richesses si immenses aient tenté l'avarice des hommes, et aient exposé Delphes à plusieurs pillages. Sans parler de ceux qui sont plus anciens, Xerxès, qui entra dans la Grèce avec un million d'hommes, essaya de s'emparer des dépouilles de ce temple. Plus de cent ans après, les Phocéens, proches voisins de Delphes, le pillèrent à différentes reprises. Le desir de profiter de ces riches dépouilles fut l'unique sujet de la troisième irruption que les Gaulois firent dans la Grèce, sous la conduite de Brennus. Le dieu protecteur de Delphes, si l'on en croit les historiens, défendit quelquefois son temple par des prodiges merveilleux; et quelquefois aussi, soit impuissance, soit distraction, il se laissa piller. Néron, étant allé visiter ce temple si fameux dans tout l'univers, et y ayant trouvé à son gré cinq cents belles statues en bronze, tant d'hommes illustres que de dieux, qui avaient été consacrées à Apollon (celles d'or et d'argent

avaient apparemment disparu), il les enleva, et, les ayant fait charger sur ses vaisseaux, il les emporta avec lui à Rome.

Si l'on est curieux de s'instruire plus à fond de ce qui regarde les oracles et les richesses du temple de Delphes, on peut consulter quelques dissertations sur ce sujet, imprimées dans les mémoires de l'académie des Belles-Lettres, dont j'ai fait bon usage à mon ordinaire.

Tome III.

ARTICLE III.

DES JEUX ET DES COMBATS.

Les jeux et les combats faisaient partie de la religion, et entraient dans presque toutes les fêtes des Anciens; et, par cette raison, ils doivent ici trouver leur place. Soit qu'on en considère l'origine, ou qu'on en examine le but, il ne doit pas paraître étonnant qu'ils aient eu un si grand cours parmi les peuples les plus policés.

Hercule, Thésée, Castor et Pollux, et les plus grands héros de l'antiquité, non-seulement en furent les instituteurs ou les restaurateurs, mais ils se firent encore une gloire d'en pratiquer eux-mêmes les exercices, et un mérite d'y réussir. Vainqueurs des monstres et des ennemis publics du genre humain, ils ne crurent pas se rabaisser en aspirant aux victoires qu'on remporte dans ces combats, ni que les nouvelles couronnes dont on ceignait leurs têtes dans ces jeux solennels fissent perdre aux anciennes leur éclat et leur verdure. Aussi voyons-nous que ces combats et ces jeux faisaient la matière des vers des plus fameux poètes, qui, en s'immortalisant eux-mêmes par la beauté de leur poésie,

prétendaient bien aussi procurer une immortalité de gloire à ceux dont ils célébraient les victoires. De là vint cette ardeur qui alluma dans toute la Grèce un si vif desir de marcher sur les pas de ces anciens héros, et de se signaler comme eux dans ces combats publics.

Une raison plus solide, et puisée dans la nature même de ces combats et des peuples qui s'y appliquaient, leur donna du cours. Les Grecs, naturellement guerriers, et attentifs à former également le corps et l'esprit de leur jeunesse, avaient introduit ces exercices, et les avaient mis en honneur, pour préparer les jeunes gens à la profession des armes, pour fortifier leur santé, pour les rendre plus robustes, les faire à la fatigue, les rendre plus fermes dans les combats, où l'on s'approchait de près, parce qu'alors il n'y avait pas d'armes à feu, et où la force du corps décidait ordinairement de la victoire. Ces exercices athlétiques leur tenaient lieu de ce qu'est à l'égard de notre noblesse la danse, l'art de faire des armes, de voltiger, de monter à cheval : mais ils ne se bornaient pas à la bonne grace, ni aux agréments de la taille et de la contenance, ils voulaient y joindre la force.

Il est vrai que ces exercices, si illustres par leurs auteurs, et si utiles par le but qu'on s'y proposa d'abord, donnèrent lieu aux maîtres publics qui les enseignaient à la jeunesse, et qui les pratiquaient avec plus de succès, d'en faire montre et ostentation, de s'y livrer entièrement, d'en outrer les pratiques, d'y joindre des raffinements de l'art, de faire assaut les uns contre les autres par une vaine émulation, et de les faire dégénérer en une profession de gens qui, sans avoir d'autre occupation ni d'autre mérite, se donnaient

en spectacle au public, et cherchaient à le divertir. C'est ainsi à-peu-près que nous voyons nos maîtres à danser, dont l'objet naturel et primitif était d'apprendre aux jeunes gens à marcher et à se présenter avec grace, que nous les voyons monter sur les théâtres; exécuter des ballets en habits de comédiens, faire des sauts, des cabrioles, des mouvements affectés et outrés. Nous verrons dans la suite ce que les gens sages pensaient de ces sortes d'athlètes et de ces maîtres de lutte.

Il y avait quatre jeux solennels dans la Grèce : les *olympiques*, ainsi appelés d'Olympie, autrement dite *Pise*, ville de l'Élide dans le Péloponnèse, auprès de laquelle ils se célébraient après quatre ans pleins et révolus, en l'honneur de Jupiter Olympien; les *pythiques*, consacrés à Apollon, surnommé *Pythien*¹, à cause du serpent Python qu'il avait tué, et célébrés à Delphes de même de quatre ans en quatre ans; les *néméens*, qui tiraient leur nom de Némée, ville et forêt dans le Péloponnèse, et qui furent établis ou renouvelés par Hercule, après qu'il eut tué le lion de la forêt de Némée : ils se célébraient de deux ans en deux ans; enfin, les *isthmiques*, qui se célébraient dans l'isthme de Corinthe de quatre ans en quatre ans en l'honneur de Neptune, dont Thésée fut le restaurateur, et qui continuèrent même après la ruine de Corinthe. Afin qu'on pût assister à ces spectacles avec plus de tranquillité et de sûreté, il y avait, pendant tout le temps qu'ils duraient, une suspension d'armes dans la Grèce, et toutes les hostilités y cessaient.

Dans ces jeux, qu'on célébrait avec une magnificence

Pausan. l. 2,
p. 88.

¹ On apporte plusieurs raisons de ce nom.

incroyable, qui attiraient de tous côtés une prodigieuse multitude de spectateurs et de combattants, on ne donnait pour toute récompense qu'une simple couronne : d'olivier sauvage, aux jeux olympiques ; de laurier, aux jeux pythiques ; d'ache ¹ verte, aux jeux néméens ; et d'ache sèche, aux jeux isthmiques. Les instituteurs de ces jeux avaient voulu par là faire entendre que l'honneur seul en devait être le but, et non un bas et vil intérêt. Et de quoi n'étaient pas capables des hommes accoutumés à n'agir que par ce principe ! Aussi nous avons vu que, durant la guerre des Perses, Tigrane, l'un des chefs les plus considérables de l'armée de Xerxès, ayant ouï parler de ce qui faisait le prix des jeux de la Grèce, se tourna vers Mardonius, qui commandait l'armée, et s'écria, frappé d'étonnement : *Ciel ! avec quels hommes nous allez-vous mettre aux mains ! Insensibles à l'intérêt, ils ne combattent que pour la gloire* ². Cette exclamation, que Xerxès regarda comme l'effet d'une timide lâcheté, était pleine de sens et de jugement.

Herod. 1. 8,
cap. 26.

C'est sur le même principe qu'à Rome, pendant qu'on accordait en d'autres occasions des couronnes d'or et d'un fort grand prix, on persévéra toujours constamment à ne donner à celui qui avait sauvé la vie à un citoyen qu'une couronne de feuilles de chêne. « O mœurs dignes d'une éternelle mémoire ! » s'écrie Pline en rapportant cette louable coutume. « O grandeur vraiment romaine, de n'avoir point voulu mettre de prix à un service qui en effet n'en a point, de n'y

Plin. 1. 16,
cap. 4.

¹ Aprium.

² Παπαί, Μαρδόνιος, κοίους ἐπ' ἄνδρας ἠγάγεας μαχησομένους ἡμέ-

ας, οἱ οὐ περὶ χρημάτων τὸν ἀγῶνα ποιεῦνται, ἀλλὰ περὶ ἀρετῆς.

« avoir attaché d'autre récompense que celle de l'honneur, et d'avoir cru devoir en écarter sévèrement « tout motif de lucre et d'intérêt! » *O mores æternos! qui tanta opera honore solo donaverint; et quum reliquas coronas auro commendarent, salutem civis in pretio esse noluerint, clarâ professione servari quidem hominem nefas esse lucri causâ.*

Entre tous les jeux de la Grèce, les olympiques tenaient sans contredit le premier rang; et cela pour trois raisons. Ils étaient consacrés à Jupiter, le plus grand des dieux; ils avaient été institués par Hercule, le plus grand des héros; enfin, on les célébrait avec plus de pompe et plus de magnificence que tous les autres, et ils attiraient un plus grand nombre de spectateurs, qu'on y voyait accourir de toutes parts.

Pausan. 1. 5,
[c. 6.]

Si l'on en croit Pausanias, les femmes n'y étaient point admises: il y avait peine de mort contre celles qui auraient osé s'y présenter; et pendant tout le temps que duraient les jeux, il leur était défendu même d'approcher du lieu où ils se célébraient, et de passer au-delà du fleuve Alphée. Une seule eut la hardiesse de violer cette loi, et, s'étant déguisée, se glissa parmi ceux qui exerçaient les athlètes. Elle fut citée en justice, et aurait subi la peine marquée par la loi; mais les juges, en faveur de son père, de ses frères et de son fils, qui tous avaient remporté la victoire aux jeux olympiques, lui pardonnèrent sa faute et lui sauvèrent la vie.

Cette loi est très-conforme aux mœurs des Grecs, chez qui les dames étaient fort retenues, paraissaient rarement en public, avaient un appartement séparé qu'on appelait *le gynécée*, et ne mangeaient jamais à table avec les hommes quand il s'y trouvait des étran-

gers. Certainement la bienséance demandait qu'elles ne fussent point admises à de certains jeux, comme à la lutte, au pancrace et à quelques autres, où les athlètes combattaient nus.

Le même Pausanias dit, dans un autre endroit, qu'une femme, prêtresse de Cérès, avait une place honorable dans ces jeux, et que le spectacle n'en était point interdit aux vierges. Je ne puis deviner la raison d'une pareille bizarrerie, qui ne me paraît pas même croyable ¹.

Lib. 6,
pag. 382.

Les Grecs ne concevaient rien de comparable à la victoire qu'on remportait dans ces jeux : ils la regardaient comme le comble de la gloire, et ne croyaient pas qu'il fût permis à un mortel de porter plus loin ses desirs. Cicéron nous assure qu'elle était pour eux ce que l'ancien consulat, dans toute la splendeur de son origine, était pour les Romains ²; et il dit en un autre endroit que vaincre à Olympie, c'était presque, dans le point de vue des Grecs, quelque chose de plus grand et de plus glorieux que de recevoir à Rome les honneurs du triomphe ³. Mais Horace parle de ces sortes de victoires dans des termes encore plus forts : il ne craint point de dire qu'elles élevaient les vainqueurs au-dessus de la condition humaine ; ce n'étaient plus des hommes, c'étaient des dieux ⁴.

¹ Il paraît que la loi des Éléens qui défendait aux femmes l'entrée de l'Altis, où les jeux se célébraient, avait été abrogée d'assez bonne heure. — L.

² « Olympiorum victoria, Græcis consulatus ille antiquus videbatur. » (Cic. *Tusc. Quæst.* lib. 2, n. 41.)

³ « Olympionicam esse, apud

Græcos prope majus fuit et gloriosius, quàm Romæ triumphasse. » (*Pro Flacco*, n. 31.)

⁴ Palmaque nobilis
Terrarum dominos evehit ad Deos.
(Od. I, lib. 1.)

Sive quos Elea domum reducit
Palma cælestes.
(Od. II, lib. 4.)

Nous verrons dans la suite les honneurs extraordinaires qu'on rendait au vainqueur, dont un des plus intéressants était de dater l'année par son nom. Rien en effet n'était plus capable de faire faire tant d'efforts et de dépenses que l'assurance où l'on était d'immortaliser son nom, qui, dans la suite des siècles, devait se trouver dans tous les fastes, et à la tête de tous les actes passés pendant l'année de la victoire. Ajoutez à ce motif la joie de savoir que leurs louanges seraient célébrées par les poètes les plus fameux, et feraient l'entretien des plus illustres assemblées; car ces odes étaient chantées dans toutes les maisons, et faisaient une partie de la joie des repas. Quel aiguillon plus puissant pour des gens qui n'avaient d'autre but que la gloire humaine!

Je me bornerai ici aux jeux olympiques, qui duraient pendant cinq jours, et j'exposerai de la manière la plus brève qu'il me sera possible tout ce qui a rapport aux différents combats qui entraient dans ces jeux. M. Burette a traité en partie cette matière dans plusieurs dissertations qui sont imprimées dans les Mémoires de l'académie des Belles-Lettres, où l'on voit la pureté, la clarté, l'élégance de style, jointes à une profonde érudition. Je m'approprie sans scrupule toutes les richesses de mes confrères, et dans ce que je viens de dire des jeux olympiques j'ai fait bon usage des remarques de feu M. l'abbé Massieu sur les odes de Pindare.

Les combats qui faisaient la meilleure partie de l'appareil et de la solennité des jeux publics sont, le pugilat, la lutte, le pancrace, le disque, la course. On y joint aussi l'exercice du saut, celui du trait, celui du cerceau (*trochus*); mais comme ils étaient peu importants et

peu célèbres, je me contente de les indiquer ici. Pour bien démêler les circonstances de ces exercices et de ces jeux, il est nécessaire auparavant d'exposer ce qui concerne les athlètes.

§ I. *Des athlètes.*

Le nom d'*athlètes* est dérivé du mot *ἄθλος*, qui signifie *travail, combat*. On donnait ce nom à ceux qui s'exerçaient à dessein de pouvoir disputer les prix dans les jeux publics. L'art qui les formait à ces combats s'appelait *gymnastique*, à cause de la nudité des athlètes.

Ceux que l'on destinait à la profession d'athlète fréquentaient dès leur plus tendre jeunesse les gymnases ou palestres, qui étaient des espèces d'académies, entretenues pour cela aux dépens du public. Là ces jeunes gens étaient sous la direction de différents maîtres, qui employaient les moyens les plus efficaces pour leur endurcir le corps aux fatigues des jeux publics, et pour les former aux combats. Leur régime de vie était très-dur et très-austère. Ils n'étaient nourris, dans les premiers temps, que de figes sèches, de noix, de fromage mou, et d'un pain grossier et pesant, *μάζα*. Le vin leur était absolument interdit, et la continence commandée; ce qu'Horace exprime ainsi :

Qui studet optatam cursu contingere metam,
 Multa tulit fecitque puer, sudavit et alsit,
 Abstinit venere et vino.

Art. poet.
 v. 412.

Saint Paul se sert de la comparaison des athlètes pour exhorter à une vie sobre et pénitente les Corinthiens, près de la ville desquels se célébraient les jeux isthmiques. *Les athlètes*, leur dit-il, *gardent en toutes choses une exacte tempérance, et cependant ce n'est que pour*

1. Corinth.
 9, 25.

gagner une couronne corruptible, au lieu que nous en attendons une incorruptible. Tertullien emploie la même pensée ¹ pour animer les martyrs par la comparaison de ce que l'espérance de la victoire faisait souffrir aux athlètes, et par la vue des durs et pénibles exercices où ils étaient assujettis, de la gêne et de la contrainte continuelle où ils passaient les plus belles années de leur vie, et de la privation volontaire où ils se réduisaient de tout ce qui flatte le plus vivement les passions. Il est vrai que dans la suite les athlètes ne gardèrent pas toujours un régime si dur, et qu'ils y substituèrent une voracité et une mollesse de vie qui en étaient bien éloignées.

Les athlètes, avant les exercices, se faisaient huiler et frotter ² par des onctions et des frictions propres à communiquer à leur corps une grande souplesse. Ils se couvraient d'abord d'une espèce de ceinture, de tablier ou d'écharpe, pour paraître plus décemment dans les combats; mais, dans la suite, l'aventure d'un athlète à qui la chute de cette écharpe fit perdre la victoire donna occasion de sacrifier la pudeur à la commodité, en retranchant ce reste d'habillement. Cette nudité n'était d'usage parmi les athlètes que dans certains exercices, tels que la lutte, le pugilat, le pancrace et la course à pied. Ils faisaient dans les gymnases une espèce de noviciat pendant dix mois, pour se perfectionner, par un travail assidu, dans tous les exercices en présence de ceux que la curiosité ou l'oisiveté conduisait à cette

¹ « Nemp̄e enim et athletæ segregantur ad strictiorem disciplinam, ut robori ædificando vacent; continentur a luxuria, a cibis lautioribus, a potu jucundiore : coguntur, cru-

ciantur, fatigantur. » (TERTULL. *ad Martyr.*)

² Les officiers employés à ce ministère s'appelaient *aliptæ*.

sorte de spectacle. Mais, lorsque la célébration des jeux olympiques approchait, on redoublait les travaux des athlètes qui devaient y paraître.

Avant que d'être admis à combattre, il fallait qu'ils subissent encore d'autres épreuves : par rapport à la naissance, on ne recevait que les Grecs; aux mœurs, elles devaient être sans reproche; à la condition, il fallait être libre. On n'admettait aucun étranger parmi ceux qui devaient combattre aux jeux olympiques; et lorsque Alexandre, fils d'Amyntas, roi de Macédoine, se présenta pour y disputer le prix, ses concurrents, sans aucun respect pour la dignité royale, s'opposèrent d'abord à sa réception, le regardant comme Macédonien, et par conséquent comme Barbare et comme étranger à leur égard; en sorte qu'il ne put se faire agréer de ceux qui présidaient à ces jeux qu'après avoir prouvé en bonne forme que sa maison était originaire d'Argos.

Herod. 1. 5,
cap. 22.

On appelait *agonothètes*, *athlothètes*, *hellanodiques*, ceux qui présidaient aux jeux. Ils écrivaient sur un registre le nom et le pays des athlètes qui s'enrôlaient pour ainsi dire, et, à l'ouverture des jeux, un héraut proclamait publiquement ces noms. On leur faisait prêter serment qu'ils observeraient très-religieusement toutes les lois prescrites dans chaque sorte de combat, et qu'ils ne feraient rien, ni directement ni indirectement, contre l'ordre et la police établis dans les jeux. La fraude, l'artifice et la violence outrée, étaient absolument interdits aux combattants; et la maxime, si généralement reçue ailleurs, qu'il importe peu qu'on vainque son ennemi par tromperie ou par courage¹,

¹ Dolus an virtus quis in hoste requirat?

était bannie de ces combats. On ne doit pas confondre ici l'adresse d'un athlète rompu dans toutes les souplesses de son art, qui sait esquiver à propos, qui donne subtilement le change à son adversaire, et qui profite des moindres avantages, avec la lâche supercherie d'un autre, qui, sans nul égard pour les lois prescrites, emploie les moyens les plus injustes pour vaincre son concurrent. Le sort réglait les rangs de ceux qui, dans chaque espèce de combat, devaient disputer le prix.

Il est temps de mettre nos athlètes aux mains, et de parcourir les différentes sortes de combats où ils s'exerçaient.

§ II. De la lutte.

La lutte est un des plus anciens exercices dont nous ayons connaissance, puisqu'elle était pratiquée dès le temps des patriarches; témoin la lutte de l'ange contre Gen. 32, 24. Jacob, qui soutint si vigoureusement l'attaque de l'ange, que celui-ci, sentant bien qu'il ne pouvait terrasser un si rude athlète, fut réduit à le rendre boiteux, en lui touchant le nerf de la cuisse, lequel se dessécha aussitôt.

La lutte, chez les Grecs, de même que chez les autres peuples, s'exerçait dans les commencements avec plus de simplicité, moins d'art, et d'une manière plus naturelle, où la pesanteur du corps et la force des muscles avaient plus de part que la ruse. Thésée y joignit une [Pausan. I, c. 39.] adresse plus étudiée, plus régulière, plus raffinée, plus méthodique, et il fut le premier qui établit des écoles publiques, appelées *palestres*, où des maîtres l'enseignaient aux jeunes gens.

Les lutteurs, avant que de combattre, se faisaient frotter rudement le corps, et se faisaient oindre d'huile;

ce qui contribuait à donner de la force et de la souplesse aux membres. Mais comme ces onctions, en rendant le cuir des lutteurs trop glissant, leur ôtaient la facilité de se colleter et de se prendre au corps avec succès, ils remédiaient à cet inconvénient, tantôt en se roulant sur la poussière de la Palestre, tantôt en se couvrant réciproquement d'un sable très-fin, réservé pour cet usage dans les xystes, c'est-à-dire dans les portiques des gymnases.

Les lutteurs ainsi préparés en venaient aux mains. On les appariait deux à deux, et il se faisait quelquefois plusieurs luttés en même temps. Le but que l'on se proposait dans cette sorte de lutte où l'on combattait de pied ferme, était de renverser son adversaire et de le terrasser. Pour cela, ils employaient la force et la ruse; ce qui se réduisait à s'empoigner réciproquement les bras, à se tirer en avant, à se pousser et à se renverser en arrière, à se donner des contorsions et à s'entrelacer les membres, à se prendre au collet et à se serrer la gorge jusqu'à s'ôter la respiration, à s'embrasser étroitement et à se secouer, à se plier obliquement et sur les côtés, à se prendre au corps et s'élever en l'air, à se heurter du front comme des béliers, et à se tordre le cou. Parmi les tours de souplesse et les ruses ordinaires aux lutteurs, c'était un avantage considérable de se rendre maître des jambes de son antagoniste; ce que nous appelons *supplanter*, *donner le croc en jambes*. C'est ce qui a fait dire à Plaute, dans son *Pseudolus*, en parlant du vin : *c'est un dangereux lutteur, il s'attaque d'abord aux pieds*¹. Le terme grec ὑποσκειλίσειν et πτερνίσειν, et le terme latin *supplantare*,

¹ « Captat pedes primùm, luctator dolosus est. »

semblent marquer qu'une de ces ruses était de prendre en s'abaissant l'adversaire sous la plante des pieds, et, en l'élevant, de le renverser.

Telle était la lutte, dans laquelle les athlètes combattaient debout, et qui se terminait par la chute ou le renversement de l'un des deux combattants. Mais, lorsqu'il arrivait que l'athlète terrassé entraînant dans sa chute son antagoniste, soit par adresse, soit autrement, le combat recommençait de nouveau, et ils luttaient couchés sur le sable, se roulant l'un sur l'autre et s'entrelaçant en mille façons, jusqu'à ce que l'un des deux, gagnant le dessus, contraignît son adversaire à demander quartier et se confesser vaincu. Il y avait une troisième espèce de lutte, nommée *Ἀκροχειρισμὸς*, parce que les athlètes n'y employaient que l'extrémité de leurs mains, sans se prendre au corps comme dans les deux autres espèces, et cet exercice servait comme de prélude à la véritable lutte. Il consistait à se croiser les doigts, en se les serrant fortement; à se pousser, en joignant les paumes des mains; à se tordre les doigts, les poignets et les autres jointures des bras, sans seconder ces divers efforts par le secours d'aucun autre membre, et la victoire demeurait à celui qui obligeait son concurrent à demander quartier.

Il fallait combattre trois fois de suite, et terrasser au moins deux fois son antagoniste pour être jugé digne de la palme.

Iliad. l. 23,
v. 708, etc.
Ovid. Met.
l. 9, v. 31.
Phars. l. 4,
v. 612.
Thebaid. l. 6,
v. 847.

On trouve dans Homère une description de la lutte d'Ajax et d'Ulysse; dans Ovide, de celle d'Hercule et d'Achéloüs; dans Lucain, de celle d'Hercule et d'Antée; dans la *Thébaïde* de Stace, de la lutte de Tydée et d'Agylée.

Les athlètes qui ont acquis chez les Grecs le plus de réputation à la lutte, sont Milon de Crotoné, dont j'ai rapporté ailleurs l'histoire avec quelque étendue, et Polydamas. Ce dernier, seul et sans armes, tua sur le mont Olympe un lion des plus furieux, se proposant en cela Hercule pour modèle. Une autre fois ayant saisi un taureau par l'un des pieds de derrière, cet animal ne put échapper qu'en laissant la corne de son pied dans la main de cet athlète. Lorsqu'il retenait un chariot par derrière, le cocher fouettait inutilement ses chevaux pour les faire avancer. Darius Nothus, roi de Perse, sur le bruit de cette force prodigieuse de Polydamas, le voulut voir, et le fit venir à Suse. On lui mit en tête trois soldats de la garde du prince, de ceux que les Perses appelaient *immortels*, et qui passaient pour les plus aguerris. Notre athlète se battit contre eux trois, et les tua.

Pausan. l. 6,
p. 353.

§ III. *Du pugilat.*

Le pugilat est un combat à coups de poings, d'où il tire son nom. Les combattants couvraient leurs poings d'armes offensives, appelées *cestes*¹, et leur tête d'une espèce de calotte, destinée à garantir sur-tout les tempes et les oreilles, comme les parties les plus exposées aux coups, et à en amortir la violence. Les cestes étaient des espèces de gantelets et de mitaines composées de plusieurs courroies ou bandes de cuir, qu'on fortifiait par des plaques de cuivre, de fer ou de plomb. Ils servaient à affermir les mains de l'athlète, et à rendre les coups plus violents.

¹ En grec *ἰμάς* (HOMER. *Iliad.* ψ, 684), ou *ἰμάς ἐπίστος* (THEOCRIT. *Idyll.* XXII, 3). — L.

Quelquefois les athlètes en venaient d'abord aux gourmades, et se chargeaient rudement dès l'entrée du pugilat. Quelquefois ils passaient les heures entières à se harceler et à se fatiguer mutuellement par l'extension continuelle de leurs bras, chacun frappant l'air de ses poings, et tâchant d'empêcher par cette sorte d'escrime les approches de son adversaire. Lorsqu'ils se battaient à outrance, ils en voulaient sur-tout à la tête et au visage; et c'étaient aussi ces parties qu'ils prenaient le plus de soin de garantir, soit en se déroband aux coups, soit en les parant. Quand un athlète venait de toute l'impétuosité et de toute la roideur de son corps se jeter contre son adversaire pour le frapper, il y avait une adresse merveilleuse à esquiver le coup par un prompt et léger détour, qui faisait tomber l'athlète imprudent par terre, et lui enlevait la victoire.

Quelque acharnés que fussent les combattants l'un contre l'autre, l'épuisement où les jetait une trop longue résistance les réduisait souvent à la nécessité de prendre quelque trêve. Ils suspendaient donc de concert le pugilat pour quelques moments, qu'ils employaient à se remettre de leurs fatigues, et à essuyer la sueur dont ils étaient tout trempés : après quoi ils revenaient une seconde fois à la charge, et continuaient à se battre jusqu'à ce que l'un des deux, laissant tomber ses bras de faiblesse et de défaillance, fît connaître qu'il succombait à la douleur ou à l'extrême lassitude, et qu'il demandait quartier, ce qui était s'avouer vaincu.

Entre les combats gymniques le pugilat était un des plus rudes et des plus périlleux, puisque, outre le danger d'y être estropiés, les athlètes y couraient risque de la vie. Quelquefois on les voyait tomber morts ou mou-

rants sur l'arène. Cela était plus rare, et n'arrivait que lorsque le vaincu s'opiniâtrait trop long-temps à ne pas avouer sa défaite : mais d'ordinaire ils sortaient du combat le visage tellement défiguré, qu'ils en étaient presque méconnaissables, remportant avec eux de tristes marques de leur vigoureuse résistance, telles que des bosses et des contusions sur le visage, un œil hors de la tête, les dents et les mâchoires brisées, ou quelque autre fracture encore plus considérable.

On trouve dans les poètes, soit grecs, soit latins, plusieurs descriptions du pugilat : dans Homère, celui d'Épée et d'Euryale ; dans Théocrite, celui de Pollux et d'Amycus ; dans Apollonius de Rhodes, le même pugilat de Pollux et d'Amycus ; dans Virgile, celui de Darès et d'Entellus ; dans Stace et dans Valérius Flaccus, de plusieurs combattants.

Diosc. Idyll.
22.
Argonautic.
lib. 2.
Æneid. 1. 5.
Thebaid. 1. 6.
Argonaut.
lib. 4.

§ IV. *Du pancrace.*

Le pancrace était ainsi appelé de deux mots grecs¹, qui marquent que pour y réussir toute la force du corps y était nécessaire. Il était composé de la lutte et du pugilat, qui s'y réunissaient, le pancrace empruntant de l'une les secousses et les contorsions, et apprenant de l'autre l'art de porter des coups avec succès et de les éviter. Dans la lutte il n'était pas permis de jouer des poings, ni dans le pugilat de se colleter : mais dans le pancrace, non-seulement on avait droit d'employer toutes les secousses et toutes les ruses pratiquées dans la lutte ; on pouvait encore emprunter le secours des poings et des pieds, même des dents et des ongles, pour vaincre son adversaire.

¹ Πᾶν κράτος.

Pausan. l. 8,
p. 520.

Ce combat était des plus rudes et des plus dangereux.

Un pancratiste, aux jeux olympiques (il s'appelait *Arrichion* ou *Arrachion*), se sentant près d'être suffoqué par son adversaire, qui l'avait saisi à la gorge, et dont il avait attrapé le pied, lui cassa l'un des orteils, et, par l'extrême douleur qu'il lui fit, l'obligea de demander quartier dans l'instant qu'Arrichion lui-même expirait. Les agonothètes couronnèrent Arrichion, et le firent proclamer vainqueur, tout mort qu'il était. Philostrate nous a laissé une description très-vive d'un tableau qui représentait ce combat.

Icon. lib. 2,
imag. 6.

§ V. *Du disque ou palet.*

Le disque était une sorte de palet de figure ronde, fait quelquefois de bois, mais le plus souvent de pierre, de plomb, ou d'autre métal, comme le fer et le cuivre. Ceux qui s'exerçaient à ce combat s'appelaient *disco-boles*, c'est-à-dire jeteurs, lanceurs de disque. L'épithète de *κατωμάδιος*, c'est-à-dire *que l'on porte sur l'épaule*, qu'Homère donne à cet instrument, fait assez connaître qu'il était d'une telle pesanteur, que les mains seules n'auraient pu suffire pour le transporter d'un lieu à un autre, et qu'il n'y avait que les épaules qui pussent soutenir pendant quelque temps un pareil fardeau.

Iliad. lib. 23,
v. 431.

Le but de cet exercice, comme de presque tous les autres, était de fortifier le corps, et de rendre les hommes plus robustes et plus propres à porter le poids des armes et à en faire usage. A la guerre on était souvent obligé de porter des fardeaux qui nous paraissent aujourd'hui excessifs, soit en vivres, en fascines, en palissades; soit pour l'escalade des murs, lorsque plu-

sieurs assiégeants, pour en égaler la hauteur, montaient sur les épaules les uns des autres.

Les athlètes, lorsqu'ils voulaient pousser le disque, prenaient la posture la plus propre à favoriser cette impulsion, c'est-à-dire qu'ils avançaient un de leurs pieds, sur lequel ils courbaient tout le corps; ensuite, balançant le bras chargé du disque, ils lui faisaient faire plusieurs tours presque horizontalement, pour le chasser avec plus de force : après quoi ils le poussaient de la main, du bras, et pour ainsi dire de tout le corps, qui suivait en quelque sorte la même impression¹. La victoire était pour celui qui avait poussé son disque plus loin que tous les autres.

Les peintres et les sculpteurs les plus fameux de l'antiquité, en s'étudiant à représenter au naturel l'attitude des discoboles, ont laissé à la postérité divers chefs-d'œuvre de leur art. Quintilien vante extrêmement une statue de ce genre que le célèbre Myron avait travaillée avec un soin infini². *Qu'y a-t-il de plus travaillé*, dit-il, *et qui exprime mieux les contorsions d'un athlète s'exerçant à lancer le palet, que le discobole de Myron ?*

§ VI. Du pentathle.

Les Grecs donnaient ce nom à l'assemblage de cinq

¹ « Cette posture du discobole est admirablement représentée dans une belle statue du musée du Vatican, et qui a fait pendant plusieurs années un des ornements du musée de Paris : on ne peut douter qu'elle ne soit une copie de la célèbre statue en bronze de Myron, dont parlent Quintilien

et Pline. Voyez ce qu'en a dit M. Visconti (*Galerie des antiques du musée Napoléon*, t. VI, p. 17).

— L.

² « Quid tam distortum et elaboratum, quàm est ille discobolos Myronis ? » (QUINTIL. lib. 2, cap. 13.)

sortes d'exercices agonistiques. L'opinion la plus commune sur les exercices qui composaient le *pentathle* y met la lutte, la course, le saut, l'exercice du disque, et celui du javelot. On croit que cette sorte de combat se décidait en un seul jour, et quelquefois même en une seule matinée, et que, pour en mériter le prix, qui était unique, il fallait être vainqueur à tous ces divers exercices.

Les deux exercices du *saut* et du *javelot*, dont le premier consistait à sauter légèrement par-dessus un certain espace plus ou moins long, et l'autre à lancer le javelot à une certaine distance et dans un endroit marqué; ces deux exercices, dis-je, contribuaient à perfectionner le soldat, et à lui donner de l'agilité dans le combat et de l'adresse pour lancer le javelot et les traits.

§ VII. *De la course.*

Entre les différents exercices que cultivaient avec tant de soin les athlètes pour se donner en spectacle dans les jeux publics, la course était celui qui tenait le premier rang : c'était par là que commençaient les jeux olympiques, et ce seul exercice en faisait même d'abord toute la solennité.

On appelait en général *Stade* chez les Grecs l'endroit où les athlètes s'exerçaient entre eux à la course, et celui où ils combattaient sérieusement pour les prix. Comme la lice ou la carrière destinée aux jeux athlétiques n'avait d'abord qu'un stade de longueur¹, elle

¹ Le stade est une mesure itinéraire des Grecs, qui, selon Hérodote, lib. 2, cap. 149, était de six cents

pieds; et selon Pline, lib. 2, c. 23, de six cent vingt-cinq pieds. Ces deux auteurs peuvent se concilier

prit le nom de sa propre mesure, et s'appela *le Stade*, soit qu'elle eût précisément cette étendue, soit qu'elle fût beaucoup plus longue; et l'on comprit sous cette dénomination, non-seulement l'espace parcouru par les athlètes, mais encore celui qu'occupaient les spectateurs des combats gymniques. Le lieu où combattaient les athlètes s'appelait *scamma*, parce qu'il était plus bas et plus enfoncé que le reste. Des deux côtés du Stade et sur l'extrémité régnait une levée ou une espèce de terrasse, remplie de sièges et de bancs, où étaient assis les spectateurs. Les trois parties remarquables du Stade étaient l'entrée, le milieu, l'extrémité.

L'entrée de la carrière ¹ d'où partaient les athlètes était marquée d'abord par une simple ligne tracée suivant la largeur du Stade. On y substitua ensuite une espèce de barrière, qui n'était qu'une simple corde ², tendue au-devant des chars et des chevaux, ou des hommes qui devaient courir. Quelquefois elle était de bois. L'ouverture de cette barrière était le signal qui avertissait les coureurs de partir.

Le milieu du Stade n'était remarquable que par cette circonstance, qu'on y plaçait ordinairement les prix destinés aux vainqueurs. Saint Chrysostôme tire de là

par l'inégalité du pied grec et du pied romain : outre que la longueur du stade est comptée diversement, selon la diversité des temps et des lieux.

= Cette diversité ne fait rien pour la conciliation des textes d'Hérodote et de Pline. Le stade grec olympique était de 600 pieds grecs; et de 625 pieds romains; parce que

les deux pieds étaient entre eux comme 25 à 24. Il s'ensuit que le mille romain de 5000 pieds romains contenait 4800 pieds grecs ou 8 stades olympiques. Nous avons déjà eu occasion de parler des stades de diverses longueurs. — L.

¹ *Carcer*. = En grec ἀφεισις ou ἀφετήριον. — L.

² En grec γραμμὴ ou ὑσπληγξ. — L.

Homil. 55,
in Matth.
c. 16.

une belle comparaison : *Comme les rois*, dit-il, *dans les courses de chevaux et dans les autres combats, exposent au milieu du Stade et à la vue des combattants les couronnes qui leur sont destinées, de même le Seigneur, par l'organe des prophètes, a placé au milieu de la carrière les prix qu'il propose à ceux qui auront le courage de s'en saisir.*

A l'extrémité du Stade était un but ¹ qui terminait la course des coureurs à pied. Dans la course des chars et dans la course à cheval, il n'était question que de tourner plusieurs fois autour du but sans s'y arrêter, pour regagner ensuite l'autre extrémité de la lice, d'où l'on était parti.

Il y avait trois sortes de courses : la course des chars, la course à cheval, la course à pied. Je commencerai par la dernière, comme la plus simple, la plus naturelle et la plus ancienne.

De la course à pied.

Les coureurs se rangeaient tous sur une même ligne, en quelque nombre qu'ils fussent, après avoir tiré au sort la place qu'ils y devaient occuper. En attendant le signal pour partir, ils préludaient ², pour ainsi dire, par divers mouvements qui réveillaient leur souplesse et leur légèreté; ils se tenaient en haleine par de petits

¹ *Meta* ou τέλος, τέρμα, σκόπος, ἄκρα γραμμή. — L.

²

Tunc ritè citatos

Explorant acuntque gradus, variasque per artes

Instimulant docto languentia membra tumultu.

Poplite nunc flexo sidunt, nunc lubrica forti

Pectora collidunt plausu, nunc ignea tollunt

Crura, brevemque fugam nec opino fine reponunt.

(STAT., *Thebaid.* lib. VI, v. 587, sq.)

sauts et par de petites excursions, qui étaient comme autant d'essais de l'agilité et de la vitesse de leurs jambes. Le signal étant donné, on les voyait voler vers le but avec une rapidité que l'œil avait peine à suivre, et qui devait seule décider de la victoire : car les lois agonistiques leur défendaient, sous des peines infamantes, de se la procurer par aucun mauvais moyen.

Dans la simple course du Stade, il ne s'agissait que de parcourir une seule fois l'étendue de cette carrière, à l'extrémité de laquelle le prix attendait le vainqueur, c'est-à-dire celui qui était arrivé le premier. Dans la course nommée *δίαυλος*, les athlètes parcouraient deux fois la longueur du Stade ; c'est-à-dire qu'après avoir atteint le but, ils revenaient à la barrière. Enfin, il y avait une troisième sorte de course, appelée *δολιχος*, qui était la plus longue de toutes, comme son nom le marque, et qui était composée de plusieurs *diaules*. On parcourait quelquefois vingt-quatre stades par diverses allées et venues, en tournant douze fois autour de la borne qui servait de but.

Il y a eu dans l'antiquité, tant chez les Grecs que chez les Romains, des coureurs qui se sont rendus célèbres par leur vitesse. On admirait, dit Pline, comme quelque chose de merveilleux, que Phidippide eût parcouru en deux jours les onze cent quarante stades ¹ qu'il y a d'Athènes à Lacédémone, jusqu'à ce que l'on vit Anystis, de cette dernière ville, et Philonide, coureur d'Alexandre-le-Grand, faire en un jour douze cents stades ² en allant de Sicyone à Élis. On appelait ces coureurs *ήμεροδρόμους*, comme on le voit dans l'en-

Plin. lib. 7,
cap. 20.

¹ 57 lieues. = Seulement 38 lieues de 20 au degré. — L.

² 60 lieues. = 40 lieues. — L.

Herod. 1. 6,
cap. 106.

Val. Max.
lib. 5, c. 5.

droit où Hérodote parle de Phidippide. Sous le consulat de Fontéius et de Vipsanus, du temps de Néron, un enfant de neuf ans fit soixante-quinze mille pas ¹ en courant depuis midi jusqu'au soir. Pline ajoute que l'on voyait de son temps certains coureurs parcourir dans le Cirque l'espace de cent soixante mille pas ². L'admiration d'une vitesse si prodigieuse augmentera, continue-t-il, si l'on fait réflexion que, lorsque Tibère se rendit en Germanie, auprès de son frère Drusus, malade à l'extrémité, il ne put y arriver qu'au bout de vingt-quatre heures, quoique le trajet ne fût que de deux cent mille pas ³, et qu'il courût à trois chaises de poste ⁴ avec une extrême diligence.

De la course à cheval.

La course simple du cheval monté par un cavalier était moins célèbre chez les Anciens, mais ne laissait pas d'être recherchée par les personnes les plus considérables, et par les rois mêmes, et de leur procurer une grande gloire lorsqu'ils étaient vainqueurs. La première ode de Pindare célèbre une pareille victoire remportée par Hiéron, roi de Syracuse, à qui le poète donne pour titre Κέλης, c'est-à-dire *vainqueur à la course équestre*. C'est le nom qu'on donne aux chevaux montés seulement par un cavalier, κέλητες. Quelquefois le cavalier menait, en courant, un autre cheval par la bride. On appelait ces chevaux *desultorii*, et les cavaliers s'appelaient *desultores*, parce qu'après un certain

¹ 30 lieues. = 20 lieues. — L.

² Plus de 53 lieues. = 42 lieues.
— L.

³ 67 lieues. = 53 lieues. — L.

⁴ Il n'avait avec lui qu'un guide
et un officier.

nombre de courses ils changeaient de cheval, et sautaient habilement de l'un sur l'autre. Il fallait pour cela une adresse merveilleuse, sur-tout dans un temps où l'on n'avait pas encore l'usage des étrières. Ces chevaux étaient sans selle; ce qui rendait encore le saut plus difficile. Il se trouvait aussi dans les troupes africaines de ces cavaliers appelés *desultores*, qui sautaient d'un cheval sur un autre quand la nécessité le requérait : c'étaient ordinairement des Numides ¹.

De la course des chariots.

Cette sorte de course était, de tous les exercices et de tous les combats des jeux anciens, le plus renommé, et celui qui faisait le plus d'honneur. Il ne paraîtra pas étonnant que cela fût ainsi, si l'on en considère l'origine. On voit clairement qu'elle venait de la coutume constante des princes, des héros et des plus grands hommes, de combattre à la guerre de dessus les chariots : la lecture seule d'Homère en fournit une infinité d'exemples. Cette coutume supposée, on sent bien qu'il convenait à ces héros d'avoir des cochers extrêmement habiles pour conduire leurs chars, puisque c'était de cette habileté principalement que dépendait la victoire : aussi ne confiait-on ce soin anciennement qu'à des personnes de la première considération. De là naissait une louable émulation d'y exceller par-dessus les autres, et une sorte de nécessité de s'y exercer beaucoup pour y réussir. La noblesse des personnes

¹ « Nec omnes Numidæ in dextro locati cornu, sed quibus desultorum in modum binos trahentibus equos, inter acerrimam sæpe pugnam, in recentem equum ex fesso armatis transultare mos erat : tanta velocitas ipsis, tamque docile equorum genus est. » (Liv. lib. 23, n. 29.)

qui se servaient de chars ennoblit, comme il arrive toujours, l'exercice qui leur était particulier. Les autres exercices étaient propres ou aux simples soldats, comme la lutte et la course à pied, ou aux simples cavaliers, comme la course à cheval ; au lieu que l'usage des chars, dans les batailles, avait toujours été réservé aux princes et aux généraux d'armée.

Tous ceux donc qui se présentaient aux jeux olympiques pour la course des chariots étaient des personnes considérables, ou par leurs richesses, ou par leur naissance, ou par leurs emplois et leurs grandes actions. Les rois mêmes aspiraient à cette gloire avec beaucoup d'empressement, persuadés que le titre de vainqueur dans ces combats ne le cédait guère à celui de conquérant, et que la palme olympique rehaussait de beaucoup l'éclat du sceptre et du diadème. Les odes de Pindare nous marquent que c'est ainsi que pensaient Gélon et Hiéron, rois de Syracuse. Denys, qui y régna long-temps après, porta encore plus loin qu'eux cette ambition. Philippe, roi de Macédoine, faisait graver sur ses monnaies ces sortes de victoires, et il en paraissait aussi flatté que de celles qu'il remportait sur les ennemis de l'état. Tout le monde sait la réponse d'Alexandre-le-Grand à ce sujet. Comme ses amis lui demandaient un jour s'il ne se présenterait pas à ces jeux pour y disputer le prix de la course : *Oui*, dit-il, *si j'y trouve des rois pour antagonistes*. Ce qui montre qu'il n'aurait pas dédaigné ces combats, s'il avait trouvé des rivaux dignes de lui.

Plut.
in Alex.
p. 666.

Les chars étaient attelés le plus ordinairement de deux ou de quatre chevaux rangés de front, *bigæ*, *quadrigæ*. Quelquefois on mettait des mules à la place

des chevaux, et le char pour-lors s'appelait ἀπήνη. Pindare, dans la cinquième ode du premier livre, célèbre un Psaumis, qui avait remporté une triple victoire, savoir dans la course d'un char attelé de quatre chevaux, τετρίππῳ; dans la course d'un char attelé de mules, ἀπήνη; et dans la course simple du cheval, κέλητι : c'est ce que porte le titre de cette ode.

Ces chars, à un certain signal, partaient tous ensemble du lieu qu'on appelait *carceres*. Le sort avait réglé leur place; ce qui n'était pas indifférent pour la victoire, parce que, devant tourner autour d'une borne, celui qui avait la gauche en était plus près que ceux qui étaient à la droite, et qui par conséquent avaient un plus grand cercle à parcourir. Il paraît par plusieurs endroits de Pindare, et sur-tout par celui de Sophocle, que je citerai bientôt, que l'on faisait douze fois le tour du Stade. Celui qui avait plus tôt achevé le douzième tour était le vainqueur. Le grand art était de prendre le point le plus propre pour tourner autour de la borne : car, si le conducteur du char s'en approchait trop, il courait risque de s'y briser; et, s'il s'en éloignait trop aussi, son antagoniste le plus voisin pouvait le couper et prendre le devant.

On sent bien que ces courses de chariots ne se faisaient pas sans quelque danger : car, comme le mouvement des roues était fort rapide, et qu'il fallait friser le but en tournant¹, pour peu que l'on manquât à prendre le tour, le chariot était mis en pièces, et celui qui le conduisait pouvait être dangereusement blessé, comme on en voit un exemple dans l'Électre de Sophocle, qui fait

¹ « Metaque fervidis evitata rotis. »

(HORAT. *Od.* I, l. I.)

une admirable description d'une course de chariots où dix personnes combattaient ensemble. Le faux Oreste, au douzième et dernier tour qui devait décider de la victoire, n'ayant plus qu'un antagoniste à vaincre, parce que tous les autres avaient été mis hors de combat, eut le malheur de briser une de ses roues contre la borne; et étant tombé du char, embarrassé dans les rênes des chevaux, ils le traînèrent avec violence, et le mirent en pièces. Mais cela arrivait fort rarement. C'est pour éviter ce danger que Nestor donne les avis suivants à son fils Antiloque, qui allait disputer le prix de la course des chars : « Fais, mon cher fils, lui dit-il, « approcher de la borne tes chevaux le plus près qu'il « te sera possible. Pour cet effet, toujours penché sur « ton char, gagne la gauche de tes rivaux, et, en ani- « mant ton cheval qui est hors de la main, lâche-lui les « rênes, pendant que le cheval ¹ qui est sous la main « doublera la borne de si près, qu'il semblera que le « moyeu de la roue l'aura rasée : mais prends bien garde « de ne pas donner dans la pierre, de peur de blesser tes « chevaux, et de mettre ton char en pièces. »

Hom. Iliad.
l. 23,
v. 334 - 341.

Le P. de Montfaucon propose une difficulté, qui lui paraît fort considérable, sur l'arrangement de ceux qui disputaient ensemble le prix à la course des chars. Ils partaient tous, à la vérité, de la même ligne et en même temps, et en cela l'avantage était égal : mais celui à qui le sort avait assigné la première place, étant plus près du but quand il arrivait au bout de la carrière, et n'ayant qu'un petit demi-cercle à décrire pour tourner autour de la borne, avait moins de chemin à faire que

¹ Le char d'Antiloque n'était attelé que de deux chevaux.

le second, le troisième, le quatrième, sur-tout lorsque les chariots étaient attelés de quatre chevaux; ce qui laissait un long espace entre le premier et les autres, et les obligeait à décrire autour de la borne un demi-cercle beaucoup plus long. Cet avantage, réitéré douze fois, ce qui arrivait en effet, si l'on suppose qu'il fallût parcourir douze fois toute l'étendue du Stade, donnait au premier une supériorité qui semblait devoir lui assurer infailliblement la victoire sur tous ses concurrents. Il me semble que la vitesse des chevaux, jointe à l'habileté du conducteur, pouvait réparer ce dommage en devançant le premier, et en prenant sa place, sinon dans le premier tour, du moins dans ceux qui suivaient : car il ne faut pas croire que, dans la suite de la course, les combattants gardassent toujours le même rang dans lequel ils étaient partis; cet ordre changeait souvent plusieurs fois dans un assez court intervalle de temps; et c'étaient ces variétés et ces vicissitudes qui faisaient tout le plaisir du spectateur.

Il n'était pas nécessaire que ceux qui aspiraient à la victoire entrassent dans la lice, et conduisissent eux-mêmes le char; il suffisait qu'ils fussent présents au spectacle, ou même qu'ils envoyassent les chevaux destinés à mener le char : mais dans l'un et dans l'autre cas, il fallait d'abord faire inscrire sur les registres les noms de ceux pour qui les chevaux devaient combattre, soit dans la course des chars, soit dans la simple course à cheval.

Dans le temps que Philippe venait de prendre la ville de Potidée, on dit qu'il lui arriva en même temps trois courriers, dont le premier lui apprit que les Illyriens avaient été défaits dans une grande bataille par son

Plut. in Alex.
p. 666.

lieutenant Parménion ; le second, qu'il avait remporté le prix de la course des chevaux de selle aux jeux olympiques ; et le troisième, que la reine était accouchée d'un fils. Plutarque semble insinuer que Philippe fut également touché de ces trois nouvelles.

Plut.
in Themist.
p. 124.

Hiéron envoya à Olympie des chevaux pour y disputer le prix, et y fit dresser pour eux un pavillon superbe. C'est dans cette occasion que Thémistocle fit un discours aux Grecs pour leur persuader qu'il fallait enlever ce pavillon du tyran qui avait refusé de secourir les Grecs contre l'ennemi commun, et empêcher ses chevaux de courir avec les autres. On n'eut pas d'égard apparemment à la remontrance de Thémistocle ; et nous voyons, dans une ode de Pindare composée à son honneur, qu'il remporta le prix dans la course équestre.

Plut.
in Alcib.
p. 196.

Personne n'a jamais porté si loin qu'Alcibiade l'ambition de briller dans les jeux publics de la Grèce, où il se distingua d'une manière éclatante par la quantité de chevaux qu'il nourrissait pour les courses, et par le grand nombre de ses chars ; car il n'y a jamais eu de particulier, ni de roi même, qui ait envoyé comme lui sept chars en même temps aux jeux olympiques. Il y remporta le premier, le second et le troisième prix, honneur que personne n'avait jamais eu avant lui. Le fameux poëte Euripide célébra ses victoires par une ode dont Plutarque nous a conservé un fragment. Ce vainqueur, après avoir fait des sacrifices somptueux à Jupiter, donna un repas magnifique à cette foule innombrable de peuple qui avait assisté aux jeux. On a de la peine à comprendre comment les richesses d'un particulier pouvaient suffire à une dépense si énorme. Mais Antisthène, disciple de Socrate, qui rendait té-

moignage de ce qu'il voyait, nous apprend que plusieurs villes des alliés fournissaient à Alcibiade, comme à l'envi, tout ce qui était nécessaire pour soutenir une si incroyable magnificence : équipage, chevaux, tentes, victimes, viandes les plus exquises, vins les plus délicats, en un mot, tout ce qu'il fallait pour sa table et pour son train. Le passage est remarquable; car cet auteur assure que cela ne se fit pas seulement lorsque Alcibiade alla aux jeux olympiques, mais à toutes les expéditions de guerre, et à tous les voyages qu'il faisait. « Toutes les fois, dit-il, qu'Alcibiade allait en voyage, « il se servait de quatre villes des alliés comme de ses « servantes. Éphèse lui fournissait les tentes, aussi « magnifiques que celles des Perses; Chio nourrissait « ses chevaux; Cyzique donnait les victimes et la viande « pour sa table; et Lesbos, le vin, avec toutes les autres « choses nécessaires pour sa maison. »

Je ne dois pas omettre ici, en parlant des jeux olympiques, que les dames étaient admises à y disputer la couronne aussi-bien que les hommes, et que plusieurs d'entre elles y remportèrent le prix. Cynisca, sœur d'Agésilas, roi de Lacédémone, fut la première qui ouvrit cette nouvelle carrière de gloire aux personnes de son sexe, et elle fut proclamée victorieuse dans la course des chars attelés de quatre chevaux. Cette victoire, qui jusque-là n'avait point eu d'exemple, ne manqua pas d'être célébrée avec tout l'éclat possible. On érigea dans Sparte un monument superbe à l'honneur de Cynisca; et les Lacédémoniens, peu sensibles d'ailleurs aux graces de la poésie, chargèrent un poète de transmettre à la postérité ce nouveau triomphe, et d'en éterniser la mémoire par une inscription en vers.

Pausan. l. 3,
p. 172.

Pag. 172.

Pag. 188.

Pausan. 1. 5,
p. 309.

Elle-même consacra dans le temple de Delphes un char d'airain attelé de quatre chevaux, où était aussi représenté le cocher qui les conduisait, preuve certaine qu'elle n'avait pas conduit elle-même le char. On y ajouta dans la suite le tableau de Cynisca peint de la main du fameux Apelle, et l'on orna le tout de plusieurs inscriptions en l'honneur de la noble et courageuse Spartiate.

Id. lib. 6,
p. 344.

§. VIII. *Honneurs et récompenses accordés aux vainqueurs.*

Ces honneurs et ces récompenses étaient de plus d'une espèce. Les acclamations dont les spectateurs honoraient la victoire des athlètes étaient comme le prélude des prix qui leur étaient destinés. Ces prix étaient différentes couronnes, selon la différence des lieux où se célébraient ces combats, d'olivier sauvage, de pin, d'ache, de laurier; et cette distribution a fort varié selon les siècles. Ces différentes couronnes étaient toujours accompagnées de palmes, que les vainqueurs portaient de la main droite. Cet usage, selon Plutarque, venait peut-être de la propriété qu'a le palmier de se redresser avec d'autant plus de force qu'on a fait plus d'effort pour le courber; ce qui est un symbole de la vigueur et de la résistance d'un athlète qui a mérité le prix. Comme il pouvait remporter plus d'une victoire dans les mêmes jeux, et quelquefois dans un même jour, il pouvait aussi y gagner plusieurs prix, et y recevoir plus d'une couronne et plus d'une palme.

Sympos. 1. 8,
quæst. 4.

Quand le vainqueur avait reçu la couronne et la palme, un héraut, précédé d'un trompette, le conduisait dans tout le Stade, et proclamait à haute voix le nom et

le pays de celui qu'il faisait comme passer en revue devant le peuple, qui redoublait alors ses acclamations et ses applaudissements.

Quand il retournait dans sa patrie, tous ses citoyens allaient au-devant de lui. Revêtu des marques de sa victoire, et monté sur un char à quatre chevaux, il entra dans la ville, non par la porte, mais par une brèche que l'on faisait exprès à la muraille. On portait des flambeaux devant lui, et il était suivi d'un nombreux cortège qui honorait cette pompe.

La cérémonie du triomphe athlétique se terminait presque toujours par quelques festins, soit aux dépens du public pour les vainqueurs et leurs parents ou amis, soit aux dépens des particuliers, qui régalaient non-seulement leurs parents et leurs amis, mais souvent une partie des spectateurs. Alcibiade, après s'être acquitté des sacrifices dus à Jupiter Olympien, ce qui était toujours le premier soin du vainqueur, traita toute l'assemblée. Léophron en usa de même, au rapport d'Athénée, qui ajoute qu'Empédocle d'Agrigente ayant vaincu aux mêmes jeux, et ne pouvant, comme pythagoricien, régaler le peuple ni en viande ni en poisson, fit faire un bœuf avec une pâte composée de myrrhe, d'encens, et de toutes sortes d'aromates, et le distribua par morceaux à tous ceux qui se présentèrent.

Plut.
in Alcib.
p. 196.

Lib. I, p. 3.

Un des plus honorables privilèges qu'on accordait aux athlètes vainqueurs, était le droit de préséance dans les jeux publics. A Sparte, le roi les prenait ordinairement dans les expéditions militaires pour combattre auprès de sa personne, et pour le garder, ce qui était regardé avec raison comme un grand honneur. Un autre privilège, où l'utile se trouvait joint à l'honorable, c'était

Diog. Laert.
in Solon.
p. 37.

celui d'être nourris le reste de leurs jours aux dépens de leur patrie. Afin que cette dépense ne devînt point trop à charge à l'état, Solon réduisit la pension d'un athlète vainqueur aux jeux olympiques à cinq cents dragmes ¹; celle d'un vainqueur aux jeux isthmiques à cent ², et ainsi des autres à proportion. Le vainqueur et la patrie regardaient moins cette pension comme un secours fourni à l'indigence de l'athlète que comme une marque d'honneur et de distinction. Ils étaient exemptés aussi de toute charge et de toute fonction civile.

La célébration des jeux finie, un des premiers soins des magistrats qui y présidaient était d'inscrire sur le registre public le nom et le pays des athlètes qui avaient remporté les prix, et de marquer l'espèce de combat d'où chacun d'eux était sorti vainqueur. Celui de la course des chariots avait la préférence sur tous les autres. Et de là vient que les historiens qui dataient par les olympiades, comme Thucydide, Denys d'Halicarnasse, Diodore de Sicile et Pausanias, désignaient presque toujours chaque olympiade par le nom et la patrie de l'athlète vainqueur à la course.

Les louanges des athlètes victorieux étaient chez les Grecs un des principaux sujets de la poésie lyrique. C'est sur quoi roulent, comme l'on sait, toutes les odes de Pindare, partagées en quatre livres, chacun desquels porte le nom des jeux où se sont signalés les athlètes dont les victoires sont célébrées dans ces poèmes. A la vérité le poète, pour enrichir sa matière, amène souvent au secours de l'athlète, incapable de lui inspirer seul tout l'enthousiasme dont il a besoin, les dieux, les

¹ 250 livres. = 458 francs. — L.

² 50 livres. = 91 fr. 66 c. — L.

héros, et les princes qui ont quelque rapport au sujet qu'il traite, et qui peuvent le soutenir dans l'essor où il s'abandonne.

Le poëte Simonide, avant Pindare, s'était exercé dans ce genre d'écrire, et mêlait ainsi dans ses pièces les louanges des dieux et des héros à celles des athlètes dont il chantait les victoires. On raconte à ce propos, qu'un athlète vainqueur au pugilat (il se nommait Scopas), ayant fait marché avec Simonide pour un poëme sur cette victoire, le poëte, selon la coutume, après avoir loué de son mieux l'athlète, s'engagea dans une longue digression, où il s'étendait sur les louanges de Castor et de Pollux. Scopas, content en apparence de la pièce de Simonide, ne lui paya cependant que le tiers de la somme dont ils étaient convenus, le renvoyant pour le reste aux Tyndarides, qu'il avait si bien célébrés. Il en fut bien payé en effet, s'il en faut croire l'histoire; car dans le festin que donna l'athlète, comme on était à table, un valet vint avertir Simonide que deux hommes couverts de poussière et tout trempés de sueur étaient à la porte qui le demandaient avec empressement. A peine avait-il mis le pied hors de la chambre pour les aller trouver, que le plancher, tombant tout-à-coup, accabla de ses ruines l'athlète et tous les conviés.

La sculpture se joignait à la poésie pour éterniser le nom des athlètes. On érigeait des statues en l'honneur des vainqueurs, sur-tout des olympioniques, dans le lieu même où ils avaient été couronnés, et quelquefois aussi dans celui de leur naissance; et c'était ordinairement la patrie du vainqueur qui en faisait les frais. Parmi ces statues d'athlètes qui décoraient Olympie, on en trouvait plusieurs de jeunes enfants qui avaient rem-

Cic. de Orat.
lib. 2,
n. 352-353.
Phædr. l. 2,
fab. 24.
Quintil.
lib. 11, c. 2.

L. 6, p. 368.

porté le prix aux jeux olympiques, âgés seulement de dix ou douze ans. On élevait de ces monuments, non-seulement aux athlètes, mais encore aux chevaux, à la vitesse desquels ils étaient redevables de la couronne agonistique; et Pausanias témoigne que cela se fit pour une cavale entre autres nommée *Aura*, dont l'histoire mérite d'être rapportée. Phidolas, qui la montait, étant tombé au commencement de la course, sa cavale continua de courir comme si elle avait été conduite. Elle passa toutes les autres : au bruit des trompettes, qu'on faisait retentir sur-tout vers la fin de la course pour animer les combattants, elle redoubla de force et de courage, tourna autour de la borne; et comme si elle avait senti qu'elle remportait la victoire, elle alla se présenter devant les directeurs des jeux. Les Éléens déclarèrent Phidolas vainqueur, et lui permirent d'ériger un monument pour lui-même, et pour sa cavale qui l'avait si bien servi.

§ IX. *Différence de goût entre les Grecs et les Romains par rapport aux spectacles.*

Avant que de terminer ce qui regarde les combats et les jeux qui étaient en si grand honneur dans la Grèce, je prie le lecteur de faire une réflexion qui servira à faire connaître combien, sur la matière que je traite, le caractère des Grecs était différent de celui des Romains.

Le divertissement le plus ordinaire de ceux-ci, et le sexe naturellement tendre et compatissant y assistait en foule, était le combat des gladiateurs, et celui des hommes contre les ours et les lions, où les cris des blessés et des mourants, et le sang humain qui coulait de toutes

parts, fournissaient un agréable spectacle à tout un peuple, qui repaissait ses yeux homicides du cruel plaisir de voir des hommes s'entre-tuer de sang-froid, et de faire déchirer par les bêtes féroces, dans le temps des persécutions, des vieillards, des enfants, des femmes, de tendres vierges, dont l'âge et la faiblesse excitent ordinairement la compassion dans les cœurs les plus durs.

Dans la Grèce, ces combats étaient absolument inconnus, et ils n'y furent introduits dans quelques villes que depuis que la Grèce fut tombée sous la domination des Romains. Encore les Athéniens, dont le caractère propre était la douceur et l'humanité, ne les admirent jamais dans leur ville; et comme on leur proposait d'y établir un combat de gladiateurs, pour ne pas céder en ce point à ceux de Corinthe : *Renversez donc auparavant, s'écria un Athénien¹ du milieu de l'assemblée, renversez l'autel que nos pères, il y a plus de mille ans, ont élevé à la Miséricorde.*

Lucian. in
vit. Demo-
nact. p. 1014.

Il faut avouer qu'ici les Grecs l'emportent infiniment sur les Romains pour la conduite et la sagesse : je parle d'une sagesse païenne. Les uns et les autres, persuadés que la multitude, trop dépendante des sens pour trouver de quoi s'amuser et se délasser suffisamment dans ce qui ne touche que l'esprit, ne pouvait guère être remuée que par des objets sensibles, songèrent à la divertir par des jeux et des spectacles, et par un appareil extérieur capable de frapper les sens. Chaque nation, dans cet établissement, montra et suivit son penchant et son naturel.

¹ C'était Démonax, célèbre philosophe, dont Lucien avait été dis-

ciple, et qui florissait sous l'empereur Marc-Aurèle.

Les Romains , nourris dans la guerre et dans les combats , conservèrent toujours , malgré la politesse dont ils se piquaient , quelque chose de leur ancienne férocité : et c'est pour cela que le sang et le meurtre , dans leurs spectacles publics , loin de leur inspirer de l'horreur , faisaient leur plus agréable divertissement.

La pompe orgueilleuse des triomphes partait de la même source , et ne marquait pas moins d'inhumanité. Pour obtenir cet honneur , il fallait prouver qu'on avait tué huit ou dix mille hommes de compte fait. Ces dépouilles , que l'on portait avec tant d'ostentation , annonçaient qu'une infinité d'honnêtes familles avaient été réduites à la dernière misère. Cette troupe innombrable de captifs étaient des personnes libres peu de jours auparavant , souvent pleines d'honneur , de mérite et de vertu. Ces simulacres de villes prises apprenaient qu'on avait pillé , saccagé , brûlé des villes opulentes , et qu'on en avait exterminé ou mis aux fers les habitants. Enfin rien n'était plus inhumain que de traîner devant le char d'un simple citoyen de Rome des princes et des rois enchaînés , et d'insulter ainsi publiquement à leur malheur et à leur humiliation.

Les arcs de triomphe érigés sous les empereurs , où l'ennemi paraissait les fers aux pieds et aux mains , ne pouvaient être aussi que l'effet d'un orgueil féroce et d'un faste inhumain , qui voulait éterniser la honte et la douleur des nations subjuguées.

La joie des Grecs après la victoire était bien plus modeste. Ils érigeaient des trophées , mais de bois , c'est-à-dire d'une matière peu durable , et que le temps avait bientôt consumée ; et il était défendu de les renouveler. La raison qu'en apporte Plutarque est bien

Plut. in
Quæst. Rom.
p. 273.

admirable. Après que le temps avait détruit et aboli les marques de dissension et d'inimitié qui avaient divisé les peuples¹, c'eût été, dit-il, un acharnement de haine odieux et barbare que de songer à les rétablir de nouveau pour perpétuer le souvenir des anciennes discordes, qui ne pouvaient être trop tôt ensevelies dans le silence et l'oubli. Et il ajoute que les trophées de pierre et d'airain qu'on substitua depuis à ceux de bois ne firent pas d'honneur à ceux qui en introduisirent la coutume.

J'aime à voir la douleur peinte sur le visage d'Agésilas après une victoire considérable, où un grand nombre des ennemis, c'est-à-dire des Grecs, étaient demeurés sur la place. J'aime à lui entendre prononcer avec des soupirs et des sanglots ces paroles pleines de modération et d'humanité : « O malheureuse Grèce, de « s'arracher à elle-même et de faire ainsi périr tant de « braves citoyens, qui auraient suffi pour vaincre tous « les Barbares ! »

Plut. in La-
con. Apopht.
p. 211.

Le même esprit de modération et d'humanité régnait dans les spectacles des Grecs. Leurs fêtes n'avaient rien de triste ni d'affligeant. Tout s'y terminait par la joie, par l'amitié, par la concorde : car c'était là un des grands avantages que la Grèce tirait de ces jeux solennels et de ces assemblées générales. Les républiques, séparées par la distance des pays et par la diversité des intérêts, ayant de temps en temps occasion de se voir réunies dans un même lieu, au milieu de la joie et des festins, se liaient plus étroitement ensemble, connaissaient leurs forces, s'animaient contre les Barbares et

¹ Ὅτι τοῦ χρόνου τὰ σημεῖα τῆς καινοποιεῖν ἐπίφθονόν ἐστι καὶ φιλα-
πρὸς τοὺς πολεμίους διαφορᾶς ἀμαυ- πεχθῆμον.
ροῦντος, αὐτοὺς ἀναλαμβάνειν καὶ

contre les ennemis communs de leur liberté, et se réconciliaient par la médiation de quelque république amie. Le même langage, les mêmes mœurs, les mêmes sacrifices, les mêmes exercices, le même culte, tout cela contribuait à unir ces petits peuples grecs en une seule et puissante nation, et à y conserver le même esprit, les mêmes principes, le même zèle pour la liberté, et le même amour des arts et des sciences.

ARTICLE IV.

DES COMBATS D'ESPRIT, DES SPECTACLES ET DES REPRÉSENTATIONS DE THÉÂTRE.

J'ai réservé pour la fin une dernière espèce de combats, qui ne dépendaient en aucune sorte de la force, de l'agilité, de l'adresse du corps, et qu'on peut appeler avec raison *des combats d'esprit*, où les orateurs, les historiens, les poètes faisaient épreuve de leur habileté, et soumettaient leurs productions à la critique et au jugement du public. L'émulation, dans ces sortes de disputes, était d'autant plus vive et d'autant plus allumée, qu'il s'y agissait d'une victoire qui pouvait être regardée comme infiniment préférable à toutes les autres, parce qu'elle touche l'homme de plus près, qu'elle est fondée sur des qualités personnelles et intérieures, et qu'elle décide du mérite, de l'esprit et de la capacité, qui sont des avantages qu'on ambitionne avec le plus de vivacité, et dont on est le moins disposé à céder la gloire aux autres.

C'était un grand honneur, et en même temps un plaisir bien sensible pour des écrivains, avides pour

l'ordinaire de louanges et d'applaudissements, d'avoir su réunir en leur faveur les suffrages d'une assemblée aussi nombreuse et aussi choisie qu'était celle des jeux olympiques, où se trouvait rassemblé ce qu'il y avait de plus beaux génies dans la Grèce, et les plus capables de juger de l'excellence d'un ouvrage. Ce théâtre était également ouvert à l'histoire, à l'éloquence, à la poésie.

Hérodote lut son histoire pendant les jeux olympiques à toute la Grèce, qui y était assemblée, et on l'écouta avec tant d'applaudissement, qu'on donna aux neuf livres qui la composent les noms des neuf Muses, et qu'on criait par-tout quand il passait : *Voilà celui qui a si dignement écrit nos histoires, et célébré les glorieux avantages que nous avons remportés sur les Barbares.*

Lucian.
in Herod.
p. 622.

Toutes les bouches de ceux qui avaient assisté à ces jeux furent comme autant de trompettes qui firent ensuite retentir toute la Grèce du nom et de la gloire de ce célèbre historien.

Lucien, qui a écrit le fait que je viens de rapporter, ajoute qu'à l'exemple d'Hérodote plusieurs sophistes et rhéteurs allèrent à Olympie faire la lecture des harangues qu'ils avaient composées, trouvant cette voie la plus courte et la plus sûre pour se faire en peu de temps une grande réputation. Plutarque observe que Lysias, fameux orateur d'Athènes, et contemporain d'Hérodote, récita aux jeux olympiques une harangue dans laquelle il félicitait les Grecs, comme de l'action la plus glorieuse qu'ils eussent faite, de ce que, s'étant réunis et réconciliés ensemble, ils avaient humilié la puissance de Denys le tyran.

Plut.
de vit. Orat.
pag. 836.

Diod. l. 14,
pag. 318.

On peut juger de l'empressement des poètes à se signaler dans ces jeux solennels par celui de ce même Denys. Ce prince, qui avait la folle vanité de se croire le plus excellent poète de son temps, avait chargé des lecteurs, qui s'appelaient en grec *ῥαψωδοὶ*¹, d'aller à Olympie faire la lecture de plusieurs pièces de vers de sa façon. Quand on commença à prononcer les vers du poète-roi, la voix forte et sonore du lecteur fit faire un profond silence, et il fut écouté d'abord avec une grande attention, qui diminua toujours à proportion qu'on avançait, et se changea enfin en risées et en huées, tant les vers parurent pitoyables. Il se consola de cette disgrâce par la victoire qu'il remporta peu de temps après à Athènes dans la fête de Bacchus, où il fit représenter une tragédie qu'il avait composée.

Diod. l. 15,
p. 384.

Ce qui se passait aux jeux olympiques par rapport aux disputes entre les poètes n'est rien en comparaison de l'ardeur et de l'émulation qui régnait à Athènes sur ce sujet. C'est ce qui me reste à exposer, et par où je terminerai cette matière, et ce qui me fournira une occasion de donner aux lecteurs une idée abrégée des spectacles et des représentations du théâtre ancien. Ceux qui voudront étudier pleinement cette matière la trouveront traitée à fond dans un ouvrage donné depuis peu au public par le révérend père Brumoi, jésuite : ouvrage rempli d'une profonde et sage érudition, et de réflexions toutes neuves, tirées de la nature même

¹ Le nom de *ῥαψωδοὶ*, dans l'origine, n'était donné qu'à ceux qui récitaient les poèmes d'Homère; il servit à désigner, par la suite, tous ceux qui récitaient les vers des autres : on les appelait aussi *ὑποκριταί* :

c'est le nom que Diodore de Sicile donne aux lecteurs de Denys (XV, § 7). Voyez sur le mot *ῥαψωδοὶ* une note érudite de Heyne (*Excurs. ad Iliad.* XXIV, tom. VIII, p. 793 sq.). — L.

des poèmes dont il y est parlé. J'en ferai grand usage, et souvent même sans le citer, comme c'est assez mon ordinaire.

§ I. *Goût extraordinaire des Athéniens pour les représentations de théâtre. Émulation des poètes pour y disputer le prix. Idée abrégée du poème dramatique.*

Nul peuple n'a jamais témoigné tant d'ardeur ni tant de vivacité pour les représentations de théâtre que les Grecs, et sur-tout les Athéniens. La raison en est sensible. C'est que jamais nul autre peuple n'a montré tant d'ouverture d'esprit, et n'a porté si loin l'amour de l'éloquence et de la poésie, le goût des sciences, la justesse du sentiment, la finesse de l'oreille, et même la délicatesse sur tous les raffinements du langage. Une simple vendeuse d'herbes à Athènes s'aperçut¹, par la seule affectation d'un mot, que Théophraste était étranger. Le commun du peuple apprenait par cœur les tragédies d'Euripide. Le génie de chaque nation se peint par ses occupations et par ses plaisirs. La grande occupation et le grand plaisir des Athéniens était de s'entretenir d'ouvrages d'esprit, et de juger des pièces dramatiques qui se jouaient par autorité publique plusieurs fois l'année, sur-tout aux fêtes de Bacchus. C'était dans ces jours que les poètes tragiques et comiques disputaient le prix. Les premiers donnaient leurs pièces quatre à quatre, excepté Sophocle, qui ne jugea pas à propos de continuer un si pénible exercice,

¹ « Attica anus Theophrastum, notatâ unius affectatione verbi, hospitem alioqui disertissimum, an-pitem dixit. » (QUINTIL. l. 8, c. 1.)

et qui se borna à donner une seule pièce chaque fois pour disputer au concours.

Il y avait des juges ou commissaires nommés par l'état pour juger du mérite des pièces, soit comiques, soit tragiques, avant que de les publier dans les fêtes. On les jouait devant eux, et même en présence du peuple, mais apparemment sans beaucoup d'appareil. Les juges donnaient leurs suffrages, et la pièce qui avait la pluralité des voix était déclarée victorieuse, couronnée comme telle, et représentée avec toute la pompe possible aux frais de la république. On ne laissait pas de représenter aussi celles qui n'étaient qu'au second et au troisième rang. Ce n'étaient pas toujours les meilleures pièces qui avaient la préférence : mais dans quel temps la brigue, le caprice, l'ignorance et le préjugé n'ont-ils pas eu lieu ? Élien entre en mauvaise humeur contre les juges, qui, dans une pareille dispute, n'assignèrent que la seconde place à Euripide, et il les accuse ou d'avoir jugé sans lumières, ou de s'être laissé corrompre par argent. Il est aisé de concevoir quelle ardeur d'émulation ces disputes et ces récompenses publiques excitaient parmi les poètes, et combien elles contribuèrent à la perfection où la Grèce a porté les pièces dramatiques.

AElian. l. 2,
cap. 8.

On appelle *poème dramatique* celui par lequel on fait parler et agir sur le théâtre les personnages mêmes, à la différence du poème épique, où le poète ne fait que raconter de son chef, indirectement et de suite, les aventures de ceux dont il parle. Il est naturel d'aimer les beaux récits des événements qui intéressent des personnes illustres, ou des nations entières : voilà l'origine du poème épique. Mais on est tout autrement

touché d'entendre ces personnages eux-mêmes, d'être appelé dans la confiance de leurs plus secrets sentiments, et d'être le témoin, l'auditeur et le spectateur de leurs résolutions, de leurs entreprises, de leurs succès heureux ou malheureux. Lire et voir une action sont deux choses bien différentes : un acteur touche infiniment plus qu'une simple lecture ; il parle en même temps aux yeux et à l'esprit. Le spectateur, agréablement trompé par cette peinture et cette imitation si rapprochée de la vérité, oublie que c'est une représentation ; il croit voir la chose même. Voilà ce qui a fait naître le poëme dramatique, qui comprend la tragédie et la comédie.

On pourrait y ajouter le poëme *satyrique*, nom tiré des *satyres*, divinités champêtres qui en faisaient toujours l'ame, et nullement de la *satire*, sorte de poésie médisante qui ne ressemble en rien à celle-ci, et qui lui est fort postérieure. Le poëme satyrique n'est ni tragédie, ni comédie ; mais il tient le milieu entre l'une et l'autre, et participe de leurs caractères. Chaque poëte joignait ordinairement une pareille pièce aux tragédies qu'il donnait dans la dispute des prix, pour tempérer, par l'agrément et la gaîté qui y régnaient, le grave et le sérieux des autres pièces. Il ne nous reste qu'un seul modèle de ce poëme ancien, qui est le Cyclope d'Euripide.

Je me renfermerai ici dans ce qui regarde la tragédie et la comédie. Elles avaient pris naissance l'une et l'autre chez les Grecs : aussi les regardaient-ils comme des fruits nés de leur cru, dont ils ne pouvaient se rassasier. Cette avidité allait encore plus loin dans Athènes qu'ailleurs. Ces deux poëmes, qui furent long-temps

compris sous le nom général de *tragédie*, y prirent peu-à-peu des accroissements qui les portèrent à une entière perfection.

§ II. *Origine et progrès de la tragédie; poètes qui s'y sont distingués à Athènes: Eschyle, Sophocle, Euripide.*

Avant Thespis, il y avait eu plusieurs poètes tragiques et comiques; mais, comme ils n'avaient rien changé à la première ébauche de ce spectacle, et que Thespis fut le premier qui y fit quelque changement, on le compte ordinairement pour l'inventeur de ce poëme. Avant lui, la tragédie n'était qu'un tissu de contes bouffons, faits en style comique, et mêlés parmi les chants du chœur qui entonnait les louanges de Bacchus: car c'est aux fêtes de ce dieu, célébrées pendant les vendanges, que la tragédie doit sa naissance:

Despréaux,
Art. poët.
chant. 3.

La tragédie, informe et grossière en naissant,
N'était qu'un simple chœur, où chacun en dansant,
Et du dieu des raisins entonnant les louanges,
S'efforçait d'attirer de fertiles vendanges.
Là, le vin et la joie éveillant les esprits,
Du plus habile chantré un bouc était le prix.

Thespis y fit plusieurs changements qu'Horace, après Aristote, a marqués dans son Art poétique. Le premier fut de promener ses acteurs dans une charrette¹, au lieu qu'auparavant ils chantaient par-tout où ils se trouvaient: l'autre, de les barbouiller de lie, au lieu qu'au-

¹ *Ignotum Tragicæ genus invenisse Camœnæ
Dicitur, et plaustris vexisse poemata Thespis,
Quæ cauerent agerentque peruncti fœcibus ora.*

paravant ils jouaient sans avoir rien sur le visage : enfin il jeta dans le chœur un personnage qui, pour le délasser et pour lui donner le temps de reprendre haleine, récitait une aventure de quelque personnage illustre; et c'est ce récit qui donna lieu ensuite aux sujets des tragédies.

Thespis fut le premier qui, barbouillé de lie,
Promena par les bourgs cette heureuse folie,
Et, d'acteurs mal ornés chargeant un tombereau,
Amusa les passants d'un spectacle nouveau.

Thespis vivait du temps de Solon. On sait que ce sage législateur, lui voyant représenter ses pièces, AN. M. 3440
Av. J. C. 564.
Plut. in Solon. p. 95.
marqua son mécontentement en frappant la terre de son bâton, dans la crainte qu'il avait que ces fictions et ces mensonges poétiques ne passassent bientôt des représentations du théâtre dans les contrats et dans toutes les affaires, soit publiques, soit particulières.

Il n'est pas si aisé d'inventer que d'ajouter aux inventions des autres. Les changements que Thespis avait déjà faits à la tragédie donnèrent lieu à Eschyle d'en faire de nouveaux et de plus considérables. Il était né à Athènes la première année de la 60^e olympiade. Il embrassa la profession des armes dans un temps où les Athéniens comptaient presque autant de héros que de citoyens. Il se trouva aux journées de Marathon, de Salamine, de Platée, et il y fit son devoir. Mais son génie l'appelait ailleurs, et le fit entrer dans une carrière qui ne devait pas lui procurer moins de gloire, et où d'abord il fut sans concurrents. En esprit supérieur, il entreprit de réformer, on pourrait presque dire de créer de nouveau la tragédie, qui l'a toujours AN. M. 3464
Av. J. C. 540.
AN. M. 3514
Av. J. C. 490.

reconnu en effet pour son inventeur et son père. Le P. Brumoi explique, dans une dissertation pleine d'esprit et de bon sens, comment Eschyle puisa dans les poèmes épiques d'Homère la véritable idée de la tragédie. Ce poète, en effet, avait coutume de dire que ses pièces n'étaient que des reliefs des festins étalés dans l'Iliade et l'Odyssée.

La tragédie prit donc sous lui une nouvelle forme. Il donna un masque à ses acteurs ¹, les habilla de robes traînantes, leur chaussa le brodequin, au lieu de charrette fit bâtir un théâtre médiocrement exhaussé ², et changea entièrement le style, qui devint grave et sérieux, au lieu qu'il était auparavant enjoué et burlesque.

Eschyle dans le chœur jeta les personnages,
D'un masque plus honnête habilla les visages;
Sur les ais d'un théâtre en public exhaussé,
Fit paraître l'acteur d'un brodequin chaussé.

Mais ce n'était là que l'extérieur et comme le corps de la tragédie. Ce qui en fait l'ame, et ce qu'Eschyle y ajouta de plus important et de plus essentiel, c'est la vivacité de l'action par le dialogue des acteurs qu'il introduisit sur le théâtre; c'est le jeu des grandes passions, et sur-tout de la pitié et de la terreur, qui, en troublant et agitant l'ame par un spectacle touchant ou terrible, lui causent un doux plaisir par ce trouble même et cette agitation; c'est le choix d'un sujet grand, noble, intéressant, renfermé dans les justes bornes par

¹ Post hunc personæ pallæque repertor honestæ
Æschylus, et modicis instravit pulpita tignis;
Et docuit magnumque loqui, nitique cothurno.

(HORAT. *Art. poet.*)

² Il y introduisit les machines (lib. VII). Aristote attribue cette invention à Sophocle (*de Poetic.* § 10).
et les décorations (VITRUV. *præfat.*)

l'unité d'action, de lieu et de temps; enfin, c'est la conduite et l'ordonnance de la pièce entière, qui, par l'ordre et la proportion des parties, et par un heureux enchaînement d'intrigues, tient l'esprit du spectateur en suspens jusqu'au dénouement, qui lui rend sa tranquillité et le renvoie content.

Avant Eschyle, le chœur était déjà établi, puisqu'il faisait seul, ou presque seul, ce qu'on appelait la tragédie. Il ne l'en exclut donc pas; mais au contraire il crut devoir l'y incorporer, comme chœur¹, pour chanter entre les actes, ce qui tenait lieu de délassement; et comme personnage mêlé dans l'action soit pour donner d'utiles conseils et de salutaires instructions, soit pour prendre le parti de l'innocence et de la vertu, soit pour être le dépositaire des secrets et le vengeur de la religion méprisée, soit enfin pour soutenir tous ces caractères ensemble, comme le dit Horace. Le coryphée, c'est-à-dire la principale personne qui le conduisait, et qui était à la tête des autres, prenait la parole pour eux.

Dans une pièce d'Eschyle, nommée les *Euménides*, ce poète représente Oreste dans l'enfoncement du théâtre, environné des Furies endormies par Apollon. Il fallait que leur figure fût extrêmement hideuse et horrible, puisqu'on rapporte que, dès que ces Furies

¹ Actoris partes chorus officiumque virile
Defendat, neu quid medios intercinat actus
Quod non proposito conducat et hæreat aptè.
Ille bonis faveatque, et concilietur amicis,
Et regat iratos, et amet peccare timentes.
Ille dapes laudet mensæ brevis, ille salubrem
Justitiam, legesque, et apertis otia portis.
Ille tegat commissa, deosque precetur et oret,
Ut redeat miseris, abeat fortuna superbis.

vinrent à se réveiller et à paraître tumultuairement sur le théâtre, où elles faisaient l'office du chœur, quelques femmes enceintes furent blessées de surprise, et que des enfants en moururent d'effroi. Le chœur était alors composé de cinquante acteurs : on le réduisit, depuis cet accident, à quinze, par une loi expresse, et depuis à douze.

J'ai marqué qu'un des changements qu'Eschyle apporta à la tragédie fut le masque qu'il donna à ses acteurs. Ces masques de théâtre ne ressemblaient point du tout aux nôtres, qui ne servent qu'à couvrir le visage : c'était une espèce de casque qui couvrait toute la tête, et qui, outre les traits du visage, représentait encore la barbe, les cheveux, les oreilles, et jusqu'aux ornements que les femmes employaient dans leur coiffure. Les masques variaient selon la différence des pièces qu'on jouait sur leur théâtre. On trouve cette matière traitée à fond dans une Dissertation de l'académie des Belles-Lettres, qui est de M. Boindin.

Mémoires de
l'Acad. des
Belles-Lettr.
tome IV.

Man. d'en-
seigner, t. 4.

Je n'ai jamais pu comprendre, et je l'ai marqué ailleurs en parlant de la prononciation, comment l'usage des masques a pu durer si long-temps sur le théâtre des Anciens : car certainement il ne se pouvait pas faire qu'il n'amortît beaucoup la vivacité de l'action, qui paraît principalement sur le visage, qu'on peut regarder comme le siège et le miroir de tous les sentiments de l'ame. N'arrive-t-il pas souvent que le sang, selon qu'il est mis en mouvement par les différentes passions, tantôt couvre le visage d'une subite et modeste rougeur, tantôt l'enflamme et y allume le feu de la colère ; quelquefois, en se retirant, le laisse pâle et glacé de crainte, d'autres fois y répand une douce et aimable sérénité ?

Tout cela se marque et se peint sur le front et sur les joues. Le masque, en couvrant le visage, lui ôte ce langage si énergique, et le prive d'une espèce d'ame et de vie qui le rend l'interprète fidèle de tous les sentiments du cœur. Je ne suis donc pas étonné de la remarque que fait Cicéron en parlant de Roscius, par rapport à l'action. « Nos anciens ¹, dit-il, jugeaient « mieux que nous, lorsqu'ils ne donnaient pas leur approbation entière à Roscius même, parce qu'il ne paraissait pas sous le masque. »

Eschyle était en possession de la gloire du théâtre, et emportait presque seul tous les suffrages, lorsqu'un jeune rival parut sur la scène, et vint lui disputer la palme : c'était Sophocle. Il naquit à Colone, bourg de l'Attique, la deuxième année de la 71^e olympiade ². Son père était forgeron, ou maître d'une forge. Son coup d'essai fut un coup de maître. Lorsqu'à l'occasion des os de Thésée, que Cimon avait trouvés et fait rapporter à Athènes, on y eut établi une dispute de poètes tragiques, Sophocle entra en lice avec Eschyle, et l'emporta sur lui. Le vieux athlète, chargé jusque-là d'un grand nombre de couronnes, crut les avoir toutes perdues en manquant la dernière. Il se retira de dépit en Sicile, chez le roi Hiéron, le protecteur et l'ami des savants mécontents d'Athènes. Il y mourut, peu de temps après, d'une mort bien singulière, selon le récit de Suidas, qui paraît bien fabuleux. Comme il dormait en pleine campagne la tête nue, un aigle, prenant sa tête chauve pour une roche, y laissa tomber une tortue, qui la lui

AN. M. 3509
AV. J. C. 495.

AN. M. 3534
AV. J. C. 470.

¹ « Quo melius nostri illi senes qui personatum, ne Roscium quidem, magnopere laudabant. (De Orat. lib. 3, n. 221.)

² Selon Corsini, la 4^e année de la 70^e olympiade, ou 497 ans avant J. C. — L.

brisa. De quatre-vingt-dix ou soixante-dix tragédies au moins qu'il avait composées, il ne nous en reste que sept.

Il n'en est pas échappé davantage à l'injure des temps de celles de Sophocle, qui montaient à cent dix-sept, et selon d'autres à cent trente. Il conserva jusqu'à une extrême vieillesse toute la force et toute la vivacité de son esprit, comme il parut bien dans une affaire qu'on lui suscita. Ses enfants, peu dignes d'un tel père, prétendant qu'il était tombé en démence, et l'ayant appelé en justice, demandèrent qu'il fût interdit, et qu'on lui ôtât le maniement de son bien. Pour toute défense, il lut une pièce qu'il composait actuellement (c'était l'*OEdipe à Colone*), laquelle charma tous les juges. Il gagna sa cause tout d'une voix; et ses enfants, détestés par tout le barreau, n'en remportèrent que la honte et l'infamie due à une si criante ingratitude. Il fut couronné vingt fois. Quelques-uns disent qu'il rendit l'ame en récitant son *Antigone*, faute de pouvoir reprendre son haleine après un effort violent pour prononcer de suite une longue période; d'autres, que la joie de se voir déclaré vainqueur contre son espérance le fit expirer sur-le-champ. On mit sur son tombeau la figure d'un essaim d'abeilles, pour perpétuer le nom d'*abeille*, que la douceur de ses vers lui avait procuré: ce qui apparemment fit imaginer que des mouches à miel s'étaient arrêtées sur ses lèvres lorsqu'il était au berceau. Il mourut âgé de quatre-vingt-dix ans, la quatrième année de la 93^e olympiade, après avoir survécu de six ans à Euripide, qui était plus jeune que lui.

AN. M. 3509
AV. J. C. 405.

AN. M. 3524
AV. J. C. 480.

Ce dernier était né la première année de l'olympiade 75^e à Salamine, où Mnésarque son père, et sa mère

Clito, s'étaient retirés quand Xerxès préparait sa grande expédition contre la Grèce. Il s'attacha d'abord à la philosophie, et eut entre autres pour maître le célèbre Anaxagore. Mais le danger que courut celui-ci, qui pensa être la victime de ses sentiments philosophiques, le fit tourner du côté de la poésie. Il se trouva pour le théâtre un talent qu'il ignorait; et il le mit si heureusement en œuvre, qu'il entra en lice avec les grands maîtres dont nous avons parlé. Ses pièces se sentent bien de l'étude profonde qu'il avait faite de la philosophie¹. Elles sont remplies d'excellentes maximes sur les mœurs; et c'est sur-tout par cet endroit que Socrate, de son temps, et, long-temps après lui, Cicéron², faisaient un si grand cas d'Euripide.

On ne peut trop remarquer ni trop louer l'extrême délicatesse que montraient en de certaines occasions les spectateurs athéniens, et leur attention à conserver le respect pour les bonnes mœurs, pour la vertu, pour les bienséances, pour la justice. Il est étonnant de voir avec quelle vivacité ils réprimaient sur-le-champ d'une voix unanime tout ce qu'ils soupçonnaient s'en écarter, et en rendaient le poète responsable, quoiqu'il semblât avoir une excuse bien légitime, n'attribuant ces sentiments qu'à des personnages connus pour vicieux, et pour animés par des passions injustes.

Euripide avait mis dans la bouche de Bellérophon un éloge magnifique des richesses, qu'il terminait par cette pensée : *Les richesses font le souverain bonheur*

Sen. epist.
115.

¹ « Sententiis densus, et in iis quæ a sapientibus sunt, pene ipsis est par. » (QUINTIL. lib. 10, cap. 1.)

² « Cui (Euripidi) tu quantum

credas nescio : ego certè singulos ejus versus singula testimonia puto. » (CIC. Epist. 8, lib. 14, ad famil.)

du genre humain, et c'est avec raison qu'elles excitent l'admiration des dieux et des hommes. Tout le théâtre se récria ; et il aurait été chassé de la ville sur-le-champ, s'il n'eût prié qu'on attendît la fin de la pièce, où le panégyriste des richesses périssait misérablement.

On voulut aussi lui susciter une affaire très-sérieuse sur une réponse qu'il fait faire à Hippolyte. La nourrice de Phèdre lui représentait qu'un serment inviolable l'engageait au silence : *Ma langue a prononcé le serment*, répliqua-t-il, *mais mon cœur n'y a point consenti*. Cette distinction ne manquait pas de couleur, parce que le serment que la nourrice avait exigé d'Hippolyte par avance l'obligeait à taire un crime énorme, et qui intéressait l'honneur du roi, savoir la passion incestueuse de Phèdre. Cependant cette distinction parut à tout le peuple un mépris ouvert de la religion et de la sainteté du serment, qui allait à bannir de la société et du commerce de la vie toute sincérité et toute bonne foi.

Cette autre maxime qu'avance Étéocle dans la tragédie intitulée *les Phéniciennes*¹, et que César avait toujours dans la bouche, n'est pas moins pernicieuse : *S'il faut jamais violer la justice, ce doit être quand il s'agit d'un trône ; dans tout le reste, à la bonne heure, qu'on la respecte*. C'est pour Étéocle, ou plutôt pour Euripide, dit Cicéron, un crime de faire une exception en faveur de ce qu'il y a précisément de plus criminel.

¹ « Ipse autem socer (Cæsar) in ore semper græcos versus Euripidis, de Phœnissis, habebat, quos dicam ut potero, inconditè fortasse, sed tamen ut res possit intelligi :

Nam, si violandum est jus, regnandi gratia

Violandum est : aliis rebus pietatem colas.

Capitalis Eteocles, vel potius Euripides, qui id unum, quod omnium sceleratissimum fuerat, exceperit. » (Cic. *Offic.* lib. 3, n. 82.)

Étéocle est un tyran, qui parle en tyran, et qui justifie son injuste conduite par une fausse maxime; et il n'est pas étonnant que César, né avec un esprit de tyran et aussi injuste, ait fait valoir la sentence d'un prince auquel il ressemblait. Mais il est remarquable que Cicéron s'en prenne au poète même, et lui fasse un crime d'avoir laissé avancer sur le théâtre un principe si pernicieux.

Lycurgue, l'orateur, qui vivait du temps de Philippe et d'Alexandre-le-Grand, pour ranimer l'ardeur des poètes tragiques, fit ériger au nom du peuple trois statues d'airain à Eschyle, Sophocle et Euripide; et ayant fait décrire toutes leurs pièces, il ordonna qu'elles fussent gardées soigneusement dans les archives publiques, d'où on les tirait de temps en temps pour en faire la lecture, parce qu'il n'était pas permis aux comédiens de les représenter sur le théâtre.

Plut. in
vit. 10. Orat.
p. 841.

Le lecteur attend sans doute qu'après ce que je viens de dire des trois poètes qui ont inventé, poli et perfectionné la tragédie, je lui marque les principaux traits qui les caractérisent et qui forment la différence de leur style. Le P. Brumoi le fera à ma place, et beaucoup mieux que je ne pourrais le faire. Après avoir établi comme un principe qui ne peut guère être révoqué en doute, que c'est le poète épique, c'est-à-dire Homère, qui a frayé la route aux poètes tragiques, et avoir montré, en étudiant la nature de l'esprit humain, comment et par quels degrés cette heureuse imitation a été conduite à sa fin, il peint les trois poètes dont il s'agit avec des couleurs fort brillantes.

La tragédie, à l'aide d'Eschyle, son premier inventeur, prit d'abord un ton beaucoup plus pompeux que celui de l'Iliade : c'est le *magnum loqui* dont parle

Horace. Peut-être même Eschyle, qui avait conçu toute la grandeur du langage tragique, le porta-t-il trop loin. Ce n'est point la trompette d'Homère, c'est quelque chose de plus. Sa diction, trop fière, trop enflée, et, pour tout dire, quelquefois gigantesque, semble plutôt imiter le bruit des tambours et les cris des guerriers que la noble harmonie des trompettes. L'élévation de son génie ne lui permettait pas de parler comme les autres hommes. Son esprit tragique paraît souvent se soutenir plutôt sur des échasses que sur le cothurne qu'il inventa.

Sophocle entendit bien mieux la véritable noblesse de la diction du théâtre. Aussi imita-t-il de plus près celle d'Homère, en versant sur son style, outre la douceur du miel (ce qui le fit appeler *une abeille*), assez de gravité pour donner à la tragédie l'air d'une matrone obligée de paraître en public avec dignité, comme s'explique Horace.

Euripide prit un style moins éloigné de l'usage ordinaire, quoique noble, et il parut aimer mieux y répandre de la tendresse et de l'élégance que de la force et de la grandeur.

De même, dit le P. Brumoi dans un autre endroit, que Corneille, après s'être ouvert une carrière toute nouvelle et des routes inconnues aux Anciens, semble un aigle qui s'élance jusqu'aux nues par la sublimité, par la force, par la suite non interrompue et par la rapidité de son vol; de même que Racine, en suivant les traces des Anciens d'une manière nouvelle, imite les cygnes, qui tantôt planent, tantôt s'élèvent, tantôt s'abaissent à propos avec une grace qui ne convient qu'à eux : ainsi voit-on qu'Eschyle, Sophocle et Euripide ont leur marche et leur conduite toute particulière. Le

premier, comme l'inventeur et le père de la tragédie, est un torrent qui roule à travers les rochers, les forêts, les précipices; le second est un canal ¹ qui arrose des jardins délicieux; et le troisième, un fleuve qui ne suit pas toujours sa course de droit fil, mais qui aime à serpenter dans des prairies émaillées de fleurs.

C'est ainsi que le P. Brumoi caractérise les trois poètes à qui le théâtre athénien doit sa perfection pour la tragédie. Eschyle² la tira de son premier chaos, et la fit paraître au jour avec quelque éclat : mais chez lui elle se sent encore de la rudesse et de la grossièreté des commencements, qui, pour l'ordinaire, n'ont pas beaucoup d'art ni beaucoup d'ordre. Sophocle et Euripide ont porté infiniment plus loin l'honneur de la tragédie. Le premier, comme on l'a déjà dit, a un style plus noble et plus majestueux; l'autre est plus tendre et plus touchant : tous deux sont parfaits, et, dans cette diversité de caractères, on ne sait auquel on doit accorder la palme. Les savants ont toujours été partagés à leur sujet, comme on l'est parmi nous à l'égard des deux poètes qui ont illustré notre théâtre tragique et l'ont égalé à celui d'Athènes.

J'ai dit que ce qui domine dans les pièces d'Euripide est le tendre et le touchant. Alexandre de Phères, le plus cruel de tous les tyrans, l'éprouva bien. Cet homme barbare, qui faisait jouer devant lui *les Troades* d'Eu-

Plut. in Pe-
lop. p. 293.

¹ Je ne sais si l'idée d'un canal qui arrose des jardins délicieux est bien propre à désigner Sophocle, dont le caractère propre et personnel est la noblesse, la grandeur, l'élevation. Celle d'un fleuve impétueux et rapide, dont les eaux, en

coulant avec force, excitent un grand bruit, n'eût-elle pas mieux convenu?

² « Tragœdias primus in lucem Æschylus protulit, sublimis, et gravis, et grandiloquus sæpe usque ad vitium; sed rudis in plerisque, et incompositus. (QUINTIL. lib. 10, c. 1.)

ripide, se sentit si attendri, qu'il sortit avant la fin de la pièce, avouant qu'il avait honte qu'on le vît pleurer des malheurs d'Hercule et d'Andromaque, lui qui n'avait jamais eu pitié de ses propres citoyens, qu'il avait égorgés en si grand nombre.

Quand je parle de tendre et de touchant, il ne faut pas croire que ce soit par rapport à une passion qui attendrit et amollit les cœurs en les efféminant, et qui, presque seule, ou du moins plus que toutes les autres, a lieu sur notre théâtre, à la honte de notre nation, désavouée en cela par toute l'antiquité, et condamnée par les nations voisines qui ont le plus de réputation d'esprit et de goût pour les sciences et les belles-lettres. Les deux grands mobiles propres à remuer les spectateurs chez les Anciens étaient la terreur et la compassion¹. En effet, comme nous rapportons tout à notre propre intérêt, quand nous voyons des personnes respectables par leur rang ou par leur vertu accablées de grands maux, la crainte de pareils malheurs, dont nous savons que la vie humaine est assiégée de toutes parts, saisit notre ame; et, par un retour secret de l'amour-propre sur nous-mêmes, nous sentons nos entrailles s'émouvoir sur le malheur des autres, outre que l'union que la nature a formée entre nous et nos semblables nous rend sensibles à tout ce qui leur arrive². Si l'on examine de près et avec soin ces deux passions, on reconnaîtra qu'elles sont les plus profondes, les plus actives, les plus étendues et les plus générales, embrassant tous les hommes, grands et petits, riches et pauvres, de quelque

¹ Φόβος καὶ ἔλεος.

² « Homo sum, humani nihil a me alienum puto. »

âge et de quelque condition qu'ils soient. C'est donc avec raison que les Anciens, accoutumés à consulter en tout la nature et à la prendre pour guide, ont cru que la terreur et la compassion étaient comme l'ame de la tragédie, et devaient y dominer. La passion de l'amour chez eux n'était comptée pour rien, et entraînait rarement dans leurs pièces; au lieu qu'on croit que sans elle les nôtres ne pourraient se soutenir.

Il n'est pas indifférent d'examiner en peu de mots comment cette passion, qui a toujours passé pour une faiblesse et une tache dans les grands hommes, s'est emparée de notre théâtre. Corneille, qui a le premier formé la tragédie française, et que tous les autres ont suivi, trouva toute la nation enchantée par la lecture des romans, et peu disposée à rien admirer qui ne leur ressemblât. Dans le desir de plaire à ses spectateurs, qui étaient aussi ses juges, il chercha à les remuer par l'endroit où ils étaient accoutumés à être sensibles, en mêlant l'amour dans ses pièces, et les rapprochant par là du goût des romans, qui dominait pour-lors. De là vint aussi cette multitude d'incidents, d'épisodes, d'aventures, dont les pièces de nos tragiques sont chargées et obscurcies, si contraire à la vraisemblance, qui ne permet pas de rassembler tant d'événements singuliers et surprenants dans le court espace de vingt-quatre heures; si opposée à la simplicité des anciens tragiques; et si propre à couvrir par l'assemblage de tant de corps étrangers la stérilité de génie du poète, plus attentif au merveilleux qu'au vrai et au naturel.

Chez les Grecs comme chez les Latins, la tragédie a adopté et s'est approprié le vers iambe, préférablement au vers héroïque, non-seulement parce que le vers

l'iambe a une noblesse théâtrale qui se sent beaucoup mieux qu'elle ne s'exprime, mais parce qu'approchant plus de la prose, il conserve assez l'air de la poésie pour flatter agréablement l'oreille, et trop peu pour faire songer au poëte, qui doit être compté pour rien dans un spectacle où d'autres que lui sont censés parler et agir. M. Dacier fait une réflexion bien sensée; c'est que notre tragédie est malheureuse de n'avoir presque qu'une sorte de vers qui sert en même temps à l'épopée, à l'élegie, à l'idylle, à la satire, à la comédie; au lieu que les langues savantes ont beaucoup d'espèces de versification.

Cet inconvénient se fait extrêmement sentir dans notre tragédie, qui par là est obligée de s'éloigner du naturel et de la vraisemblance, en faisant parler, dans une conversation familière, des princes, des héros, des rois, des reines, par des vers pompeux, langage qui les rendrait ridicules s'ils tentaient de l'employer dans l'usage de la vie; et obligeant les passions les plus impétueuses à s'exprimer par des cadences, des hémistiches et des rimes, dont la gêne et l'uniformité blesseraient sans doute l'oreille, si le charme de la poésie, la beauté des expressions, la vivacité des sentiments, et peut-être encore plus que tout cela la force impérieuse de l'habitude, n'étaient venus à bout de dompter pour ainsi dire notre esprit et de lui faire illusion.

Ce n'est donc point le hasard qui a fait choisir aux Grecs l'iambe pour la tragédie: la nature elle-même semble leur avoir dicté cette sorte de vers. Instruits par le même maître, ils adoptèrent pour les chœurs d'autres vers plus capables de mouvement et de chant, parce qu'alors la poésie doit étaler ses richesses, et qu'il ne

s'agit plus d'une pure conversation entre de véritables acteurs. C'est un embellissement au spectacle, et un délassement pour le spectateur. Ainsi il a fallu une poésie plus relevée, pour la marier avec la danse et la musique.

§ III. *Comédie ancienne, moyenne, nouvelle.*

Pendant que la tragédie se perfectionnait ainsi à Athènes, la comédie, qui forme la seconde espèce du poëme dramatique, et qui jusque-là y avait été fort négligée, commença à être cultivée avec plus de soin. L'une et l'autre tire également son origine du fond même de la nature. On est vivement touché des dangers, des inquiétudes, des malheurs, en un mot, de tout ce qui intéresse les personnes illustres : c'est ce qui a donné naissance à la tragédie. L'homme n'est pas moins curieux d'apprendre les aventures, la conduite, les défauts de ses égaux, qui lui fournissent un sujet de rire et de se divertir aux dépens des autres : telle est la source de la comédie, qui est, à proprement parler, une image de la vie commune. Son but est de montrer sur le théâtre les défauts et les vices, en y attachant un ridicule qui les rende méprisables, et ainsi d'instruire en divertissant. C'est donc le ridicule, c'est-à-dire la plaisanterie, qui doit dominer dans la comédie.

Elle prit à Athènes, en différents temps, trois différentes formes, tant par le génie des poëtes que par les lois des magistrats qui y apportèrent divers changements.

La comédie qu'Horace appelle *la vieille*¹, et qu'il dit

¹ Successit vetus his comœdia non sine multa
Laude.

(HORAT. in *Art. poet.*)

avoir été postérieure à Eschyle, tenait quelque chose de sa première origine, et de la liberté qu'elle s'était donnée, étant encore informe, de dire des bouffonneries et des injures aux passants, du haut du chariot de Thespis. Quoique devenue régulière dans son plan, et digne d'un grand théâtre, elle n'en était pas plus réservée; elle représentait des faits véritables, avec les noms, les habits, les gestes et les airs en masques, de quiconque il lui plaisait de sacrifier aux huées publiques. Dans un état où la politique allait à démasquer tout ce qui avait l'air d'ambition, de singularité ou de friponnerie, la comédie s'était érigée en harangueuse, en réformatrice, en donneuse d'avis propres à émouvoir le peuple sur ses plus chers intérêts. Nul n'était épargné dans une ville aussi libre, disons mieux, aussi libertine que l'était alors Athènes. Généraux, magistrats, gouvernement, dieux même, tout était livré à la bile satirique des poètes; et tout était bien reçu, pourvu que la comédie fût réjouissante et assaisonnée du sel attique.

Dans une de ces comédies¹, non-seulement le prêtre de Jupiter paraît déterminé à quitter son service, parce qu'on ne lui offre plus de sacrifices; mais Mercure lui-même, mourant de faim, vient chercher condition parmi les hommes, et s'offre à eux pour leur servir de portier ou de cabaretier, ou d'homme d'affaires, ou de guide, ou d'intendant des jeux; en un mot, il est prêt à tout faire, plutôt que de retourner au ciel. Dans une autre², les mêmes dieux, réduits à une extrême famine depuis que les oiseaux ont bâti au milieu des airs une ville qui leur coupe les vivres, et qui empêche la fumée de l'encens et des sacrifices de monter jusqu'au ciel,

¹ *Plutus.*

² *Les Oiseaux.*

députent au nom de Jupiter trois ambassadeurs vers les oiseaux pour conclure avec eux un traité d'accommodement, à telle condition qu'il leur plaira. La salle d'audience où les trois dieux affamés sont reçus est une cuisine pleine d'excellent gibier, où Hercule, embaumé par l'odeur du rôti plus exquise et plus succulente que celle de l'encens, demande à établir sa demeure pour y tourner la broche et servir d'aide de cuisine au besoin. On trouve dans les autres pièces d'Aristophane mille traits encore plus satiriques et plus mordants que ceux-ci contre les principales divinités.

Je suis moins étonné de voir les dieux insultés de la sorte par le poète, et traités avec le dernier mépris; il n'avait rien à craindre de leur part. Mais qu'il ait joué sur le théâtre ce qu'il y avait à Athènes d'hommes illustres et puissants, et qu'il ait osé attaquer le gouvernement même sans garder aucune mesure ni aucun ménagement, voilà ce qui doit surprendre.

Cléon, revenu triomphant, contre l'attente publique, de l'expédition de Sphactérie, était regardé par le peuple comme le plus grand capitaine de son siècle. Aristophane, pour démasquer cet homme vil, fils de corroyeur et corroyeur lui-même, qui ne s'était avancé que par sa témérité et son impudence, eut la hardiesse d'en faire un sujet de comédie¹ sans redouter son crédit. Mais il fut obligé de jouer lui-même le rôle de Cléon, et il monta sur le théâtre pour la première fois, aucun des comédiens n'ayant osé faire ce personnage, ni s'exposer à la vengeance d'un homme si redouté. Il se barbouilla le visage de lie, faute de masque, n'ayant trouvé aucun ouvrier assez hardi pour faire un masque ressemblant

¹ *Les Chevaliers.*

à Cléon, comme on en faisait pour ceux qu'on voulait jouer en public. Il lui reproche dans cette pièce le pécuniaire, l'ardeur à s'attirer des présents, l'adresse à séduire le peuple, et il lui enlève la gloire de l'action de Sphactérie, où son collègue avait eu plus de part que lui.

Dans *les Acharniens* il accuse Lamachus d'avoir été fait général plutôt par la voie de l'argent que par celle du mérite. Il lui insulte sur sa jeunesse et son oisiveté, tandis qu'il profite, comme beaucoup d'autres qu'il insinue, des récompenses dues aux services et à la valeur. Il reproche à la république la préférence qu'elle donne aux jeunes citoyens sur les anciens dans le gouvernement de l'état et le commandement des armées. Il dit nettement que, la paix faite, il n'y aura plus de Cléonyme, plus d'Hyperbolus, ni d'autres pareils fripons, qui sont tous nommés par leur nom, toujours prêts à déférer leurs concitoyens et à s'enrichir par les délations.

La comédie intitulée *les Guêpes*, et imitée par Racine dans *les Plaideurs*, expose au grand jour la fureur du peuple pour la procédure et le barreau, et les injustices criantes qui se commettaient dans les jugements.

Le poète, touché de voir la république acharnée opiniâtrément à la malheureuse expédition de Sicile, entreprend de dégoûter de plus en plus les Athéniens d'une guerre si ruineuse, et de leur inspirer l'amour d'une paix aussi désirable pour les vainqueurs que pour les vaincus, après plusieurs années d'une guerre également funeste aux uns et aux autres, et capable de perdre la Grèce entière.

Nulle pièce ne marque mieux avec quelle hardiesse Aristophane osait parler publiquement, et en plein théâtre, des affaires les plus délicates de l'état, que la

comédie intitulée *Lysistrata*. On appelait ainsi la femme d'un des premiers magistrats d'Athènes, et l'on suppose qu'elle s'était mis en tête de contraindre la Grèce à faire la paix. Elle raconte elle-même comment, durant le cours de la guerre, les femmes, demandant à leurs maris quel était le résultat des délibérations, et si l'on ne finirait point la guerre avec Lacédémone, n'en avaient reçu pour réponse que des regards impérieux et des ordres de se mêler de leurs affaires : que cependant elles sentaient bien à quel point de décadence le gouvernement était tombé : qu'elles prenaient la liberté de remontrer avec douceur à leurs maris les tristes conséquences de leurs téméraires délibérations ; mais que leurs humbles remontrances n'aboutissaient qu'à les irriter et à les aigrir : qu'enfin, à force d'entendre dire par toute l'Attique qu'il n'y avait plus d'hommes dans l'état, ni de têtes pour gouverner, lasses de leur patience poussée à bout, il avait pris en gré aux femmes de se saisir du gouvernement, et de sauver la Grèce de ses propres fureurs malgré qu'elle en eût. Elle déclare qu'elle s'est emparée de la ville et des trésors, « afin, « dit-elle, que Pisandre et ses pareils, les quatre cents « administrateurs, toujours prêts à exciter de nouveaux « troubles, n'aient plus lieu de remuer et de voler. » (Y eut-il jamais une telle hardiesse ?) Elle prouve que les femmes sont seules capables de rétablir les affaires. La preuve est burlesque : c'est que, les choses étant aussi brouillées qu'on les suppose, le sexe, accoutumé à démêler les écheveaux, saura seul en venir à bout par l'adresse et la patience. Voilà donc la politique athénienne mise au-dessous de celle des femmes, que l'on

n'affecte de rendre ridicules que pour faire siffler leurs maris, qui tenaient le timon du gouvernement.

Tous ces extraits de quelques comédies d'Aristophane, tirés mot à mot pour la plupart du P. Brumoi, m'ont paru fort propres à faire connaître et le caractère d'Aristophane, et le génie de l'ancienne comédie, qui était, comme on le voit, une satire des plus piquantes et des plus mordantes, qui s'était mise en possession de ne respecter personne, et pour qui il n'y avait rien de sacré. Il n'est pas étonnant que Cicéron blâme, comme il le fait, une liberté si licencieuse et si effrénée. Encore, dit-il ¹, si elle n'était tombée que sur de méchants citoyens et sur de séditeux orateurs qui mettaient le trouble dans les assemblées, tels que Cléon, Cléophon, Hyperbolus, peut-être aurait-elle été supportable; mais qu'un Périclès, qui depuis plusieurs années gouvernait la république en paix et en guerre avec autant d'autorité que de sagesse (il pouvait ajouter, qu'un Socrate, déclaré par Apollon le plus sage des hommes), ait été joué sur le théâtre, c'est comme si, parmi nous, dit Cicéron, Plaute ou Névius eussent attaqué les Scipions, ou que Cécilius eût osé déchirer Caton dans ses pièces.

Cette liberté nous paraît encore plus choquante à nous, qui sommes nés et qui vivons dans un gouvernement monarchique, qui laisse moins de lieu à la licence.

¹ « Quem illa non attigit? vel potius quem non vexavit? cui pepercit? Esto, populares homines, improbos, in remp. seditiosos, Cleonem, Cleophontem, Hyperbolum læsit: patiamur... Sed Periclem, quum jam suæ civitati maximâ auc-

toritate plurimos annos domi et belli præfuisset, violari versibus, et eos agi in scena, non plus decuit, quàm si Plautus noster voluisset, aut Nævius P. et Cn. Scipioni, aut Cæcilius M. Catoni maledicere.» (Cic. *ex ragm. de Rep. lib. 4.*)

Mais, sans vouloir justifier la conduite d'Aristophane, qui certainement ne peut être excusée, je crois que, pour en bien juger, il est nécessaire de quitter les préjugés de sa naissance, de sa nation, de son temps, et de se transporter en esprit dans ces anciens siècles, et dans un état purement démocratique. Il ne faut pas s'imaginer qu'Aristophane fût un homme de peu de conséquence dans sa république, comme le sont ici les poètes qui fournissent des pièces comiques au théâtre. Le roi de Perse en avait bien une autre idée. On sait que, dans une audience qu'il donnait à des ambassadeurs grecs, sa première curiosité fut de demander des nouvelles d'un certain poète comique (c'était Aristophane) qui remuait toute la Grèce, et qui donnait de si utiles conseils contre lui. Aristophane faisait sur le théâtre ce que Démosthène fit depuis dans les assemblées. Les reproches du poète à l'égard des Athéniens n'étaient pas moins vifs que ceux de l'orateur. Il disait dans ses comédies tout ce qu'il était en droit de dire dans la tribune aux harangues. C'était au même peuple qu'il parlait, des mêmes affaires d'état, des mêmes moyens de réussir, des mêmes obstacles. A Athènes tout le peuple était roi, et chacun avait solidairement la puissance souveraine. Ils s'en occupaient continuellement; ils aimaient à en parler sans cesse et à en entendre parler; les affaires publiques étaient les affaires de chaque particulier, qui voulait en être instruit en toute occasion, parce qu'à tout moment il avait à prononcer sur la paix ou la guerre, et sur sa propre destinée aussi bien que sur celle de ses alliés ou de ses ennemis. Voilà ce qui donnait lieu aux poètes comiques de traiter des affaires d'état dans leurs pièces; et loin que le peuple

Aristoph.
in Acharn.

leur en sût mauvais gré, ou qu'il fût choqué de la manière dont ils parlaient des premiers hommes de la république, c'est en cela même qu'il faisait consister une partie de sa liberté.

Trois poètes ¹ sur-tout illustrèrent la comédie appelée *ancienne* : Eupolis, Cratinus, et Aristophane. Ce dernier est le seul dont les pièces soient parvenues entières jusqu'à nous. Il nous en reste onze seulement d'un bien plus grand nombre qu'il en avait composé. Il florissait dans le siècle des grands hommes de la Grèce, particulièrement de Socrate et d'Euripide, auxquels il survécut. Ce fut sur-tout durant la guerre du Péloponnèse qu'il parut avec le plus d'éclat, moins comme un comédien propre à amuser le peuple que comme le censeur du gouvernement, l'homme gagé par l'état pour le réformer, et presque l'arbitre de la patrie.

On admire en lui une élégance, une finesse, une délicatesse d'expression, en un mot ce sel et cet esprit attique que la langue latine même n'a pu jamais atteindre ², et qui se fait sentir dans Aristophane plus que dans aucun des auteurs grecs. Son talent particulier était la raillerie; personne n'a été plus propre que lui à saisir le ridicule dans les hommes qu'il voulait jouer, ni plus habile à le faire sentir aux autres, et à le mettre dans tout son jour. Mais, pour en bien juger, il faudrait être de son temps. Le sel le plus subtil de

¹ Eupolis atque Cratinus Aristophanesque poeta,
Atque alii, quorum comœdia prisca virorum est,
Si quis erat dignus describi, quòd malus, aut fur,
Quòd mœchus foret, aut sicarius, aut alioqui
Famosus, multà cum libertate notabant.

(HORAT. *Sat.* 4, lib. 1.)

² « Antiqua comœdia sinceram illam sermonis attici gratiam propè sola retinet. » (QUINTIL.)

la plupart des railleries anciennes, dit le P. Brumoi, s'évapore à la longue, et ce qu'il en reste s'affadit à notre égard; il n'y a que le plus mordant dont la pointe ne s'émousse jamais.

Deux défauts considérables qu'on reproche justement à ce poète, une basse bouffonnerie et une grossière obscénité, obscurcissent beaucoup sa gloire, si elles ne l'effacent pas entièrement. On tâche inutilement d'excuser le premier par le caractère de ceux qui assistaient à ses pièces, dont le plus grand nombre était composé de pauvres, d'ignorants, et de la plus basse lie du peuple, à qui pourtant il fallait plaire aussi-bien qu'aux savants et aux riches. Le goût dépravé du petit peuple, qui chassa une fois Cratinus et sa troupe, parce que la scène n'était pas assez bassement comique à son gré, ne justifie nullement Aristophane, puisque Ménandre trouva bien le secret de changer ce goût en donnant une sorte de comédie, non pas à la vérité aussi modeste que paraît le dire Plutarque, mais beaucoup moins libre qu'auparavant.

Les obscénités grossières dont presque toutes les comédies d'Aristophane sont pleines ne reçoivent aucune excuse; elles montrent seulement jusqu'où allait et le libertinage des spectateurs, et la corruption du poète. Quand il les aurait assaisonnées de tout le sel possible, ce qui n'est point, ce serait acheter trop cher le plaisir de rire soi-même ou de faire rire les autres que de l'acheter aux dépens de l'honnêteté¹; et c'est dans ce cas qu'il est vrai de dire qu'il² vaudrait bien

¹ « Nimium risûs pretium est, si probitatis impendio constat. » (QUINTIL. lib. 6, cap. 3.)

² « Non pejus duxerim tardi ingenii esse, quàm mali. » (*Id.* lib. 1, cap. 3.)

mieux n'avoir point du tout d'esprit que d'en faire un si mauvais usage. On doit savoir gré au P. Brumoi d'avoir été attentif, en donnant une idée de toutes les pièces d'Aristophane, à jeter un voile sur tous les endroits qui pouvaient blesser la pudeur. C'est une loi indispensable que la religion nous impose : mais elle n'est pas toujours suivie par ceux qui se piquent d'érudition, et qui préfèrent quelquefois le titre de savant à celui de chrétien.

L'ancienne comédie subsista jusqu'à ce que Lyandre, s'étant rendu maître d'Athènes, en changea le gouvernement, qui fut remis entre les mains de trente des principaux. Cette liberté satirique du théâtre leur déplut, et ils songèrent à en arrêter le cours. La raison de ce changement est naturelle, et elle appuie la réflexion que j'ai faite auparavant sur la possession où étaient les poètes de critiquer impunément les premiers de l'état. C'étaient alors des tyrans qui avaient toute l'autorité à Athènes. La démocratie était détruite ; le peuple n'avait plus de part au gouvernement ; il n'était plus roi, il n'était plus souverain : il n'avait plus droit de dire son sentiment sur les affaires d'état, et était bien éloigné d'oser décrier, par lui-même ou par le ministère des poètes, les sentiments et les actions de ses maîtres. Il fut donc défendu de nommer personne sur le théâtre. Mais la malignité poétique trouva bientôt le secret d'é luder l'esprit de la loi, et de se dédommager de la gêne où mettait les auteurs la nécessité de supposer des noms feints. Elle se mit à saisir le ridicule dans les hommes, et à tracer des caractères vrais et reconnaissables ; de sorte qu'elle gagna l'avantage de satisfaire plus finement la vanité des poètes et la malice

des spectateurs. Elle procura aux uns le plaisir délicat de se faire deviner, et aux autres celui de deviner juste en nommant les masques. Telle fut la comédie qu'on appela depuis *mitoyenne* ou *moyenne*. Il y en a de cette sorte aussi dans Aristophane.

Elle dura jusqu'au temps d'Alexandre-le-Grand, qui, ayant achevé de s'assurer l'empire de la Grèce par la défaite des Thébains, fut cause qu'on réfréna cette licence des poètes, qui s'augmentait de jour en jour. Et c'est ce qui donna naissance à la *nouvelle comédie*, qui ne fut plus qu'une imitation de la vie commune, et qui ne porta sur le théâtre que des aventures feintes et des noms supposés.

Chacun, peint avec art dans ce nouveau miroir,
S'y vit avec plaisir, ou crut ne s'y pas voir.
L'avare, des premiers, rit du tableau fidèle
D'un avare souvent tracé sur son modèle;
Et mille fois un fat, finement exprimé,
Méconnut le portrait sur lui-même formé.

Despréaux,
Art poét.
ch. 3.

C'est là proprement la belle comédie, la comédie de Ménandre. Des cent quatre-vingts, ou plutôt, selon Suidas, des quatre-vingts comédies qu'il composa, et qu'on dit avoir été toutes traduites par Térence, il ne nous reste que très-peu de fragments. On peut juger du mérite de l'original par l'excellence de la copie. Quintilien, en parlant de Ménandre, ne craint pas de dire que ¹, par l'éclat de son nom et la beauté de ses ouvrages, il a obscurci, ou plutôt effacé, la gloire de tous ceux qui ont écrit dans le même genre. Il re-

¹ « Atque ille quidem omnibus ritatis tenebras obduxit. » (QUINTIL.
ejusdem operis auctoribus abstulit lib. 10, cap. 1.)
nomen, et fulgore quodam suæ cla-

marque, dans un autre endroit ¹, qu'on ne lui rendit pas de son temps toute la justice qui lui était due, comme cela est arrivé à beaucoup d'autres; mais qu'il en a été avantageusement dédommagé par le jugement favorable de la postérité à son égard. En effet, on lui préférait Philémon, poète comique comme lui, qui florissait dans le même temps, quoique plus âgé.

§ IV. Description du théâtre des Anciens.

J'ai déjà remarqué qu'Eschyle fut le premier qui s'avisait de construire un théâtre permanent et solide², et de l'orner de décorations convenables. Il fut d'abord composé de planches, aussi-bien que les amphithéâtres, qui s'élevaient par degrés. Mais ceux-ci étant venus un jour à fondre tout-à-coup parce qu'ils étaient trop chargés³, cet accident engagea les Athéniens, déjà fort entêtés de spectacles, à élever ces théâtres superbes qu'imita depuis avec tant d'éclat la magnificence romaine. Ce que je vais en dire regarde presque également ceux d'Athènes et de Rome, et je l'ai tiré entièrement de la savante dissertation de M. Boindin sur le théâtre des Anciens, où cette matière est traitée avec beaucoup d'étendue.

Mémoires de l'acad. des Inscriptions, tome I, p. 136, etc.

Le théâtre des Anciens se divisait en trois principales parties, qui formaient, pour ainsi dire, trois différents départements : celui des acteurs, qu'ils appelaient en général la *scène*; celui des spectateurs, qu'ils nommaient particulièrement le *théâtre*, qui devait être

¹ « Quidam, sicut Menander, justiora posterorum, quam suæ ætatis, judicia sunt consecuti. » (*Id.* lib. 3, cap. 6.)

² Appelé ἄρχα, et élevé dans l'*Agora*. — L.

³ Pendant la représentation d'une pièce de Pratinas ou d'Eschyle. — L.

d'une grande étendue, puisqu'à Athènes il contenait plus de trente mille personnes¹; et l'*orchestre*, qui était chez les Grecs le département des mimes et des danseurs, mais qui servait, chez les Romains, à placer les sénateurs et les vestales.

Strab. l. 9,
p. 395.
Herod. l. 8,
cap. 65.

L'enceinte des théâtres était d'un côté circulaire, formée par un grand demi-cercle, et carrée de l'autre. L'espace compris dans le demi-cercle était la partie destinée aux spectateurs, où étaient les sièges, qui allaient tous en montant, par différents étages, jusqu'au plus haut faite du bâtiment. Le carré long qui était vis-à-vis était réservé pour les acteurs. Enfin l'intervalle qui restait au milieu était ce qu'ils appelaient l'*orchestre*.

Les grands théâtres avaient trois rangs de portiques élevés les uns sur les autres, qui formaient le corps de l'édifice, et qui faisaient aussi trois étages de degrés. Du dernier de ces portiques, qui était le plus élevé, les femmes voyaient le spectacle à couvert des injures de l'air et du soleil : car le reste du théâtre était découvert, et toutes les représentations se faisaient en plein air.

Chaque étage était de neuf degrés, en comptant le palier qui en faisait la séparation, et qui servait à tourner à l'entour. Mais comme ce palier tenait la place de deux degrés, il n'en restait plus que sept où l'on

¹ Je ne vois nulle part que le théâtre d'Athènes contint 30,000 personnes : Strabon et Hérodote, cités en marge, ne disent rien de semblable : on lit simplement dans Hérodote que la foule qui se rendit à Éleusis était d'environ trente

mille personnes; et dans Strabon, que le *Sécos* ou sanctuaire d'Éleusis était assez grand pour contenir autant de monde qu'il s'en trouvait aux représentations théâtrales.—L.

pût s'asseoir, et chaque étage n'avait par conséquent que sept rangs de sièges. Ils avaient entre quinze ou dix-huit pouces de haut, et le double à-peu-près de largeur, afin qu'on y pût être assis au large, et sans être incommodé par les pieds de ceux qui étaient au-dessus, car on n'y avait point pratiqué de marchepieds.

Tous les étages de degrés étaient divisés en deux manières : dans leur hauteur, par des paliers qui séparaient ces étages, et que les Latins nommaient *præinctiones* ; et, dans leur circonférence, par des escaliers particuliers à chaque étage, qui les coupaient en ligne droite, et qui, tendant tous au centre du théâtre, donnaient aux amas de degrés qui étaient entre eux la forme de coins, d'où ils étaient appelés *cunei*.

Derrière ces étages de degrés il y avait des corridors couverts par où le peuple venait en foule et entrait dans le théâtre, par de grandes ouvertures carrées pratiquées dans l'épaisseur de la maçonnerie des degrés. Ces ouvertures s'appelaient *vomitoria*, parce que ces grands trous semblaient vomir la multitude de peuple qui entrait en foule.

Comme la voix des acteurs ne pouvait pas porter jusqu'au bout du théâtre, les Grecs songèrent à y suppléer par quelque moyen qui en pût augmenter la force et en rendre les articulations plus distinctes. Pour cela ils avaient imaginé des vases d'airain placés sous les degrés du théâtre, de manière que les sons pussent frapper l'oreille d'une manière plus forte et plus distincte.

L'orchestre étant situé, comme je l'ai marqué, entre les deux autres parties du théâtre, dont l'une était circulaire, et l'autre carrée, il tenait de la forme de

l'une et de l'autre, et occupait tout l'espace qui était entre elles. On le divisait en trois parties.

La première, et la plus considérable, s'appelait particulièrement l'*orchestre*, d'un mot grec¹ qui signifie *danser*. C'était la partie affectée aux mimes, aux danseurs, et à tous les acteurs subalternes qui jouaient dans les entr'actes et à la fin de la représentation.

La seconde s'appelait *θυμέλη*, parce qu'elle était carrée et faite en forme d'autel. C'était le poste ordinaire des chœurs.

Enfin, la troisième était le lieu où les Grecs plaçaient leur symphonie ; et ils l'appelaient *ὑποσκήνιον*, parce qu'il était au pied du théâtre principal, qu'ils nommaient en général la *scène*.

Il nous reste à parler de la troisième partie du théâtre, je veux dire de la scène, qui se subdivisait de même en trois autres parties.

La première, et la plus considérable, s'appelait proprement la *scène*, et donnait son nom à tout ce département. C'était une grande face de bâtiment, qui s'étendait d'un côté du théâtre à l'autre, et sur laquelle se plaçaient les décorations. Cette façade avait à ses extrémités deux petites ailes en retour, qui terminaient cette partie, et de l'une à l'autre desquelles s'étendait une grande toile, qui s'abaissait pour ouvrir la scène, et se levait dans les entr'actes pour préparer le spectacle suivant.

La seconde, que les Grecs nommaient indifféremment *προσκήνιον* et *λογεῖον*, et les Latins *proscenium* et *pulpitum*, était un grand espace libre au-devant de la scène, où les acteurs venaient jouer la pièce, et qui,

¹ Ὀρχεῖσθαι.

par le moyen des décorations, représentait une place publique, un simple carrefour, ou quelque endroit champêtre, mais toujours un lieu à découvert.

La troisième partie était un espace ménagé derrière la scène, qui lui servait de dégagement, et que les Grecs appelaient *παρασκήνιον*. C'était où s'habillaient les acteurs, où l'on serrait les décorations, et où était placée une partie des machines; car les Anciens en avaient de plusieurs sortes dans leurs théâtres ¹.

Comme il n'y avait que les portiques et le bâtiment de la scène qui fussent couverts, on était obligé de tendre sur le reste du théâtre des voiles soutenues par des mâts et par des cordages, pour défendre les spectateurs de l'ardeur du soleil; mais ces voiles n'empêchaient pas la chaleur causée par la transpiration et les haleines d'une si nombreuse assemblée. Les Anciens avaient soin de la tempérer par une espèce de pluie dont ils faisaient monter l'eau jusqu'au-dessus des portiques, et qui, retombant en forme de rosée par une infinité de tuyaux cachés dans les statues qui régnaient autour du théâtre, servait non-seulement à y répandre une fraîcheur agréable, mais encore à y exhaler les odeurs les plus douces; car cette pluie était toujours de l'eau de senteur. Lorsque quelque orage obligeait d'interrompre les représentations, le peuple se retirait dans les portiques qui étaient derrière le théâtre.

¹ Ils avaient un *εἰσκόκλημα* où se plaçaient les dieux marins; le *μηχάνη*, sur lequel les Dieux descendaient; le *θεολόγειον* où les Dieux parlaient du haut des nuages; le *γέρανος* ou *grue*, par lequel les acteurs étaient enlevés dans les airs, au moyen de cordages, *αἴωραι*; les

χαρώνιοι κλίμακες ou *échelles de Caron*, aboutissant à une trappe sur la scène, par où les esprits et les spectres (*εἶδωλα*) apparaissaient d'en bas; enfin, le *βροντεῖον* et le *κεραυνοσκοπεῖον* pour imiter le tonnerre et les éclairs. — L.

On ne peut exprimer jusqu'où allait la passion des Athéniens pour ces sortes de représentations. Leurs yeux, leurs oreilles, leur imagination, leur esprit, tout y était satisfait. Une des choses qui leur faisait le plus de plaisir dans les pièces de théâtre, soit tragiques, soit comiques, était d'y trouver des traits qui eussent rapport aux affaires présentes de l'état, soit que le pur hasard leur en fit faire l'application, ou que ce fût l'effet de l'adresse des poètes, qui savaient ramener aux affaires présentes de leur république les sujets les plus éloignés. Ils entraient par là dans les intérêts du peuple; ils en prenaient occasion de le flatter, d'autoriser ses prétentions, de justifier et quelquefois aussi de condamner ses démarches, de le remplir d'espérance, de l'instruire de ce qu'il devait faire en de certaines rencontres; et par là souvent ils s'ouvraient un chemin, non-seulement aux applaudissements des spectateurs, mais au crédit dans les affaires et dans les délibérations publiques. Par là le théâtre devenait très-agréable et très-intéressant pour le peuple. Ainsi, selon quelques interprètes, Euripide sut accommoder sa tragédie de *Palamède*¹ au jugement rendu contre Socrate, et faire voir dans un exemple illustre de l'antiquité l'innocence d'un philosophe opprimée par la malignité soutenue du pouvoir et du crédit.

Souvent le hasard donnait lieu à des applications subites et imprévues, dont la justesse faisait grand plaisir au peuple. Il se récria tout d'une voix sur un vers d'Eschyle², qui disait, à la louange d'Amphiaräus,

¹ Il n'est pas certain que cette pièce soit postérieure à la mort de Socrate.

² Dans les Sept Chefs devant Thèbes (v. 577). — L.

Plut.
in Aristid.
pag. 320;
id. in Phi-
lop. p. 362.

il ne cherche pas à paraître homme de bien, mais à l'être; et en fit l'application à Aristide. La même chose arriva à Philopémen dans l'assemblée des jeux néméens. Dans le moment même qu'il y entra, on chantait sur le théâtre ces vers :

C'est lui qui couronne nos têtes
Des fleurons de la liberté.

Tous les Grecs jetèrent les yeux sur Philopémen, avec des battements de mains et des cris de joie qui marquaient leurs sentiments à son égard.

Cic. in orat.
pro Sext.
n. 120-123.

C'est ainsi qu'à Rome, pendant l'exil de Cicéron, quelques vers du poète Accius¹, où il reproche aux Grecs leur ingratitude d'avoir souffert qu'on exilât Télamon; ces vers, dis-je, prononcés par Ésope, le plus habile acteur de ce temps, tirèrent des larmes des yeux de tous les spectateurs.

Cic. ad Attic.
l. 2, epist. 19.
Valer. Max.
l. 6, c. 2.

Dans une autre occasion, mais bien différente, le peuple romain appliqua à Pompée, surnommé *le Grand*, quelques vers dont le sens était : *C'est par notre misère que vous êtes grand; un jour viendra* (on parle ainsi au peuple) *que vous gémirez de lui avoir confié un si grand pouvoir*. On obligea l'acteur de répéter plusieurs fois ces vers.

§ V. *Passion pour les représentations du théâtre, l'une des principales causes du déclin, du relâchement et de la corruption d'Athènes.*

Quand on compare les beaux temps de la Grèce, où l'Europe et l'Asie ne retentissaient que du bruit des

¹ O ingratici Argivi, inanes, Graii, immemores beneficii,
Exulare sivistis, sivistis pelli, pulsum patimini.

victoires d'Athènes, avec les siècles postérieurs, où la puissance de Philippe et d'Alexandre-le-Grand la réduisit en une espèce de servitude, on est étonné de voir l'étrange changement qui était arrivé dans cette république. L'important est d'en approfondir les causes et d'en suivre les différents déclin; et c'est ce que fait d'une manière admirable M. de Turreil, dans la belle préface qui est à la tête de sa traduction des harangues de Démosthène.

On ne retrouvait, dit-il, dans Athènes aucun vestige de cette politique mâle et vigoureuse qui sait également préparer les bons succès et réparer les mauvais; il ne restait qu'un orgueil mal entendu, et sujet à s'évaporer en décrets fastueux. Ce n'étaient plus ces Athéniens qui, menacés d'un déluge de Barbares, avaient démoli leurs maisons pour en construire des vaisseaux, et dont les femmes lapidèrent celui qui proposa d'apaiser le grand-roi par un tribut ou par un hommage; l'amour du repos et du plaisir avait presque étouffé celui de la gloire et de l'indépendance.

Périclès, ce grand homme, si absolu que ses envieux le traitaient de second Pisistrate, fut le premier auteur du relâchement et de la corruption. En vue de se concilier l'affection du peuple, il établit que, les jours où l'on célébrait des jeux ou des sacrifices, on distribuerait un certain nombre d'oboles au peuple, et que, dans les assemblées où l'on agitait des matières d'état, l'on paierait à chaque particulier une certaine rétribution pour le droit de présence. Ainsi l'on vit pour la première fois des républicains vendre à la république le soin qu'ils prenaient de la gouverner, et compter entre les œuvres

serviles les plus nobles fonctions de la puissance souveraine.

Il n'était pas difficile de prévoir ce que produirait un si terrible désordre. On prétendit y remédier par la destination d'un fonds pour la guerre, avec défense, sous peine de la vie, d'ouvrir en aucun cas l'avis d'y toucher pour d'autres usages. Cet abus ne laissa pas de subsister toujours. Il paraissait tolérable tandis que le citoyen, qui vivait des libéralités publiques, tâchait de les mériter par un service assidu de neuf mois entiers dans les armées. Chacun servait à son tour; et qui se dispensait d'un tel devoir était irrémissiblement puni comme déserteur. Mais enfin le nombre des contrevenants l'emporta sur la loi; et l'impunité, à l'ordinaire, ne manqua pas de multiplier les coupables. Des gens accoutumés au séjour délicieux d'une ville où les fêtes et les jeux étaient continuels, conçurent une répugnance insurmontable pour le travail, qu'ils regardèrent comme indigne de personnes libres.

Il fallut donc trouver à ce peuple fainéant de quoi l'amuser et de quoi remplir le vide d'une vie désoccupée. Ce fut particulièrement ce qui les jeta dans la passion, ou plutôt dans la fureur des spectacles. La mort d'Épaminondas, qui semblait leur promettre de grands avantages, acheva de les perdre et de les abîmer. « Leur courage, dit Justin, ne survécut pas à cet illustre Thébain. Délivrés d'un rival qui tenait leur émulation éveillée, ils tombèrent dans une indolence et dans une mollesse léthargique. Le fonds des ar- mements de terre et de mer se consume aussitôt en jeux et en fêtes. La paye du matelot et du soldat se

Justin. I. 6,
cap. 9.

« distribue au citoyen oisif. La vie douce et délicieuse
 « amollit les cœurs. Les représentations du théâtre
 « l'emportent sur les exercices du camp. La valeur et
 « la science militaire ne se comptent pour rien. On
 « n'applaudit plus aux grands capitaines : il n'y a d'ac-
 « clamations que pour les bons poètes et pour les ex-
 « cellents comédiens. »

Les choses étant portées à cet excès, il n'est pas malaisé de comprendre quelle foule de spectateurs courait aux représentations. Comme on n'épargnait rien pour les embellir, le théâtre emportait des sommes exorbitantes. Si l'on supputait exactement, dit Plutarque, ce que coûtait aux Athéniens chaque représentation de pièces de théâtre, on verrait que les dépenses faites pour jouer *les Bacchantes*, *les Phéniciennes*, *les OEdipe*, *les Antigone*, *les Médée*, *les Électre* (ce sont des tragédies de Sophocle et d'Euripide), étaient plus grandes que celles qui avaient été employées contre les Barbares pour la défense de la liberté et du salut de la Grèce. C'est ce qui fit qu'un Lacédémonien, voyant où montaient les frais énormes de ces disputes de poètes tragiques, et les peines extraordinaires que se donnaient les magistrats préposés à la célébration de ces jeux¹, s'écria que la ville n'était pas sage de donner une si vive et si sérieuse application à des choses si frivoles. « Car
 « enfin, disait-il, les jeux ne doivent être que des jeux ;
 « et il n'est pas raisonnable d'acheter à si grands frais
 « un court et léger délassement. Ces sortes de plaisirs ne
 « conviennent tout au plus que pour les temps du repas,
 « et pour certains moments de loisir, mais ne doivent

Plut. de
 glor. Athen
 p. 349.

Id. Sympos.
 l. 7, quæst.
 7, p. 710.

¹ Choragi.

« en aucune sorte préjudicier au soin des affaires publiques, ni aux dépenses qui y sont nécessaires. »

Plut. de
glor. Athen.
p. 348-349.

Après tout, dit Plutarque dans l'endroit que j'ai déjà cité, de quelle utilité ont été pour Athènes ces tragédies si vantées, et qui font l'admiration de l'univers? Je vois bien que la prudence de Thémistocle a environné la ville de bons murs, que le bon goût et la magnificence de Périclès l'ont embellie et ornée, que la généreuse hardiesse de Miltiade a affermi sa liberté, que la conduite modérée de Cimon lui a valu l'empire et le gouvernement de la Grèce. Si la sage et savante poésie d'Euripide, si la sublime diction de Sophocle, si le haut cothurne d'Eschyle, ont procuré à la ville d'Athènes de pareils avantages, en la délivrant de quelque grand malheur, ou en la couvrant d'une éclatante gloire, je consens (c'est toujours Plutarque qui parle) qu'on mette en parallèle les pièces dramatiques avec les trophées, le théâtre poétique avec le camp martial, les compositions des poètes avec les grandes actions des généraux d'armée. Qui oserait faire une telle comparaison? Je vois paraître ici sur la scène, non de simples écrivains, couronnés de lierre et traînant après eux un bouc ou un taureau, récompenses et victimes assignées à la poésie tragique, mais d'illustres capitaines, environnés des colonies qu'ils ont fondées, des villes qu'ils ont prises, des peuples qu'ils ont vaincus. C'est pour éterniser le souvenir, non des victoires d'Eschyle et de Sophocle, mais des fameuses journées de Marathon, de Salamine, d'Eurymédon, et de tant d'autres, que nous célébrons dans chaque mois avec tant de pompe plusieurs fêtes sacrées.

La conclusion que tire Plutarque de tout ceci, et celle que nous en devons tirer avec lui, c'est que c'était une grande imprudence pour les Athéniens ¹ de faire céder ainsi le devoir au plaisir, le zèle pour la patrie à la passion du théâtre, l'application sérieuse pour les affaires à de frivoles spectacles, et de consumer en dépenses inutiles et en de vaines représentations de pièces tragiques des fonds destinés à l'entretien des flottes et des armées. La Macédoine ², jusque-là obscure et peu considérée, sut bien profiter de la molle indolence des Athéniens; et Philippe, instruit par les Grecs mêmes, sous qui il fit pendant plusieurs années un heureux apprentissage de la guerre, donna bientôt à la Grèce un maître qui l'asservit, et lui fit subir le joug, comme nous le verrons dans la suite.

¹ Ἀμαρτάνουσιν Ἀθηναῖσι μεγάλα, τὴν σπουδὴν εἰς τὴν παιδίαν καταναλίσκοντες, τούτέστι μεγάλων ἀποστόλων δαπάνας καὶ στρατευμάτων ἐφόδια καταχρηγοῦντες εἰς τὸ θέατρον.

² « Quibus rebus effectum est ut, inter otia Græcorum, sordidum et

obscurum antea Macedonum nomen emergeret; et Philippus, obses triennio Thebis habitus, Epaminondæ et Pelopidæ virtutibus eruditus, regnum Macedoniae, Græciæ et Asiæ cervicibus, velut jugum servitutis imponeret. » (JUSTIN. lib. 6, c. 9.)

FIN DU TOME QUATRIÈME DE L'HISTOIRE ANCIENNE.

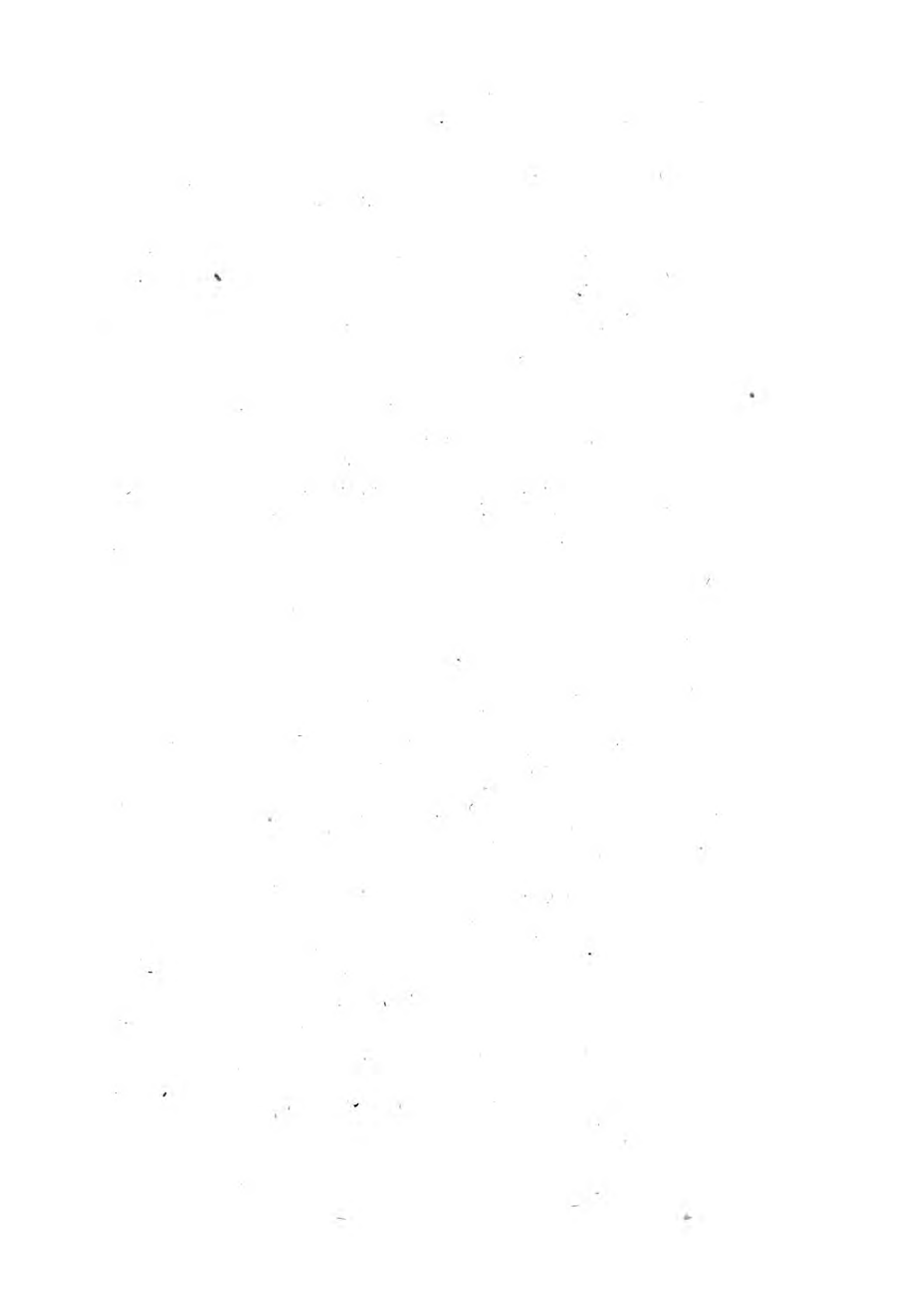


TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME QUATRIÈME.

HISTOIRE ANCIENNE DES PERSES,
DES GRECS ET DES MACÉDONIENS.

LIVRE NEUVIÈME.

SUITE DE L'HISTOIRE

DES PERSES ET DES GRECS,

Pendant les quinze premières années du règne d'Artaxerxe-
Mnémon.

CHAPITRE PREMIER.

- § I. Sacre d'Artaxerxe - Mnémon. Cyrus entreprend d'égorger son frère; il est renvoyé dans l'Asie mineure. Cruelle vengeance de Statira, femme d'Artaxerxe, sur les auteurs et les complices du meurtre de son frère. Mort d'Alcibiade; son caractère. Page 1
- § II. Les Trente exercent d'affreuses cruautés à Athènes. Ils font mourir Thérémène, un de leurs collègues. Socrate prend sa défense. Thrasybule attaque les tyrans, se rend maître d'Athènes, et y rétablit la liberté. 11
- § III. Lysandre abuse étrangement de son pouvoir. Sur les plaintes de Pharnabaze, il est rappelé à Sparte. 21

CHAPITRE II.

- Le jeune Cyrus, soutenu des troupes grecques, entreprend de détrôner son frère Artaxerxe. Il est tué dans le combat. Fameuse retraite des Dix-mille. Page 25
- § I. Cyrus lève secrètement des troupes contre Artaxerxe son frère. Treize mille Grecs se joignent à lui. Il part de Sardes. Après une marche de plus de six mois, il arrive dans la Babylonie. 26
- § II. La bataille se donne à Cunaxa. Les Grecs remportent la victoire de leur côté; Artaxerxe, du sien. Cyrus est tué. 35
- § III. Éloge de Cyrus. 45
- § IV. Le roi veut contraindre les Grecs à livrer leurs armes. Ils

- prennent la résolution de mourir plutôt que de se rendre. On fait un traité avec eux. Tissapherne se charge de les conduire jusque dans leur patrie. Il arrête par trahison Cléarque et quatre autres généraux, qui sont tous mis à mort. Page 49
- § V. Retraite des dix mille Grecs, depuis la province de Babylonie jusqu'à Trébisonde. 60
- § VI. Les Grecs, après avoir essuyé beaucoup de fatigues et surmonté beaucoup de dangers, arrivent au bord de la mer vis-à-vis de Byzance. Ayant passé le détroit, ils s'engagent au service de Seuthès, prince de Thrace. Enfin, Xénophon, ayant repassé la mer avec ses troupes, s'avance jusqu'à Pergame, et se joint à Thimbron, général des Lacédémoniens, qui marchait contre Tissapherne et Pharnabaze. 72
- § VII. Suite qu'eut la mort de Cyrus à la cour d'Artaxerxe. Cruauté et jalousie de Parysatis : empoisonnement de Statira. 82

CHAPITRE III.

- § I. Les villes grecques d'Ionie implorent le secours des Lacédémoniens contre Artaxerxe. Rare prudence d'une dame conservée dans le gouvernement de son mari après sa mort. Agésilas est élu roi à Sparte; son caractère. 87
- § II. Agésilas part pour l'Asie. Lyandre se brouille avec lui. Il retourne à Sparte. Ses desseins ambitieux pour changer la succession au trône. 100
- § III. Expéditions d'Agésilas dans l'Asie. Disgrace et mort de Tissapherne. Sparte donne à Agésilas le commandement des troupes de terre et de mer. Il commet Pisandre à sa place sur la flotte. Entrevue d'Agésilas et de Pharnabaze. 108
- § IV. Ligue contre les Lacédémoniens. Agésilas, rappelé par les éphores au secours de sa patrie, obéit sur-le-champ. Mort de Lyandre. Victoire des Lacédémoniens près de Némée. Leur flotte est battue par Conon près de Cnidos. Bataille gagnée par les Lacédémoniens à Coronée. Page 118
- § V. Agésilas victorieux retourne à Sparte. Il se conserve toujours dans sa simplicité et dans ses mœurs anciennes. Conon rétablit les murailles d'Athènes. Paix honnête aux Grecs, conclue par Antalcide, Lacédémonien. 132
- § VI. Guerre d'Artaxerxe contre Évagore, roi de Salamine. Éloge et caractère de ce prince. Téribaze accusé faussement : son accusateur puni. 142
- Éloge et caractère d'Évagore. 149
- Jugement de Téribaze. 154
- § VII. Expédition d'Artaxerxe contre les Cadusiens. Histoire de Datame, Carien. 156

CHAPITRE IV.

Histoire abrégée de Socrate. 168

- § I. Naissance de Socrate. Il s'applique d'abord à la sculpture, puis à l'étude des sciences; les merveilleux progrès qu'il y fait. Son goût pour la morale; son caractère; ses emplois. Ce qu'il eut à souffrir de la mauvaise humeur de sa femme. 169
- § II. Du démon ou esprit familier de Socrate. 176
- § III. Socrate déclaré le plus sage des hommes par l'oracle de Delphes. 180
- § IV. Socrate se donne tout entier à l'instruction de la jeunesse d'Athènes. Attachement de ses disciples, pour lui. Principes admirables qu'il leur inspire, soit pour le gouvernement, soit pour la religion. 182
- § V. Socrate s'applique à décréditer

- les sophistes dans l'esprit des jeunes gens d'Athènes. Ce qu'il faut entendre par l'ironie qui lui est attribuée. Page 193
- § VI. Socrate est accusé de penser mal des dieux et de corrompre la jeunesse d'Athènes. Il se défend sans art et sans bassesse. Il est condamné à mort. 197
- § VII. Socrate refuse de se sauver de la prison. Il passe le dernier jour de sa vie à s'entretenir avec ses amis sur l'immortalité de l'ame. Il boit la ciguë. Puntion de ses accusateurs. Honneurs rendus à la mémoire de Socrate. Page 215
- § VIII. Réflexions sur le jugement porté contre Socrate par les Athéniens, et sur Socrate lui-même. 232

LIVRE DIXIÈME.

SUITE DE L'HISTOIRE

DES PERSES ET DES GRECS.

- Mœurs et coutumes des Grecs. 241
- CHAPITRE PREMIER.
- Du gouvernement politique. 242
- ARTICLE PREMIER. Du gouvernement de Sparte. 243
- § I. Idée abrégée du gouvernement de Sparte. La parfaite soumission aux lois en était comme l'ame. 244
- § II. Amour de la pauvreté établi à Sparte. 249
- § III. Lois de Crète établies par Minos, modèles de celles de Sparte. 255
- ART. II. Du gouvernement d'Athènes. 266
- § I. Fond du gouvernement d'Athènes établi par Solon. 267
- § II. Des habitants d'Athènes. 271
- Des citoyens. 272
- Des étrangers. 274
- Des serviteurs. 275
- § III. Du conseil, ou sénat des Cinq-cents. 277
- § IV. De l'Aréopage. 280
- § V. Des magistrats. 283
- § VI. Des assemblées du peuple. 284
- § VII. Des jugements. 287
- § VIII. Des amphictyons. 290
- § IX. Des revenus d'Athènes. 293
- § X. De l'éducation de la jeunesse. 296
- Danse, musique. *Ibid.*
- Des autres exercices du corps. 300
- Des exercices de l'esprit. 302
- CHAPITRE II.
- De la Guerre. 304
- § I. Peuples de la Grèce de tout temps fort belliqueux, sur-tout les Lacédémoniens et les Athéniens. *Ibid.*
- § II. Origine et cause du couragé et de la vertu militaire, par où les Lacédémoniens et les Athéniens se sont toujours distingués. 306
- § III. Différentes sortes de troupes dont les armées des Lacédémoniens et des Athéniens étaient composées. 310
- § IV. De la marine, des vaisseaux, des troupes de mer, de l'équipement des galères à Athènes. Digression sur les exemptions et les autres marques d'honneur que cette ville accordait à ceux qui lui avaient rendu de grands services. 316

§ V. Caractère particulier des Athéniens.	Page 335	§ VIII. Honneurs et récompenses accordés aux vainqueurs.	414
§ VI. Caractère commun des Lacédémoniens et des Athéniens.	342	§ IX. Différence de goût entre les Grecs et les Romains par rapport aux spectacles.	418
CHAPITRE III.			
De la religion.	346	ART. IV. Des combats d'esprit, des spectacles et des représentations de théâtre.	422
ART. PREMIER. Des fêtes.	350	§ I. Goût extraordinaire des Athéniens pour les représentations de théâtre. Émulation des poètes pour y disputer le prix. Idée abrégée du poème dramatique.	425
§ I. Panathénées.	<i>Ibid.</i>	§ II. Origine et progrès de la tragédie; poètes qui s'y sont distingués à Athènes: Eschyle, Sophocle, Euripide.	428
§ II. Fêtes de Bacchus.	354	§ III. Comédie ancienne, moyenne, nouvelle.	443
§ III. Fête d'Éleusis.	357	§ IV. Description du théâtre des Anciens.	454
ART. II. Des augures, des oracles, etc.	363	§ V. Passion pour les représentations du théâtre, l'une des principales causes du déclin, du relâchement et de la corruption d'Athènes.	460
§ I. Des augures.	364		
§ II. Des oracles.	368		
ART. III. Des jeux et des combats.	384		
§ I. Des athlètes.	391		
§ II. De la lutte.	394		
§ III. Du pugilat.	397		
§ IV. Du pancrace.	399		
§ V. Du disque ou palet.	400		
§ VI. Du pentathlon.	401		
§ VII. De la course.	402		
De la course à pied.	404		
De la course à cheval.	406		
De la course des chariots.	407		

